





S. 929 B. 1.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES
ET LITTÉRAIRES

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

II^e CAHIER. — FÉVRIER 1850

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC L

ARRÊTÉ.

Vu l'arrêté du 29 octobre 1849¹, relatif à la publication, sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des cultes, d'un recueil intitulé : *Archives des Missions scientifiques et littéraires, Choix de rapports et instructions*,

ART. 1^{er}. Le recueil, intitulé *Archives des Missions scientifiques*, contiendra les rapports les plus intéressants envoyés par les voyageurs chargés de missions scientifiques par le ministère de l'instruction publique et des cultes, ainsi qu'un choix des *Instructions* rédigées pour lesdites missions par l'Institut et les différents corps savants, à la demande du ministère.

2. Il sera nommé une commission chargée de choisir, parmi les rapports des personnes chargées de missions scientifiques, les communications qui seront de nature à être publiées dans les *Archives*.

Seront appelés à faire partie de cette commission :

Un ou plusieurs membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour l'examen des rapports relatifs aux antiquités, à l'histoire, aux études philologiques;

Un ou plusieurs membres de l'Académie des sciences et du Muséum d'histoire naturelle, pour les missions relatives aux sciences naturelles;

Le chef de la division des établissements scientifiques et littéraires au ministère de l'instruction publique et des cultes;

Le chef du bureau des corps savants, travaux historiques et missions.

3. Les *Archives des Missions scientifiques* seront distribuées gratuitement aux personnes et aux établissements ci-après désignés :

1° A MM. les secrétaires perpétuels des cinq académies;

2° Aux membres titulaires des deux comités historiques;

3° A chacune des bibliothèques publiques de Paris;

4° A la bibliothèque publique de chaque chef-lieu de département;

5° A la bibliothèque publique d'Alger;

6° Aux bibliothèques de l'École normale, de l'École des chartes, de l'École française d'Athènes, de l'Académie de médecine et de l'École polytechnique.

4. Toute demande de concession gratuite des *Archives* sera renvoyée à l'examen de la commission de publication.

5. Il paraîtra par année 12 cahiers ou fascicules des *Archives*; chaque cahier se composera de 3 à 4 feuilles in-8°. Chaque année formera un volume.

6. Les *Archives des Missions scientifiques* seront imprimées par l'Imprimerie nationale.

Paris, le 11 décembre 1849.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

DE PARIEU.

¹ Ce premier arrêté, du 29 octobre 1849, qui a décidé la publication des *Archives des Missions*, a été signé par M. Lempnaïs, chargé de l'intérieur du ministère de l'instruction publique et des cultes.

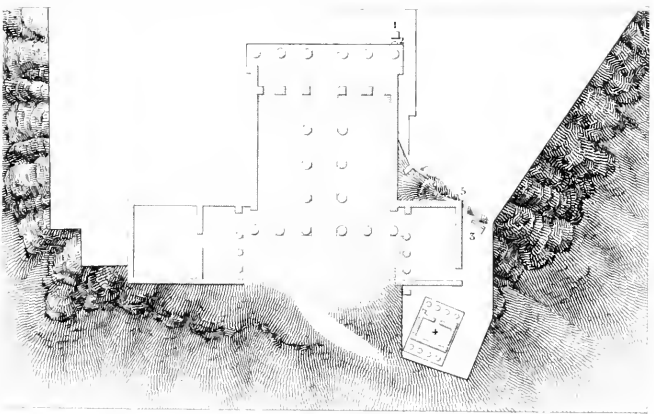
ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES
ET LITTÉRAIRES.

S. 929. B. 1





Carte de la colline du Pnyx.
Échelle 5000



Plan des Propylées et de l'entrée de l'Acropolis d'Athènes
Échelle 1000

PNYX

- *mur antique, bâti vers 470 av. J.-C.*
- *mur moderne, construit vers le commencement du XVIII^e siècle.*
- *mur moderne, construit vers le commencement du XIX^e siècle.*

PROPYLÉES

- 1 *Autel*
- 2 *Autel de Minerve, d'après des plans par Bruck*
- 3 *Autel découvert en 1833*
- 4 *Temple de la Victoire, d'après Apté*
- 5 *Mur, d'après*

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES,

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PRELUÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

TOME I.

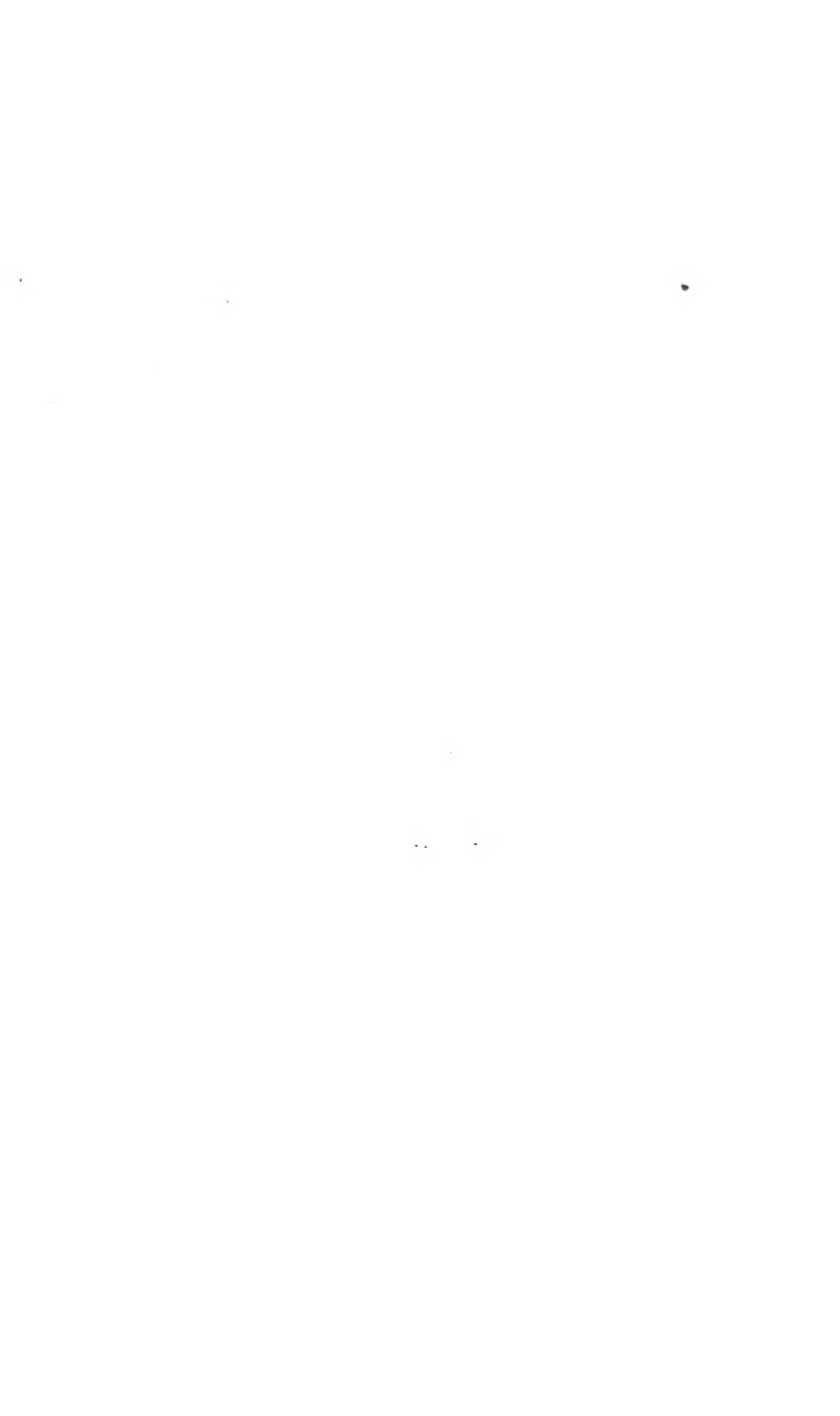


PARIS.

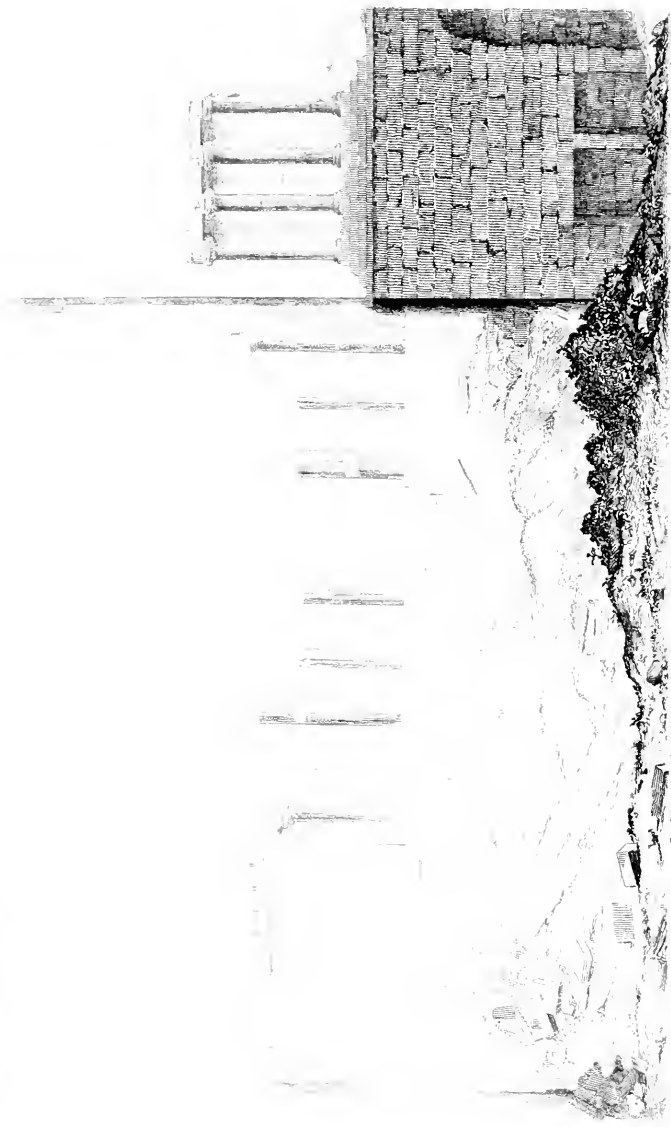
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC L.









Plan, voir page 114

Les Propylées et le Temple de la Victoire - Aptère à Athènes.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES.

I^{ER} CAHIER.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

LE VIEUX PNYX A ATHÈNES.

La colline allongée du Pnyx s'étend du sud-est au nord-ouest; l'une de ses deux pentes regarde le fond de la plaine dans la direction du Pentélique; le côté opposé descend vers le rivage de Phalère et de Munychie, dont elle est séparée par la plaine marécageuse où vient se perdre le Céphise. L'extrémité méridionale de cette hauteur fait suite au Muséium, dont elle ne se distingue que par un faible abaissement de terrain. Celui qui, de la crête de la colline, regarde le Pentélique, a sur sa droite, un peu en avant, l'Acropolis, des pentes de laquelle se détache le rocher de l'Aréopage; celui-ci, escarpé du côté de la citadelle, s'étend sur la colline, qu'il recouvre et qu'il déborde, et, s'inclinant de droite à gauche, se confond insensiblement avec la plaine, au pied même de la colline du Pnyx, à l'endroit où s'élève le temple de Thésée.

L'Acropolis d'Athènes forma primitivement le centre de la ville, dont les habitants construisaient leurs étroites demeures sous la protection de leurs remparts et de leurs dieux; plus tard, la ville de Cécrops couvrit l'Aréopage, circula dans la gorge qui le sépare du Pnyx, et se prolongea entre la citadelle et le Muséium, gravit les flancs de ces collines et s'éleva jusqu'à leurs sommets. Son mur d'enceinte, partant de la vallée de l'Illissus, s'élevait sur le penchant du Muséium, passait auprès du monument plus moderne de Philopappus, suivait la crête de la colline du Pnyx et descendait vers le temple de Thésée, qu'il comprenait dans son enceinte.

Sur le versant qui regarde le nord, un espace nivelé de main d'homme formait la place publique, où le peuple allait écouter Eschine et Démosthènes¹. Elle figure une enceinte irrégulière dont la forme se rapproche, comme le remarque M. Leake², d'un segment circulaire dont la base ne serait point une ligne droite, mais une ligne brisée par le milieu; la partie arrondie tourne sa convexité vers la plaine, et l'angle saillant du côté opposé s'enfonce, en quelque sorte, dans le marbre de la colline.

La tribune, ou Βήμα, s'élève à cet angle, taillée elle-même dans le marbre; à droite et à gauche, le rocher est coupé à pic et forme comme deux murs d'une assez grande élévation, qui dérobaient entièrement au peuple la vue de la mer et des ports. Le sol de la plate-forme s'élève insensiblement des deux côtés, et les derniers auditeurs étaient sur la même ligne que l'orateur; en face de la tribune, au contraire, le sol, qui incline vers la plaine, est soutenu par des blocs de marbre de forme carrée, dont les dimensions égalent celles des plus gros blocs des murs cyclopéens.

Au-dessus de la tribune et des deux pans de rocher dont il a été question, s'étend un espace horizontal formé de la même manière que l'enceinte du Pnyx, et terminé comme elle vers le fond, c'est-à-dire au midi, par le rocher taillé à pic. Ici, tout est moins grand; mais, dans d'autres proportions, tous les détails de la première enceinte se trouvent répétés. Le mouvement du terrain permit de donner au Pnyx d'Eschine et de Démosthènes la forme curviligne et concave que nous avons décrite tout à l'heure. Quant à l'en-

¹ « Eum locum, ubi Demosthenes et Eschines inter se decertare soliti sunt. »
Cic. *De Fin.* V, 2.)

² Leake, *Topog. of Athens*, I, 517

ceinte supérieure, comme il fallut la tailler entièrement dans le rocher, ce fut sans doute une raison de la faire plane et simplement horizontale. Le rocher vertical du fond est parallèle à la direction moyenne des deux murs du grand Pnyx; mais l'inclinaison du sol, vers la droite de celui qui monte, rétrécit l'enceinte dans cette partie et lui donne la forme d'un triangle tronqué, ouvert du côté de l'Hymette. La surface de cette plate-forme porte partout les traces des marteaux qui l'ont aplanie, et paraît divisée en compartiments de formes diverses, indiquant sans doute l'emplacement de murs et de maisons construites plus tard, lorsque l'ancien Pnyx eut été abandonné. Cette conjecture paraît d'autant plus vraisemblable, qu'un premier travail d'ensemble est indiqué sans aucun doute par la disposition générale des lieux, et que les traces d'un travail postérieur ne se rapportent à cet ensemble, ni par leur grandeur, ni par leur position relative. Il est donc naturel de considérer cette enceinte triangulaire comme ayant formé d'abord une place vide et sans subdivisions. A droite, dans la partie resserrée de l'enceinte, se trouvent les restes d'une ancienne tribune. Un encadrement d'un mètre environ de côté, et creusé de quelques centimètres dans le rocher, détermine sur le sol un espace quadrangulaire de près de six mètres de largeur et de plus de cinq dans l'autre sens. Au milieu de cet espace, s'élève la tribune, également taillée dans le marbre, et entourée sur trois côtés d'un degré bas et étroit; elle forme au-dessus de ce degré un bloc carré de trois mètres et demi de large, sur deux mètres et demi dans l'autre sens; la partie supérieure est dégradée par les pluies et plus encore par la main des voyageurs, qui font disparaître chaque jour quelque chose de la vénérable antiquité. C'est là, pensons-nous, le Βήμα de l'ancienne Athènes : il ne s'élève guère aujourd'hui qu'à un demi-mètre de hauteur, et l'orateur n'y dominerait plus que par les idées et le son de la voix la multitude, qui ne verrait plus ses gestes. La surface de cette tribune est plus grande que dans le nouveau Pnyx : l'orateur pouvait aisément y faire plusieurs pas et s'adresser, à droite et à gauche, à ceux qui l'entouraient. Cependant, quelle que fût la hauteur de l'ancien Βήμα, il ne pouvait être aussi imposant que le nouveau. Celui-ci, en effet, adossé aux rochers de la colline, avait sur ses deux côtés une montée de six petits degrés taillés dans le même bloc que la tribune; le tout reposait sur une sorte d'estrade composée de trois marches et d'une longueur de

plus de neuf mètres. Tout cet ensemble, d'une grande majesté, plaçait les pieds de l'orateur au-dessus du peuple; il paraissait élevé sur un piédestal proportionné à sa taille, et sa voix descendait d'en haut sur la foule attentive et passionnée. Au-dessous de lui, sur l'estrade de marbre, étaient assis les greffiers, écrivant sur leurs genoux, ou feuilletant les actes publics pour y chercher les preuves dont il avait besoin.

Il n'y avait pas autant d'unité, ni autant de grandeur, dans la disposition de l'ancien Pnyx : la tribune était isolée, et il n'y avait point de place autour d'elle pour les greffiers. Il est vraisemblable que ceux-ci se tenaient sur la droite de l'orateur, à peu près à la même hauteur que lui; dans le rocher taillé à pic, on voit un étroit escalier de deux marches, à la gauche duquel se trouvent encore des restes de bancs également taillés dans le roc; il y en a de même sur la droite, à quelques mètres de la tribune. On ne peut démontrer que ces bancs fussent ceux des greffiers; mais cette opinion paraît vraisemblable, puisque, en réalité, ils devaient avoir une place marquée à côté de l'orateur, et qu'il ne s'en trouve pas autour du Βῆμα. Il est possible aussi que l'un des deux bancs, celui de gauche sans doute, plus éloigné de l'orateur, fût réservé aux envoyés des villes de la Grèce, placés ainsi en vue du peuple assemblé pour les entendre et pour statuer sur leurs propositions. L'orateur, dans l'ancien Pnyx, tournait le visage du côté de l'Hymette : il avait, par conséquent, d'un côté Phalère, et de l'autre, mais en avant, l'Acropolis; pour montrer au peuple les Propylées, il eût étendu le bras gauche, ou passé devant lui sa main droite.

L'enceinte horizontale du vieux Pnyx est loin d'être aussi étendue que celle du nouveau; et cependant elle eût pu suffire aisément à une ville dont la population, partagée en citoyens libres et en esclaves, n'aurait pas fourni plus de quatre mille citoyens aux assemblées publiques. Les deux murs du nouveau Pnyx ont ensemble une longueur de plus de 150 mètres, et la largeur de la place est proportionnée. L'enceinte triangulaire du vieux Pnyx ne s'étend guère en longueur au delà de cinquante mètres, et sa plus grande largeur est d'environ quarante.

Une place de cette étendue suffisait certainement à l'assemblée publique d'Athènes, puisque les citoyens s'y tenaient debout et n'occupaient, par conséquent, qu'un espace fort resserré. On est donc conduit naturellement à chercher les motifs pour lesquels

l'ancien Pnyx fut abandonné, et les comices d'Athènes transportés plus bas, sur la même colline. Jusqu'à l'époque où écrivait Thucydide, c'est-à-dire dans un temps où l'assemblée n'était guère moins nombreuse qu'elle ne le fut sous les trente tyrans, les citoyens ne s'étaient pas réunis au delà de cinq mille¹. Si donc on changea le lieu des délibérations publiques, ce ne fut point parce que l'ancien Pnyx était devenu trop étroit. Peut-être n'avait-il plus assez de majesté pour être en harmonie avec la splendeur de la ville de Périclès; peut-être le goût des Athéniens était-il blessé, lorsque, du pied d'une tribune taillée grossièrement et suivant l'antique simplicité, il apercevait les nouveaux Propylées et le nouveau Parthénon, où la richesse des couleurs relevait encore la beauté de l'architecture. Cependant, nous devons considérer que ce ne fut point le peuple d'Athènes qui fit ce changement, mais les trente tyrans, peu jaloux de mettre à l'aise une multitude, à leur gré, trop turbulente, et de l'attirer aux assemblées publiques.

D'ailleurs la disposition des lieux est d'accord avec le texte de Plutarque : « Ainsi, dit-il, cette tribune du Pnyx, disposée de manière que de là l'on aperçût la mer, les trente tyrans la tournèrent plus tard du côté de la terre : ils pensaient que la puissance maritime engendrait la démocratie, et que l'agriculture était moins inquiétante pour l'oligarchie². » On pourrait dire, comme paraît le penser M. Leake, que le fait cité par Plutarque ressemble à ces traditions qui se perpétuent dans le peuple et n'ont souvent aucune cause légitime. Mais une tradition de cette nature eût été démentie à toute heure par les lieux eux-mêmes, que le peuple athénien avait sans cesse sous les yeux, ou, pour mieux dire, une telle tradition n'a jamais pu s'établir. L'habile antiquaire, si exact partout ailleurs, n'a point considéré assez attentivement les lieux, puisqu'il n'a dit quelques mots du vieux Pnyx que d'après les auteurs anciens, dont le texte ne pouvait même s'accorder avec son hypothèse, et n'a décrit aucune portion de l'espace compris entre la nouvelle tribune et les anciens

¹ Thucyd. VIII, 72.

² Διὸ καὶ τὸ βῆμα τὸ ἐν Πνυκί, πεποιημένον ὥστε ἀποβλέπειν πρὸς τὴν Θάλατταν ὕστερον οἱ Τριάκοντα πρὸς τὴν χώραν ἀπέστρεψαν, οἰόμενοι τὴν μὲν κατὰ Θάλατταν ἀρχὴν γένεσιν εἶναι δημοκρατίας, ὀλιγαρχίᾳ δὲ ἥτιον δυσχεραίνειν τοὺς γεωργοὺς αὐτάς. (Plut. Themist. XIX)

murs de la ville. Il fallait décrire ce qui est contenu dans cet espace : la disposition des lieux est trop frappante pour ne pas mériter de fixer l'attention, et enfin il faut bien dire ce que c'est que cette tribune qui s'élève à l'extrémité de la place, qui se distingue si bien sur la colline et qui la domine tout entière. De là, l'orateur voyait la mer de Phalère; et le rocher taillé à pic est assez bas dans une grande partie de son étendue, pour que, sans se mouvoir, le plus grand nombre des citoyens pût admirer et ses vaisseaux remplissant les trois ports ou voguant vers les riches îles de la mer Égée, et les flots de Salamine, où l'Athénien Thémistocle avait naguère sauvé la Grèce¹. Il est vrai d'ailleurs, comme le remarque M. Leake, que du nouveau Pnyx on n'aperçoit aucun de ces objets, et qu'en cela le texte de Plutarque est très-clairement commenté par la configuration des lieux. Nous avons aussi entendu émettre cette opinion, que, de l'ancien Pnyx, on ne voyait sans doute pas la mer, puisque dans le texte d'Eschine se trouve seulement le mot *μεμνήσθαι* (se souvenir) en parlant de Salamine. Il semble qu'ainsi l'on oppose victorieusement les deux textes l'un à l'autre; mais si Eschine dit que les orateurs invitaient le peuple à se souvenir du combat de Salamine (*τῆς ἐν Σαλαμῖνι ναυμαχίας*), il faut remarquer aussi que ces orateurs vivaient au temps de Philippe de Macédoine, et parlaient dans le nouveau Pnyx, d'où l'on ne peut voir en effet le théâtre de la bataille.

Il est vrai, Plutarque ne parle explicitement que d'un changement d'orientation dans la tribune du Pnyx et non de la construction d'un Pnyx nouveau. Mais il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur les lieux pour se convaincre que la grande tribune, adossée aux rochers dont elle fait partie, ainsi que ses degrés et sa large estrade, n'a jamais eu une direction différente de celle qu'elle a aujourd'hui. Dira-t-on que c'était une autre tribune élevée à droite ou à gauche sur la même place? Mais alors ce n'est plus changer la direction d'une tribune, c'est en réalité construire un autre Pnyx. D'ailleurs, dans cette hypothèse, pourquoi eût-on donné à la place publique la courbure qu'elle a aujourd'hui et qui eût été aussi mal entendue qu'elle est favorable à la voix

¹ *Ἀνίσταμενοι δὲ οἱ ῥήτορες ἀποβλέπειν εἰς τὰ Προπύλαια τῆς Ἀκροπόλεως ἐκέλευον ἡμᾶς, καὶ τῆς ἐν Σαλαμῖνι πρὸς τὸν Πέρσῃν ναυμαχίας μεμνήσθαι.* (Æschines, de F. leg. p. xxv, 3; éd. Reiske.)

d'un orateur parlant de la grande tribune ¹⁾ Enfin, cette tribune elle-même n'est point rapportée, mais elle fait partie de la montagne: comment donc, et dans quel but eût-on laissé au milieu de la section verticalerocher dont elle eût été formée depuis? Ajoutons cette dernière raison, que la tribune actuelle n'a pu être à aucune époque plus haute qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que jamais, quelle qu'en ait été l'orientation, on n'a pu de là apercevoir la mer du Pirée: en effet, les degrés actuels, taillés dans le même rocher, ainsi que l'estrade sur laquelle elle est placée, s'élèvent jusqu'à sa partie supérieure, qui forme en quelque sorte la dernière marche. Pour arriver à une hauteur d'où l'on pût voir la mer, il eût fallu que l'escalier à droite et à gauche se continuât au moins de trois degrés; mais alors la surface supérieure eût été sans contredit trop étroite et incompatible avec l'action et les mouvements de l'orateur.

Ainsi donc, que l'on considère comme une erreur ou que l'on interprète le texte de Plutarque de manière à l'opposer à celui d'Eschine, il en résulte des conséquences ou contradictoires entre elles, ou qui ne peuvent s'accorder avec la disposition des lieux. Il est à la fois plus simple et plus naturel de prendre les textes comme ils sont, et de voir si les restes des monuments les confirment ou les contredisent. Or, ces textes s'accordent entre eux, et s'expliquent sans effort en présence de ces lieux. L'ancienne tribune s'élevait sur le plateau de la colline et n'était dominée par aucun objet: l'orateur indiquait les Propylées au peuple, qui, pour les apercevoir, devait seulement tourner la tête; montrant ensuite la mer du Pirée, et les golfes et les îles, en présence de ce glorieux théâtre il s'écriait: « Souvenez-vous du combat de Salamine! » Rien n'était plus propre à échauffer l'âme des Athéniens que de telles paroles prononcées dans un tel lieu et, pour ainsi dire, sur le champ de bataille. Cachez ces rivages: combien la

¹⁾ Nous devons relever ici une erreur de fait commise par M. Leake. « To be heard, dit-il, by the auditors from the pulpit of the Pnyx must indeed have required the ut most exertion of the orator; we cannot wonder, therefore, that Demosthenes found it necessary to strengthen his voice, in order to qualify himself for speaking in the Pnyx. » — En réalité, une personne parlant sans efforts de la tribune du Pnyx est entendue distinctement de tous les points de la place. Démosthène à Phalère se préparait contre le tumulte populaire, et M. Leake ne l'ignorait pas.

parole de l'orateur a perdu de sa puissance! C'est ainsi que dans d'autres lieux et avec d'autres pensées, pour animer le courage de ses soldats, Germanicus visitait avec eux la forêt sauvage où gisaient les ossements des légions de Varus.

Quant à l'époque où fut construit le nouveau Pnyx et où l'ancien fut abandonné, elle est donnée par le texte de Plutarque, qui attribue aux trente tyrans le déplacement de la tribune. Quand ce texte n'existerait pas, l'œil de l'artiste découvrirait la solution du problème tout aussi clairement que l'antiquaire, et trouverait, dans ce mélange si bien entendu de la grandeur et de l'élégance, les caractères propres des ouvrages du siècle de Périclès : il verrait la grandeur dans l'unité de l'ensemble et la simplicité du dessin, l'élégance dans la gracieuse disposition des degrés en étages inégaux et en retraite les uns par rapport aux autres; l'une et l'autre à la fois dans les belles courbes du sol qui s'abaisse jusqu'à la puissante muraille qui le soutient vers le bas, et se relève mollement sur les deux côtés. Rien de pareil dans l'ancien Pnyx : il est fait suivant l'antique simplicité, sans luxe, sans élégance : le rocher est taillé en ligne droite, la place est horizontale, la tribune est comme ébauchée ; enfin, nous retrouvons ici ces deux classes de monuments qui marquent deux époques de l'histoire d'Athènes, les monuments primitifs et les monuments reconstruits : le vieux Pnyx convient au vieux Parthénon et aux premiers Propylées ; le nouveau Pnyx s'accorde avec le Parthénon de Phidias et les Propylées de Mnésiclès. De ces deux ordres de monuments, les uns sont plus petits et plus grossiers ; les autres, portant tous les caractères de la perfection, ont fait de la ville de Périclès une ville nouvelle, qui n'eut jamais son égale dans le monde.

ÉMILE BURNOUF,

Membre de l'École française d'Athènes.

LES PROPYLÉES.

Au mois d'août 1656, la foudre tomba sur l'Acropole d'Athènes pendant le siège qu'elle soutenait contre les Vénitiens, et fit sauter les Propylées, convertis par les Turks en magasin à poudre,

Les barbares ne gémirent que sur leur citadelle ouverte et leur arsenal détruit. Quant à l'œuvre de Mnésciclès, monument unique entre ceux que l'antiquité avait sauvés jusqu'alors, le nom même et l'existence leur en étaient à peu près inconnus. L'aga Jousouf habitait sur la principale colonnade une baraque de terre et de bois, et le reste du magnifique édifice disparaissait presque tout entier sous d'autres constructions grossières. La nature, aidée de l'imprudence des hommes, détruisit en un moment ces misérables demeures et le chef-d'œuvre d'architecture qu'elles recouvraient.

Ce qui reste des Propylées suffit encore pour que l'on en puisse comprendre l'usage et imaginer la magnificence. L'Acropole d'Athènes, formée d'un rocher escarpé de toutes parts, était entourée de murailles bâties sur le précipice, et accessible d'un seul côté. Ces murs dessinaient comme un ovale allongé dans la direction de l'est à l'ouest, et le chemin qui conduisait à la citadelle, après avoir tourné sur la pente de la colline, aboutissait à l'extrémité occidentale de la plate-forme, en vue du Pnyx et vis-à-vis du rocher de l'Aréopage. C'est là que s'élèvent les Propylées. Sur un sol incliné furent établies des substructions recouvertes de larges dalles de marbre blanc et présentant la forme d'un carré avec des ailes en saillie à droite et à gauche. Le carré principal fut fermé des deux côtés par deux murs de marbre parallèles, et divisé en deux parties inégales par un troisième mur transversal percé de cinq portes. La porte centrale est la plus grande; et, vues d'un seul coup d'œil, ces cinq entrées de la citadelle, décroissant à droite et à gauche, forment un ensemble harmonieux. Sous la porte du milieu passe le chemin en pente dont nous avons parlé, le seul par lequel il fût possible de pénétrer dans la forteresse. Il divise en deux parties symétriques la salle antérieure des Propylées et dessine ainsi deux vestibules sous un même toit. L'ensemble de ces deux vestibules formait une sorte de portique couvert, avec six grandes colonnes doriques sur la façade et une allée de six colonnes ioniques à l'intérieur. Celui qui, suivant le chemin de la citadelle, passait entre les colonnes de la façade et les six colonnes de l'ordre ionique, et franchissait la porte principale, se trouvait alors dans un nouveau portique, divisé en deux vestibules comme le portique antérieur, ayant comme lui, à la façade, un rang de six colonnes doriques, mais sans ordre ionique à l'intérieur. Au dehors, les deux ailes avançaient

sur la droite et sur la gauche, et rejetaient vers le fond la colonnade dorique des Propylées. L'une et l'autre étaient ornées, sur la façade interne, d'une ordonnance de trois colonnes doriques. L'aile gauche, qui porta le nom de *Pinacothèque*, était composée d'un vestibule et d'une salle intérieure, dans laquelle on pénétrait par une porte flanquée de deux fenêtres. L'aile droite n'était qu'une simple galerie fermée de trois côtés et ornée d'un ordre de trois colonnes doriques regardant l'ordre correspondant de l'aile gauche¹.

Tel était l'ensemble des Propylées d'Athènes. Avant l'explosion de 1656, l'aile droite avait déjà disparu sous l'énorme tour vénitienne qui la couvre. Après l'orage, les frontons de la Pinacothèque et du corps principal n'existaient plus; les poutres de marbre pentélique qui s'élançaient d'une colonne à l'autre gisaient à terre, rompues ou mutilées; les chapiteaux et le haut des colonnes avaient disparu sous les débris, et quand l'orage eut été oublié ou la terreur dissipée, les Turks, insoucians, relevèrent les ruines de leurs maisons et cachèrent de nouveau, sous la boue desséchée, les marbres éclatants de Mnésiclès. L'aile gauche fut mieux respectée du temps et des barbares; l'élégante colonnade de la Pinacothèque n'a pas souffert : à peine quelques parties de colonnes, posées les unes sur les autres et polies avec toute la perfection antique, ont-elles cédé à l'effort des siècles et aux coups de canon qui, plus d'une fois, ont ébranlé tous ces monuments. Enfin, le retour de la liberté a marqué pour les arts de la Grèce une ère nouvelle : pendant que le zèle du peuple grec et l'amour éclairé de l'Europe pour la belle antiquité relevaient des colonnes au temple de Minerve, ou en consolidaient les murs chancelants, on rejetait aussi dans la plaine les terres et les mesures qui couvraient les Propylées, et si la Pinacothèque ne contient plus les tableaux de Zeuxis et de Polygnote, elle sert du moins de refuge à ses propres débris.

La disposition générale de ce triple monument avait été appropriée à l'usage auquel on le destinait. La nature, par une distribution singulière des montagnes, a donné au sol de la Grèce une

¹ Une porte au fond de cette galerie s'ouvrait sur une petite plate-forme avancée où se trouvent les restes d'un autel. En 1835, des fouilles faites sous la direction de M. Pittakis découvrirent cet espace étroit contigu à la plate-forme du petit temple de la Victoire et rejeté hors de l'enceinte de l'Acropolis par le mur cyclopéen encore existant.

configuration toute particulière, et qui ne se rencontre pas ailleurs. Formée dans les dernières révolutions du globe, cette petite contrée, d'une date plus récente que les grands continents du reste du monde, ne leur ressemble non plus ni par ses divisions intérieures, ni par la figure qu'elle dessine au milieu des mers : comme si, dans cette partie de la sphère, les couches solides eussent été plus également faibles que dans les régions environnantes des trois continents, il s'est soulevé de toutes parts des montagnes accumulées les unes à côté des autres, et plus hautes que ne semblerait d'abord le comporter la petite étendue du pays. Par suite de cette production soudaine et presque volcanique de la contrée, les montagnes, comme en Italie le Vésuve ou le Monte-Nuovo, au lieu de s'étendre à leur base dans de vastes plaines et de former quelqu'un de ces grands bassins dont l'Asie et l'Amérique nous fournissent des exemples, ont pris des pentes rapides et ont, en quelque sorte, posé leur pied dans la mer. Si l'on en excepte la chaîne du Pinde, par laquelle elle se rattache aux continents du Nord, la Grèce est composée de montagnes isolées les unes des autres et peu inégales en hauteur : sans parler des îles de la mer Égée et des îles Ioniennes, qui d'ordinaire présentent une forme et une composition géologique souvent reproduites sur le continent, et sont comme des montagnes de la Grèce égarées au milieu des eaux. Au fond de chacun des golfes du Péloponnèse et de l'Helles, s'étend une petite plaine de quelques lieues de profondeur, peu élevée au-dessus du niveau de la mer, et comprise dans une enceinte de montagnes grandioses; sur cette plaine unie, s'élèvent une ou plusieurs collines de composition analogue aux montagnes d'alentour, et presque toujours surmontées d'un amas de rochers calcaires aplanis à leur sommet. Comme dans nos contrées, les seigneurs féodaux construisirent leurs châteaux forts sur les lieux escarpés, les anciens habitants de la Grèce d'une même famille ou d'une même tribu s'établirent sur ces rochers stériles avec leurs dieux et leurs richesses, et donnèrent le nom de cité, πόλις, à leur commune habitation; une muraille sur le précipice en ferma l'enceinte. Plus tard, la ville se répandit alentour, descendit vers la plaine, et de ce moment le rocher prit le nom de Ville haute ou d'Acropolis. Là où plusieurs acropoles se rencontrèrent dans la même plaine, la tribu la plus puissante absorba la plus faible, jusqu'à ce que, maîtresse de tout le pays, elle songeât à

franchir les montagnes qui l'entouraient, et à s'emparer des plaines voisines. C'est ainsi qu'Argos ruina Mycènes et Tirynthe, que rien ne séparait d'elle ; les Athéniens tournèrent l'Hymette et s'étendirent jusqu'à la mer d'Eubée ; l'acropole d'Éleusis eut à soutenir tour à tour les assauts d'Athènes et de Mégares ; Messène subit le joug de Sparte ; Platées, malgré les dieux et la foi jurée, n'eut point de plus grands ennemis que les Thébains. Toute l'histoire ancienne nous démontre que chacune des acropoles de la Grèce doit être considérée comme une ville, que l'enceinte de l'acropole est l'enceinte de la ville primitive, et que les propylées sont la porte principale ouverte dans ses murailles. A Athènes, comme l'Acropolis est escarpée de toutes parts et n'offre qu'un seul point accessible, les habitants durent porter toute leur attention de ce côté et disposer l'entrée de telle manière, que, d'un accès facile en temps de paix, elle fût aisée à défendre en temps de guerre. L'ennemi qui monte, après avoir eu à sa gauche les rochers à pic, tourne subitement pour passer sous le temple de la Victoire-sans-ailes, et laisse à découvert son flanc droit, que ne protège pas le bouclier ; à son approche, il est reçu par les traits et les projectiles lancés de droite et de gauche par les soldats postés sous les colonnes de la Pinacothèque et de l'autre galerie. Force-t-il ce premier pas, il lui faut alors s'engager dans le corps principal des Propylées, et soutenir dans le chemin creux de la double colonnade ionique une lutte inégale où il se voit attaqué sur les deux flancs ; là, cinq colonnes de soldats s'offrent à lui, tandis que le corps principal lui ferme le passage de la grande porte et a sur lui l'avantage d'un sol incliné ; par les quatre ouvertures latérales les défenseurs de la citadelle peuvent entrer dans les deux ailes des Propylées, y remplacer leurs morts et renouveler sans fin le combat. Maître des portes, l'ennemi aura encore à combattre sur la plate-forme de la citadelle, et à prendre un ordre de bataille en face d'une armée prête à le recevoir.

L'existence des Propylées d'Athènes n'est point un fait isolé dans la Grèce ancienne : il y en avait de semblables à Éleusis, construits dans les mêmes proportions, sur le même plan et avec la même richesse que ceux d'Athènes. A Mégares, à Corinthe, à Argos, partout où se trouvait une acropolis entourée de remparts, la porte principale était défendue par des plates-formes avancées où l'on plaçait des soldats, et qui portaient le nom de propylées ;

à Mycènes même, détruite dans la période qui suivit la guerre de Troie, l'entrée principale de la ville haute était environnée d'ouvrages militaires; et la porte des Lions, devant laquelle s'ouvre encore un chemin borné à gauche par des roches à pic, et à droite par une forte muraille, n'est peut-être que la porte d'antiques propylées. Quoi qu'il en soit, ce qui doit le plus attirer notre attention, c'est le luxe avec lequel on décorait ces ouvrages militaires, destinés, par leur position, à être souvent comme un champ de bataille. Aujourd'hui l'on accuserait à bon droit de manquer de sens un État qui exposerait aux bombes et aux boulets ennemis de fragiles colonnades et des murs de marbre poli; les Propylées d'Athènes n'ont pas résisté au canon des Turks et des Vénitiens; plus d'un boulet s'est venu briser contre les murailles adossées au rocher, mais plus d'un aussi, frappant dans les cannelures des colonnes ou sur les murs de la Pinacothèque, a fait voler en éclats ces marbres précieux. Il est vrai, les moyens de destruction ne manquaient pas aux anciens: témoin ce siège de Platées, décrit par Thucydide, où, élevant muraille contre muraille, les Thébains lancèrent des faisceaux de bois embrasés dans la citadelle qui résistait à leurs coups. Mais les machines de guerre n'étaient ni puissantes, ni variées, au temps de Périclès, et d'ordinaire l'on n'abattait les murailles qu'après les avoir escaladées. D'ailleurs, ces machines n'agissaient pas à distance comme le canon; la catapulte, inventée plus tard, lançait des dards ou des pierres, et n'avait de force que contre les hommes; pour le bélier, il fallait l'approcher des murailles et l'établir de niveau sur le sol. Les Propylées, par leur position seule, n'avaient à redouter aucune de ces machines: aussi voyons-nous qu'ils ont résisté aux efforts des armes comme à ceux des siècles, et qu'il a fallu pour les détruire la force de la poudre, aidée de la foudre du ciel.

Ce monument pouvait donc être décoré avec tout le luxe de l'architecture et de la peinture antiques; il pouvait recevoir dans son enceinte des objets précieux et fragiles, comme des statues et des tableaux, sans avoir à redouter l'attaque des ennemis. Et c'est ainsi que, malhabiles à détruire, peut-être aussi peu désireux d'anéantir de belles choses, les anciens Grecs purent donner, même à leurs ouvrages militaires, cette beauté et cette grâce, qu'ils recherchaient surtout dans les temples des dieux.

On voit, par ce qui précède, que les Propylées sont un monu-

ment de l'architecture civile des Athéniens. Il est d'autant plus important de le remarquer, que d'habiles antiquaires ont avancé sur ce sujet une opinion que nous considérons comme erronée. M. Leake, qui a composé sur Athènes un savant ouvrage, où l'exactitude des descriptions n'est égalée que par la sage et ingénieuse critique des textes, pense que les Propylées d'Athènes portent à la fois les caractères de l'architecture civile et de l'architecture religieuse; il n'appuie pas son opinion sur l'étude du monument, mais sur cette idée que, l'Acropolis étant à la fois un poste militaire et un grand sanctuaire de la Divinité, les Propylées, qui en étaient comme le vestibule, devaient présenter à la fois ces deux caractères. Quand il s'agit de l'antiquité, il est nécessaire de n'apporter dans son étude aucune idée préconçue : car notre façon de penser n'est pas celle des anciens, et nous ne parlons pas des arts comme ils en parlaient. Au siècle où furent construits les Propylées, la philosophie, il est vrai, n'était pas en arrière des autres connaissances, et, comme la poésie et l'éloquence, elle avait déjà eu ses grands hommes; mais si les architectes du temps de Périclès étaient en même temps des philosophes, il est à croire que ce qu'ils connaissaient de cette science servait plutôt à épurer leur goût qu'à leur fournir des théories touchant la nature et les caractères du beau; Platon lui-même, le plus sublime des philosophes anciens, et qui n'écrivit ses meilleurs dialogues que quelques années après la reconstruction des grands monuments d'Athènes, Platon n'a laissé aucun écrit qui ressemble à un traité sur le beau dans les ouvrages de l'art : il avait cependant, plus qu'aucun homme ne l'a eu depuis, le sentiment et l'amour de la beauté, lui qui faisait consister le souverain bonheur dans le spectacle de la beauté parfaite; mais connaissant combien il est difficile de dire en quoi consiste la beauté d'un objet, il arrivait à ce résultat, que c'est par la beauté que les belles choses sont belles. C'est dans cette formule, profonde sans aucun doute, mais bien éloignée de toute analyse, que se résume tout ce que les anciens Grecs connaissaient de l'*esthétique*. Il est donc peu vraisemblable que Phidias ou Ictinus, avant de construire le Parthénon, aient pris d'abord la résolution de donner à leur œuvre le caractère religieux, et que Mnésiclès, au contraire, ait voulu réunir dans les Propylées le caractère civil et le caractère religieux à la fois. Il y avait moins de métaphysique et plus d'inspiration dans l'art des anciens : la nature était leur guide;

et c'est nous qui, faisant un retour sur notre admiration, essayons de nous l'expliquer à nous-mêmes, et de découvrir dans leurs ouvrages les causes qui nous les font paraître beaux.

Ce n'est pas que les artistes de l'ancienne Grèce n'eussent de leur art une connaissance exacte et profonde. Depuis les premiers essais de construction connus sous le nom de murs cyclopéens, jusqu'au mur de la Pinacothèque, il est facile de suivre les diverses transformations que l'art de bâtir a subies, comme il est facile aussi de reconnaître les perfectionnements successifs qu'ont reçus dans leurs formes les colonnes, les entablements, les frises, les portes mêmes des édifices publics de la Grèce depuis le temps des Atrides, jusqu'au siècle de Périclès. L'effet était calculé à l'avance pour les moindres ornements, où la délicatesse du travail égalait celle des statues et des vases ciselés. Mais de cette recherche dans les détails, de ce goût difficile qui ne souffrait aucune imperfection, à l'analyse philosophique, à l'abstraction qui découvre dans un grand ouvrage un caractère purement idéal, il y a sans doute un abîme. Autant le besoin de la beauté et de la grâce dans les ouvrages de l'art était puissant chez les artistes de la Grèce, autant les théories dont nous parlons semblent éloignées du génie antique. Nous donc qui venons les derniers et qui faisons la *science de l'art*, comme, après Périclès et Démosthènes, on tira la rhétorique de l'éloquence, bien loin de prêter aux anciens des idées nées de nos jours, nous devons d'abord considérer leurs œuvres, les usages au milieu desquels ils vivaient, la nature qui les inspirait.

Or, quand nous comparons les Propylées d'Athènes à un temple antique, nous ne pouvons trouver entre ces deux choses aucune ressemblance. Ce qui constitue le temple grec, c'est avant tout le *naos*, c'est-à-dire la salle fermée, souvent inaccessible au vulgaire, où se trouve la statue du dieu ou de la déesse. Dans les Propylées, il n'y a rien qui ressemble au *naos*, puisque le bâtiment principal se compose d'un simple mur percé de cinq portes, avec une colonnade devant et derrière. Le temple, sanctuaire de la divinité, n'est point ouvert au premier venu; les prêtres seuls, et quelquefois les magistrats, ont le droit d'y pénétrer. Au contraire, sous la grande porte des Propylées passent, non-seulement les hommes à pied, mais les cavaliers et les chars; l'aile droite forme une simple galerie ouverte du côté du chemin et livrée aux soldats et aux

citoyens ; la Pinacothèque, ou l'autre aile du monument, qui, composée d'un portique et d'une salle fermée, a peut-être quelque ressemblance avec un temple, est une galerie de tableaux et n'est sous la protection d'aucune divinité. Ainsi donc, dans la disposition générale du monument il n'y a rien qui rappelle les temples des dieux. De plus, les diverses parties du temple se rapportaient toujours au sujet principal, et si la statue de la divinité ne pouvait être vue, des sculptures placées à l'extérieur retraçaient du moins aux yeux du peuple ses bienfaits ou sa puissance : c'est ainsi que, sans sortir d'Athènes, nous voyons encore le Parthénon, le temple de Thésée, celui de la Victoire, ornés de bas-reliefs dont le sens était aisément compris de tous. Il n'y a rien de tel aux Propylées : tous les ordres extérieurs des colonnes y sont doriques, et, des nombreuses métopes qui les surmontent, aucune n'avait reçu de sculptures. Enfin, les anciens n'avaient pas comme nous un dieu unique dont la nature, bien connue des uns, mal démêlée par les autres, pût se prêter à toutes les intelligences et suffire à ce vague besoin que nous nommons aujourd'hui le sentiment religieux, et qui est fort éloigné de la religion : ce serait mal connaître le génie grec que de lui prêter ces idées indécises et ces fantômes d'une raison qui se cherche elle-même. Dans l'ancienne Grèce, toute chose a sa forme, sa nature et ses attributs bien définis : ce n'est pas à Dieu que l'on croit, c'est à Jupiter, à Minerve, à Vénus. Celui qui n'admet pas les dieux et les déesses, quelque religieux qu'il soit d'ailleurs, celui-là ne croit pas à la divinité, et le grand crime dont on accuse Socrate, c'est de ne pas admettre la religion de son pays. Il ne faut donc point dire que les Propylées ont un caractère religieux ; car on demandera aussitôt quel est le dieu ou la déesse qui habite les Propylées¹.

¹ Il y avait un autel appartenant aux Propylées et que les fouilles de 1835, trop tôt interrompues, ont découvert ; mais il était hors du monument, et fut élevé pour une cause tout accidentelle. « Celui des ouvriers qui montrait le plus de diligence et d'activité, se trouvant au haut de l'édifice, glissa et tomba à terre ; la chute fut si terrible que les médecins jugèrent la guérison du blessé impossible. Périclès était douloureusement affecté ; mais la déesse (Minerve) lui apparut en songe, lui enseigna un remède qu'il employa, et qui apporta à l'homme une guérison prompte et facile. C'est pour cela que Périclès fit couler en bronze la statue de Minerve-Hygie, qu'il plaça dans l'Acropole auprès de l'autel qui s'y trouvait, dit-on, auparavant. » (Plut. *Péric.* XIII, trad. de M. Pierrou.)

Telles sont les raisons particulières ¹ par lesquelles on peut se convaincre que ce monument n'est point un édifice sacré, et que, pour renfermer des temples et des autels, l'Acropolis n'en est pas moins une citadelle, dont les Propylées sont la porte et comme le bastion principal. Pour ceux qui ont vu la Grèce et considéré en artistes ce merveilleux pays, il y a d'autres raisons encore, plus générales et plus convaincantes peut-être, quoique moins sensibles et plus difficiles à saisir.

De toutes les idées auxquelles atteint la raison humaine, celle peut-être qui doit le plus aux choses du dehors est l'idée du beau. Le bien, dont on a souvent dit que le beau est l'éclat, et duquel il est vrai de dire qu'il se distingue d'une façon encore plus éclatante, le bien se rencontre principalement dans les actions des êtres libres, et la conscience de l'homme suffit à nous en donner la première idée; on peut en dire autant du vrai, puisqu'il n'est que dans les jugements, c'est-à-dire dans les actes de l'intelligence. La beauté, au contraire, a reçu en partage d'être à la fois le plus éclatant caractère des choses et l'objet le plus aimable que renferme le monde. Il est vrai, la raison, en concevant l'idée de l'être parfait, reconnaît qu'il est aussi le beau par excellence, et c'est par elle seule que nous nous formons une idée telle quelle de la souveraine beauté. Mais notre esprit, qui n'a pas la puissance de créer des idées, non plus que notre volonté de créer des êtres, va s'élevant par degrés de la beauté des corps à celle des actions et des pensées, jusqu'à ce que, par un dernier effort de la raison, il entrevoie la beauté souveraine, qui n'appartient qu'à Dieu.

C'est en Grèce, on le sait, c'est au temps de Périclès, à l'époque où l'on reconstruisait tous les monuments d'Athènes avec des formes nouvelles et mieux assorties, que Platon exposait cette doc-

¹ Une inscription (n° 89 du Répertoire de M. Rangavi) trouvée dans la Pinacothèque constate que les frais des Propylées étaient payés par les Hellénotamies, et étaient par conséquent à la charge du trésor civil. Le Parthénon, au contraire, et tous les édifices sacrés, avaient leur trésor, d'où l'on tirait les fonds nécessaires à leur construction et à leur réparation. Ce seul fait prouve donc que le vestibule de la citadelle était considéré par les Grecs eux-mêmes comme n'étant pas un monument religieux; car si l'État payait la construction des Propylées, ce n'est pas que le trésor sacré n'y pût suffire, puisqu'à la même époque, les finances étant épuisées, la république fit plusieurs fois des emprunts à ce trésor avec promesse de restitution.

trine, vraie de nos jours comme elle l'était alors. Si tel est l'ordre de nos idées et la conduite de notre intelligence, que, des belles formes dont la nature est parée, nous prenions occasion d'en concevoir d'autres plus belles encore, il doit arriver que l'artiste conçoit son œuvre à l'image de la nature et lui donne un genre de beauté conforme à celle du pays qu'il habite. En ce sens, il est vrai de dire que l'art est fait à l'imitation de la nature, comme il est vrai de dire, pour une raison contraire, que l'art s'éloigne de la nature et prend son idéal dans la raison, c'est-à-dire dans l'idée même de Dieu. Les artistes de l'ancienne Grèce, plus heureux que les nôtres, puisque arrivant les premiers, et ne trouvant point de modèles dans un art antérieur, ils jouissaient du privilège de l'originalité, ont dû s'inspirer de leur propre pays et reproduire dans leurs ouvrages les grands caractères de sa nature. Nous avons dit ailleurs ¹ comment la lumière brillante et colorée de la Grèce poussa les anciens à peindre leurs temples, tandis que, à nos yeux, les formes délicates et l'éclat du marbre paraissaient d'abord plus propres à exprimer la beauté. Il est également nécessaire de sentir tout ce qu'il y a d'art dans la disposition de ce pays, d'y observer l'ordre des phénomènes naturels, de voir sous quels aspects s'y présentent aux yeux les lois universelles de la nature, simples en elles-mêmes et égales pour le monde entier, mais si différentes dans leurs effets suivant les lieux, les années, les saisons. Or, un des caractères les plus frappants du climat de la Grèce, c'est que tous les phénomènes naturels y sont clairs, précis, détachés, et comme isolés les uns des autres : le soleil est encore loin sous l'horizon de l'Attique, lorsqu'une lueur blanche apparaît entre le Pentélique et l'Hymette; elle s'étend, et à sa suite les rayons de l'astre, pénétrant dans les profondeurs de l'air, y dessinent un arc irisé qui s'élève par degrés en s'agrandissant, et va se reposer sur les rivages lointains du Péloponnèse, à l'extrémité opposée de l'horizon. A ce moment, le soleil dore les sommets du Parnès et de Salamine; il monte, l'ombre des montagnes diminue et en peu de temps la plaine entière est embrasée. Cet ordre constant se retrouve dans tous les autres phénomènes naturels, et les offre à nos yeux avec une beauté simple, pure, toujours la même, et dont l'image se grave dans notre esprit comme un type auquel il ne

¹ *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} décembre 1847.

veut plus rien changer. Éclairés d'une lumière sans mélange, qui pénètre librement une atmosphère sans vapeurs, enveloppés d'un éther plus transparent que le ciel de nos climats, moins chargé de couleur que le ciel rouge de l'Égypte, les objets, même lointains, se distinguent nettement les uns des autres, et n'apportent à notre esprit que des images claires et démêlées. Un homme de génie né au milieu d'une telle nature, nourri et instruit par elle, s'il vient à composer une œuvre d'art, mettra sans doute en elle les mêmes qualités qu'il voit briller autour de lui. Des contrées froides et humides, où le soleil ne fait que raser la terre sans l'éclairer, où les objets, noircis par les lichens, ne se voient qu'au travers des ombres et inspirent l'effroi, que naîtra-t-il, sinon ces religions terribles du Nord, remplies de divinités au pouvoir mystérieux et presque toujours malfaisant, et de créations fantastiques aux formes vagues et mal définies d'où la grâce est absente? Rien n'est aussi contraire au génie antique que d'unir dans une seule création des caractères opposés ou sans relation entre eux. C'est donc mal comprendre la Grèce, où tout est clair et distinct, que d'attribuer à l'un de ses plus grands architectes cette pensée toute moderne d'avoir voulu donner le caractère religieux à un monument profane, ouvert à tous les citoyens, que la guerre pouvait souiller de sang, et qui ne devait avoir ni divinité, ni sacrifices.

Mais n'y a-t-il rien dans les Propylées qui nous puisse induire en erreur sur le caractère de leur architecture? Bien loin de là: de toutes les parties qui composent ce monument, il n'en est pas une qui ne se retrouve dans les temples grecs, et en particulier dans les monuments d'Athènes. Depuis les degrés, sur lesquels s'élèvent les ordonnances des colonnes, jusqu'aux antéfixes qui couronnaient les toits, on ne rencontre aucun détail qui ne fût au Parthénon, au temple de Thésée, à Phigalie, à Agrigente, à Pæstum, partout où les Grecs ont porté l'architecture dorique; mais comme, dans les tableaux, les corps des divers personnages sont composés des mêmes parties, quoique leurs expressions soient souvent opposées, et comme, avec la mer, des arbres et des montagnes, un peintre dessinera une nature horrible aussi bien qu'un site enchanté, le caractère des monuments dépend aussi de la disposition de leurs parties. C'est encore un des avantages de l'architecture grecque, et en particulier de l'architecture dorique, de n'admettre qu'un petit nombre d'éléments, et de pouvoir, sans

s'éloigner jamais de la simplicité et de la proportion, exprimer toutes les idées que peut exprimer cet art. Il est vrai que chez les Grecs cette qualité éminente n'appartenait pas en propre à l'architecture, mais qu'elle se rencontre dans les chefs-d'œuvre de tout genre de l'art antique. Les moyens qu'emploie la sculpture grecque ne sont pas moins simples que ceux de l'architecture; car, à vrai dire, la beauté des statues antiques réside moins dans l'analyse philosophique des passions humaines, qui donne à chaque trait du visage, à chacun des mouvements du corps, un sens précis et fortement marqué, que dans l'expression la plus générale et la plus simple à la fois des sentiments et des idées; aussi ne voyons-nous jamais les figures antiques perdre, en exprimant la colère ou le désespoir, cette régularité des traits, cette harmonie des mouvements, cette proportion dans les formes, qui font une partie de la beauté. L'art grec ressemble en quelque manière aux masques de la tragédie antique, qui, toujours les mêmes pendant toute la durée du drame, faisaient paraître les personnages comme autant de caractères aux prises les uns avec les autres, et, supprimant la variété et l'individu, mettaient à leur place ces types généraux que l'humanité reproduit partout et toujours. On peut dire qu'il en est ainsi de l'architecture. Avec un petit nombre d'éléments et des formes toujours analogues, elle donne à ses diverses productions des expressions variées et presque opposées les unes aux autres; ainsi, de ce que les mêmes parties se retrouvent à la fois au Parthénon et aux Propylées, nous ne concluons pas que ces deux monuments ont un caractère religieux: s'il en était autrement, il faudrait dire aussi que les Arènes de Vespasien, pour être composées des trois ordres grecs superposés, ont un caractère religieux, et que le palais de Rouen ou les châteaux gothiques des bords du Rhin sont des monuments du même caractère que l'église Saint-Ouen ou la cathédrale de Strasbourg. Ce qui est vrai, c'est que l'architecture civile des Grecs est très-différente de leur architecture religieuse: le Parthénon est un temple, et les Propylées sont l'entrée d'une citadelle. Le seul caractère peut-être qui se rencontre à la fois dans ces deux monuments, c'est que, à des degrés divers, ils sont tous deux d'une beauté supérieure: encore la beauté de l'un n'est point celle de l'autre, et en cela même, il y a entre eux plus de différence qu'entre l'Apollon du Belvédère et la Vénus de Milo.

Nous devons maintenant revenir à la description du monument dont nous n'avons donné en commençant qu'une légère esquisse. Il est difficile, à la vérité, et sans doute aussi hasardeux, de représenter par des paroles un ouvrage d'architecture, qu'il serait nécessaire d'avoir sous les yeux pour le bien comprendre; mais les formes générales et les éléments des édifices de la Grèce sont aujourd'hui si connus, que les paroles servent moins à les décrire qu'à en faire ressortir les caractères idéaux. Les Propylées sont avant tout un monument dorique, comme le Parthénon et le temple de Thésée à Athènes: cet ordre d'architecture était, comme nos lecteurs le savent, le plus en usage dans toute la Grèce et dans les colonies de l'Asie mineure, de la Sicile et de l'Italie méridionale: peut-être, plus capable que tout autre d'unir la simplicité et la grandeur, convenait-il mieux que tout autre au génie grec; l'ordre ionique était moins employé pour l'extérieur dans les grands ouvrages d'architecture, sans doute parce qu'exigeant plus d'ornements que le dorique, il était moins capable d'un grand effet; quant au corinthien, on peut dire qu'il est d'origine beaucoup plus moderne, et que, s'il a été connu au temps de Périclès, c'est plus tard seulement qu'il a pris les grandes proportions du temple de Jupiter Olympien, et a rivalisé avec les autres ordres. Le type de l'architecture grecque se trouve donc dans le dorique, et, dans deux genres différents, les principaux modèles de l'ordre dorique sont le Parthénon et les Propylées.

Le dorique religieux du Parthénon présente, dans la puissance de ses colonnes serrées et inclinées l'une vers l'autre, l'image de la durée éternelle, premier attribut de la divinité; le dorique profane des Propylées est conçu d'une tout autre manière: les six colonnes du corps principal sont séparées comme en deux groupes par le chemin de la citadelle, qui traverse l'édifice dans son milieu et tient la place d'une colonne; l'architrave n'était point pour cela interrompue, non plus que la série des triglyphes, et l'ensemble de cette façade était surmonté d'un fronton sans sculptures. Une disposition analogue se voit encore dans ce que l'on appelle la porte de l'Agora, monument dorique situé sur la place du marché de l'ancienne Athènes, dans cette partie de la ville moderne que les Turks ont nommée *bazar*. La porte principale des temples, haute et étroite, quoique plus large à la partie inférieure, n'occupait que l'intervalle de deux colonnes et ne produisait aucune

interruption dans le péristyle; les nécessités de l'ordre dorique avaient seulement exigé que les quatre colonnes d'angle fussent rapprochées du centre de l'édifice, et ce qui paraissait une difficulté insurmontable à Vitruve s'était tourné dans les temples grecs en une beauté nouvelle. La même nécessité se rencontra dans la construction des Propylées; il fallut donc que, tout en écartant l'une de l'autre les deux colonnes centrales de la façade, on rapprochât du centre les deux colonnes extrêmes. Mnésiclès fit sortir une grâce nouvelle de ces deux difficultés réunies : s'il avait porté à huit le nombre de ces colonnes, il y eût eu de chaque côté deux intervalles égaux, qui, rapprochés de la grande entrée du milieu et des deux petits intervalles extrêmes, auraient blessé ce sentiment de l'harmonie dont les Athéniens se montraient si jaloux : il les réduisit donc à six, et forma de la sorte cinq intervalles inégaux, celui du milieu plus grand que tous les autres, les deux extrêmes plus petits, et les deux intermédiaires d'une grandeur moyenne et proportionnée. Il en fut de même du péristyle postérieur, parallèle au premier, mais construit sur un terrain plus élevé : entre les deux et correspondant aux cinq entre-colonnements, s'ouvrent les cinq portes dont il a été parlé et qui vont en décroissant de grandeur à droite et à gauche. M. Quatremère de Quincy, qui n'avait pas vu les Propylées et qui ne les connaissait alors que par les auteurs anciens et par des mesures prises à la hâte, sous les yeux des Turks, a fait ressortir la beauté de ces ordonnances; la majesté et la force du dorique sans base s'unissent à une grâce singulière par l'écartement des colonnes et par l'habile disposition des deux façades, qui, vues l'une de l'autre à travers des portes inégales, forment avec elles une parfaite harmonie.

Nous ignorons quel était l'ordre intérieur de l'opisthodomé du Parthénon; bien que tout porte à croire qu'il était composé de quatre colonnes ioniques, on ne peut rien dire de conjectural sur le galbe même et les ornements de ces colonnes. Au milieu des orages, des explosions et des assauts qui ont dévasté l'Acropolis, l'ordre intérieur des Propylées a été sauvé; et ceux qui, sensibles à la beauté, attachent quelque prix aux œuvres du génie antique, doivent s'en réjouir, puisque, de toutes les ordonnances intérieures, l'ionique des Propylées peut être considéré comme le plus parfait. Nous ne pouvons décrire ici des colonnes; nous devons dire cependant que, n'étant séparées par aucun mur de l'ordre dorique,

de la façade, ces colonnes devaient unir à la grâce de leurs bases et de leurs volutes une simplicité en harmonie avec le reste de l'édifice : aussi l'architecte a-t-il réduit, autant qu'il était possible, les ornements du genre ionique. Non-seulement les volutes peuvent être formées de courbes multipliées, et offrir à la lumière des pleins et des vides où elle se brise et se réfléchit de mille manières, mais des ornements nombreux peuvent être sculptés au-dessous d'elle et s'étendre sur le fût de la colonne ; la base aussi n'a pas une forme tellement déterminée, que les artistes grecs, maîtres d'un art inventé par eux, ne pussent en varier les moulures au gré de leur imagination, et donner à l'élégance de cet ordre toute la simplicité ou toute la recherche qu'il leur plaisait. Mais leur première loi, au temps de Périclès, fut celle de la proportion dans les formes et du rapport harmonieux des parties avec l'ensemble. Autant on répandit d'ornements sur le double édifice ionique de Pandrose, voisin et contemporain du Parthénon, autant on montra de sobriété dans la décoration des Propylées : c'est que là, l'édifice entier comportait l'élégance, et devait, dans ses parties comme dans son ensemble, être une demeure agréable pour une déesse et une jeune fille ; ici, au contraire, la gravité du dorique extérieur, avec ses colonnes sans bases et ses chapiteaux privés de sculptures, n'eût pu s'accorder avec un intérieur trop chargé d'ornements.

La même harmonie dut se rencontrer entre les ailes des Propylées et le corps principal de l'édifice. Quoique la disposition du terrain et l'usage auquel on les destinait n'eussent pas permis de les faire égales entre elles, cependant les caractères de leur architecture étaient identiques, et c'est de la même manière qu'elles contribuaient à la beauté du monument. Le caractère le plus apparent de l'aile gauche, presque entièrement conservée, et connue sous le nom de Pinacothèque, se trouve dans la dimension de ses colonnes, plus petites d'un tiers que celles du corps principal. Au Parthénon, la colonnade intérieure du *naos* était formée de deux ordres doriques superposés et séparés par un entablement ; l'ordre supérieur était le plus petit, et n'avait en hauteur que la moitié de l'ordre inférieur. Bien que tout cet ensemble ait été détruit, on peut imaginer, cependant, l'effet qu'il devait produire : on conçoit aisément que dans une enceinte, non moins élevée que le péristyle extérieur du temple, mais plus étroite et beaucoup

moins longue, il était nécessaire de donner aux colonnes des proportions plus petites ; mais, dès lors, il fallait diviser la hauteur du monument et former deux ordres superposés : les proportions relatives de ces deux ordres n'étaient point déterminées par la nécessité du genre, mais il appartenait au génie de l'artiste de concevoir les plus belles et les mieux assorties. Nous devons craindre ici de raisonner après l'œuvre faite, et de vouloir prouver que, ainsi conçue, elle devait être belle, lorsque nous savons déjà qu'elle l'est en effet : on peut dire, cependant, que ces proportions, inusitées et presque répudiées de nos jours, sont plus belles que toutes les autres et plus conformes à la raison, puisque, plus petites, les colonnes supérieures auraient besoin d'être plus nombreuses, et que plusieurs d'entre elles sembleraient manquer d'appui ; plus grandes, au contraire, elles auraient leur base trop large, et paraîtraient écraser l'ordre qui les supporte.

Si nous entrons dans ces analyses, trop techniques peut-être, c'est que la beauté des ouvrages d'architecture repose plus que toute autre sur des raisons abstraites et pour ainsi dire géométriques, et plus que toute autre s'adresse au sens commun. D'ailleurs, l'architecture grecque, si simple dans les moyens qu'elle emploie, si accessible pour ainsi dire à toutes les imaginations, n'a pu atteindre à de si grands effets que par l'habile combinaison des formes, que par une science profonde, par un vif sentiment des proportions. Autrement, il est impossible de concevoir comment, avec des rapports tout différents d'écartement et de dimensions, les colonnades des Propylées produisent un effet égal à celui du Parthénon, et dans un genre différent réalisent peut-être une aussi grande beauté. On peut dire sans doute que la beauté des œuvres d'art réside principalement dans leur ensemble, et que, l'idée générale étant donnée, les diverses parties en découlent naturellement et d'une façon presque nécessaire ; de sorte que les types idéaux d'Apollon et de Vénus Victorieuse étant conçus, ces dieux sortent du marbre avec leurs formes déterminées et, sans être inférieurs en beauté l'un à l'autre, ne se ressemblent néanmoins dans aucune de leurs parties. Mais quand il en serait ainsi, il n'en est point de l'architecture comme de la plastique : les formes que reproduit le sculpteur ont un premier modèle dans le corps de l'homme et de la femme, et si l'idée du beau lui vient de plus haut, elle lui sert plutôt à corriger les défauts de la nature vivante qu'à créer

sans modèle des formes nouvelles. Au contraire, il n'y a dans la nature ni temple, ni propylées; il n'y a ni frises, ni entablements, ni colonnes, à moins que l'on ne prenne au sérieux cette idée bizarre née à Rome¹, et répétée quelquefois de nos jours, mais à laquelle les Grecs, nos maîtres, n'avaient point songé, que les colonnes sont faites à l'image des arbres, et les enceintes des temples à l'imitation des antres des rochers: il faut avouer que l'on ne se ressemble guère de plus loin. La beauté des monuments est donc moins imitative que toute autre, et c'est d'une manière plus profonde qu'elle exprime les lois générales de la nature. Les trois colonnes de la Pinacothèque, formant un angle droit avec les six colonnes de la façade principale, ne sont en hauteur que les deux tiers de celles-ci. On ne saurait prouver par des raisons démonstratives que cette proportion est mieux entendue que toute autre; mais comme dans un tableau l'on éclaire d'une plus vive lumière le sujet principal, ainsi, dans le monument dont il s'agit, il fallait donner aux ailes des dimensions plus petites, afin que le corps principal ne perdît rien de son effet. D'ailleurs, si l'on considère l'ensemble de l'édifice, on s'aperçoit aisément que les plus grandes proportions sont au centre, et qu'il y a décroissance à droite et à gauche dans la grandeur des portes, dans les intervalles des colonnes: il était donc nécessaire de construire les ailes sur un plus petit modèle, afin qu'elles pussent entrer dans l'idée générale du monument. La même chose a lieu dans tous les arts; les accessoires ne doivent jamais l'emporter sur le sujet même, ni exciter en nous un égal intérêt: un épisode trop développé nuit à l'ensemble du poëme; au contraire, le chant du chœur ajoute à la beauté de l'harmonie et n'empêche pas Arsace et Sémiramide d'être les principaux personnages et les plus remarqués. Dans les ouvrages d'architecture, tout l'art consiste à choisir les proportions le mieux assorties, et lorsqu'une partie semble former à elle seule un tout accompli, à montrer par sa place et ses dimensions qu'elle est dépendante et faite pour concourir à un plus grand effet. En cela encore, l'art grec paraît avoir atteint la perfection, et l'emporte sur tout ce que les peuples anciens ont fait avant ou après. Si la proportion du simple au double dans le péristyle intérieur du Parthénon convenait à deux colonnades superposées, elle eût trop réduit la

¹ Vitruv. *De Archit.*, II, 1, 4.

façade de la Pinacothèque et eût fait des deux ailes deux appendices inutiles et mal ordonnés.

Les exemples du petit dorique à l'extérieur des monuments sont rares dans l'ancienne Grèce, et la cause n'en est peut-être pas difficile à découvrir : le premier caractère de cet ordre est la simplicité ; et comme il n'admet que peu d'ornements, il est destiné surtout à produire de grands effets. La beauté des ouvrages de l'art dépend moins, il est vrai, de leurs dimensions absolues que de leurs formes et de la juste proportion de leurs parties ; mais il y a des limites en toutes choses, et les monuments doivent tenir un milieu entre le corps de l'homme, qui est petit, et la nature, au sein de laquelle il est placé. Pour être plus grand que le Parthénon, le temple de Jupiter à Agrigente ne l'égalé pas néanmoins en beauté ; mais si le Parthénon n'avait que les dimensions d'une chapelle et n'occupait pas plus d'espace que le temple de la Victoire Aptère, il est douteux qu'il eût acquis une aussi grande renommée et qu'il fût regardé comme le chef-d'œuvre de l'architecture. Là où les ornements sont remplacés par de grandes surfaces, le spectateur a besoin de se tenir à une certaine distance et de considérer l'ensemble beaucoup plus que les parties. Cependant, les petits édifices sont destinés à être vus de près comme les petits tableaux et les petites statues : on conçoit donc aisément que les Grecs, avec le vif sentiment du beau qui les animait, aient préféré dans ce cas l'ordre ionique et conservé l'autre ordre pour les grands monuments. Mais le dorique convenait à l'entrée d'une citadelle par sa force et sa majesté, et c'était assez que la colonnade intérieure fût d'un autre ordre : or, on ne pouvait d'une part donner aux ailes un autre caractère qu'à la façade principale, ni d'autre part leur donner d'aussi grandes dimensions. Il fallut donc user de hardiesse et employer le petit dorique, en le parant néanmoins de toute l'élégance dont il était susceptible. Je ne puis m'expliquer autrement la grâce singulière de la Pinacothèque, qui étonne d'abord à l'entrée d'une citadelle et dans une construction militaire ; elle est faite d'ailleurs pour être vue de près ; car l'un de ses murs est construit sur le précipice, et le chemin étroit qui passe devant elle et traverse les Propylées est frayé sur une pente rapide. Cette élégance, du reste, ne dépend que des proportions des parties entre elles, puisque le dorique grec est invariable dans ses formes générales et ne reçoit du caprice de l'artiste aucun ornement inu-

sité. Les Romains, on le sait, donnèrent une base aux colonnes de cet ordre, comme on le voit au Colysée; mais, par cette innovation, ils inventèrent en réalité un ordre nouveau, supprimant triglyphes et frontons, et donnant aux colonnes mêmes des proportions nouvelles et inconnues des Grecs. L'architecture en retira-t-elle quelque profit? On peut dire qu'elle trouva du moins dans cette invention l'avantage de la nouveauté; mais l'usage du dorique pur disparaissant d'année en année, ce ne fut à la fin qu'une forme plus élégante et plus grandiose remplacée par une autre forme, qui ne put l'égaliser en beauté. Quoi qu'il en soit, le vrai dorique a cessé avec les beaux siècles de la Grèce; les Romains n'en firent point usage, et le nouvel ordre qu'ils employèrent dans plusieurs grands monuments, comme les arènes et les théâtres, ils l'employèrent aussi dans de plus petites constructions et jusque dans les palais et les maisons des particuliers, ainsi qu'on le voit à Pompéi: mais l'idée de faire reposer sur une base la colonne dorique n'avait point cours chez les Grecs; on ne peut même pas dire, avec M. de Châteaubriand, que les degrés sur lesquels on élevait le temple la remplaçaient à leurs yeux, car de tout temps la colonne ionique a été ornée d'une base élégante et a reposé elle aussi sur des degrés¹.

Tels étaient les principaux caractères de l'architecture des Propylées : ils n'avaient point reçu comme le Parthénon, comme le temple de Thésée, comme un grand nombre d'édifices sacrés de l'ancienne Grèce, des sculptures qui fissent partie du monument et fussent enchâssées dans les frises et les frontons. Mais leur principal ornement consistait dans les peintures variées qui en décoraient l'extérieur et l'intérieur. Après de longues contestations entre les plus savants archéologues de nos jours, des études récentes ont fait voir que le Parthénon, dans toutes ses parties,

¹ Ces degrés des Propylées occupaient tout l'espace qui s'étend devant la façade principale entre les deux ailes, et descendaient, selon toute apparence, non jusqu'au bas de la colline, ce qui ne serait justifié ni par l'art, ni par l'archéologie, mais jusqu'au chemin qui, les coupant en deux par le milieu, tournait subitement pour passer au pied de la plate-forme du temple de la Victoire. La question eût été sans doute mieux éclaircie si la mort de l'habile et infatigable pensionnaire de l'Académie de Rome, M. Titeux, n'eût interrompu à la fois des recherches déjà fructueuses et une carrière commencée avec honneur.

Les grands escaliers conduisaient au vestibule antérieur, et au fond de ce vestibule se voit encore cinq degrés au-dessus desquels s'élève le mur percé des cinq portes inégales.

était orné de couleurs brillantes où la pure lumière de la Grèce était distribuée avec un art exquis; on savait déjà que les temples de la Sicile étaient décorés de la même manière; les peintures du temple de Thésée à Athènes sont visibles pour tout le monde, et le stuc jaune appliqué avant la guerre du Péloponnèse sur l'extérieur des murs et dans les cannelures des colonnes est en partie conservé. Les Propylées, plus exposés sans doute aux outrages du temps et des hommes, nous sont parvenus dépouillés, et les couleurs antiques ont été remplacées par cet or mat que les siècles déposent sur les monuments de la Grèce. Cependant dans toutes les parties de l'édifice un œil attentif découvre encore les traces de ces peintures : elles forment çà et là des couches assez épaisses pour être détachées; le dehors de ces peintures s'est recouvert d'une poussière jaunâtre, mais la surface appliquée contre le marbre poli a conservé tout son éclat. Le bleu de ciel, le minium et le vert étaient les couleurs les plus répandues dans la partie supérieure de l'édifice : à l'extérieur, les triglyphes et leurs intervalles, les corniches, les mutules; à l'intérieur, les chapiteaux ioniques, les architraves ornées de moulures, toutes les parties enfin qui dans ces deux ordres rappellent, par leurs surfaces arrondies ou la petite dimension de leurs plans, le travail du sculpteur, avaient reçu l'une ou l'autre de ces couleurs éclatantes. On sait aussi que dans les chapiteaux ioniques et dans certains ornements d'un travail délicat, l'or avait été habilement mêlé aux fonds rouges ou bleus des surfaces plus étendues.

Quant au nom de l'artiste qui décora de ces peintures les Propylées d'Athènes, l'histoire ne nous l'a pas conservé; mais deux raisons nous portent à croire que ce fut Mnésiclès lui-même : la distribution des peintures sur les monuments n'exigeait de la part d'un artiste aucune de ces connaissances qui appartiennent au peintre; la couleur était appliquée d'une manière uniforme, sans dégradation de teintes, sur la surface polie du marbre blanc; les figures y étaient dessinées au compas et tracées avec la pointe du ciseau : c'étaient ou des ovales, ou des perles, ou d'autres ornements semblables à ceux que l'on sculptait en relief sur les chapiteaux et les frises; il n'y avait donc rien dans un pareil travail qui ne fût du domaine de l'architecte, ou qui pût ajouter quelque chose à la gloire d'un peintre. En second lieu, l'antiquité ne nous a conservé le nom d'aucun personnage illustre chargé d'appliquer

l'encaustique sur quelque monument civil ou religieux. Pline, il est vrai, dit quelque part que Protogènes peignit les Propylées ; mais il est probable, comme le pense M. Raoul-Rochette, qu'il s'agit là non pas de l'édifice entier, mais de certaines parties intérieures où ce grand peintre avait représenté des sujets gracieux ou dramatiques. De grandes inscriptions¹ trouvées dans ces dernières années à la Pinacothèque ont prouvé d'ailleurs que le monument n'était point resté blanc jusqu'au temps de Protogènes, mais qu'il avait été peint à l'époque même de sa construction. Il n'est point de notre sujet de parler des tableaux des Propylées, ni des statues équestres élevées aux fils de Xénophon et mises à l'abri sous leurs portiques. Les ailes du monument formant une sorte de musée, les objets d'art que l'on y déposait ne faisaient point partie de l'édifice et pouvaient être supprimés sans qu'il perdît rien de sa beauté : d'ailleurs, dans l'esprit de Mnésiclès, rien ne prouve que les Propylées dussent recevoir de telles statues comme un ornement obligé, puisqu'elles n'y furent placées qu'à une époque plus récente².

Lorsqu'avec une armée affaiblie, mais capable encore d'asser-

¹ Répert. de Rangabé, n^{os} 56 et 57.

² De quelle espèce étaient ces tableaux des grands peintres que Pausanias vit encore dans la Pinacothèque ? Deux savants archéologues de nos jours, M. Raoul-Rochette et M. Letronne, ont longuement débattu cette question, et leur grande érudition n'a laissé échapper aucun texte qui pût servir à la résoudre. L'un a pensé qu'il s'agissait de tableaux sur bois fixés par des tenons de métal aux murs du monument ; l'autre, par des raisons non moins convaincantes, établissait que ces peintures étaient à l'encaustique, appliquées immédiatement sur le marbre, préparé au marteau. Malheureusement, à l'époque où la question fut agitée, les Propylées n'étaient point déblayés encore, et l'on ne connaissait ce monument que par les travaux incomplets d'architectes et de voyageurs qui l'avaient mal vu. Le travail de M. Titeux eût certainement apporté des lumières nouvelles ; il a péri victime de son zèle. Un architecte français, comme lui pensionnaire de Rome, actif et habile comme lui, M. Desbuissons, qui vient d'employer plus d'une année à l'étude pénible de ce monument, nous a fait voir que jamais il n'y eut de tableaux fixés aux murs par des tenons, puisque nulle part on ne voit la trace de clous de métal, et que la surface du marbre est partout intacte. D'un autre côté, il n'y a point eu de peintures à l'encaustique, et les deux faits qui le prouvent sont faciles à observer : premièrement, le mur n'est point préparé pour recevoir le stuc ; au temple de Thésée, la surface du marbre a été piquée à la *pointe* de fer, et c'est par ces creux et ces aspérités que le stuc adhérerait à la paroi ; dans les Propylées, le mur est taillé à la *gradine* (sorte de marteau lourd et plat dont le tranchant est dentelé) et simplement dégrossi ; non-seulement il n'y

vir la Grèce, Xerxes arriva sous les murs d'Athènes, les habitants de la ville se réfugièrent sur leurs vaisseaux et trouvèrent dans le désespoir le dernier moyen de salut que leur laissaient les dieux. Il fallait que les hommes de ce temps eussent une merveilleuse confiance dans l'avenir pour livrer ainsi au pillage, non-seulement leurs maisons et leurs murailles, mais les temples des dieux et tant de beaux édifices dont la ville était ornée. En effet, ni la matière, ni le génie, ne devaient manquer à Athènes; mais si la nation était anéantie, avec elle périssaient à jamais et les monuments anciens et le génie qui pouvait les relever de leurs ruines. Maître de la ville déserte, le roi barbare la saccagea; ado-

reste aucune trace de stuc, mais une telle surface est impropre à le recevoir. Secondement, dans le temple de Thésée, le mur, avant d'être piqué à la pointe a été aplani et poli, de sorte que toute la superficie fût moins saillante que les membres d'architecture (antes et moulures de toute sorte) et encadrée par eux; il n'en est point de même aux Propylées: ici, le mur présente la même épaisseur que les membres d'architecture; seulement, on voit courir le long des antes une petite bande en creux, taillée au ciseau, polie dans toute son étendue, et portant toutes les marques d'un travail achevé; cela veut dire, en architecture, que l'édifice n'a jamais été fini. En effet, il est hors de sens que la muraille d'un édifice ait la même épaisseur que les membres principaux, puisque, ceux-ci formant comme la charpente, le mur n'est qu'une sorte de remplissage, un panneau glissé comme à coulisse entre les antes: aussi, toute la surface des murs des Propylées devait-elle être *abattue* au niveau de la bande courante, et cela explique comment elle n'est encore taillée qu'à la gradine. Si ces détails n'étaient trop techniques, j'exposerais, comme me l'a fait remarquer M. Desbuissons, ce qu'il y a d'achevé dans ce grand édifice et ce qui n'a point reçu la dernière main; comment, par exemple, sur les murs qui, selon M. Letroune, étaient peints à l'encaustique, les jointures des pierres ne sont même pas effacées, parce que, avant de poser la pièce de marbre sur l'assise déjà établie, on en taillait les bords, non pas à angle droit, mais à angle obtus, de peur qu'en la déposant la pression n'en détachât quelque éclat. Plus tard, la partie obtuse devait être abattue au ciseau, et la surface du mur étant polie, les jointures des pierres disparaissaient: telles sont, en effet, les parois des temples finis, comme le Théséum et l'Érechthéum. Mais ces remarques nous mèneraient trop loin; il suffira de dire qu'il n'y a de fini aux Propylées que les membres d'architecture, mais que toutes les grandes surfaces sont seulement dégrossies: ainsi s'expliquent et la saillie des surfaces des murs, et la cavité circulaire ou carrée dans laquelle reposent toutes les colonnes, tandis que le pavé forme une saillie sur toute son étendue, et que sa surface porte encore les traces des lourds marteaux auxquels devait succéder le travail du ciseau.

Nous devons conclure de là que les tableaux vus par Pausanias n'étaient ni peints à l'encaustique sur les parois, ni peints sur des panneaux de bois fixés aux murs: ils étaient donc détachés et indépendants de l'édifice.

rateur d'autres dieux, il renversa les édifices sacrés; ses soldats se répandirent dans tous les quartiers et, armés du fer et de la flamme, abolirent tout ce qui contrariait leurs idées.

L'Acropolis, citadelle gardienne de la contrée et sanctuaire des plus augustes divinités, succomba la dernière, mais offrit enfin, comme la ville même, le spectacle d'un grand incendie dont les feux éclairèrent la vaste mer et firent voir aux Perses la flotte silencieuse qui les attendait à Salamine. En un jour périrent, parmi d'autres autels et d'autres temples, l'antique Parthénon, dont les entablements ont servi de matériaux pour la muraille de Cimon, la double demeure consacrée à Minerve et à Pandrose, les premiers Propylées¹ dont les débris gisent encore à l'entrée de l'Acropolis, où ils sont mêlés avec des ruines plus modernes, ouvrage d'autres barbares. Qu'était-ce que cet ancien Parthénon, cet Érechthéum détruit, ces Propylées renversés par les Perses? On ne peut le dire avec certitude : cependant, il appartiendrait à un architecte habile de recueillir et de mesurer les fragments épars de ces monuments, de les remettre en idée à la place qu'ils occupaient, et d'éclaircir enfin une question non encore résolue et qui intéresse à un aussi haut degré l'histoire de l'art. Tout ce que nous pouvons dire ici des anciens Propylées, c'est qu'ils étaient inférieurs de bien des manières à ceux de Mnésiclès. Comme ces derniers, ils étaient d'ordre dorique, et certains ornements prouvent qu'ils avaient comme eux un ordre ionique à l'intérieur; mais leurs dimensions étaient plus petites, la pierre qui formait les colonnes et leurs en-

¹ On voit, devant le mur de la Pinacothèque, dans un espace resserré, auprès d'un escalier moderne qui descend dans le rempart, les restes d'un édifice antérieur à Périclès. Ce qui, dans Pausanias, se rapporte à cette partie de l'Acropole et au texte d'Aristophane, rappelé par M. Rangavi, nous éclaire mal sur l'origine de ces débris; mais, après avoir mesuré les pierres les plus importantes, j'ai pu reconnaître que l'édifice était trop grand pour occuper la place où ils se trouvent: ils sont donc descendus de plus haut. En outre, il y a des triglyphes provenant d'un monument dorique, et d'autres pierres qui, par leurs dimensions, appartiennent à ce même monument, et par leur forme à un ordre ionique. L'union de ces deux ordres, qui se trouve de même aux Propylées de Périclès, l'étendue de l'édifice détruit, la place qu'occupent ses ruines, l'époque à laquelle elles remontent, beaucoup d'autres détails que nous ne pouvons énumérer ici, nous portent à croire que ces fragments appartiennent aux anciens Propylées; du reste, c'est aux archéologues, et principalement aux architectes, qu'il appartient de résoudre une question de cette nature.

tablements n'était point le beau marbre du Pentélique, mais un calcaire poreux et grossier. Du reste, malgré l'imperfection de la matière, à la grâce de ses ornements sculptés, à la douceur de leurs contours, à la finesse même du travail, on reconnaît un art déjà avancé et capable de nouveaux progrès. Les colonnes et toutes les autres parties de l'édifice étaient couvertes d'un stuc plus dur que le marbre et qui, après tant de siècles, résiste encore aux intempéries de l'air et au pied du passant indifférent. Les restes de peintures brillantes ne manquent point sur ces débris ; comme on en trouve au vieux Parthénon, on en trouve aussi aux anciens Propylées : tant il est vrai que, dès la haute antiquité, les Grecs ont peint leurs monuments, et que cet usage, en vigueur au temps de Périclès, était reçu des artistes comme une antique tradition.

Quand les Perses eurent été détruits à Salamine, et que la mer, rongie de leur sang, se vit de nouveau sillonnée par les paisibles vaisseaux des marchands du Pirée, Athènes sortit de ses cendres, la ville se releva plus belle qu'auparavant, et Périclès, qui à une autorité presque souveraine unissait l'amour éclairé de tous les arts, rendit grâce aux dieux en leur consacrant des demeures nouvelles et plus magnifiques que les premières. Deux monuments reconstruits par ses soins couvrirent l'architecture de ce siècle d'une gloire à laquelle nulle autre n'a pu atteindre : ce furent le Parthénon et les Propylées. Il est vrai qu'il n'épargna l'or ni de la république, ni des alliés : mais peut-être la guerre médique avait-elle appris aux Grecs que, habitants d'une petite contrée, ils ne devaient placer leur gloire ni dans leurs richesses, ni dans leur puissance, mais dans les arts et les sciences, qu'ils avaient déjà cultivés avec tant d'éclat. Au milieu des richesses, qui abondent aujourd'hui en Europe, et maîtres d'un pouvoir qui se fait sentir aux extrémités du monde, nous sommes étonnés de la grandeur des sommes consacrées par les Athéniens à leurs édifices publics. Nos cathédrales du moyen âge exigèrent de grandes dépenses : mais elles s'élevèrent peu à peu, et souvent par la charité des fidèles ; d'ailleurs, la simplicité des moyens employés pour construire des ogives ou des cintres, pour élever de gros piliers composés de petites pierres, pour sculpter dans une matière molle des figures grossières et bizarres, ne demandait que peu de talent et beaucoup de temps ; aussi l'on mit des siècles à les construire, et souvent elles demeurèrent inachevées. Les Propylées d'Athènes

furent commencés en 437 avant J. C. sous l'archonte Euthyménès, et Mnésiclès les acheva en cinq ans. Épuisée par les guerres médiques, par des luttes non interrompues avec les peuples de la Grèce, par la reconstruction des maisons et des édifices publics, Athènes put, dans ces cinq années, consacrer à ce monument au moins cinq cent talents, près de trois millions de notre monnaie, et cela dans un temps où l'argent valait douze fois, peut-être¹, ce qu'il vaut aujourd'hui. Le grand commerce et l'activité singulière des Athéniens, unis à la sage administration de Périclès, pourraient peut-être expliquer ce prodige; mais ce qui n'est pas moins surprenant, c'est le nombre d'ouvriers intelligents qu'il fallut trouver pour reconstruire à la fois, et en si peu de temps, les principaux monuments d'Athènes: en effet, aucune main inhabile ne dut toucher à de tels chefs-d'œuvre; il faut une grande adresse pour tailler avec cette précision, non-seulement les ives, les perles, les raies de cœurs, ouvrages qui demandent, à vrai dire, le talent du sculpteur, mais les cannelures des colonnes, les chapiteaux ioniques, les pierres mêmes des murs, dont le travail est si parfait, que les jointures disparaissent et ne se voient souvent, aujourd'hui même, que par la différence des nuances dont le soleil a peint ces monuments. Ce n'est donc pas sans études ni sans dépenses que cette république devint, par la culture des arts, la première entre les cités et la lumière des autres âges.

Ainsi les deux monuments à la fois les plus accomplis de l'antiquité et les plus intéressants pour l'histoire de l'art se trouvaient à Athènes: le Parthénon et les Propylées sont et demeureront à jamais deux types achevés dans l'architecture; l'un sera, autant qu'une chose matérielle le peut être, comme l'idéal des monuments religieux, et l'autre, un modèle unique de l'architecture civile des anciens. Dans un précédent article nous avons essayé de

¹ Nous citons ici l'opinion de J. B. Say, fondée sur le calcul du prix du blé à l'époque de Périclès. M. Boeckh (*Économie politique des Athéniens*), appuyant son calcul sur d'autres données, arrive à une différence moins grande, mais qui laisse fort élevées encore les dépenses des Propylées. — Héliodore, cité par Photius et Suidas, porte à 2,012 talents le prix de construction des Propylées: c'est un chiffre qu'il est impossible d'admettre. M. Leake, dans l'Appendice III à sa Topographie d'Athènes, prouve que la somme totale employée en constructions par Périclès ne s'est élevée qu'à 2,950 talents; il en attribue le tiers au Parthénon, et pense avec raison que la moitié de ce tiers, c'est-à-dire 500 talents, a dû couvrir la dépense des Propylées.

faire ressortir par l'analyse les principaux caractères du dorique religieux ; nous avons dû nous occuper ensuite des Propylées pour les mettre en parallèle avec lui. Il est vrai, l'étude de ces deux ouvrages est une des plus difficiles que l'on se puisse proposer : les chefs-d'œuvre des arts ont cela de particulier qu'ils sont plus que tous les autres en harmonie avec la nature et conformes à ses lois éternelles ; et comme il est difficile de reconnaître dans le monde les causes mystérieuses d'où naissent l'ordre et la beauté, c'est aussi une entreprise périlleuse de rechercher dans les œuvres du génie les raisons inconnues qui les font belles. Souvent leur plus grand charme est dans la juste proportion de leurs parties, dans l'ensemble qu'elles composent par leur réunion : l'analyse, en brisant cette unité, risque d'abord d'ôter à l'œuvre sa beauté principale. Souvent aussi telle partie n'est belle que par son rapport avec le tout, comme, dans une statue ou dans un tableau, tel trait du visage, sans être beau par lui-même, ajoute néanmoins à l'expression et convient mieux que tout autre à l'idée de l'artiste ; comme dans la nature, tel arbre, si bien placé au fond de la vallée ou au sein de la vaste plaine, déshonore la montagne stérile avec laquelle il fait un contraste choquant : l'analyse qui, par sa méthode, ne saurait présenter qu'un objet à la fois, nous expose donc, ou à le trouver beau quand il ne l'est point par lui-même, ou à le trouver beau pour de fausses raisons. Cependant l'étude des ouvrages de l'art, produits par des intelligences supérieures, il est vrai, mais humaines et semblables aux nôtres, est moins sujette à l'erreur que l'étude des beautés naturelles. L'artiste qui invente, analyse et compose, comme nous-mêmes, quoiqu'il le fasse mieux que nous ; le beau qu'il cherche, c'est celui que nous pouvons concevoir, et dont l'idée est en proportion avec notre esprit. Mais la beauté des ouvrages de l'art est toujours inférieure à celle qui reluit dans la nature : et cela ne devrait pas nous surprendre, puisque Dieu, auteur du monde, dispose, dans sa toute-puissance, de mille moyens inconnus à l'homme, et façonne les choses à son gré, sans qu'il lui en coûte ni travail, ni temps. En outre, le modèle d'après lequel il opère est éternel comme lui-même et souverainement parfait. A la vérité, l'homme qui produit une belle œuvre opère en un sens d'après ce même modèle, puisque la beauté est unique et invariable et que la raison qui la conçoit nous met, pour ainsi dire, en communauté de pensée avec

Dieu. Mais en même temps que Dieu dispose d'une puissance infinie, ce modèle qu'il imite quand il donne aux choses des formes asserties, il le voit avec une parfaite clarté dans sa propre intelligence, qui en est le principe : l'homme, au contraire, ne le voit jamais qu'imparfaitement, et au moment où il se plaint de ce que l'exécution ne répond pas à son idée, il sent que cette idée même est incomplète, fugitive, difficile à atteindre, plus difficile encore à fixer. Quelle différence ! Elle vient de ce que Dieu, qui est la beauté par excellence, se possède lui-même et jouit éternellement de soi : pour l'homme, au contraire, si, par un effort de sa raison, il arrive à concevoir l'idée de la beauté, non-seulement il ne se voit éclairé que d'une rapide lumière, mais il est ému si profondément à l'approche d'un pareil objet qu'il le contemple, et l'aime et le poursuit ; mais revenu à la matière à laquelle il doit donner la forme, sa mémoire se trouble et l'image s'obscurcit.

Nel ciel che più della sua luce prende
Fu' io e vidi cose che ridire
Ne sa ne può qual di lassù discende
Perchè appressando se al suo disire
Nostro intelletto si profonda tanto,
Che retro la memoria non può ire¹.

(Dante, *Parad.* 1.)

Il est donc impossible que les ouvrages de l'art surpassent ou égalent en beauté la nature. Mais enfin la nature même n'est pas également belle dans toutes ses parties, et l'homme est fait de telle sorte que telle plaine, telle mer, telle montagne, lui paraissent plus belles que telle autre plaine, telle autre montagne, telle autre mer. Les Grecs ont eu sur nous ce grand avantage d'habiter un pays où la beauté est comme en surabondance dans le ciel et sur la terre. Le peuple qui vivait au sein d'une telle nature, et qui prenait d'elle ses idées, s'est formé peu à peu à son image, et comme la Grèce est d'une beauté en quelque façon plus harmonieuse que toute autre contrée de l'Europe, les Grecs ont aussi surpassé toutes

¹ « J'ai été dans le ciel qui reçoit une plus grande part de la lumière de Dieu, et j'ai vu des choses que ne sait ni ne peut redire celui qui descend de là-haut : car, en approchant de l'objet de son désir, notre intelligence s'abîme à ce point, que la mémoire ne peut retourner en arrière. »

les autres nations par le sentiment de l'harmonie. Il faut bien le dire, la beauté de ce pays ne se dévoile pas dès le premier jour, et ce ce n'est que par un long usage qu'elle s'offre peu à peu à nos regards : aussi les arts de la Grèce ancienne ont eu cet avantage de se perfectionner par degrés et de n'atteindre à leur beauté dernière qu'au temps où les esprits cultivés ont le mieux compris l'harmonie et le mieux senti la beauté simple de la nature. Ce qu'ils ont vu d'abord, et ce que voient aujourd'hui même ceux qui séjournent dans ce pays, c'est la vie répandue dans ces plaines, dans ces montagnes, dans ce ciel, la puissance par laquelle le climat s'empare de cette partie de notre être qui conçoit les arts et transforme nos sentiments, nos goûts, nos pensées mêmes. Mais quand l'habitude de vivre au sein d'une telle nature a, pour ainsi parler, rétabli l'équilibre entre elle et nous, notre esprit devient par degrés sensible à sa beauté ; la grandeur idéale de ces objets dont la petitesse nous étonne au premier jour, l'harmonie du ciel, de la terre et de la mer, la juste proportion des montagnes, leurs courbes majestueuses et non interrompues, tout ce qui peut à la puissance et à la noblesse ajouter la grâce et l'élégance nous charme insensiblement, et, tout en éclairant notre esprit, nous pénètre doucement d'un véritable amour. Ainsi, et par une semblable suite de pensées, les artistes de l'ancienne Grèce mirent d'abord dans leurs temples cette force que nous voyons encore dans leurs débris ; et plus tard, sans rien retrancher à ces types grandioses, conçus dès les premiers temps, ils leur donnèrent des proportions mieux assorties, et cette élégance dans la beauté que nous nommons la grâce. Arrivés à ce point où, dans un ensemble imposant, l'esprit trouve encore le charme des détails, les artistes grecs paraissent s'être épris d'amour pour leurs propres œuvres, tant ils ont donné de soin aux parties les plus délicates et les plus cachées.

C'est ainsi qu'avec la poésie, la sculpture et les autres arts, l'architecture atteignit sous Périclès cette perfection qui servit de modèle aux autres siècles. Bien des gens aujourd'hui, trop amoureux peut-être de la nouveauté et ne songeant pas que le changement est un signe d'imperfection pour le passé ou de décadence pour le présent, tandis que la vraie beauté est invariable, reprochent aux Grecs de n'avoir connu qu'un seul genre d'architecture et d'avoir construit tous leurs monuments d'après une seule idée. Il faut se rendre compte des progrès des arts dans la Grèce ancienne

pour apprécier à leur juste valeur les ouvrages du siècle de Périclès. Bien loin de considérer comme une marque d'impuissance dans le génie grec, que les architectes des plus beaux siècles n'aient rien inventé de nouveau, nous y voyons, au contraire, une preuve incontestable de grandeur et de force : l'art antique, plus que tout autre, a suivi dans son développement une marche sûre et constante ; inspirés par une nature puissante et harmonieuse, les anciens architectes imaginèrent un type grandiose dont il reste encore des débris sur le sol bouleversé de la Grèce. Dans ces premiers modèles, les grandes lois de la nature sont déjà suivies avec une rigueur qui nous étonne : mais si une raison supérieure peut concevoir dès l'origine un idéal conforme à ces lois éternelles, c'est peu à peu, par de profondes études et par l'habitude de concevoir et de juger de tels ouvrages, que le génie d'un peuple se développe et que, pénétrant plus à fond dans la connaissance de la nature et des causes de sa beauté, les grands artistes élèvent à une perfection véritable l'idéal enfanté par leurs prédécesseurs. Ces progrès non interrompus des arts de la Grèce, ces efforts constants vers la perfection, sont le caractère le plus frappant du génie antique et la marque de la vraie supériorité. En Égypte, il ne s'était passé rien de semblable : la forme fut donnée une première fois aux monuments, et dans les variations qu'elle subit, le goût demeura dans une absolue immobilité. Comme la beauté réside principalement dans la proportion, les premiers ne l'ayant pas connue, leurs successeurs ne la connurent pas davantage ; comme dans un même temple les premiers constructeurs avaient rangé sans mesures et sans plan des colonnes de grosseur inégale et de forme différente, ainsi firent ceux qui vinrent après : de sorte que le plus sûr moyen de connaître les âges relatifs de ces monuments, c'est de regarder jusqu'à quelle hauteur le limon du Nil a recouvert leurs bases. Rien de tel dans la Grèce ancienne. Sans doute, les premiers temples doriques avaient des colonnes, un entablement, des frontons, comme les plus beaux ouvrages du grand siècle. Mais s'il y a de la puissance dans le temple de Neptune à Corinthe, et s'il exprime déjà quelque chose de la grande nature qui l'a inspiré, le Parthénon exprime cette nature tout entière, non-seulement dans sa puissance, mais aussi dans son élégance et sa grâce. J'admire le temple de Neptune ; mais pour savoir ce qu'il faut ajouter ou retrancher à son ensemble, comment il faut modifier

la forme des colonnes, des entablements, des frises, pour changer un type grossier en un modèle accompli, disons mieux, pour rendre la beauté dans ses justes proportions et sa parfaite harmonie, c'est peu d'être aidé par les ouvrages imparfaits de ses devanciers, si l'on n'a en soi-même la raison qui conçoit le beau, le sentiment qui nous le fait aimer, en un mot le vrai génie.

Ce n'est donc pas une marque d'impuissance dans le génie grec que l'architecture profane ait employé les mêmes éléments que l'architecture sacrée : il y a assurément une grande différence entre les *Nuées* d'Aristophane et l'*OEdipe à Colonne* de Sophocle ; cependant, ce sont toujours des dialogues, où interviennent des chœurs faisant toujours les mêmes évolutions. Est-ce à dire que le génie dramatique ait été infécond dans l'antiquité ? Tant s'en faut : mais il y a dans la nature des lois d'harmonie et de proportion dont les ouvrages de l'art cherchent toujours à se rapprocher : il y en a de même pour l'architecture, pour la peinture, pour la musique, pour la poésie ; les types imaginés par les premiers Grecs ont paru à leurs descendants capables d'exprimer ces lois éternelles, et ils se sont attachés à les porter à la perfection : c'est ainsi que d'essais en essais, après bien des ouvrages grossiers et des siècles remplis de tentatives infructueuses, le génie de Phidias, d'Ictinus, de Mnésiclès, a produit dans deux genres différents le Parthénon et les Propylées. Il n'y avait rien de nouveau dans ces deux chefs-d'œuvre : mais, mieux que les autres, ils étaient faits à l'image de la nature, comme les tragédies de Sophocle et les statues de Polyclète. Ils honorèrent un siècle honoré déjà par des merveilles de tous les arts, et furent si près de la vraie beauté que, supérieurs à tout le passé, ils ont paru inimitables aux siècles suivants.

ÉMILE BURNOUF.

Athènes. Juin 1848.

*RAPPORT adressé à M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, par M. Léon-
zon-Ledac, chargé d'une mission littéraire en Finlande et en Russie, sur les papiers
de Voltaire conservés dans la Bibliothèque impériale et dans celle de l'Ermitage de
Saint-Pétersbourg.*

Saint-Pétersbourg, le 25 octobre 1817.

Monsieur le Ministre,

Après avoir examiné les papiers de Mazarin et de Richelieu qui se trouvent à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt de donner quelque attention à ceux de Voltaire conservés, soit dans la même bibliothèque, soit dans celle du palais de l'Ermitage¹. Cet héritage d'un de nos grands hommes, acheté par une souveraine étrangère, ne saurait pour cela nous être étranger; et bien que nous ne nous passions plus aujourd'hui avec la même véhémence que le xviii^e siècle pour l'écrivain qui a tenu si longtemps chez nous le sceptre de la littérature, les choses qui le regardent ne peuvent manquer cependant d'exciter vivement notre légitime curiosité.

On connaît l'estime particulière que l'impératrice Catherine faisait de Voltaire, les présents et les hommages dont elle le combla, la correspondance flatteuse qu'elle entretenait avec lui. Cet enthousiasme le suivit jusqu'après sa mort. Catherine acheta sa bibliothèque²; et si l'on en croit certains mémoires, elle décréta qu'un château, en tout pareil à celui de Ferney, serait construit dans son parc de Tzars-koe-celo; que dans ce château on élèverait un musée où tous les livres de Voltaire seraient rangés dans le

¹ Le palais de l'Ermitage fait suite au palais d'Hiver, auquel il est joint par des galeries couvertes. Remarquable par la richesse de ses collections en peinture, numismatique, histoire naturelle, etc. il renferme encore une magnifique bibliothèque, où l'on compte plus de 80,000 volumes et un grand nombre de précieux manuscrits.

² Catherine avait déjà acheté la bibliothèque de Diderot, qu'un besoin d'argent avait forcé de s'en défaire; mais, par une délicatesse digne d'une souveraine, elle lui en laissa l'usage jusqu'à sa mort. Cette bibliothèque, qui se trouve aussi à l'Ermitage, n'offre rien de remarquable.

même ordre qu'à Ferney; et qu'au milieu de ce musée on dresserait la statue du grand homme.

M. Grimm, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha, fut chargé par l'impératrice de faire l'acquisition de la bibliothèque de Voltaire. A cette occasion, elle écrivit de sa propre main à madame Denis une lettre assez connue, qu'il me paraît utile de citer ici :

« Je viens d'apprendre, madame, que vous consentez à remettre entre mes mains ce dépôt précieux que M. votre oncle vous a laissé, cette bibliothèque que les âmes sensibles ne verront jamais sans se souvenir que ce grand homme sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits, même ceux de pur agrément, respirent, parce que son âme en était profondément pénétrée. Personne avant lui n'écrivit comme lui; il servira d'exemple et d'accueil à la race future. Il faudrait unir le génie et la philosophie aux connaissances et à l'agrément; en un mot, être M. de Voltaire pour l'égaliser. Si j'ai partagé avec toute l'Europe vos regrets, madame, sur la perte de cet homme incomparable, vous vous êtes mise en droit de participer à la reconnaissance que je dois à ses écrits. Je suis sans doute très-sensible à l'estime et à la confiance que vous me marquez; il m'est bien flatteur de voir qu'elles sont héréditaires dans votre famille. La noblesse de vos procédés vous est caution de mes sentiments à votre égard.

« J'ai chargé M. Grimm de vous en remettre quelques faibles témoignages dont je vous prie de faire usage.

« Signé CATHERINE. »

Cette lettre est datée du 15 octobre 1778, et porte en suscription : *Pour madame Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup.*

La bibliothèque de Voltaire se compose d'environ 7,500 volumes, ouvrages de philosophie, d'histoire, de littérature; elle n'offre par elle-même d'autre intérêt spécial que celui d'avoir été la propriété d'un grand homme. Plusieurs volumes, il est vrai, sont couverts de notes marginales autographes; mais la plupart de ces notes sont ou trop insignifiantes, ou trop indignes de leur auteur pour qu'on les relève de l'oubli : la gloire de Voltaire y

perdrait plus qu'elle n'y gagnerait. Ce qui est vraiment intéressant dans la bibliothèque de Voltaire, ce sont les manuscrits qui en font partie. Je vais tâcher d'en rendre un compte aussi exact et aussi détaillé qu'il me sera possible.

Ces manuscrits se divisent en deux catégories : ceux qui regardent l'histoire de Russie sous Pierre le Grand, et ceux qui traitent de divers sujets, soit déjà publiés, soit encore inédits.

Les manuscrits de la première catégorie sont renfermés dans cinq portefeuilles reliés en veau, dont deux in-folio et trois in-quarto; ceux de la seconde ne forment pas moins de treize portefeuilles, reliés en maroquin rouge, dont trois in-folio et dix in-quarto.

J'analyserai successivement chaque catégorie.

Dans sa préface historique et critique de l'histoire de Russie sous Pierre le Grand, Voltaire professe des principes dignes de tout éloge : « Jamais, dit-il, l'histoire n'eut plus besoin de preuves authentiques que de nos jours, où l'on trafique si insolemment du mensonge. L'auteur qui donne au public l'histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand est le même qui écrivit, il y a trente ans, l'histoire de Charles XII sur les mémoires de plusieurs personnes publiques qui avaient longtemps vécu auprès de ce monarque. La présente histoire est une confirmation et un supplément de la première. »

Ainsi, pour donner à son livre un caractère authentique, Voltaire demanda à la Russie tous les documents qu'il crut lui être nécessaires. On les lui prodigua, et il n'eut qu'à puiser à pleines mains au milieu des richesses de toute espèce. « M^r le comte Schouvaloff, chambellan de l'impératrice Élisabeth, dit-il à ce sujet, l'homme peut-être le plus instruit de l'empire, voulut en 1759 communiquer à l'historien de Pierre les documents authentiques nécessaires, et on n'a écrit que d'après eux. »

Cette déclaration de Voltaire, *on n'a écrit que d'après eux*, semble d'un heureux présage pour la critique; mais elle ne saurait en imposer lorsqu'on connaît tous les matériaux qu'il a eus à sa disposition. Sans doute, Voltaire a usé de ces matériaux; mais en a-t-il tiré tout le parti qu'il devait? Je puis affirmer le contraire. Son Histoire de Pierre le Grand est une esquisse brillante, rapide; avec un peu plus de bonne volonté et de travail, il eût pu en faire un monument solide, une source abondante d'instruction. Vol-

taire a trop effleuré les questions spéciales. Entraîné par le mouvement des batailles et des victoires du Tzar moscovite, il s'est plu à revêtir son héros de toutes les qualités du guerrier, et ne s'est pas assez arrêté à étudier en lui le génie de l'administrateur. Quoiqu'il en soit, le livre de Voltaire sera toujours pour lui un titre honorable; on y sent la main du maître : et voilà pourquoi il m'a paru vraiment curieux d'étudier ce livre dans ses éléments originaux, d'en suivre en quelque sorte l'histoire secrète.

Le premier portefeuille des manuscrits concernant l'histoire de Russie sous Pierre le Grand renferme :

1° Un extrait du journal de Pierre le Grand, contenant les faits et gestes de ce souverain depuis 1701 jusqu'à l'an 1721;

Ce journal, dont l'original est en russe, n'avait pas encore, du temps de Voltaire, été communiqué à l'Europe. Depuis il a été traduit en français par Formey, et publié par le prince Michel Scherbatoff, à Berlin (1773, in-4°), à Stockholm (1774, in-8°) et à Londres (1773, in-8°). Il a été également traduit en allemand et imprimé à Berlin et à Leipsick (1773, in-8°).

Le journal de Pierre le Grand commence à l'année 1698, et finit à la paix de Nystadt.

Il ne faut pas confondre ce journal avec un autre ouvrage analogue publié à Moscou, en 1788, sous ce titre : *Les Actes de Pierre le Grand, sage réformateur de la Russie, recueillis d'après des documents authentiques et disposés par ordre chronologique*, par J. Golikoff.

Cet ouvrage, écrit en russe, n'a pas encore été traduit. Il forme douze volumes in-8°; c'est la meilleure source à laquelle on puisse recourir pour l'histoire de Pierre le Grand.

Du reste, depuis quelque temps, le Gouvernement russe ayant permis aux savants l'entrée des Archives de l'empire, M. Oustrialoff, membre distingué de l'Académie de Saint-Petersbourg, a entrepris un ouvrage sur le grand Tzar, qui sera vraiment caractéristique, et qui remplacera avec avantage toutes les histoires plus ou moins incomplètes qui ont été publiées jusqu'à présent.

Le premier portefeuille des manuscrits envoyés à Voltaire pour son histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand, renferme :

2° Deux mémoires sur les affaires de Perse, après la conclusion de la paix avec la Suède;

3° Une suite d'anecdotes curieuses sur les négociations entre les cours de Russie et d'Espagne, depuis 1718, jusqu'à 1720;

4° Un abrégé chronologique, revu et augmenté, des événements les plus remarquables du règne de Pierre le Grand;

5° Un récit de la maladie et de la mort de Pierre I^{er}, où l'on s'attache à prouver qu'il est mort d'un mal vénérien, aggravé par l'usage de l'eau-de-vie, et non des suites d'un poison que lui aurait administré sa femme Catherine I^{re}, ainsi que quelques-uns l'ont prétendu.

Après ces documents, dont l'étude est d'un véritable intérêt, viennent les questions et objections que Voltaire envoyait en Russie au fur et à mesure qu'il composait son livre, et les réponses à ces mêmes questions et objections; puis une série de remarques et d'observations sur l'histoire de Pierre le Grand, que le comte Schouvaloff, sans doute, et d'autres Russes, faisaient tenir à son auteur, afin qu'il en fit son profit pour les éditions à venir. Ces remarques et observations sont excessivement minutieuses : elles prennent l'ouvrage de Voltaire, non-seulement chapitre par chapitre, mais page par page, et en quelque sorte ligne par ligne, relevant tantôt un jugement hasardé, tantôt une assertion inexacte, souvent de simples fautes typographiques. En examinant la dernière édition qui ait été publiée de l'Histoire de Pierre le Grand, on se convainc facilement que Voltaire n'a tenu aucun compte de cette critique. C'est un tort, car son livre y eût certainement beaucoup gagné; mais, à cette époque, Voltaire avait bien d'autres soucis.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de parcourir ici quelques-unes des questions dont Voltaire se préoccupait plus activement, et sur lesquelles il demandait des éclaircissements à Saint-Pétersbourg. Je m'y détermine d'autant plus volontiers, qu'outre l'intérêt particulier qui les rattache à ce sujet, ces questions ont encore un intérêt général qui doit leur mériter toute considération :

1° « *Veliki knès*, demande Voltaire. signifie-t-il originairement *duc*? Ce mot *duc*, aux x^e et xi^e siècles, était absolument ignoré dans tout le Nord. *Knès* ne signifie-t-il pas *seigneur*? Ne répond-il pas originairement au mot *baron*? N'appelait-on pas *knès* un possesseur d'une terre considérable? Ne signifie-telle pas *chef*, comme *mirza* ou *kan* le signifie? Les noms des dignités ne se rapportent pas également les uns aux autres dans aucune langue »

La réponse à cette question est ainsi conçue :

« Le mot *knès* est slavon, et signifie précisément ce que dans les autres langues de l'Europe on appelle prince: ainsi, *veliki knès* veut dire grand prince. L'usage ayant introduit le mot *duc* pour distinguer les princes régnants des autres qui ne le sont pas, les étrangers, au lieu de dire grands princes en parlant des souverains de Russie, les ont appelés grands-ducs. Le titre de *knès* est employé partout où l'on dit en français *prince*, et en allemand *fürst*. *Seigneur* s'exprime en russe par *hosoudar*. Il n'y a chez les Russes aucun titre de naissance qui soit équivalent à celui de *baron*. Avant la création des comtes et des barons faite par Pierre le Grand, on ne connaissait d'autres titres que ceux de *knès* et de *dworenin* ou gentilhomme. »

2° « Je suis fort surpris d'apprendre qu'il était permis de sortir de Russie, et que c'était uniquement par préjugé qu'on ne voyageait pas. Mais un vassal pouvait-il sortir sans la permission de son boyard, un boyard pouvait-il s'absenter sans la permission du czar ? »

A ces questions posées par Voltaire, on répond :

« Il n'y a aucune loi écrite qui défendît absolument aux Russes de sortir du pays; mais, toutes les fois que quelqu'un voulait sortir pour commercer ou pour s'instruire en voyageant, il était obligé de demander la permission et un passe-port, sans quoi il était arrêté sur les frontières, ce qui se pratique encore à présent sans distinction de condition. »

3° « Je voudrais savoir, dit Voltaire, quel nom on donnait à l'assemblée des boyards qui élut Michel Féodorovitch. J'ai nommé cette assemblée sénat, en attendant que je sache quelle était sa vraie dénomination. Pourrait-on l'appeler diète, convocation; enfin était-elle conforme ou contraire aux lois ? »

« 4° Quand une fois la coutume s'introduisit de tenir la bride du cheval patriarcal, cette coutume ne devint-elle pas une obligation, ainsi que l'usage de baiser la pantoufle du pape? Et tout usage dans l'Église ne se tourne-t-il pas bientôt en devoir ? »

Voici la réponse à ces deux questions :

« On ne saurait autrement la nommer que *convocation*, parce que, non-seulement les boyards, mais aussi toute la noblesse et toutes les villes, étaient invités d'y assister par leurs députés. Comme ce cas venait d'arriver pour la première fois depuis Rurik,

premier grand-duc de Russie, il n'y avait aucune loi à laquelle cette convocation pût déroger ou se conformer, et qui en prescrivît la forme.

« Les tzars ne l'ont jamais fait par aucun autre motif que par celui de dévotion, et comme une pure cérémonie d'église. Quoiqu'on ne trouve pas dans les histoires et annales de Russie que les grands-ducs aient fait avant les patriarches la même cérémonie vis-à-vis des métropolitains ou autres chefs du clergé qui officiaient le jour de cette procession, il est très-probable qu'elle s'est pratiquée de la même façon ; et comme les Russes ont reçu de l'Église grecque tous leurs rites et cérémonies, il ne serait peut-être pas hors de propos de rechercher si les empereurs grecs n'ont pas fait la même chose. »

5° « La question la plus importante, poursuit Voltaire, est de savoir s'il ne faudrait pas glisser légèrement sur les événements qui précèdent le règne de Pierre le Grand, afin de ne pas épuiser l'attention du lecteur, qui est impatient de voir ce que le grand homme a fait. »

Réponse : « M. de Voltaire est le maître de faire tout ce qu'il jugera à propos. Mais les remarques et les mémoires séparés qu'on lui a envoyés serviront beaucoup à rectifier les erreurs dans lesquelles sont tombés les auteurs étrangers, trop peu instruits, et n'ayant fait que se copier l'un l'autre. Tout ce qui précède le temps où Pierre a commencé à régner doit être intéressant et nouveau pour les lecteurs, surtout l'histoire de ces différentes révoltes des Strélitz, traduite d'un manuscrit composé par le fils du malheureux boyard Malfeyeff, massacré à l'occasion de la première révolte. Comme entre ces mémoires il y en a plusieurs dont les détails ne conviennent pas au plan de l'ouvrage de M. de Voltaire, on suppose qu'il n'en fera d'autre usage que celui d'en tirer la quintessence et ce qui est plus intéressant : tels sont les différents états des troupes, des revenus, etc. »

Ceux qui ont lu l'Histoire de Pierre le Grand ont pu se convaincre par eux-mêmes du peu de déférence que Voltaire a eu pour les réflexions qui précèdent. Voici un autre article qu'il a encore moins considéré :

6° « On suivra exactement, dit Voltaire, les mémoires envoyés. A l'égard de l'orthographe, on demande la permission de se conformer à l'usage de la langue dans laquelle on écrit. de ne point

« écrire *Moskwa*, mais *Mosca*, d'écrire *Véronise*, *Moscou*, *Alexiovis*, etc. On mettra au bas des pages les noms propres tels qu'on les prononce dans la langue russe. »

Réponse : « Les auteurs étrangers, faute de connaissance de la langue Russe, ont tellement estropié les noms, qu'un russe même aurait toute la peine du monde à les deviner. C'est pourquoi M. de Voltaire est prié de faire observer scrupuleusement l'orthographe des noms russes, telle qu'elle se trouve dans les mémoires et les remarques qu'on lui a envoyés, et de mettre au bas des pages les noms mutilés, tels qu'ils se trouvent dans les auteurs étrangers. Pour plus d'exactitude, on enverra à M. de Voltaire une liste alphabétique, correctement écrite, de tous les noms propres qui pourraient entrer dans le corps de cet ouvrage. La rivière qui traverse la ville de Moscou s'appelle et se prononce *Moskwa*, et non *Mosca*; de même on ne dit point *Véronise*, mais *Voronech*, *Alexiewitsch* et non pas *Alexiovis*. Cette exactitude de l'orthographe ne laissera pas d'ajouter un nouveau degré d'authenticité à l'ouvrage même. »

Le deuxième portefeuille des manuscrits relatifs à l'histoire de Pierre le Grand contient :

1° Une anecdote singulière touchant le sieur Villebois, Breton d'origine, chef d'escadre dans la marine russe, grand buveur, mais bon et fidèle serviteur, et pour cela très-aimé de Pierre le Grand. Ayant été envoyé un jour, après une orgie, auprès de la Tzarine pour y remplir un message, il la trouva encore au lit et la viola, ce que Pierre ayant appris, il excusa le crime en faveur de l'ivresse de l'un et de la surprise de l'autre. Villebois n'eut qu'une légère peine à subir, pour l'exemple; après quoi il rentra au service de l'empereur, et jouit de toutes ses bonnes grâces comme auparavant : ce trait est caractéristique.

2° Deux anecdotes, dont l'une sur la maladie et la mort de Pierre 1^{er}, et l'autre sur la célébration de ce conclave burlesque si connu qu'il institua pour se moquer de l'Église romaine et rabaisser l'autorité du patriarche grec : je ne comprends pas que Voltaire ait cherché dans son histoire à excuser cette parodie ridicule.

3° L'historique de la révolte et de la destruction des Strélitz.

4° Plusieurs lettres de Pierre 1^{er} au grand amiral comte Apraxin, et à Schafiroff, concernant l'affaire du Pruth et la reddition d'Asoff en 1711;

5° L'ordonnance de Pierre le Grand touchant l'établissement d'un sénat en 1711, avant la campagne du Pruth, pour diriger les affaires de l'empire pendant son absence.

6° Plusieurs lettres et documents sur le congrès d'Aland en 1718 et 1719, où il fut traité de la paix entre la Suède et la Russie.

7° Une anecdote sur Mazeppa, tirée du mémoire justificatif de son secrétaire Orlik, adressé au métropolitain de Rezan en 1721.

8° Une série de mémoires sur le commerce de la Russie, sa marine, sa police, ses lois, l'état de son église et de son clergé.

9° La copie du traité d'alliance et de commerce conclu entre Pierre I^{er} et Louis XV.

10° La description de la cérémonie du couronnement de Pierre II, le 25 février 1728.

11° La description de la chambre funèbre où fut déposé le corps de Pierre le Grand après sa mort.

12° L'état des titres que prend l'empereur de Russie avec les princes étrangers et avec ses sujets.

13° Une foule de pièces historiques et critiques sur les Cosaques, les Lapons, les Samoïèdes, les habitants du Kamtchatka, et autres peuples soumis à la Russie.

14° Enfin, plusieurs tableaux généalogiques, historiques et géographiques, pouvant servir à l'histoire de la Russie et de ses souverains.

Je crois superflu d'ajouter à cette analyse celle des trois portefeuilles in-4° qui se trouvent encore dans la première catégorie des manuscrits de Voltaire. Presque tous les documents qu'ils renferment touchant l'histoire de Pierre le Grand peuvent se ranger sous les mêmes titres que les précédents, dont ils ne font que développer les données.

Cependant, avant d'en finir avec cette catégorie, je ne puis m'empêcher de signaler ici un de ses articles intitulé : *Particularités sur lesquelles M. de Voltaire souhaite d'être instruit*. Une question, entre autres, m'a paru digne d'être citée :

« Est-il vrai, demande Voltaire, que l'impératrice Catherine, étant rebaptisée dans le rit de l'Église grecque, fut obligée de dire : Je crache sur mon père et sur ma mère, qui m'ont élevée dans une religion fausse? »

Réponse. « On ne rebaptise pas les personnes qui, d'une autre

religion chrétienne, passent à la religion grecque. Cette cérémonie ne se pratique qu'avec les juifs, mahométans et idolâtres : aux chrétiens, on ne donne que l'onction. Il est vrai qu'ils crachent, mais ce n'est pas sur leur père et leur mère ; c'est seulement pour marquer qu'ils reconnaissent comme fausses les opinions dans lesquelles ils ont été élevés. Toutes ces cérémonies sont décrites dans les livres qui traitent des rites de l'Église grecque et russe, et n'appartiennent guère à l'histoire. »

J'arrive maintenant à la seconde catégorie des manuscrits de Voltaire.

Il serait sans doute intéressant de s'arrêter en détail sur chacun des treize portefeuilles qui la composent. Un grand nombre des œuvres de Voltaire nous y apparaîtraient ainsi, en quelque sorte, à leur berceau. Ces tragédies, ces drames, ces lettres, ces grandes histoires, ces poésies de toute espèce, qui ont valu tant de gloire à leur auteur, nous les verrions à leur premier jet, et au milieu des corrections et des ratures, ces témoins manifestes de la lutte de la pensée contre l'expression qu'ont eue à soutenir les écrivains même les plus faciles. Et parmi cette foule de manuscrits précieux, que de pièces se rencontreraient encore qui ont échappé à la publicité, et que nous lirions avec cette avidité jalouse et fière qu'on apporte toujours à participer à des trésors dérobés à la foule.

Mais tracer un pareil tableau serait une œuvre trop longue pour le temps que j'ai à y consacrer. D'ailleurs, les limites de ce rapport me prescrivent de me borner à quelques traits.

Entre les diverses pièces contenues dans les treize portefeuilles que j'ai sous les yeux, voici, ce me semble, quelles sont les plus intéressantes : la tragédie d'*Irène*, avec les changements (original). — L'ancien original d'*Adélaïde Duguesclin*, sous le titre des *Frères ennemis*. — *Agathocle*. — *Atrée et Thyeste*. — *Le Droit du seigneur* (original). — Une dissertation théologique sur le Saint-Esprit. — Une autre sur la doctrine de l'Église gallicane. — Une longue série de manuscrits originaux, philosophiques et économiques de madame du Châtelet. — Toutes les pièces relatives aux procès Delabarre et Lally. — Une partie notable de la correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse et du roi de Prusse avec Voltaire. — Plusieurs lettres à madame Denis, à M. Vagnière et à d'autres personnes.

C'est dans une des lettres adressées à M. Vagnière, en date du

28 février 1778, par conséquent trois mois avant la mort de Voltaire, que l'on trouve cette déclaration écrite de sa main : « Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis, en détestant la superstition. »

Plusieurs portefeuilles sont riches en documents historiques; ainsi, on y trouve : onze cahiers de lettres historiques communiquées à Voltaire sur la cour de France, depuis 1709 jusqu'en 1721. — Un essai sur les colonies. — Les mémoires du comte d'Estaing sur les colonies, les finances, etc. — Une suite de remarques historiques pour l'histoire générale, le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV. — La guerre de 1741. — Les lettres du cardinal de Bouillon à Louis XIV, au sujet du livre de M. de Cambrai. — Des extraits des mémoires du duc de la Force. — Plusieurs documents sur les affaires des Indes. — Divers mémoires et lettres sur l'affranchissement du pays de Gex, etc. etc.

Indépendamment des pièces que je viens de citer, la seconde catégorie des manuscrits de Voltaire renferme encore une foule de poésies dans tous les genres, comme opéras, contes, madrigaux, odes, épîtres, chansons, etc. dont un grand nombre sont inédites.

Dans un portefeuille séparé et sans numéro, mais qui mérite d'être mentionné, on trouve une tragédie, en tête de laquelle Voltaire a écrit ces mots : « *Tragédie de je ne sais quel polisson;* » puis une histoire des perruques, que Voltaire a fait transcrire, ainsi qu'il le dit lui-même dans une note, parce qu'elle ne fut imprimée qu'à un petit nombre d'exemplaires en 1705 ou 1706. La copie de cette histoire s'arrête au moment où les perruques furent mises en usage dans l'Église. « Je n'ai pas fait copier la suite de cette dissertation, dit Voltaire à ce sujet, parce qu'elle n'est faite que pour empêcher les prêtres de continuer l'usage des perruques, introduit depuis quelques années, jusqu'à la célébration de la messe, ce qui ne regarde pas la curiosité que j'avais de m'instruire de l'antiquité des perruques. »

Tout le monde sait que, dans sa terre de Ferney, Voltaire se comportait en véritable seigneur : ainsi, entre autres établissements construits à ses frais, il y fit bâtir une église. On trouve dans un des portefeuilles de ses manuscrits toutes les pièces relatives à cette affaire, comme actes, devis, procès-verbaux, plans, etc. Un mémoire autographe, conservé à la Bibliothèque impériale, nous montrera jusqu'à quel point le seigneur de Fer-

ney poussait les prévisions et les soins minutieux en ce qui concernait la construction de son église :

• Aujourd'hui, 6 août 1760, maître Guillot et maître Desplaces se sont engagés à bâtir les murs de l'église et sacristie de la paroisse de Ferney, au lieu qui leur sera indiqué par M. le cure : l'église, nef et chœur des mêmes dimensions, précisément que l'église, nef et chœur qui est actuellement auprès du château, afin que les mêmes bois de charpente et menuiserie de l'ancienne puissent servir à la nouvelle : ils édifieront le tout de même hauteur et de même pierre nommée blocaille ou blocage, pratiqueront les fenêtres à peu près des mêmes dimensions : ils se serviront du même portail qui est à l'ancienne église, ils l'enlèveront de la place où il est, et mettront des étançons pour soutenir ledit ancien portail : ils auront seulement soin de faire saillir le portail de la nouvelle église de quatre pouces : ils feront deux pilastres saillants de quatre pouces à chaque côté du portail, avec un fronton de pierre molasse au-dessus dudit portail. Ces quatre pilastres simples seront de briques, qu'ils revêtiront de plâtre ou d'un bon enduit de chaux. Il n'y aura point d'autres ornements, le tout au prix des murs du château de Ferney, la pierre taillée au même prix, et ledit ouvrage complet sera payé totalement le 1^{er} ou le 15 octobre prochain, jour auquel lesdits entrepreneurs s'engagent à livrer le bâtiment aux charpentiers pour faire la couverture. Fait au château de Ferney, ledit 6 août 1760. »

De tous les portefeuilles des manuscrits de Voltaire dont il est ici question, le plus intéressant et le plus curieux est sans contredit le cinquième : on retrouve là le caractère de Voltaire tout entier : cet assemblage de tous les extrêmes, cette puissance étonnante qui embrasse à la fois le bien et le mal, la vérité et le mensonge, la vertu et l'infamie. Ce portefeuille est en quelque sorte l'image de la pensée de Voltaire, le confident de ses études, le témoin de toutes ses impressions. Il contient une foule d'extraits d'auteurs latins, anglais, français, italiens : plusieurs anecdotes concernant l'histoire des lettres et des spectacles : des notes et des réflexions sur toutes sortes de sujets : en sorte que, d'après ce portefeuille seulement, on peut juger de la vérité de ce vers que Voltaire a fait sur lui-même :

Tous ces livres ont été entrés dans mon ame

Quoi de plus attrayant que de suivre un esprit comme celui de Voltaire à travers la route mobile de ses impressions; que de le voir tantôt se replier sur lui-même pour y féconder sa pensée, tantôt interroger des organes étrangers pour les faire servir à ses propres inspirations! Voltaire était un homme laborieux et réfléchi; rien ne passait sous ses yeux qui ne fixât vivement son attention, et qui ne prit place aussitôt dans ses notes. S'il a été universel, c'est que son travail s'est appliqué à toutes choses. On est surpris, lorsqu'on parcourt ses manuscrits, surtout celui que j'examine en ce moment, de voir jusqu'à quel point il poussait l'observation. Les choses les plus indifférentes, les plus fugitives, prennent pour lui de l'intérêt, de la consistance; il ne craint pas de leur consacrer un souvenir et de les ranger parmi les épis de sa moisson. Faut-il s'étonner après cela si cet homme a eu de la gloire, puisqu'au génie, qui, selon Bossuet, consiste dans une illumination soudaine, il joignit si libéralement cet autre génie que Buffon a défini *la patience*.

Ce même portefeuille, où se trouvent accumulés pêle-mêle tant d'extraits, de notes et de pièces diverses, renferme encore un grand nombre de vers dont la licence dépasse toute imagination. Ah! Voltaire mentait bien fort quand, reniant les éditions de la Pucelle qu'on faisait courir sous son nom, il prétendait qu'il n'était pas capable de pareilles choses! On serait souvent bien étonné, bien confus pour notre pauvre humanité, si l'on connaissait les délasserments des génies les plus graves et les plus sublimes.

En vertu d'un ordre suprême, tous ces vers impurs sont condamnés à ne jamais sortir de l'ombre des bibliothèques où ils sont renfermés. Cet ordre est juste et digne: aussi me garderai-je de trahir par l'indiscrétion d'une copie la confiance qu'on m'a témoignée en me les communiquant.

J'aime mieux m'arrêter à des images plus nobles. Le manuscrit que j'ai entre les mains est une véritable mosaïque intellectuelle. Voltaire y a consigné, non-seulement ses propres pensées, mais encore les pensées des auteurs qu'il lisait. Il sera curieux, sans doute, d'en transcrire quelques-unes. Qu'elles soient sorties de l'esprit de Voltaire ou seulement recueillies par sa plume, elles nous feront connaître également quelles étaient les causes et la nature de ses impressions.

Je jeterai ici ces pensées au hasard, et sans plus d'ordre que n'en a mis Voltaire lui-même dans son manuscrit :

« D'où vient que les Italiens sont de si mauvais philosophes et de si fins politiques; les Anglais, au contraire? N'est-ce pas que la politique étant l'art de tromper, de petits esprits en sont plus capables. »

« Si les prêtres s'étaient contentés de dire : Adorez un Dieu et soyez justes, il n'y aurait jamais eu d'incrédulés ni de guerres de religion. »

« Il n'y a que les faibles qui fassent les crimes; le puissant et l'heureux n'en ont pas besoin. »

« Si la lumière vient des étoiles en vingt-cinq ans, Adam fut donc vingt-cinq ans sans en voir? »

« Quand on ne voyage qu'en passant, on prend les abus pour les lois du pays. »

« Ceux qui ont écrit sur l'homme n'ont jamais considéré l'homme en général. Le père Malebranche regarde l'homme comme une âme chrétienne, la Bruyère comme un Français qui a des ridicules. Celui qui ferait un traité des chiens devrait-il ne parler que des épagneuls? Il y a des hommes noirs, blancs, jaunes, barbus, sans barbe; les uns naissent pour penser beaucoup, les autres pour penser très-peu, etc. »

« La mémoire et l'esprit sont comme la pierre d'aimant, qui devient plus forte en augmentant petit à petit le poids qu'on lui fait porter. »

« Les paroles sont aux pensées ce que l'or est aux diamants : il est nécessaire pour les mettre en œuvre, mais il en faut peu. »

« Quand il plaît au roi de créer des charges, il plaît à Dieu de créer des fous pour les acheter. »

« Les jésuites font commerce de diamants aux Indes; ils les enferment dans les talons de leurs souliers et écrivent qu'ils foulent aux pieds les richesses de l'Europe. »

« Dans les pays où l'on a la liberté de conscience, on est délivré d'un grand fléau : il n'y a point d'hypocrites. »

« La cause de la décadence des lettres vient de ce qu'on a atteint le but; ceux qui suivent veulent le dépasser. »

« On aime la gloire et l'immortalité comme on aime ses enfants posthumes. »

« Le moyen sûr pour être écrasé dans ce monde est de n'avoir que du mérite. »

« La religion est comme la monnaie : les hommes la prennent sans la connaître. »

« L'homme de bien est comme l'archer qui n'atteint pas toujours au but, mais qui ne s'en prend qu'à lui. »

« Il semble que les Européens soient tous médecins ; tout le monde demande comment on se porte. »

« Pourquoi les peintres qui représentent des héros et des paysans ne sont-ils pas infâmes, tandis que les comédiens qui les représentent d'une manière bien supérieure sont déshonorés pour leur art même ? Il est plaisant qu'on excommunie celui qui représente César avec des lambrequins, parce que la ressemblance est plus parfaite ; j'aimerais autant qu'on excommuniât le buste de la reine. »

« Un vieillard est un grand arbre qui n'a n'a plus ni fruits, ni feuilles, mais qui tient encore à la terre. »

« Nous cherchons tous le bonheur, mais sans savoir où, comme des ivrognes qui cherchent leur maison, sachant confusément qu'ils en ont une. »

« En ouvrages d'esprit comme en mécanique, ce que l'on perd en temps, on le gagne en force. »

« Les calomniateurs sont comme le feu, qui noircit le bois vert, ne pouvant le brûler. »

« Le bonheur ressemble à l'île d'Ithaque, qui fuyait toujours devant Ulysse. »

Je terminerai ici, Monsieur le Ministre, mon travail sur les papiers de Voltaire conservés à la bibliothèque de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. N'eût-il qu'un intérêt de pure curiosité, j'aime à espérer que vous serez assez bienveillant pour l'apprécier. Cette bibliothèque de Voltaire, achetée par la grande impératrice, a soulevé en France tant de questions diverses. On saura désormais à quoi s'en tenir sur ce qui la concerne. Si des éditeurs courageux entreprenaient encore l'œuvre importante d'une nouvelle édition de Voltaire, ils sauraient aussi où sont déposées les archives de ce grand écrivain, et où ils peuvent trouver un grand nombre de pièces qui n'ont jamais vu le jour, de même que plusieurs variantes dignes de figurer à la suite de celles qui sont déjà imprimées.

Quant à la Bibliothèque impériale, elle est moins riche que celle de l'Ermitage en manuscrits de Voltaire; toutefois, ceux qu'elle possède sont plus précieux, car ils sont entièrement inédits : ils consistent dans une série de lettres autographes, au nombre de plus de soixante, qui représentent au complet tout un côté de la vie littéraire de Voltaire, c'est-à-dire son emprisonnement à la Bastille, ses divers procès avec le libraire Jore et l'abbé Desfontaines, les contrariétés qu'il a éprouvées de la part des contrefacteurs de ses œuvres, etc. A ces lettres, il faut ajouter plusieurs autres pièces et documents qui fournissent d'utiles instructions sur l'histoire littéraire du XVIII^e siècle. Avant la Révolution, toutes ces richesses étaient renfermées à la Bastille, dont la destruction les a mises en la possession de M. Dubrowsky, lequel les a apportées en Russie.

Je ne vous dirai pas, Monsieur le Ministre, avec quel empressement j'ai recueilli ces monuments de notre littérature : ils se recommandaient assez d'eux-mêmes pour m'engager à n'en négliger aucun; mais souffrez, Monsieur le Ministre, que je ne vous entretienne pas plus longtemps à leur sujet. Je me propose, à mon retour en France, d'en faire l'objet d'une publication particulière : ce sera, je pense, la meilleure manière de les livrer à votre appréciation.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

L. LÉOUZON-LEDUC.

INSTRUCTIONS de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie de médecine, relatives à la mission littéraire et scientifique de MM. Daremberg et Renan en Italie.

M. le ministre de l'instruction publique, dans l'intention de confier à MM. Daremberg et Renan une mission scientifique et littéraire en Italie, a cru devoir consulter l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie de médecine sur les instructions à donner à ces deux savants. Les deux Académies ont répondu à l'appel de M. le ministre : la première, par l'organe de

M. Victor le Clerc ; la seconde, par l'organe de M. Dubois (d'Amiens), rapporteurs. Voici les instructions qu'elles ont adressées au ministère de l'instruction publique.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Rapport au nom de la Commission chargée de préparer les instructions.

« Quoique les instructions demandées à l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour un voyage littéraire en Italie soient destinées cette fois à un savant qui s'occupe surtout de l'histoire des sciences médicales et à un jeune orientaliste, votre commission a jugé cependant que ses conseils sur les divers ouvrages à décrire ou à copier dans les bibliothèques italiennes pouvaient franchir les limites de ces deux études spéciales, et que si les deux personnes chargées de cette mission vous avaient paru capables de l'accomplir avec avantage, c'était surtout parce qu'elles en remplissaient la principale condition, celle de pouvoir sortir sans effort du cercle habituel de leurs travaux.

« Lorsque D. Bernard de Montfaucon, Mabillon, le P. Zaccaria, la Curne Sainte-Palaye, la Porte du Theil, d'autres encore, allèrent explorer et mettre à profit les grands dépôts littéraires de l'Italie, ils se gardèrent bien de se renfermer dans un seul genre d'études. Ceux d'entre eux que leur profession et leur goût portaient principalement vers la recherche des antiquités ecclésiastiques n'omirent pour cela rien de ce qui pouvait enrichir les lettres profanes ; et les laïques, de leur côté, firent aussi beaucoup pour les annales de l'Église. De notre temps, c'est d'un voyage en France, en Angleterre, en Espagne, pour y aller chercher des variantes et de nouveaux textes du droit romain, que M. Hænel a rapporté un recueil de catalogues dont les erreurs ne sauraient faire contester l'utilité ; et les Archives de la Société pour l'ancienne histoire d'Allemagne, publiées par M. Pertz depuis vingt ans, et qui viennent d'arriver à leur dixième volume, sans se borner à faire connaître les excursions entreprises pour compléter et perfectionner la grande collection des monuments historiques de son pays, offrent encore un nombre considérable, soit de documents utiles aux annales des autres nations européennes, et surtout de la France, soit de matériaux pour différentes branches

des connaissances humaines qui n'appartiennent pas proprement à l'histoire.

« Nous supposons que les deux voyageurs chargés de la nouvelle mission, animés à leur tour de cette curiosité large et vraiment savante dont ils ont de tels exemples sous les yeux, auront compris dans leurs études préparatoires la plupart des renseignements bibliographiques publiés ou inédits, riche conquête des précédents voyages.

« Ce n'est pas sans intention que nous parlons ici de l'étude même des notices ou des transcriptions inédites. Les volumineuses analyses des manuscrits d'Italie par un des anciens membres de cette compagnie, la Curne Sainte-Palaye, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de ses jugements, peuvent diriger utilement dans le triage de ce qui mérite l'attention ou l'oubli. La Porte du Theil, pendant les dix années qu'il a employées à Rome, sous les auspices de l'Académie et la protection de la France, à transcrire les lettres des papes, n'a point négligé non plus les pièces intéressantes pour notre histoire nationale qui font partie des manuscrits de la reine de Suède au Vatican. Il est bon de savoir celles qu'on lui doit, pour ne pas perdre le temps à les copier de nouveau.

« Quant aux catalogues et aux itinéraires imprimés, que les deux voyageurs n'auront point manqué de consulter déjà depuis longtemps, nous leur rappellerons qu'ils peuvent en retrouver l'énumération complète, jusqu'en 1824, dans le premier volume (pages 25-30) de l'*Iter italicum* de M. Frédéric Blume, un des éditeurs des *Institutes* de Gaius, exhumées d'un palimpseste par Niebuhr dans la bibliothèque du chapitre de Vérone. Les catalogues publiés depuis, même ceux de plusieurs collections particulières, sont indiqués, ainsi que les ouvrages sur l'histoire de chaque dépôt, dans la liste générale des Bibliothèques de l'Europe, par Ernest-Gustave Vogel, Leipsick, 1840, in-8°, manuel dont la partie italienne paraît faite avec soin.

« Pour se garantir de l'inconvénient, plus commun qu'on ne pense, de transcrire comme inédits des textes déjà imprimés, il conviendra d'emporter aussi le volume, malheureusement moins complet, mais cependant fort utile (*Notitia scriptorum etc.* Oxford, 1839; in-8°), où M. Goulter-Dowling a réuni les titres de presque tous les écrits imprimés pour la première fois dans les

principales collections d'*Anecdota* ou d'*Analecta*, comme celles de d'Achery, Mabillon, Baluze, Martène et Durand, Bernard Pez, Canisius et Basnage, Ch. Hugo, Boissonade, etc. Entre autres additions à faire à cette table, il faut joindre maintenant aux deux premiers recueils publiés par S. E. Mgr. le cardinal Mai, *Scriptorum veterum Collectio Vaticana* (Rome, 1825-1838, 10 vol. in-4°), *Classici auctores e Vaticanis codd. editi* (Rome, 1828-1838, 10 vol. in-8°), celui qu'il a fait paraître à Rome de 1839 à 1844, en 10 volumes in-8°, *Spicilegium romanum*, nouveau recueil destiné surtout, comme plusieurs parties des deux premiers, à enrichir la littérature du moyen âge. L'illustre auteur de ces belles publications, membre de l'Institut de France, est le patron à la fois le plus bienveillant et le plus éclairé que l'Académie puisse souhaiter à ceux pour lesquels on lui demande aujourd'hui ses instructions.

• Deux ouvrages beaucoup moins étendus doivent leur être recommandés pour se préparer aux recherches sur les écrits du moyen âge, l'un, de M. Charles Greith : *Spicilegium Vaticanum* (Frauenfeld, 1838, in-8°), dont l'introduction et les divers textes s'adressent de préférence à l'Allemagne, mais ne sont pas non plus inutiles pour nous ; l'autre, de M. Adelbert Keller, *Romvart* (Manheim, 1843, in-8°), dont les notes bibliographiques sont aussi écrites en allemand, mais qui n'est rempli que de fragments précieux de poésies françaises copiés à Venise, à Florence et à Rome.

• A l'aspect de ces indications si nombreuses et si variées, bien suffisantes à elles seules pour exciter l'émulation des savants, et dans la pensée surtout que ceux à qui s'adressent nos conseils ont déjà reçu plus d'une direction, ou du penchant naturel de leur esprit, ou du besoin même de leurs études, votre commission s'est proposé, dès l'abord, d'être fort réservée dans la série des *desiderata* qu'elle confie à leur zèle, et ses délibérations ultérieures l'ont confirmée de plus en plus dans cette première intention. Il lui a donc semblé qu'elle ne devait rien leur demander pour les deux anciennes littératures classiques, déjà si souvent enrichies par les explorations faites dans ces mêmes pays depuis plusieurs siècles, et que, pour le moyen âge même, il suffisait de répondre aux vœux exprimés par quelques-uns de nos confrères en faveur d'un petit nombre d'ouvrages dont le texte nous manque ou a

besoin d'une nouvelle recension ; et elle a cru pouvoir se fier, pour les textes médicaux grecs et latins, à l'expérience de M. le docteur Daremberg, dont elle connaît les longues études et les précédentes missions. On n'insiste davantage sur les littératures orientales que parce que, dans ce genre de recherches, malgré les catalogues d'Assemani et quelques autres, il y a moins de secours à la portée de tout le monde, et que les essais entrepris pour les accroître ont été beaucoup plus rares jusqu'à présent.

« Si l'on passe par Milan, il serait à désirer que l'on pût transcrire, à la bibliothèque Ambrosienne, les premières Coutumes de Milan, rédigées en latin au commencement du XIII^e siècle ; à la bibliothèque de Brera, *Joh. Mussæ Amphitruon*, indiqué fort sommairement dans les Archives de M. Pertz, t. IX, p. 636.

« Si l'on visite Venise, entre les manuscrits de Saint-Marc dont il sera le plus important de recueillir les variantes, il faut compter les deux textes du roman de Roncevaux, extraits par Keller dans son *Romvart*, p. 12-21, 27-29, et qui, bien que fort altérés, dans le premier manuscrit surtout, par le copiste italien, ne seront pas tout à fait inutiles pour fixer le sens, lorsqu'on pourra les comparer, soit à l'exemplaire d'Oxford, soit à notre exemplaire de Paris, fonds de Colbert, n^o 7227 2.2.

« Au Vatican, on désirerait (c'est le vœu de M. Laboulaye) la collation avec le manuscrit original du *Liber diurnus romanorum pontificum*, publié à Paris en 1680, in-4^o, mais imparfaitement, selon Mabillon, par le P. Jean Garnier ; et une autre collation, s'il était possible, celle de l'histoire de Philippe-Auguste par Rigord, publiée par Pithou et Duchesne, et qui n'a pu être revue par D. Brial, dans le tome XVII des Historiens de la France, que sur le manuscrit 5925 de la Bibliothèque nationale de Paris, tandis que Montfaucon dit de celui du Vatican, p. 31, n^o 1007 : *emendatior quam editus*.

« A la même bibliothèque, dans le *Memoriale historiarum* de Jean, chanoine de Saint-Victor, n^o 270 de Montfaucon, vérifler, à l'an 1300 (article du jubilé institué par Boniface VIII), si la glose, *Hoc non invenitur alias fuisse*, se trouve inscrite en marge ou intercalée dans le texte même.

« Il y aurait lieu de consulter aussi, et peut-être de transcrire, au moins depuis l'an 1226, les chroniques suivantes : n^o 351 de Montfaucon, *de Gestis Francorum, ad ann. 1336* ; n^o 285, *Historia*

Gallorum, ad ann. 1340; n° 817, Historiæ quædam Gallicæ, ad ann. 1347.

« Notre confrère, M. Monmerqué, à qui nous devons plusieurs de ces indications, voudrait que l'on s'assurât si, parmi les manuscrits de la reine de Suède, ne se trouverait pas, comme il le croit, une copie plus ample que nous ne l'avons en France, du *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI*. Il verrait avec plaisir que l'on copiât dans la même collection (n° 781 de Montfaucon; n° 1022 de Keller, *Romvart*, p. 137) le *Mystère du siège d'Orléans*; et il recommande en général aux investigateurs ce fonds, acquis en partie d'Alexandre Petau, fils de Paul, et dont plusieurs manuscrits venaient de l'ancienne abbaye de Fleury ou Saint-Benoit-sur-Loire.

« Nous reproduisons un autre de ses vœux en appelant l'attention sur un ouvrage intitulé, dans le catalogue de Montfaucon (n° 446), *Doctrinal de la seconde rhétorique*, fait par Bauldet Hercut, *cum variis carminibus gallicis*.

« Un roman, *Guillaume de Dôle*, connu de Fauchet, et dont quelques extraits sont cités dans le *Romvart* de M. Keller (p. 576-588), d'après le manuscrit 1725, où il se trouve après le roman de *La Charrette* et celui du *Chevalier au lion*, inspirerait un grand intérêt à M. Paulin Paris, parce qu'il est, comme le roman de *La Violette*, entremêlé de couplets de chansons.

« A la bibliothèque *Angelica*, le manuscrit de Prignano, *Historia familiarum Normannarum*, C. 6.2.3., pourrait être de quelque usage pour la publication que l'on projette de l'ouvrage de du Cange sur les familles normandes. Jean-Baptiste Prignano, moine augustin de Naples au xv^e siècle, d'une famille noble de Salerne, peut avoir recueilli, dans ses deux gros volumes in-folio, des détails ignorés de du Cange sur les familles normandes du royaume de Naples.

« Voilà, parmi les vœux qui s'offrent en foule à notre mémoire, ceux que nous osons exprimer, et qui paraîtront bien modestes, si l'on considère que les écrits importants, surtout pour la connaissance de notre ancienne littérature, répandue dès lors chez les divers peuples, manquent encore à nos plus riches bibliothèques, et de quels documents de tout genre l'Institut a besoin pour continuer sans aucune interruption, comme il fait, les grands ouvrages d'histoire nationale dont il est chargé.

« Le soin de satisfaire à quelques-uns de ces vœux, que nous avons voulu restreindre pour laisser aux deux voyageurs plus de liberté, pourra les occuper tous les deux en commun. Arrivons enfin aux études qui doivent être propres à chacun d'eux.

« M. Daremberg a pour principal but de recueillir ou de collationner les textes des médecins de l'antiquité; mais ses recherches antérieures, dans les manuscrits de l'Allemagne et de l'Angleterre, nous ont prouvé qu'il est loin d'exclure de ses travaux l'histoire et les monuments de la médecine au moyen âge. Comme c'est un champ beaucoup moins cultivé jusqu'à présent, il nous a semblé convenable de l'encourager dans des investigations plus difficiles, plus arides, et qui, non moins utiles, ont certainement plus de nouveauté. Lorsque, d'après des manuscrits dont la plupart sont encore inexplorés, il aura, plein d'un zèle soutenu par l'admiration, revu ou même augmenté les grandes œuvres de Galien ou d'Oribase, et qu'il se sera ensuite résigné, par amour de la science et par reconnaissance pour les savants de tous les temps, à faire sortir plus complètement de l'oubli, ou des nuages des fausses traditions, tout ce qui regarde l'institution de l'école de Salerne, Constantin l'Africain, les premières traductions latines des médecins arabes, nous l'engagerons alors à poursuivre encore plus loin ce renouvellement des annales médicales, et à essayer d'en combler les nombreuses lacunes. Il y a dans l'histoire de l'art de guérir, comme dans celle de beaucoup d'autres connaissances, un vaste espace que l'on croit désert, parce qu'on n'y rencontre que peu de noms restés illustres. C'est ce vide qu'il faut remplir, mais par des études patientes, successives, faites laborieusement sur les originaux: car ces études-là sont les seules qui puissent être fécondes. Aussi n'indiquerons-nous à M. Daremberg, pour ne point le surcharger, parmi d'autres époques encore peu connues, qu'un siècle, le quatorzième. Nous l'invitons, dans le cours de ses excursions à travers les bibliothèques et leurs catalogues, à prendre note et quelquefois copie, selon les circonstances dont il sera juge, de tout ce qu'il reconnaîtra d'inédit des médecins et chirurgiens suivants, qui appartiennent probablement à ce siècle, qui ont ou étudié, ou enseigné, ou exercé en France, et que, faute de dates précises pour plusieurs d'entre eux, nous allons lui nommer par ordre alphabétique, à condition qu'il soit bien entendu qu'il ne s'en

tiendra pas à cette liste, et qu'il y joindra tous ceux qu'il trouvera sans les chercher.

« Médecins et chirurgiens : Alain Blanchet, Arnaud de Villeneuve, Bernard de Gordon, Bernard de Poitiers, Bienvenu, Ermengaud Blaise, Étienne de Chanet, Gérard de Solo, Guy de Chauliac, Guillaume de Béziers, Guillaume Grisaunt, Guillaume de Mazère, Hector, auteur de *Collectanea medica*; Henri de Mondeville, Jean de Alesto (Alais), Jean de Bassoles, Jean de Olargis, Jean de Paris, Jean de Rupescissa (de Roquetaillade), Jean Jacobi, Jean Stephani, Lanfranc, Louis, Martin de Corbenis, Maur (*de Urinis*), Paul Bagellard de Flumine, Pierre André de Pulchrovisu, Pierre Julien, Pierre de Saint-Flour, Pitard, Ponce de Saint-Gilles, Prophacius, Raymond Chalin a Vinario, Raymond Lulle, Richard l'Anglais, auteur du *Correctorium*; Rolland, Simon de Covino, Stephanus Arnaldus, W. ou Guillaume l'Anglais, de Marseille.

« Suivent quelques astronomes, computistes, alchimistes, qui paraissent aussi du xiv^e siècle; liste où ne sont pas compris, non plus que dans la précédente, les ouvrages anonymes :

« Baudouin de Marrochio, Bernard de Trèves, Brenlanlius Britannus, Christophe de Paris, Erard de Bourges, Ferrari, Firmin de Belval, Geoffroy de Meaux, Gérard de Sileto, auteur d'une *Summa de Astris*; Gilles d'Orléans, Guy de Montanor, Guillaume de Paris, Guillaume de Saint-Cloud, Henri de Bruxelles, Henri Selder, Jean Aleman, Jean Canivet, Jean de Bassigni ou Bassignac, Jean de Bruges, Jean Dominici, de Narbonne; Jean Fusor, Jean de Halebeke, Jean de Linières, Jean Mercier, Jean Nanni, Jean du Pont, Jean de Murs, Nicolas Jude, Odomar, Ortolain, Paul de Fondi, Pierre Peregrin, de Maricourt; Pierre Vital, Placidus de Novo.

« Parmi les travaux auxquels M. Renan pourra se livrer pendant son séjour à Rome, M. Quatremère lui recommande, au nom de la Commission :

« 1^o Une collation exacte, sur les manuscrits syriaques du Vatican, de la Chronique de Grégoire Bar Hebraeus;

« 2^o La copie des deux parties de cet ouvrage qui concernent l'histoire des Jacobites et des Nestoriens;

« 3^o La copie du traité qui a pour titre *Horreum Mysteriorum*, et qui a été écrit par le même auteur;

« 4^o La copie de la Chronique syriaque de Denis de Telhamar;

« 5° Celle de l'Histoire monastique de l'Orient, dont l'auteur est Thomas de Maragah.

« Il lui est également recommandé, si le temps et ses occupations le lui permettent, de copier, dans la bibliothèque de la Propagande, les morceaux plus ou moins considérables de la version copte-thébaïque de l'Ancien Testament.

« M. Renan pourra s'entendre avec son compagnon de voyage pour l'examen des manuscrits les plus instructifs des médecins arabes, et ils signaleront tous deux, dans l'occasion, le plus ancien emploi des chiffres arabes, dans les textes latins.

« Dans une autre note remise à la Commission, M. Eugène Bur nouf, un de ses membres, s'exprime ainsi : « En ce qui concerne l'Inde et les contrées voisines, les manuscrits qui devront attirer l'attention de M. Renan sont de deux sortes :

« Les uns sont écrits en une langue indienne ;

« Les autres sont composés en italien, ou dans une autre langue européenne.

« 1° Parmi les manuscrits orientaux, il faut établir plusieurs catégories, d'après les langues des contrées d'où viennent ces manuscrits. Les uns doivent être composés en sanscrit, les autres dans les dialectes populaires de l'Inde ou des contrées voisines, comme le malabar ou malayalam, le tamoul, le tibétain, le barmann, l'arakanaï, le péguan, le siamois.

« Sans connaître à fond les richesses de bibliothèques dont on ne possède que des catalogues incomplets, on croit pouvoir supposer qu'en fait d'ouvrages sanscrits, les bibliothèques de Rome et de l'Italie en général n'ont rien qui puisse entrer en parallèle avec les collections anglaises, ni même avec le fonds indien, de notre Bibliothèque nationale, une des moins riches cependant des bibliothèques européennes en ce genre. Il se trouvera sans doute des manuscrits sanscrits dans celle de la Propagande et au Vatican; mais ces manuscrits seront probablement transcrits pour la plupart dans le caractère *grantham* de la côte du Malabar, et conséquemment plus difficiles à lire et plus incorrects que les exemplaires devanâgaris de Benarès ou du pays Mahratte. C'est ce qu'il est permis d'affirmer d'après l'étude des ouvrages du P. Paulin de Saint-Barthélemy. Ce savant, auquel ne manquaient ni l'intelligence, ni le zèle, n'a jamais su parfaitement le sanscrit, parce qu'il l'avait étudié dans les manuscrits *granthams* du Malabar.

« Parmi les ouvrages de cet auteur, la commission en signale un surtout à l'attention de M. Renan : c'est le livre intitulé *Codices avences*, ou catalogue des manuscrits barmans de la Propagande (Rome, 1793, in-4°). Le P. Paulin y décrit avec quelques détails plusieurs manuscrits rapportés de l'Inde transgangétique par les missionnaires italiens. M. Renan devra étudier ce volume et en emporter un exemplaire. Ce recueil lui donnera une idée de ce qu'on doit posséder à Rome en fait d'ouvrages barmans, arakanais, péguans et siamois. Il importe que M. Renan reconnaisse les volumes que Paulin a eus sous les yeux, qu'il constate l'exactitude des notices, qu'il les rectifie, les complète ou les étende, s'il y a lieu et s'il en a le temps. Il va sans dire que M. Renan ne devra pas négliger les ouvrages nouveaux qui seraient entrés dans les bibliothèques de Rome depuis la fin du dernier siècle.

« Le genre de services que peuvent rendre encore aujourd'hui les notices du P. Paulin se retrouvera, mais à un moindre degré, dans la compilation du P. Giorgi, intitulée : *Alphabetum Tibetanum*. On sait que cet ouvrage est formé en quelque sorte de deux éléments, les matériaux recueillis au Tibet par le P. Horace della Penna, et les hypothèses imaginées à Rome par le P. Giorgi. Dans ce mélange de matériaux divers, on trouve la preuve de la variété et de la richesse des documents qu'avait rassemblés le P. Horace. Il serait utile de retrouver ces documents sous leur forme primitive; les orientalistes en accueilleraient avec reconnaissance la description détaillée. Malgré les progrès qu'a faits dans ces derniers temps l'étude du tibétain, il y aurait certainement encore beaucoup à gagner à la connaissance exacte des ouvrages d'un homme aussi savant que le P. Horace.

« La commission ne se trouve pas en mesure d'en dire davantage sur les manuscrits de l'Inde transgangétique et du Tibet, les seuls qui doivent se trouver en nombre dans les bibliothèques de Rome. Indiquer le chiffre auquel s'élèvent ces manuscrits, en donner le titre, chaque fois qu'on pourra le faire, en décrire soigneusement la forme et l'apparence, quand il sera impossible d'en savoir davantage, voilà ce que pourra exécuter M. Renan; et, par ce modeste travail, il aura déjà rendu un service essentiel à la littérature indienne.

« 2° Mais il pourra, et nous nous permettons de dire, il devra aller plus loin, en ce qui concerne les manuscrits composés en

italien ou dans une autre langue européenne, la seconde des deux catégories sur lesquelles devra se porter son attention. Comme il lui sera facile de parcourir rapidement ces manuscrits, il lui sera possible de les décrire, d'en reconnaître le contenu, d'en faire des extraits, et, s'il le faut même, des copies complètes. Sous ce rapport, la moisson qu'il devra faire peut être plus abondante que celle que lui préparent les manuscrits orientaux sommairement indiqués plus haut. Relations de voyage, descriptions géographiques, exposés des religions, des législations, des coutumes; traductions d'ouvrages littéraires, religieux, philosophiques, traités de grammaire, dictionnaires et vocabulaires : tel est, en abrégé, l'aperçu des ouvrages qu'il pourra rencontrer au Vatican et à la bibliothèque de la Propagande. Ces ouvrages devront être examinés par lui avec un soin particulier, car ils sont quelquefois l'œuvre d'hommes ou très-instruits, ou très-distingués par l'intelligence et l'élevation de l'esprit. Une description détaillée et des extraits suffisants de ce qu'il aura trouvé dans ce genre seront des acquisitions précieuses pour la connaissance de contrées assez peu étudiées jusqu'ici.

« Nous nous bornerons à ces indications sommaires, et nous terminerons en disant, qu'outre les instructions écrites, qui sont toujours incomplètes, parce qu'elles portent sur des choses que leurs auteurs ne connaissent que vaguement, il y a un ordre d'instructions supérieures qu'un homme comme M. Renan trouve dans son intelligence et dans sa curiosité. »

Signé à la minute, QUATREMÈRE, HASE, BURNOUF, et VICTOR LE CLERC, rapporteur.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

WALCKENAER.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Rapport.

« Par une lettre en date du 14 septembre courant, M. le Ministre de l'instruction publique vous a informés qu'il a l'intention de confier à MM. Daremberg et Renan une mission scientifique et littéraire en Italie. « J'ai pensé, dit M. le Ministre, dans sa lettre.

« que l'Académie de médecine voudrait bien me faire connaître son opinion sur des recherches qui, par leur nature spéciale, se rattachent incontestablement à ses travaux habituels. »

« M. le Ministre vous a exposé ensuite en quelques lignes le plan des travaux que pourraient avoir à accomplir ces deux savants, et il a ajouté que si ce plan recevait votre approbation, il serait heureux de transmettre à MM. Daremberg et Renan les instructions préparées par l'Académie.

« Vous avez applaudi, Messieurs, à cette pensée de M. le Ministre, et, pour répondre à sa confiance, vous m'avez chargé de rédiger les instructions et de remplir le cadre qu'il a tracé. C'est ce projet que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

« Avant de faire l'exposition détaillée de ce programme, je dirai quelques mots sur les deux savants désignés par M. le Ministre, pour bien faire connaître en quoi consistent les recherches auxquelles ils devront se livrer.

« La mission de M. Renan et celle de M. Daremberg sont tout à fait distinctes : M. Renan, savant orientaliste, n'est pas médecin ; il ne s'occupera qu'accidentellement des médecins arabes ; sa mission a pour but les manuscrits orientaux. Je dirai toutefois tout à l'heure en quoi et comment il pourra venir en aide à M. Daremberg, pour ce qui nous concerne.

« M. Daremberg, votre bibliothécaire, a déjà rempli trois missions en Allemagne et en Angleterre : deux ont été l'objet de rapports à M. le Ministre de l'instruction publique, ou de lectures à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« J'arrive maintenant aux instructions qui devront être confiées à M. Daremberg, et je vais les ranger dans l'ordre même indiqué dans la lettre de M. le Ministre :

« 1° Histoire et littérature de la médecine dans l'antiquité et au moyen âge ;

« 2° Recherche de matériaux pour la Bibliothèque des médecins grecs et latins ;

« 3° Confection d'un catalogue raisonné des manuscrits de médecine, catalogue déjà en partie fait, d'après les bibliothèques de Paris, de l'Angleterre et du nord de l'Allemagne.

« Pour arriver à ce triple but, M. Daremberg devrait peut-être se livrer à des recherches immenses, recherches qui dépasseraient les forces d'un seul homme : aussi l'Académie, pour courir, comme

on le dit, au plus pressé, l'invitera à s'occuper spécialement, et avant tout, des cinq auteurs grecs suivants : Hippocrate, Rufus, Galien, Oribase et Aétius.

« § 1^{er}. Les manuscrits d'Hippocrate sont très-nombreux en Italie : quelques-uns de ceux qui se trouvent à Rome ont servi à Calvus pour sa traduction ; mais il en est plusieurs qui n'ont point été mis à profit pour la constitution du texte hippocratique. L'Académie appelle sur ce point l'attention de M. Daremberg : elle pense qu'on pourrait en espérer des secours efficaces ; elle l'engage aussi à s'occuper particulièrement de la question d'authenticité des livres hippocratiques.

« § 2. Les œuvres de Rufus se composent de deux séries : les traités *ex professo* et les *Fragments*.

« Le traité des *Maladies de la vessie et des reins* offre plus de deux cents lacunes ; aucun des manuscrits connus ne comble entièrement ces vides. M. Daremberg assure qu'il est parvenu à restituer entièrement le texte ; et il est à désirer qu'il puisse substituer des leçons certaines à des restitutions qui n'ont pas encore l'autorité absolue d'un manuscrit.

« L'Académie pense que pour le traité intitulé *Du Nom des parties du corps humain*, traité fort corrompu, mais non mutilé, M. Daremberg trouvera beaucoup de ressources dans les manuscrits d'Italie : les bibliothèques Barbérine, Ottobonienne à Rome, celles de Florence, de Venise et de Turin renferment plusieurs manuscrits de ce traité.

« Parmi les *Fragments* de Rufus, celui *sur les médicaments purgatifs* a été souvent transcrit et imprimé à part. Dietz a signalé, comme présentant de bonnes leçons, un manuscrit à Florence. La collation des manuscrits de Galien, d'Oribase et de Paul d'Égine permettra peut-être à M. Daremberg de donner un texte aussi exact que possible des autres fragments.

« § 3. M. Daremberg ne saurait avoir la prétention de collationner tous les manuscrits de Galien ; mais il devra en examiner le plus grand nombre possible, afin d'en déterminer du moins la valeur par des collations partielles, afin que, s'il lui est un jour donné d'aborder la publication de l'immense encyclopédie du médecin de Pergame, il soit en mesure d'indiquer où l'on pourrait aller puiser les éléments de la constitution du nouveau texte. Si jamais on achève ce grand ouvrage, on aura rendu à la médecine

ancienne et à l'histoire de la médecine le service le plus signalé.

« L'Académie sait que plusieurs ouvrages de Galien sont perdus ou du moins inédits jusqu'à ce jour.

« D'après deux manuscrits d'Italie, Dietz a déjà publié le traité *Des Habitudes* et celui *Sur la Dissection des muscles*, et il a signalé d'autres traités inédits.

« Les traductions latines, et surtout les versions arabes, qui ont rendu à M. Greenhill la fin *Des Administrations anatomiques*, fourniront peut-être à M. Daremberg quelques nouveaux traités ou fragments.

« Parmi les traités de Galien qu'il se propose de collationner, l'Académie l'invitera « à s'attacher surtout à ceux de *L'Usage des parties* et *Des Lieux affectés*, deux véritables trésors, dont le premier renferme toute la physiologie, et le second, toute l'anatomie pathologique de cette époque reculée.

« § 4. Mais le travail le plus pressé est celui qui concernera Oribase, dont la publication est déjà commencée. La bibliothèque du Vatican renferme les quinze premiers livres de la *Collection médicale*; le manuscrit n'a jamais été collationné. M^{sr} le cardinal Angelo Mai a publié, d'après un autre manuscrit de la même bibliothèque, quatre livres, en partie inédits, d'Oribase; mais à l'exemple de Matthæi, il a négligé de transcrire les chapitres extraits de Galien : il faudra donc copier ces chapitres.

« Deux manuscrits de Naples renferment aussi la *Collection médicale*, d'après le spécimen fourni par Dietz; ils ne sont pas d'une grande valeur; mais l'Académie est d'avis que M. Daremberg devra les examiner, du moins pour un certain nombre de chapitres.

« Le séjour à Naples permettra aussi à M. Daremberg d'examiner les instruments de chirurgie retrouvés dans la lave, déposés au *Museo Borbonico*, et dont une notable partie a été décrite avec beaucoup de soin et de science par M. le Docteur H. Vulpès, membre correspondant de cette Académie.

« M. Daremberg a pu collationner sur les papiers de Dietz la *Synopsis* d'Oribase, d'après une copie que lui a remise M. Littré. Mais M. Daremberg a cru remarquer que le travail de Dietz avait été fait un peu superficiellement : l'Académie l'engage donc à revoir avec soin les manuscrits de la *Synopsis* signalés par Dietz; elle lui fait la même recommandation pour le traité *ad Euanapium*

et pour les livres *Anatomiques* tirés de Galien, et qui forment les 24^e et le 25^e livres de la *Collection médicale*.

« L'Académie pense qu'à l'aide de ces secours fournis par les bibliothèques étrangères et par notre Bibliothèque nationale, MM. Bussemaker et Daremberg, chargés de la publication des œuvres d'Oribase (en grec et en français), donneront de cet auteur, en grande partie inédit en grec, une édition vraiment critique.

• § 5. M. Daremberg a signalé un fait curieux relatif aux textes d'Aétius : son voyage en Italie lui permettra sans doute de mettre davantage encore ce fait en lumière.

« On pouvait supposer à priori qu'Aétius, qui a compilé son ouvrage dans les écrits de ses prédécesseurs, avait cru devoir, pour sacrifier à son époque, rajeunir certaines formes qui n'eussent peut-être pas été assez bien comprises par la généralité des lecteurs : par exemple, en comparant dans les manuscrits ordinaires d'Aétius les passages tirés de Rufus et d'Arétée avec les textes originaux, on est souvent étonné d'une très-grande différence; on devait en conclure, car on n'avait pas de raison suffisante pour s'y refuser, que ces différences venaient de la rédaction même d'Aétius. Pour s'assurer du fait, il n'y avait qu'à constater l'uniformité de ces altérations dans les manuscrits connus. Mais M. Daremberg s'est assuré, par la collation du plus ancien manuscrit connu d'Aétius (il remonte au x^e siècle), que dans un bon nombre de cas les changements proviennent des copistes, qui, renchérissant sur le médecin d'Amide, cherchaient un grec plus à la portée de leurs modernes lecteurs : ainsi, dans le vieux manuscrit, les passages d'Arétée et de Rufus se rapprochent beaucoup plus des textes originaux que dans les autres manuscrits. Cette fois les différences sont bien le fait d'Aétius, et l'on ne saurait supposer que les premiers copistes aient eu à leur disposition ou du moins qu'ils aient consulté pour leurs copies les textes originaux.

« Ce qui achève encore la démonstration, c'est que dans un manuscrit, intermédiaire entre le plus ancien et les plus modernes, M. Daremberg a trouvé pour les mêmes passages des leçons également *intermédiaires*, et, pour ainsi dire, une transition entre le texte d'Aétius et celui des copistes récents.

• Voilà donc un fait qui doit mettre en grande défiance contre

les manuscrits modernes d'Aétius, dont les copistes ont fait sciemment subir au texte primitif des modifications préjudiciables, et qui doit faire rechercher les anciens manuscrits avec le plus grand soin.

« L'Académie engage M. Daremberg à poursuivre ses recherches dans ce sens, et à les étendre à Paul d'Égine et aussi à Oribase, auteurs du même ordre qu'Aétius.

« § 6. L'Académie ne saurait négliger non plus ce qui regarde les manuscrits contenant des traités anciens de médecine vétérinaire. Un manuscrit de Cambridge a déjà appris à M. Daremberg que l'édition des *Hippiatriques*, publiée au XVI^e siècle, représentait un texte fautif et incomplet. Ce manuscrit a une très-grande valeur; il contient plusieurs additions importantes, entre autres, un chapitre inédit d'un auteur appartenant à une date assez reculée, de Simon d'Athènes: on peut espérer de pareilles découvertes en Italie.

« § 7. Si l'on en juge par les travaux déjà publiés, il ne reste pas beaucoup à faire pour les médecins latins proprement dits. Ainsi, les manuscrits de Celse ont été tous mis à profit par Targa dans ses deux éditions; ils proviennent tous, du reste, du même prototype.

« Il n'en est pas de même pour *Theodorus Priscianus*; les manuscrits fournissent beaucoup de corrections et d'additions. M. Daremberg a acquis surtout la certitude de ce fait dans un manuscrit du XIII^e siècle, qui est à la bibliothèque royale de Berlin.

« Le manuscrit qui a servi à publier le texte de *Cælius Aurelianus* paraît perdu; mais, à défaut de ce manuscrit original, il est nécessaire d'étudier avec une scrupuleuse attention les manuscrits du faux *Esculapius*, du pseudonyme *Aurelius* et surtout de *Gariopantus*; car M. Daremberg a établi le premier qu'un très-grand nombre de chapitres de l'ouvrage de ce dernier ont été empruntés par extraits à *Calius Aurelianus*; de plus, il a constaté que presque tous les chapitres d'*Aurelius*, qu'il avait regardés d'abord comme inédits, se retrouvent à peu près textuellement dans *Gariopantus*.

« Il n'est pas non plus impossible de retrouver quelque auteur inédit ou même ignoré de cette période: ainsi, à Cambridge, M. Daremberg, dans un manuscrit latin assez récent, a découvert

Cassius Felix, auteur classique au moyen âge, et dont le traité était perdu depuis fort longtemps.

« § 8. Dans une lettre adressée à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Daremberg a lui-même tracé le plan des recherches qu'il compte faire relativement à l'histoire de la médecine dans la première période du moyen âge, période que l'on pourrait appeler *celle des origines de la médecine moderne*, et qui est comprise entre la fin du iv^e siècle et le commencement du xii^e, c'est-à-dire entre le moment de la disparition à peu près complète des médecins grecs en Occident et la constitution définitive de l'école de Salerne.

• Toute cette période est remplie d'obscurité et d'incertitude, surtout pour ce qui regarde le véritable caractère de la médecine monastique et les moyens de transmission de la science. Mais déjà, par l'étude des monuments, on a commencé à démontrer qu'entre le v^e et le ix^e siècle, beaucoup d'auteurs grecs médicaux ont été traduits en latin, et que ces traductions devenaient des manuels où l'on apprenait la médecine. Déjà M. Daremberg a appelé l'attention des savants sur ces traductions, et en particulier sur celle du *Traité des maladies des femmes*, de Moschion (le manuscrit est du ix^e siècle). M. Bussemaker a aussi collationné une traduction de la *Synopsis* d'Oribase, du vi^e siècle.

« Il importe donc de rechercher quels ont été les auteurs traduits, comment et par qui ils l'ont été; quelles sont les traductions qui nous restent, et si elles ont servi à des travaux du même genre, mais postérieurs. Il faut aussi savoir la manière dont les auteurs ont été interprétés et expliqués, et s'il existait un rapport entre cette espèce de médecine scientifique et la médecine pratique.

« Il n'est pas nécessaire de dire que l'histoire de la période dont les limites ont été posées plus haut, fournira les plus précieux éléments pour résoudre une partie des questions auxquelles l'Académie attache une véritable importance. Il faut ajouter enfin que l'étude des anciennes traductions, qui représentent de très-près les anciens manuscrits, servira pour la constitution des textes, et ne sera pas inutile pour l'histoire de la langue latine et pour celle des origines de notre langue.

• § 9. L'école de Salerne devra occuper une grande place dans les investigations de M. Daremberg: ses origines, sa constitution.

ses influences, ses relations, l'histoire des maîtres qui y enseignaient, des praticiens qui y exerçaient la médecine, l'organisation des études dans cette école, sont encore assez mal connues et mal appréciées, malgré les travaux les plus récents et ceux d'Ackermann en particulier. Les archives du Mont-Cassin, de la Cava et de Naples renferment, à ce qu'affirme M. de Renzi, des documents propres à jeter un nouveau jour sur ces diverses questions.

• Le poëme médical connu sous le nom de *Schola Salernitana* offre aussi plusieurs problèmes intéressants à résoudre sur son origine, son auteur, sa rédaction primitive, ses accroissements successifs et les sources d'après lesquelles il a été rédigé. Mais ce poëme n'est qu'un épisode : le manuscrit de Breslau, qui contient les leçons des maîtres salernitains, manuscrit découvert par M. le docteur Henschell, et que M. Daremberg a le premier fait connaître en France, offre un intérêt plus grand encore. Il nous met particulièrement sur la voie des auteurs d'après lesquels l'enseignement était donné à Salerne.

• Ces questions nous ramènent à Constantin l'Africain, dont la grande figure domine toute cette époque : l'histoire de ses travaux est au moins aussi incertaine que celle de sa vie. L'Académie appelle spécialement l'attention de M. Daremberg sur tout ce qui regarde le rénovateur des véritables études médicales en Occident. Les bibliothèques du Mont-Cassin et de Naples renferment plusieurs manuscrits de Constantin, dont quelques-uns sont même, dit-on, *autographes*. Il y a là matière à une exploration toute nouvelle.

• L'Académie verrait avec plaisir M. Daremberg porter aussi son attention sur les monuments laissés par l'école chirurgicale d'Italie, pendant les XIII^e et XIV^e siècles, et en rechercher les origines. Déjà il a copié un travail très-précieux de cette époque, le commentaire de *Quatre maîtres salernitains sur la chirurgie de Roger et de Roland*.

• § 10. On ne saurait songer à une histoire vraiment critique et sérieuse de la médecine, considérée comme science et comme art, qu'à la condition de posséder un inventaire aussi complet que possible, exact et raisonné, des richesses manuscrites que renferment les bibliothèques. Ce travail préliminaire, qui est surtout indispensable pour l'histoire de la médecine au moyen âge,

n'existe nulle part; beaucoup de ces richesses sont tout à fait ignorées. Les catalogues ne sont presque jamais faits par des hommes spéciaux.

« M. Daremberg s'est efforcé de suppléer à cette pénurie, en commençant par le catalogue des bibliothèques de Paris, des principales villes d'Angleterre et du nord de l'Allemagne. L'Académie l'engage à augmenter ses trésors, en fouillant les bibliothèques d'Italie. Un catalogue ainsi conçu n'a pas seulement une valeur historique; il conduit aussi à de véritables découvertes, en même temps qu'il fournit de précieux matériaux pour la constitution des textes.

• § 11. Quelques mots maintenant sur M. Renan et sur son intervention dans les travaux qui nous concernent.

« Il y a deux classes de manuscrits médicaux orientaux : les uns contiennent des textes originaux, et parmi ceux-là il conviendra surtout de rechercher le *Continent* de Rhazès, dont les manuscrits sont si rares, qu'on n'en possède aucun exemplaire *complet* dans les bibliothèques d'Angleterre et d'Espagne; celles de Paris n'en possèdent même pas de fragments.

« M. Renan pourra aider M. Daremberg dans l'examen qu'il devra faire des nombreux manuscrits relatifs, soit à l'ophtalmologie, soit à d'autres questions chirurgicales.

« La seconde classe comprend les traductions des médecins grecs en arabe, en hébreu ou en syriaque : c'est en étudiant avec soin ces manuscrits qu'on peut espérer faire quelque découverte précieuse, ainsi que le prouve le manuscrit d'Oxford, qui complète les *Administrations anatomiques* de Galien.

« Grâce au concours de M. Renan, plus familier que lui dans ces sortes de recherches, M. Daremberg pourra peut-être nous rapporter quelques fragments, ou peut-être même quelque traité inédit ou inconnu.

« Telles sont, Messieurs, les instructions que nous proposerons à M. le ministre de l'instruction publique de confier à M. Daremberg, en lui exprimant toute la reconnaissance de l'Académie au sujet des recherches scientifiques qui, sous son patronage, devront être faites en Italie, dans cette terre classique des sciences, des lettres et des arts; c'est une noble et généreuse inspiration qui anime en cette circonstance M. le Ministre.

• L'armée française, à qui pèsent ses loisirs sur le sol couvert

des débris de tant de civilisations, va travailler de son côté à la gloire de la France, en pratiquant des fouilles, soit dans l'ancien *Forum romanum*, soit dans les environs de la ville éternelle. Eh bien ! des savants dévoués et courageux vont, de leur côté, pratiquer ce qu'on pourrait appeler des fouilles dans la poussière des bibliothèques. Applaudissons, Messieurs, à cette entreprise; car la science et la littérature médicales ont, de ce côté, tant de *desiderata*, qu'on doit au moins chercher à combler quelques lacunes. Il faut que ces investigations se fassent sous vos auspices; c'est une mission que vous a confiée le Gouvernement et que vous vous empresserez de remplir. Pour notre part, Messieurs, nous nous estimons heureux de voir que M. le Ministre, dans cette circonstance, a bien voulu en appeler au zèle et aux lumières de l'Académie. »

Signé DUBOIS (d'Amiens).

Secrétaire perpétuel.

Les Instructions que nous venons de reproduire ont été remises aux deux explorateurs, MM. Daremberg et Ernest Renan, qui, par arrêté du Ministre, en date du 2 octobre 1849, ont été chargés d'une mission scientifique et littéraire, ayant pour objet la recherche, dans les bibliothèques de Rome et des principales villes de l'Italie, des manuscrits grecs et orientaux, intéressants pour l'histoire générale et pour les études philologiques, ainsi que des manuscrits relatifs à l'histoire et à la littérature médicales dans l'antiquité et au moyen âge. Il est permis d'attendre d'une mission exécutée sous de tels auspices d'utiles et sérieux résultats pour la science.

DOCUMENTS OFFICIELS.

I.

MISSIONS SCIENTIFIQUES.

ARRÊTÉ.

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État, doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des cultes, sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science, et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés, appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois, il pourra être dérogé à cette disposition, en vertu de conditions spéciales, fixées par le ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,
DE PARIEU.

II.

ÉCOLE D'ATHÈNES.

ARRÊTÉ.

Vu l'ordonnance du 11 septembre 1846, portant création de l'École française d'Athènes;

Considérant que l'École française d'Athènes doit son existence à une pensée analogue à celle qui a déterminé la création de l'École française de Rome, dont les élèves sont tenus d'envoyer annuellement des travaux qui donnent la mesure de leur application et de leurs progrès;

Considérant qu'il importe à l'avenir de l'École française d'Athènes et à l'avenir de ses membres, que cette institution ne demeure pas stérile, mais qu'elle fournisse à l'érudition des résultats sérieux et publiquement constatés,

ARTICLE PREMIER.

Chacun des membres de l'École d'Athènes sera tenu d'envoyer, avant le 1^{er} juillet de chaque année, au ministère de l'instruction publique et des cultes, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire, choisi dans un programme de questions que l'Académie des inscriptions et belles-lettres sera invitée à présenter à l'approbation du ministre.

ART. 2.

Les mémoires envoyés seront transmis à l'Académie des inscriptions, qui sera priée d'en faire l'objet d'un rapport au ministre et d'en rendre compte dans sa séance publique annuelle, où seraient également annoncées les questions formant le programme des travaux de l'École pour l'année suivante.

ART. 3.

Les mémoires envoyés par les membres de l'École d'Athènes pourront être insérés dans les *Archives des Missions*, instituées par arrêtés ministériels des 29 octobre et 14 décembre 1849.

ART. 4.

Le *Moniteur* publiera, chaque année, la liste des élèves pré-

sents à l'École, et, en regard, l'indication des travaux envoyés par chacun d'eux.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

DE PARIEU

26 janvier 1850

NOUVELLES DES MISSIONS

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 26 janvier 1850, M. LÉONZON-LÉDUC a été chargé d'une mission en Russie et en Finlande, mission ayant pour objets, 1° la recherche et la transcription des documents qui peuvent intéresser notre histoire nationale ; 2° un travail d'études et d'explorations concernant les antiquités finoises.

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 28 janvier 1850, M. HANTUTTE, docteur en droit, a été chargé d'une mission scientifique ayant pour objet l'étude des institutions d'enseignement en Angleterre et en Écosse.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

II^e CAHIER.

*RAPPORT sur les Recherches Zoologiques faites pendant un voyage en Sicile, par M. Milne Edwards, membre de l'Institut, chargé d'une mission scientifique en 1844*¹.

Monsieur le Ministre,

Les hommes qui s'occupent de l'étude des êtres vivants ont dû s'appliquer d'abord à acquérir des notions générales sur l'ensemble de cette portion de la création et sur les caractères à l'aide desquels chaque animal ou chaque plante peuvent être distingués avec certitude de tous les autres corps organisés. Pour arriver à ce but, il fallait rassembler les produits naturels de tous les points du globe, les comparer entre eux, les nommer et les classer; aussi pendant longtemps les voyages lointains offraient-ils, tant pour la zoologie

¹ Mission scientifique ayant pour objet des recherches zoologiques sur les côtes de la Sicile et des îles voisines. (Arrêté du 18 mars 1844.)

Ce rapport d'une de nos sommités scientifiques, du doyen actuel de la Faculté des sciences de Paris, nous a paru de nature à être conservé dans les Archives. Ce recueil est en effet destiné à publier, non-seulement les rapports nouveaux adressés au ministère de l'instruction publique par les personnes en cours de missions, mais encore les plus remarquables mémoires envoyés pendant les précédents voyages scientifiques, depuis l'établissement du fonds. En adoptant cette marche, l'on croit entrer dans la véritable pensée qui a présidé à la fondation des Archives.

que pour la botanique, un intérêt capital; mais lorsque le grand catalogue des êtres vivants s'est trouvé ébauché dans toutes ses parties, les travaux des collecteurs ont perdu de leur importance, et les naturalistes ont compris qu'il fallait chercher désormais à approfondir leur science plutôt qu'à en étendre la superficie; laissant donc à d'autres mains le soin de rassembler les objets qu'ils avaient encore à inventorier, ils se sont attachés à l'étude de la nature intime des êtres dont les formes extérieures avaient jusqu'alors absorbé presque toute leur attention.

L'anatomie comparée est devenue, dès ce moment, le sujet principal de leurs recherches; et un des plus beaux titres de Cuvier est d'avoir hautement proclamé, comme principe, que la zoologie ne peut avoir de bases solides que lorsqu'elle repose sur la connaissance du mode d'organisation des êtres qu'elle est appelée à caractériser et à classer. Il a fait voir que, pour arriver à des idées justes sur le plan général du règne animal, il fallait pénétrer dans la structure intérieure de tous les types principaux dont se compose ce vaste ensemble, et, par ses recherches sur l'anatomie des mollusques, il a puissamment contribué à cette réforme, qui constitue dans l'histoire de la zoologie une période nouvelle. En entrant dans cette voie, il fallait d'abord dégrossir, en quelque sorte, le travail, et esquisser à grands traits la disposition générale des instruments de la vie chez les divers animaux. Pour obtenir ce résultat, on pouvait d'ordinaire se contenter de la dissection d'animaux conservés dans l'acool, et nos musées fournissaient par conséquent d'amples matériaux aux investigations des zoologistes; aussi ce premier besoin fut-il assez promptement satisfait; mais dans la science chaque conquête, même avant d'être achevée, appelle une conquête nouvelle, et quand on a commencé à distinguer nettement les principales modifications de l'économie animale, on s'est posé d'autres questions. Les zoologistes se sont préoccupés alors des phénomènes de la vie considérée dans l'ensemble des êtres animés, et se sont demandé aussi quelles pouvaient être les lois qui régissent la constitution des animaux, et quel est le mécanisme, si j'ose m'exprimer ainsi, à l'aide duquel la nature en a varié le mode de structure.

La zoologie, après être restée longtemps essentiellement descriptive, et avoir revêtu au commencement de ce siècle un caractère anatomique, a pris alors une direction plus physiologique, et,

en rappelant ici cette phase nouvelle de l'histoire naturelle des animaux, je ne pourrais sans injustice oublier le nom d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, qui, attaquant avec chaleur une multitude de questions fondamentales pour la philosophie de la zoologie, a imprimé un grand mouvement aux esprits, et a contribué, plus que tout autre, à diriger l'attention des observateurs sur un ordre de faits dont cette science retire aujourd'hui ses richesses nouvelles les plus précieuses. Mais à l'époque où Geoffroy, entraîné par son génie ardent, cherchait les lois de l'organisation animale, la zoologie manquait de données suffisantes pour la discussion de plusieurs des points les plus essentiels à établir, et c'était le travail lent de l'observation qui seul pouvait les fournir.

Dans cette période de la science, il devenait nécessaire d'étudier avec une scrupuleuse attention, d'une part, l'histoire du développement des animaux, et, d'une autre part, les séries de modifications par lesquelles l'organisme se simplifie chez les êtres inférieurs : aussi vit-on alors un grand nombre de savants se livrer à des recherches sur l'embryologie, soit normale, soit tératologique, tandis que d'autres naturalistes s'appliquèrent de préférence à l'examen comparatif du mécanisme animal, là où ses rouages sont le moins multipliés, et où sa disposition générale offre le plus de variété. Mais les animaux inférieurs, que les zoologistes avaient tant d'intérêt à connaître, ne peuvent être bien étudiés que lorsqu'ils sont encore vivants : par la dessiccation ainsi que par la conservation dans les liqueurs alcooliques ou salines, leur corps se déforme, et toutes les parties les plus délicates de leur organisation se confondent ou se détruisent ; pendant la vie, au contraire, leurs tissus offrent souvent assez de transparence pour permettre à l'observateur de distinguer, non-seulement tous leurs organes intérieurs, mais aussi le jeu de chacun de ces instruments physiologiques. Pour résoudre les problèmes nouveaux qui se présentaient aux zoologistes, il fallait donc abandonner les anciennes méthodes d'observation ; ne plus se contenter de cadavres informes, et scruter la nature vivante jusque dans ses parties les plus cachées. Il en résulte que les matériaux recueillis par les collecteurs et accumulés dans nos musées, quoique indispensables à la zoologie descriptive, ne suffisaient plus à la zoologie physiologique ; l'observateur ne pouvait plus rassembler dans son cabinet tous les objets de ses études ; il lui fallait poursuivre ses investigations partout où la na-

ture a placé les êtres dont il avait à s'occuper, soumettre a ses expériences les animaux les plus frêles, sans détruire en eux le mouvement vital, et en scruter attentivement la structure intime à l'aide du microscope aussi bien que du scalpel. C'est de la sorte qu'aujourd'hui les zoologistes engagés dans cette voie, de même que les naturalistes adonnés à la recherche des espèces nouvelles, sont obligés de visiter divers points du globe; mais, tandis que ces derniers peuvent se contenter de courses rapides, pendant lesquelles ils se bornent à ramasser tout ce qui se présente devant eux, les premiers ne peuvent remplir leur tâche qu'en séjournant pendant un temps assez long dans chacune des localités dont ils ont à étudier les produits. C'est peut-être faute de pouvoir en agir ainsi, que la plupart des naturalistes attachés à nos grandes expéditions maritimes ne se sont guère occupés que de former des collections; et, dans l'intérêt de la science, il serait à désirer qu'ils pussent désormais se livrer à des études plus approfondies; mais cette question est étrangère au sujet dont je dois vous entretenir en ce moment, Monsieur le Ministre, et si j'en ai dit quelques mots, c'était seulement afin de pouvoir caractériser plus nettement la direction des recherches que je viens de faire sous vos auspices.

Ces travaux entrepris dans la vue de jeter quelques lumières sur la nature intime des animaux inférieurs et de nous conduire ainsi à nous former des idées plus justes sur le plan général de la création animée, ne sont que la continuation des recherches que j'ai commencées, il y a bientôt vingt ans, de concert avec un ami dont je regretterai toujours la perte. Effectivement, en me livrant avec Andoin à l'étude de la faune maritime de la France, notre objet n'était pas la découverte de quelques espèces nouvelles dont les noms viendraient grossir les catalogues des zoologistes, mais bien la connaissance physiologique d'une foule d'êtres chez lesquels chaque fonction de la vie se simplifie tour à tour, et l'organisme tout entier se prête aux combinaisons les plus variées. Les zoophytes, les mollusques, les vers et les crustacés des côtes de l'Océan et de la Manche nous ont fourni, pendant longtemps, ample matière à observations; mais, après avoir étudié à diverses reprises les principaux types zoologiques qui se rencontrent en abondance dans ces mers, j'ai désiré leur comparer les espèces propres à des régions plus chaudes, et, dans cette vue, j'ai fait plusieurs voyages sur les bords de la Méditerranée, en Provence, en

Italie et en Algérie, par exemple. Là je rencontrais en effet des êtres dont la structure intérieure et le mécanisme physiologique différaient beaucoup de ce que j'avais vu dans le Nord; mais des obstacles dépendants de circonstances toutes locales, y sont venus accroître les difficultés de la tâche que je m'étais imposée. En effet, dans la Manche et même sur nos côtes occidentales, la mer, en se retirant chaque jour, rend accessible à l'observateur les retraites où se cachent la plupart des animaux inférieurs dont il me fallait étudier la physiologie; il m'avait donc été facile de m'en procurer un nombre suffisant pour des travaux de ce genre, et je pouvais même les examiner sur place sans changer en rien leur mode d'existence ordinaire. Dans la Méditerranée, au contraire, l'absence des marées prive le naturaliste de ce mode d'exploration, et, pour se procurer les animaux de cette mer, on a recours à la drague, et à d'autres moyens de pêche, à l'aide desquels on ramasse aveuglément ce qui se rencontre à des profondeurs plus ou moins considérables: de là des difficultés très-grandes, lorsqu'on veut étudier les phénomènes de la vie chez les animaux inférieurs propres à ces parages, et en présence de ces obstacles, j'ai souvent eu le désir de descendre dans une cloche à plongeur, afin de pouvoir examiner à loisir les rochers sous-marins, habités par les êtres dont je voulais faire l'objet de mes recherches. Mais la cloche à plongeur, à raison de son volume et de son poids, n'est pas d'un usage facile; ce n'est pas sur un petit bateau pêcheur, et à l'aide d'un faible équipage qu'on peut la manœuvrer: il m'a donc fallu y renoncer, mais j'ai pensé qu'il serait possible d'arriver au même résultat en ayant recours à un appareil analogue à celui qui a été inventé par le colonel Paulin, pour servir dans les cas d'incendie où il faut pénétrer au milieu d'une fumée épaisse et de vapeurs dont l'action sur les poumons serait promptement mortelle. Je savais d'ailleurs que cet officier distingué avait modifié son appareil, dans la vue de l'adapter aux besoins des ouvriers qui ont à travailler sous l'eau; et il m'a semblé que, dans certaines circonstances, le zoologiste pourrait en retirer de grands avantages. Je me suis donc déterminé à tenter ce mode nouveau d'exploration sous marine, et c'est dans les eaux calmes et transparentes des côtes de la Sicile que j'ai voulu en faire l'expérience; car, dans ces mers, j'espérais trouver en grand nombre les animaux dont je désirais étudier la structure et le mode de développement. Vous avez bien

voulu, Monsieur le Ministre, mettre à ma disposition les fonds nécessaires pour l'exécution de cette expérience, et l'Académie des sciences m'a confié un appareil de plongeur, construit sous la direction du colonel Paulin.

Cet appareil consiste dans un réservoir métallique ayant la forme d'un casque, et communiquant, à l'aide d'un long tube flexible, avec une pompe foulante destinée à y pousser sans cesse de nouvelles quantités d'air. Revêtu de ce casque, dont la visière est vitrée, et dont le bord inférieur s'adapte sur un coussin placé autour du cou, je m'allourdissais à l'aide de sandales de plomb, afin de faire contre-poids à la masse d'air qu'il me fallait emporter avec moi au fond de l'eau, et, m'accrochant à une corde convenablement disposée, je me laissais descendre dans la mer. Là ma respiration n'aurait pas tardé à épuiser la petite provision d'air vital contenue dans mon casque; mais des hommes chargés de manœuvrer la pompe foulante, m'en envoyaient à chaque instant de nouvelles quantités au moyen du tube qui établit la communication entre ce réservoir portatif et l'atmosphère. L'air ainsi injecté arrivait promptement jusqu'à moi, et, s'échappant ensuite au dehors par les interstices restées béantes entre le cou et le bord inférieur du casque, servait non-seulement à alimenter ma respiration, mais aussi à empêcher l'eau de s'élever jusqu'au niveau de ma bouche, ce qui aurait déterminé l'asphyxie. S'agissait-il de remonter, j'en donnais le signal à une personne placée sur le bateau où se trouvait la pompe, et les matelots me hissaient à bord au moyen de la corde dont je m'étais précédemment servi pour plonger; ou bien, me débarrassant de mes sandales de plomb, je me laissais emporter rapidement jusqu'à la surface de la mer par l'action de mon casque, qui, étant rempli d'air et se trouvant entouré d'eau, tendait à s'élever comme le ferait, dans l'atmosphère, un ballon rempli de quelque gaz léger.

Pour devenir d'un usage commode, cet appareil aurait encore besoin de quelques perfectionnements, mais tel qu'il est, j'ai pu m'en servir utilement, dans plusieurs localités. Souvent je suis resté plus d'une demi-heure sous l'eau, occupé à examiner minutieusement les anfractuosités des rochers sous-marins qui servent d'habitation à une foule de Mollusques, d'Annélides et de Zoophytes. J'ai pu sans inconvénient pousser ces explorations à une profondeur de plus de vingt pieds; et si j'avais eu un bâtiment

plus grand et un équipage plus nombreux, il m'aurait été facile de descendre à des profondeurs beaucoup plus considérables; mais l'imperfection des moyens de sauvetage que je pouvais établir à bord de mon bateau pêcheur m'a fait penser qu'il y aurait de l'imprudance à l'essayer. Effectivement, en cas d'accident, de quelque dérangement dans le jeu d'une soupape, de la rupture du tube respirateur, ou même de l'ascension de l'eau dans l'intérieur du casque jusqu'au niveau des narines du plongeur, celui-ci ne pourrait échapper à l'asphyxie qu'en regagnant promptement l'atmosphère, et en se débarrassant de l'appareil dans lequel il se trouvait renfermé : or, pour le faire remonter d'une profondeur de plus de vingt pieds, et pour rétablir une communication libre entre ses poumons et l'air, il nous fallait plus de trois minutes, ce qui aurait pu devenir dangereux; et dans des expériences de ce genre il faut chercher à tout prévoir.

Je le répète donc, cet appareil, pour rendre aux naturalistes tous les services qu'on peut en attendre, a besoin d'être perfectionné. Mais d'après l'usage que j'en ai fait, j'ai la preuve que dans certaines localités il peut être déjà d'un grand secours. Ainsi, en explorant par ce moyen les rochers sous-marins et le fond du port de Milazzo, je me suis procuré un nombre immense d'œufs de Mollusques et d'Annélides dont je désirais étudier le développement; ailleurs j'ai pu aller saisir dans les anfractuosités du sol les plus petits animaux qui y vivent fixés et qu'on ne trouve pas ailleurs. Je voyais parfaitement tout ce dont j'étais entouré, et c'était la fatigue musculaire seulement qui m'empêchait de me promener au fond de la mer, comme j'aurais pu le faire sur la plage.

Afin d'utiliser, autant que possible, les moyens d'exploration que vous aviez mis à ma disposition, Monsieur le Ministre, j'ai engagé deux habiles zoologistes à se joindre à moi, et c'est avec M. de Quatrefages, chargé par l'Académie des sciences d'une mission spéciale, et avec M. Blanchard, mon aide-naturaliste au Muséum, que j'ai étudié la faune maritime de la Sicile. Mais, pour laisser à chacun de nous ce qui lui appartient réellement, nous n'avons entrepris aucun travail en commun; chacun de nous a choisi un certain nombre de sujets de recherches; et, bien que nous nous soyons en général communiqué nos observations, à mesure que nous les faisons, de façon à pouvoir mutuellement en contrôler les résultats, je crois devoir déclarer formellement que notre

coopération n'a pas été plus loin, et que, pour ma part, si j'ai contribué en quelque chose au succès de leurs recherches, ce n'a été qu'en mettant au service de mes compagnons de voyage tous les moyens de travail que vous avez bien voulu me fournir.

Au mois de mars dernier, nous avons commencé nos explorations à la terre dell'Isola, presque située à quelques lieues de Palerme; puis nous dirigeant vers l'est, nous avons fait une station au cap Santovito, et nous avons employé environ six semaines à étudier la faune maritime de l'île de Favignana, un des points les plus riches de ces mers. La côte sud de la Sicile, depuis Trapani jusqu'à Scinonte, nous paraissant peu favorable à nos travaux, nous avons renoncé à cette direction, et retournant par Palerme, nous avons été nous établir successivement à l'extrémité du cap Milazzo, à Stromboli, à Messine, à Taormine et à Catane; nous avons visité aussi la côte d'Augusta et de Syracuse; enfin, au retour, nous avons fait des excursions zoologiques aux environs de Naples, et, afin d'avoir quelques termes de comparaison nécessaires pour nos recherches, je suis allé en dernier lieu sur divers points des côtes de la France.

Avant de vous rendre compte des résultats scientifiques de notre voyage, je vous demanderai la permission, Monsieur le Ministre, de m'acquitter d'un autre devoir, en exprimant ici toute ma reconnaissance envers les personnes qui ont bien voulu aplanir en ma faveur les difficultés dont les explorations de ce genre sont toujours accompagnées. Grâce à l'obligeance de M. de Montébello, ambassadeur de France à Naples, j'ai obtenu du gouvernement napolitain toutes les facilités désirables en matières de douanes et de police; et parmi les habitants de la Sicile à qui je dois le plus, je citerai le duc de Serra di Falco, l'un des dignes correspondants de notre Institut; le duc de Cacamo, président de la commission sanitaire de l'île; M. l'abbé Piccolo, et le chancelier du consulat de France à Palerme, M. Pierrugues. J'ajouterai aussi que tous nos agents consulaires en Sicile ont mis la plus grande obligeance dans leurs relations avec moi et mes compagnons de voyage.

La première question dont j'ai cherché la solution est relative à l'embryologie des vers de la classe des Annélides. Dans un précédent travail, j'avais cru pouvoir établir que les affinités zoologiques, c'est-à-dire l'espèce de parenté qui semble exister à différents degrés entre tous les êtres animés, sont proportionnelles à la

durée, plus ou moins longue, d'une certaine similitude dans la marche des phénomènes génésiques chez l'embryon des divers animaux; de sorte que ceux-ci, lorsqu'ils sont en voie de formation, cesseraient de se ressembler d'autant plus tôt qu'ils appartiennent à des groupes distincts, d'un rang plus élevé dans le système de nos classifications naturelles, et que les caractères essentiels, dominateurs, de chacune de ces divisions, consisteraient, non pas, comme on le pense généralement, dans quelques particularités de formes organiques visibles chez les adultes, mais dans l'existence plus ou moins prolongée d'une constitution primitive commune, du moins en apparence. Cette théorie, si elle est vraie, nous donnerait la clef de la méthode naturelle en zoologie, et elle s'accorde avec tous les faits les mieux constatés en embryologie; mais elle paraissait cadrer mal avec quelques observations faites récemment sur le développement des Annélides. Il était donc nécessaire de soumettre à un nouvel examen l'embryologie de ces vers, sujet qui, d'ailleurs, avait été jusqu'ici à peine effleuré. Pendant mon voyage en Sicile, j'ai pu m'en occuper et les observations que j'ai recueillies me semblent devoir offrir de l'intérêt pour la zoologie physiologique. J'ai constaté chez ces animaux des métamorphoses non moins grandes que les changements subis par la chenille, lorsqu'elle se transforme en papillon; et j'ai eu la satisfaction de voir que, loin d'être en désaccord avec les idées que je viens de rappeler, touchant la subordination des affinités naturelles des animaux à la durée du parallélisme dans la direction des phénomènes génésiques, l'embryologie des Annélides fournit de nouveaux arguments à l'appui de cette théorie. Une seconde série d'observations a eu pour objet l'ovologie des Mollusques marins de la classe des Gastéropodes, et a conduit également à des résultats dont la tendance générale est analogue à celle des faits que m'avait fournis l'étude embryologique des vers. Effectivement, chez tous les animaux de ce groupe dont j'ai pu suivre le développement dans l'œuf, j'ai vu que l'embryon offre d'abord les mêmes caractères, et que c'est dans les dernières périodes de ses métamorphoses que le jeune animal acquiert les particularités d'organisation d'après lesquelles la classe dont il fait partie se subdivise en familles et en genres distincts. Ainsi, jusqu'à un certain âge, les larves des Vermets, des Cérîtes, des Pleurobranches, des Doris et des Aplysies m'ont offert le même

mode de conformation, et c'est seulement lorsqu'elles s'étaient déjà constituées comme Mollusques gastéropodes, que je commençais à apercevoir dans leur structure quelques différences d'un ordre secondaire. Je me suis également assuré que, chez tous ces êtres, la série des développements organiques n'est pas la même que chez les animaux vertébrés, et j'ai pu me convaincre de l'existence d'un certain rapport entre le degré d'importance qu'offrent les grands appareils de l'économie, considérés sous le rapport zoologique, et l'ordre chronologique de leur apparition dans l'organisme naissant. J'ajouterai aussi que tous les phénomènes génésiques dont j'ai été témoin me semblent contraires à l'opinion de quelques savants célèbres, suivant lesquels l'embryon des animaux supérieurs, celui de l'homme lui-même, offrirait successivement des modes d'organisation analogues à l'état permanent de chacun des principaux types inférieurs du règne animal; de sorte que le Mollusque, par exemple, serait le représentant stable de l'une des formes transitoires du jeune mammifère en voie de formation. Loin de là, le Mollusque, dès son origine, se constitue d'après un mode qui lui est propre, et les premiers caractères de l'animalité qui se montrent dans l'embryon du mammifère sont ceux en vertu desquels celui-ci appartient à la grande division des vertébrés; de sorte que les différences sont primordiales, et que les rapprochements de la nature des hypothèses dont je viens de parler ne peuvent être justifiés.

Sur les côtes de la Sicile, je pouvais me procurer facilement des Mollusques dont la taille est beaucoup plus grande que celle des espèces de notre littoral, et dont l'étude anatomique est par cela même plus facile. J'ai profité de cette circonstance pour soumettre à un nouvel examen le mécanisme de la circulation chez ces animaux, et je suis arrivé à un résultat très-inattendu, car j'ai acquis la certitude que chez les Mollusques, même les plus parfaits, le système des vaisseaux à l'aide desquels le sang circule dans l'économie est plus ou moins incomplet; de sorte que, dans certains points du cercle circulatoire, ce liquide s'épanche dans les grandes cavités du corps ou dans les lacunes dont la substance des tissus est creusée. Sous ce rapport, la structure de ces animaux est par conséquent beaucoup moins parfaite que celle des vertébrés, et se rapproche extrêmement du mode d'organisation que j'avais déjà constaté chez les Crustacés.

Depuis la publication des recherches qu'en 1826 j'ai faites de concert avec Audouin, sur la circulation du sang chez ces derniers animaux, d'autres anatomistes se sont occupés du même sujet, et sont arrivés, sur quelques points, à des résultats en discordance avec les nôtres.

Il m'a semblé, par conséquent, nécessaire de reprendre ce travail, et, pendant mon séjour sur les bords de la Méditerranée, j'ai fait de nouvelles expériences sur la circulation chez les Squilles et chez quelques autres animaux de la même classe : cette étude m'a confirmé encore davantage dans l'opinion que j'ai souvent énoncée relativement à l'insuffisance des recherches anatomiques faites sur des animaux conservés dans l'alcool. En observant des Squilles vivants, il m'a été facile de reconnaître la cause des erreurs singulières auxquelles les dissections de ce genre ont donné lieu dans ces dernières années, et de redresser des inexactitudes que j'avais moi-même commises dans mon premier travail.

Les animaux gélatineux que l'on voit flotter dans la mer, et que l'on connaît sous le nom commun d'Acalèphes, sont très-variés sur les côtes de la Sicile. J'en ai étudié un grand nombre, et je me suis assuré que, dans toute la famille des Ciliogrades, l'organisation intérieure est presque identique, bien que les formes extérieures de ces Zoophytes offrent les différences les plus grandes. Chez toutes les espèces de la Méditerranée, j'ai trouvé un système nerveux semblable à celui que j'avais découvert dans le genre *Lesueuria* ; et, depuis mon retour en France, j'ai complété ces observations en constatant que le *Cydidippe ovatus* ne fait pas exception à cette règle, ainsi qu'on devait le croire d'après le travail d'un anatomiste anglais, M. Grant.

La plupart des zoologistes rangent dans cette même classe des Acalèphes des êtres fort singuliers et d'une grande élégance, qui ressemblent à des guirlandes de fleurs plutôt qu'à des animaux ; mais les observateurs n'ont pas fixé leur attention sur l'anatomie de ces Zoophytes, et il y a peu d'années on ne savait encore presque rien relativement à leur structure intérieure. Les Stéphononies découverts par Péron et Lesueur, pendant leur voyage aux terres australes, sont de ce nombre ; en 1840 j'en ai disséqué quelques individus à Nice, mais je n'avais pu qu'en ébaucher l'histoire anatomique, et pendant mon voyage de Sicile j'ai repris ce travail, qui maintenant offrira, je l'espère, de l'intérêt pour les naturalistes.

Ce sont là, Monsieur le Ministre, les points principaux dont je me suis occupé cet été; mais, tout en poursuivant les observations qui me semblaient devoir fixer plus particulièrement mon attention, j'ai cherché à profiter des circonstances favorables dans lesquelles je me trouvais, pour recueillir quelques autres faits d'un intérêt secondaire; ce serait abuser de vos moments que d'en faire ici l'énumération, et j'ajouterai seulement que j'ai dessiné, d'après le vivant, tous les détails anatomiques les plus importants, relatifs à chacune des séries de recherches dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir. Ces dessins formeront un atlas considérable, et je désire vivement pouvoir les publier à l'appui de mes observations.

Pendant que je me livrais à ces travaux, M. de Quatrefages s'occupait activement d'autres recherches entreprises dans des vues analogues. Il a étudié avec persévérance l'organisation intérieure d'un grand nombre d'animaux inférieurs intéressants à connaître, et je demanderai la permission de placer sous vos yeux, Monsieur le Ministre, la note dans laquelle il rend lui-même compte de ses observations ¹. Si vous jugez opportun d'ordonner la publication des résultats obtenus par notre voyage en Sicile, il aurait une part considérable dans cette faveur; ses dessins seraient le plus bel ornement de notre livre, et je suis persuadé que tous les zoologistes apprécieront, comme je le fais, le mérite de ses travaux.

Mon troisième compagnon de voyage, M. Blanchard, avait pour mission principale la formation de collections entomologiques, notre Muséum ne possédant que fort peu d'insectes du midi de l'Italie. Il s'est acquitté de cette tâche avec succès, car il a recueilli en Sicile et en Calabre plus de 2,000 espèces, dont environ 500 manquaient dans nos galeries, et dont 300 paraissent être nouvelles pour la science. Cependant il a encore trouvé le temps de faire une série intéressante de recherches anatomiques sur le système nerveux des Mollusques; il a constaté que dans la classe des Acéphales, de même que dans le groupe des Gastéropodes, la disposition générale de cet appareil important présente moins d'uniformité qu'on ne le pensait, et que chez quelques-uns de ces animaux le nombre des ganglions ou centres nerveux devient extrêmement considérable.

En terminant ce compte rendu de nos recherches, je de-

¹ Voyez cette note à la suite de ce rapport.

mande la permission, Monsieur le Ministre, de renouveler l'expression de ma reconnaissance pour le service que vous m'avez rendu en me donnant les moyens d'entreprendre des travaux dont la science, j'ose l'espérer, tirera quelques profits.

Si je ne m'abuse, des explorations de ce genre, entreprises sur divers points du globe, seraient plus utiles que ne peuvent l'être maintenant les voyages des naturalistes collecteurs, et j'appelle de de tous mes vœux le moment où de jeunes observateurs auraient pour mission d'étudier au point de vue de la zoologie physiologique la faune de régions éloignées, dont nous ne connaissons encore que la nature morte.

J'ai l'honneur d'être, etc.

H. MILNE EDWARDS.

Paris, ce 10 novembre 1844.

*NOTES sur les résultats d'une excursion zoologique en Sicile,
par A. de Quatrefages.*

En me confiant la mission de poursuivre sur les côtes de la Méditerranée les études auxquelles je me livrais depuis quatre ans sur les bords de la Manche, l'Académie des sciences avait plus particulièrement désigné deux questions comme devant faire le sujet de mes recherches. En conséquence, la *séparation ou la réunion des sexes chez les mêmes individus, chez les Annelides, et l'anatomie des Mollusques plutérentérés*, ont été, de ma part, l'objet d'une attention toute spéciale.

Jusqu'à ces dernières années, le nombre des animaux inférieurs regardés comme hermaphrodites était très-considérable; mais ce nombre diminue journellement, depuis que l'emploi du microscope a fourni un moyen certain de distinguer l'élément fécondateur de l'élément qui doit être fécondé. Parmi les animaux, que les gens du monde confondent sous le nom général de *vers*, se trouve un groupe nombreux désigné, par les naturalistes, sous le nom d'*Annelides*. Certaines d'entre elles sont hermaphrodites : on en avait conclu que, chez toutes, les deux sexes se

trouvaient réunis sur chaque individu. J'avais reconnu déjà que chez toutes les espèces, présentant sur les côtés du corps des mamelons armés de soies, les sexes étaient séparés. Les nouvelles observations que j'ai faites en Sicile ont confirmé la généralité de ce résultat. Chez toutes les Annélides *chétopodes*, les sexes sont séparés, même chez les espèces qui passent une vie solitaire dans des tubes calcaires ou cornés, circonstance qui exclut toute idée de rapprochement destiné à faciliter la fécondation. Ici comme chez les poissons, les œufs et le liquide fécondant ne sont mis en contact que par le mouvement des flots, auxquels les parents abandonnent ces produits, destinés à perpétuer leur espèce.

J'ai constaté également la séparation des sexes chez plusieurs animaux de l'embranchement des rayonnés; chez certaines Actinies, Holothuries, Astéries ou Étoiles de mer.

Au contraire, j'ai constaté qu'on admettait avec raison leur réunion chez les Planaires, animaux du groupe des vers. J'ai trouvé réunis chez les mêmes individus des œufs bien formés et l'élément fécondateur.

Malgré les admirables travaux de Cuvier, sur l'embranchement des Mollusques, tout est loin d'être dit sur ces animaux. J'avais déjà publié, sur un groupe de Gastéropodes, plusieurs mémoires destinés à faire connaître leur organisation singulière, sur laquelle M. Edwards avait le premier appelé l'attention des zoologistes en découvrant leur appareil gastro-vasculaire. Mes études sur ceux de ces animaux que j'avais pu observer sur le littoral de la Manche m'avaient conduit à proposer d'en former un ordre particulier, désigné sous le nom de *Gastéropodes phlébentérés*.

L'Académie des sciences m'avait engagé à soumettre ces résultats à une vérification nouvelle, et favorisé par le hasard, j'ai pu remplir complètement ses intentions. Les phlébentérés de la Méditerranée ressemblent, par leur organisation, à ceux de la Manche, et forment avec eux un groupe bien distinct des autres Mollusques. Le caractère le plus général de ce groupe consiste en ce que l'intestin, au lieu de former un simple tube, donne naissance à un appareil parfois très-complicé, désigné par M. Edwards sous le nom d'*appareil gastro-vasculaire*. Ce nom même indique quelles sont ses fonctions. En effet, il semble destiné à remplir à la fois le rôle d'organe digestif et celui d'organe circulatoire. D'autres circonstances anatomiques et physiologiques se

rattachent à celle que je viens d'indiquer. La circulation et la respiration n'ont plus leur accomplissement d'appareil spécial, ou du moins cet appareil est incomplet. Il en résulte que chez ces Mollusques, la classe des Gastéropodes nous présente des exemples de dégradation organique analogues à ceux qu'on observe dans d'autres classes, et surtout dans celle des Crustacés. Ces faits, et les conséquences qui en découlent, ont été vivement contestés; mais il m'est permis d'espérer qu'un examen attentif les confirmera pleinement, au moins en ce qu'ils ont de réellement essentiel.

C'est en partie pour apporter une preuve de plus à l'appui des résultats précédents, que j'ai fait l'anatomie complète de deux espèces d'articulés appartenant à des genres que les zoologistes ne savent trop où placer, que les uns regardent comme voisin des Arachnides, d'autres comme appartenant aux Crustacés. Déjà, M. Edwards avait signalé les prolongements que l'intestin envoie jusque vers l'extrémité des pattes chez les Nymphons : j'avais fait une observation semblable chez les Pygnogodons. Je me suis assuré, par de nouvelles recherches, que, chez les uns et les autres, cette disposition coïncide avec l'absence complète d'organes spéciaux de circulation et de respiration. La première de ces fonctions est réduite à des mouvements irréguliers de va-et-vient dépendants des mouvements du corps; la seconde s'effectue entièrement par la peau.

Outre les travaux dont je viens de parler, j'ai complété des recherches commencées et continuées depuis quatre ans sur l'organisation des Némertes; j'ai étudié avec détail plusieurs Planaires marines et les Polyophtalmes; enfin, j'ai cherché à faire connaître la structure intime des tissus de l'*Amphioxus*. Ces études, que j'ai cherché à rendre aussi complètes que possible, m'ont fourni quelques résultats qui touchent à des questions de zoologie et de physiologie générale : je vais indiquer quelques-uns des principaux.

L'existence ou l'absence d'un système nerveux distinct, chez les animaux inférieurs, est une des questions dont les naturalistes se sont le plus occupés depuis le commencement de ce siècle. C'est sur cette absence présumée que Lamarck et Cuvier ont basé quelques-unes des grandes divisions du règne animal. Parmi les êtres auxquels des naturalistes du plus grand mérite refusaient un système

nerveux, se trouvent les Planaires, espèces de vers plats, généralement de petite taille, qui habitent les eaux douces ou salées, et les Némertes, vers d'une forme allongée, dont certaines espèces atteignent une longueur de trente et de quarante pieds : ces dernières ont été, de ma part, l'objet de recherches assidues pendant mes divers voyages aux côtes de la Manche; et, pendant mon séjour en Sicile, j'ai complété tout ce qui me manquait à cet égard. Les Planaires ont été, cette année, un des sujets spéciaux de mes études. Chez les unes et les autres, j'ai trouvé un système nerveux distinct, et présentant des dispositions toutes particulières; je l'ai décrit et figuré pour plus de quarante espèces.

Une autre question très-vivement débattue entre les naturalistes modernes est celle de l'existence ou de l'absence, chez les animaux inférieurs, d'organes spéciaux destinés à les mettre en rapport avec le monde ambiant. En France comme en Allemagne, les opinions sont divisées sur ce sujet, certains naturalistes ne voulant accorder à ces êtres qu'une sorte de toucher ou de sensibilité générale; d'autres, au contraire, leur reconnaissant la faculté de distinguer diverses sortes de sensations, à l'aide d'organes sensoriaux proprement dits. Mes recherches sur les Annélides, les Planaires, les Némertes, m'ont fourni plusieurs faits qui viennent à l'appui de cette dernière opinion. Il est hors de doute, pour moi, que les points colorés, appelés par quelques naturalistes *points oculiformes*, sont de véritables yeux. J'ai vu bien souvent la communication de ces organes avec les centres nerveux; j'y ai reconnu une organisation qui ne permet guère d'hésiter à voir en eux de véritables organes des sens; j'ai rencontré en Sicile une Annélide dont les cristallins étaient tellement distincts, qu'ils produisaient l'effet d'une lentille de verre dont j'ai pu mesurer le foyer.

Bien loin que les animaux inférieurs soient tous dépourvus d'organes sensoriaux, il en est au contraire chez qui ces organes sont extrêmement multipliés et placés sur des parties du corps où on ne les rencontre jamais chez les animaux supérieurs. Les Planaires, les Némertes ont souvent les yeux disposés par groupes nombreux en avant et sur les côtes de la tête. Souvent eiles en présentent sur la face inférieure, aussi bien qu'à la face supérieure. M. Ehrenberg a fait connaître une petite Annélide qui porte des yeux à l'extrémité de la queue. J'ai trouvé deux autres espèces

voisines. Ces mêmes Annélides m'ont montré des organes entièrement semblables à ceux qu'on regarde comme destinés à la perception des sons chez les Mollusques.

Les Polyophtalmes, dont je ferai connaître avec détail l'organisation, sont remarquables sous le rapport de cette multiplication des organes des sens. Ce sont de petits vers cylindriques dont le corps est partagé en anneaux. La tête porte trois yeux, dont chacun présente de deux à trois cristallins. De plus, chaque anneau du corps offre de chaque côté un point rouge entièrement semblable aux yeux de certaines Annélides, et auquel aboutit un gros nerf partant du ganglion nerveux correspondant. Ainsi, indépendamment des trois yeux multiples qu'il porte à sa tête, cet animal a encore une rangée de ces organes de chaque côté, tout le long du corps.

L'*Amphioxus* est un petit poisson qu'on peut regarder, à juste titre, comme le dernier des animaux vertébrés. Son organisation exceptionnelle a attiré l'attention des plus illustres naturalistes de l'Europe. Tout récemment, M. Costa, de Naples, et surtout M. Müller, de Berlin, ont publié sur son anatomie des détails très-circonstanciés. Cependant personne encore ne s'était occupé de l'organisation intime de ses tissus, et j'ai cherché à combler cette lacune. Un des résultats généraux de ce travail a été pour moi que chez l'*Amphioxus*, qu'on peut regarder, à certains égards, comme une *ébauche de vertébré*, les tissus participent à cette espèce d'imperfection. En effet, leurs derniers éléments présentent chez l'*Amphioxus* adulte des particularités qu'on ne rencontre chez les poissons qu'à l'état embryonnaire, et qui disparaissent plus tard quand l'organisme acquiert tout son développement normal.

Près de quatre-vingt-dix espèces d'animaux ont fait le sujet des études dont je viens d'indiquer quelques résultats. Toutes ont été peintes sur le vivant. Les dessins, représentant les détails de leur organisation, sont au nombre de plus de six cents.

NOTES d'un voyage archéologique en Orient.

(Extraits de rapports adressés à M. le Ministre de l'instruction publique par M. L. DE MAS LATRIE, chargé d'une mission scientifique¹.)

Constantinople, le 10 octobre 1845.

Monsieur le Ministre,

... Je devais, avant de me rendre en Chypre, venir à Constantinople demander les passe-ports qui m'étaient indispensables pour visiter le pays avec fruit et sécurité. M. de Bourqueney a secondé mes projets avec toute bienveillance, et j'ai reçu par ses soins, du gouvernement turc, outre le bouyourdou donné aux voyageurs, un firman spécial qui m'ouvrira, je l'espère, les mosquées et les autres lieux souvent interdits aux chrétiens.

J'ai profité de mon séjour à Constantinople pour étudier les monuments du moyen âge que cette ville conserve encore en grand nombre, et je serais heureux si vous trouviez quelque intérêt aux renseignements que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui sur une des parties de la ville dont l'archéologie est le moins connue.

Constantinople se compose, entre autres quartiers bien distincts, de Stamboul, la vieille ville byzantine, à l'occident du port, et des villes de Galata et de Péra, à l'est de la Corne-d'Or. Sainte-Sophie, Sainte-Irène, l'hippodrome, les ruines du palais de Blaquernes, les aqueducs, les citernes, les remparts successivement enlevés et réparés par les croisés français et les Turcs de Mahomet II, ont été souvent décrits, et je n'en dirai rien. Il n'en est pas de même de Galata, ville franque, qui existe en entier avec son donjon, ses tours, ses églises, ses créneaux portant encore plusieurs inscriptions, et à laquelle les voyageurs, justement captivés par la renommée des monuments de l'autre rive, n'accordent

¹ En 1845 M. de Mas Latrie reçut la mission de rechercher et d'étudier les monuments de la domination française existant encore dans l'île de Chypre. Le Gouvernement voulut, par cette mesure, encourager la publication d'une Histoire de Chypre sous le règne des princes de Lusignan, couronnée par l'Académie des inscriptions. Outre les lettres que nous donnons dans ce recueil, plusieurs rapports de M. de Mas Latrie sur les résultats de sa mission en Orient ont été imprimés dans le Journal général de l'instruction publique des 4 juillet 1846 et 6 janvier 1847, et dans la Bibliothèque de l'École des chartes, juillet-août 1846.





Fig. 1. Musée de Louvre.

STÈLE ANTIQUE

Reproduction d'une stèle antique trouvée dans l'île de Chypre en 1825.

qu'une faible attention. Quoique ville essentiellement génoise par ses souvenirs, mais non plus par son commerce, Galata mérite cependant notre intérêt comme l'un des établissements principaux des Latins en Orient.

Galata fut, dès le XI^e siècle, et peut-être avant cette époque, occupé par les Génois, qui fondèrent en ce lieu des comptoirs, et qui purent, à la faveur de concessions impériales, s'y régir sous une administration indépendante. A mesure que la colonie s'accrut en richesses et en population, elle sentit la nécessité d'assurer sa sécurité, que la protection lointaine de la métropole ne suffisait pas toujours à garantir. La prise de Constantinople par les Français et les Vénitiens ne nuisit que momentanément au commerce de la république ligurienne dans l'empire grec. Une fois rétablis à Galata, à la fin du XIII^e siècle, les Génois dominèrent bientôt tout le commerce du Bosphore et de la mer Noire, où les Vénitiens ne furent jamais qu'au second rang. C'est vers cette époque que la colonie génoise dut protéger ses établissements par des fortifications qui furent, en des temps divers, augmentées ou refaites en entier.

Aujourd'hui, l'enceinte de Galata forme un grand triangle irrégulier. Sa base longe le port depuis l'arsenal de Top-Hanna, à l'est jusqu'au bas des cimetières du Tekké, à l'ouest, et fait face à Stamboul, depuis le sérail jusqu'à la hauteur de la mosquée du sultan Achmet. Au sommet est le donjon, grande tour ronde d'où l'on jouit d'une vue magnifique. En examinant l'ensemble de Galata du haut de ce monument, on distingue très-bien la ligne de ses remparts, qu'on ne peut suivre toujours dans l'intérieur de la ville, où des constructions particulières en ont envahi plusieurs parties. Je vais décrire cette enceinte aussi exactement qu'il me sera possible. Je donnerai les inscriptions que j'y ai remarquées, quoiqu'elles ne soient pas d'une grande ancienneté ni d'un grand intérêt, parce qu'elles ne se trouvent, à ma connaissance, dans aucun recueil, et qu'elles manquent aussi dans l'intéressante histoire de Galata qu'a récemment publiée à Turin M. Sauli, héritier d'une famille non moins illustre à Gènes que dans les colonies génoises de l'empire Grec.

En descendant du donjon, vers l'ouest, pour longer les cimetières et arriver au pont de bois, on voit l'enceinte presque intacte, avec ses tours, ses courtines et ses fossés. A l'intérieur, un che-

min de ceinture encore praticable isole le rempart et en laisse voir la disposition. A trois ou quatre pieds au-dessous des créneaux, règne une terrasse de trois pieds de large, qui est soutenue en partie sur l'épaisseur du parapet, en partie sur une suite de petites arcades extérieures. Les combattants avaient accès sur la terrasse par les tours, et probablement aussi par des escaliers de bois aujourd'hui détruits. Les tours et les courtines qui les relient sont crénelées dans le même système que celles d'Avignon; mais elles ne sont pas, comme ces dernières, couronnées de mâchicoulis, et leurs créneaux n'ont pas de meurtrières. Leur construction est en pierres de petit appareil, auxquelles se mêle quelquefois la brique.

Huit tours flanquent le rempart depuis le donjon jusqu'à la mer. La première est carrée et n'offre rien de remarquable à l'extérieur. Du côté de la ville, on distingue une plaque de marbre dont la partie inférieure, brisée depuis longtemps, devait porter une inscription et dont le haut offre deux écussons. Dans l'un est la croix, semblable à celle de la maison de Savoie, que l'on trouve sur tous les monuments de Galata; dans l'autre est un aigle; entre les deux est l'image d'un personnage ailé, tenant le glaive hors du fourreau, qui représente sans doute saint Georges, patron de Gènes.

La deuxième est carrée et n'offre rien de particulier.

La troisième est ronde. Sur le côté occidental on a encastré une plaque de marbre portant trois écussons. Au-dessous est une inscription rappelant que cette tour fut terminée en 1433, sous l'administration d'un membre de la famille Grimaldi. L'écu du centre porte la croix, celui de gauche une bande échiquetée, celui de droite un champ fuselé. L'inscription est ainsi conçue :

+ Hęc. turris. fuit perfecta. te
mpore spectabilis dñi Borucl
de Grimaldis, M. CCCC. XXXIII.

Elle est gravée en caractères gothiques, ainsi que toutes les suivantes, à l'exception d'une seule que je signalerai.

La quatrième tour, carrée comme les deux premières, offre dans sa construction plusieurs fragments de monuments et d'inscriptions antiques. Sur le côté, à une grande hauteur, se voit une plaque de marbre blanc où sont sculptés quatre écussons, les deux du haut ayant la croix en relief, les deux du bas portant en chef des triangles enlacés et trois fascettes traversées obliquement par quatre

bandes; j'ignore à quelle famille appartiennent ces armes. Au centre de la pierre est une image qu'on prendrait pour celle d'un magistrat, si sa tête n'était environnée d'un nimbe.

La cinquième tour est ronde la sixième est en pentagone, la septième est carrée; je n'y vois rien à remarquer.

La huitième, voisine du pont, et formant la tête du rempart méridional qui borde le rivage, est engagée dans les maisons. Je n'ai pu y reconnaître ni armoiries ni inscriptions.

Sur toute l'étendue du rempart du midi, depuis le pont jusqu'à Top-Hanna, le mur est aujourd'hui séparé de la mer par des maisons et des rues qui ont dû progressivement empiéter sur la rive, à mesure que la population déborda hors de la première enceinte, ce qui dut avoir lieu postérieurement à la prise de Constantinople par les Turcs. A peu de distance du rempart, dans l'intérieur, j'ai remarqué des magasins bas et voûtés, d'une construction analogue à celle des murailles; ils dépendaient sans doute de la douane, qui devait être peu éloignée. Huit portes, dont quelques-unes sont aujourd'hui murées, étaient pratiquées dans le rempart et donnaient un accès facile de la mer à l'intérieur de la ville. Une haute tour ronde attenant à la première porte et voisine de la mosquée d'Hassad-Kapoussi, protégeait la partie ouverte sur la campagne et se rattachait par une courtine à la huitième tour, dont il a été parlé. Au haut de la tour ronde est une inscription brisée, dans laquelle on lit cependant :

+ 1423. Tempore Spectab.

L'inscription de la deuxième porte, dite de Moum-Khané-Kapoussi, est en grande partie cachée par une maison adossée au rempart. J'ai pu y lire ces mots :

MHS (?) (Jehsus) M. CCCC. XXX. VI
Erexit prætor Marrufus Baldasarus...
Mœnia plus aliis. Nobile fecit opus...
..... aspectu formoso...
Hec sibi servabit...
cunque diis.

Les armoiries sculptées sur cette porte devaient être les mêmes que celles de l'inscription suivante, dans laquelle les citoyens de Galata se sont inspirés des usages de l'antiquité pour témoigner leur reconnaissance au podestat Balthazar Maruf.

La troisième porte, ouverte encore, est celle d'Egri-Kapoussi. Une belle plaque de marbre intacte en décore le haut. On y voit trois écussons, dont l'un, celui du milieu, porte la croix latine; celui de gauche, une bande chargée de dentelures; le troisième, un besant ou un tourteau traversé d'une bande. Au-dessous est cette inscription en lettres capitales :

ΑΓΑΘΗ. ΤΥΧΗ.

Baltasari. B. F. Maruso. Galatæ. hujus Byzantianæ. Peræ. . . . Bosphori. clarissimæ. Genuensium. coloniæ. B. M. (bene merenti) pratori. Qui. magistratum. quem. susceperat. digne. gerendo. Suburbanis. hac. in. parte. mœnibus. ampliatis. et. ad. Christeam. turrim... prisca. altitudinis. Duplo. collatis. col. (coloniã) ipsam. tutiorem. eximie. propatam. exornatamq. fore. curavit. Genuenses. ac. suburbanî. Galatæi. cives. colonique. dedere

Le mur dont il est question dans ces deux inscriptions existe encore presque en entier, à l'exception des créneaux, qui ont été la plupart renversés. Sa belle construction justifie les éloges des Génois. Les arcades qui supportent la terrasse destinée aux combattants sont en briques, et reposent sur de grandes pierres de taille engagées dans la maçonnerie. De distance en distance, des contre-forts augmentent la solidité du mur et suppléent aux terrassements. Dans le bas, on voit encore des embrasures, aujourd'hui fermées, qui ont dû servir à placer des pièces d'artillerie. Maruso ne termina pas seul ce travail; les podestats ses successeurs s'y intéressèrent également, et le complétèrent, comme on le voit par l'inscription suivante, placée sur une des plus belles parties du rempart, et dédiée à Luchino de Fazio :

+ Spectabilis. dñs. Luclinus.
de Fazio. potestas. coloniæ.
Hec. mœnia. compleri. fecit.
anno. Dñi. M. CCCC. XXXX. VII.

Le reste de l'enceinte, rattachée d'un côté à la porte de Top-Hanna, et joignant de l'autre le mur oriental de Galata, est plus ancien que la partie précédente; elle est d'un travail moins soigné. Au lieu des arcades qui soutiennent le parapet, il y a seulement des avances en pierre, sur lesquelles on établissait peut-être, dans l'occasion, un plancher de bois pour le service des créneaux. L'inscription suivante, encastrée dans le mur près de

la porte de Keretch-Kapoussi, fixe la date de sa construction à 1430 ; les emblèmes des trois écussons qui la surmontent ont été enlevés au ciseau :

De. Francis. Galata. Filip. digne. potestas.
Litoria. mœnia. burgi. colonia. urbi. conjunxit.
Terdenis. mille. labentibus. annis.
Et. quadrigentis. quo. XRS. nos. reparavit.

Les reconstructions que fit faire à cette partie de l'enceinte Nicolas-Antoine Spinola, l'an 1441, sont rappelées par cette inscription, placée sur le rempart, du côté de la mer, après la porte de Keretch :

Spectabilis. nobilis. Dñs.
Nicolaus. Antonius. Spinula.
Potestas. Pere. hoc. opus. fieri.
(Jussit) M. CCCC. XXXXI. die X...

Un écu conservé sur cette inscription porte une face échiquetée, et représente sans doute les armes des Spinola.

J'ai suivi le mur occidental et le mur méridional : il me reste à dire quelques mots du rempart oriental, qui, partant du donjon de Galata, descend jusqu'à la porte de Top-Hanna. Du côté de la ville, les courtines et les tours sont engagées, en grande partie, dans les dépendances de l'établissement français des lazaristes et de quelques maisons particulières. Les tours sont habitées ; quelques-unes ont perdu leurs créneaux et sont couvertes d'un toit. A l'extérieur, le fossé existe presque en entier et permet d'examiner le mur et ses bastions. La construction est la même que celle du reste de l'enceinte ; mais il est à remarquer que les créneaux sont ici percés de meurtrières ; toutes les tours sont carrées.

La première, près de la porte de Top-Hanna, a été terminée par Balthazar Maruffo, le même qui a fait exécuter les travaux du côté de la mer. Ses armes, semblables à celles qui sont sculptées sur les portes de Moun-Khané et d'Egri-Kapoussi, se voient sur la tour, avec cette inscription, gravée en lettres gothiques, comme toutes les autres :

+ Mº. CCCCº. XXXXº. Vº. Completa est
Hec. turris. tempore. potestad
is. Spectabilis. Dñi. Balda-ari.
Marrufi. de. mense. Maii.

Je n'ai vu rien à remarquer sur la deuxième tour, qui est car

ree et crénelée. La troisième est voisine de la porte de Barmakapoussi. Elle fut terminée sous l'administration de Jean Sauli, ainsi que l'atteste cette inscription :

+ Turris. ista. fuit. finita. tem
pore. regiminis. egregii. viri.
Dñi Johannis. Sauli. honorabilis.
Potestatis. Peyre. MCCCCHH.
Die. prima. Novembris.

Au-dessous, trois écussons : le premier porte un aigle à senestre, pour me servir des termes héraldiques ; le deuxième, la croix, et le troisième, un aigle à dextre.

La quatrième tour tombe en ruine. Entre la troisième et la quatrième, la courtine est intacte.

La cinquième, plus haute et plus forte que les autres, est située près de la porte et dans l'axe de la grande rue de Péra. Des armoiries et une inscription mutilées s'aperçoivent dans le haut : il me semble y lire 144. . . Ces fondations, ou du moins la réédification générale de l'enceinte de Galata, se rapportent, comme l'on voit, à la première moitié du xv^e siècle. Les Génois, effrayés des progrès des Turcs, qui pressaient déjà Constantinople de toutes parts, se hâtaient de relever leurs remparts, mais ne songeaient guère à porter un secours efficace aux empereurs grecs.

L'enceinte remonte à l'est de la porte de Péra, et va se relier, sur le sommet de la montagne, au mur septentrional, derrière le donjon, grande tour ronde, isolée, percée, dans le haut, de deux rangs de fenêtres, et couverte d'un toit conique, qui semble de construction moderne. Ce château, pas plus que les remparts et les courtines, n'a de mâchicoulis. Du sol au premier étage, il est partagé par cinq planchers en bois, qui occupent la moitié du plan circulaire, l'autre moitié restant vide, pour permettre de hisser plus facilement dans le haut les matériaux et les provisions dont on pouvait avoir besoin dans un siège. On communique d'un plancher à l'autre par des escaliers en belles pierres de taille, pratiqués dans l'épaisseur du mur. L'escalier s'arrête au premier étage, et l'on ne parvient au second qu'au moyen d'une échelle ou escalier mobile. Cette disposition, dont le but était de rendre plus difficile l'accès de la plate-forme ou de la salle qui terminait la tour, est semblable à celle qu'on remarque au château des papes, à Avignon.

Ainsi défendu, le faubourg de Galata était une véritable ville indépendante. La douane était située au bord de la mer ; le palais où se réunissait le conseil était une belle maison en pierre, comme le sont la plupart des maisons de Galata, qui servent encore de magasins aux négociants francs ; on y remarque un bas-relief représentant saint George vainqueur du dragon. L'église cathédrale de la colonie était la chapelle de Saint-George, dans la rue de l'ancienne poste française. Saint-George avait sans doute autrefois de riches ornements et une belle paroisse ; ce n'est plus aujourd'hui qu'une des plus petites églises protégées par la France à Constantinople. Détruite en 1676, elle fut peu après réédifiée par les soins du marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV, comme l'atteste cette inscription latine, gravée sur une plaque de marbre fixée au-dessus de la porte d'entrée.

D. O. M.

Anno reparata salutis 1676.

Templum hoc jampridem D. Georgio Martyri
dicatum incendiū generalis ex parte superstes
excitavit inclytum nomen Ludovici 14

semper augusti,

Devastatos flammarum vi parietes
erexit regis christianissimi suprema maiestas
Pristinae structurae novum decus addidit

ingenita pietas regis ecclesiae primogeniti

Die vocationi gentium sacro, ob regis regum
adorationem a regibus, expurgarunt manus

pontificiae anno 1677,

Regio patrocinio regis a Deodati

suffulsit et corroboravit

occulata prudentia excellentissimi domini

Caroli Francisci Olier marchionis de Nointel

regis oratoris, innovatione initi fœderis

capitum jam inde a 55 annis interrupta,

Egregium pignus pietatis regiae nec non et

religionis avitae

ab ipso patribus capucinis provinciae

Parisiensis missionariis apostolicis

restitutum.

La Scala près Larnaca, le 29 octobre 1845.

Arrivé seulement aujourd'hui en Chypre, j'ai pu m'assurer que l'île possède encore de nombreux monuments de la domination française. Les mosquées de Nicosie, de Famagouste, de Limassol

et de Paphos, sont bien des églises françaises et de style ogival; les personnes qui ont pu les visiter m'assurent qu'elles renferment encore plusieurs inscriptions tumulaires appartenant au règne des Lusignans, malgré les changements qu'ont faits les Turcs dans leur intérieur. Les châteaux construits par les princes français à Kantara, à Dieu-d'Amour, à Buflavent, à Cérines, sont encore de très-belles ruines. Le magnifique cloître de Lapais est debout presque en entier.

Vous jugerez, Monsieur le Ministre, d'après ces indications que je me permets de vous adresser à la hâte avant le départ du paquebot de Smyrne, qu'un voyage en Chypre sera, comme j'avais eu l'honneur de vous le dire, infiniment utile pour compléter l'histoire de la domination française dans cette île, ouvrage auquel vous avez daigné vous intéresser.

La géographie de l'île va m'occuper essentiellement, et déjà je puis compter, grâce à l'obligeant empressement de MM. les consuls pour faciliter mes explorations, que je pourrai apporter de nombreuses additions et quelques rectifications aux cartes existantes.

Peu de temps avant mon départ de Constantinople, j'appris qu'une inscription antique venait d'être découverte à Bounar-Bachi, près de l'emplacement de Troie. J'ai été assez heureux pour me procurer une copie de ce document intéressant, que j'ai l'honneur de vous adresser avec ma lettre de ce jour. L'inscription est gravée sur une pierre de marbre blanc de 2 mètres de long, 75 centimètres de large et 25 d'épaisseur. Voici les renseignements que j'ai recueillis sur son origine et les circonstances de sa découverte.

La pierre était d'abord à Koum-Kalé, à l'entrée du détroit des Dardanelles, près du tumulus d'Achille, et avait été, dit-on, retirée de ce monument même. Elle servit depuis à laver les corps des musulmans avant leur inhumation. Transportée, il y a cent ans à peu près, à Bounar-Bachi, petit village situé à une lieue sud de Koum-Kalé, elle y fut employée au même usage. Elle était placée à cet effet horizontalement sur deux autres pierres verticales et peu élevées, qui la soutenaient comme une table. La face où se trouve l'inscription était tournée vers la terre, ce qui explique comment le petit monument auquel elle appartenait n'a pas plus tôt fixé l'attention des voyageurs. Dernièrement, lorsque

le grand-duc Constantin de Russie est venu visiter la Troade, le prince, ou une personne de sa suite, remarqua cependant l'inscription et demanda qu'on soulevât la pierre pour en prendre connaissance. L'aga de Bounar-Bachi s'y opposa, en raison de la destination sacrée de la construction dont elle faisait partie; mais un firman leva bientôt la difficulté, et mit le marbre même à la disposition du grand-duc, qui donna des ordres pour qu'on le transportât sans retard aux Dardanelles. La table vient d'être tout récemment embarquée pour Odessa, d'où elle sera envoyée au musée de Pétersbourg. C'est pendant le temps qu'elle est restée aux Dardanelles, qu'une copie a été faite par un des attachés au consulat anglais de cette résidence, qui a bien voulu m'en laisser prendre un double.

Voici cette inscription :

ΠΡΟΤ . . . Π ΑΝΤΑΣ ΝΙΚΗΣΑΣ
 ΑΣ ΤΗΣΤΟΥΤΩΝ
 ΑΣ ΔΕ ΗΣΕΙΦΙΑ
 ΜΑΧΕ ΣΘΑΙΚΑΚΕΙ
 ΝΟΥΣ

 ΟΕ . . .
 ΑΧΙΛΕΩΣ . . ΤΟΣ . . .
 ΕΝ ΤΗ ΙΔΗ
 ΧΑΡΙΝ ΗΝ ΤΥΧΩ ΔΙΑΛΛΑ
 ΑΓΗΝΕΝΠΑΝΤΙ ΤΡΩΙ
 ΠΕΡΙ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΤΟΘΕ
 ΟΝ ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ ΚΑΙ
 ΜΑΧΑΙΣ ΠΡΟΣΤΗΝΑΘΙ
 ΝΑΝΕΚΤΗΣ ΠΡΟΤΕΡΟΝ
 ΓΡΑΦΕΙΣΗΣ ΕΠΙΣΤΟΛ
 ΗΣ ΠΡΟΣ ΥΜΑΣΤΕΤ
 ΕΙΣ ΜΑΙΠΑΣΙ ΦΑΝΕΡΟΝ
 ΠΕΤ . . . ΗΚΕΝΑΙΚΑ
 ΘΗΝΤΑΣ ΤΕ ΒΟΥΣ
 ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΒΟΥΚΟΛ
 ΟΥΣ ΑΝΑΤΙΘΕΝΑΙ
 ΤΑΝΥΝΔΕ ΧΩΡΑΝ

De Constantinople, je suis venu en Chypre, après avoir passé quelques jours à Smyrne et une journée à Rhodes. Je n'ai pu qu'examiner, bien insuffisamment, en cette dernière ville, les remparts et les tours chargés encore des croix de l'ordre et des armes des grands maîtres, les restes des églises et de la salle du conseil, les longues rues étroites et quelquefois voûtées, les hôtels remarquables de la *rue des Chevaliers*, les belles maisons de quelques rues voisines, presque intactes encore, avec leurs fenêtres ornées de moulures et de rinceaux, leurs balcons de pierre, comme à Malte, et leurs portes gothiques surmontées de beaux écussons sur marbre. En parcourant cette partie de la ville, il semblerait que les chevaliers ont quitté d'hier leurs remparts et leurs demeures. A mon retour de Chypre, j'espère repasser par Rhodes, et pouvoir vous adresser quelques détails plus précis sur les antiquités franques de cette île, l'amie fidèle, mais un peu fière, de sa voisine.

Smyrne possède encore le témoignage de sa défaite et de l'expédition mémorable des chevaliers de l'Hôpital et des Français-Chypriotes, dont je retrouve partout la mémoire en ces contrées,

Le long de la *rue Franque*, et peu avant d'entrer dans les bazars, j'ai remarqué sur la porte du fort de Mer (construction qui me paraît tout à fait latine, sauf les créneaux dentelés), une grande plaque de marbre blanc renfermant trois écussons : le premier avec les clefs pontificales en sautoir; le second divisé horizontalement en trois fascés, chargées chacune de petits oiseaux que j'ai pris pour des cannettes; le troisième, orné du lion des Lusignans. A côté est une autre plaque avec deux armoiries : l'une chargée de trois rangées de tourelles isolées; l'autre, à la forme circulaire, me paraît représenter une roue avec ses rayons. Ces armoiries sont incontestablement un monument de la conquête de Smyrne par les flottes unies du Saint Siège, de Rhodes, de Chypre, de Venise, et de l'occupation presque séculaire de cette ville par les Latins. Je n'y reconnais, il est vrai, ni les armes d'André Dandolo, qui occupait le trône ducal de Venise, ni celles d'Hélien de Villeneuve, grand maître de Rhodes lors de la croisade de 1344 en Asie-Mineure; mais je ne doute pas qu'une recherche ultérieure n'y fasse retrouver les armes, soit des officiers qui commandaient les forces au nom de leurs souverains alliés, soit des gouverneurs de la ville de Smyrne, venus posté-

rieurement de Gênes ou de Rhodes, et par le soin desquels ces blasons commémoratifs auront été placés au centre de la ville. Au-dessous des écussons, et près du cintre refait de la porte du fort, les Turcs ont gravé une inscription en caractères arabes, pour rappeler probablement la reprise de la ville par les fidèles du Coran. Il ne m'a pas été possible d'en avoir la traduction.

Sur le haut de la colline qui domine le fond du golfe, se trouve le vieux château de Smyrne, à portes gothiques, reconstruit par les Latins durant leur occupation. Tout est ruiné à l'intérieur, et du côté de la campagne des brèches énormes ont ouvert le rempart. Il est tel peut-être que l'a laissé Tamerlan au commencement du xv^e siècle, après l'avoir enlevé aux Hospitaliers et démantelé complètement. Les Turcs, redevenus peu après maîtres de Smyrne, semblent n'avoir porté leur attention et leurs soins que sur les fortifications maritimes.

Du Caire, le 17 décembre 1845.

J'avais le dessein, avant de retourner en France, de compléter l'étude que je fais des monuments des croisés en Chypre, par un voyage en Syrie, dans le pays même où les croisades ont eu leur plus grand éclat. La nouvelle qu'une compagnie d'Européens allait entreprendre ce voyage m'a déterminé à l'effectuer plus tôt que je l'avais pensé, et à me rendre à Beyrouth pour me joindre à eux. Les routes de Syrie ne sont plus sûres, en effet, depuis les événements de 1840, et il est imprudent de les parcourir seul.

Près de revenir en Chypre, je m'empresse de vous donner connaissance de mon itinéraire.

De Beyrouth, ancienne ville franque et seigneuriale, dont les remparts remontent à l'époque des croisades, nous sommes allés à Sidon, aujourd'hui Saïda. Sur la montagne qui commande cette ville au S. s'élève un beau château, nommé encore château de Saint-Louis, en mémoire de ce prince, qui le fit reconstruire presque à neuf pendant son séjour en terre sainte. A Sour, ou Tyr, je n'ai remarqué qu'une église ruinée, remontant au temps des Français. Saint-Jean-d'Acre possède encore les restes de l'ancienne cathédrale de Saint-André, qui n'est plus qu'une petite chapelle près de la mer; mais l'église de l'ordre de Saint-Jean de

Jérusalem existe et mérite, comme le bel hôpital des Chevaliers, aujourd'hui hôpital militaire, de prendre place dans le Recueil des monuments des croisades, dont la publication vous a été proposée¹. L'enceinte de Césarée est complète, et, dans l'intérieur, on voit des églises gothiques, des tours, des portes, des maisons portant encore des écus armoriés.

A peu de distance de Ramla, sur la route de Jaffa, existe une magnifique ruine franque : c'est le reste d'un établissement des Hospitaliers, dont l'église était dédiée aux quarante martyrs. Une partie du cloître, les cours, les vastes et solides citernes, existent encore; l'église est ruinée, mais sa tour est complète, à l'exception de la flèche ou lanterne, qui paraît avoir été renversée par un tremblement de terre. L'élévation de ce monument, la dimension et la beauté des pierres employées à sa construction, donnent une haute idée de la richesse de l'hôpital, destiné à recueillir les pèlerins se rendant à Jérusalem, et qui, en temps de guerre, pouvait devenir un très-bon refuge. Les baies de la tour sont, les unes en plein cintre brisé, les autres en ogive plus prononcée. Quelques fenêtres sont découpées en lobes; la plupart sont étroites et longues. Elles servaient sans doute de meurtrières.

A moitié du chemin de Ramla à Jérusalem est encore une ruine bien remarquable : c'est l'église déserte, mais qu'on ne peut appeler ruinée, d'Abou-Gosch, l'ancienne Jérémie. Les murs, la voûte, les colonnes, sont intacts; il ne manque que le pavé et l'autel. Sur les murailles, on voit de nombreuses fresques. Toutes les ouvertures sont en plein cintre ou en gothique évasé.

L'enceinte de Jérusalem a été réparée par les Turcs; mais l'ensemble de la construction appartient aux Francs. Le haut château qui flanque la ville du côté de Bethléem et de Jaffa porte encore le nom de château des Pisans. Quant à l'église du Saint-Sépulcre, on sait qu'elle est, dans ses parties capitales, du temps des rois français, à l'exception de la coupole et de l'intérieur, refaits après l'incendie de 1808. Vainement les Grecs voudraient faire remonter l'édifice actuel au temps de sainte Hélène, qui aurait

¹ Ce projet de publication, sur lequel il n'a pas été statué, avait été soumis, en 1845, à M. le ministre par MM. Flandin et de Mas Latrie.

construit, si on les écoutait, toutes les églises d'Orient, comme, en France, César est, pour certaines personnes, l'auteur de tous les campements romains dont il reste quelques traces : les fenêtres gothiques du clocher de l'église, la frise de la porte du parvis, où Jésus-Christ est représenté faisant son entrée triomphante à Jérusalem le jour des Rameaux, en attestent suffisamment l'origine latine et française, car l'église grecque n'admet pas de bas-reliefs dans l'ornementation de ses temples. Des pierres tumulaires, remontant, dit-on, à nos premiers rois de Jérusalem, mais dans tous les cas fort anciennes, et devenues par cela seul vénérables, marquaient autrefois la place où Godefroy de Bouillon et Baudouin, son frère, furent inhumés; les Grecs les ont descellées et mises en pièces à dessein, en reconstruisant l'intérieur du Saint-Sépulcre.

L'église abandonnée de Sainte-Marie de Bethléem est un beau vaisseau de basilique latine, à plafond de bois, séparé en trois nefs par deux rangées de vingt colonnes corinthiennes de marbre jaune d'un seul bloc, dans le style si simple et si noble de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean-de-Latran, à Rome.

Ascalon, dont les ruines franques sont aussi nombreuses que celles de Césarée, et Gaza, ville funeste aux croisés, ont été nos dernières stations dans la Syrie méridionale.

Peu après avoir quitté cette ville, nous sommes entrés dans le désert et sommes venus à El-Arisch. Puis, laissant à regret sur notre droite Damiette et Mansourah, nous avons gagné Belbeys, dont le nom rappelle une des incursions les plus hardies des croisés et une des lois importantes de leur législation. En 1168, le roi de Jérusalem, Amaury, traversa en dix jours les sables avec une armée entière, emporta d'assaut Belbeys, qu'il livra au pillage, et marcha sur le Caire, qu'il ne put attaquer.

On donne des dates bien anciennes à plusieurs mosquées du Caire. La Djami-Barkauk, fondée en 1149, serait aujourd'hui conservée sans altérations; l'El-Azhar remonterait à l'an 981, la Djami-Touloun à 876. Si ces dates sont bien constatées, les partisans de l'origine orientale de l'ogive ont, il me semble, en leur faveur, un argument très-puissant, car toutes ces mosquées, de même que les anciennes mosquées de Damas et les tombeaux de la Vallée des califes, sont entièrement en ogive, dans leurs formes générales comme dans leurs ornements.

Nicosie, le 19 janvier 1846.

Je recherche partout les traces et les souvenirs de nos anciens Français de Chypre.

Alexandrie, où je me suis embarqué pour revenir à Larnaca, m'a reporté à l'époque la plus brillante de leur histoire, en examinant ses ports, qui sont à peu près comme Guillaume de Machaut les décrit au XIV^e siècle, le sire de Lannois au XV^e. Du côté des aiguilles de Cléopâtre, vers l'orient, est le grand port; à l'ouest est le vieux port, par où les chrétiens, suivant une ancienne tradition arabe, devaient un jour prendre la place. L'événement s'accomplit, en effet, en 1365, lorsque le roi de Chypre, Pierre I^{er}, pénétra dans le vieux port, repoussa les Sarrasins, donna l'assaut au rempart qui couvrait alors la place du côté même de la mer, l'emporta après un sanglant combat et livra au pillage cette grande ville, « aussi peuplée que Paris, ce sont les expressions du chancelier de Lusignan, aussi belle que Venise, aussi forte que Gènes, ville pleine de richesses et de marchandises, la reine de l'Égypte, l'épée des infidèles, la porte des fidèles, si les fidèles l'eussent conservée. » Mais ils ne la gardèrent que trois jours. Cependant l'effroi que répandit en Égypte l'attaque du roi de Chypre fut si grand, et la crainte de voir jamais se renouveler l'effet de la fatale prophétie fut si vive, que les sultans interdirent dès lors, sous les peines les plus graves, l'entrée du vieux port à tous les navires chrétiens. Cette défense rigoureuse s'est, m'a-t-on dit, perpétuée à Alexandrie, sous les sultans mamelouks comme sous les Turcs, jusqu'aux temps plus éclairés de Méhémet-Ali.

. Une excursion que je viens de faire dans les montagnes de Sainte-Croix et de l'Olympe, à l'ouest de l'île, m'a permis de replacer plus exactement près de soixante villages, dont les noms sont défigurés, ou les positions faussées, sur les cartes de Chypre, copiées presque toutes sur d'anciennes cartes vénitiennes. Il est important de connaître au moins la position relative de ces localités, seul résultat que je puisse essayer d'atteindre, car plusieurs occupent l'emplacement de villes antiques, telles que Lapithos, l'ancien *Lapethus*, aujourd'hui un des plus jolis villages de l'île, marqué sur quelques cartes seulement: Chora-Elambousi, qu'on

ne voit sur aucune; Haios Erakliti, qui paraît être l'ancien *Tamassus*; le lieu dit Apollonia, à l'O. de Piscopi, où j'ai retrouvé et mesuré un stade antique de 600 pieds de longueur, appartenant probablement à l'ancien *Curium*, connu par le culte particulier qu'au rapport de Strabon on y rendait à Apollon. D'autres ont figuré dans l'histoire des Lusignans, comme Agridi, Templos, Æglia, Petra, Lefka, Modoula, Kalapanaioti, Korako, Politis-Chrysochou, Igna, Kouclia, Phinika, Anoghira, Kilani, Cherokidia, etc., toutes localités déplacées ou oubliées entièrement sur les cartes.

Près de Larnaca, j'ai étudié la position de l'ancien *Citium*, le mémoire de d'Anville à la main. Je crois que notre savant géographe, en rejetant l'opinion émise avant lui, qui plaçait *Citium* près de Larnaca moderne, est tombé dans l'erreur. L'emplacement du port fermé, dont parle Strabon, est encore bien marqué entre la Scala et Larnaca. Dans tous les terrains environnants, on n'a qu'à creuser la terre pour y trouver de grandes pierres qui ont appartenu incontestablement à des constructions antiques. Les sœurs françaises de l'ordre de Saint-Joseph, devenues depuis peu propriétaires du terrain, en retirent journellement des matériaux pour la construction de l'école et de l'hôpital qu'elles ont fondés. On y a découvert encore récemment des monnaies grecques, des fragments de statues et de colonnes; j'en ai vu retirer moi-même plusieurs fragments de mosaïques adhérents au sol. Je dois à l'amitié de M. Niven Kerr, consul d'Angleterre, une belle tête de Vénus en marbre de Paros, qui a été trouvée dans le même lieu; tous ces vestiges sont des indices irrécusables de l'emplacement d'une ville antique. Chiti, au contraire, à deux lieues de Larnaca, où d'Anville transporte *Citium*, n'est qu'un petit village, comparativement très-moderne: son enceinte ne recèle aucune antiquité antérieure aux Lusignans. Ces princes y avaient une maison de plaisance, dont il reste encore quelques ruines. Le village de Chiti aura probablement pris sa dénomination, non de la ville de *Citium*, qu'il ne remplace pas, mais du cap de *Citium*, sur lequel il est situé. Je pourrai seulement donner quelque développement à ces observations dans le *Mémoire géographique* qui doit accompagner ma carte.

Du lazaret de Marseille, le 18 avril 1846.

Arrivé depuis quelques jours à Marseille, et retenu à la quarantaine, je m'occupe de mettre en ordre les notions géographiques et archéologiques que j'ai recueillies dans mon voyage en Chypre, pour vous les soumettre.

Ainsi que j'en avais l'espérance avant mon départ, j'ai retrouvé partout en ce pays, dans les monuments, dans les mœurs et dans le langage même, les traces du long séjour que les Français y ont fait au moyen âge. Il n'est pas de village un peu important qui ne conserve encore, soit une église, soit une abbaye, soit un château français, ou au moins quelque inscription ou quelque dalle tumulaire de ses anciens seigneurs. J'ai relevé avec soin toutes les inscriptions, comme toutes les armoiries, et j'ai pris le calque des dalles les mieux conservées, où des membres des plus illustres familles de l'île, des Tibériade, des Ibelin, des Jaffa, des Brunswick, des Dampierre, etc. sont représentés dans leurs costumes de maréchaux, de camériers, d'amiraux ou de seigneurs ecclésiastiques. Quelle belle galerie n'ajouterait-on pas au musée d'antiquités nationales de l'hôtel de Cluny, si l'on y faisait réunir toutes ces armoiries et ces tombeaux français de l'île de Chypre, témoignages précieux d'un des plus intéressants épisodes des croisades.

Les édifices gothiques que nos anciens Français ont élevés dans l'île sont si nombreux, qu'au lieu de les décrire isolément, en suivant l'ordre de mon itinéraire, il m'a paru préférable de les classer tous en deux divisions : celle des monuments militaires et celle des monuments religieux, et de suivre autant que possible, dans chacune de ces catégories, les modifications que l'architecture ogivale a subies en Chypre, en les comparant aux développements simultanés qui s'opéraient dans le style gothique de France. Cette étude fait l'objet de plusieurs lettres que je ne tarderai pas à vous adresser¹.

J'ai donné une attention particulière aux observations qui pouvaient apporter quelques notions utiles sur la géographie ancienne et moderne d'une île dont l'intérieur est encore bien peu

¹ Ces lettres ont été imprimées dans le Journal général de l'instruction publique.

connu des Européens. J'ai cherché la situation des châteaux forts, des monastères et des anciens fiefs de l'île; j'ai relevé à la boussole la position de tous les villages où je suis passé; j'ai mesuré les hauteurs des principales montagnes, et j'ai réuni ainsi les éléments d'une carte actuelle, qui, je l'espère, sera plus exacte que celles dont on se sert encore.

Obligé, par la nature de ma mission et de mes études ordinaires, à me renfermer dans les choses du moyen âge, je n'ai pu faire une recherche particulière des antiquités de l'île. J'ai cependant recueilli sur ma route plusieurs inscriptions grecques, qui me paraissent inédites, et de concert avec M. Cerutti, consul de Sardaigne, j'ai fait faire à Dali des fouilles qui ont amené la découverte de plusieurs têtes et statuettes antiques que j'apporte en France¹. Cette circonstance me semble donner un caractère de certitude à la supposition qui plaçait à Dali l'ancienne Idalie: le bois sacré s'y trouverait encore dans les beaux plants d'oliviers et de caroubiers qui environnent le village.

Je serais heureux, si vous voyiez dans les matériaux historiques que je rapporte et les mémoires que je vais vous soumettre une preuve du vif désir que j'ai eu et des efforts que j'ai faits pour remplir du mieux qu'il m'a été possible la mission que j'avais reçue de votre bienveillance. J'aurais été cependant quelquefois dans mes explorations par les préjugés des Turcs, malgré le firman que M. de Bourquency avait bien voulu me remettre, sans l'empressement obligeant que M. Goëpp, consul du roi à Larnaca, et M. Summaripa, chancelier du consulat, ont mis à prévenir ou à aplaîr toutes les difficultés. M. de Summaripa a bien voulu faire le voyage de Nicosie pour présenter avec moi au gouverneur le firman dont j'étais porteur, et lui faire connaître l'intérêt que vous prenez à l'objet de mes recherches. Grâce aux ordres que le pacha a donnés à la suite de cette visite, je n'ai eu qu'à recourir rarement à l'intervention de M. le consul.

Une découverte qui paraît importante en ce qu'elle confirme encore, contrairement à l'opinion de d'Anville, et l'ancienneté de Larnaca et le véritable emplacement de *Citium*, patrie de Zénon le Stoïcien, a été faite récemment, et bien qu'elle s'écarte par son

¹ M. de Mas Latrie a fait don de ces antiquités au cabinet de la Bibliothèque nationale, où elles sont conservées.

sujet du cadre de la mission que vous avez bien voulu me donner, je crois devoir vous la signaler.

En creusant un terrain situé entre la Marine et la haute ville, à Larnaca, des ouvriers ont mis à jour une grande pierre de basalte de sept pieds de haut, sur deux et demi de large et un pied d'épaisseur, couverte d'inscriptions cunéiformes et décorée sur sa face supérieure de l'image en relief d'un prince ou d'un prêtre portant un sceptre dans sa main gauche. Je suis tout à fait inhabile à apprécier la nature, l'âge et la valeur historique de ce monument; mais j'y vois des caractères cunéiformes, j'observe dans le costume et l'attitude du personnage le même style que dans les bas-reliefs découverts par M. Botta en Mésopotamie; je crois donc reconnaître ici un tombeau antique et un des rares monuments de la domination des Assyriens dans l'île de Chypre. Sous ce rapport, la découverte m'a paru très-intéressante et le tombeau digne d'être joint à la galerie assyrienne que l'on forme au Louvre.

Dans la supposition où vous en jugerez ainsi, j'ai voulu présenter les dispositions des propriétaires : ils seraient disposés à vendre ce tombeau; mais j'ai trouvé chez eux des prétentions qui me semblent exorbitantes, et qui sont entretenues malheureusement par la pensée bizarre que cette pierre renferme un trésor, bien qu'elle soit d'un seul bloc. C'est, du reste, une idée fixe de tous les Chypriotes et de presque tous les Orientaux, que le moindre débris ancien recèle des objets précieux.

Les propriétaires ne voulaient pas moins de 2 ou 3,000 talaris de leur découverte dans les premiers jours; mais ils ont déjà compris qu'ils ne trouveraient jamais d'acquéreur à ce prix; ils commencent même à douter de l'existence du trésor, et je crois qu'ils finiraient par le céder devant des offres sérieuses de 12 ou 1,500 fr.

J'ai l'honneur de vous envoyer un dessin assez exact, quoique mal exécuté, de la forme du monument. Si vous croyez bon de donner suite à ma communication, on n'aurait qu'à s'adresser à M. le consul de Chypre, qui a déjà fait mettre le monument à l'abri de toute dégradation, et qui attend vos ordres pour traiter de son acquisition ¹.

Veuillez agréer, etc.

L. DE MAS LATRIE.

¹ Nous donnons, avec la présente livraison, un dessin de ce monument, aujourd'hui propriété du musée de Berlin.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

*Sur les écoles fondées par les lazaristes à Alexandrie*¹.

.....

Conformément à vos instructions, Monsieur le Directeur, je devais profiter de mon passage en Égypte pour m'informer, comme représentant de l'École française, de la situation que s'est faite ici cette honorable société, à laquelle nous ne pouvons être indifférents, puisque, comme nous, elle est chargée d'enseigner au nom de la France, et qu'elle est aussi un des postes avancés de notre civilisation. Ce fut pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, d'entrer en rapport avec cet ordre bienfaisant qui a su, sans désavantage, remplacer en Orient l'ordre des Jésuites, et qui, sans altérer la pureté de son caractère religieux, conserve partout et toujours les sentiments du plus délicat et du plus dévoué patriotisme. Dès mon arrivée, M. Benedetti m'a fait connaître le père lazariste qui se trouve en ce moment à Alexandrie. Le père Leroy, administrateur de la mission du Levant, qui comprend la Syrie, l'Égypte et l'Abyssinie, réside ordinairement à Alexandrie, pour surveiller l'organisation des nouveaux établissements que son ordre y a fondés. Comme il vient de retourner pour quelque temps en Syrie, je fus présenté au père Reygasse, qui depuis quatre ans travaille avec M. Leroy à fonder des écoles françaises chrétiennes en Égypte, et dont l'obligeante réception ne m'a rien laissé à regretter. L'Égypte est une terre nouvelle pour les lazaristes. Établis depuis longtemps à Antoura, près de Beyrouth, dans la maison qu'ils ont occupée,

¹ Ce morceau est un fragment d'une lettre écrite en septembre 1847 par M. L. Lacroix, alors membre de l'École française d'Athènes, à M. Daveluy, directeur de cet établissement. Quoique les renseignements qui y sont présentés sur les écoles des lazaristes à Alexandrie aient été pris il y a trois ans bientôt, ils peuvent donner une idée assez exacte de l'état actuel de ces maisons d'éducation, qui sont en pleine prospérité, et qui sont devenues ce qu'elles promettaient d'être à l'époque où M. Lacroix les a visitées.

après la suppression des jésuites, ce n'est que de ces dernières années que datent leurs tentatives d'établissement en Égypte, et déjà ils ont dans ce pays deux écoles florissantes; de plus, l'un d'eux vient de partir pour l'Abyssinie afin d'y préparer de semblables fondations.

Les établissements d'Alexandrie ne sont point des écoles de haut enseignement comme celles d'Antoura, de Smyrne et de Constantinople. Les lazaristes n'y enseignent pas eux-mêmes; mais, appréciant avec beaucoup de sagacité ce qui convenait le mieux au pays, et ce qu'il était le plus facile de faire, ils ont organisé d'abord des écoles pour le peuple, où ils ont placé, sous leur direction, les sœurs de la Charité et les frères de la Doctrine chrétienne. M. Reygasse me conduisit d'abord à l'école des sœurs, qui occupe, non loin de la place de l'Europe, un beau bâtiment tout neuf, composé d'un grand corps de logis, avec deux ailes que réunit, du côté de la rue, une construction à rez-de-chaussée, percée au milieu par la porte principale. Une grande partie du terrain, où se trouvaient autrefois un cimetière et une tour de l'ancienne enceinte de la ville, a été donnée aux lazaristes par Méhémet-Ali. Les matériaux de la vieille tour ont servi à la construction de la nouvelle école; la société de la Propagande a fourni le reste des frais. Il y a deux ans que les sœurs sont arrivées à Alexandrie, et leur école compte déjà plus de deux cent dix élèves, divisées en externes, pensionnaires et orphelines. Comme c'est en ce moment le temps des vacances, je ne pus voir aucun des exercices de l'enseignement, sur lequel, au reste, je n'aurais rien à vous apprendre, puisqu'il est donné comme en France, avec les mêmes livres et les mêmes procédés. L'externat est divisé en trois classes: les élèves restent une année dans chacune d'elles. Les pensionnaires, dont le nombre n'est point encore assez considérable, sont restées jusqu'à présent réunies aux externes pour les études; mais elles en seront bientôt séparées. J'ai vu les trois classes, que j'ai trouvées propres, vastes, garnies de tableaux d'honneur, de pancartes d'alphabet et d'arithmétique, et de cartes de géographie, lesquelles sont un peu trop petites et plutôt faites pour l'atlas que pour le mur. J'ai conseillé aux sœurs ces grandes cartes murales dont nous nous servons dans nos classes, et dont l'usage est si commode pour enseigner et pour apprendre. Sans doute, il n'y a rien dans tout cela qu'on ne puisse voir en France,

mais on est aussi charmé que surpris de retrouver cet enseignement de nos écoles chrétiennes transporté au loin dans le Levant et donné à des enfants de toute religion et de toute langue.

L'établissement de la section des orphelines m'a donné lieu d'admirer toute l'étendue de la bienfaisance des sœurs de cette maison; c'est vraiment un prodige de charité. Elles ont calculé, me disait M. Reygasse, qu'avec trois talaris (15 francs) par mois on pouvait pourvoir à l'entretien d'une enfant, et trouvant cette somme dans le surplus de la rétribution des pensionnaires, elles l'ont consacrée à recueillir et à élever des orphelines, dont le nombre est proportionné à leurs bénéfices. Elles n'en ont encore que dix, mais elles ne désespèrent pas, après une plus longue installation, de pouvoir économiser davantage et d'arriver à doubler chaque pensionnaire par une orpheline. On comprend que ce n'est qu'à force d'économie et de dévouement que les sœurs, qui sont au nombre de quatorze, peuvent obtenir de pareils résultats. Elles font tout par elles-mêmes dans leur maison; rien n'est confié à des mains étrangères : elles enseignent et vaquent à tous les soins du ménage, auxquels elle associent leurs élèves, qui, outre la petite éducation littéraire qu'elles reçoivent, apprennent encore, ce qui manque tant aux femmes de ces pays-ci, l'utile science de la direction et de l'entretien de la famille, et le goût des travaux domestiques.

Le même esprit de bienfaisance ingénieuse et inépuisable se manifeste dans l'établissement du service de la *Providence* : les sœurs appellent ainsi les secours gratuits qu'elles donnent aux pauvres malades qui peuvent venir à leur porte les réclamer. La Providence occupe un petit corps de logis attenant à l'école, et comprenant la pharmacie, qui est bien pourvue, la salle des pansements, la salle d'attente et le cabinet du docteur. Tous les jours, à l'heure de la consultation, les malades affluent à la porte de cette maison, si bien appelée la Providence, et les chrétiens de toutes les sectes, comme le fellah musulman, y trouvent le soulagement de leurs maux, la guérison de ces ophthalmies si fréquentes en Égypte, et de ces plaies affreuses si communes parmi ceux qui vivent dans la malpropreté et la misère. Voici comment les sœurs entretiennent leur Providence : elles ont appris à leurs élèves à faire de jolis ouvrages d'aiguille, tapisseries, broderies, filets, etc. on met tout cela en loterie, et la bonne volonté des Francs d'Alexan-

drie y aidant, on trouve de quoi alimenter la Providence. Ce n'est pas tout : les sœurs ont pris l'habitude de faire des tournées dans les villages des environs d'Alexandrie, dont la population est dans un si grand dénûment, dont les maisons ressemblent presque à des tanières; elles y portent des secours et des remèdes. D'abord, on fut un peu étonné de les voir; mais comme leur arrivée apportait toujours à ces pauvres gens quelque soulagement et des bienfaits, l'étonnement s'est changé en enthousiasme, et l'apparition de nos sœurs excite maintenant dans ces villages musulmans les transports les plus vifs d'allégresse et de reconnaissance. Voilà ce que j'ai vu et appris des sœurs de la Charité d'Alexandrie.

Après la visite de leur maison, M. Reygasse me conduisit à l'école des frères, dont l'établissement est situé en face de celui des sœurs. Il y a trois ou quatre mois seulement que les frères sont installés à Alexandrie; leur maison n'est pas encore entièrement achevée, mais ils se sont mis tout de suite à l'œuvre : ils ont déjà réuni cent soixante élèves, partagés en trois classes. On était en pleine étude quand j'entraï, et ce fut pour moi un curieux spectacle de voir une réunion d'écoliers si différents de race et de nationalité recevant un enseignement uniforme, tout à fait semblable à celui qui est donné en France aux enfants du peuple, et qui comprend la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, un peu d'histoire et de géographie, et même le catéchisme. Je vis toutes les classes : celle des plus avancés, tenue par le frère Adrien, directeur de la petite communauté, se composait d'environ trente ou quarante élèves. Frappé de la variété des physionomies et des costumes, je me fis dire par ordre leur pays et leur origine, et j'appris qu'il y avait là des Français de toutes les échelles du Levant, des Italiens, des Portugais, des Espagnols, des Syriens, des Arméniens des deux cultes, des Grecs catholiques et schismatiques, des Arabes coptes et enfin un Arabe musulman, dont la sœur est aussi à l'école des filles. Dans cette confusion de langues et de religions, les frères ont su établir une régularité et une unité bien entendues et fort tolérantes : ils ont conservé comme en France les prières, le catéchisme et les cantiques. Or les prières, avant et après les classes, sont suivies par tous, mais ceux des cultes dissidents ne sont obligés qu'à une attention décente; le catéchisme n'est qu'une affaire de mémoire pour ceux dont il ne commente pas la croyance; le chant des cantiques est une leçon de musique vocale qui en vaut bien une

autre. La messe n'est obligatoire que pour les enfants catholiques. Plus j'y réfléchis, plus j'admire la sagesse pratique qui a présidé à toutes ces dispositions. La langue française est le principal objet d'enseignement de cette école, le moyen des autres études, et le lien commun de cette petite société si diverse. Tous les jours, il arrive des enfants qui n'en savent pas un mot et qui ne parlent que les langues de la Syrie et de l'Égypte : ils vont à la petite classe, on les met à l'alphabet, on assouplit leur rude gosier par la prononciation des sons plus doux de nos lettres ; on leur en fait tracer les caractères, puis les mots viennent peu à peu, soit de la part du maître, soit de celle des camarades. Mais que de temps et de peines il faudra pour former un enfant qui sache parler et comprendre. C'est une bien rude tâche et bien méritoire, et j'admiraï la bonne humeur et la gaiété de nos frères au milieu de leurs pénibles fonctions. J'ai pu voir aussi que la meilleure intelligence règne entre les maîtres et les élèves, qui sont dociles, appliqués et respectueux. Je crois encore que la variété des origines et des races excite et entretient l'émulation parmi ces enfants, qui m'ont semblé pleins de vivacité et d'ardeur. Dans aucune inspection on n'a vu rien de pareil à l'empressement avec lequel ils soumettaient les résultats de leurs travaux à un étranger, Français comme leurs maîtres ; ils étaient enchantés de mon approbation et j'avais le plus grand plaisir à paraître content d'eux.

M. Reygasse me montra aussi l'église que l'on bâtit en ce moment pour le service des deux écoles et pour les catholiques d'Alexandrie, ainsi que la maison qui servira de demeure aux Lazaristes d'Égypte, et qui n'est point encore achevée. Il me conta les difficultés qu'ils avaient eues à surmonter pour la fondation des deux écoles que je venais de visiter, difficultés suscitées par les mauvais vouloir de la politique ; mais il parla avec la plus vive reconnaissance des dispositions du Gouvernement français et de la générosité du pacha d'Égypte, qui a tant fait pour eux en considération de la France. Au reste, je savais depuis longtemps que Méhémet-Ali est en très bons termes avec l'Église catholique. Nous avons vu à Rome les belles colonnes d'albâtre oriental qu'il a données au pape Grégoire XVI pour la reconstruction de Saint-Paul-hors-les-Murs, et ces jours-ci, j'ai reconnu dans le palais de Ras-el-Tyn ces belles mosaïques romaines qui attestent indubitablement un cadeau pontifical. Il est certain que dans nul

pays chrétien on ne se trouve plus libre ni plus respecté que sur cette terre de l'islamisme. Le fanatisme musulman, si violent encore à Constantinople, est éteint ou assoupi en Égypte. Tout m'invite à pousser plus loin, et je ne désespère pas d'aller jusqu'aux cataractes. En attendant, je pars demain pour le Caire où j'aurai tant à vous écrire sur les mœurs, les mosquées, les écoles, les pyramides et l'inondation du Nil, qui en ce moment, dit-on, couvre toutes les campagnes et a transformé la basse Égypte en une vaste mer que je suis impatient de contempler.

Recevez, etc.

LOUIS LACROIX

Membre de l'École française d'Athènes.

INSTRUCTIONS demandées à l'Académie des Sciences par M. le Ministre de l'Instruction publique, et destinées à M. Ducouret, chargé d'une mission dans l'Afrique centrale¹.

Commissaires : MM. Élie de Beaumont, Pelouze, Valenciennes, Ad. Brongniart, Gaudichaud, Decaisne.

BOTANIQUE.

(M. DECAISNE, rapporteur.)

L'Académie nous a chargés, MM. Élie de Beaumont, Pelouze, Valenciennes, Ad. Brongniart, Gaudichaud et moi, de rédiger quelques instructions demandées par M. le Ministre de l'Instruction publique pour M. le colonel Ducouret (Hadji-abd-el-Hamid-Bey), chargé d'une exploration de cinq années dans l'Afrique centrale.

Dans l'itinéraire tracé par M. Ducouret, accepté par M. le Ministre, et sur lequel l'Académie n'est point appelée à se prononcer, on voit que M. le colonel Ducouret, partant d'Alger, se propose d'explorer la plus grande partie de l'Afrique. La première partie de cet immense trajet continental comprend l'exploration du Tell algérien (Talifet), du pays des Dattes (Agably), de l'oasis des Tourt, du Sahara (Mabroak), du pays des Hagars (Ouanonki), du royaume

de Tambouctou (le Niger), du pays des Tajouantes, de celui des Dirimans, du Banan (lac Debo), du pays de Masima, du Bambara, du Mandingou, et enfin des sources du Sénégal.

Vos commissaires se sont bornés à rédiger les instructions pour cette première partie du voyage seulement.

L'histoire naturelle des contrées que doit parcourir en une année M. Ducouret, est tellement obscure et présente de telles lacunes, que votre commission se borne, d'une part, à renvoyer aux instructions générales rédigées par MM. les professeurs du Muséum; de l'autre, à appeler l'attention du voyageur sur quelques questions particulières que ses longs voyages en Afrique, sa position exceptionnelle et les connaissances dans les idiomes africains, qu'il paraît posséder, lui permettront sans doute de résoudre.

Vos commissaires engagent M. Ducouret à chercher à éclairer, durant son séjour sur les frontières du royaume de Tunis, une question qui depuis longtemps occupe les savants, celle qui se rattache au *Lotos* des Lotophages: plusieurs naturalistes, et Desfontaines, dans un mémoire spécial, ont cru pouvoir rapporter le *Lotos* à une espèce particulière de jujubier. Les fruits du *Lotos*, produits par un arbrisseau épineux, auraient, suivant des traditions plus ou moins fabuleuses, la propriété de faire perdre la mémoire ou d'enivrer. Les jujubiers, les éléagnus, parmi lesquels on a cru reconnaître la plante des anciens, sont, en effet, des arbrisseaux épineux; mais leurs fruits, mucilagineux et douceâtres, se mangent impunément. Tout récemment, un des officiers les plus distingués de l'armée d'Afrique, M. Pellissier, a rencontré, dans le désert de Soussa, près de Tunis, un arbrisseau épineux dont les fruits enivrent, et que les Arabes appellent *Damouck*. Nous signalons cet arbuste aux recherches de M. Ducouret.

Desfontaines a observé, sur les bords du désert et dans le pays des Dattes, plusieurs plantes grasses qu'il a cru pouvoir rapporter à des espèces de l'Afrique australe: nous appelons sur ces végétaux l'attention de M. Ducouret et nous demandons qu'il en envoie des boutures.

Vos commissaires recommandent à l'attention de M. Ducouret les substances médicinales usitées parmi les Arabes: ils emploient, par exemple, comme vomitif très-énergique le *tiber* ou écorce interne d'une plante qui nous est inconnue: cette drogue se débite sous la forme de corde jaune du volume d'une plume ordinaire. Mais nous

croyons devoir prévenir M. Ducouret qu'une foule de substances, même employées dans le Maroc, y arrivent de l'Inde.

Les écorces tinctoriales et usitées dans la tannerie peuvent être fort intéressantes à étudier pour notre commerce, et nous engageons M. Ducouret à chercher avec soin à se les procurer et à recueillir des échantillons, en fleurs ou en fruits, des plantes qui les produisent.

Il n'est point indifférent, sous un autre point de vue, de connaître les diverses plantes alimentaires cultivées dans les contrées que M. Ducouret se propose de visiter. Nous demandons, en particulier, les graines des nombreuses variétés de Courges cultivées par les Maures: ces semences, bien mûres, renfermées dans des sachets de toile sur lesquels on inscrira le nom vulgaire et l'usage, nous parviendront en bon état, car elles conservent pendant plusieurs années leur faculté germinative.

Quelques plantes semblent être les compagnes de nos céréales, et se rencontrer partout où pénètre la culture de ces dernières, et notamment du riz. Il serait intéressant de faire, pour ainsi dire, la flore d'un champ ou d'une rizière. Nous engageons M. Ducouret à noter avec soin la limite géographique et oréographique des différentes cultures qu'il observera, celle de la vigne en particulier, en cherchant à comparer les races africaines à nos vignes d'Europe.

Les cartes indiquent, à l'est de Tambouctou, une vaste oasis du pays de Koulonvis, les Touarigues, l'Oassa, etc. arrosés par le Niger, et dont il serait du plus grand intérêt de bien connaître la végétation.

Les Arabes et les Maures obtiennent une liqueur fermentée de plusieurs palmiers, et, en particulier, du dattier et de l'*Eleis* ou palmier huileux; mais ces deux espèces ne paraissent pas être les seules qui leur fournissent l'*arâky*. Un dessin représentant ces arbres (autres que le dattier), des fleurs et des fruits desséchés, serait utile pour nous les faire suffisamment connaître. Nous demandons également à M. Ducouret des dessins exacts du rondier (*Borassus Æthiopum*).

Il en sera de même du baobab; la forme générale des fruits semble indiquer au moins deux espèces dans ce genre remarquable, et votre commission en demande des échantillons complets. Elle desire obtenir des mesures du tronc de ces arbres

gigantesques, et des notes sur l'emploi de leur écorce, qui, dit-on, est usitée comme fébrifuge.

La nature du sol des contrées immenses que doit traverser M. Ducouret peut être éclaircie par la végétation : on sait, par exemple, que les soudes, certains staticeés et quelques résédas, etc., affectionnent les terrains saumâtres ; nous demandons que M. Ducouret prenne des notes très-exactes sur les localités où croissent ces plantes. Leur présence indiquera souvent, avec une extrême précision, la position d'anciens lacs salés que l'on a signalés dans quelques points de l'Afrique que doit parcourir M. Ducouret.

Caillé signale dans le royaume de Tambouctou une espèce de fruit à crème ; ce fruit semble appartenir à une plante de la famille des Asclépiadées, dont le suc propre passe pour très-vénéneux, mais chez lesquelles les Arabes de l'Yémen et les Hottentots de l'Afrique australe ont su trouver plusieurs plantes alimentaires. Nous recommandons tous ces végétaux à M. Ducouret. Plusieurs voyageurs font mention d'une graine *cola*, employée, dit-on, comme monnaie dans un grand nombre de points de l'Afrique intertropicale ; il serait intéressant d'en posséder une certaine quantité, afin d'en faire l'analyse chimique. Les nègres les mâchent et les emploient, réduites en pâte liquide, comme condiment analogue au *soja* des Chinois ; le liquide jaune qu'ils en obtiennent leur sert à teindre le coton, et présente, dit-on, une grande solidité.

On a signalé, dans quelques oasis du centre de l'Afrique, des ananas, des bananiers, etc. il serait intéressant de savoir si les fruits de ces plantes alimentaires contiennent des graines, et, dans ce cas, d'en envoyer en Europe. C'est par une rare exception, on le sait, que quelques semences parfaites se rencontrent parfois chez ces végétaux, propagés de tout temps par boutures ou par dragéons. — L'usage de certaines plantes alimentaires peut indiquer, avec autant de certitude que le langage, le costume, les mœurs et les relations des diverses races humaines entre elles.

Nous demandons à M. Ducouret quelques détails sur la culture des Arachides, qui font aujourd'hui l'objet d'un commerce étendu avec la côte occidentale d'Afrique, et sur la plupart des végétaux qui fournissent de l'huile ; nous en exceptons l'huile d'Argan. Mais nous demandons de bons échantillons des arbres qui produisent le beurre de Galam et, avec cette substance, des cires végétales.

Quelques voyageurs ont signalé une espèce de riz sauvage sur les bords du Sénégal. Le Muséum en possède quelques échantillons incomplets, et vos commissaires pensent qu'il serait intéressant d'en obtenir de complets, afin de savoir si cette plante ne rentrerait pas dans une des races déjà cultivées et dont on ignore l'origine. Nous demandons que M. Ducouret recueille avec soin des épis entiers des céréales qu'il aura occasion de rencontrer en maturité.

L'histoire des différents gommiers laisse beaucoup à désirer. On suppose que les Maures se sont réservé la récolte des diverses variétés de gommages; qu'ils se retirent sur les frontières du Maroc pendant l'été, et qu'ils se rapprochent peu à peu du Niger, en descendant dans les plaines où sont les forêts de gommiers. Suivant Adanson, ces forêts commencent à 60 kilomètres du Niger et s'étendent vers le nord à une distance qu'il estime à 400 kilomètres environ; il donne à ces forêts à peu près 120 kilomètres de largeur de l'est à l'ouest, et il les partage en trois régions: celle du *Sahel*, voisine du Niger; celle du *Lébiar*, qui côtoie, comme la première, la bande sablonneuse, le *cordon littoral* de l'Océan: c'est la plus grande des trois; enfin celle de l'*Al-fatak*, qui en occuperait le milieu et dont la largeur est inconnue. On ignore complètement en outre si ces gommiers vivent en société de manière à constituer des *essences forestières*, ou bien si d'autres arbres, quelques palmiers, s'ajoutent à ces végétaux et viennent rompre la monotonie et la tristesse que doit donner à ces lieux le mince feuillage qui les couvre. Malgré les recherches intelligentes de MM. Perrottet et Leprieur, attachés à des titres différents à notre colonie du Sénégal, nous ignorons encore l'histoire de ces acacias, les conditions météorologiques dans lesquels ils distillent cette gomme, qui annuellement fournit à nos comptoirs et, par suite, à tout notre commerce de troc, plus de deux millions de kilogrammes de produit. Votre commission recommande donc d'une manière spéciale cette question à M. Ducouret, et sa solution serait un des résultats des plus importants qu'il pourrait offrir à l'Académie. »

MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE.

(M. ÉLIE DE BEAUMONT, rapporteur.)

L'intérieur de l'Afrique est si peu connu qu'il est difficile de poser à M. Ducouret des questions précises à résoudre sur sa constitution géologique. Il existe trop peu de rapports entre les productions minérales et les climats pour qu'il soit possible, comme en botanique et en zoologie, de former, d'après les latitudes que ce voyageur aura à parcourir, des conjectures plus ou moins probables sur les objets qu'il pourra rencontrer. Mais plus les régions de l'intérieur de l'Afrique nous sont inconnues, plus les échantillons de roches et de minéraux que M. Ducouret pourra y recueillir présenteront d'intérêt. Comme l'étendue même de ses voyages rendra probablement très-difficile le transport et l'envoi de poids un peu considérables, il est à désirer que M. Ducouret s'attache surtout à prendre des échantillons des substances les plus communes, de celles qui constituent les plus grandes masses, et qu'il se borne à de très-petits échantillons, afin de pouvoir les multiplier davantage.

Indépendamment des échantillons, que M. Ducouret ne réussira peut-être pas toujours à faire parvenir en totalité en Europe, ce voyageur ne manquera certainement pas de prendre des notes suivies sur la disposition générale des grandes masses minérales qu'il rencontrera, sur la physionomie qu'elles donnent aux contrées où elles se trouvent, et sur leurs rapports avec la végétation et la fertilité de ces contrées. Il devra également étudier la nature des substances minérales employées par les habitants pour leurs constructions ou pour d'autres usages. Il devra recueillir aussi les renseignements que pourront lui fournir les habitants sur l'existence de carrières, de mines, de sources minérales et thermales, et peut-être même de volcans, dont la connaissance ne serait pas parvenue jusqu'au littoral de l'Afrique, et il ne devra pas dédaigner de tenir note de leurs idées, de leurs croyances, de leurs fables, de leurs traditions, sur les phénomènes géologiques dont leur pays aurait été autrefois le théâtre.

M. Ducouret saisira aussi les occasions d'observer les gisements des roches que les escarpements, les montagnes ou les berges des rivières pourront lui montrer à découvert. Il distinguera celles qui sont régulièrement stratifiées de celles qui ne paraissent pas l'être,

et, parmi les premières, celles dont les couches sont horizontales et celles dont les couches sont plus ou moins inclinées. Il s'attachera à déterminer leur ordre de superposition, et à noter aussi souvent, et avec autant de précision que possible, l'inclinaison et surtout la direction des couches qui ne sont pas horizontales, et les rapports que ces couches peuvent présenter avec la configuration des collines et des montagnes. Il n'oubliera pas que des vues dessinées au daguerréotype, dans lesquelles ces rapports sont exprimés, sont toujours, même dans les contrées déjà connues, des documents précieux, et il s'attachera à en recueillir partout où les difficultés du voyage et les préjugés des habitants lui en laisseront la possibilité.

ZOOLOGIE.

M. Valenciennes pense qu'il suffit de donner pour instruction générale à M. Ducouret de rapporter tous les animaux qu'il pourra se procurer, et qu'il doit même les expédier de tous les lieux où, après un séjour plus ou moins long, il trouvera une occasion d'envoi en Europe.

RAPPORT de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur une mission en Chine, projetée par M. A. Smith.

Monsieur le ministre de l'instruction publique, par sa lettre du 18 novembre 1849, a demandé l'avis préalable de l'Académie sur un plan de voyage en Chine qui lui a été présenté par M. Arthur Smith. Cette demande a dû être reçue avec reconnaissance par l'Académie, et votre commission croit ne pouvoir mieux répondre à la confiance que vous témoigne M. le ministre, qu'en recherchant consciencieusement les moyens de diriger, le mieux possible, une branche importante des encouragements que la France accorde à la science, et dans laquelle elle s'est distinguée, dans tous les temps, honorablement entre toutes les nations.

Car, si la plupart des gouvernements font entreprendre de temps en temps des voyages, si la Russie fait étudier toutes les parties de son empire, si l'Angleterre, le Danemarck, la Prusse, l'Autriche, et récemment même les États-Unis, ont organisé des expé-

ditions scientifiques isolées, il n'y a que la France qui ait fait aux voyages une place régulière et considérable dans son budget, et qui soit en mesure de faire explorer successivement tous les points du globe, que les progrès de la science désignent à l'examen des savants. Cette institution, il est vrai, est encore récente, et n'a pu porter tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre. Une partie des missions a fourni des résultats excellents; d'autres ont été plus ou moins stériles, parce qu'on avait adopté des plans mal combinés, ou qu'on avait été malheureux dans le choix des personnes. Il était inévitable que des erreurs fussent commises dans une organisation nouvelle et difficile, et votre commission est loin de vouloir en faire des reproches à qui que ce soit: elle sait qu'aucun système, si parfait qu'on le suppose, ne peut assurer d'avance la réussite d'une mission; mais elle pense que l'expérience du passé ne doit pas être perdue, qu'elle a montré les écueils principaux de ces entreprises et qu'elle permet de fixer quelques règles, dont l'observation pourrait faire éviter les voies fausses dans lesquelles on est le plus tenté de s'engager. Votre commission n'a pas cru s'écarter de son sujet et dépasser vos intentions, en demandant la permission de vous exposer brièvement le résultat de ses réflexions à cet égard, avant de vous rendre compte de l'examen qu'elle a fait du plan particulier qui lui a été soumis. Dans les règles à suivre qu'elle propose, elle a en vue uniquement les missions qui ont pour but des recherches archéologiques, historiques et linguistiques; les missions qui intéressent d'autres sciences doivent nécessairement satisfaire à d'autres exigences que les académies compétentes auront à exposer.

Votre commission pense que tout voyageur chargé d'une mission historique, archéologique ou linguistique, doit être d'abord versé dans la langue savante du pays qu'il veut explorer, ensuite qu'il doit avoir un but déterminé et restreint, enfin, qu'il doit avoir devant lui un temps suffisant.

Il pourrait paraître inutile d'insister sur le premier point; mais comme c'est le plus important de tous et celui qu'on a négligé le plus souvent dans les missions du Gouvernement, nous nous permettons d'entrer dans quelques détails. Nous posons la connaissance de la langue savante du pays comme la première condition de réussite, parce que c'est la seule preuve d'études sérieuses sur un pays que l'on puisse donner, parce que la connais-

sance de la langue savante seule met le voyageur en état de se servir des livres et documents écrits qu'il peut rencontrer; parce qu'elle seule lui permet de comprendre et de copier les inscriptions; parce que, sans elle, il ne peut pas se faire respecter par les classes instruites du pays, dont la bienveillance et le concours lui seront indispensables; enfin, parce que cette condition suffit pour écarter les touristes et les amateurs qui ne désirent que voyager aux frais de l'État. Il ne faut pas croire qu'un voyageur apprenne dans le pays même ce qui peut lui manquer sous le rapport des connaissances philologiques: il acquerra aisément, de la langue vulgaire, ce qu'il lui faut pour ses besoins journaliers; il perfectionnera certainement ses connaissances antérieures de la langue savante; mais il ne l'apprendra pas, parce qu'il n'a pas le temps ni l'envie de s'asseoir sur les bancs de l'école, et qu'il ne doit pas le faire, étant envoyé dans un autre dessein. Si le Gouvernement veut maintenir le principe de ne confier des missions qui se rapportent aux sciences historiques, qu'à des personnes qui remplissent la condition que nous proposons, il obtiendra bientôt des voyageurs très-supérieurs à la plupart de ceux qui se sont présentés jusqu'à présent, et il encouragera puissamment les écoles savantes de Paris, parce qu'un jeune homme qui se livre à l'étude des langues et prépare des travaux spéciaux sur un pays, aura l'espoir d'obtenir une mission qui serait pour lui, en même temps, une récompense et le moyen de s'ouvrir une carrière honorable dans les lettres.

La seconde condition est celle d'un but déterminé et limité. Aujourd'hui, presque tous les voyages dont on soumet les plans au Gouvernement comprennent des objets beaucoup trop nombreux et des espaces trop vastes. Dans l'état actuel de la science, il nous faut, avant tout, des descriptions minutieuses des monuments des peuples anciens, des fouilles pour les retrouver, des calques des inscriptions, la recherche des manuscrits qui manquent dans nos bibliothèques, l'observation exacte des institutions, l'étude des religions et l'analyse savante des dialectes anciens. Pour pénétrer ainsi au-dessous de la surface des choses, il faut que le voyageur se restreigne et se contente de limites plutôt trop étroites que trop vastes. Mais des plans en apparence aussi modestes sont rarement soumis au Gouvernement, et l'on voit des hommes qui ont traversé pendant des années tout l'Orient, sans

rapporter un fait nouveau, se faire un mérite de ces courses stériles, et se fonder sur elles pour demander de nouvelles missions qui resteront nécessairement aussi infructueuses. Il y a telle ville qui serait un objet suffisant pour un voyage entier, et telle tribu, aujourd'hui barbare, dont l'étude savante serait plus instructive que la description de toutes les grandes routes cent fois parcourues.

La limitation de l'étendue des missions fournirait elle-même le moyen de remplir la troisième condition à laquelle votre commission attache de l'importance, celle d'un temps suffisant à accorder aux voyageurs. Il est évident que ce temps doit varier avec les circonstances, et qu'il est impossible de le fixer *à priori*; mais ce qui est certain, c'est que le genre de recherches qui doit être le début d'une mission scientifique exige, dans la plupart des cas, un séjour prolongé dans un pays. Un voyageur qui ne demeure pas longtemps dans un lieu n'apprend que par accident l'existence de monuments situés hors la grande route, ou enfouis sous terre; il ne peut pas fréquenter les bibliothèques, ni se lier avec les gens instruits du pays, ni étudier les institutions, ni s'occuper des langues. Anquetil-Duperron a pu se procurer les livres des Guèbres, parce qu'il a vécu longtemps parmi eux; M. Hodgson a pu découvrir les livres originaux des Bouddhistes, parce qu'il avait eu le temps de rendre des services aux chefs des monastères dans le Népal; M. Rich, à qui ni le savoir ni l'ardeur ne manquaient, n'a pas pu faire à Babylone toutes les découvertes qu'il présentait, parce qu'il n'avait à sa disposition qu'un temps insuffisant, et il a dû laisser à M. Botta l'honneur de découvrir les antiquités de Ninive, quoiqu'il ait traversé cinq fois Mossoul, et soupçonné ce qui devait y exister sous le sol. MM. Coste et Flandin ont campé à Bisitoun, où ils devaient copier la grande inscription de Darius; mais la difficulté était grande et leur itinéraire très-étendu, de sorte que, sans M. Rawlinson, qui séjournait dans le pays, ce magnifique monument ne serait pas encore connu. Le catalogue des découvertes qui ont été faites par le moyen d'un long séjour, et de celles qui restent à faire, parce qu'aucun voyageur n'a encore pu ou voulu leur consacrer le temps nécessaire, serait trop long, et il serait inutile d'insister sur ce point; car il est évident que des recherches savantes ne peuvent être que l'œuvre du temps, surtout dans des pays barbares, où il faut, avant tout, dissiper la

méfiance, se faire des amis pour être protégé, et où la vie du voyageur peut dépendre de l'époque à laquelle il visite une localité intéressante.

Il est vrai que des missions ainsi conçues supposent des voyageurs bien préparés et d'une grande ardeur scientifique; mais notre but est précisément de trouver des hommes sérieux, ardents et dévoués à la science, et nous croyons qu'en France on peut tout obtenir quand on le demande avec persévérance.

Au reste, votre commission répète qu'elle ne regarde les conditions qu'elle pose que comme des moyens d'écarter des plans évidemment mal combinés, et non pas comme des garanties positives de succès. La réussite dépendra toujours du caractère, de la santé, de l'aptitude du voyageur, et nous ne proposons de règles générales que comme des précautions préliminaires qui ne sauraient être négligées, sans compromettre d'avance les chances du succès.

Nous passons maintenant au projet d'un voyage en Chine présenté par M. Arthur Smith; ce projet comprend deux points principaux :

1° L'étude comparative du chinois vulgaire et des idiomes provinciaux de la Chine, en vue de compléter un vocabulaire dont s'occupe l'auteur;

2° L'observation exacte et minutieuse des mœurs et coutumes, appliquée à une ville importante de la Chine.

M. Smith se propose, pour atteindre son but, de résider pendant trois ans dans les ports chinois ouverts aux Européens, et surtout à Fou-tcheou-fou, capitale du Fo-kien, d'y étudier les principaux dialectes chinois et les patois provinciaux, et d'observer les mœurs et les institutions du pays. Il énonce ensuite l'espoir de pénétrer à Nankin et à Pékin, ce qui donnerait à son voyage une étendue qui exigerait une prolongation de temps. Votre commission s'abstient de discuter cette dernière partie du plan, parce qu'elle tient sa réalisation pour trop peu vraisemblable dans l'état actuel des choses en Chine, et que M. Smith lui-même n'en fait pas un des objets essentiels de sa mission.

Quant à la première partie du plan de l'auteur, le perfectionnement du vocabulaire, votre commission est persuadée qu'on peut faire en Chine des travaux lexicographiques très-utiles. Elle n'attache pas une grande importance à l'étude des dialectes chinois.

qui ne sont guère que des différences de prononciation entre les provinces du Nord et du Midi et n'exercent aucune influence sur la langue écrite; l'étude des patois provinciaux, au contraire, offre un intérêt réel, parce qu'elle servira un jour à résoudre le problème ethnographique que présentent les peuples d'origine non chinoise qui occupent tout le midi de la Chine. De quelle race sont ces peuples? sont-ils homogènes? ont-ils la même origine que les populations de la presqu'île au delà du Gange? L'étude de leurs langues expliquerait-elle les singularités que l'on remarque dans le Cochinchinois, le Siamois et le Birman? La solution de ces questions dépend de la connaissance des dialectes du Fo-kien, de Formose, du Yun-nan et des parties montagneuses des provinces de Canton et du Setchnea. Ce sont des études longues et extrêmement difficiles et qui exigent un temps fort considérable et l'emploi des méthodes les plus perfectionnées de la grammaire comparée. Heureusement la lexicographie chinoise n'en a pas besoin, car ces peuples n'ont pas de littérature: ces langues ne sont parlées que par le bas peuple ou par des tribus barbares, et n'ont pas modifié la langue chinoise écrite, si bas qu'on la prenne dans ses productions littéraires. L'étude des patois a été commencée sur plusieurs points par des missionnaires catholiques et protestants, et elle pourra être un jour l'objet d'une mission particulière, quand la question sera plus mûre et aura éveillé la curiosité d'un homme qui voudra y consacrer un nombre d'années suffisant. Tout en faisant abstraction des dialectes et patois, votre commission croit qu'un séjour prolongé en Chine peut fournir à un lexicographe, par la combinaison de l'usage habituel de la langue avec la lecture des livres, des matériaux abondants pour l'interprétation de locutions difficiles, pour la détermination du sens exact des mots, pour l'explication des expressions proverbiales et pour la connaissance des rapports qui existent entre la langue écrite et la langue parlée, rapports singuliers, sur lesquels nous ne possédons pas encore tous les renseignements nécessaires. La conversation d'hommes bien élevés, la facilité de vérifier les termes techniques, le sentiment des nuances que donne l'usage familier d'une langue sont des avantages que le séjour dans le pays même procure aux lexicographes; mais il est évident que toute recherche de ce genre n'est sérieuse et ne peut devenir utile qu'autant qu'elle est appuyée sur une connaissance solide de la langue savante.

Quant au second point du programme de M. Smith, qui se rapporte à l'observation des mœurs et des institutions, votre commission croit également qu'il y a lieu à faire des études très-curieuses sur ce sujet. Il serait intéressant d'observer, dans le pays même, comment les lois impériales sont réellement appliquées, et jusqu'à quel degré la pratique est conforme à la théorie. Il serait d'un intérêt plus grand encore d'observer ce qu'on peut appeler la loi non écrite, les institutions populaires et municipales, l'élection et le mode d'administration des anciens, qui forment l'autorité locale, les assemblées populaires, qui jouent un si grand rôle dans les affaires publiques en Chine, les combinaisons formées pour résister à un administrateur mal vu du peuple, l'état de la propriété foncière, la répartition des impôts impériaux et locaux, les fondations pieuses et charitables, l'organisation de la librairie, les établissements de crédit et d'autres institutions d'un pays depuis longtemps civilisé, qui a résolu à sa manière toutes les questions sociales. Plusieurs des résidents anglais et américains dans les ports ouverts aux Européens nous ont donné quelques éclaircissements sur une partie de ces points, mais il y a encore beaucoup à observer. Votre commission pense qu'un séjour prolongé à Foutcheou-fou, malgré les inconvénients que présente un port de mer pour l'étude des mœurs d'un pays, offrirait d'amples matériaux à un observateur intelligent et bien préparé; mais votre commission est également convaincue qu'ici encore la connaissance de la langue savante est indispensable si l'on veut obtenir un résultat sérieux; car la Chine est un pays aussi lettré que l'Europe: tout y est écrit ou imprimé, et il faut savoir la langue littéraire pour pouvoir consulter aisément et sûrement les documents de toute espèce, pour se rendre compte de ce qu'on voit, pour remonter à l'histoire d'institutions dont on n'observe que l'action momentanée, pour lire les règlements des établissements, pour se faire accepter par les gens instruits, enfin pour tirer parti des facilités que le pays offre pour l'étude. Si les missionnaires catholiques actuels, qui seuls pénètrent dans l'intérieur du pays, étaient plus instruits dans la langue savante, il y a longtemps que nous connaîtrions la Chine de la manière la plus complète; ils parlent tous la langue, mais peu d'entre eux lisent un livre avec facilité, et c'est ce qui rend insullisantes une grande partie de leurs observations.

Votre commission croit donc que le projet d'une mission en Chine qui lui a été soumis pourrait produire des résultats utiles à la science, et que ces résultats seraient en proportion des connaissances de la langue savante que le voyageur y apportera; elle sait que M. Smith s'occupe depuis quelques années de l'étude du chinois moderne, mais elle ne possède pas de données suffisantes pour se prononcer sur la connaissance qu'il peut avoir de la langue savante.

Paris, le 4 janvier 1850.

Signé à la minute : JOMARD, E. BURNOUF, Stanislas JULIEN; MOHL, rapporteur.

L'Académie adopte ce rapport.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

WALCKENAER.

NOUVELLES DES MISSIONS.

Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 26 janvier 1850, M. ARTHUR SMITH a été chargé d'une mission scientifique en Chine, mission ayant pour objets principaux : 1° l'étude comparative du *Kouan Hoa*, 官話, ou langue chinoise vulgaire, et des idiomes provinciaux de la Chine; 2° l'observation exacte et minutieuse des institutions, des mœurs et des coutumes.

M. LOTTIN DE LAVAL, chargé d'une mission scientifique par le ministre de l'instruction publique et des cultes, est parti du Caire pour Suez le 18 février dernier.

MM. GUESSARD et LÉON de BASTARD, qui ont été chargés d'une mission scientifique en Italie par arrêté du 11 juillet 1849, ont

adressé à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes un premier rapport sur la mission qu'ils ont accomplie, et qui avait pour objet principal l'exploration des manuscrits du Vatican. Ils ont joint à ce rapport :

1° Trois volumes de notes et indications sommaires de manuscrits;

2° Les notices complètes et détaillées de 170 manuscrits appartenant pour la plupart au fonds de la reine de Suède;

3° La copie d'une chronique française du règne de Louis XI, chronique anonyme qui leur a semblé inédite, et qui deviendra pour eux l'objet d'une publication spéciale;

4° Diverses notes pour servir à la rédaction d'un rapport définitif et d'une notice sur la bibliothèque du Vatican.

On peut juger, par cette indication sommaire, que le rapport définitif, dont s'occupent MM. Guessard et Bastard, et qui sera publié dans les Archives, offrira un très-grand intérêt. Quant à la mission en elle-même, on ne peut douter de l'importance des résultats qu'elle aura produits.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

III^E CAHIER.

LE LAC COPAÏS.

SOMMAIRE. I. Le bassin de la Grèce orientale; ses subdivisions. — Le lac Hylica et le lac Paralimni. — II. Position du lac Copais; — eaux tributaires de ce lac: le Permesse, — l'Hercine, — le Céphise, — le Mélas. — III. Volume des eaux du lac. — Les Katavothra. — Changements survenus au lac Copais: inondations, — déluge d'Ogygès, — travaux des anciens au lac Copais. — IV. Évaporation annuelle des eaux du lac; ses diverses périodes. — Les brouillards de la Béotie. — Les vents diurnes de l'été: marche régulière des vapeurs du lac Copais. — Fertilité et climat de la Béotie.

Les anciens avaient coutume de dire que Delphes était au centre du monde, et ils montraient dans l'enceinte sacrée de la ville ce qu'ils appelaient *ἰομβρόλον τῆς γῆς*¹. Soit qu'ils considérassent la terre comme une divinité revêtue de formes humaines, soit qu'ils fissent allusion à cette partie renflée qui formait le milieu du

¹ Paus. *Phoc.* 16.

bouclier, ils résumaient dans ce mot toute une théorie géographique, faisant de la Grèce le centre de la terre environnée par le courant perpétuel et circulaire de l'Océan, et de la ville sainte d'Apollon le centre de la Grèce elle-même. Quoi que l'on pense aujourd'hui de l'ensemble d'un tel système, fondé sur des observations réelles, mais bornées, on ne peut nier du moins que, restreint au seul continent de la Grèce, il ne soit une expression assez exacte de la vérité.

En effet, la grande chaîne du Pinde, courant du N. N. O. au S. S. E.¹, partage cette contrée en deux régions symétriques, quoique inégales, séparées par une suite de sommets dont la hauteur dépasse souvent 2,000 mètres. Après s'être dégagée, dans sa partie septentrionale, des groupes de montagnes de l'Épire et de la Perrhæbie, descendant vers le S. S. E. elle sépare deux vastes plaines, la Thessalie et le bassin d'Arta, en partie occupé par les eaux de la mer Ionienne. Le Tymphreste et l'OËta sont les deux dernières parmi les cimes élevées de la chaîne du Pinde : l'un sépare les eaux du Sperchius et celles des principaux affluents de l'Achéloüs, l'autre envoie des rameaux vers le S. S. E., dans la direction générale de la chaîne, et par eux aboutit enfin au golfe de Corinthe, où il forme un promontoire escarpé, à l'occident de la mer de Crissa. Du côté de l'O. s'étend l'Ætolie, hérissée d'après montagnes et terminée par les alluvions croissantes de l'Achéloüs; du côté de l'E. s'élève le Parnasse, au delà duquel on descend dans les fertiles campagnes de la Béotie. Ces deux régions sont distinctement séparées, vers l'extrémité méridionale de la chaîne du Pinde, par la plaine étroite et longue d'Amphisse et de Crissa, champs sacrés autrefois, au-dessus desquels s'élève la vallée mystique de Delphes, au centre de la Grèce antique.

Trois bassins d'eau douce se trouvent à des distances à peu près égales d'Amphissa : à l'O. *les lacs d'Ætolie*, à l'E. *les lacs Béotiens*, au S. *les lacs de l'Arcadie*; au milieu s'étend, de l'orient au couchant, le golfe de Corinthe, dominé par la ville sacrée d'Apollon; mais ces trois groupes de lacs remplissent dans la Grèce des rôles bien différents, puisque les deux premiers, peu élevés au-dessus du niveau des mers, sont les parties les plus basses de provinces maritimes et les bassins où se rendent leurs eaux avant de se

¹ Du N. 26° O. au S. 26° E.

décharger dans la Méditerranée, tandis que les lacs Arcadiens occupent des vallées profondes et fermées, dans de hautes montagnes, et sont, pour ainsi dire, à la source des fleuves du Péloponnèse¹. Nous n'avons rien à dire des lacs Ætoliens, que nous n'avons pas visités; nous parlerons plus tard du système des eaux dans le Péloponnèse; nous nous occuperons cette fois des lacs Béotiens et du mouvement général des eaux dans la Grèce orientale.

I

1. La Grèce orientale, comprise entre le golfe de Corinthe et le canal de l'Eubée, s'étend avec une largeur à peu près constante de l'O. (21° N.) à l'E. (21° S.), et forme, par conséquent, avec la chaîne du Pinde, un angle de 44°. Deux arêtes parallèles dessinent le relief général de cette contrée. l'une au nord, en regard de l'Eubée, dont elle est séparée par le canal de l'Euripe; l'autre au sud, sur le golfe de Corinthe, en vue du Cyllène et des Aroaniens. De ces deux chaînes, la dernière est sans contredit la plus élevée, car elle compte parmi ses pics les hautes cimes du Parnasse², de l'Hélicon, du Cithairon, du Parnès; dans la première, à la fois moins saillante et d'une base moins large, on distingue de l'O. à l'E. cinq groupes principaux : le Callidrome, le Cnémis, le Cyrtone, le Ptoüs et le mont Messape. Entre ces deux arêtes, et dans la direction qu'elles déterminent, s'étend une longue et étroite vallée, divisée par le rapprochement de leurs contre-forts en quatre plaines principales, qui portaient les noms de leurs plus

¹ Hauteur au-dessus du niveau de la mer :

| | |
|---|-------------|
| 1° Du lac de Soudhéna..... | 800 mètres. |
| 2° Du lac de Phénéos..... | 754 |
| 3° Des marais d'Orchomène et de Caphyes..... | 643 |
| 4° Des gouffres de Mantinée, de Tégée, etc..... | 630 |
| 5° Du lac Stymphale..... | 620 |

² Hauteur du Lycorée (Parnasse).....

| | |
|---|-------|
| De l'Hélicon..... | 2,459 |
| Du Cithairon..... | 1,749 |
| Du Parnès..... | 1,411 |
| Du Callidrome, au-dessus de Drymæa..... | 1,413 |
| Du Cyrtone..... | 1,374 |
| Du Ptoüs..... | 1,081 |
| Du Messape..... | 726 |
| | 1,025 |

grandes villes : Lilaia, Élatée, Chéronée, Orchomène, enfin, sur les bords du lac Copaïs ; bien différentes en cela des vallons étagés de l'Arcadie, ces quatre plaines occupent, à la suite l'une de l'autre, un même niveau, et leur sol est tellement horizontal, qu'il paraît comme une mer solide d'où les montagnes semblent sortir comme des rivages ; toutefois, un fleuve les parcourt dans toute leur étendue : c'est le Céphise, qui coule vers le S. S. E. dans la même direction que les deux chaînes de montagnes d'où il tire ses eaux. Le grand bassin de la Grèce orientale est fermé, dans sa partie supérieure par le mont OËta, et vers son autre extrémité par les hauteurs interrompues qui unissent le Messape et le Parnès, hauteurs à travers lesquelles l'Asopus s'est frayé sa route pour atteindre vers l'E. la mer d'Eubée. La partie la plus basse de ce bassin, située entre l'Hélicon et les monts Cyrtones, est le rendez-vous général des eaux de toutes les montagnes d'alentour, et c'est là que s'étendent les grandes lagunes du lac Copaïs.

2. La figure du lac est celle d'un carré avec deux baies vers l'occident et deux autres baies du côté de l'est, dont les plus septentrionales sont celles qui s'avancent le plus dans les terres. À l'orient, les eaux du Copaïs sont arrêtées par les flancs abruptes de grands rochers calcaires qui forment une division marquée dans le bassin de la Grèce orientale. En effet, des monts Ptoüs, situés à l'angle N. E. du lac, cette chaîne de hauteurs stériles, courant vers le S. S. O., va rejoindre les pentes moins abruptes de l'Hélicon et coupe, à angle droit, la Béotie en deux régions bien distinctes. La région occidentale est en partie occupée par le lac ; la région de l'E. comprend, entre la chaîne du Cithairon et celle du Ptoüs et du Messape, quatre divisions principales, qui sont, en allant du S. au N., la plaine de Platées, celle de Thèbes avec le champ Ténérique, le lac Hylica et le lac Paralimni, dont l'ancien nom grec est si incertain. Toutefois on pourrait donner le nom de *Béotie centrale* à l'ensemble de ces quatre subdivisions ; car, de même que du côté de l'O. la longue plaine du Céphise aboutit au lac Copaïs, de même aussi du côté de l'orient s'étend la longue vallée de l'Asopus ou de Tanagre, au pied de la chaîne non interrompue du Cithairon et du Parnès. Il faut concevoir que ces quatre subdivisions de la Béotie centrale, comprenant deux plaines et deux lacs, sont disposées par étages les unes au-dessous des autres dans l'ordre même où nous les avons nommées : la

plus élevée au-dessus du niveau de la mer est la plaine de Platées, au pied même du Citbairon; la campagne de Thèbes, anciennement appelée Aonie, et le champ Ténérique sont à un degré plus bas: mais comme une suite de collines les sépare de la plaine de Platées, celle-ci verse ses eaux vers l'orient, dans la fertile vallée de l'Asopus; la plaine de Thèbes¹ au contraire verse ses eaux vers le nord, dans le bassin profond du lac Hylica: l'Aonie est fort élevée au-dessus de ce dernier lac², et ses eaux s'y déversent en cascade, au-dessous des ruines mêmes d'Hyla, par une entaille qu'elles se sont creusée au milieu des schistes verts. Enfin, au plus bas degré, dans un long bassin de forme ovale, au milieu des pentes rapides du mont Ptoüs, s'étend le lac Paralimni³, à égale distance entre le lac Hylica et le rivage d'Anthédôn. Telle est la distribution générale des bassins dans la Béotie centrale. Si nous voulons mettre cette région en rapport avec la région du lac Copais, il suffira de dire que le niveau moyen de ce lac est un peu moins élevé que la plaine de Platées et un peu plus élevé que le champ Ténérique et la plaine de Thèbes⁴; de telle sorte qu'il y a dans le grand bassin de la Grèce orientale trois étages de lacs: le Copais, l'Hylica et le Paralimni, dont le premier est à la fois le plus grand, le moins profond et le plus élevé au-dessus du niveau de la mer.

3. Les deux petits lacs béotiens n'exercent qu'une influence secondaire sur le climat de cette contrée. Nous appuyons cette assertion sur deux raisons principales: premièrement, ils sont étroits et contenus dans des bassins dont les pentes sont abruptes et stériles; il en résulte que les eaux qui tombent sur les montagnes environnantes se rendent aussitôt dans ces lacs en torrents impétueux, et s'y conservent comme dans des vases profonds une grande partie de l'année; secondement, l'escarpement de leurs rives est cause qu'il ne se forme autour d'eux aucune alluvion; les terres, ou pour mieux dire, les débris des roches calcaires d'alentour, entraînés par les pluies torrentielles de ces latitudes, roulent jusqu'au fond du lac, dont elles élèvent peu à peu le niveau; mais cette action même s'exerce avec lenteur, et l'effet

¹ Hauteur de la plaine de Thèbes au-dessus du niveau de la mer. 90 mètres.

² Hauteur du lac Hylica..... 58

³ Hauteur du lac Paralimni..... 30

⁴ Hauteur du lac Copais au-dessus du niveau de la mer..... 98

n'en serait sensible qu'après un long temps; car les calcaires jurassiques de ces montagnes, rendus compactes par la silice qu'ils renferment, se polissent ou se crevassent sous les eaux de la pluie et ne se réduisent pas en poussière comme les calcaires des formations plus récentes. Les eaux de ces lacs conservent donc leur transparence et ne sont point troublées, comme il arrive aux lacs peu profonds des pays plats, par les torrents qui s'y précipitent. Toutes ces causes réunies concourent à isoler les deux petits lacs thébains du reste de la Béotie, et à leur donner, pour ainsi dire, une existence propre et solitaire dans le grand bassin de la Grèce orientale. Toutefois, renfermées dans des cavités profondes, à l'abri de tous les vents, leurs eaux sont exposées à l'action puissante des rayons solaires. Il se concentre dans ces petites vallées une extrême chaleur durant les longs mois de l'été, de telle sorte que les eaux des lacs Hylica et Paralimni s'élèvent à une haute température : aussi, durant cette saison, il se produit à leur surface une abondante évaporation qui ne s'arrête pas même pendant les nuits sereines, mais tièdes, du solstice. En 1848, dans les derniers jours de décembre, quoiqu'il fût déjà tombé de fortes pluies, la surface du lac Hylica était encore à quatre mètres au-dessous de son niveau : si par conséquent nous estimons à 16 kilomètres carrés la surface moyenne du lac entre ses crues les plus hautes et ses plus basses eaux, nous voyons que, au 1^{er} janvier 1849, l'évaporation en avait emporté 64 millions de mètres cubes. Sans contredit c'est une quantité d'eau fort petite, eu égard à celle qui s'élève durant une année de la surface des mers de la Grèce, et c'est pourquoi nous avons remarqué que les deux lacs thébains n'exercent qu'une influence secondaire sur le climat de ce pays; mais si l'on considère le peu d'étendue du lac Hylica, l'on trouvera fort grande cette masse d'eau vaporisée en moins de neuf mois, et l'on jugera par là de l'action puissante des rayons solaires dans ces petits bassins fermés, et de l'état habituel de leur atmosphère particulière, immobile, brûlante et chargée de vapeur : il en résulte en effet que si leurs pentes rapides et dépourvues de terre ne nourrissent qu'un petit nombre de plantes, celles qui parviennent à prendre racine dans les fentes des rochers, telles que la grande phlomis et le cyclamen, s'y développent avec une vigueur singulière; pour les mêmes causes aussi peut-être, ces deux petits lacs et principalement le Paralimni nourrissent d'excellents pois-

sons qui, avec ceux de Chalcis, font du marche de Thèbes un des mieux approvisionnés de la Grèce.

Nous ne pouvons nous étendre davantage en ce moment sur ces deux petits bassins de la Béotie centrale, dont nous aurons d'ailleurs occasion de parler encore, et nous arrivons au lac Copais, le plus grand et le plus important des trois.

II.

1. Le lac Copais, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, occupe la partie la plus basse de la vallée du Céphise. Le sol sur lequel il repose est un terrain d'alluvion qui s'incline par une pente régulière du S. O. au N. E. de telle sorte que sa partie la plus profonde est au pied des rochers de l'antique ville de *Copai* : cette observation, faite par les anciens et que nous trouvons consignée au livre IX de Strabon¹, est aisée à faire aujourd'hui même et a été vérifiée plusieurs fois dans ces derniers temps. La chaîne de l'Hélicon, abrupte et sauvage du côté de la mer de Corinthe, s'incline plus doucement par son versant septentrional; néanmoins, les torrents qui, depuis des siècles, dégradent ses grands rochers calcaires et ses vallées creusées dans des schistes friables, en détachent sans cesse des débris qu'ils entraînent vers la plaine et qu'ils déposent au fond du lac Copais. Voici la cause pour laquelle le lac est plus profond vers le nord que vers le sud : c'est que la chaîne septentrionale, formée par les monts Cyrtones et par leur prolongement vers le Ptoüs, est composée jusqu'à sa base des calcaires siliceux et compactes de la formation jurassique; il en résulte que les eaux du ciel ont peu d'action sur ces montagnes et n'en détachent, pour ainsi dire, aucun débris; les formes brusques de ces rochers descendent jusque dans les eaux du lac et le ceignent au nord comme à l'est d'un long escarpement presque sans interruption, lequel s'étend d'Orchomène à Oncheste. Au midi, les schistes des basses régions de l'Hélicon descendent vers la plaine en croupes arrondies et, sans cesse minées par les pluies et par les torrents, se transforment en une véritable alluvion. Ajoutons qu'au pied de cette montagne s'étend un étage de ce terrain tertiaire que les géologues appellent *miocène*, et qui, mêlé avec les

¹ Strabon, IX, 27.

débris schisteux et les matières végétales, produit un sol incliné vers le nord, terre noire, selon l'expression d'Hésiode, et d'une extrême fertilité. C'est dans la partie la plus basse de cette alluvion que se rassemblent les eaux du lac Copaïs.

2. Un grand nombre de cours d'eau se rendent dans ce commun réservoir de la Grèce orientale; il faut à peine citer ceux qui descendent des montagnes du nord. L'aridité de ces roches calcaires produit deux effets principaux : les sources y sont rares et peu abondantes; les eaux des pluies ne les pénètrent pas et s'écoulent à leur surface sans y séjourner. Mais si, partant d'Oncheste, situé à l'angle S. E. du lac, nous suivons la rive méridionale, nous rencontrons, premièrement, les eaux sacrées d'Hippocrène, qui forment le Permesse, et, s'unissant à celles de l'Olmius, courent se jeter au lac Copaïs, non loin des ruines d'Haliarte¹. Les poètes n'ont point exagéré la fraîcheur et la fertilité de ces lieux : l'Hélicon est une montagne de 1,900 mètres de hauteur, dont les cimes conservent de la neige une grande partie de l'année; les eaux qui proviennent de leur fonte pénètrent dans les fentes des grands rochers de la montagne, et ressortent un peu plus bas sans s'être échauffées et sans avoir perdu leur limpidité; les vallées qu'elles parcourent, tournées du côté du nord, sont abritées contre les ardeurs du jour et jouissent de la tiédeur de l'air de ces contrées méridionales, sans être desséchées par les rayons embrasés du soleil. — De nombreuses sources descendent des flancs de l'Hélicon entre Haliarte et Coronée : elles naissent, comme cela est aisé à comprendre, sur la ligne de séparation des schistes et des calcaires; souvent elles humectent le sol autour d'elles au point d'y former un petit marécage : en 1848, dans les derniers jours de mars, nous trouvâmes que plusieurs passages de la route de Thespias à Lébadée, infranchissables pour des gens à pied, étaient à peine praticables pour nos chevaux. Toutefois, malgré l'abondance de quelques-unes de ces sources, et surtout de celle qui passe non loin de Coronée, par les moulins de *Kalamos*, on peut dire qu'elles contribuent plutôt à la fertilité de la terre qu'à l'entretien des eaux du lac. Trois grands ruisseaux se rendent au Copaïs, l'Hercyne, le Céphise et le Mélas : le Céphise seul est une rivière d'un long cours; l'Hercyne n'arrose qu'une plaine d'une

¹ Strab IX. 19.

petite étendue; le Mélas, à peine sorti de terre, se perd aussitôt dans les marais d'Orchomène.

3. Le principal lit de l'Hercyne est celui qui traverse la ville de Livadie, bâtie sur le penchant de la montagne : elle naît dans une gorge profonde formée par deux grands rochers à pic rapprochés l'un de l'autre comme deux murs; des masses pesantes se sont détachées de leurs flancs et sont tombées avec fracas au fond de la gorge sauvage. L'Hercyne se précipite à travers ces roches d'un calcaire noir et sulfureux, dont la cassure répand une odeur fétide bien connue des géologues; le torrent, qui roule en tumulte au milieu de leurs blocs entassés, est chargé de matières sulfureuses qu'il dépose peu à peu à leur surface en une couche blanche et légère : on attribuerait volontiers à l'usage prolongé de ces eaux le teint pâle et l'air maladif des habitants de Livadie. Quoi qu'il en soit, après avoir traversé la ville, l'Hercyne se répand, soit par des lits naturels, soit par des canaux, dans une plaine alluviale d'une extrême fertilité, où l'agriculture a pris, par la force des choses, son plus beau développement : les arbres fruitiers y croissent en abondance, principalement aux abords de la ville, dans la partie la plus haute de la plaine; on y remarque les amandiers, les pêchers, les abricotiers, les poiriers. La partie inférieure de la vallée peut être considérée, à bon droit, comme une des terres les plus fertiles du monde; la culture de la garance s'y est introduite depuis plusieurs années et y fait de rapides progrès; il en est de même de celle du coton. Malheureusement, ces terres si fécondes sont exposées annuellement aux inondations : la baie S. O. du lac Copais s'avance jusqu'à 5 kilomètres de la ville, et plus de 2 kilomètres de terrain sont baignés par les infiltrations des eaux et transformés en un marais insalubre et improductif. On estime, en moyenne, à plus de mille¹ chevaux, la force produite par la chute de l'Hercyne; bien que la plus grande partie de cette force soit perdue ou mal employée, elle montre quel volume d'eau répandent dans la vallée les sources sacrées de Mnemosyne et de Léthé, et que si elles donnent au sol la fertilité, elles contribuent aussi plus que le Permesse à l'entretien des eaux du lac; toutefois, l'Hercyne est un torrent, et cette rivière, qui roule avec fracas à l'époque de la fonte des neiges, n'est plus qu'un ruisseau murmurant à la fin de l'été.

¹ Sauvage, *Ann. des Mines*, 4^e série, t. X.

4. Le Céphise coule du N. O. au S. E. dans la longue vallée de la Grèce orientale, dont il est le principal fleuve; il se jette au lac par le midi de la baie N. O. non loin d'Orchomène. Ainsi que nous l'avons remarqué, il arrose dans son cours quatre plaines, dont la plus éloignée est celle de Lilaia. Cette ville, où se trouve la source principale du fleuve, est à quatorze lieues du bord occidental du lac Copais; mais le Céphise vient de beaucoup plus haut, puisque son lit peut être remonté jusqu'à plus de vingt lieues du lac, en un mot, jusqu'au col du mont Aétos, qui sépare ses eaux d'avec celles du Sperchius. Dans la Grèce, en effet, il faut toujours distinguer la source d'un fleuve d'avec son origine: les sources se trouvent souvent à la partie inférieure des montagnes; mais les lits du fleuve remontent beaucoup plus haut et jusque dans les derniers escarpements des rochers. Ces lits sont le plus souvent à sec; mais comme les ravins sont les conducteurs naturels des eaux de la pluie et des neiges, si les fontaines intarissables sont les sources mystérieuses des fleuves, les gorges arides des rochers où se rassemblent d'innombrables ruisseaux, en sont les sources visibles, et c'est sur les cols et les cimes des monts que l'on assiste au grand phénomène de la séparation des eaux. — Le mont OËta s'élève comme une barrière vers la partie occidentale de la vallée du Céphise; toutefois, il ne donne à ce fleuve aucune partie de ses eaux, car il est séparé de lui par le col du mont Aétos. Cette vallée reçoit les eaux des deux chaînes dont nous avons parlé en commençant, et le Céphise a sur sa gauche, outre l'Aétos qu'il laisse derrière lui, le Callidrome, le Cnémis et une partie des monts Cyrtones; sur sa droite, le Parnasse. Strabon¹ nous dit bien que ce fleuve a sa source principale non loin de Lilaia, mais il ne nous en dit pas la cause, qui cependant n'était pas difficile à découvrir: cette ville, en effet, est située au pied du Parnasse, et reçoit les eaux de son plus haut sommet, le Lycorée. Cette grande montagne domine à la fois les quatre plaines dans lesquelles se partage la vallée du Céphise, et c'est elle véritablement qui, par ses sources, ses neiges perpétuelles et la grande surface qu'elle offre aux eaux du ciel, donne naissance au lac Copais. Comme celui-ci est le réservoir des eaux de la Grèce orientale, le Parnasse, et principalement le Lycorée, qui s'élève au

¹ Strab. IX, 19. — Hom. *Hym. à Apol.*

dessus de Delphes et de Lilaïa, est le lieu géographique où il faut chercher la principale origine de ces eaux.

5. Cependant, le fleuve Mélas doit être compté comme un des grands affluents du Copais. Ce fleuve singulier porte aujourd'hui le nom de *Mavro-Potamo*, par lequel les Grecs désignent les phénomènes des eaux qui ont pour eux quelque chose de mystérieux et d'extraordinaire, ou bien auxquels se rapporte quelque tradition antique; cette épithète convient d'autant mieux au Mélas, qu'elle ne fait que traduire son ancien nom. Le fleuve a sa source au fond de la baie N. O. au pied du mont Acontius, sur le penchant duquel se voient les ruines de l'Orchomène des Minyens; il sort du pied du rocher, non loin du lac, et court au travers de grands roseaux, parmi lesquels il semble se perdre. Cependant, il ne se mêle pas aussitôt aux eaux du Copais, car il s'est formé à lui-même, dans la suite des temps, un lit d'alluvions plus élevé que le fond du lac, et sur lequel il poursuit son cours; il en est de même du Permesse, de l'Hercyne et du Céphise, que l'on peut voir couler à travers les eaux stagnantes, et atteindre les rochers de la rive orientale.

III.

1. Tous ces cours d'eau perpétuels et ces torrents, si l'on y ajoute les sources nombreuses et sans nom qui bordent le lac au midi et les eaux du ciel, forment, par leur réunion, le lac Copais. Les basses eaux du lac couvrent une superficie qui n'est pas inférieure à 150 kilomètres carrés; les hautes eaux des crues ordinaires en couvrent 230. Le niveau de l'inondation annuelle, dans le voisinage de l'antique Copai, est de 6 mètres au-dessus du lit du Mélas; mais, dans les grandes inondations, comme celle qui eut lieu en l'année 1848, le niveau des eaux s'élève sur cette même rive jusqu'à 7 mètres 40; on peut s'en convaincre en observant la trace que ces eaux laissent après elles sur les rochers. Ainsi donc, si, en considérant la pente uniforme du sol, l'on ramène à 3 mètres la hauteur moyenne des eaux du lac dans les crues ordinaires, on trouve que leur volume, à la fin de l'hiver, est égal à 690 millions de mètres cubes. Et puisque dans les plus basses eaux, c'est-à-dire vers la fin de l'été, il est encore égal à 337 millions, la différence de ces deux nombres, c'est-à-dire

343 millions de mètres cubes, exprime la quantité d'eau qui circule dans la grande vallée de la Grèce orientale en passant par le lac Copais : on voit qu'elle est à celle du lac Hylica dans le rapport approché de 5,35 à 1 ; mais, dans les grandes inondations, qui ne sont point rares sous ces latitudes méridionales, la quantité d'eau qui se rend au Copais est plus que doublée, car elle s'élève jusqu'à 740 millions de mètres cubes au-dessus des basses eaux. Ces crues extraordinaires n'ont pas une autre origine que les inondations annuelles : elles ont lieu à la même époque, c'est-à-dire durant les mois de janvier et de février, lorsque la fonte des neiges est dans toute son activité ; cependant, pour que les neiges elles-mêmes s'accumulent en aussi grandes masses sur les montagnes de cette partie de la Grèce, il faut un concours particulier de circonstances dont nous parlerons plus tard.

Les pluies commencent en septembre dans la Béotie, et même dès la seconde quinzaine du mois d'août. Durant l'automne, ce ne sont le plus souvent que des pluies d'orage, violentes, mais de courte durée ; elles suivent alors dans leur chute une marche à peu près constante. Les nuées électriques se rassemblent autour des sommets du Parnasse, et, parcourant d'un mouvement rapide la chaîne qu'il forme avec l'Hélicon, elles s'abattent enfin dans les vallées septentrionales de ces monts, sur la plaine et sur les lacs, et embrassent quelquefois toute la Béotie. Les pluies continues et les neiges ne tombent que plus tard, vers la fin de décembre et durant les mois de janvier et de février. C'est à cette époque aussi qu'ont lieu les crues du lac Copais, soit qu'elles se maintiennent dans leurs limites ordinaires, soit qu'elles inondent les basses campagnes, entre Haliarte et Coronée, qu'elles s'avancent jusqu'aux environs de Livadie, et rendent inaccessible, du côté du sud, la ville d'Orchomène.

2. Les eaux du lac Copais se perdent de deux manières : par les *katavothra* et par l'évaporation.

Les *katavothra* sont des conduits naturels percés à travers le sol, conduits dans lesquels les eaux des lacs ou des rivières se précipitent. La Grèce en offre de nombreux exemples, comme Aristote en a fait la remarque¹. On ne les rencontre pas seulement dans les plaines peu élevées et voisines de la mer, mais dans

¹ Arist. *Météor.* 1, 13.

les hautes vallées, sur les plateaux des montagnes, et jusque dans la région des neiges. Il y en a plus de trente dans la seule Arcadie, dont plusieurs peuvent être rangés parmi les phénomènes les plus frappants de la nature. Dans cette province, composée de vallées fermées, de bassins disposés en étages les uns au-dessus des autres, les katavothra conduisent les eaux des hautes montagnes jusque dans les vallées les plus basses; quelques-uns même ont leur issue dans les rochers des rivages et jusqu'au fond de la mer, de telle sorte que le sol du Péloponnèse est parcouru par des fleuves souterrains, comme il est arrosé à sa surface et fertilisé par d'innombrables ruisseaux. Ce double système d'eaux courantes s'étend à toute la Grèce, et en voici la cause : presque toutes les montagnes de cette contrée sont composées de deux sortes de terrain, les schistes et les calcaires siliceux; les uns et les autres sont impénétrables pour les eaux; mais, tandis que les premiers forment des couches lamelleuses sur lesquelles glissent les eaux du ciel, les calcaires, entassés en blocs immenses au-dessus d'eux, couronnent toutes les montagnes de leurs masses compactes et offrent mille canaux irréguliers, dans lesquels les pluies et les neiges trouvent leur écoulement. Ce sont des roches de cette nature qui s'élèvent à pic sur les rives septentrionale et orientale du lac Copaïs; aussi l'on compte jusqu'à treize katavothra de l'ancienne Copai aux ruines d'Haliarte. La plupart de ces gouffres, il est vrai, sont très-petits et même difficiles à apercevoir; mais plusieurs d'entre eux sont remarquables et servent d'issue aux principaux cours d'eau de la vallée béotienne. Les trois plus grands sont ceux où se précipitent l'Herceyne, le Céphise et le Mélas: ce dernier est sur la rive septentrionale du lac. Percé à une certaine hauteur dans les rochers, il n'absorbe pas le limon fangeux; les eaux claires du fleuve s'y engouffrent avec un grand bruit, qui retentit dans les cavernes voisines, séjour aimé des colombes. Les katavothra ont leurs issues bien connues dans le canal de l'Eubée; nous voyons déjà dans Strabon¹ que près de *Larymna* sont les bouches du Céphise, *παρ' ἣν ὁ Κηφισὸς ἐκδίδωσιν*; il n'y a, en effet, que 6 kilomètres du gouffre du Céphise au fond de la baie de *Larymna*, et ces deux points ne sont séparés que par un col de 35 mètres de hauteur environ; c'est la principale issue des eaux du Copaïs. Il

¹ Strab. IX, p. 412.

s'en trouve une autre sur le même rivage, au fond d'une autre baie non moins profonde que celle de Larymna. Ce rivage n'est éloigné du lac Paralimni que de 2,000 mètres; mais ce petit espace est occupé par les grands rochers du mont Ptoüs, dont les couches sont inclinées de telle sorte, qu'elles ne laissent point passer les eaux de ce dernier lac, tandis qu'elles offrent des conduits naturels à celles du Copais, éloigné pourtant d'une distance triple. Enfin, parmi les gouffres qui méritent d'être remarqués, il faut citer celui où paraissent aboutir les eaux de l'Hercyne; il est situé sur la rive orientale, bien au-dessus du fond du lac, et forme une source intermittente sur les bords du lac Hylica, dont il n'est séparé que par un col de 30 mètres de hauteur au-dessus du Copais.

Il ne faut pas croire que la plus grande partie des eaux du lac s'écoule par ces conduits souterrains; deux causes principales les empêchent de produire de si grands effets : premièrement, ils sont pour la plupart fort petits, et ceux dans lesquels viennent se jeter les eaux des fleuves sont loin de les absorber entièrement, parce que, dans la suite des temps, il s'est produit sous la terre des éboulements ou des chutes de rochers qui ont singulièrement diminué leur importance; en second lieu, le plus grand nombre d'entre eux est situé au-dessus du fond du lac, de telle sorte qu'ils n'absorbent les eaux qu'une partie de l'année, à l'époque des inondations. En cela donc, ils ne sont point comparables au gouffre du lac Stympale : celui-ci, en effet, est une vaste cavité au pied du mont Apelauron, dans laquelle les eaux du fleuve tombent verticalement en tournant sur elles-mêmes, et rejetant au dehors les vapeurs méphitiques dont les réservoirs souterrains sont remplis. Cette différence des gouffres du Copais et de Stympale vient uniquement de leur position par rapport au fond des lacs; les premiers ne reçoivent que la partie la plus claire des eaux stagnantes après que le limon s'est déposé; l'autre engloutit à la fois les eaux du lac, les débris des plantes desséchées, la terre que le fleuve arrache de ses rives, et il offre à la vue le phénomène le plus étrange et le plus repoussant de toute la Grèce.

3. On ne dit pas que la vallée de Stympale soit fort insalubre, bien qu'elle soit couverte par les eaux durant l'hiver. Lorsque les pluies ont cessé et que les neiges ont disparu des montagnes, ce petit lac s'écoule par le gouffre et grossit sans doute à cette épo-

que les belles sources de l'Érasinus et de Lerne; les débris des végétaux sont emportés sous la terre, où ils se déposent dans quelque grand réservoir et se pourrissent lentement, comme on en peut juger par les exhalaisons fétides du katavothron. Rien de pareil n'a lieu au lac Copais: sa grande étendue et le peu de profondeur de ses eaux font de ses larges rives un marais insalubre. Au mois de mars, il présente un aspect analogue à celui des lagunes de Cette et d'Aigues-Mortes: c'est un vaste étang coupé çà et là de longues bandes de terres hautes, dont la couleur jaune ou brunâtre tranche sur le bleu des eaux plus profondes; car, à cette époque, les inondations et le froid de l'hiver ont fait disparaître les végétaux qui bordaient ses rives; aux mois d'été, la chaleur du soleil, jointe aux pertes qui ont lieu par les katavothra, a réduit le volume et l'étendue des eaux; une riche végétation donne au lac, vers la fin du printemps, l'aspect d'une prairie fertile: les belles campagnes de la Béotie paraissent se prolonger dans les eaux et se confondre insensiblement avec elles. Dès le milieu de l'été, toute cette décoration a disparu: ces prairies apparentes sont devenues un marais insalubre; les eaux claires qui baignaient les tiges des roseaux ont fait place à une fange noire et infecte, sur laquelle jaunissent, aux rayons ardents du jour, ces grandes tiges de graminées, aussi promptes à se détruire qu'à se former.

Le lac Copais paraît avoir changé plusieurs fois d'aspect et d'étendue dans l'antiquité. Le plus ancien phénomène de ce genre dont il soit fait mention dans l'histoire est le déluge d'*Ogygès*. Cette inondation, qui n'a rien de commun avec le déluge universel des traditions orientales, non-seulement couvrit la grande vallée du Céphise, mais franchit les cols qui séparent le Copais du lac Hylica et du champ Ténérique, ainsi que l'ondulation de terrain qui distingue ce champ d'avec la plaine de Thèbes. Toutes ces subdivisions du grand bassin de la Grèce orientale furent couvertes par les eaux, et il dut en être de même des petites plaines qui font suite à celle de Thèbes, du côté de Chalcis; mais les champs de Platées ne furent point submergés, parce que les eaux de cette plaine s'écoulent, par la vallée de Tanagre, dans la mer d'Eubée. La Béotie s'appelait primitivement Ogygie: s'il a existé un Ogygès, et si ce nom est celui d'un homme et non d'une race ou d'une civilisation fort antique, ce fut sans doute sous son règne qu'eut lieu le déluge dont nous parlons. Or, rien n'est mieux

connu en météorologie que le phénomène de la circulation des eaux, et personne n'ignore qu'elles ne peuvent s'élever au-dessus de leur niveau que sous la forme de vapeurs; ce fut donc par des pluies ou par des neiges extraordinaires que se produisit l'inondation d'Ogygès; mais, pour qu'elle ait pu s'élever à une aussi grande hauteur, il est nécessaire que les gouffres se soient obstrués pendant quelque temps : ce phénomène s'est, en effet, reproduit plusieurs fois depuis cette époque. « Comme la terre est caverneuse et fistuleuse, dit Strabon, de terribles tremblements de terre ont souvent bouché des conduits et en ont ouvert d'autres, les uns sur la surface du sol, les autres sous terre. . . Quand il y a des éboulements, les eaux montent jusqu'aux lieux habités, et engloutissent des villes et des villages. Quand les canaux se rouvrent, ou qu'il s'en forme d'autres, ces lieux se découvrent de nouveau, de sorte que dans les mêmes endroits on va tantôt à pied sec, tantôt en bateau, et que les mêmes villes sont tantôt sur le lac, tantôt loin de lui. Ainsi les villes sont détruites et rebâties plus haut, ou bien elles demeurent, parce que, bâties d'abord sur des points élevés, elles échappent aux eaux¹. » Il est donc croyable qu'à la suite de quelque tremblement de terre survenu dans les monts Cyrtones et Ptoüs, les katavothra se trouvèrent obstrués, et que, ce phénomène s'étant rencontré avec des pluies et des neiges extraordinaires, il en résulta cette grande inondation d'Ogygès. D'autres parties de la Grèce furent inondées aussi dans l'antiquité, mais par des causes toutes différentes : ainsi la plaine d'Athènes fut occupée par les eaux de la mer, et l'on connaît les terribles effets de la colère de Neptune contre Argos. Que la mer ait couvert ces plaines dans les temps historiques, c'est ce que l'on ne saurait mettre en doute, puisque l'on y trouve à chaque pas, dans un sol déposé horizontalement, les coquilles qui vivent encore aujourd'hui dans les mers voisines. Rien de semblable n'eut lieu dans la vallée béotienne, où l'on ne trouve que des alluvions d'eau douce, reposant sur un terrain tertiaire antérieur aux temps historiques, et qui d'ailleurs est élevée de 98 mètres au-dessus de la mer, sur laquelle cette vallée n'est ouverte d'aucun côté. Pour franchir vers l'orient les cols dont nous avons parlé et se déverser dans les plaines de la Béotie cen-

¹ Strab. IX, 16.

trale, les eaux du Copaïs durent occuper, vers l'occident, une grande étendue de terrain et s'avancer jusque dans le pays de *Lilaia* et de *Doris* : pendant qu'elles séjournèrent dans les quatre plaines du Céphise, elles y déposèrent uniformément les débris de terre, de végétaux et d'animaux mêmes qu'elles avaient entraînés avec elles. Or on est frappé de voir, en effet, ces plaines disposées sur un même niveau et recouvertes d'une alluvion horizontale, du sein de laquelle les montagnes environnantes s'élèvent comme des rivages, avec une telle régularité, que le sol de la plaine paraît s'être glissé comme un lac au milieu des terres. Rien n'excite la curiosité du voyageur comme de voir sur la lisière de la plaine, je dirais volontiers sur sa rive, là où l'alluvion finit et où commence le calcaire, finir aussi la végétation de la plaine et commencer celle de la montagne; dans ces angles si bien dessinés, le roseau des terres basses croît à côté de la grande phlomide des montagnes desséchées, sans que l'un empiète jamais sur le domaine de l'autre. Si l'histoire citait une autre inondation qui eût, après celle d'Ogygès, couvert cette longue vallée, il faudrait expliquer par elle cet aspect des plaines d'Orchomène, de Chéronée, d'Élatée; or un tel phénomène n'a pas eu lieu, puisqu'il n'en est fait mention dans aucun récit; il est donc naturel de voir dans cette disposition si frappante d'alluvions qui semblent formées d'hier, une trace du grand déluge d'Ogygès.

4. Strabon¹ rapporte comme une tradition populaire que, dans les temps les plus anciens, le sol du lac Copaïs était à sec et bien cultivé par les Orchoméniens, qui, en effet, dit-il, étaient fort riches. A cette époque, la ville était dans la plaine; mais les eaux l'ayant inondée, ses habitants allèrent s'établir sur le mont Acontion, où elle est aujourd'hui. Je crains que ce récit n'ait été inventé plus tard, lorsque l'on exécuta des travaux au lac Copaïs pour le mettre à sec, ou du moins pour en prévenir les inondations; en effet, les ruines d'Orchomène remontent aux temps les plus anciens de la Grèce et ne sont surpassées en antiquité par aucune autre ruine de ce pays : or elles se voient non dans la plaine, où il ne reste rien, mais sur le mont Acontion, au lieu même indiqué par Strabon. Quoi qu'il en soit, il est certain que ces mêmes inondations, qui avaient forcé plusieurs villes à s'éta-

¹ Strab. IX, 40.

blir sur les lieux élevés, poussèrent plus tard les anciens à entreprendre certains travaux au lac Copais, soit pour se garantir des crues extraordinaires, soit pour acquérir, aux dépens du lac, des terres cultivables. Rien n'est aussi obscur que cette question : ni les livres, ni la vue des lieux ne la peuvent résoudre. On sait qu'un certain métallurgiste, dont le nom même est un objet de dispute entre les éditeurs de Strabon, Cratès, peut-être, fut chargé par Alexandre de grands travaux au lac Copais. Quelle était la nature de ces travaux ? on l'ignore ; Strabon dit seulement que déjà plusieurs endroits étaient desséchés, entre autres les abords d'Orchomène et l'Athènes du fleuve Triton, lorsqu'une sédition ayant éclaté en Béotie, l'opération fut interrompue. Il n'est pas aisé de comprendre ce que ce géographe a voulu dire par les mots *τὰ ἐμφοράγματα ἀνακαθίρων*, car le mot *ἐμφοράγματα* signifie une digue, et, en général, tout obstacle que l'on élève au-dessus du sol pour s'opposer au passage de quelque objet, et *ἀνακαθίρων* signifie que Cratès fut chargé de nettoyer ces digues ; mais une digue se répare et ne se nettoie pas. Il n'est pas probable que Strabon ait voulu parler des chaussées qui séparaient du lac les deux baies orientales, et dont il existe encore des débris ; car ces digues sont simples et non pas doubles, de manière à former un fossé. A-t-il voulu dire que Cratès devait nettoyer l'espace compris entre ces digues et la rive du lac, preuant le mot *ἐμφοράγματα* dans le même sens que *τὰ ἐμπεφορημένα μέρη* ? Il n'y a rien en cela d'in vraisemblable. Mais une autre explication se présente, également d'accord avec les textes et avec l'état des lieux : *ἐμφοράγματα* peut vouloir dire les barrières naturelles que les rochers opposent aux eaux du lac, au N. et à l'E. et à travers lesquelles existent les *katavothra* ; par le mot *ἀνακαθίρων*, Strabon entendrait que Cratès fut chargé de nettoyer ces conduits souterrains alors engorgés, pour rendre plus facile le passage des eaux, et que déjà les rives du lac étaient à sec du côté d'Orchomène lorsque les travaux furent interrompus. En effet, nous trouvons, aux deux cols qui séparent le lac Copais de la baie de Larymna et du lac Hylica, de grands puisards, qui paraissent avoir été creusés à une époque assez ancienne : il y en a jusqu'à seize ; aucun d'entre eux n'est achevé, en ce sens qu'il n'aboutit à aucun conduit souterrain, et que le plus profond n'a que 35 mètres. Malheureusement, ils ne sont ni les uns ni les autres dans la di-

rection des katavothra; mais M. Sauvage¹ fait observer avec raison que les anciens, ayant peut-être conçu l'idée de jeter les eaux du lac à la mer, ont dû creuser ces puits dans les parties les plus basses des montagnes, c'est-à-dire dans la direction des cols. Il est donc possible que ce soient là les travaux interrompus dont parle Strabon : toutefois, il faudrait encore expliquer comment une partie de la plaine se trouvait déjà à sec, puisque ces puits inachevés n'ont été pour cela d'aucun usage, et enfin le géographe dit que Cratès fut chargé de nettoyer les ἐμφορῶματα, et il ne dit pas que les anciens eussent conçu le projet de creuser un canal souterrain jusqu'à la mer ou jusqu'à la Hylica. Ainsi donc la question n'est point encore résolue.

IV.

Nous avons décrit le mouvement des eaux courantes dans le bassin de la Grèce orientale : pour accomplir le cercle entier de leur révolution, il nous reste à les suivre dans leur cours depuis le moment où par l'évaporation elles s'élèvent de la surface des lacs jusqu'à celui où elles coulent de nouveau dans les régions élevées des montagnes. En effet, comme la mer est le grand réservoir des eaux pour la terre entière à laquelle elle donne par ses vapeurs les pluies qui en conservent la fécondité; ainsi, les lacs de Béotie, et surtout le lac Copaïs, sont le réservoir des eaux de la Grèce orientale et la principale cause de la fertilité dont elle jouit.

L'évaporation continue l'œuvre des katavothra; et leurs actions combinées ont pour résultat de mettre à sec, chaque année, la plus grande partie du Copaïs. Lorsque au printemps le bassin du lac cesse de recevoir en abondance les eaux des rivières et des torrents, les gouffres continuant de les porter à la mer, le niveau du Copaïs baisse rapidement et laisse à découvert une zone très-large de terre cultivable. Durant l'hiver de 1848, il y eut en Béotie une de ces grandes inondations dont les peuples gardent le souvenir; non-seulement les alentours du lac disparurent sous les eaux, mais des plaines, même plus éloignées, en furent couvertes; les beaux vergers de la Livadie furent ravagés; les arbres fruitiers qui sont

¹ Loc. cit.

une des richesses de cette terre ne se voyaient presque plus. Cependant, au mois de mars, les eaux étaient rentrées dans leurs limites ordinaires : la zone de terre alluviale, qui avait reçu auparavant les orges et le froment, était de nouveau mise en labour, les premières semences ayant été perdues sous les eaux : car c'est un des privilèges de ces contrées méridionales, que les inondations n'enlèvent pas toute espérance au laboureur. Quand les eaux de l'hiver ont détruit la première culture et qu'elles se sont enfin retirées, le laboureur trouve ses campagnes couvertes de limon et transformées pour quelque temps en une terre humide propre à recevoir le maïs, le millet, le panic : ces graminées croissent alors presque sans culture, avec une rapidité d'autant plus grande, qu'elles se trouvent sur un sol humecté et dans une atmosphère tiède et chargée de vapeurs : aussi, trouvé-je à cette époque les laboureurs béotiens, dans toutes les campagnes, occupés à réparer les ravages des eaux ou se hâtant de remettre la terre en labour pour la saison qui commençait ; une activité singulière était répandue dans ces vastes plaines. En ce moment, l'Attique, qui n'est guère sujette aux inondations, était verdoyante et parée de ses orges et de toutes ses fleurs printanières ; mais la terre noire de la Béotie était encore imprégnée d'eau au débouché de tous les ravins des montagnes ; les parties hautes des ondulations de la plaine s'étaient seules durcies et fendues aux rayons du jour, et c'était celles-là surtout que l'on cultivait de nouveau. Le soleil n'avait pas encore toute son action dans la partie basse du Copais, où l'eau, plus profonde, est plus lente à s'échauffer, mais les vapeurs s'élevaient déjà en fumées des bords du lac vers le midi et vers l'occident ; des miasmes s'exhalaient des terres humides, au milieu desquelles se corrompaient les racines et les tiges des végétaux de la précédente année ; une chaleur molle et accablante régnait dans le champ Ténérique, où s'était formée une flaque d'eau devenue déjà un marais infect ; enfin, pour respirer librement, il fallait quitter la plaine et gagner les hauteurs de Thèbes ou le vallon de Dirce.

Jusqu'à cette époque, j'avais pensé que le dessèchement du lac Copais serait un grand service rendu à la Grèce. En effet, il livrerait à la culture une vaste et fertile campagne capable de nourrir plus de trente mille habitants, et qui serait bientôt entourée de villes florissantes, comme elle l'était dans l'antiquité ; d'ailleurs, desséchées et cultivées, les terres unarécageuses du lac cesseraient

de produire ces vapeurs insalubres dont se couvre aujourd'hui toute la Béotie. Mais des considérations d'un autre ordre m'ont conduit depuis lors à une opinion toute contraire, opinion qui s'est fortifiée par des observations nouvelles faites à Thèbes, à Chalcis, au lac Hylica, au Cithairon, au golfe de Corinthe et dans d'autres parties de la Grèce en relation avec le bassin de la Béotie ; et, après m'être rendu compte de la circulation des eaux dans ce pays, je me suis convaincu que ce ne serait pas lui rendre un si grand service que de le priver du plus grand et pour ainsi dire du seul réservoir d'eau douce dont jouisse la Grèce orientale.

Le lac Copais reçoit chaque hiver une masse d'eau que nous avons évaluée à 343 millions de mètres cubes. Il faut considérer comme perdue la partie qui ne fait que traverser le lac et va se jeter à la mer par les katavothra ; celle-là, en effet, ne revient au sol de la Grèce qu'après s'être mêlée à l'Océan, et elle peut, en se perdant dans son sein, être portée par lui à toutes les extrémités du monde. Mais nous avons déjà remarqué que la position élevée des gouffres, leurs faibles dimensions et leurs engorgements, les rendent en réalité moins efficaces qu'ils ne le paraissent. D'un autre côté, durant l'hiver, saison où les gouffres sont en activité, l'évaporation n'est pas abondante, tant à cause de la basse température de l'air et des eaux du lac produites en partie par la fonte des neiges, qu'à cause de l'obliquité des rayons solaires¹ ; mais, à partir du mois de mars et surtout du mois d'avril, les gouffres cessant pour la plupart d'être en activité, les eaux du lac, échauffées de plus en plus par les rayons plus verticaux du soleil, se dissipent peu à peu dans l'atmosphère. Ce que nous avons dit précédemment du lac Hylica peut donner une idée de l'évaporation produite à la surface du Copais ; en effet, dans ce petit lac, où il n'existe aucun gouffre, nous vîmes qu'au mois de décembre 1848, année signalée par une grande inondation, le niveau des eaux s'était abaissé d'environ 4 mètres, et que 64 millions de mètres cubes avaient été changés en vapeurs : or, il faut remarquer ici que la profondeur du lac Hylica est peu favorable à l'échauffement de ses eaux, et que, par conséquent, sur une surface égale, le

¹ Sous la parallèle de Thèbes, la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon, au solstice d'hiver = $28^{\circ} 14'$. Sa distance zénithale, au solstice d'été, = $14^{\circ} 50' 10''$ environ.

Copais devrait produire une quantité de vapeur beaucoup plus grande. Il est digne d'intérêt d'assister à la génération de ces phénomènes et d'en suivre le développement régulier dans le bassin de la Grèce orientale, car c'est de cette manière que l'on peut se faire une juste idée du climat de ce pays. Comme le froid des pays septentrionaux retient les brouillards sur les plaines et sur la mer, ainsi la fraîcheur des nuits de la Grèce ou, pour mieux dire, le rayonnement nocturne de la chaleur vers les espaces célestes condense à la surface des lacs les vapeurs que les rayons du jour ont élevées. Le 15 août 1848, à cinq heures et demie du matin, après avoir gagné le col du Cithairon au-dessus de la forteresse d'Éleuthères, nous ne pûmes voir le Parnasse, qui n'était qu'à une distance de dix-huit lieues, tandis que au mois de mars précédent nous avons vu du même lieu ses neiges resplendir aux rayons du soleil levant; mais alors les brouillards du Copais dérobaient la montagne à nos yeux. Plus près de nous, à la faible distance de neuf lieues, l'Hélicon, pâle et décoloré, laissait voir à peine ses deux sommets dépouillés d'arbres. Sous nos pieds, la plaine entière de la Béotie était vue comme à travers un voile, et le Copais ne paraissait que comme une bande bleuâtre perdue dans son épaisse atmosphère : or il est important de remarquer qu'au même moment nous voyions, du côté du S. E., les croupes du Cithairon, dégagées de vapeurs, s'abaisser en gradins les unes au-dessous des autres, et, derrière elles, Salamine, l'Hymette et l'horizon serein du golfe Saronique. Toute cette région de la mer était claire et s'inondait de lumière : dans le seul bassin de la Béotie, flottait une mer de brouillards. Nous pûmes voir ce jour-là ce que deviennent les vapeurs du lac Copais à la fin de l'été, époque de l'année où le sol de la Grèce est le plus sec, tandis que, par une conséquence naturelle, son atmosphère est le plus chargée de vapeur d'eau, surtout dans la région des montagnes¹.

Cela paraît être une loi pour toute la Grèce que, durant la saison chaude, les vents diurnes descendent des montagnes et courent dans une direction qui varie entre le sud-est et le sud-ouest, sui-

¹ Entre Athènes, par exemple, et le couvent du Pentélique, élevé d'environ 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, les quantités d'eau contenues dans l'air pendant l'été et mesurées à l'hygromètre à cheveu, sont entre elles comme 1 est à 7. Nous devons cette moyenne des observations à M. le docteur Roeser, membre de la Soc. d'hist. nat. d'Athènes.

vant l'obliquité des montagnes par rapport aux méridiens. Ainsi, dans la plaine d'Athènes, les vents d'été descendent du N. au S. et viennent directement du mont Parnès, recevant une légère inclinaison vers l'ouest des courants que produit le Pentélique, situé au N. E. de la ville. Le vent diurne est caractérisé par ses *rafales*; ce n'est point un souffle égal et continu comme sont les vents qui règnent dans les grandes plaines ou dans les larges vallées de la France; son souffle intermittent est entrecoupé de moments d'un calme presque absolu, d'autant plus parfait que ces rafales sont elles-mêmes plus violentes. Ce vent règne presque constamment pendant les mois de juin, de juillet et d'août, qui sont le véritable été de la Grèce; il est accompagné d'un ciel sans nuages et d'une atmosphère très-sèche; sa force varie suivant l'époque de la saison: il acquiert une plus grande vitesse à partir du commencement de juin, et c'est environ un mois après le solstice qu'il atteint son *maximum*. A partir de ce moment, il diminue de violence, et ses rafales sont séparées par de plus longs calmes. Le développement diurne du vent du nord suit une marche à peu près régulière: il se lève brusquement deux, trois et même quatre heures après que le soleil a paru sur l'horizon, et cela suivant que le soleil est plus ou moins proche du tropique du Cancer, soit en avant, soit en arrière. Les coups de vent sont plus pressés et plus forts à mesure que l'on avance vers le milieu du jour; à partir de deux heures, ils diminuent en nombre et en force jusqu'au coucher du soleil, où ils cessent entièrement. Vers la fin de la saison, la dernière heure du jour et celle qui suit le coucher du soleil sont marquées par un vent doux et presque continu, qui fait suite aux rafales et marche dans le même sens. La nuit est calme; ce calme est souvent absolu, et nul souffle n'est senti dans l'air attiédi. Si l'atmosphère est bien dégagée de vapeurs, il s'élève souvent vers minuit une légère brise de la mer, plus fraîche et plus humide que le vent du jour, et qui suit une direction opposée.

Le vent diurne d'été est *local* et *propre* à chacune des plaines de la Grèce. Il se forme dans chaque gorge exposée au midi un vent partiel: l'atmosphère est fraîche dans les lieux élevés, mais la chaleur du soleil échauffe le sol des montagnes sur lequel ses rayons tombent presque perpendiculaires et sans se réfléchir. Le 14 août 1848, me trouvant à Éleuthères, dans les régions élevées du Cithairon, je passai le jour et la nuit entière à ob-

server les phénomènes de l'air, si frappants à cette époque de l'année : ses couches inférieures s'échauffaient au contact du sol, et vibraient comme au-dessus d'un brasier ardent; bientôt, comprimées par les couches supérieures, elles s'écoulaient vers le N. en s'élevant le long des pentes de la montagne; un courant d'air froid prenait leur place et glissait vers le fond de la vallée : rien n'égalait la violence de ces mouvements de l'air, qui se produisaient pourtant dans des espaces très-bornés. Dans leur chute, les rafales ployaient jusqu'à terre les branches des pins, et, résonnant dans leur feuillage, remplissaient la vallée de gémissements. Je compris dès lors que, dans la Grèce, les sinuosités infinies des monts donnent naissance à des rafales sans nombre d'air chaud et d'air froid, dont les unes s'élèvent vers les sommets, où elles se refroidissent, les autres, glissant vers le midi, gagnent les plaines, où elles s'échauffent, et la mer, où se rétablit l'équilibre universel. Le soir le vent diminua par degrés, et, au coucher du soleil, les rafales cessèrent tout à fait. La nuit fut calme et sereine; la vallée, silencieuse, n'était troublée par aucun bruit; seulement, à de longs intervalles, une brise légère et fraîche descendait des hautes régions de l'air et murmurait dans les pins sonores de la montagne; les astres poursuivaient leurs cours dans un ciel sans nuage; les constellations d'été passèrent tour à tour, et quand Sirius s'éleva au-dessus des monts, je jugeai que le soleil ne tarderait pas à paraître. Bientôt en effet une certaine blancheur se répandit dans le ciel et commença d'éclairer toutes les cimes; les étoiles disparaissaient : il fallut se hâter pour arriver à temps au col de la montagne et voir le soleil illuminer de ses premiers rayons les trois sommets du Parnasse. Quel fut notre étonnement, lorsque sous nos pieds nous vîmes la grande vallée béotienne baignée par les vapeurs blanches du Copais, qui reposaient immobiles sur toute son étendue, et dérobaient les monts à nos yeux!

Cependant le soleil parut sur les montagnes de l'Eubée. Poursuivant sa marche vers le midi, en même temps qu'il s'élevait dans le ciel, il pénétra peu à peu de ses rayons l'épais nuage qui voilait la plaine; les vallées de la chaîne septentrionale, le Cnémis, le Cyrtone, le Ptoüs, s'échauffèrent lentement, et une brise descendit de leurs flancs vers le lac : elle imprimait aux brouillards un mouvement léger qui les faisait glisser sur la plaine et les relevait sur les pentes du Parnasse, de l'Hélicon et du Githairon. A

mesure que ces vapeurs approchaient de leurs sommets, d'abord uniformes et confuses, elles se partageaient en ondes froides et humides et ne dépassaient point la montagne sans s'être transformées en véritables nuages. Bien des fois nous avons vu de semblables phénomènes dans la Grèce, où ils sont journaliers une grande partie de l'année : or c'est cette mer montante des vapeurs qui, chaque matin, arrose les flancs des montagnes et en maintient la fertilité, de même que les plaines intérieures sont arrosées durant la nuit par ces mêmes brouillards qui reposent à leur surface. Une portion de ces eaux ascendantes, perdant sa chaleur à mesure qu'elle s'élève avec la brise, se dépose en gouttes sur les plantes, et remplace pendant l'été la rosée, que les nuits ne produisent plus. Le reste se forme en nuages aux sommets des monts. Or voici ce que deviennent ces nuages dans le bassin de la Grèce orientale : les régions supérieures de l'air où ils se tiennent sont presque immobiles, tandis que la surface des plaines est balayée par des courants impétueux; les nuées qui habitent ces régions, soutenues par l'air chaud qui s'élève au-dessus d'elles, ne s'éloignent pas des sommets fumants des montagnes; celles qui naissent du Copais suivent les crêtes et les pics enchaînés les uns aux autres, et gagnant les plus élevés, elles couronnent de préférence, le Parnasse, puis l'Hélicon et le Cithairon; de là, elles se glissent en longues files vers le Parnès et les monts Géraniens, d'où elles courent parfois autour du golfe Saronique, jusque sur les flancs des montagnes du Péloponnèse.

La saison d'été dure au moins trois mois, pendant lesquels règnent chaque jour les vents propres des montagnes. Les courants chauds qui s'élèvent des vallées et des ravins soutiennent les nuées à une grande hauteur, et, vers le milieu du jour, parviennent souvent à les mêler entièrement à l'air dans le sein duquel elles demeurent invisibles. Mais lorsque, par une cause quelconque, les vents diurnes s'arrêtent ou sont troublés dans leur cours, les nuages se rassemblent aussitôt au sommet des montagnes. C'est le phénomène qui se remarque principalement aux syzygies, époque où les actions combinées du soleil et de la lune suspendent la marche régulière des vents d'été. Durant les mois les plus chauds de l'année, la chaleur du soleil finit d'ordinaire par la rétablir; mais à mesure que le soleil avance dans l'écliptique, ses rayons, plus obliques, perdent leur force, et les syzygies produi-

sent dans les vents d'été des perturbations de plus en plus grandes : enfin, vers l'époque où le soleil est dans la constellation du Lion, c'est-à-dire vers la fin du mois d'août, époque où les Hyades pluvieuses se lèvent avec la nuit et disparaissent au lever du jour, les nuages s'accablent autour des cimes des montagnes et les vapeurs aériennes redescendent des hautes régions de l'atmosphère; le froid que produit leur ombre, s'ajoutant à la force de la syzygie, les précipite vers les régions plus basses de l'air, jusqu'à ce qu'enfin elles se résolvent en pluie. Nous n'avons pas à chercher ici pourquoi ces pluies sont presque toujours orageuses : il est bien probable que les lacs et les eaux stagnantes sont une des sources principales de leur électricité; mais ce grand phénomène est trop mal connu pour que nous puissions en parler même en passant : il nous suffit de dire que les orages commencent en Grèce vers la fin du mois d'août ou dans les premières semaines de septembre, qu'ils sont toujours accompagnés de ce vent d'ouest si violent que les anciens appelaient zéphyre, et que, suivant les chaînes de montagnes de la Grèce orientale, ils vont enfin s'abattre sur Chalcis où elles se réunissent.

C'est ainsi que les eaux du lac Copaïs, s'élevant en vapeurs insalubres, vont se purifier dans la végétation parfumée des monts et dans les hautes régions de l'air, se distribuent chaque été aux montagnes de la Grèce orientale, et donnent à ces massifs et aux plaines qui les divisent la fertilité dont ils jouissent. Les eaux de la mer n'exercent pas sur ce pays une influence aussi salutaire : en effet, quoique les rivages de la Grèce aient des golfes et des baies profondes qui mêlent partout la mer au continent, la Grèce ne tire pas d'elle, du moins en été et en automne, la plus grande partie de ses eaux : les vents impétueux des montagnes repoussent les vapeurs vers la haute mer¹; et, de plus, les rivages sont souvent si escarpés, que les rayons du soleil se perdent dans les profondeurs de la mer, sans produire à sa surface une abondante évaporation. C'est pourquoi il n'y a pas de rosée durant l'été, même à une petite distance du rivage, et les côtes maritimes sont, sans contredit, plus sèches et plus dépouillées de végétation que les bassins intérieurs.

Il faut considérer que la Grèce, prise dans son ensemble, est

¹ Voy. Paus. *Beot.* 30 : εκ τῶν ὀρέων κλιπυρέουσι ἀνεμοί ξίητοι.

comme une péninsule avancée au milieu des eaux de la Méditerranée, et qu'une chaîne principale, le Pinde, l'unit au continent européen. Elle est coupée et comme hérissée de montagnes, dont la hauteur est à peine en proportion avec l'étendue bornée de son territoire : ces monts la divisent en un grand nombre de plaines ou de vallées, indépendantes les unes des autres, comme elle est elle-même, par sa position géographique au milieu des mers, indépendante du reste du monde. Là, chacun de ces ordres de phénomènes dont se compose la vie harmonieuse de notre univers, accomplit, dans des proportions plus restreintes et plus favorables à l'observation, son entière révolution : on assiste à leur naissance, à leur développement, à leur fin ; on les voit renaître d'eux-mêmes et se développer dans une période nouvelle. Or, entre les plaines de la Grèce, les unes sont ouvertes sur la mer, comme sont celles d'Athènes, d'Argos, de Sparte, de Messène ; les autres, entourées de montagnes, forment des bassins fermés, dans le fond desquels se rassemblent les eaux des fleuves et des torrents : telles sont dans le Péloponnèse les plaines de Phénéos, de Stymphale, d'Orchomène, de Mantinée, de Mégalopolis même et de Stényclaros ; dans la Grèce, les bassins de la Béotie. Parmi ces plaines intérieures, la plupart ont des gouffres sous les rochers des montagnes, et par ces canaux souterrains versent leurs eaux dans des bassins inférieurs et, enfin, dans le grand réservoir de la Méditerranée et de l'Océan ; plusieurs aussi n'ont pas des gouffres assez nombreux ou assez larges pour donner passage à toutes les eaux qu'elles reçoivent, et leur fond devient un lac ou un marais. Quand a cessé la saison des pluies, ces lacs s'abaissent peu à peu, ces marais se dessèchent, comme il arrive à Caphyes et à Stymphale ; quelques-uns perdent moins d'eau qu'ils n'en reçoivent, et leur niveau, s'élevant par degrés, envahit la plaine et en exile les habitants : c'est ainsi que les eaux de Phénéos, à sec en l'année 1833, s'élevèrent aujourd'hui à une hauteur de plus de 60 mètres, et couvrent une des plus riches vallées du Péloponnèse. Le Copais est un de ces lacs dont les eaux se perdraient entièrement, si ses gouffres étaient percés plus bas ; mais, dans son état présent, il doit être considéré comme le réservoir principal des eaux douces de la Grèce orientale. Par lui s'accomplit dans cette grande et fertile vallée le cercle entier des eaux : il produit chaque été d'abondantes vapeurs qui se suspendent en nuages aux sommets des

monts, se résolvent en pluie ou en rosée sur leurs flancs, y produisent les sources des fleuves et reviennent enfin, chaque hiver, sous une autre forme, au bassin du lac d'où elles s'étaient élevées. Cependant, l'eau produit et entretient la vie sur son passage : ici elle dépose, chaque année, ces alluvions auxquelles la Béotie doit une partie de sa richesse ; là elle nourrit dans les vallées le myrte, l'arbousier, le lentisque, le chêne vert, le pin aux parfums salubres, le laurier-rose aux panaches élégants ; plus haut, elle fait croître dans les rochers mêmes ces noirs sapins qui couronnent les monts et modèrent la fonte des neiges ; et ainsi, dans les plantes dont elle revêt les montagnes, elle se donne à elle-même son régulateur. Le Copaïs est donc véritablement le cœur de la Grèce orientale, parce qu'il est le vaisseau d'où sortent et où rentrent ses eaux : autour de lui s'opère cette grande circulation dont nous avons décrit les divers périodes ; et, comme dans le corps des animaux le cœur est le centre d'où la vie se répand dans toutes les parties, le lac Copaïs est aussi pour la vallée Béotique l'origine et le principe de toute fertilité. Percez ce cœur et, par une ouverture souterraine, répandez ses eaux dans la mer, vous tarissez en elle la source de la vie : tout languit sur cette terre féconde ; la glèbe noire et pesante de l'Aonie n'est plus qu'une aride poussière ; ses grands troupeaux de cavales errantes cherchent vainement leur pâture dans des champs déserts ; et l'ardent soleil, que ne tempèrent plus les vapeurs de l'air, y flétrit dans ses germes cette vie dont l'activité bienfaisante offre aux yeux un si magnifique spectacle.

ÉMILE BURNOUF,

Ancien membre de l'École française d'Athènes.

Paris, mars 1850.

NOTICE sur la situation actuelle de l'île de Chypre et sur la construction d'une carte de l'île, par M. de Mas-Latrie.

PREMIÈRE LETTRE ¹.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu me demander quelques renseignements sur la situation actuelle de l'île de Chypre, comme suite de la communication que j'ai eu l'honneur de vous faire en vous soumettant ma carte de l'île. Je m'empresse de vous adresser un aperçu succinct des observations et des notions que j'ai recueillies sur le gouvernement, les finances, l'agriculture, l'industrie et la géographie de ce pays, si digne de nous intéresser, et cependant si peu visité par les voyageurs européens.

Jusqu'à ces derniers temps, le gouvernement de l'île de Chypre est resté ce qu'il était dans tous les autres pachaliks de l'empire ottoman abandonnés au système inepte et spoliateur des baux à ferme. Dès la conquête de Chypre, en 1571, les grands visirs, à qui les sultans affectèrent une partie des revenus de cette riche province, eurent le choix de ses gouverneurs. Ce fut d'abord un pacha, ayant rang de beglierbey, auquel ils sous-affermèrent les revenus de l'île; mais, vers la fin du dernier siècle, les Chypriotes ayant adressé de vives réclamations à la Porte sur les exactions de ces fonctionnaires, les pachas furent remplacés par de simples mutzelims ou muhassils, à qui l'île fut baillée à ferme pour deux millions cinq cent mille piastres, ou 625,000 francs.

Ces intendants, moins forts que leurs prédécesseurs, moins sûrs de l'appui du divan, laissèrent prendre toute l'autorité aux évêques grecs, qui parvinrent à leur enlever même la perception de l'impôt et à régler les comptes financiers directement avec la Porte. Cet état de choses a duré jusqu'en 1823, où un sanglant coup d'état de Koutchouk-Méhémet remit et consolida le pouvoir aux mains des pachas turcs. A toutes les époques, du reste, au temps de la prédominance des primats grecs, sous les muhassils

¹ La même communication a été faite à la Société de géographie

ou sous les pachas, l'île végéta et s'appauvrit d'année en année jusqu'aux innovations du dernier sultan.

Au milieu des difficultés que la politique et la religion opposaient à ses essais de réforme, au moment même où la déclaration d'indépendance du vice-roi d'Égypte venait aggraver ses préoccupations, Mahmoud étendit à l'île de Chypre le nouveau mode de gouvernement qu'il cherchait à établir successivement dans tous ses pachaliks. Vers la fin de l'année 1838, un firman abolit le fermage de l'île, et décréta que Chypre serait à l'avenir gouvernée par un fonctionnaire à appointements fixes, qui devrait compte au trésor impérial de la totalité des impôts perçus et ne pourrait rien exiger au delà de ses administrés.

Le nouveau régime fut inauguré dans l'île par Osman-Pacha, homme de guerre habile et dévoué, dont la présence en Chypre parut nécessaire pour surveiller Méhémet-Ali, alors maître de la Syrie. Le firman de Mahmoud, application d'un système de réforme générale qu'Abdul Medjid a complété en 1839, par le hattî-schériff de Gulhané, a commencé une ère nouvelle pour l'île de Chypre et pour la Turquie entière. Il reste sans doute encore d'immenses améliorations à opérer dans le détail et dans l'application; mais ces améliorations peuvent s'obtenir et découleront, par une volonté persévérante, des principes d'équité publique, acceptés et proclamés par le Gouvernement ottoman, car, dans un pays où l'autorité souveraine conserve encore son prestige sacré, tout ce que veulent le prince et son gouvernement devient possible.

Depuis la nouvelle organisation, le gouverneur de Chypre porte le titre de *kaimakan*, lieutenant du sultan, et reçoit par mois un traitement de 40,000 piastres, ou 120,000 francs par an. Il est pris indistinctement dans l'armée, dans les services civils ou parmi les employés supérieurs des ministères à Constantinople, et quel que soit son rang, pacha, effendi ou aga, les Chypriotes ont l'habitude de lui donner le nom de pacha. Toute l'autorité civile, l'administration financière et le pouvoir exécutif sont concentrés en ses mains. Il a au-dessous de lui et à sa nomination douze *zabîts* ou lieutenants administrant chacun l'un des douze districts de l'île, de concert avec un *démogéronte* ou *khodja-bachi* choisi par les Grecs de la circonscription. Un conseil, que l'on appelle *divan* ou *choura*, assiste le pacha à Nicosie dans l'expédition des affaires

et la répartition des impôts. Ce conseil tient à la fois, dans la limite et le rapport des choses, de notre conseil d'État, de la cour des comptes et de la cour de cassation. Les huit membres qui le composent sont : le mufti, chef de la religion et interprète de la loi musulmane; le mollah, qui est le cadi ou juge de Nicosie; le commandant des forces militaires, lorsqu'il y a par occasion des troupes dans l'île; les principaux agas turcs de la capitale, l'archevêque grec, et l'un des trois démogérontes élus par les Grecs, dont ils sont les représentants vis-à-vis de l'autorité supérieure. Un délégué des Arméniens est admis au choura, quand on traite du règlement des impôts, pour défendre les intérêts de ses coreligionnaires; les Maronites attendent encore cette faveur, que la France a demandée pour eux.

Les contributions versées annuellement au trésor du Grand Seigneur par l'île de Chypre s'élèvent environ à la somme de quatre millions de piastres ou un million de francs. Elles proviennent du *kharach*, impôt personnel à la charge exclusive des raïas, Grecs, Maronites et Arméniens; du *miri*, impôt prélevé sur l'aisance présumée des contribuables turcs ou raïas : ceux-ci en payent injustement les quatre cinquièmes depuis les événements de 1823, bien que leur nombre, double seulement de celui des Turcs, ne dût leur en faire attribuer que les deux tiers; du bail à ferme des douanes de l'île; du fermage des salines de Larnaca et de Limassol; d'une dîme perçue sur la récolte de la soie et du fermage des différents fiefs ou terres domaniales réservées au Grand Seigneur dès la conquête de l'île.

La justice est rendue dans chaque district aux Turcs et aux Grecs par un cadi turc; mais certaines causes sont soumises au mufti de la capitale, et décidées par ses *fetwas* ou interprétations. Les Grecs dépendent encore des tribunaux de leurs évêques pour toutes les questions de foi, de morale et d'état civil, comme les mariages et les cas de divorce très-fréquents dans l'île. Les cadis n'admettent pas le témoignage des raïas dès qu'un musulman est impliqué dans le procès, quel qu'en soit l'objet. Cette procédure, commune à tout l'empire, et qui a son analogue, du reste, dans la législation des Croisés, finira par être réformée, tant elle est rigoureuse. On appelle du jugement des cadis à la décision du choura, et dans les questions réservées aux évêques, les Grecs peuvent recourir en second ressort à la sentence de l'archevêque.

Sous le rapport ecclésiastique, l'île de Chypre est divisée en quatre diocèses : ceux de Nicosie, ou Levkosia, comme l'appellent les Grecs, capitale de l'île, de Larnaca, de Kérinia ou Cérines, de Baffo, l'ancienne Paphos, et de Limassol ou Limisso.

Le diocèse de Nicosie, d'une étendue double des autres, est administré par l'archevêque, dont les revenus annuels s'élèvent à la somme de 240,000 piâtres turques, ou 60,000 francs, somme d'un tiers supérieure au traitement du premier archevêque de France. Le diocèse qui rend ce magnifique casuel comprend la ville de Nicosie, les districts du Karpas, de la Messorée, de Kythrea et d'Orini. Les rentes archiépiscopales y proviennent de ces éléments divers : de la contribution prélevée sur toutes les églises du diocèse, proportionnellement à leurs revenus particuliers ; des redevances dues par ses vingt-sept convents ou bénéfices ; de la dime payée par les paysans ; du tribut payé en outre par chaque village (de 25 à 500 francs, suivant la fortune du lieu) pour le *prix* d'une messe pontificale que l'archevêque y va célébrer chaque année ; de la perception d'un talari (5 francs environ), à l'occasion de chaque mariage béni dans le diocèse ; enfin, du droit de dispenses si souvent nécessaires dans l'église grecque pour causes de parenté ou de divorce. Chaque évêque prélève des droits analogues dans les limites de son ressort ; mais l'étendue des districts assignés à l'archevêque lui donne un revenu double au moins de celui de ses suffragants. Ces rentes, peu variables, ne comprennent ni les redevances en nature qu'apportent les Grecs quand ils viennent à Nicosie, où l'archevêché est leur caravansérail, ni les sommes assez fortes que payent les papas pour recevoir l'ordination, car la simonie la plus déplorable règne toujours dans l'Église grecque.

Des prérogatives honorifiques aussi élevées que celles des patriarches sont, en outre, attachées au siège métropolitain de Chypre. Le prélat est indépendant de tout patriarche ; de celui même de Constantinople, chef de l'Église d'Orient. Il est comme lui vêtu de pourpre, et, quand il officie, il est accompagné d'un lévite portant le chandelier à deux branches, privilège que l'archevêque de Bosnie partageait presque seul autrefois avec lui. Au lieu de crosse, il a une canne à pomme d'or comme les anciens empereurs grecs ; il signe toujours à l'encre rouge, et conserve pour sceau l'aigle impériale à deux têtes. Ces privilèges furent la plu-

part accordés à l'Église de Chypre par l'empereur Zénon, qui la détacha en même temps du patriarcat d'Antioche, à l'occasion de la découverte du corps de saint Barnabé dans les ruines de la ville de Salamine, où l'apôtre chypriote avait souffert le martyre. Les souverains pontifes, en transférant le siège archiépiscopal de Famagouste à Nicosie, sous Guy de Lusignan, ajoutèrent aux honneurs dont le prélat jouissait depuis le iv^e siècle, les dignités de primat et de légat-né du Saint-Siège.

L'archevêque est nommé directement par la Porte, qui consulte rarement dans ses choix le chapitre de Nicosie ; mais les chapitres diocésains ont le droit de nommer leurs évêques respectifs, sous la sanction de l'archevêque. Leur élection une fois agréée par le Gouvernement turc, ils sont sacrés par l'archevêque, et entrent alors dans l'exercice de leurs fonctions ; chaque évêque a, comme le métropolitain, trois grands vicaires, un exarque, chargé du recouvrement des dîmes et des autres revenus de l'évêché, un archimandrite, chef des prêtres, et un archidiacre, chef des diacres, préposés tous les deux à l'administration du diocèse. Les chapitres des trois évêchés réunis ont ensemble cinquante membres environ, chanoines, vicaires, diacres ou autres dignitaires ; le chapitre de Nicosie, à lui seul, est aussi nombreux. Près de 400 caloïers, moines, bénéficiaires ou servants, obéissant à 83 hégoumènes, chefs de monastères, et 1,200 papas ou prêtres séculiers, répartis dans l'île, forment, avec les chapitres, un clergé de plus de 1,700 membres pour une population grecque d'environ 75,000 âmes ; excédant fâcheux qui contribue à la misère des paysans en augmentant leurs charges, car les ecclésiastiques grecs ont été jusqu'à ces derniers temps (1844 ou 1845) exempts de l'impôt.

Les caloïers font vœu de célibat, et c'est presque toujours parmi eux que l'on prend les hauts dignitaires du clergé séculier, nécessairement célibataires ou veufs. Les papas, la plupart mariés et misérables, sont obligés de cultiver la terre ou de se livrer à quelque petit métier pour entretenir leurs enfants : j'en ai trouvé souvent dans les villages gardant les pourceaux, tissant leur coton ou faisant des souliers. Le peuple les respecte néanmoins ; mais quelle influence morale veut-on qu'aient ces pauvres prêtres sur leurs ouailles ? Leur instruction est entièrement nulle, car tout homme est apte à devenir papas pourvu qu'il sache lire cou-

ramment dans un bréviaire. Le plus jeune élève de nos lazaristes de Smyrne ou d'Antoura serait un docteur au milieu d'eux.

Tout est languissant et négligé dans l'île, l'agriculture, l'industrie, comme l'instruction publique.

Sur une superficie d'un million d'hectares de terres, presque toutes cultivables, qu'ils ont à leur disposition, les Chypriotes en cultivent à peine 65,000 hectares ou le quinzième. Ils exploitent les terrains les plus rapprochés de leurs villages, et dont la fertilité peut le plus facilement les dédommager de leurs travaux; quant à ceux qui sont éloignés, ou qui demanderaient des labeurs et des engrais, ils les abandonnent. J'indiquerai sommairement les principaux produits de leur agriculture.

Blé et orge. C'est une des grandes récoltes de l'île, dont l'excédant s'exporte pour la Syrie. Les districts les plus abondants en blé sont ceux de la Messorée, de Morpho, du Karpas, de Larnaca, de Baffo et des environs de Nicosie.

Tabacs. Omodos et Avdimou en produisent une excellente qualité. Cette culture, déjà considérable dans l'île, tend à s'accroître.

Cotons. On peut dire que le coton est aujourd'hui la première et la plus importante production du pays. Tous les districts le cultivent; mais les meilleures qualités sont celles de Kolossi, Piskopi, Lefka, Lapitho, Lefkara, Dali, Nisso, Kythrea et Morpho. Dans quelques localités, particulièrement à Lapitho et à Timbo, on cultive le coton arbuste. Marseille d'abord, et puis Livourne, reçoivent la majeure partie des exportations de cet article.

La *garance* ou les alizaris de Chypre sont, après ceux de Smyrne, les meilleurs que l'on récolte au Levant et les plus recherchés en Europe. On les cultive dans les terrains bas et humides dits *Livadia*, près des bords de la mer, dans les environs de Morpho, de Famagouste, de Saint-Serge, de Paralimni, de Derignia, de Spathariko, de Liopetri, de Larnaca, de Kiti et de Piskopi. La culture de la garance augmente annuellement en Chypre.

Soies. Elles sont excellentes à Baffo, Modoulla, Bedoulla, Evrikou et Cathidata. Elles sont très-abondantes, mais plus blanches et moins estimées dans les environs de Varoschia et dans le Karpas, qui en produit de grandes quantités. Les soies de Chypre auraient plus de débouchés sur les marchés de Lyon et de Liver-

pool, si les paysans de l'île ne s'obstinaient à employer toujours pour le dévidage les roues énormes dont ils se servent depuis un temps immémorial.

Caroubes. L'abolition des monopoles et les réformes nouvelles de l'administration turque, en augmentant la sécurité des raïas, contribueront activement à améliorer l'agriculture, si arriérée jusqu'ici. De vastes taillis de caroubiers sauvages et abandonnés ont été, depuis deux ou trois ans, mis en culture par les paysans, qui en retirent déjà des bénéfices considérables. Les caroubes de Chypre, d'excellente qualité, s'exportent la plupart à Odessa pour les paysans russes, qui en font une grande consommation pendant leurs longs carêmes.

Sel. Il y a deux salines en Chypre : l'une à Larnaca, c'est la plus considérable; l'autre à Limassol. Les produits qu'on retirait, surtout de celle de Larnaca, étaient autrefois si importants, que les princes Lusignais, et après eux le sénat de Venise, avaient préposé des officiers royaux à leur exploitation, et la considéraient comme une des sources les plus précieuses de leur revenu. C'est encore aujourd'hui une des plus avantageuses productions du pays.

Vins. Si ce n'est le plus riche, c'est au moins le plus renommé des produits de l'île de Chypre. On en distingue cinq qualités : 1° les vins noirs ordinaires, dont les meilleurs se récoltent sur les collines occidentales du Machera, à Ghouri, à Palæochori, à Chrysoroghiatissa, Omodos, et aux environs de Limassol. 2° les vins ordinaires roussâtres, qui se trouvent à peu près dans les mêmes localités que les premiers. Les uns et les autres sont capiteux et ont une forte odeur de goudron, par suite de l'usage où sont les paysans de les conserver dans des outres ou des barils goudronnés : ces vins communs se brûlent ou s'exportent à Alexandrie, jamais en Europe. 3° parmi les vins de luxe, le plus estimé est le fameux *vin de Commanderie*, ainsi nommé des vignobles où on le récolte, dans le district de Limassol, au nord du village de Kolossi, siège de l'ancienne commanderie des chevaliers de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. Roux quand il sort du pressoir, le vin de Commanderie se clarifie et prend une couleur topaze, qui devient toujours plus limpide, jusqu'à la huitième ou neuvième année; ensuite il se fonce successivement, et sa teinte, d'abord grenat comme celle du Malaga, passe presque au noir quand il est

extrêmement vieux. Le vin est alors visqueux, épais et plein de force ; c'est un excellent stomachique. 4° le *muscat* est plus doux que le *Commanderie* et moins recherché, quoique de très-bonne qualité. 5° le *morocanella*, moins doux que le muscat, est aussi un très-bon vin, mais assez rare, parce qu'on en récolte en petite quantité.

Haïle. C'est un excellent produit du pays. Bien que d'immenses taillis d'oliviers soient abandonnés, la récolte d'une bonne année suffit pour approvisionner l'île pendant trois ans et fournir à l'exportation ; mais la culture des arbres et la fabrication de l'huile demanderaient de grandes améliorations ¹.

Si de l'agriculture nous passons à l'industrie, nous trouverons

¹ D'après les documents qui m'ont été communiqués aux consulats de France et de Sardaigne, on peut établir ainsi la quotité annuelle des divers produits de l'île de Chypre.

| NATURE DES PRODUITS. | QUANTITÉS. | ÉVALUATION en mesure DE FRANCE. | ESTIMATION APPROXIMATIVE. | |
|---|-----------------------------|---------------------------------------|------------------------------|------------------------|
| Céréales... { | Blé..... | 600,000 kafis. | 150,000 hect. | 1,500,000 ¹ |
| | Orge..... | 1,350,000 | 337,500 | 1,350,000 |
| | Vesce etavoine..... | 300,000 | 75,000 | 300,000 |
| Vin..... | 1,400,000 gouzes. | 140,000 | 1,400,000 | |
| Huile..... | 150,000 litres. | 4,687 | 375,000 | |
| Caroubes..... | 20,000 quint ¹ . | 4,500,000 kilog. | 250,000 | |
| Fruits et légumes..... | " | " | 500,000 | |
| Animaux exportés et leurs dépouilles... | " | " | 850,000 | |
| Lait, beurre, fromage..... | " | " | 500,000 | |
| Volaille..... | " | " | 75,000 | |
| Poisson et gibier..... | 100,000 okes. | 125,000 | 100,000 | |
| Sel..... | 6,000,000 | 7,500,000 | 75,000 | |
| Laine..... | 120,000 | 150,000 | 90,000 | |
| Soie..... | 20,000 | 25,000 | 475,000 | |
| Coton..... | 1,600 quint ¹ . | 350,000 | 280,000 | |
| Garance..... | 500 | 112,500 | 75,000 | |
| Lin, chanvre, graine de lin etsésame... | " | " | 150,000 | |
| Tabacs..... | 120,000 okes. | 150,000 | 120,000 | |
| Bois et charbons..... | " | " | 150,000 | |
| Miel, cire, coloquinte, pois, etc..... | " | " | 200,000 | |
| TOTAL..... | " | " | 8,765,000 | |

la même incurie, la même langueur et plus de pauvreté avec autant d'éléments de prospérité.

Nicosie, Larnaca, Limassol et Kilani, les villes de fabrication de l'île, ne possèdent aucun établissement qui puisse être comparé aux plus petites fabriques d'Europe. Tout y est laissé à l'industrie et au travail individuel qui, du reste, ne manque pas d'habileté, et qui, utilisé dans une exploitation ou une direction centrale, pourrait réaliser des bénéfices considérables.

Les femmes grecques et les femmes arméniennes de Nicosie, comme celles de Larnaca, quand elles s'adonnent à la broderie, exécutent des ouvrages aussi estimés que ceux de Constantinople pour les coiffures et pour les sarka ou spencers des dames; leurs filoches de soie peuvent être comparés aux plus fines dentelles d'Europe. La broderie est, au reste, une vieille industrie de l'île; car l'*or de Chypre*, *or et argent filés qu'on appelle or de Chypre*, si recherchés au moyen âge pour les costumes d'église ou de cour, si vantés dans les fabliaux de nos trouvères, et imités au xv^e siècle par les passementiers d'Italie, n'est autre chose que les petits cordonnets en or tressés avec un art particulier par les femmes nicosiotes, et dont elles composent encore de si riches ornements.

D'autres femmes tissent à domicile des serviettes et des toiles communes de coton, de grandes besaces en laine de couleur, servant au transport des marchandises, et de grosses toiles d'emballage en chanvre ou en lin, plantes que les Chypriotes ont eu le bon esprit de cultiver depuis quelque temps dans la plaine de Morpho, au lieu de les demander à l'Égypte.

Nicosie partage avec Psimilophou, Bedoulla et Tolirguia, le tannage des peaux verdâtres dont les paysans font leurs *bodiniès*, hautes chaussures qu'ils portent toujours pour se préserver de la morsure des aspics, très-communs dans l'île. Nicosie fabrique en core comme Kilani des mousselines de soie et des hakirs en soie et coton, étoffe rayée semblable à une fine toile écrue. La capitale de Chypre fabrique seule les maroquins et les indiennes, objets les plus importants de son industrie particulière.

On estime que Nicosie livre annuellement 8,000 cuirs maroquins teints en rouge, jaune ou noir, dont une grande partie s'exporte pour la Syrie et la Caramanie. Les couleurs sont d'un éclat très-vif et de bonne durée, mais les peaux n'ont pas, dit-on,

la souplesse des maroquins de Constantinople. Les indiennes de Nicosie trouvent un immense débit en Orient pour tentures et divans. Ce sont des toiles de cotonnades importées d'Angleterre à très-bas prix, et qui, une fois teintées à Nicosie, s'exportent avec une valeur double en Syrie, en Caramanie, à Smyrne et à Constantinople.

Il y a peu à ajouter à ces articles pour avoir une idée de toute l'industrie de l'île. Les fabriques de poterie commune de Larnaca, Limassol, Varoschia, Korno et Lapitho suffisent aux besoins du pays. Les *couvertures de Chypre*, épaisse couche de coton piquée entre deux indiennes, s'exportent dans toutes les villes du Levant. Limassol a une distillerie établie par un Français, mais il n'est pas de paysan, possesseur de vignobles dans les districts de Limassol, d'Orini et de Paphos, qui n'ait chez lui un alambic et ne fabrique le raki ou eau-de-vie de Chypre, fort goûtée dans le Levant. Les paysans du revers septentrional des montagnes, dans les districts de Lapitho et de Kerinia, ceux de Lefka et du Marathassa, vallée verdoyante qui mérite bien son autre nom de *Myrianthousa*, le canton aux mille fleurs, distillent de l'eau de rose, de l'eau de fleurs d'oranger, de l'eau de lavande, de l'huile de myrte et du laudanum. Tout cela ne constitue qu'une industrie fort restreinte.

Il n'y a rien d'étonnant, sans doute, à ce que l'île de Chypre ne soit pas un pays manufacturier; peut-être même serait-il fâcheux qu'avec une population aussi clair-semée et un sol d'une rare fertilité, l'industrie vînt enlever à l'agriculture les bras qui déjà lui font faute. C'est, en effet, l'agriculture seule qui, tout arriérée qu'elle est, peut fournir au commerce d'exportation une masse de produits suffisants pour mettre l'île en état de satisfaire aux impôts qui lui sont demandés de Constantinople.

Le commerce de l'île consiste presque uniquement dans l'exportation de ses produits naturels. Pendant une période de quatre années, de 1840 à 1843, les seules pour lesquelles des renseignements journaliers, et aussi exacts que possible, aient permis de faire des relevés dignes de confiance, la moyenne annuelle des exportations s'est élevée à 2,200,000 francs, et la moyenne des importations d'articles étrangers servant à la consommation des habitants, à près de la moitié de cette somme.

Je disais précédemment, monsieur le ministre, que l'île de

Chypre était divisée en douze districts ou arrondissements de perception, non compris la ville de Nicosie, régie par un zabit particulier; j'ajouterai quelques mots sur chacun de ces départements.

Le district de Larnaca a pour chef-lieu Larnaca, l'ancien *Citium*, ville qui, avec son annexe maritime de la Scala, ou la Marine, renferme 6,000 habitants. Les consuls européens et la plupart des négociants francs y ont fixé leur résidence. Les autres lieux remarquables du district sont : *Lefkara*, gros village habité par 200 familles grecques et une cinquantaine de familles turques; *Kiti*, dit *Chiti*, où les rois Lusignans avaient un château et une maison de plaisance dont il reste encore des ruines; *Aradippo*, village assez industriel; *Chirokhitia*, où le roi Janus de Lusignan fut fait prisonnier par les Mamelouks, en 1426, et le *Stavro-Vouni* ou *Monte-Croce* des Européens.

Limassol est une petite ville assez propre et pavée. *Eski-Limassol* ou *Palæa-Limassol*, à 2 lieues E. de la ville, où sont les ruines d'Amathonte; *Kolossi*, qui possède encore le château fort de la commanderie des Hospitaliers; *Piscopi* ou *Episcopi*, près de l'ancien Kourion, qui fut une seigneurie de la famille de Catherine Cornaro; *Kivides*, ancien fief français; *Agro*, *Pelentria*, *Heptagonia* et *Kellaki*, gros villages fertiles en vins, sont les principaux lieux du district.

Le Kilani, chef-lieu Kilani, dont j'ai déjà parlé, est très-montueux; il produit beaucoup de caroubes, de la soie, du tabac et des vins. *Omodos*, village grec, qui donne le meilleur tabac de l'île; *Avdimou*, gros village entièrement habité par des Turcs, non moins fertile; *Pissouri*, probablement l'ancien *Boosura* de Strabon et l'ancien fief franc de Pisur; *Anoghira*, petite commanderie de *La Noyère*, sous les Lusignans, appartiennent à ce district.

Le district de Baffo, l'ancienne Paphos, ou *Paphos nova* des Grecs et des Romains, la *Paffons* des Lusignans, a pour chef-lieu Ktima, bourg principalement habité par des Turcs. Ses localités, remarquables, soit par leurs souvenirs historiques, soit par leur importance actuelle, sont : *Kouklia*, la *Covocele* du domaine royal de nos princes français, où se trouvent des ruines ayant appartenu à la première et antique Paphos des Phéniciens, que l'on appelait, dès le temps de Strabon, *Palæa-Paphos*; *Hieroskipos*, petit village près de l'emplacement, encore reconnaissable, du Jardin sacré de Vénus; *Chryssoroghiatissa*, riche et beau couvent,

où l'évêque de Baffo réside pendant l'été; *Aschelia*, que je crois être le lieu de l'*Échelle*, où existaient, du temps des Français, des usines à fabriquer le sucre provenant du domaine des rois Lusignans. J'ai remarqué des ruines d'aqueducs et de moulins qui ont dû servir aussi à la trituration des cannes à sucre, près de l'embouchure du Dioriso, entre *Aschelia* et *Koukليا*.

Le district de *Chrysochou* doit probablement son nom aux mines d'or que les anciens avaient reconnues dans ses montagnes; malgré ces richesses, qui existent sans doute encore dans les profondeurs de son sol, c'est le plus pauvre district de l'île. Beaucoup de ses habitants vivent en véritables troglodytes, retirés dans des cavernes au bord de la mer, et se nourrissant de poissons. *Chrysochou*, petit village turc, au S. de *Poli*, en est le chef-lieu. *Kathigá*, *Kritou-Teros* et *Drusia* sont ensuite les principaux villages. *Iallia*, hameau turc, avait autrefois une abbaye de religieuses grecques-catholiques, dont les ruines se trouvent à une demi-lieue au N. du village; *Peristeronari*, autre localité du district, est le fief de *Presteron de la Mountain*, dont il est parlé dans l'histoire des Lusignans.

Lefka, bourg turc, est le chef-lieu du riche et fertile district de *Lefka*, auquel appartiennent *Kalapanaioti* et *Modoullà*, où sont des eaux minérales; *Bcdoulla*, *Kaminaria* et *Prodromo*, villages les plus rapprochés de la cime du *Troodos*, que l'on considère comme l'ancien *Olympe*; *Evrikou*, où l'on a trouvé des indices de houille; *Kathidata*, peut-être l'ancienne *Limenia* ou *Ἐπέα*; les belles vallées de *Marathassa* et de *Solea*; enfin, le couvent de la Madone de *Chicco*, *Panaia tou Kykkou*, sanctuaire le plus vénéré de Chypre, que visitent avec une égale piété les pèlerins grecs et russes, et qui possède de riches prieurés hors de l'île, en Thessalie surtout.

Le district de *Morpho* a pour chef-lieu *Morpho*, appelé par les Français du moyen âge *Le Morf*, village situé dans une grande plaine fertile en blé, coton, lin et sésame. *Haïos-Panteleïmon*, joli couvent, résidence de l'évêque de *Kerinia*, est renfermé dans ce district, ainsi que *Haïos-Ilias*, couvent maronite sous la protection de la France; *Haïa-Marina* et *Assomatos*, villages maronites; *Peristerona*, le *Presteron dou Plain* des Lusignans; *Syrianochori*, aujourd'hui turc et grec, habité par des Syriens du temps de ces princes.

Le district d'Orini et Tillyrgha, chef-lieu *Lithrodonda*, bourg de 140 familles, presque toutes grecques, doit son nom à sa situation au milieu des montagnes; il produit surtout de l'huile, du vin et de la soie. *Deftera*, *Lakadamia* et *Haïa-Varvara*, qui ont chacun une soixantaine de familles grecques, sont, après *Lithrodonda*, les localités principales. Ce district de perception s'étend jusqu'aux portes de Nicosie, et comprend même, d'après les états du pacha, *Omoloïtades*, village à un quart d'heure de la ville.

Le district de *Chitrea* ou *Kythrea*, la *Quithrie* des Lusignans, que les paysans appellent *Chirga*, a pour chef-lieu un grand village d'un millier d'habitants grecs, formé des hameaux de *Haïos Andronikos*, *Haïa-Marina*, *Syrkagna*, *Chordaghiotissa*, *Anochryside* et *Katochryside*, où l'on récolte beaucoup de soie. Ce district renferme une localité du plus grand intérêt : c'est le village de *Dali*, qui répond à l'ancienne *Idalie*, et dont le sol recèle les restes nombreux d'anciennes idoles de style phénicien et assyrien appartenant au culte de *Vénus*. J'ai rapporté en France et offert au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, plusieurs statuettes trouvées en ce lieu. Entre *Polithon*, autre village du district, et le couvent d'*Haïos-Heracliti*, sont des ruines que je crois être celles de l'ancien *Tamassus*. *Psimilofou* était une terre de Charles de Lusignan, riche seigneur, qui fut dépossédé de ses nombreux fiefs par le roi Jacques le Bâtard, au xv^e siècle. Non loin du Monte-Croce, dont il a été question précédemment, se trouve un village indistinctement appelé *Limbia* et *Olympia*. Pourrait-on voir dans ce nom un argument pour placer aussi un Olympe au Monte-Croce ?

Le district de *Kerinia*, *Cerigna* ou *Cérines*, l'ancienne *Keraunia*, est réuni à celui de *Lapitho*, le *Lapethos* de Strabon. *Kerinia*, quoique résidence du *zabit*, n'est qu'un misérable village qui conserve cependant encore une belle forteresse construite par les Lusignans. *Lapitho* est un beau bourg turc et grec, ombragé d'orangers et de palmiers, ayant un bazar et assez d'industrie; il ne compte pas moins de 400 familles grecques et passe pour le plus grand village de Chypre. Ce canton renferme plusieurs localités historiques: *Cazaphani*, où existent encore les ruines magnifiques de l'abbaye de *Lapaïs*, le château de *Saint-Hilarion*, construit aussi par les rois français au sommet de la montagne de ce nom; le château de *Buffavent* ou de la *Reine*, qui lui répond de l'autre côté de la gorge de *Kerinia*.

mais qui est plutôt dans les dépendances du district de Kythrea ; le village turc de *Tempros*, qui appartient d'abord à l'ordre du Temple et passa ensuite aux Hospitaliers. La plus grande partie des Maronites de Chypre habitent ce canton. Ils y occupent depuis des temps très-éloignés les villages de *Kormachiti*, *Karpascha* et *Myrtou*. Leur évêque réside à *Bocfeyeh*, au mont Liban, et délègue ses pouvoirs au proto-papas de *Kormachiti*. La situation des Maronites, dont on n'a pas exagéré le penchant pour la France, s'améliore peu à peu en Chypre, grâce aux efforts de nos consuls : ils sont déjà délivrés des impôts et des exactions que les prélats grecs exigeaient injustement d'eux ; on espère qu'ils auront bientôt le droit d'envoyer un représentant au divan de Nicosie.

Vatili, altération de *Vassili*, est le chef-lieu du district de la Messorée, vaste plaine qui s'étend entre Nicosie et Famagouste. C'est le principal grenier de l'île ; mais il n'y a pas un quart de ses terres qui soient cultivées, faute de bras. *Athienou*, village de 900 âmes, résidence des *keradjis* ou muletiers qui font la correspondance et les transports dans toutes les provinces de l'île ; *Kalopsida*, où l'on trouve toujours une grande quantité de soude, employée autrefois à la fabrication du savon ; *Lefkoniko*, qui a 150 familles grecques ; *Akanthou* ou *Agathou*, autre gros village où l'on élève beaucoup de troupeaux et qui expédie hors de l'île des fromages estimés ; *Marathou-Vouna* et *Aschia*, probablement l'ancien fief français d'*Asquie*, sont aujourd'hui les lieux les plus considérables du district.

Le Karpas est le canton oriental de l'île. Il s'étend de la Messorée au cap Saint-André. C'est le pays des troupeaux et de la soie. Famagouste, autrefois riche et florissante, qui n'a conservé des temps de sa prospérité que sa cathédrale gothique et ses beaux remparts, est le chef-lieu du district. Les Turcs seuls peuvent habiter cette ville ; les Grecs résident au village voisin de *Varoschia*. A 2 lieues E. de Famagouste, près du village d'*Haï-Sergui*, sont les ruines de *Salamis*, fondée par Teucer en souvenir de la Salamine hellénique, sa patrie. Le village d'*Yialoussa* a de riches plantations de mûriers ; *Vlamoudi*, *Haïos-Andronikos*, *Riso-Karpasso*, et en se rapprochant de la Messorée, *Limnia*, *Trikomo*, *Derignia* et *Paralimni*, sont les plus gros villages du district. Près de *Salamis* et de *Saint-Serge* se trouve le couvent célèbre de *Saint-Barnabé*, où les Grecs vénèrent le corps de l'ami de saint Paul. Plus à l'E.,

sur la côte, on reconnaît l'emplacement de *Gastria*, autrefois château des Templiers; au N. de cette position sont les ruines du château de *Kantara*, construit par les Lusignans, et démantelé par ordre de la république de Venise.

Chypre qui, à la fin de la domination vénitienne, renfermait encore 860 villages, n'en compte plus aujourd'hui que 610, et dans ce nombre il y en a plus de la moitié au-dessous de 30 feux. Le nombre des villages entièrement peuplés de Grecs ou habités par des Grecs et des Turcs est de 515; il n'y a que 89 villages complètement turcs et 6 villages entièrement maronites.

La dépopulation générale dont l'empire ottoman souffre depuis la fin du xvi^e siècle, s'est fait ressentir en Chypre comme ailleurs. Les massacres qui ont eu lieu dans l'île à la suite de la révolution grecque, et les émigrations qu'ils ont occasionnées, ont diminué assurément la population de l'île. Sous l'impression de ces faits et en l'absence de renseignements certains qui ont manqué jusqu'ici sur toutes choses en Orient, on comprend que des géographes et des voyageurs, même attentifs, aient pensé que l'île de Chypre ne pouvait renfermer plus de 60,000 ou même de 30,000 âmes. Mais des calculs plus exacts, basés sur un commencement de statistique due à Talaat-effendi, gouverneur de l'île en 1841, permettent d'assurer aujourd'hui qu'on sera plutôt en-dessous qu'au-dessus de la réalité en portant la population du pays à 108 ou 110,000 habitants, ainsi divisés : 75 à 76,000 Grecs, 32 à 33,000 Turcs, 12 à 1,300 Maronites, 500 catholiques romains, la plupart Européens, et 150 à 160 Arméniens. Nicosie seule a une population de 12,000 habitants, dont 8,000 Turcs, 3,700 Grecs environ, 150 Arméniens et une centaine de Maronites.

Je répartis dans le tableau suivant la population particulière à chacun des districts; j'y joins le chiffre total des impositions qu'il payait sous l'administration de Talaat, le nombre approximatif de ses villages et à peu près l'étendue de sa superficie.

| DISTRICTS. | CHEFS-LIEUX | NOMBRE D'HABITANTS. | | | TOTAL. | NOMBRE de villages. | QUOTITÉ de L'IMPÔT. | SUPERFICIE en lieues carrées. |
|-----------------------------|-----------------|---------------------|--------|---------------------------|--------|---------------------|------------------------|-------------------------------|
| | | TURCS. | GRECS. | DIVERS. | | | | |
| Larnaca..... | Larnaca..... | 3,000 | 9,500 | 500 cathol. qq. Maron. | 13,000 | 42 | Piastr turq. 69,271 | 48 |
| Limassol..... | Limassol..... | 2,000 | 6,500 | " | 8,500 | 56 | 55,171 | 35 |
| Kilani et Avdimon. | Kilani..... | 800 | 5,000 | " | 5,800 | 39 | 47,317 | 36 |
| Baffo et Kouklia.. | Ktima..... | 4,000 | 7,000 | " | 11,000 | 79 | 54,902 | 30 |
| Chrysochou..... | Chrysochou..... | 1,500 | 3,500 | " | 5,000 | 55 | 21,472 | 45 |
| Lefka..... | Lefka..... | 2,400 | 4,600 | " | 7,000 | 39 | 39,237 | 42 |
| Morpho..... | Morpho..... | 1,000 | 4,500 | 180 à 200 Maronites. | 5,600 | 44 | 35,616 | 28 |
| Lapitho et Kerinia. | Kerinia..... | 3,000 | 5,000 | 1,000 <i>idem.</i> | 9,000 | 43 | 23,823 | 45 |
| Orini et Tillyrgha. | Lithrodonda.. | 6 à 700 | 5,400 | " | 6,000 | 51 | 40,299 | 44 |
| Kythrea..... | Kythrea..... | 2,000 | 5,500 | " | 7,500 | 40 | 52,636 | 30 |
| Messorée ou Mes-sarga..... | Vatili..... | 2,000 | 8,000 | " | 10,000 | 64 | 78,378 | 32 |
| Karpas..... | Famagonste.. | 3,000 | 5,000 | 200 Armén. | 8,000 | 51 | 58,933 | 100 |
| Nicosie..... | | 8,000 | 3,700 | 100 Maron. | 12,000 | | 23,096 | |
| TOTAL de l'impôt..... | | | | | | | 3,084,020 | |
| TOTAL de la superficie..... | | | | | | | | 515 |

On le voit, sur une superficie de 520 lieues carrées, ou d'un million d'hectares, l'île de Chypre ne compte que 600 villages et un peu plus de 100,000 habitants. En France, sur une superficie égale, on trouverait plusieurs milliers de villes ou de villages, et plus d'un demi-million d'habitants ! Voilà les effets des deux systèmes qui régissent les deux pays.

Mais il ne faut pas désespérer de voir l'île prospérer de nouveau, quand les réformes dues en principe à Mahmoud et à son fils seront, par la fermeté des ministres de la Porte, descendues dans la pratique de l'administration. Un fait incontestable, c'est qu'il y a sur tout l'empire, depuis 1839, date du hattî-schérif de Gulhané, dans l'administration civile, dans la discipline des corps militaires, dans la police urbaine, dans l'administration de la justice, dans la perception des impôts, dans la condition des sujets chrétiens du Grand-Seigneur, une améliora-

tion véritable et soutenue. Pour l'île de Chypre en particulier, j'ai trouvé tous les Européens connaissant bien le pays, quelles que fussent du reste leurs idées sur l'avenir de l'empire ottoman, unanimes à reconnaître que les résultats des dernières réformes prescrites par Abdul-Medjid sont déjà très-sensibles dans l'île, et doivent puissamment encourager le gouvernement du jeune sultan dans ses projets. Le raïa a repris partout confiance : il est sûr de conserver son champ ; il n'est plus à la merci du premier Turc qu'il rencontre ; sa liberté personnelle est garantie, sa liberté religieuse est intacte, et si des actes arbitraires de la part de quelque gouverneur, partisan des anciens abus, donnent encore souvent des démentis aux maximes adoptées par l'administration supérieure, il est rare que ces vexations restent impunies. En se reportant à la situation de l'île sous les janissaires et les pachas de 1823, on pourra mieux apprécier les résultats déjà obtenus. Encore un quart de siècle de persévérance dans la même voie, et la face du pays, comme celle de l'empire ottoman tout entier peut être changée.

SECONDE LETTRE.

Monsieur le Ministre,

A la Notice géographique sur l'île de Chypre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, je dois ajouter quelques renseignements particuliers sur les moyens et les matériaux dont je me suis servi pour construire ma carte.

Le meilleur tracé du périmètre de Chypre est, à ma connaissance, celui qu'a donné le capitaine Gauttier, dans sa carte du bassin oriental de la Méditerranée, publiée par le Dépôt de la marine. Bien que cette carte soit sur une très-petite échelle, j'ai dû la prendre pour base de mes travaux, parce que rien de meilleur ni de plus nouveau, que je sache, n'a été publié en Europe sur cette île. Mais comme je me proposais d'examiner le pays, ou au moins les diverses parties du pays que je devais traverser, dans le plus grand détail, l'échelle adoptée par le capitaine Gauttier me devenait tout à fait insuffisante, et j'avais besoin d'un périmètre bien plus grand. C'est le travail que M. le colonel Lapie, sur l'autorisation de M. le lieutenant-général Pelet, eut la bonté de faire exécuter pour

moi, en portant la carte marine à l'échelle de $\frac{1}{250000}$. Dans ce développement, je pouvais indiquer toutes les particularités notables de mon itinéraire.

Une fois en possession de ce tracé, et après y avoir porté les positions bien déterminées de Larnaca, Nicosie, Famagouste, Kerinia et Paphos, j'ai procédé ainsi, afin de suppléer, autant que possible, par un itinéraire exact et attentif, aux résultats précis que mon inexpérience des méthodes de triangulation ne me permettait pas d'obtenir.

J'avais, avant mon départ, étudié la vitesse de ma monture, et calculé qu'elle parcourait, en moyenne, 1 kilomètre par quart d'heure dans la plaine; ce kilomètre et ce quart d'heure, qui répondent à peu près dans l'échelle actuelle de ma carte à 0,50 mill. ou un demi-centimètre, a été mon unité. C'est d'après cette base que j'ai calculé toutes les distances, notant attentivement, la montre à la main, l'heure et la minute du départ, les moments de halte et le moment où je me remettais en route, tenant compte, aussi exactement que je le pouvais, des accidents qui modifiaient la marche, en l'accélérant ou la retardant dans les pays de montagne. Tout cela, je le sais, n'est qu'approximatif. J'ai cependant la confiance que mon itinéraire et ma carte, si l'on veut bien les comparer aux cartes de Venise, de 1566 et 1570, aux cartes de Mercator, Blaeu, Coronelli, Jauna, Reinhard et Drummond, ajouteront quelque chose à la connaissance géographique de l'île de Chypre, et rectifieront de nombreuses erreurs de position ou de dénomination.

Pour les directions, je me suis servi de la boussole construite par le capitaine Burnier, petit instrument d'un emploi très-facile à cheval. L'aiguille est fixée à un cercle gradué, qui tourne sur un pivot, suivant les inclinaisons diverses, et dont les chiffres se présentent à l'œil de l'observateur par une ouverture pratiquée dans l'épaisseur de la boîte et munie d'un verre grossissant. Un arc de cercle en cuivre se relève au-dessus de la boîte et soutient, par un mouvement de tension, une soie ou un crin de cheval, qui marque sur le cercle la graduation précise du lieu que l'on vise. Un petit pied adapté à la boîte permet de tenir facilement la boussole à la main.

Je prenais ainsi l'angle de ma route toutes les fois qu'elle changeait sensiblement dans sa direction générale. Du village où je

me trouvais, je visais, quand il était possible, le village où je me rendais, répétant l'observation, une fois arrivé à celui-ci, quand le temps et les lieux me le permettaient. En arrivant dans les montagnes, je ne manquais pas de tenir compte de l'élévation et de la position relative des villages, de noter (à vue d'œil) l'élévation, ou les descentes principales et les hauteurs relatives des villages que je traversais. J'ai pris, au moyen du baromètre Buntent, et quelquefois au moyen de l'appareil à ébullition de M. Regnault, dont je m'étais muni, la hauteur des points principaux des montagnes de Kantara, de Saint-Hilarion ¹, de Stavro-Vouni et du Troodos, qui sont, avec le Machera, où je n'ai pu aller, les pics culminants du système orographique de l'île. Afin de remé-

¹ Je citerai un exemple de ces observations que je n'ose appeler géodésiques, Voici les calculs que j'ai faits pour trouver la hauteur du Saint-Hilarion, d'après les tables de M. Oltmanns, imprimées dans l'Annuaire du bureau des longitudes.

OBSERVATION faite sur la tonnelle la plus élevée du château de Saint-Hilarion, le 22 janvier 1846, à 3 heures 1/2 du soir. Beau temps, chaud.

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Thermomètre libre, à l'ombre, 9°. | |
| Baromètre : haut, 374,9 | |
| ———— bas, 327,7 | — |
| | 702,6 |

Therm. du barom. = 10°.

OBSERVATION la plus rapprochée dans les tables que j'ai dressées à la Marine de Larnaca au bord de la mer, le 2 janvier 1846, à 3 heures du soir. Beau temps.

| | |
|-------------------------|-------|
| Thermomètre libre = 15° | |
| Baromètre : haut, 405,5 | |
| ———— bas, 360,0 | — |
| | 765,5 |

Therm. du barom. = 16°,5.

La Marine, station inférieure, h . = 765,5 et répond dans la première table de M. Oltmanns à 6,208^m = a .

Saint-Hilarion, station supérieure, h' . = 702,6 et répond dans la première table de M. Oltmanns à 5,523^m,8 = b .

T , T' représentant les températures centigrades des thermomètres adhérents aux baromètres, et t , t' étant les températures des thermomètres à air libre, nous trouvons que $T - T' = 16°,5 - 10 = 6°,5$ et répond dans la seconde table à 9^m,5 = qui seront pour nous c .

$$t + t' = 15° + 9° = 24°.$$

D'après la formule donnée par M. Oltmanns, nous voyons déjà que la hauteur

dier, en partie au moins, au défaut de l'observation simultanée au bas de la montagne, j'avais, pendant mon séjour à Larnaca, dressé une table d'observations à des heures et par des temps très-variés, de façon à pouvoir y choisir, pour l'état du baromètre au bord de la mer, des conditions à peu près semblables à celles où j'étais au haut de la montagne. Il y a toujours erreur dans le calcul, mais, par ce moyen, elle est bien moindre.

C'est en coordonnant toutes ces observations que j'ai dressé mon itinéraire et placé toutes les localités traversées ou aperçues.

Je n'ai pas cru devoir me borner à porter ces lieux sur ma carte. J'ai voulu compléter, autant que possible, ce premier travail au moyen des renseignements que je demandais aux gens du pays sur les villages des alentours, au moyen des notes que diverses personnes ont bien voulu me remettre, et des cartes anciennes que j'ai conférées entre elles. Mais, comme avant tout, je voulais donner une carte de la situation présente du pays, je ne pouvais admettre et placer que les villages dont l'existence actuelle m'était attestée. J'ai trouvé pour cela un inappréciable secours dans la liste des villages grecs de l'île dressée, en 1841, par Talaat Effendi, dont j'ai eu l'honneur de vous parler déjà¹ dans les notes statistiques que M. Georges Bernard, habitant depuis longtemps l'île de Chypre, m'a obligeamment communiquées,

approchée du Saint-Hilarion est $a - b - c$, c'est-à-dire $6208 - 5523,8 - 9,5$, ou $674^m,7$.

Il y a maintenant deux corrections à faire sur cette évaluation afin d'approcher davantage de la hauteur vraie.

Pour la première correction, dépendante de la température des couches d'air, je trouve qu'il faut ajouter $32^m,4$ par suite de ce calcul :

$$\frac{675}{1000} \times 2 (t + t') = \frac{675}{1000} \times 48 = \frac{52100}{1000} = 32,4.$$

La hauteur s'élève donc à $707^m,1$.

La deuxième correction, relative à la latitude (35°), nous fait ajouter encore, d'après la troisième table, $2^m,6$, ce qui nous donne pour hauteur totale $709^m,7$.

Je trouve donc, sauf erreur de ma part, que le Saint-Hilarion est élevé de 709 mètres ou 2,129 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est à peu près les deux tiers de la hauteur du Vésuve et la moitié du Puy-de-Dôme.

¹ J'extraits et je cite textuellement le premier paragraphe du registre de Talaat-effendi, comprenant les villages du district de Larnaca, pour en faire connaître la disposition. Il faut se rappeler que les noms de villages, presque tous de racine grecque, ont été d'abord écrits en ture sur le livre du pacha, et

dans les itinéraires, les observations et les cartes des voyages au centre de l'île de M. Marcel Cerruti, consul de Sardaigne en Chypre, et de M. Louis Cerruti, son frère, attaché au consulat, documents pleins de renseignements que MM. Cerruti ont mis, avec la plus gracieuse complaisance, à ma disposition. J'ai pu, par ce moyen, tripler au moins le nombre des localités de mon tracé; mais je n'ai jamais (sauf quelques exceptions que je motiverai ailleurs), je n'ai jamais porté un village sur ma carte, que son existence présente ne me fût prouvée par le registre du pacha, et sa position relative indiquée par les anciennes cartes, ou les renseignements recueillis dans le pays. Ayant obtenu aussi la liste des villages turcs et des villages maronites de l'île, j'ai opéré pour ceux-ci, comme pour les villages grecs, en les distinguant les uns des autres par des signes particuliers.

copiés ensuite dans un document italien, que M. Cerruti m'a communiqué. J'omets les sommes écrites après le nombre des habitants.

Les noms marqués d'un astérisque figurent tous sur ma carte.

| | |
|---|-------------------|
| * Larnaca | 505 contribuenti. |
| * Scala | 284 |
| * Livadia | 43 |
| * Kellia | 10 |
| * Pyla | 24 |
| * Voroclini | 43 |
| * Aradippu | 152 |
| * Kity | 109 |
| * Chirokitia | 33 |
| * Dromolacsia (ou Vromoloschia) | 37 |
| Vudas | 30 |
| * Masotos | 19 |
| * Aletricò | 18 |
| * Meneu | 19 |
| * Anafoti | 14 |
| * Anglisides | 19 |
| San-Teodoro | 32 |
| * Maroni | 16 |
| * Psemtismeno | 16 |
| Tobi | 31 |
| * Calavassou | 36 |
| * Scharinu | 26 |
| * Drapia | 6 |
| * Laghia | 13 |

A reporter 1,505

L'état de Talaat Effendi m'a été encore d'une autre utilité. Comme il donne la nomenclature des villages par districts et qu'il précise le nombre des imposés de chaque village¹, j'ai pu indiquer d'abord, au moyen de signes différents, l'importance relative des localités entre elles (bourgs villages, hameaux), et tracer, au moins approximativement, les limites respectives des districts.

Quant aux noms des localités, aux noms des montagnes, des vallées, des rivières, des caps, des sources et à toutes autres indications géographiques que j'ai portées sur ma carte, j'ai suivi scrupuleusement les noms que leur donnent les indigènes, cherchant à rendre l'articulation ethnique aussi exactement qu'il m'a été possible avec nos caractères français. Seulement, quand une légère modification d'orthographe ne change pas la prononciation, je me suis rapproché, autant que possible, de la racine et de la forme régulière du mot. J'écris donc Hagios et Haïos, au lieu de *Agios* et *Aïos* des cartes anciennes; Xylophagou, au lieu de *Silofaou*; Heptagonia, au lieu de *Eftagonia*; Morpho, au lieu de *Morfo*;

| | |
|------------------------------|---------------------|
| Report..... | 1,505 contribuenti. |
| * Ora | 53 |
| * Acapnu | 11 |
| * Melini..... | 26 |
| * Vavla..... | 23 |
| * Catodri..... | 61 |
| Stavros..... | 54 |
| San-Dimitrios..... | 49 |
| San-Giorgio..... | 17 |
| San-Andronico..... | 20 |
| * Cato-Lefcara..... | 37 |
| * Alaminno..... | 11 |
| * Cofinu..... | 3 |
| * Santa-Anna..... | 7 |
| * Pirgha..... | 22 |
| * Kivisili..... | 3 |
| * Terzefano..... | 28 |
| * Arpera..... | 8 |
| * Menoghia..... | 3 |
| <hr/> | |
| TOTAL des imposés grecs..... | 1,971 |

¹ On compte en totalité, dans un village, de 5 à 6 habitants, femmes et enfants compris, pour un imposé.

Khôma, au lieu de *Coma*; Chrysochou, au lieu de *Crisocou*, etc. Je ne parle pas des erreurs de noms que j'ai cherché à rectifier, et qui défigurent beaucoup de cartes anciennes, j'oserai même dire celles de Pococke et de Drummond, qui ont écrit *Chio* ou *Dechio* pour *Kykko*, *Palchrito* pour *Palæchyro*, *Larma* pour *Larnaca* (tou *Lapithou*), *Sinbati* pour *Symvola*, *Teriterona* pour *Peristeronari*, *Katagorio* pour *Kalochorio*, *Tricorni* pour *Trikouo*, *Simbati* pour *Sotira*, *Imiso* pour *Limisso*, *Morso* pour *Morpho*, *Veroglini* pour *Voroklini*, *Palopanaioti* pour *Kalapanaïeti*, *Cetria* pour *Chitria* ou *Khytreea*, *Mardama* pour *Kardama* et tant d'autres semblables, *Gambo* pour *Kampo*, *Kocihera* pour *Kassivera*, *Cosola* pour *Kolossi*, etc.

La géographie ancienne m'a aussi beaucoup occupé, et j'espère avoir retrouvé, indiqué au moins, la position de quelques villes antiques que Pococke et d'Anville n'ont pas signalées, telles que *Tembros*, où l'on adorait Apollon Hylate; *Panakhron* et son bois sacré; *Tamassos*, dont parlent Ovide et Strabon; *Idalion*, où l'on a découvert de nombreuses statuettes de Vénus; *Satrahos*, etc.¹. Sans sortir des textes originaux, j'ai cherché à indiquer les positions des localités mentionnées par les géographes et les historiens de l'antiquité et du moyen âge. J'expose mes recherches, avec mes preuves, dans le volume qui accompagnera ma carte.

L. DE MAS-LATRIE.

Paris, mars 1847.

¹ Peu avant mon arrivée en Chypre, on avait découvert entre Larnaca et la Marine, près d'un ancien bassin encore entouré de substructions antiques, un monument couvert d'inscriptions cunéiformes dont ce recueil donne un dessin, planche n° III, et sur lequel M. Letronne a publié une note dans la Revue archéologique du mois de mai 1846. Le bassin, que j'ai vu combler pendant mon séjour à Larnaca, mais dont on trouve le dessin dans Mariti et Drummond, devait être le port fermé (*Λιμὴν κλειστός*) signalé par Strabon.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

RAPPORT fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission chargée de préparer les propositions destinées à régulariser les travaux de l'École française d'Athènes, le 8 mars 1850.

(La commission était composée de MM. Raoul-Rochette, président; Hase, Lebas, Lenormant et Guigniaut, rapporteur; avec l'assistance de MM. Langlois, président; Guizot, vice-président, et Walckenaer, secrétaire perpétue de l'Académie ¹.)

M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a rendu, le 26 janvier dernier, un arrêté dont l'article 1^{er} porte :

« Chacun des membres de l'école d'Athènes sera tenu d'envoyer, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie et d'histoire, choisi dans un programme de questions que l'Académie des inscriptions et belles-lettres sera invitée à présenter à l'approbation du ministre. »

L'article 2 :

« Les mémoires envoyés seront transmis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui sera priée d'en faire l'objet d'un rapport au ministre et d'en rendre compte dans sa séance publique annuelle, où seraient également annoncées les questions formant le programme des travaux de l'école pour l'année suivante. »

Ces dispositions ont été prises en conformité de l'ordonnance qui a créé l'école française d'Athènes, le 11 septembre 1846, ordonnance dont l'article 7 stipule que « cette école pourra recevoir, par décision ministérielle, tous les développements nécessaires à ses progrès. »

M. le ministre, en notifiant à l'Académie, par une lettre du 30 janvier, son arrêté du 26 précédent, fait connaître que l'intention de cet arrêté a été de placer l'école française d'Athènes sous le patronage et la haute direction de l'Académie des inscriptions et

¹ L'impression extraordinaire de ce rapport, au nombre de trois cents exemplaires, a été votée par l'Académie, pour être distribué à tous les membres de l'Institut.

belles-lettres, comme l'école française de Rome est depuis longtemps placée sous celle de l'Académie des beaux-arts.

L'Académie ne pouvait qu'être à la fois flattée et satisfaite de cette mesure, qui détermine avec netteté et fermeté le but assigné à l'école française d'Athènes par son fondateur, et qui tend à imprimer de plus en plus à ses travaux un caractère vraiment scientifique, à les faire tourner d'une manière efficace au progrès des hautes études de philologie, d'archéologie et d'histoire. Ces études bien dirigées, faites par des jeunes gens convenablement préparés et choisis avec soin, doivent recevoir de l'aspect des lieux, du commerce de la terre classique par excellence, des impressions qu'elle fait naître, des souvenirs qu'elle réveille, des grands spectacles qu'elle présente, des éclaircissements qu'elle donne, pour ainsi dire, d'elle-même, à chaque pas, sur une foule de questions, l'impulsion la plus féconde, les inspirations les plus heureuses. Dès longtemps les gouvernements étrangers l'ont senti et en ont fait l'expérience : ils ont favorisé, ceux d'Allemagne surtout, le séjour prolongé d'étudiants d'élite des universités en Italie, à Rome, à Naples et en Grèce même. A la France, il était réservé, non pas seulement de suivre ces exemples, mais de les fortifier en les reprenant, de les organiser, pour ainsi dire, dans une institution régulière et permanente, destinée tout ensemble à former une tradition de travaux sur l'antiquité, au berceau même de la civilisation antique, et à y représenter, pour l'honneur du nom français, la civilisation moderne, dont nous ne cesserons pas, il faut l'espérer, d'être les promoteurs.

L'Académie n'a donc pas hésité à s'associer à cette œuvre de science et d'intérêt national. Elle a décidé, dans sa séance du 1^{er} février, qu'elle acceptait avec reconnaissance la mission qui lui est conférée par le Gouvernement auprès de l'école française d'Athènes, et, après avoir demandé à M. le ministre de l'instruction publique tous les renseignements qui lui étaient nécessaires sur l'organisation de cette école, sur ses règlements, son personnel et les résultats qu'elle a produits jusqu'à présent, elle a formé une commission spéciale de cinq membres, à laquelle le bureau s'est adjoint, pour examiner ces renseignements et pour préparer les propositions qui doivent la mettre en mesure de satisfaire aux vues du Gouvernement.

C'est le résultat du travail de votre commission, Messieurs, que

j'ai l'honneur de vous présenter. Elle s'est réunie quatre fois du 18 février au 1^{er} mars. Elle a pris connaissance de tous les documents mis sous ses yeux, et elle a entendu ceux de ses membres qui étaient en état de les compléter et de l'éclairer pleinement sur les diverses questions qu'elle avait à résoudre au préalable, concernant l'organisation et la situation actuelle de l'école française d'Athènes. L'école, composée exclusivement d'anciens élèves sortis de l'école normale supérieure, tous reçus agrégés des classes d'humanités, d'histoire ou de philosophie, et la plupart ayant professé déjà ces différentes classes, est placée sous la direction immédiate d'un ancien professeur de faculté, et sous la surveillance et l'autorité supérieure du ministre de France auprès de S. M. hellénique. Les élèves, qui ont le titre de membres de l'école française d'Athènes, y passent deux années, et peuvent être autorisés à y demeurer une troisième année. Ils peuvent, avec l'autorisation du Gouvernement grec, ouvrir des cours publics et gratuits de langue et de littérature françaises et latines. Ils peuvent même, s'ils y sont appelés, professer dans l'université et les écoles grecques tous les cours compatibles avec leurs propres études. Ils peuvent enfin être institués en commission des lettres pour conférer le baccalauréat aux élèves des écoles françaises et latines de l'Orient qui auraient fait des études complètes. Des places auprès de l'école d'Athènes sont réservées à des élèves architectes de l'Académie de France à Rome, désignés par le ministre de l'intérieur. Sur la demande du gouvernement de Belgique, il a été décidé que quelques jeunes professeurs belges pourraient être adjoints aux membres de l'école française à Athènes. Un professeur de grec moderne, choisi parmi les indigènes, a été et est encore attaché à l'école.

Huit élèves, réduits à sept, ont formé la première promotion, à la fin de 1846 : trois ont passé à l'école deux années ; les quatre autres, trois ans. La seconde promotion a été de six élèves en 1848 et 1849 : cinq sont actuellement présents à l'école, dont deux depuis un an, et se partagent ainsi en deux sections ou années d'études. Quatre élèves architectes de l'école de Rome ont été ou sont encore auprès de l'école d'Athènes, et ont singulièrement contribué à aider et à éclairer les membres de celle-ci dans leurs explorations et dans les travaux graphiques et archéologiques qui en ont été la suite.

Trois objets principaux ont occupé jusqu'ici les élèves membres :

de l'école d'Athènes : le grec vulgaire, les études archéologiques, historiques et littéraires, et, pour quelques-uns, des cours de langue et de littérature françaises faits à la jeunesse du pays. La plupart, outre les reconnaissances topographiques plus à portée, et que tous ont faites, ont exécuté de véritables voyages dans les diverses parties de la Grèce, en Thessalie, en Épire, en Acarnanie, dans les îles, à Constantinople et jusqu'en Asie Mineure et même en Égypte. Ils en ont envoyé, à diverses époques, des relations, et ils ont composé, plusieurs du moins, des dissertations et des mémoires, dont quelques-uns, qui ont paru dignes d'être publiés, font réellement honneur à l'école. Enfin, tous ont recueilli des matériaux plus ou moins considérables, qui, indépendamment de leurs impressions et de leurs études sur les lieux, ne peuvent manquer de fructifier, d'autant mieux qu'il n'est pas un d'eux qui ne soit revenu passionné pour la Grèce et pour ses monuments, éclairé d'une lumière toute nouvelle sur ses chefs-d'œuvre et sur son histoire.

L'Administration a donc justement pensé qu'à tout prendre les résultats obtenus jusqu'à présent sont satisfaisants, quoiqu'ils soient loin d'être complets. La commission pense avec elle que si le but n'a pas été atteint du premier coup, il peut l'être et le sera, au grand profit de l'érudition et des lettres, avec une organisation plus régulière, des études dirigées avec plus de suite et d'ensemble, une impulsion plus haute et plus énergique, une surveillance autorisée, ferme et bienveillante à la fois.

Il a paru à la commission que c'était précisément là l'objet de l'arrêté du ministre de l'instruction publique, et du concours demandé par lui à l'Académie dans la direction supérieure de l'école française d'Athènes. Elle a cru voir que ce qui avait surtout manqué à l'école, c'est un plan de travaux suivis et gradués, et un règlement général d'études qui guide et oblige en même temps les élèves, et qui, en les rendant responsables devant l'autorité, par l'intermédiaire d'un corps savant, leur impose, à ce double titre, et donne au Gouvernement et au pays cette double garantie.

La commission s'est occupée, en premier lieu, de dresser ce plan, de faire ce règlement. Elle a conçu l'école comme devant embrasser, aux termes de ses statuts, deux années suivies et normales d'études, communes à tous les élèves, avec la prévision

d'une troisième année, en dehors des cours, pour ceux d'entre eux qui, s'y étant le plus distingués, obtiendraient cette récompense à titre de mission en Grèce, et seraient tenus de la reconnaître et de la justifier par des travaux d'une nature tout à fait spéciale, par des recherches et des explorations ordonnées dans l'intérêt de la science. Partant de cette idée fondamentale, elle a consacré la première année d'études, qu'elle a considérée comme une année préparatoire et comme un complément de leurs études antérieures, à munir les élèves, en quelque sorte, de tous les instruments et de toutes les directions de travail qui devront leur servir plus tard. Elle a voulu qu'ils s'occupassent, avant tout, de la langue vulgaire et de la topographie générale de la Grèce, pour se mettre en communication avec le pays et avec les hommes; qu'ils étudiassent ensuite les éléments de la paléographie, tant diplomatique que monumentale, de la numismatique et de l'archéologie en général; qu'enfin ils fissent une lecture assidue des auteurs, particulièrement des géographes et des historiens anciens.

Pour la langue grecque vulgaire, l'attention des élèves devra être appelée d'une manière spéciale sur l'étude des dialectes provinciaux et locaux, sur la nomenclature des productions de la nature dans les trois règnes, sur celle des objets de l'industrie, des professions, des arts, dans les différentes parties de la Grèce, et principalement sur la nomenclature comparée des lieux. L'idiome albanais devra rentrer dans le cadre des études linguistiques. Les élèves seront invités à dresser des vocabulaires spéciaux et comparatifs; du reste, c'est la connaissance pratique, familière et populaire de la langue grecque moderne qui leur est surtout recommandée.

Quant à la topographie, elle consistera dans la reconnaissance successive et générale des lieux, en rayonnant autour d'Athènes. Une première vue, encore moins qu'une observation détaillée des monuments, sera prise sur place, dans tout le cours de cette reconnaissance. Les matériaux de recherches ultérieures et plus spéciales seront soigneusement recueillis et notés.

Les élèves seront tenus d'envoyer individuellement une relation de leurs excursions, une description des lieux et des monuments qu'ils auront visités, un compte rendu exact de toutes leurs observations.

Les éléments de la paléographie, surtout monumentale ou épigraphique, de la numismatique et des diverses branches de l'archéologie, seront puisés dans les meilleurs ouvrages sur ces matières, ouvrages dont la liste devra être envoyée à l'école et qui seront déposés dans sa bibliothèque.

Les élèves devront avoir sans cesse dans les mains les relations anciennes de la Grèce, surtout celle de Pausanias, et en faire une étude approfondie et une vérification successive sur les lieux. Pour les relations modernes, celles de W. Gell, Dodwell et Leake, de Ross et Ulrichs, leur sont spécialement recommandées, ainsi que les recueils d'inscriptions, en première ligne le *Corpus* de Boeckh et les grandes collections de monuments figurés qu'ils doivent connaître et étudier dans les intervalles de leurs voyages. La description physique et proprement topographique de la Grèce, les travaux de la commission de Morée, et ceux de Puillon-Boblaye surtout, réclament également leur attention.

La seconde année du cours d'études se composera de travaux, mémoires, dissertations sur des points spéciaux de topographie, d'archéologie, d'histoire et de littérature, se rapportant aux études et aux explorations qui auront été faites dans le cours de la première année. Ces travaux sont obligatoires pour les élèves, qui seront tenus d'envoyer au moins un mémoire de topographie et d'archéologie, et une dissertation de mythologie, d'histoire ou de littérature, à l'expiration de la deuxième année. Les élèves n'en poursuivront pas moins l'exploration et l'étude de plus en plus approfondie des lieux, des monuments et des textes. Ils feront une application naturelle de la connaissance et de la pratique qu'ils auront acquises de la langue grecque moderne, pendant la première année, aux cours de langue et de littérature françaises et latines qui leur sont prescrits, et qui doivent exercer une influence doublement heureuse pour eux et pour les jeunes Grecs devenus leurs disciples, en même temps qu'ils contribueront à resserrer de plus en plus les vieux liens d'amitié entre la France et la Grèce.

Quant à la troisième année, qu'un petit nombre d'élèves auront été autorisés à passer près de l'école, et pendant laquelle ils seront regardés comme chargés de missions scientifiques spéciales, elle devra être à la fois le plus haut résultat et la justification la plus éclatante des deux autres. Il sera proposé par l'Académie aux

élèves qui auraient mérité cette distinction, chaque année pour l'année suivante, un certain nombre de sujets d'explorations, de recherches et de véritables mémoires, répondant aux *desiderata* de la littérature, de l'archéologie, de la géographie et de l'histoire. Ces élèves pourront, en outre, obtenir l'autorisation de continuer les cours qu'ils auraient commencés auprès des Grecs pendant l'année précédente.

La commission, après avoir arrêté ainsi le plan des travaux de l'école d'Athènes devant servir de base à un règlement général d'études, a déterminé un certain nombre de sujets et de questions qui pourront être proposés sur-le-champ aux travaux des élèves de la deuxième et de la troisième années. Elle est d'avis que les élèves actuellement à l'école, dans le cours de la deuxième année, devront être tenus, par mesure transitoire, d'envoyer chacun, avant le 1^{er} juillet prochain (d'après les termes de l'arrêté du ministre, et sauf à reporter, pour l'avenir, l'époque de ces envois à la fin de l'année), un mémoire sur les résultats principaux du voyage qu'ils sont annoncés avoir exécuté en Thessalie et en Macédoine, en Épire, en Acarnanie et en Étolie.

La division du travail et le choix particulier des sujets sont laissés à leur disposition.

Quant aux élèves qui pourront être désignés pour la distinction d'une troisième année, les sujets suivants de recherches et de mémoires leur seraient proposés :

1^o Visiter l'île de Pathmos, principalement pour faire des recherches dans la bibliothèque du monastère, et pour y dresser le catalogue, avec la description exacte et complète, accompagnée d'extraits, des manuscrits qui s'y trouvent ;

2^o Faire une étude et une description complète et approfondie de l'Acropole d'Athènes, d'après l'état actuel et les travaux récents, comparés aux données des auteurs anciens ;

3^o Explorer l'île d'Eubée et la décrire exactement, en comparant l'état actuel avec l'état ancien aux diverses époques ; en étudier et en exposer les traditions et l'histoire ;

4^o Étudier et éclaircir, par l'étude des lieux et par l'examen des traditions et documents divers de l'antiquité, le mythe de Trophonius, les cultes et les rites auxquels il pouvait se rattacher.

Tels sont, Messieurs, le plan, le cadre, la nature des travaux

qui paraissent à la commission devoir former le cours d'études de l'école française d'Athènes, et qui, dans son opinion unanime, ne peuvent manquer de faire tourner au profit de la science et à la gloire du pays les résultats d'une institution dont l'affermissement et la régularisation seront aussi utiles et aussi honorables que la pensée première en a été grande et vraiment nationale.

Signé RAOUL-ROCHETTE, HASE, PH. LE BAS, LENORMANT, LANGLOIS, GUIZOT, WALCKENAER; GUIGNIAUT, rapporteur.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

WALCKENAER.

DOCUMENTS OFFICIELS.

COLLECTION plastique et épigraphique rapportée de l'Asie centrale et de l'Asie Mineure par M. Lottin-de-Laval, chargé d'une mission scientifique.

RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Paris, le 15 mars 1850.

Monsieur le Président,

La grande expédition à la fois militaire et scientifique qui a si dignement inauguré le XIX^e siècle, sous les auspices du héros législateur qui se faisait gloire du titre de membre de l'Institut, a imprimé à l'archéologie, à la philologie, aux sciences historiques comme aux sciences physiques, un mouvement fécond en recherches et en découvertes de tout genre. Il était réservé à la France, après avoir retrouvé l'antique civilisation de l'Égypte dans ses temples et dans ses tombeaux, après avoir dévoilé le mystère si longtemps impénétrable des hiéroglyphes, après avoir éclairé ainsi l'origine de l'écriture et des arts, de ressusciter la civilisation, non moins ancienne peut-être, de l'Assyrie et de la Chaldée, et de réta-

blir cette autre grande page des annales primitives du genre humain, qui semblait à jamais détruite avec les monuments de Ninive et de Babylone. Les monuments de Ninive, dont les ruines mêmes avaient péri, croyait-on, sont aujourd'hui représentés par les précieux débris d'un des plus remarquables d'entre eux, dans la galerie Assyrienne du musée du Louvre, pendant que s'achève la publication du grand ouvrage qui restitue ce monument avec les bas-reliefs historiques et les innombrables légendes cunéiformes dont il était couvert, et qui commencent à livrer leur secret, aussi bien que les hiéroglyphes.

Un autre ouvrage entrepris par suite d'une mission scientifique antérieure aux belles découvertes de M. Botta, sous la direction de M. Flandin, son collaborateur, et sous celle de M. Coste, nous a donné de magnifiques dessins des édifices et des sculptures de Persépolis; mais des monuments eux-mêmes de cette première capitale des grands rois, nos collections publiques ne possèdent rien encore, ou presque rien, non plus que des monuments de Babylone et de ceux des différentes villes de la Chaldée et de la Perse, aux époques successives de leur histoire.

Un voyageur ingénieux et hardi nous avait cependant mis en mesure de combler, jusqu'à un certain point, cette double lacune, grâce à un procédé trouvé par lui, resté son secret, et au moyen duquel il lui était donné de reproduire avec une complète fidélité, et à volonté, d'une manière singulièrement expéditive, les reliefs les plus saillants, les plus considérables, les inscriptions les plus compliquées et les plus minutieuses. Dès 1847, la commission des monuments historiques, chargée de faire au ministre de l'intérieur un rapport sur le procédé et sur les moulages de M. Lottin-de-Laval, émettait un avis complètement favorable à l'acquisition de ces collections moulées, en constatant la sûreté et l'importance du moyen par lequel il les avait obtenues.

Plus tard, l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, consultée sur l'un et l'autre point, se prononçait dans le même sens, et par l'organe d'une commission formée dans son sein, à la demande du ministre de l'instruction publique, déclarait, le 28 septembre 1849, la collection de M. Lottin-de-Laval éminemment propre à intéresser le monde savant, au triple point de vue historique, archéologique et philologique. L'Académie formait, en conséquence, le vœu de voir le Gouvernement acquérir cette

collection, dont elle indiquait la place à la suite des monuments assyriens rapportés de Khorsabad par M. Botta.

De ce moment, Monsieur le Président, persuadé comme je le suis que des monuments de cet ordre et de cette date, qui appartiennent aux plus vieux et à quelques-uns des plus grands souvenirs de l'humanité, et qui jettent tant de jour sur l'histoire de la civilisation et des arts, ont leur prix dans tous les temps, j'ai résolu de faire tous mes efforts pour tâcher d'assurer à la France la possession de ces copies, dont la parfaite exactitude m'était garantie, et même celle du procédé, supérieur à tout autre, qui met en état, non-seulement de multiplier, mais d'étendre indéfiniment ces *fac-simile* d'un nouveau genre, qui peuvent tenir lieu des originaux. Malheureusement, il m'était impossible d'offrir à M. Lottin-de-Laval ce qui lui eût été proposé à une autre époque, et je n'avais point à songer à la demande d'un crédit spécial. Je ne pouvais disposer que de bien faibles ressources sur les fonds d'encouragement pour les sciences et les lettres. Le patriotisme de l'artiste voyageur et son amour de l'antiquité sont venus à mon secours : il a bien voulu accepter, comme prix de ses collections et de son procédé, ce qui était à peine la juste indemnité de ses travaux et de ses sacrifices dans un voyage périlleux; et il s'est surtout déterminé par la perspective que je lui ai offerte de le recommencer en d'autres contrées à titre de mission du Gouvernement, moyennant 1,500 fr. sur le fonds des indemnités annuelles aux savants et aux gens de lettres, et quelques milliers de francs pour un double voyage au bassin du Fayoum en Egypte et à la presqu'île du Sinâï en Arabie, deux points d'exploration notés parmi les *desiderata* les plus essentiels de l'archéologie. L'État est devenu possesseur de la collection plastique épigraphique formée en Orient par M. Lottin-de-Laval, et du procédé de moulage qui lui a permis, en la rapportant sous le plus mince volume, d'en reproduire les originaux avec la plus complète fidélité.

J'ai chargé, par un arrêté en date du 23 novembre 1849, une commission, composée de MM. Guigniaut et de Sauley, membres de l'Institut, et F. Génin, chef de la division des sciences et des lettres au ministère de l'instruction publique, de prendre possession, au nom du Gouvernement, de la collection cédée ainsi à l'État par M. Lottin-de-Laval, et consistant en 134 pièces : bas-reliefs, figures, inscriptions, qui proviennent de Persépolis, au nombre de 41; de

Schalpour, dans les défilés du Khouzistan, 6; des ruines de Ninive, à Khorsabad, à Koyounjuk et ailleurs, 20; et surtout de celles de Babylone et des anciennes villes de la Babylonie, telles que Opis, Séleucie, Ctésiphon, Sitacé, Cunaxa, etc. Indépendamment des grandes figures de Xerxès, de Sapor II, des rois, des guerriers, des prêtres de la Perse et de l'Assyrie, qui frappent au premier abord, et des nombreuses légendes des briques babyloniennes, non encore déchiffrées, un monument de la plus haute importance pour la linguistique et pour l'histoire est le cylindre assyrien trouvé à Opis, entièrement couvert d'une inscription qui n'a pas moins de 510 lignes en caractères cunéiformes, très-menus, et pour ainsi dire expédiés. Un fragment de basalte noir, non moins précieux, trouvé à Akerkouf, sur le Tigre, paraît offrir un sujet astronomique analogue à celui que présente la pierre rapportée des mêmes lieux, et connue dès longtemps sous le nom de *caillou de Michaux*. Ces deux représentations, qui se lient l'une à l'autre, pourraient bien appartenir au zodiaque chaldéo-babylonien, origine la plus vraisemblable de celui des Grecs et du nôtre. Enfin, quelques monuments persans et arabes, d'époque plus moderne, venant d'Is-pahan et de Schiras, de Bassora, de Bagdad et de Damas, ne sont pas non plus sans intérêt.

Quant au procédé de moulage cédé également à l'État par M. Lottin-de-Laval, je l'ai fait expérimenter devant moi; j'en ai reçu la description et l'instruction détaillées des mains de l'inventeur, et je les ai jusqu'à nouvel ordre consignées sous le sceau du ministère.

Sensible à tout ce qui peut contribuer aux progrès des arts et des sciences, comme à la gloire héréditaire de la France, habitué à prendre l'initiative de toutes les découvertes, vous apprécierez, j'en suis bien sûr, Monsieur le Président, l'importance des acquisitions que vient de faire le Gouvernement par mon entremise. J'ai donc l'honneur de vous proposer, suivant le vœu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'autoriser le placement et le classement des pièces composant la collection Lottin-de-Laval au musée du Louvre pour faire suite à la galerie Assyrienne, et quant à la description du procédé de moulage, d'en ordonner le dépôt cacheté au secrétariat de l'Académie des sciences pour être statué ultérieurement, de concert avec l'Institut, sur la publicité que devra recevoir ce procédé. C'est le double objet du projet de décret an-

nexé à ce rapport, et que je vous prie de vouloir bien revêtir de votre signature, si vous l'approuvez.

Agréé, Monsieur le Président, la nouvelle assurance de mon profond respect.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,
DE PARIEU.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 15 mars 1850,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

La collection plastique et épigraphique rapportée de l'Asie centrale et de l'Asie mineure par M. Lottin-de-Laval, et acquise par l'État, sera déposée au musée du Louvre, pour faire suite à la galerie assyrienne.

ART. 2.

La description du procédé de moulage découvert par M. Lottin-de-Laval sera remise, cachetée, au secrétariat de l'Académie des sciences, pour être statué ultérieurement, de concert avec l'Institut, sur la publicité que devra recevoir ce procédé.

ART. 3.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, et le ministre de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Élysée-National, le 16 mars 1850.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,
DE PARIEU.

NOUVELLES DES MISSIONS.

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 20 mars 1850, M. MARCHÉGAY, ancien élève de l'École nationale des chartes, archiviste général du département de Maine-et-Loire, a été chargé d'une mission en Angleterre, à l'effet de rechercher et de transcrire, dans les bibliothèques et dépôts du Royaume-Uni, les documents relatifs à l'Anjou, et notamment le *Livre noir de Saint-Florent de Saumur* et le *grand Cartulaire de Fontevault*.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

IV^e CAHIER.

*PREMIER RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, par
M. Auguste Viquesnel, membre de la société géologique, chargé d'une
mission scientifique en Turquie en 1846*¹.

Andrinople, le 15 juillet 1847.

Monsieur le Ministre,

J'ai quitté Constantinople le 20 mai dernier, et je me suis dirigé sur la ville d'Énos, en suivant le littoral. Sauf quelques points qui méritaient une attention toute particulière, j'ai vu rapidement cette première partie du voyage, et, afin d'arriver au plus vite au massif du Rhodope, je me suis contenté de prendre une idée sommaire des terrains qui se rencontrent sur la route. J'aurai le temps, à mon retour vers Constantinople, d'étudier en détail les terrains

¹ Mission ayant pour objet d'étudier l'intérieur de la Turquie d'Europe sous le double rapport de la géologie et de la géographie. (Arrêté du 9 décembre 1846.)

de la plaine. Je n'ai donc commencé des observations sérieuses sur le sol de la Turquie, qu'à partir de la ville d'Énos.

ITINÉRAIRE SUIVI DE CONSTANTINOPLE À ÉNOS.

Buyuk Tchekmedjé, Silyvri, Eregli, Tchorlou, Rodosto, Achiklar, Kanos, Charkeui, Kavak, Kadikeuit Magaris, Fakirma, Tchélébi, Keui, monastère Saint-Athanase, Amigdalia, Énos.

ITINÉRAIRE SUIVI D'ÉNOS À ANDRINOPLE.

1° Féré, et courses aux environs de Féré : à Trajanopolis, à 3 lieues à l'O. de la ville ; à Tchamkeui à 6 lieues au N. ; à Baloukkeui à 2 lieues à l'O. N. O. ;

2° Pichman Keui, à 6 lieues N. N. O. de Baloukkeui, course à Moukaté, à 1 lieue au N. O. de Pichman Keui, et ascension au Moukaté Ialia ;

3° Karabadjiak Dervend, à 4 lieues et demie au N. de Pichman Keui ;

4° Teké, à 2 lieues au N. N. O. de Karabadjiak Dervend, ascension au mont Kodja Ialia, à 4 lieues du Téké ;

5° Route de Dimotika par Kutchuk Dervend, Mandra Saltick Keui et Karabéilé ;

6° Exploration du plateau granitique au S. du Kizildeli Dèressi, route de Sirtkarakilissi par Indjer, et Kiretch Arnaoutkeui ; retour à Dimotika, par Mandra et la montagne au S. de la ville ;

7° Route de Dimotika à Ortakeui et à Lidja, et arrivée à Andrinople par la vallée de l'Arda.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

La carte de la Turquie d'Europe, dressée par M. le colonel Lapie, est suffisamment exacte pour permettre de suivre les détails géologiques de la première partie de mon voyage, mais elle laisse beaucoup à désirer pour la seconde partie ; je donnerai donc ici un résumé de mes observations sur le relief du sol que j'ai parcouru à l'O. de la Maritza, entre Énos et Andrinople.

Le Kodja Ialia, situé au S. O. d'Andrinople, forme le point culminant entre les affluents de la Maritza et le Païamli Dèressi.

dont les eaux se rendent dans l'Archipel, et traversent le Kaza ou district de Gumourdjina. Le revers N. O. de la montagne, est tributaire de l'Arda. Sa hauteur absolue, donnée par le baromètre, est d'environ mille mètres. Une série de crêtes diversement orientées se rattachent à cette sommité, et se prolongent vers la mer en décrivant une ligne sinueuse. Les principaux affluents de la Maritza qui descendent du revers oriental de cette chaîne sont au nombre de trois, savoir : 1° le Kizildeli Tchaï ou Dêressi ; 2° le Katrandjé Keui Dêressi ou Chéirova Tchaï ; 3° le Loutzou Keui Dêressi. Quelques autres affluents prennent naissance dans les contre-forts, mais ne remontent pas jusqu'à la chaîne principale.

Le Kizildéli se compose de trois branches, dont deux (le Kizildéli et le Boldjibouck) ont leurs sources sur les pentes N. et S. du Kodja Ialia, et la troisième dans les montagnes situées entre le Kodja et le Moukaté Ialia. Cette dernière branche, connue sous le nom de Sétan Dêressi (ruisseau du diable), se réunit au Kizildéli entre Karabadjiak Dervend et Kutchuk Dervend. Le torrent pénètre au N. de ce village, dans des défilés tortueux et encaissés, et se mêle avec le Boldjibouk, son affluent septentrional, au village de Ghieuktehbounar. A partir de cette localité, située à 5 lieues de Dimotika, le Zizoldeti coule en plaine, baigne le pied du château de Dimotika, et se jette dans la Maritza à un quart de lieue de la ville.

Le Moukaté Ialia verse le produit de ses eaux, d'un côté, dans le Sétan Dêressi, et, de tous les autres côtés, dans le Katrandjé Keui Dêressi; ces derniers contournent la chaîne trachytique de Tchampkeui, se réunissent aux affluents qui en descendent et se jettent dans la Maritza près de Kalderkoz, non loin de Féré.

Le Loutzou Keui Dêressi se compose de deux branches : l'une provient des montagnes au S. de Moukaté; l'autre, des montagnes de Makri. Ce torrent, dont le lit est ordinairement à sec, passe à Trajanopolis, et débouche dans la mer, en face d'Énos.

Lorsqu'on se rend d'Énos à Féré, on est frappé par la vue d'une chaîne qui s'élève parallèlement au cours de la Maritza, et dont la ligne de faite présente des pitons aigus, déchirés, et des cimes coniques plus ou moins émoussées. Si l'on gravit sur l'une de ces sommités, par exemple dans les environs de Tchampkeui, on reconnaît que ces montagnes sont séparées de la chaîne principale par de profondes vallées. Leur position indépendante res-

sort avec une plus grande¹ évidence, si l'on se transporte sur le Moukatè Ialia. Une autre observation vient fixer l'attention, quel que soit le point d'où l'on examine le pays. En faisant abstraction des sommités principales qui forment les séparations entre les grandes vallées, on reconnaît que les contre-forts présentent une disposition en plateau. Cette disposition est surtout très-remarquable dans la contrée qui se prolonge du Kodja Ialia vers Dimotika. Elle se dessine en une ligne droite dont aucune saillie ne vient interrompre la monotonie et l'horizontalité.

Cette diversité si tranchée dans le relief du sol vient à la nature des roches qui le composent; les crêtes aiguës et déchirées du groupe de Tchampkeui sont formées de trachyte; les sommités élevées du Moukatè Ialia, du Kodja Ialia, etc. sont formées de schistes cristallins, et le bas plateau qui se prolonge vers Dimotika est formé d'un granite à gros grain qu'entoure une bordure de schistes cristallins¹.

GÉOLOGIE.

A. ROCHES STRATIFIÉES.

§ 1^{er}. Schistes cristallins.

Les schistes cristallins apparaissent dans la presqu'île de Gallipoli, aux environs de Kavak, et près des bords de la mer, entre la petite rade de Ibridjé et les villages de Magaris et de Fakirma. Ils constituent la masse des montagnes de Pichman Keui, de Moukatè, du Kodja Ialia, et ils accompagnent le cours supérieur des trois principaux affluents de la Maritza. La roche dominante est l'amphibolite ou diorite schistoïde, qui alterne avec le gneiss et le micaschiste. Ces roches sont souvent grenatifères, et renferment des bancs subordonnés de calcaire grenu ou lamellaire. Le calcaire se montre en abondance à l'extrémité orientale du plateau granitique, dans la vallée de la Maritza, entre Mandra et Dimotika; il existe au Kodja Ialia, aux environs du Téké; mais les plus belles plaques de marbre s'exploitent dans les montagnes de Lidja, non

¹ Hauteurs données par le baromètre :

| | |
|---|------------------------|
| 1 ^o Crêtes aiguës du groupe de Tchampkeui. | 350 à 400 ^m |
| 2 ^o Sommités élevées du Kodja Ialia, et autres cimes voisines. | 1,000 à 1,100 |
| 3 ^o Plateaux élevés du Téké, Karabadjiack Dervend, etc. | 400 à 450 |
| 4 ^o Bas plateau granitique. | 225 à 250 |

loin d'Ortakeui. J'ai vainement cherché dans ces calcaires les cristaux de grenat, d'idocrase, d'épidote, de wollastonite, etc. que j'ai observés autrefois dans une carrière du Rilodayh à 6 lieues de Doubuitza.

§ II. Terrain de transition.

Mon savant compagnon de voyage, M. Boué, admettait que les montagnes d'Achiklar et de Kanos se composent de terrain tertiaire dont la grande élévation est occasionnée par le prolongement souterrain de la chaîne du Rhodope. J'ai constaté qu'elles sont formées de roches identiquement semblables à celles de Constantinople, que tous les géologues s'accordent à classer dans le terrain de transition.

J'ai observé les mêmes roches dans la chaîne qui s'étend de Kanos vers Gallipoli, entre le mont Saint-Élie et Kavak ; elles se montrent encore aux environs de Baloukeui, et se prolongent de là dans quelques vallées du Loutzou Keui Dèressi et du Katrandjé Keui Dèressi.

Ce terrain se compose de roches feldspathiques de grauwake fine ou grossière, passant aux conglomérats, de grès quartzeux, de calcaire argileux noirâtre, et de schiste argileux. Les seules traces de restes organiques que j'aie trouvées appartiennent à des plantes.

§ III. Terrain à polypiers et à nummulites.

Les géologues sont loin d'être d'accord sur la position que doivent occuper les terrains à nummulites qui couvrent de vastes contrées sur le pourtour de la Méditerranée. Nous avons cru remarquer, M. Boué et moi, qu'en Turquie ce genre de fossiles passe dans des couches de l'époque tertiaire ; cependant, faute de preuves évidentes, nous avons rangé provisoirement dans la grande formation crétacée tous les terrains à nummulites de la Serbie, de l'Albanie et de la Macédoine. Mes observations actuelles vont fournir de nouveaux matériaux aux discussions.

M. Boué, qui a rencontré dans les Balkans une si grande abondance de nummulites associées avec les fossiles caractéristiques de la craie, considère les calcaires à polypiers de la Thrace comme faisant partie du terrain tertiaire ; il pense que ces calcaires forment des accidents au milieu de dépôts de même âge que ceux

du bassin de Vienne (Autriche), et, par conséquent, il les rapporte à l'étage moyen du terrain tertiaire. Depuis mon départ de Constantinople, j'ai rencontré le calcaire à polypiers dans une foule de localités, et partout je l'ai trouvé pétri de nummulites. Le grand nombre de fossiles extraits de ce terrain que j'adresse au muséum d'histoire naturelle du jardin des Plantes, permettra aux conchyliologistes, j'ose l'espérer, de décider la question chronologique.

Ce terrain problématique repose toujours, soit sur les schistes cristallins, soit sur le terrain de transition; il se compose, à sa partie inférieure, de grès souvent très-grossiers et passant au conglomérat, d'argile rouge, verte, jaunâtre ou grisâtre, alternant avec des grès de diverse nature. Le calcaire contient souvent vers le bas une si grande quantité de grains de quartz et de fragments de tout genre, qu'il forme un véritable grès à ciment calcaire; souvent encore le ciment contient une très-forte proportion d'argile: sa partie supérieure est ordinairement beaucoup plus pure; la masse se compose en presque totalité de polypiers branchus dont les fragments sont soudés par la chaux carbonatée. Lorsque la pénétration du ciment est parfaite, il en résulte un calcaire blanc, très-compacte, à pâte fine, à cassure irrégulière, et dans lequel les fossiles ne sont visibles que sur les surfaces altérées par les agents atmosphériques. Lorsque le ciment ne fait que coller entre eux les éléments de la roche, il produit un calcaire facile à tailler sur certains points, et endurci sur d'autres points par les ramifications et les modules des polypiers. Le rocher qui supporte les ruines du château de Dimotika est un bon exemple de cette texture; il est percé de cavernes naturelles et d'excavations faites de main d'homme qui servent encore d'habitations.

Ce calcaire ne se montre nulle part en couches étendues; partout il se présente sous la forme de protubérances à contours arrondis et placées côte à côte. J'ai trouvé des mamelons de ce genre au mont Saint-Élie et au Sérían-Têpê, entre Kanos, Charkeui et kavak (golfe de Saros), sur le bord de la mer, à la rade d'Ibridjé, à Baloukkeui près de Fêrê, à Scimenli dans la vallée de la Maritza, à Sarikaña dans la vallée du Katrandjé Keui Dêressi, à Dimotika, le long de la vallée du Kizildéli-Dêressi, à Indjes et Kirceteh, Arnaoutkeui, à Ortakeui et Lidja et dans la vallée de l'Arda. La forme particulière de ces buttes indique clairement leur origine;

on y reconnaît d'anciens récifs construits par des polypiers qui se sont établis partout où ils ont trouvé les conditions favorables à leur développement. Il est très-curieux de les voir dessiner les contours de l'ancien rivage, ne jamais se montrer au milieu des plaines ni pénétrer dans les vallées étroites. J'ai été très-surpris de ne pas trouver ces récifs dans la vallée de la Maritza, entre Mandra et Dimotika; c'est dans cet espace qu'existe le prolongement de l'axe minéralogique de la chaîne du Rhodope. Leur absence semblerait indiquer que cet axe s'étendait alors beaucoup plus vers l'est, et que les escarpements du plateau qui bordent la Maritza, entre Mandra et Dimotika, sont le résultat d'une fracture récente.

Les couches supérieures au calcaire à polypiers offrent une composition très-différente, suivant les localités. Au mont Saint-Élie et au Sérían-Tépé, ce sont des argiles rouges et vertes alternant avec des grès; par-dessus viennent des sables et des grès: cet ensemble arénacé constitue la presque totalité de la contrée comprise entre la mer de Marmara et la vallée de la Maritza. Aux environs de Fêrè, de Baloukkeui, etc. on trouve, au-dessus du calcaire à polypiers, des marnes, des argiles et des grès en couches subordonnées.

Partout ce terrain a été plus ou moins disloqué; il se présente toujours en couches inclinées.

§ IV. Terrain évidemment tertiaire.

Pour le moment, je n'ai rien de nouveau à ajouter aux connaissances acquises sur le terrain tertiaire qui s'étend de Constantinople aux montagnes d'Achiklar près de Rodosto; mais j'ai reconnue entre Kavak et Énos, à Fakirma, à Tchélebikeui et à Fêrè, un système de couches calcaires et argilo-calcaires qui avait été confondu avec le terrain précédent; ce système repose en couches horizontales sur les couches redressées des grès supérieurs au calcaire à polypiers.

§ V. Alluvions.

Les alluvions anciennes recouvrent les flancs de quelques-unes des vallées qui débouchent dans la Maritza: elles sont très-puissantes dans la vallée de l'Aïda, où elles s'étendent en collines qui

dominant et accompagnent de loin le cours de la rivière; elles se composent de cailloux roulés, mêlés avec une terre rouge argileuse.

Les alluvions modernes de l'Arda, formées de sable micacé, couvrent une plaine basse, aride, où la culture des céréales et des mûriers ne se montre qu'aux alentours des villages voisins d'Andrinople; celles de la Maritza sont souvent argileuses, plus fertiles et mieux cultivées.

Ces dépôts récents sont intéressants à cause de l'or en paillettes qu'ils renferment. Pendant les années pluvieuses, des orpailleurs viennent laver les sables des affluents, ordinairement à sec, du Loutzou Keui Dêressi. Des petits tas coniques de sable, disséminés dans le lit de l'Arda, indiquent encore les recherches des laveurs de sable.

B. ROCHES MASSIVES OU INJECTÉES.

§ I^{er}. Granit.

Le granit à gros grain constitue à l'ouest de la Maritza, entre Sofoulou et Dimotika, les plateaux peu élevés dont j'ai donné la description, et qui forment le prolongement de l'axe minéralogique de la chaîne du Rhodope. Généralement à découvert dans la partie centrale des plateaux, il est enveloppé d'une bordure souvent très-mince des chistes cristallins, dans lesquels il pénètre sous forme de dyke, de dôme ou de filons. On le voit imbiber de ses éléments les roches traversées, ou bien en absorber et dissoudre des fragments dans sa masse: cette assimilation est très-remarquable au contact du diorite schistoïde; dans ces points, le granit se charge de cristaux d'amphibole.

§ II. Porphyre quartzifère.

Je ne l'ai encore rencontré que dans le Moukaté Ialia et aux environs de Pichmankeui; il forme de gros filons et des dykes qui se prolongent du N. 20° O. au S. 20° E.

Dans le voisinage du porphyre quartzifère se trouvent des filons de quartz chargé de minéral de fer, qui m'ont paru dépendre de cette roche plutonique.

§ III. Diorite et serpentine.

Le diorite massif perce au sommet du Moukaté Ialia, et s'y présente avec ses caractères minéralogiques bien tranchés. Partout ailleurs l'amphibole est noyée ou dissoute dans la pâte feldspathique, et produit, par sa fusion intime, une roche verte qui ressemble à certains porphyres mal définis (Kodja Ialia, montagnes de Sarikaïa, de Moukaté, Pichmankeui, plateau au S. de Dimotika).

La serpentine existe à Pichmankeui, au Kodja Ialia, etc. et comme le diorite s'oblitére rapidement, et passe à des roches vertes à caractère indéci, qu'on ne sait si l'on doit rapprocher du diorite ou de la serpentine, ces faits viennent à l'appui de l'opinion qui tend à rapporter à un seul et même type le diorite, la serpentine et l'euphotide.

§ IV. Trachyte.

Le trachyte constitue à l'O. d'Énos un petit massif de plusieurs lieues d'étendue, placé à l'extrémité de la basse chaîne qui borde au N. le golfe de Saros, et qui se prolonge *sans interruption* de Kadikeui à Énos. La rivière de Kéchan, au lieu de couper cette arête, comme l'indique la carte, se répand dans les marécages situés au N. du massif trachytique, et s'écoule en temps de pluie dans la Maritza. Sauf la partie orientale, qui se rattache à la basse chaîne, le groupe forme donc une espèce d'île dont la base se trouve de trois côtés au niveau de la surface de la mer.

Vers le N. E. aux environs du monastère de Saint-Athanase, la roche est un porphyre trachytique très-dur et très-tenace. Si l'on traverse la montagne qui supporte le monastère, pour se rendre à Énos, on descend par des contre-forts dans une vallée profonde présentant une forme en entonnoir, ouverte au midi, et dans laquelle se réunissent les eaux pluviales qui tombent dans l'intérieur du groupe. La paroi opposée qui borde le golfe se compose de trachyte blanc, rude au toucher, analogue au domite, de trachyte rouge et gris, et d'une variété imprégnée de silice. Plusieurs coulées superposées et séparées par des conglomérats se dessinent nettement près de la sortie du groupe au monastère Scaloti. Leur disposition en échelons inclinés a fait donner au monastère son nom de Scaloti (escalier). Les conglomérats boueux

se montrent en abondance près d'Amygdalia, et surtout en dehors du massif, sur le bord du golfe; quelques autres points d'éruption se montrent encore dans la plaine entre Amygdalia et Énos.

En face du groupe que je viens de décrire, sur la rive opposée de la Maritza et du golfe d'Énos, s'élève la chaîne trachytique que j'ai désignée sous le nom de montagnes de Tchampkeui. Le trachyte commence aux environs de Karabounos, et se prolonge jusqu'aux environs de Makri; du moins, je l'ai observé à trois lieues à l'O. de Fêrè, et j'ai appris qu'on exploite de l'alunite à Chaptzi, sur la route de Fêrè à Gumourdjina. Ainsi, le trachyte forme une large ceinture à la base des montagnes; non-seulement il constitue une chaîne dont les déchirures contrastent avec les contours adoucis du groupe d'Énos, mais encore il perce le sol en mille endroits différents. Il se montre indifféremment dans les schistes cristallins, dans le terrain de transition et dans les couches inférieures et supérieures du terrain à polypiers; ces dernières sont bouleversées et altérées à son contact.

Le calcaire tertiaire récent de Fêrè, etc. est le seul qui recouvre le trachyte de ses couches horizontales; ainsi, l'apparition de cette roche se trouve fixée entre les deux dépôts.

§ V. Basalte.

La grande quantité de fragments de basalte que j'ai rencontrés sur la route de Constantinople à Érégli m'a fait penser que cette roche doit exister dans l'intérieur des terres; c'est pour vérifier cette supposition que je me suis rendu d'Érégli à Tchorkou. Ce bourg, bâti sur le terrain tertiaire, est construit et pavé en basalte. Ces matériaux sont tirés d'une grosse protubérance isolée ou dyke qui se trouve à une lieue de Tchorkou, sur la route de Rodosto. Le basalte a traversé et altéré le terrain tertiaire; sa sortie est donc très-récente, et a bien probablement contribué à donner à la côte sa direction E. O. Je ne doute pas qu'en retournant à Constantinople je n'aie l'occasion de reconnaître l'existence de buttes semblables. Je rechercherai avec soin si l'on doit les considérer comme contemporaines des basaltes du Bosphore et de la mer Noire.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

AUGUSTE VIQUESNEL.

Andrinople, le 15 juillet 1847.

DEUXIÈME RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. Auguste Viquesnel, chargé d'une mission scientifique en Turquie.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous adresser, le 20 juillet dernier, par l'entremise de M. Vernazza, vice-consul de France à Andrinople, un rapport renfermant un résumé de mes premières explorations. Depuis cette époque, j'ai coupé plusieurs fois le massif du Rhodope, et j'ai contourné sa partie occidentale; il ne me reste plus, pour connaître cette intéressante contrée, qu'à parcourir les montagnes situées au nord de Iénidjé, de Maronia et de Miri.

Arrivé à Cavala hier au soir, je ne m'arrêterai dans cette ville que le temps nécessaire pour expédier au muséum du Jardin des Plantes de Paris la pesante collection de roches que j'ai recueillie, et pour remplacer le tube de mon baromètre, qui s'est brisé la semaine dernière. Je n'ai pas un moment à perdre; la pluie et la neige peuvent survenir d'un jour à l'autre, et rendre les montagnes impraticables.

Je me proposais de vous adresser, de Salonique ou de Cavala, un second rapport aussi détaillé que le premier; mais un accident qui m'est arrivé, le 2 septembre, au pied du mont Vitocha (situé à six lieues de Sophie, de Samakov et de Doubnitsa), m'a privé de l'usage d'un doigt; un éclat de roche très-dure, lancé avec force par le choc de mon marteau, est venu me frapper à l'endroit où le doigt du milieu s'attache à la main, et a coupé le muscle qui le fait étendre et ouvrir. Cette blessure, dont les conséquences sont si graves, était si petite qu'elle ne m'a pas arrêté un seul instant, et ne m'a pas empêché de faire, dès le lendemain, l'ascension du mont Vitocha. Elle est cicatrisée depuis longtemps; mais c'est avec beaucoup de peine que je dirige ma plume. Je me vois donc forcé d'ajourner le résumé de mes observations jusqu'à l'époque où j'aurai contracté l'habitude d'écrire avec facilité. Pour le moment, je ne puis que vous adresser l'itinéraire de mes excursions.

ITINÉRAIRE D'ANDRINOPE À CAVALA.

Je diviserai cet itinéraire en plusieurs paragraphes.

§ I. Route d'Andrinople à Philippopoli.

- 1° Remonter la vallée de l'Arda jusqu'à Krdjali;
- 2° Se rendre dans la plaine de la Maritza, en suivant le sommet d'un enchaînement de contre-forts, qui établissent une ligne de partage entre certains affluents de la Maritza;
- 3° Visiter la vallée du Stanimaka jusqu'au monastère de Batschikova.

§ II. Route de Philippopoli à Névrokop.

- 1° Reconnaître les sources du Dermen-Dèrè (Pachakaï de la carte) et du Stanimaka;
- 2° Parcourir en partie la grande vallée du Kritschma Dèressi (Karlora de la carte), qui se prolonge jusqu'aux montagnes de l'Arda, et qui, par conséquent, s'étend entre les sources du Dermen-Dèrè et du Stanimaka, d'une part, et la chaîne du Despotodagh, de l'autre part;
- 3° Passer dans le bassin de Batak, dont les eaux forment un affluent du Kritschma et se rendent à Postéra, situé à deux lieues de Tatar-Bazardjik;
- 4° Traverser les montagnes du Dozpat laïlassi (Despotodagh), dont un versant fournit le principal affluent du Kritschma, et l'autre versant regarde la vallée de Dozpat. Cette dernière encaisse le seul affluent important du Karasou;
- 5° Traverser les montagnes qui séparent la vallée de Dozpat de celle du Karasou: cette route reste sur les hauteurs, et conduit, en dix heures, de contre-forts en contre-forts, dans la plaine de Névrokop, ville située au pied de la chaîne du Périne, à un quart de lieue du Karasou.

§ III. Route de Névrokop à Samakov.

- 1° Remonter le cours du Karasou par le Kiz Derbend, défilé célèbre dans les chansons serbes, et arriver à Razlorck, situé dans une petite plaine au pied du Iel-Tèpè, sommité la plus élevée de la chaîne du Périne-Balkan;
- 2° Descendre le cours du Karasou et remonter le ruisseau de

Iokourou, son affluent, qui prend ses sources dans les montagnes au sud de Samakov et de Bagna;

3° Traverser la chaîne du Despoto Dagh et descendre dans la vallée de Tchépina; de là, passer dans la vallée de Bélova, dont les eaux se rendent au ruisseau de Tchépina;

4° Visiter les sources de la Maritza, près de Bagna; descendre à Samakov, ville renommée par l'excellent fer qu'elle fournit au commerce; explorer le terrain qui renferme le minerai, et que j'ai, depuis, rencontré dans une foule de localités;

5° Explorer les sources de l'Iskra, traverser les montagnes du Rilo Dagh et revenir dans le bassin de l'Iskra.

§ IV. Route de Samakov à Kostendil.

1° Remonter l'affluent de l'Iskra, qui descend du mont Vitocha et arrose une plaine oubliée sur la carte; ascension du mont Vitocha;

2° Traverser les contre-forts qui séparent la dernière vallée et celle de Doubnitsa; de là, franchir le plateau placé entre le bassin de Doubnitsa et celui de Kostendil; ascension du mont Kouïavo;

3° Explorer dans ces trois localités le cours des affluents qui forment les sources de l'ancien Strymon, le Strouma-Karasou de nos jours (ne pas confondre ce Karasou avec le Karasou de Razlouk et de Névrokop).

§ V. Route de Kostendil à Singhel.

1° Étudier les différents boghaz (défilés) qui encaissent le Strounia sur la plus grande partie de son cours, depuis son entrée dans la cavité de Kostendil jusqu'à Démirhissar;

2° Parcourir le terrain composé de grès et de cailloux roulés, et si profondément raviné, qui s'est déposé au pied de la chaîne du Périnedagh; de Melnik, ville située au fond d'un de ces ravins taillés à pic, se rendre à Singhel.

§ VI. Route de Singhel à Sérès.

1° Traverser un contre-fort et descendre, près de son origine, dans la vallée qui débouche près de Démirhissar; de là, se rendre,

par le col du mont Ali Boutouch, sommité élevée de la chaîne du Périmedagh, dans la vallée de Karakeui, qui descend dans la plaine élevée et sans issue de Lissa;

2° Reconnaître la forme et les ramifications de cette cavité, complètement séparée des vallées du Strouma, du Karason et de la plaine basse de Drama, et dont les eaux se perdent dans un gouffre et vont sortir dans la plaine de Drama, à cinq lieues à l'E. N. E. de cette ville;

3° Traverser la chaîne du Bozdagh et descendre dans la plaine de Sérès.

§ VII. Route de Sérès à Névrokop.

1° Se rendre à Drama, par Zigna; visiter la grotte qui donne issue à la rivière engouffrée de Lissa;

2° Passer dans la cavité de Lissa, par le Bogaz de Guredjik; puis dans la cavité de Bilitintza (ramification de la première), par le Bogaz de Zernova;

3° Descendre par Libéova dans la vallée du Karasou.

§ VIII. Route de Névrokop à Cavala.

1° Descendre le cours du Karasou, trop profondément encaissé pour qu'on puisse en côtoyer les rives; voir à Borova sa jonction avec la rivière de Dozpat, et quitter cette vallée à Touhal, village au delà duquel aucun séimen n'a consenti à me guider, malgré l'offre que j'ai faite de prendre une escorte aussi nombreuse qu'on le voudrait; j'ai donc été forcé de renoncer au projet que j'avais formé de descendre le Karasou jusqu'à la mer;

2° Rentrer dans la plaine de Drama par le bogaz de Ravika, en explorer les contours méridionaux, et franchir l'arête qui la sépare de la mer.

En résumé, cet itinéraire, trop restreint pour vous faire connaître le relief du Rhodope, suffit pour donner une idée des changements notables que doit subir la carte de cette partie de la Turquie.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

AUGUSTE VIQUESNEL.

Cavala, le 1^{er} octobre 1847.

*TROISIÈME RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique,
par M. Viquesnel, chargé d'une mission scientifique en Turquie.*

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur, dans mon second rapport rédigé à Cavala, le 3 octobre dernier, de vous exposer que, pour avoir une connaissance complète du Rhodope, il me restait encore à explorer les montagnes méridionale de ce massif; je viens aujourd'hui vous annoncer que j'ai terminé cette partie essentielle de ma mission. L'itinéraire de mes courses à travers les montagnes vous fera juger de l'attention que j'ai mise à rattacher ces nouvelles observations à celle qui les ont précédées.

ITINÉRAIRE DE CAVALA A ANDRINOPLE.

Je diviserai cet itinéraire, comme le précédent, en plusieurs paragraphes.

§ I. Route de Cavala à Skiedjé (Xanti des Grecs), par Hanlar (résidence du Mudir de Sarichabasié).

1° Suivre les bords de la mer jusqu'aux environs de Hanlar, traverser le Karasou de Razlouk et la plaine de Xanti;

2° Parcourir la plaine marécageuse et les collines tertiaires de lénidjé;

3° Suivre, pendant plusieurs lieues, la base des montagnes à l'E. et à l'O. de Xanti; reconnaître la nature des roches qui les composent et les cours d'eau qui en descendent.

§ II. Route de Skiedjé à Ismilan, chef-lieu du Kaza de Haartchélébi.

1° Remonter vers le nord le torrent de Skiedjé; suivre, à partir de Ghieukchébounar, la crête qui le sépare des Kourou Tchâï (Karatch de la carte);

2° Parvenu aux sources de ces deux torrents, continuer à marcher vers le nord; passer dans le bassin de l'Arda; reconnaître les affluents qui forment la branche méridionale supérieure de cette rivière; traverser les montagnes qui séparent les deux branches,

et descendre à Ismilan, village situé sur l'Arda, à 3 lieues turques (de 20 au degré) du village de l'Arda, à 4 des montagnes qui fournissent des affluents de l'Arda, et au Karasou de Razlouk; à 15 de Xanti; à 18 de Philippopoli; à 17 de Drama; à 17 de Kridjali, village que j'ai traversé en me rendant de Andrinople à Philippopoli;

3° S'avancer jusqu'au pied des montagnes qui séparent l'Arda des vallées du Stanimaka et du Kritschma, et dont j'ai précédemment exploré le revers opposé.

§ III. Route de Ismilan à Gumourdjina.

1° Descendre vers l'est le cours de l'Arda ou de ses affluents jusqu'à 5 lieues de Kadjali;

2° Marcher vers le nord pendant 16 heures, savoir : traverser le mont Ala Dagb; descendre dans la vallée du Snutla, principal affluent de l'Arda. Je venais de contourner les sources occidentales de cet affluent; j'ai remonté à l'origine d'un de ses tributaires méridionaux pour atteindre le col qui sert de communication entre Gumourdjina et la vallée du Snutla. En descendant vers la plaine, j'ai acquis la certitude que la branche orientale du Kourou Tchaï, tracée sur les cartes, n'existe pas.

§ IV. Route de Gumourdjina à Chaïnlar.

1° Explorer la plaine de Gumourdjina et la base des montagnes, comme les environs de Xanti;

2° Ascension du Iardimli Tèpessi, montagne située aux environs de Maronia, et dont la base septentrionale est arrosée par le Iardimli-Déressi. Il va être question du cours de cette rivière.

3° Route de Maronia, Miri et Chaïnlar. Ce dernier village est situé à une lieue des eaux thermales de Lidja, que j'ai visitées pendant mon séjour à Vira ou Féré.

§ V. Route de Chaïnlar à Chaphané ou Chapsi, village à 6 lieues à l'est de Gumourdjina.

1° Reconnaître le cours du ruisseau de Domous Dèrè, affluent de la vallée de Lidja; traverser les principales sources de la rivière de Bodama-Tchaï, qui se jette dans la mer à une lieue et demie

de Chaïnlar; traverser la ligne de partage des eaux, et descendre à Chaphanê par la vallée d'un affluent du Iardimli-Déressi;

2° Visiter les exploitations souterraines d'où l'on tire les roches employées à la fabrication de l'alun et qui ont donné leur nom au village voisin (*Chap*, alun; *Hané*, fabrique, usine).

§ VI. Route de Chaphanê à Tchabalou.

1° Traverser la plaine et commencer à monter, à 2 lieues de Chaphanê, sur l'arête de séparation entre deux affluents du Iardimli; suivre le sommet de cette arête jusqu'au pied du mont Kodja Ialia, dont j'ai fait l'ascension, au commencement de l'été, par la vallée du Kizildéli Déressi;

2° Traverser près de leurs sources le Iardimli et ses affluents, qui descendent du Kodja Ialia, et arriver à Tchabalou, village situé près des sources du Bourgaz¹.

§ VII. Route de Tchabalou à Hazkeui, par Mastanlê, chef-lieu du Kaza de Suttaniéri.

1° Descendre par Avrem dans la vallée du Bourgaz; remonter à trois lieues de sa source; parcourir le massif volcanique qui sépare son bassin de celui du Snutla, et descendre à Mastanlê, village situé sur le bord de cette dernière rivière;

2° Suivre le cours du Snutla jusqu'à son confluent; guêrer l'Arda à une lieue en aval de Krdjali, et passer par Buyuk-Jerdji, village qui se trouve dans mes précédents itinéraires;

3° Traverser les vallées du Sulimenler et du Perperek Déressi, dont j'ai vu, cet été, les sources et le confluent; monter à Kirezli, où se trouve le point de partage des eaux entre l'Arda et l'Oglou Tchaï. Ce dernier ruisseau descend des montagnes de Koucharlar, l'un de mes séjours d'été, et se jette, à Harmanti, dans la Maritza;

4° Descendre à Mandra, traverser le plateau qui s'étend jusqu'à la Maritza, et reconnaître la position de Ouzonndjova.

¹ La neige qui tomba en abondance pendant la nuit du 3 au 4 novembre et toute la journée du 4, m'enleva la possibilité de contourner, comme j'en avais le projet, les sources du Bourgaz, en suivant le sommet des montagnes dont le revers méridional fournit des affluents au Iardimli. Cet incident me détermina à continuer plus bas le cours de mes observations, devenues impraticables dans les régions élevées.

§ VIII. Route de Harkui à Andrinople.

Au lieu de prendre la route ordinaire parcourue par M. Bouc, se diriger sur Tchirmen à travers le plateau accidenté qui borde la rive droite de la Maritza; descendre le cours de cette rivière, et la traverser en bac à Marach, à une lieue d'Andrinople.

§ IX. Résumé des itinéraires.

Mes explorations, depuis mon départ de Constantinople, portent principalement sur la surface du sol limitée au nord et à l'est par la Maritza, à l'ouest par le Karasou (ancien Strymon), au sud par la mer de l'Archipel. J'ai, dans tous mes rapports, appliqué aux montagnes comprises dans cet espace la dénomination de massif du Rhodope. Les coupes que j'ai exécutées dans tous les sens, à travers cette partie si peu connue de la Turquie d'Europe, m'ont fourni des matériaux qui serviront, d'une part, à redresser les nombreuses inexactitudes de la carte, et, de l'autre part, à décrire la distribution des terrains stratifiés et des roches éruptives.

Une exposition concise des faits géologiques et géographiques exigerait un travail qui me retiendrait plusieurs jours dans cette ville, et m'empêcherait d'exécuter une partie de mes observations ultérieures. Il me reste encore à étudier les terrains tertiaires du Tekirdayh et la chaîne côtière de la mer Noire, qui me fourniront des points de comparaison intéressants à saisir. J'ai le projet, à moins que la saison ne devienne par trop rigoureuse, de consacrer la fin de l'année à ces dernières explorations.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

A. VIQUESNEL.

Andrinople, le 15 novembre 1847.

(La suite prochainement.)

RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes par M. Pellissier, professeur de philosophie, chargé d'une mission scientifique en 1848¹.

PREMIÈRE LETTRE.

Monsieur le Ministre,

J'aurais voulu justifier par plus d'empressement la confiance dont j'ai été honoré; mais ce n'est que sur les bords du Nil que j'ai rencontré assez de calme pour recueillir quelques observations dignes de vous être adressées. Les derniers événements accomplis en Égypte donnent d'ailleurs un nouvel intérêt à cette étude: contre toute prévision, Abbas-pacha succède à son grand-père. La postérité a commencé pour Méhémet-Ali avant sa mort; peut-être même, au moment où cette lettre vous parviendra, aura-t-il terminé sa longue et orageuse carrière. Le moment est donc venu de juger les œuvres de cet homme remarquable, de rechercher quel a été son but, d'apprécier la valeur de ses créations par les fruits qu'elles ont portés, de trancher enfin cette question, tant de fois débattue, s'il a été réellement pour l'Égypte un prince régénérateur ou s'il ne doit être considéré que comme un intrépide homme de guerre, un politique habile et audacieux, qui a su par quelques sacrifices apparents s'assurer l'intérêt de l'Europe et la sympathie de la France. Si minime que soit la partie des œuvres de Méhémet-Ali qu'il m'appartient d'examiner, elle est loin d'être la moins importante, car elle doit donner la mesure de ses projets réels pour l'avenir. Le réformateur qui veut sincèrement le bonheur et l'élevation morale d'un peuple doit porter, avant tout, l'éducation à la hauteur des destinées qu'il lui prépare.

En même temps que cet examen des institutions de Méhémet et des fruits qu'elles ont donnés peut éclairer sur le mérite de cet homme extraordinaire, il aidera à bien apprécier la conduite que va tenir son successeur, sur lequel les yeux de l'Europe se-

¹ Mission en Suisse, en Italie, en Grèce et en Égypte, ayant pour objet de rechercher l'état de l'enseignement et des méthodes, et d'étudier, sous le rapport psychologique, les populations dont le caractère ou l'intelligence peuvent offrir quelque particularité digne d'attention. (Décision ministérielle du 22 juillet 1848.)

raient sans doute fixés sans la gravité des intérêts qui retiennent exclusivement l'attention de chaque peuple. D'après la manière dont Abbas-pacha traitera les établissements d'instruction publique, il sera facile de prévoir ce qu'on peut attendre de lui. On saura si l'Égypte doit rester vouée à la plus arbitraire tyrannie, ou si les populations, longtemps abruties par la misère et le despotisme, reprendront enfin le rang auquel semblent les appeler le souvenir de leurs ancêtres, la beauté de leur ciel, la fertilité de leur sol et les qualités d'esprit et de cœur dont l'abjection n'a pas encore effacé en eux toutes les traces.

Dès longtemps Méhémet-Ali, ayant reconnu l'insuffisance des écoles arabes pour fournir à l'Égypte des hommes capables d'élever cette contrée au degré d'importance qu'il rêvait pour elle, avait essayé d'y suppléer par des établissements nouveaux; mais ces écoles, fondées dans un but d'utilité immédiate, avaient été créées séparément, et à mesure que le besoin en était éprouvé. Indépendantes les unes des autres, elles ne relevaient pas d'une autorité supérieure; il n'y avait entre elles aucun lien, aucune hiérarchie : elles formaient une masse et non un système. Ce désordre dans l'organisation générale descendait jusque dans les moindres détails. Le directeur de chaque école, maître chez lui, traçait arbitrairement un programme d'études qu'il modifiait à sa fantaisie; le plus souvent même, il ne suivait aucune méthode. Au-dessous de lui, chaque professeur jouissait et abusait de la même liberté. Les résultats obtenus firent bien vite sentir le vice de ces institutions. Les élèves qui peuplaient les écoles avaient été pris au hasard et répartis sans aucun égard à leur aptitude; à leur sortie, ils étaient admis dans les différents services publics, sans autre garantie de leur capacité qu'un certificat du directeur de l'école. Aussi se trouvaient-ils presque toujours bien au-dessous de ce qu'on avait le droit d'attendre d'eux. Ces inconvénients, joints au désordre ruineux de l'administration des écoles, firent comprendre la nécessité d'une organisation systématique de l'instruction. Une commission de douze membres, parmi lesquels se trouvaient cinq Européens dont l'influence était prépondérante, fut chargée de ce travail, au mois de décembre 1835, et deux mois après, elle soumit au pacha un programme très-détaillé d'enseignement, dont voici une analyse sommaire.

Un conseil supérieur, composé d'un président et de trois membres

immovibles, auxquels sont adjoints six membres consultants, est chargé de la direction et de la surveillance de toutes les écoles. Ce conseil en nomme tous les fonctionnaires, hormis le directeur; il en crée et modifie les règlements et les programmes; il en suit les travaux par les rapports mensuels que lui adressent les directeurs, par les procès-verbaux que lui envoie chaque mois le conseil d'instruction et de discipline établi dans quelques écoles; par des inspections trimestrielles, dont il charge, soit un de ses membres, soit un délégué; par des inspections extraordinaires qu'il ordonne toutes les fois qu'il le juge convenable. Ce conseil ne relève d'aucun ministre et communique directement avec le pacha; il renvoie aux différents ministères spéciaux toutes les fournitures nécessaires à l'entretien des écoles. Ses attributions le renferment étroitement dans le domaine de l'enseignement.

Trois degrés sont établis dans l'instruction publique : l'*enseignement primaire*, destiné à répandre l'instruction élémentaire et à fournir des élèves aux écoles plus élevées; l'*enseignement préparatoire*, intermédiaire entre le premier et le dernier degré, ou l'*enseignement spécial*.

Les dispositions communes à tous les degrés d'enseignement sont : 1° la répartition des élèves en autant de divisions qu'il y a d'années d'études; 2° les examens trimestriels, destinés à constater les progrès des élèves; 3° les examens annuels, qui ont pour but de fixer le nombre des élèves admis à passer dans une division ou dans une école supérieure; 4° l'exclusion des élèves qui n'auraient pas satisfait à l'examen de sortie; 5° le casernement des élèves, qui sont nourris, logés, entretenus et soldés par l'État; 6° l'administration confiée à un directeur, qui a sous ses ordres un personnel déterminé dans les moindres détails, et dont la nomination appartient au conseil supérieur de l'instruction publique.

I. L'*enseignement primaire* est donné dans 50 écoles, dont 4 au Caire, 1 à Alexandrie, et les autres réparties proportionnellement dans toutes les provinces de l'Égypte à 5,500 enfants de sept à douze ans, pris dans les villes et villages. Le cours d'études, dont la durée est de trois ans, se compose de la *lecture*, l'*écriture*, la *langue arabe*, les *éléments de l'arithmétique*, l'*instruction religieuse*.

Le personnel enseignant est formé d'un directeur et de deux professeurs.

II. *L'enseignement préparatoire* est donné à 2,000 élèves dans deux écoles : l'une de 1,500 élèves établie au Caire, l'autre de 500 établie à Alexandrie. Ces écoles doivent former des élèves pour les écoles spéciales. Elles se recrutent dans les écoles primaires, mais admettent également tous les jeunes gens qui réuniraient les conditions de savoir exigées à la sortie de ces écoles. La durée des études y est de quatre ans. Les objets d'enseignement sont : *l'arabe, le turc, le persan, l'arithmétique, les éléments d'algèbre, les éléments de géométrie, des notions générales d'histoire et de géographie, la calligraphie, le dessin linéaire, de figure et de paysage*. Les leçons sont données par vingt et un professeurs.

L'école est soumise à l'autorité d'un directeur aidé d'un sous-directeur, de trois préfets et de douze maîtres d'études. Un conseil d'instruction et de discipline se réunit tous les mois, sous la présidence du directeur, pour entendre le rapport du sous-directeur et statuer sur l'exclusion des élèves qui auraient encouru cette punition : l'exclusion, qui n'est définitive que sur la décision du conseil supérieur, entraîne le renvoi dans les emplois subalternes des services publics.

III. *L'enseignement spécial*, qui doit former des sujets pour les services civils et militaires, est donné dans les sept écoles suivantes établies au Caire ou dans les environs :

1° *École des langues*, destinée à former des traducteurs du français en arabe et en turc. et des professeurs pour les écoles spéciales;

2° *École polytechnique*, dont les élèves sont préparés aux écoles d'application d'artillerie, de génie maritime, des ponts et chaussées, des mines. et rendus aptes à tout service qui exige des connaissances en physique et en mathématiques;

3°, 4°, 5° *Écoles d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie*, destinées à fournir des officiers pour ces différentes armes;

6° *École de médecine* pour l'instruction des officiers de santé et des pharmaciens nécessaires à l'armée et au service civil;

7° *École de médecine vétérinaire*.

Dans chacune de ces écoles, qui a son règlement et son programme spécial, la durée des études est fixée à cinq ans.

Tel est en résumé, et dans son ensemble, le système établi en 1836 par la commission nommée à cet effet. *A priori*, et en réservant les objections que pouvait suggérer l'expérience, rien de plus

simple, de mieux entendu, de mieux approprié aux besoins du pays. Lorsqu'on prend pour base la moyenne des naissances en Égypte, on voit que la dix-huitième partie de la population, ou à peu près six enfants sur cent, doivent recevoir l'instruction primaire; qu'après trois ans d'études, les deux tiers reviennent se mêler à la classe ignorante où ils répandent quelques lumières; que le reste, ou le cinquantième de la population, acquiert dans les écoles préparatoires et spéciales une instruction complète, et doit fournir à l'administration et à l'armée des hommes éclairés et capables. Ce résultat n'était ni trop ambitieux à espérer, ni trop minime pour être dédaigné.

Il est cependant quelques critiques suggérées par la lecture seule de ce programme. On peut regretter que les connaissances scientifiques n'aient pas été plus répandues et qu'on n'ait pas songé à l'agriculture et à l'économie rurale, pour un pays dont la terre et ses produits forment la première et principale richesse. En copiant un peu trop fidèlement les programmes des écoles françaises, la commission a oublié d'établir des *écoles normales* propres à fournir des maîtres pour les différents degrés d'enseignement et à affranchir l'Égypte du tribut qu'elle paye à l'Europe, en lui demandant presque tous ses professeurs. Les attributions de l'école polytechnique ne sont pas assez déterminées : cette école sert à préparer des sujets pour d'autres écoles spéciales, dont quelques-unes même ne sont pas organisées. Il y a aussi quelque inconvénient à soumettre à la direction du conseil supérieur des écoles aussi spéciales que celles d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie, qui semblent relever plus naturellement du ministre de la guerre. Enfin, on devait craindre quelque désordre et quelques embarras de cette nécessité où est placé le conseil, d'avoir recours aux différents ministères spéciaux pour les fournitures et les besoins du service.

Cependant tel qu'il est et malgré ses imperfections, ce programme établissait en Égypte un système fortement constitué, un, rationnel, et dont le principal élément de durée consistait dans la création des conseils intérieurs de discipline et d'administration. Il était à craindre que les directeurs, presque tous Européens, ignorant, ou peu s'en faut, les mœurs et les préjugés du pays, ne courussent le risque de prendre des mesures propres à les blesser. Le conseil devait éclairer le directeur, et, prenant sur lui la plus grande part de la responsabilité, le mettre à couvert, tout en res-

pectant son autorité. Cette ingénieuse création pouvait seule faire accepter et rendre durable la direction des écoles par des Européens; c'est peut-être l'institution qui atteste le mieux la sagesse et la prévoyance de la commission.

Je compte, Monsieur le Ministre, vous dire dans une prochaine lettre ce qu'est devenue cette création, qui fait le plus grand honneur au vice-roi et à ceux qui l'ont éclairé de leurs conseils. J'essayerai, en même temps, de juger les modifications que ce système a subies, d'apprécier les révolutions qui se sont opérées. De cette façon paraîtra ce qu'on a voulu faire et ce qui en est résulté. Vous aurez sous les yeux un état exact de l'instruction publique; en Égypte, à l'avènement du nouveau vice-roi; et il sera facile de contrôler l'opportunité des changements qu'il lui plaira d'introduire dans cette partie capitale des créations de son prédécesseur.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments de profond respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être, etc.

PELLISSIER.

Le Caire, 20 avril 1849.

SECONDE LETTRE.

Monsieur le Ministre,

J'espérais vous présenter le tableau des premiers pas de l'Égypte moderne dans la voie de la civilisation. Une révolution récente fait de ce rapport l'histoire complète d'une des créations les plus remarquables de Méhémet-Ali. Elle aura été aussi la plus éphémère : il n'y a plus d'établissement d'instruction publique en Égypte.

L'activité naturelle de Méhémet-Ali et cette impatience commune à tous les despotes, qui ne souffrent pas d'intervalle entre le projet et l'exécution, firent opérer des merveilles. L'Égypte se couvrit comme par enchantement d'écoles établies dans de vastes bâtiments et fournies du personnel et du matériel nécessaires. De tous les points du territoire, les élèves y furent amenés de vive force. On commença même à traduire quelques ouvrages élémentaires indispensables à l'enseignement. En peu de temps, le nouveau système fonctionna avec toutes les apparences de la vitalité. Mais il fallait dix années au moins pour qu'une première génération d'élèves passât régulièrement par tous les degrés d'instruction et présentât

des résultats appréciables. L'inconstance du prince, et des événements imprévus, ne permirent pas d'attendre jusque-là. Au bout de cinq ans, Ibrahim-Pacha, aigri et découragé par ses revers en Syrie, proposa à son père la destruction d'établissements ruineux selon lui. On eut grand-peine à faire admettre au vice-roi la nécessité d'en conserver au moins une partie. On ne pouvait rien répondre à cette objection, que la diminution des forces armées et de l'importance politique de l'Égypte entraînait une diminution dans le personnel militaire et administratif, et par suite une réduction des établissements destinés à le fournir. A vrai dire, l'influence européenne avait seule glissé, dans le règlement constitutif de l'instruction publique, cette mention par trop libérale pour un Turc, que les écoles étaient destinées à répandre les lumières dans le peuple. En les réduisant à préparer au vice-roi des ingénieurs, des officiers, des traducteurs et des médecins, la réforme provoquée par Ibrahim-Pacha les ramena au rôle que voulait leur assigner son père. Toutefois, à dater de cette transformation, Méhémet-Ali ne prit qu'un médiocre intérêt aux travaux de ces établissements. En 1836, il s'était montré fier de donner le jour à une grande institution; depuis 1841, il en laissa négligemment végéter les débris. Le zèle des directeurs et des professeurs donna seul quelque vie à ce système mutilé. Le nombre des écoles primaires fut abaissé à cinq; elles reçurent 1,000 enfants. Une seule école préparatoire fut maintenue au Caire. Toutes les écoles spéciales furent conservées; mais le nombre des étudiants fut considérablement diminué. Cinq cents élèves seulement étaient instruits à l'école préparatoire et répartis entre les écoles spéciales. Cet état de choses dura jusqu'au commencement du mois d'avril de l'année 1849. C'est à ce moment que je visitai les écoles.

L'*École polytechnique* était composée de quatre-vingts élèves réunis à Boulac, dans un vaste palais, sous la direction de M. Lambert. C'est la seule où le système militaire n'ait pas été appliqué; l'ordre y est maintenu par les habitudes studieuses des élèves et leur affection pour le directeur. La cordialité de l'esprit de famille n'enlève d'ailleurs rien au respect dont le directeur doit être l'objet.

Le programme d'études de cette école avait d'abord été calqué sur celui de l'école polytechnique de Paris. Une suite de réformes l'a rapproché de l'enseignement donné à l'*École centrale des arts et manufactures*, qui convient beaucoup mieux aux besoins de

l'Égypte. La géométrie, la physique, la mécanique et l'architecture sont, depuis cinq années, les principaux objets d'étude. Les méthodes choisies par M. Lambert, d'après son expérience et la connaissance du génie arabe, inclinent à mettre sans cesse l'application à côté de la théorie : ainsi le cabinet de physique, riche de tous les instruments nécessaires à l'étude complète de la science, sert moins à l'ornement de l'école et à la satisfaction de l'amour-propre des professeurs qu'aux exercices journaliers des élèves. Une pensée de prévoyance, et le désir d'amener l'Égypte à faire moins d'emprunts à l'Europe, ont fait adjoindre à ce cabinet un atelier pour la réparation et la construction des instruments. Le laboratoire de chimie, monté avec grand soin, a déjà rendu des services au pays : c'est là que sont apportées toutes les substances dont l'étude chimique offre quelque intérêt scientifique ou industriel. J'ai vu moi-même les résultats de l'analyse qu'on avait fait subir aux échantillons de houille dont un de nos compatriotes, M. Nettinger, espère avoir trouvé des couches précieuses dans la haute Égypte. Depuis quatre années, l'école a fourni au vice-roi 108 ingénieurs des ponts et chaussées, 62 directeurs d'ateliers divers, 28 professeurs de sciences, 21 ingénieurs des mines, 18 directeurs ou inspecteurs de fabriques, etc.; enfin, les élèves ont traduit eux-mêmes en arabe près de 25 ouvrages français, dont la plupart ont été lithographiés à l'école et les autres imprimés : parmi ces ouvrages, qui servent de base à l'enseignement, j'ai remarqué les *Familles chimiques* de Despretz, la *Géométrie descriptive* d'Olivier, la *Géologie* de Boubée, l'*Astronomie* et la *Géodésie* de Francœur.

En dehors de l'école, M. Lambert a encore fondé un observatoire où il a établi quatorze de ses meilleurs élèves. Dans la plaine qui s'étend de Boulac au Caire, les Français avaient construit un petit fort qui domine toute la campagne. Par un sentiment délicat de piété patriotique, c'est là que M. Lambert a voulu installer ses jeunes astronomes. Quelques instruments ont été exhumés de magasins où ils étaient enfouis; d'autres ont été demandés à Londres et à Paris, et, grâce à la persévérance du maître, à l'ardeur et à la docilité des élèves, on fait maintenant nuit et jour, avec exactitude, des observations dont il est tenu registre, sur les phénomènes hygrométriques, barométriques et thermométriques; sur l'état du ciel, sur la direction des vents, sur

le passage des astres principaux. A la demande de la Société royale de Londres, les disciples de M. Lambert font encore quelques études sur les variations de l'aiguille aimantée. Après avoir disposé l'observatoire avec un zèle qui n'a reculé devant aucun genre de travail, après avoir instruit et installé ses élèves, M. Lambert les a livrés à eux-mêmes et se contente d'encourager leurs travaux par sa bienveillante attention. Il est touchant de voir cette société de jeunes gens, dont le plus âgé n'a pas vingt-cinq ans, s'efforcer, au milieu de la barbarie qui les entoure, de renouer la chaîne des traditions historiques, et de se rattacher à l'Europe en régénérant en Égypte une science cultivée avec éclat par leurs ancêtres. Ils ont pleinement le sentiment de cette mission, et le pur amour de la science les retient seul dans cette position modeste : il n'en est pas un qui ne puisse obtenir dans l'armée ou dans le service civil un grade beaucoup plus brillant. Cette petite colonie scientifique, où se rédige l'almanach égyptien, et où se détermine l'époque précise des principaux phénomènes célestes, est sans contredit la plus heureuse fondation; elle ne mérite que des éloges. L'Égypte recueillera-t-elle le fruit de tant de peines inappréciées? cette intéressante institution sera-t-elle respectée par l'aveugle brutalité qui bouleverse tout dans ce malheureux pays?

Quand on quitte l'École polytechnique pour entrer dans l'École des langues, dirigée par un Arabe, il est impossible de n'être pas frappé d'une différence flatteuse pour l'amour-propre européen. Bien que la discipline de l'école soit toute militaire, on y regrette la propreté, l'ordre, la régularité, conditions extérieures qui sont indispensables à la prospérité d'un grand établissement. Il est vrai qu'au moment où j'ai visité l'école des langues, un ordre imprévu du vice-roi y avait jeté le trouble; toutes les études étaient suspendues. Je n'ai pu voir que le bureau de traduction, où les vingt premiers élèves mettent en turc et en arabe les meilleurs ouvrages français. Cette fondation, à laquelle on n'avait pas songé d'abord, est due à la prévoyance du directeur actuel de l'école. M. Reffäbey a compris de quel secours serait une collection d'ouvrages élémentaires écrits dans la langue du pays, et que par là le succès de l'enseignement serait rendu plus facile; il a lui-même donné l'exemple, en ouvrant la série de ces travaux par une traduction du *Précis de la Géographie universelle* de Malte-Brun.

Je ne puis parler avec connaissance et détails de l'*École de cavalerie*. Cette école, fondée et dirigée par un Français, M. le colonel Varin, est établie à Ghiseh, en face du Vieux-Caire. C'est, de toutes les institutions européennes, celle qui a donné les résultats les plus brillants; elle flatte les goûts militaires des Turcs, qui, presque tous, y envoient leurs enfants: l'instruction qu'ils y reçoivent est à peu près celle de notre école de Saumur. J'ai eu l'occasion d'entendre faire de cette école, et surtout du directeur, un éloge vivement senti par un colonel turc, gouverneur de Suez, qui avait appris de M. le colonel Varin à parler notre langue et à aimer notre pays.

L'*École d'infanterie*, établie à Abou-Zabel, aux portes du Caire et sur la limite du désert, était, m'a-t-on dit, dans un état de complète désorganisation.

Le tact et l'habile fermeté de M. Princetot, capitaine français d'artillerie, ont tiré du même état l'*École d'artillerie*, établie à Tourah, près du Caire; il a été secondé dans cette régénération par le concours empressé de M. Hippolyte, professeur de dessin à l'école. Quand j'ai visité ce bel établissement, la discipline y avait été si bien rétablie qu'elle rendait désormais toute punition inutile. Je n'ai pu juger que du soin avec lequel sont exécutés les dessins, les levés de plans, les tracés de fortifications passagères et permanentes. Une exquise propreté dans les dortoirs et les réfectoires, un ordre parfait dans les salles d'étude, témoignent et du bon vouloir des élèves, et de l'excellente direction à laquelle ils sont soumis.

L'*École de médecine* a été la première fondée; c'est aussi celle qui a donné les résultats les plus considérables. Il est impossible de se faire une idée des difficultés de tout genre qu'a dû surmonter M. le docteur Clot, créateur de cette école; sa vie même a été mise en danger par les préjugés religieux, qui s'opposaient aux travaux anatomiques. Le langage médical à créer, les ouvrages spéciaux à faire traduire, l'enseignement théorique et pratique à organiser, tout cela ne paraît rien quand on songe à l'ignorance des élèves auxquels on a dû apprendre d'abord à lire et à écrire. Ce qu'il a fallu dépenser de patience et de résolution invincible pour triompher de toutes ces difficultés n'est assurément pas payé par les fruits que M. le docteur Clot a recueillis de son travail. La plus belle récompense qu'il en ait reçue, c'est ce témoignage pré-

cieux d'un homme éminent dans la science et dans la pratique, M. le professeur Lallemand, de Montpellier : « L'école de médecine du Caire peut dès aujourd'hui fournir des praticiens dignes de confiance, et même quelques sujets propres à l'enseignement. »

En résumé, et d'une façon générale, l'organisation des écoles est bonne, le zèle des maîtres au-dessus de tout éloge, l'esprit des élèves irréprochable, les examens annuels et de sortie très-satisfaisants; et cependant, si l'Égypte veut un officier instruit, un ingénieur habile, un médecin sûr, elle est encore réduite à les demander à l'Europe. Répartis dans les services militaires ou civils, les meilleurs élèves des écoles restent au-dessous de leur tâche; parfois même, leur tenue et leur conduite ont pu fournir des armes à la malveillance et faire douter des bienfaits de la civilisation. C'est là un fait digne de remarque, et l'étude des causes qui l'ont produit vaut la peine qu'on y prête quelque attention.

Une lacune importante avait été laissée dans le programme général primitif. L'oubli est surprenant, venant d'Européens : il n'avait pas été fait une assez large place à l'enseignement du français. Quand on songe à la difficulté que présente, même pour nous, l'intelligence des ouvrages scientifiques, on s'explique aisément que des jeunes gens, qui connaissent à peine notre langue, n'aient pu y puiser qu'une instruction superficielle et toute de mémoire. Les Arabes ont déjà une disposition naturelle à saisir vivement et à retenir avec une scrupuleuse fidélité tout ce qui les frappe, sans s'inquiéter de le comprendre. On avait négligé de prévenir ce mal; les directeurs des écoles ont fait leurs efforts pour réparer cet oubli : tous ont ajouté un cours de français aux cours fixés dans leurs programmes. Mais, si fréquentes que fussent les leçons, elles venaient un peu tard, et se mêlaient d'ailleurs à tant d'études diverses, que le fruit en était presque perdu. Le seul remède efficace eût été la continuation des études au sortir de l'école, mais cela était impraticable, et ce fut une seconde cause d'insuccès.

Les officiers formés par les écoles d'artillerie et d'infanterie sont tous des enfans de fellahs. Comme tels, ils ne peuvent espérer aucun avancement; à peine en cite-t-on deux qui soient parvenus au grade de colonel, et les citer, c'est confirmer la règle par l'exception. L'ignorance de leurs chefs les prive de tout secours et de tout encouragement, et le vernis d'instruction qu'ils

ont reçu est bientôt effacé par le contact des Turcs et de leurs compatriotes. Quelqu'un d'eux échappe-t-il au découragement et veut-il résister à cette influence, une jalousie haineuse le poursuit de régiment en régiment, et, lorsqu'il s'obstine, il est éloigné par quelque mission d'où l'on espère ne le voir jamais revenir. La politique du pacha ne lui permettait de rien entreprendre contre ce mal. Ce n'était pas sans raison qu'il avait choisi les fellahs pour leur faire donner quelque instruction. Outre qu'il eût trouvé dans le caractère, l'intelligence et les mœurs des Turcs des obstacles invincibles, il se souvenait encore trop bien des mamelouks, et aurait craint de mettre aux mains de ses compatriotes une arme nouvelle contre lui; il a mieux aimé les tenir sous sa domination par leur ignorance, heureux de les voir entretenir, par leur despotisme, la haine de leurs subordonnés, qui assurait son empire. C'est sans doute la même politique qui fait donner toutes les places de l'administration à des Cophites, que leur religion condamne à ne jamais conquérir la moindre influence sur les populations musulmanes. La maxime de Louis XI est de tous les temps, de tous les pays, de toutes les tyrannies.

Des faits à peu près semblables rendent raison des reproches adressés aux ingénieurs fournis par l'école polytechnique. Dès leur sortie de l'école, ces jeunes gens ont été mis sous la direction d'anciens ingénieurs moins instruits qu'eux, mais plus rompus à la pratique. Jaloux des nouveaux venus, qui menaçaient de les supplanter, ces ingénieurs n'ont pas manqué de tendre des pièges à leur inexpérience: il n'a pas été difficile de les y faire tomber. Leurs fautes, mises en plein jour, et grossies par une malignité intéressée, ont fait porter sur eux un jugement beaucoup trop sévère.

L'accusation d'ignorance dirigée contre les nouveaux médecins arabes trahit sans doute la répugnance qu'éprouvent les Orientaux à admettre les sciences de l'Occident et à rejeter l'empirisme grossier de leurs devins. Peut-être aussi des tentatives louables, mais prématurées, ont-elles eu pour résultat d'abaisser le niveau des connaissances. Dans l'espoir de naturaliser la science en Égypte, on s'est trop hâté d'abandonner à des Arabes les chaires confiées dans le principe à des médecins européens. Devait-on espérer que quelques années de travail dans les écoles de France auraient pu mettre des jeunes gens qui parlent à peine notre langue en état

d'enseigner à d'autres ce qu'eux-mêmes venaient d'apprendre ; la formation d'un personnel enseignant veut plus de patience et de maturité. Répandus sur le sol de l'Égypte, les médecins nouveaux ont souvent été entraînés par la misère à compromettre leur dignité. Mal en rapport avec l'importance de leur situation, l'exiguïté de leur traitement devait soumettre à de trop rudes épreuves cette cupidité qui est au fond du caractère arabe.

A ces causes particulières d'insuccès on pourrait en ajouter d'autres qui ne manquent pas d'importance : les défauts et les qualités propres aux races orientales, comme le manque de persévérance et d'esprit de suite, une excessive mobilité, plus de curiosité que d'esprit d'investigation, une grande habileté dans les arts manuels et d'imitation servile, peu de facilité pour la création ou l'application. J'indiquerai seulement aussi les obstacles qui naissent du gouvernement despotique : nulle confiance dans l'avenir, dont le maître dispose ; la crainte incessante, non de faire mal, mais de déplaire ; le savoir-faire et l'adulation, plus profitables que le savoir et que le vrai mérite. Ce ne sont là que des difficultés du second ordre : j'en veux venir à la plus importante de toutes. Les autres levées, cette dernière suffirait à rendre infructueuses les tentatives les plus intelligentes : c'est la profonde abjection politique, sociale et morale dans laquelle reste plongée la race égyptienne.

C'est peu que les Turcs écrasent sous un despotisme dédaigneux une population dont ils rougiraient de parler la langue ; c'est peu que la communauté même des croyances religieuses ne puisse tempérer ce dégoût : la dégradation des fellahs en est venue à ce point, qu'ils se méprisent eux-mêmes jusqu'à préférer la domination brutale d'un Turc au gouvernement d'un des leurs. Ce jugement honteux, porté sur elle-même par la race conquise, explique et légitime presque le despotisme de la race conquérante. Esclave politique des Turcs, le fellah n'avait pas même d'état civil ; depuis quelques années seulement, le vice-roi fait enregistrer les naissances et les décès. Jusqu'à ce moment, le fellah venait au monde et était jeté en terre sans que le gouvernement en sût rien. Le maître ne prenait pas même le soin de compter son troupeau ; cette expression n'a rien d'exagéré : bien qu'il ne porte pas le nom d'esclave, le fellah ne s'appartient pas. Attaché à la terre par les travaux de la culture, il n'en possède pas même un coin assez grand pour recevoir ses dépouilles. La

terre est à l'État, qui, chaque année, lui en confie une partie à cultiver, lui abandonnant quelques fruits pour salaire. Il n'y a qu'un propriétaire en Égypte, c'est le vice-roi : le Turc est un soldat; le fellah est un journalier.

Cependant, même sur cette terre étrangère, qui n'est pour lui qu'une source de fatigues et de souffrances, le fellah pourrait encore goûter les joies et subir les influences bienfaisantes de la famille : les mœurs orientales ne le permettent pas. Sans aucun lien solide avec son mari, la femme est presque toujours rejetée par le misère ou le caprice hors de la maison où elle est devenue mère. Tour à tour instrument de plaisir et objet de dégoût, elle traîne après elle, de maison en maison, des enfants qui n'ont jamais connu leur père. La multiplicité des femmes, l'oubli de toute pudeur, la promiscuité des sexes, flétrissent de bonne heure l'imagination et le cœur de ces enfants, et les condamnent à une dépravation précoce. Quelle éducation morale pourraient-ils recevoir sous ces huttes, plus mobiles que la tente du nomade ? L'Égyptien n'a pas même une maison; de la boue du fleuve, il se construit une cabane que le fleuve emportera. Alors il ira l'élever à quelques pas plus loin, moins prévoyant que la brute, qui sait mettre son gîte et ses petits à l'abri du danger.

À défaut des instincts et des enseignements moraux dus à la propriété, à défaut des sentiments et des vertus qui naissent autour du foyer domestique, l'amour et l'orgueil du travail pourraient encore relever cette race malheureuse, si les mœurs et la religion ne venaient la frapper d'un dernier coup, lui infliger une dernière flétrissure. L'idéal de la vie humaine, en Orient, c'est le repos. Étrange opposition ! suivant nous, vivre, c'est agir : celui-là vit plus qui agit plus et mieux ; l'importance et la moralité de l'action sont une meilleure mesure de la vie de l'homme que le nombre des années : pour les musulmans, vivre, c'est se reposer ; celui-là seul mérite le nom d'homme, qui peut abandonner tout travail à des instruments inférieurs, pour s'enfermer dans le calme d'une oisiveté qui le rapproche de Dieu. Les prodiges opérés par l'activité des Européens inspirent en Orient plus de stupéfaction que d'admiration réelle. On prend assez volontiers en pitié tout le mouvement que nous nous donnons. Plus d'une fois, Méhémet-Ali lui-même, malgré sa sympathie pour les œuvres de la civilisation, malgré son activité presque européenne, aux moments où

le succès ne venait pas assez vite au-devant de son impatience, s'est pris à se demander avec lassitude et découragement si les Turcs n'ont pas le vrai sens de la vie humaine. Le Coran, d'ailleurs, vient au secours de la paresse naturelle aux races orientales; il proscriit comme sacrilège tout travail intellectuel. Le dilemme est simple et sans réplique : un livre ne peut être bon qui ne contienne ce que renferme déjà le livre sacré, source unique de toute science; il n'en est donc pas un dont l'étude ne doive être dangereuse ou pour le moins inutile.

Il y a des éléments nécessaires à l'existence d'une société humaine digne de prendre rang dans la marche de la civilisation; ces éléments, l'Égypte ne les possède pas encore : propriété, famille, travail, base éternelle de toute société, principe de toute morale humaine, source de tout progrès, véritable et sainte devise de l'humanité et de la civilisation. Sans la propriété, pas de patrie, nul ordre, nulle stabilité, nul avenir; sans la famille, nulle tradition de moralité et d'honneur, nulle affection, nul soin du lendemain; sans le travail, nul progrès, nulle grandeur légitime et durable : la société est impossible, la vie s'éteint, la civilisation se retire, l'humanité s'évanouit; il ne reste plus que des brutes condamnées à une bestialité irrémédiable.

Au sein d'une population si mal préparée à recevoir les bienfaits de la civilisation, si hostile à toute culture intellectuelle, des établissements d'instruction publique calqués sur ceux de l'Europe ne pouvaient être qu'une superfétation, une sorte d'ornement tout extérieur, incapable d'être accueilli et d'entrer jamais dans les mœurs. Des institutions en apparence plus modestes, attaquant le mal au cœur de la population, auraient sans doute poussé dans le pays des racines plus profondes; elles n'auraient pas été à la merci d'un caprice, ou du moins auraient laissé après elles des traces moins fugitives. Une première mesure, et ce n'est pas la moins importante, eût été la réforme des écoles établies pour les petits enfants dans les mosquées; elles sont restées intactes, en dehors du système nouveau. L'enseignement du Coran et la façon dont il est pratiqué contribuent de bonne heure à l'abrutissement de la population. Dès leur entrée à l'école, presque tous les enfants perdent la vivacité primitive, l'animation intelligente de leur physionomie. Tout le monde sait que, entassés dans une salle souvent trop petite, accroupis, la journée presque entière, ils répètent

tous ensemble, à haute voix, les versets que leur apprend le maître. Le bruit monotone de ces cris incessants et le mouvement d'oscillation qu'ils impriment à leurs corps pendant qu'ils bredouillent des mots sans les comprendre, produisent bientôt en eux une sorte d'ivresse semblable à celle des derviches pendant certaines fêtes religieuses. Renouvelée chaque jour, cette ivresse les hébète et donne à leur regard cette étrangeté dont tous les voyageurs sont frappés. Au lieu d'être franc et droit, le regard de presque tous les Orientaux est oblique et mal assuré; il semble retenir quelque chose de la profondeur de l'extase et du vague de l'imbécillité. Des efforts auraient pu être tentés en même temps pour éveiller l'esprit de famille par une répression sévère des licences tolérées plutôt qu'autorisées par la loi religieuse. Parti de haut, l'exemple d'une vie plus régulière n'aurait pas manqué d'imitateurs, et je sais même tels ulémas importants qui auraient mis tout leur crédit au service de cette régénération de la société en Orient. Sans doute, on n'aurait su apporter à cet essai trop de mesure et de circonspection; les réformes morales veulent plus de patience que de vigueur, plus de sagesse que d'audace: elles sont moins aisées que les révolutions politiques; le plus honteux préjugé coûte plus de peine à déraciner que le meilleur gouvernement à détruire. Une innovation encore très-libérale et très-propre à tirer les Égyptiens de leur abjection, c'était la création d'une armée exclusivement égyptienne. Il faut rendre à Ibrahim-pacha cette justice, qu'il avait deviné et se proposait de mettre en œuvre ce moyen: par là il aurait sans doute réussi à constituer une nationalité arabe. Le drapeau est comme le foyer d'une grande famille; c'est le centre de nobles affections; sous son ombre germent et grandissent volontiers les idées de dignité personnelle, d'honneur, de devoir. La vie aventureuse du soldat développe ses idées en les multipliant. La pensée de la mort, qu'il doit toujours être prêt à affronter, élève son âme jusqu'à la source des inspirations les plus généreuses et lui fait une habitude du dévouement et de la résignation. Le fellah est naturellement brave; cette voie de perfectionnement moral pouvait lui être ouverte.

Aucun moyen de cette nature n'a été employé par Mehémet-Ali. Il n'a pas même dû y songer; son but n'était évidemment pas celui qu'on lui a prêté gratuitement en Europe. Une méprise assez commune nous fait transporter, en dépit de toute vraisemblance

nos passions et nos idées dans tous les pays et à toutes les époques. Nous ne pouvions cependant pas exiger du pacha d'Égypte qu'il songeât à l'affranchissement de ses serfs, à la liberté civile et politique, au développement du principe de la démocratie. Méhémet-Ali considérant l'Égypte comme son empire et son bien, il a voulu rendre son empire le plus puissant, son bien le plus productif possible. C'est comme moyens d'arriver à ce but qu'il a créé et protégé des établissements d'instruction non publique, le mot est mal appliqué, mais particulière, et uniquement pour sa propre utilité. Cela posé, qu'on se rappelle que les mahométans ne sont qu'à l'an 1265 de leur ère; qu'on se représente ce qu'était l'Europe au XIII^e siècle; puis que l'on compare, en tenant compte de la différence des religions, des races, des climats, et l'on ne pourra se défendre d'admirer le génie de l'homme qui a su, pendant plus de vingt ans, donner à un pays tout barbare les apparences d'une civilisation florissante et avancée. Ce qu'il a voulu faire, il l'a fait avec l'applaudissement universel. Il a intéressé l'Europe entière à sa cause; il a failli un moment changer les conditions de l'équilibre politique du monde; il a tiré une grande et fertile contrée de la stagnation orientale; il l'a résolument soustraite à la convoitise d'une puissance envahissante et dominatrice; il a constitué pour ses descendants une principauté héréditaire, leur laissant le soin de poursuivre son œuvre et de maintenir le pays à la hauteur un peu factice où il l'avait élevé par une lutte de quarante années contre lui-même et contre tous les siens, tâche immense, travail inouï, où sa raison a enfin succombé, après une carrière dont l'histoire d'Orient offre peu d'exemples et fournira sans doute peu d'imitateurs.

Le début du nouveau règne en est une preuve. Cet illustre enseignement est tout à fait perdu pour le petit-fils de Méhémet-Ali, Abbas-pacha. Quand je quittai l'Égypte, ce prince était uniquement préoccupé du projet de se former une brillante garde d'honneur. Une clairvoyance intempestive lui avait fait chercher dans les écoles les jeunes gens dont il désirait s'entourer; ils avaient été enlevés avec une rapidité dont les gouvernements despotiques et orientaux ont seuls le privilège. La chose vaut la peine d'être dite. Un officier supérieur vient, sans être annoncé, passer la revue des élèves; il fait son choix et met de côté ceux dont l'apparence lui plaît, c'est-à-dire presque tous. Ils seront soldats et au-

ront l'honneur de canacoler aux portières de la voiture du prince. De leurs études interrompues, de leurs goûts contrariés, de leurs espérances brisées, des établissements ruinés, des services publics désorganisés pour longtemps, il n'en est pas question. Triste spectacle que ces écoles soudainement changées en prisons; les maîtres, devenus geôliers, sont contraints de conserver aux caprices du pacha ces jeunes gens instruits à de plus nobles travaux. Les élèves errent de tous côtés : plus de travail, partant plus de discipline. Beaucoup d'entre eux parviennent à s'évader; ils vont se cacher dans la ville ou chercher un refuge au désert : tout leur sourit mieux que cet esclavage doré. Ceux qui restent encore ne songent qu'aux moyens de rejoindre les fugitifs. L'oisiveté, le regret du passé, l'esfroir de l'avenir aigrissent les esprits; les habitudes d'ordre sont oubliées, et, comme leur voix même est méconnue, les maîtres sont réduits à réprimer par la force des excès jusqu'alors sans exemple.

Au milieu de ce bouleversement insensé, l'on ne saurait trop louer l'attitude qu'ont prise les anciens amis de l'illustre vieillard. L'édifice qu'ils ont péniblement élevé est détruit par un caprice puéril; ils assistent, sans plaintes inutiles, à cette ruine de leur œuvre. Ils attendent que l'orage qui brise tout soit passé, et que leur temps revienne. Déjà même ils prévoient le moment où l'on aura besoin de recourir à eux, et demeurent prêts à recommencer sur de nouveaux frais cette toile de Pénélope tant de fois menacée, aujourd'hui détruite.

La France doit au moins un regard bienveillant, un encouragement sympathique à ces propagateurs zélés de la civilisation. Loin de la patrie, ils lui restent attachés par le cœur, en étendent avec orgueil l'influence bienfaisante, en célèbrent hautement la gloire, en voilent pieusement les misères et apprennent aux enfants de l'Égypte à en prononcer le nom avec respect, avec espoir, avec amour.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, les salutations respectueuses de

Votre très-humble serviteur,

PELLISSIER.

Berlin, 3 juin 1849

Rapport de la Commission chargée de rédiger des instructions demandées par M. Anger, architecte, pour un voyage en Orient ¹.

Messieurs,

M. Anger, architecte, s'est proposé un double but dans le voyage qu'il va entreprendre : s'instruire d'abord dans son art, par l'examen des monuments les plus célèbres; puis étudier l'histoire de l'architecture dans les différents styles dont les peuples de l'antiquité ont laissé des modèles.

Votre Commission croit entrer dans les idées du jeune voyageur et servir les études archéologiques, en vous soumettant le programme suivant.

Il était inutile d'indiquer à M. Anger les monuments de l'Italie, de la Sicile et de la Grèce, dont les descriptions et les plans lui sont déjà familiers; votre Commission a dû s'attacher surtout à diriger son attention sur des contrées où existent des restes plus ou moins bien conservés d'édifices moins connus, dignes cependant d'études sérieuses. L'Asie occidentale est désignée aux investigations de M. Anger.

Constantinople doit être son point de départ. En effet, un séjour dans cette ville est indispensable à quiconque entreprend un voyage dans l'empire ottoman : c'est là qu'on peut le plus facilement se procurer des passe-ports, des lettres de crédit et de recommandation, faire enfin tous les préparatifs nécessaires à une expédition de longue durée.

On engage M. Anger à se rendre à Brousse, et de Brousse à Smyrne, en passant par Kutahia, c'est-à-dire en traversant la Bithynie, la Phrygie et la Mysie. Ces provinces ont été déjà explorées; mais on peut espérer que, si le voyage de M. Anger n'amène pas des découvertes nouvelles, il ajoutera du moins des renseignements plus précis à ceux de ses devanciers. Les monuments des rois de Phrygie, dans la vallée de *Doganlou*, publiés par M. J. Robert Stevart, n'ont pas été dessinés et mesurés avec toute l'exactitude désirable : ce travail gagnerait à être complété.

¹ Séances des vendredi 8 et samedi 9 février 1850, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des beaux-arts de l'Institut.

D'ailleurs, il est vraisemblable que d'autres monuments analogues existent dans des vallées voisines, et les habitants des pays dont l'attention a dû être excitée par les recherches précédentes, indiqueront peut-être à M. Anger d'autres rochers couverts de sculptures encore inconnues aux voyageurs européens.

Le cimetière de Kutahia renferme un grand nombre de bas-reliefs de la décadence, très-curieux cependant par les détails qu'ils fournissent sur la vie privée des anciens. Une suite de dessins intéressants pourrait être faite sur ce point.

Le voyage dont nous venons de tracer le plan n'est qu'une sorte de prélude : il habituera le voyageur à la vie d'Orient, à ses fatigues, à ses privations; d'ailleurs nul danger sur cette route; partout un climat sain, des populations douces et hospitalières.

Smyrne serait la seconde station du voyageur. Dans cette grande ville, en communication constante avec l'Europe, il pourra prendre quelque repos, mettre en ordre ses notes de voyage et faire les préparatifs d'une seconde excursion plus difficile.

Smyrne, en outre, est un point central d'où il peut faire quelques excursions courtes, mais intéressantes, à Éphèse, Notium (Giaour-Kem), Magnésie, Sardes, etc.

Aux portes mêmes de Smyrne, se trouve un lieu d'études qu'on a trop négligé peut-être jusqu'ici, nous voulons parler de la Smyrne Éolique, dont on voit encore l'enceinte à une lieue du quartier franc, où l'on trouve les ruines d'un temple et un grand nombre de tumulus renfermant des chambres sépulcrales. Tous ces vestiges méritent d'être relevés et dessinés.

La seconde partie du voyage aurait pour but l'étude des monuments de la grande école ionique, et comprendrait l'exploration des villes grecques les plus importantes, depuis Smyrne jusqu'à Cnide.

Dans cette région, temples, théâtres, stades, gymnases, tombeaux, monuments de toute espèce, s'offrent, pour ainsi dire, à chaque pas. Que de points à signaler à l'attention du voyageur ! Teos, Notium, Éphèse, Priène, Milet, Héraclée du Latmos, les Branchides, Halicarnasse, Cnide, Stratonicee, Labranda, Milassa. Les manuscrits de M. Hnyot, conservés à la Bibliothèque nationale, offriront sans doute à M. Anger les renseignements les plus précieux pour cette partie de son voyage, et nous ne pouvons que l'engager à les étudier avec attention.

On comprend facilement que ce n'est pas l'espoir de découvrir des monuments inconnus qui nous engage à conseiller à M. Anger un voyage dans les anciennes villes de l'autonomie ionienne; mais il y a, ce nous semble, un travail très-intéressant à faire, une lacune regrettable à combler : rechercher avec soin tous les détails d'architecture caractéristiques; relever, mesurer tous ces temples avec l'exactitude qu'on apporte depuis quelques années à l'étude des temples doriques; tenir note de toutes les particularités de construction ; telle est la tâche, difficile sans doute, mais utile et glorieuse, que M. Anger pourrait se proposer.

La Lycie a été deux fois explorée par M. Felloras, et quelques-uns de ses monuments les plus remarquables sont aujourd'hui à Londres. Une troisième exploration n'aurait pas probablement des résultats qui en compenseraient les fatigues : aussi nous avons pensé qu'il était inutile d'appeler sur ce pays l'attention particulière de M. Anger.

Un troisième voyage, beaucoup plus intéressant, pourrait lui être indiqué : c'est l'exploration de la côte sud d'Asie, depuis Satalia jusqu'à Tarsous et Alexandrette. Ce pays n'a presque point été visité par des voyageurs européens, et les excursions rapides du capitaine Beaufort, de M. Corrancez et de notre confrère M. Léon de Laborde, en 1824 et 1826, ont éveillé la curiosité des savants, plutôt qu'elles ne l'ont satisfaite. Les récentes découvertes faites en Lycie par M. Felloras donnent lieu d'espérer que la Pamphylie et la Cilicie recèlent des monuments d'un caractère non moins original. Ce serait rendre un véritable service aux études archéologiques que de jeter quelque lumière sur des régions encore si imparfaitement connues.

N'est-ce pas trop présumer de la patience et de l'amour de l'art qui anime M. Anger, que de lui tracer encore un nouvel itinéraire? Mais votre Commission a pensé qu'elle avait, non-seulement à donner un programme à M. Anger, mais encore à signaler à tous les voyageurs les points les plus dignes de leurs recherches. Jusqu'à présent ce voyageur n'a dû s'occuper que d'architecture grecque ou asiatique; nous allons lui proposer une étude toute différente. Nous supposons qu'il retourne de Tarsous à Constantinople ou à Smyrne, non point par la voie de mer ou en longeant la côte, mais en traversant le Taurus et en passant par Konich. La route de Selefki, qui entre dans la montagne en suivant le lit du

Calycadnus et se dirige vers Caraman, offre un grand nombre de monuments chrétiens des premiers siècles de notre ère, encore presque entièrement inconnus et qui peuvent avoir une très-grande importance pour l'histoire de l'architecture du moyen âge. Ces monuments, par un privilège bien rare, n'ont subi aucune modification. Les variations de culte, les dévastations des barbares les ont mutilés sans doute, mais ne les ont point altérés comme ces lentes transformations qu'ont subies tous nos monuments européens. La route de Caraman à Selefki par Mont a été la route ordinaire de la Terre Sainte pour les pèlerins d'Europe, avant la grande invasion des croisés. Les hôtelleries pour chaque étape étaient des couvents qui offraient aux pieuses caravanes une église pour la prière et un cimetière pour leurs morts, quand les corps étaient moins robustes que la foi. L'église d'Aladja, entre Mont et Caraman, est peut-être de tous ces monuments le plus remarquable. Bâtie en grand appareil d'une précision extraordinaire, entourée d'un cimetière, de cloîtres, de galeries couvertes de sculptures, elle offre un vaste sujet d'études pour l'iconographie chrétienne. La solidité de sa construction et son isolement au milieu des bois l'ont protégé contre le vandalisme musulman, et nous ne doutons pas qu'on n'y retrouve encore aujourd'hui toutes les dispositions de la primitive église.

Le mont Karadagh ou la *Montagne aux mille et une églises*, présente encore une foule de monuments moins anciens, mais presque aussi curieux, parmi lesquels il sera facile, sans doute, de suivre les modifications successives de cette architecture chrétienne de l'Asie.

À Caraman commencera une autre étude, celle de l'architecture arabe, particulière aux princes Seldjoucides et aux premiers empereurs Ottomans. Les Seldjoucides avaient introduit dans les pays conquis par leurs armes, au centre de l'Asie Mineure, un goût rare parmi les Turcs. Les murs de Konich, bâtis par eux, et qui ont préservé de la destruction de précieux restes de l'antiquité, attestent leur amour pour les arts et leur respect pour les monuments d'un autre âge.

Les mosquées de Caraman et de Konich peuvent être considérées comme des types remarquables, qu'il serait intéressant de comparer avec d'autres mosquées anciennes, telles que celles de Yalavatch, Afoum, Karahissar, Brousse et Niécé.

Nous n'avons point indiqué dans cette rapide esquisse quelques points excentriques qui pourraient être l'objet d'excursions en dehors du plan que nous venons de tracer. M. Anger a bien voulu demander à plusieurs d'entre nous des renseignements particuliers, et se charger de répondre à quelques questions spéciales. Nous croyons cependant devoir, au nom des deux Académies, signaler l'intérêt qu'offrirait une excursion à Ancyre, qui pourrait se faire en partant, soit de Kutahia, soit même de Konich. On sait que le texte latin et la version grecque du testament d'Auguste existent encore à Ancyre, et qu'une partie de cette précieuse inscription est cachée sous une mesure qu'il serait facile de faire disparaître. Restituer, compléter un monument de cette importance, ce serait rendre un service immense à l'archéologie et aux études historiques. Nous indiquerons encore, comme une excursion très-intéressante, un voyage de quelques jours dans l'île de Chypre, et nous signalons à M. Anger, comme un monument digne de toute son attention, une stèle assyrienne, récemment découverte à Citium, près de Larnaca, dont on n'a pu obtenir jusqu'à présent que des croquis très-imparfaits¹.

En résumé, Messieurs, le voyage dans l'Asie occidentale dont vous venez d'entendre l'itinéraire, aurait un double caractère : révision et exploration, telle est la tâche proposée.

En Ionie, c'est une étude approfondie, un travail de vérification minutieux qui doit servir à fixer les règles de l'architecture ionique; en Pamphylie, en Cilicie, dans le Taurus et le Karadagh, c'est la reconnaissance d'un pays nouveau. Là nous demandons moins un relevé complet que des esquisses rapides, et plutôt un plan d'ensemble que des détails minutieux. Nous nous en rapportons pleinement, d'ailleurs, à l'intelligence et au zèle de M. Anger pour apprécier cette distinction, et pour apporter dans les différentes parties de son voyage l'esprit d'observation propre à en assurer les plus heureux résultats.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que M. Anger est invité à recueillir avec soin tous les monuments de petite dimension, tels que médailles, camées, intailles, statuettes, qui s'offriraient à lui

¹ Cette stèle a été dessinée sur les lieux par M. de Mas-Latrie, pendant sa mission en Chypre, et publiée dans la livraison de février des Archives. Nous renvoyons ici aux détails donnés sur ce monument par M. de Mas-Latrie dans son Rapport, page 112.

(Réduction des Archives.)

dans les fouilles qu'il ferait exécuter ou que les hasards du voyage feraient tomber entre ses mains; qu'il est également invité à recueillir, par le procédé très-expéditif de l'estampage, toutes les inscriptions grecques ou latines qu'il rencontrera dans les lieux objets de ses investigations.

Nous avons l'honneur de prier l'Académie de vouloir bien demander à M. le ministre des affaires étrangères d'accréditer M. Anger auprès des agents diplomatiques et consulaires de la République dans les provinces qu'il doit visiter.

Paris, le 8 février 1850.

Signé à la minute, RAOUL-ROCHETTE, Ph. LE BAS, LENORMANT, LÉON DE LABORDE, H. LE BAS, CARISTIE, LESUEUR, TAYLOR, et MÉRIMÉE, rapporteur.

Ce rapport a été adopté par l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 8 février, et par l'Académie des beaux-arts dans la séance du 9.

Certifié conforme :

*Le Secrétaire perpétuel de l'Académie
des inscriptions et belles-lettres,*

Signé WALCKENAER.

Certifié conforme :

*Le Secrétaire perpétuel de l'Académie
des beaux-arts,*

Signé RAOUL-ROCHETTE.

*LETTRE adressée à M. le ministre de l'Instruction publique et des cultes,
par M. Lottin-de-Laval, chargé d'une mission scientifique au Sinaï.*

Golfe d'Akaba, le.... mars 1850.

Monsieur le Ministre,

Après avoir fait l'ascension de la montagne de Moïse, visité le couvent célèbre et relevé les inscriptions qui se trouvent dans le voisinage, j'allai à la recherche d'une grande wadi qui devait être la voie suivie dans l'antiquité pour aller du Sinaï au pays des Madianites. La belle carte de Lapie est fort inexacte à propos de cette partie de la presqu'île arabique, et elle me fit égarer. Un Bédouin nous dit de quitter la direction de Madi Gazâlè, et après une longue marche, j'entrai dans cette grande vallée profondément en-

caissée, nommée par les Arabes Wadi Jahara, et j'y trouvai une vingtaine d'inscriptions; puis, trois jours après mon départ de Sinaï, j'arrivai au golfe Élanitique.

Ce long golfe est désert; nulle barque ne sillonne ses ondes d'un bleu profond, et les deux riantes oasis jetées au milieu des sables de sa plage occidentale étaient abandonnées. Je trouvai cependant au puits de Dabah un vieux pêcheur de la tribu des Mézécin, qui n'avait jamais vu d'Européens, vivant fort mal de sa pêche, et, quatre jours après, un Tarabin de quinze à seize ans, à demi sauvage, perdu dans cette solitude profonde. Là point d'inscriptions, nulle ruine, mais les plus riches madrépores colorés et les plus merveilleuses coquilles des mers orientales.

Je trouvai une nécropole au nord de Nouéba : ce sont encore des *Dyar Franqui*, suivant la tradition bédouine; mais la tradition est fautive, et je me réserve de traiter cette question dans l'ouvrage que je prépare sur la péninsule arabe. Je dessinaï un de ces monuments funéraires, dont la forme, l'appareil et la circonférence sont invariables; et, après avoir côtoyé la mer jusque vers Akaba, je remontai au nord-ouest, suivis la chaîne qui enserme le désert, et pénétraï dans les monts Hélat par Wadi Outiv et Wadi Tye. Mes Bédouins n'étant jamais venus dans cette contrée, nous nous égarâmes : nulle trace humaine, nul moyen de se renseigner; enfin, après deux longues journées, nous rencontrâmes deux Tarabins, qui nous firent remonter à l'ouest; et le quatrième jour je trouvai, sur un petit chaînon isolé, de magnifiques inscriptions que je moulai. Le lendemain, je fis de nouvelles découvertes fort intéressantes, et, sept jours après mon départ du golfe Élanitique, j'arrivai à Serbout-el-Kadem.

Serbout ou Sarabit est une nécropole égyptienne d'un puissant intérêt. C'est une montagne de grès rouge presque inaccessible, taillée à pic de tous côtés, une véritable escalade de rochers dont l'ascension dure une heure et demie. Quand on a gravi un tiers de la montagne, on parvient à une pente qu'il faut longer pendant un espace d'environ deux cents toises, et l'on n'a littéralement que la largeur de son pied; au-dessous, c'est le roc coupé verticalement comme une muraille de donjon. Je n'ai jamais rien vu d'aussi effrayant; j'ai failli m'y tuer vingt fois, et il me fallait passer la matin et soir, chargé de mes monuments. Arrivé au sommet, l'on trouve un vaste plateau sur lequel se dressent comme

des fauômes, dans la région des orages, des stèles magnifiques couvertes de bas-reliefs et d'inscriptions hiéroglyphiques. J'ai moulé tout cela, Monsieur le Ministre, et la France seule possédera ces curieux monuments.

Un acte de vandalisme affreux vient de déshonorer ces merveilleux restes de la vieille civilisation égyptienne. L'année dernière, un Anglais est venu là s'installer pendant vingt-sept jours, et pour trouver quelques scarabées, des bijoux et des urnes funéraires, il a brisé ou bouleversé une partie de cette nécropole. Les Bédouins du désert de Ramlè achèvent la mutilation par avidité. — J'en ai fait mes plaintes au gouvernement égyptien, et S. E. Khosrew Bey a promis à notre consul général d'intervenir pour arrêter cette honteuse profanation.

De Serbout-el-Kadem je suis venu à Wadi Nasp, et à quelques heures de là se trouvent les dernières inscriptions; puis j'ai regagné la route de Tor à El-Hamr, et suis rentré à Suez et au Kaire.

Maintenant, Monsieur le Ministre, ma mission est terminée, et je crois qu'elle ne sera pas sans gloire pour le ministère qui l'a ordonnée, car je rapporte plus de sept cents monuments inédits, relevés ou moulés en quarante et un jours, en y comprenant le voyage depuis la capitale de l'Égypte.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LOTTIN-DE-LAVAL.

NOUVELLES DES MISSIONS.

Par arrêté de M. le ministre de l'Instruction publique et des cultes, en date du 20 avril 1850, une mission, à titre gratuit, a été accordée à M. Émile ANGER, architecte, à l'effet d'étudier en Italie, en Sicile, en Grèce, à Constantinople, dans l'Asie Mineure et dans le littoral de l'Égypte, l'histoire de l'architecture dans les différents styles dont les modèles nous ont été laissés par l'antiquité.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

V^E CAHIER.

MISSION EN ITALIE
CONFIÉE A MM. DAREMBERG ET RENAN.

PREMIER RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes

Paris, 10 mai 1850

Monsieur le Ministre,

La mission que M. le Ministre votre prédécesseur nous a confiée avait deux objets distincts et nettement déterminés. Le premier était de répondre à une suite de questions se rapportant à la littérature et à l'histoire générale du moyen âge, posées par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans les Instructions que cette compagnie avait rédigées pour nous¹. Afin de remplir le second objet, nous devons, conformément aux mêmes Instructions et à celles de l'Académie de médecine, et pour rentrer dans la direction de nos travaux antérieurs, étudier, l'un les monuments manuscrits concernant la littérature orientale, l'autre, ceux qui

¹ Les Instructions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie de médecine, relatives à cette mission, ont été publiées dans le premier numéro des Archives, page 54.

regardent l'histoire et la littérature de la médecine grecque, latine, et du moyen âge.

Notre curiosité nous a portés à étendre encore le champ de ces investigations, et nous avons examiné avec soin, dans les diverses bibliothèques, toutes les pièces originales inédites ou peu connues et propres à éclaircir quelques points de l'histoire moderne, à partir du xvi^e siècle. De plus, nous avons particulièrement recherché les papiers qui regardent la vie et l'administration du cardinal Mazarin, et les divers recueils de ses *Lettres*.

Nous commencerons, Monsieur le Ministre, par vous rendre compte des recherches auxquelles nous avons tous deux pris une part égale¹; et, à vrai dire, en dehors de l'objet spécial de nos instructions respectives, il serait aussi difficile d'assigner la limite du travail de chacun de nous, qu'il l'a été, pendant plus de quatre mois, de tracer une démarcation dans l'agréable communauté de pensées et de sentiments qui nous a réunis.

Cinq centres littéraires ont été l'objet de nos explorations : Montpellier, Rome, Naples, le Mont-Cassin, Florence². Le caractère dont nous avait revêtus votre prédécesseur nous a procuré presque partout un accueil bienveillant et libéral. Naples seule, comme on devait s'y attendre, a été tout à fait inhospitalière. Nous avons trouvé cette fois tous les manuscrits sous les scellés. A Florence, les bibliothèques sont *publiques* dans le même sens que les nôtres, et nous n'avons eu à réclamer aucun privilège pour voir tout ce que nous désirions. Nous n'en devons pas moins à MM. Del Furia, conservateurs de la bibliothèque Laurentienne, un témoignage public de notre gratitude pour leurs bons offices.

Si, à Rome, la volonté particulière du conservateur de la bi-

¹ Le nombre des manuscrits médicaux et orientaux que nous avons examinés minutieusement est trop considérable; les recherches que nécessitent les descriptions critiques de ces manuscrits sont trop longues, trop étendues, pour que les résultats auxquels nous sommes arrivés puissent être promptement consignés dans un Rapport. En tout cas, nous ne pourrions sans doute présenter dans les Archives des missions qu'un sommaire, ou du moins que les considérations les plus générales, réservant les détails et surtout les nombreux *Ànέκδοτα* pour en faire, chacun de notre côté, l'objet d'une publication spéciale.

² Mon ami M. Renan, que des circonstances impérieuses, m'ont forcé de quitter à Florence, est retourné à Rome; il a ensuite visité Ravenne, Padoue, Bologne, Venise; il reviendra par Milan et Turin.

bibliothèque vaut plus que les règlements, nous avons eu peu à le regretter, grâce à la libéralité de monsignor Molza, au Vatican; de monsignor Marino Marini, aux archives; du rév. père Theiner, à l'oratoire; de Dom Albéric Amatori, à Sainte-Croix de Jérusalem; du père G. Ferrari, à la Minerve; des supérieurs de la propagande pour le musée Borgia; grâce surtout à la bienveillante influence de M. de Corcelles, et aux puissantes recommandations de Son Éminence le cardinal Angelo Mai, le patron naturel de ceux qui viennent sous les auspices de l'Institut de France, dont il est associé étranger. L'obligeance que nous avons rencontrée dans ces grands dépôts littéraires nous a fait oublier l'accueil moins ami des bibliothèques Angélique et Barbérine.

Quant au Mont-Cassin, Monsieur le Ministre, la généreuse hospitalité qu'on y reçoit, la libéralité sans réserve avec laquelle l'*Archivium* est ouvert aux étrangers, la parfaite complaisance de dom Sébastiano Calefatti et des religieux qui travaillent aux archives, auraient suffi pour rendre les jours que nous y avons passés les plus agréables de notre voyage, quand ils n'en eussent pas été les plus fructueux. Nous aurions cru manquer à un devoir de reconnaissance, Monsieur le Ministre, en ne vous signalant pas les personnes qui ont contribué à nous faire accomplir la mission qui nous a été confiée.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Première question : Au Vatican, on désirerait (c'est le vœu de M. Laboulaye) la collation, avec le manuscrit original, du *Liber Diurnus romanorum pontificum*, publié, mais imparfaitement selon Mabillon, par le révérend P. Garnier, à Paris, en 1680, in-4° ?

— Le manuscrit du *Liber Diurnus* se trouvait autrefois à la bibliothèque de Sainte-Croix-de-Jérusalem. C'est là que Lucas Holstenius, bibliothécaire du Vatican, le copia, dit-on, en une nuit¹, pour le faire imprimer bientôt après. Pendant que l'ouvrage était

¹ Nous avons trouvé, sur l'exemplaire de l'édition d'Holstenius, qui existe à la bibliothèque de Sainte-Croix, la note suivante, écrite de la main de Bessossi :

« J. Joachim Bessossi, abbas S. Crucis, ex dono illustrissimi abbas Compagnoni heredis cardinalis Maresfusi. — Liber iste diurnus Romanorum pontificum rescriptus furtive fuit unius noctis termino, ex codice hujus nostræ bibliothecæ Sanctæ-Crucis, cum eodem Luca Holstenio commodasset P. abbas dom Hilarius Rancatus.

« Rarus est, quoniam exemplaria hujus libri, ne publicarentur, fuerunt sup

sous presse, Lucas Holstenius reçut des lettres de M. de Marca, archevêque nommé de Paris, qui l'entretenait de ses travaux. Pensant que certains fragments du *Liber Diurnus* pouvaient être utiles à M. de Marca, Holstenius lui envoya les premières feuilles qui étaient déjà tirées. Ces feuilles, qui contenaient précisément la formule de *Serment du pape*, furent communiquées par M. de Marca à ses amis gallicans, tels que Baluze et de Launoy¹. Le bruit que cela fit parvint aux oreilles du nonce, qui pria Baluze de lui prêter les feuilles en question; mais il ne les rendit plus. En même temps, la cour de Rome avertie supprima (en 1660) l'édition d'Holstenius avant qu'elle eût paru, avant même qu'elle fût terminée.

Cette suppression fit grand scandale. Les gallicans et surtout les protestants s'en emparèrent pour dire que, si l'on avait le livre entier, la papauté serait ruinée. Alors un jésuite célèbre, le P. Garnier, conçut le projet de le publier, moins, assurément, comme quelques-uns l'ont prétendu, pour contrarier la cour de Rome, que pour prouver que le *Liber Diurnus* n'était pas aussi hostile à la papauté qu'on se plaisait à le dire. Le P. Garnier fit son édition, qui parut en 1680, d'après un manuscrit du collège de Clermont, manuscrit qui se trouve aujourd'hui en Angleterre, chez le baron sir Th. Phillipps, et dont le P. Sirmond avait autre fois donné connaissance à Holstenius.

Mabillon, dans son *Musæum italicum* (p. 32), collationna l'édition de Garnier avec le manuscrit de Rome; il releva quelques variantes, et donna même un certain nombre de formules qui manquaient dans l'édition de Garnier, mais il ne dit pas où était alors le manuscrit.

Hoffmann, dans sa *Nova scriptorum monumentorum. . . collectio* (t. II, p. 1; Lipsiæ, 1733; in-4°), a donné une réimpression du texte de Garnier, en y joignant les suppléments de Mabillon.

« pressa. Notandum tamen quod in codice nostro desunt quæ capite primo ab
« Holstenio præmittuntur circa *Suscriptiones*, quorum tamen in mutilis primis
« paginis aliqua vestigia reperiuntur, sicuti et quod codex formulas absque ullo
« ordine fere continet, cum tamen Holstenium easdem per materias ordinaverit.
« Unde Holstenius sumpserit laudatas superscriptiones, ipse non dicit et ego
« ignoro ». (Ces additions proviennent de fragments de copie du manuscrit de Paris, dont Holstenius avait eu communication. — Voy. Zaccaria *Bibliotheca ritualis*, t. III, p. 229 et suiv. Romæ, 1781, in-4°.)

¹ Ces feuilles parvinrent aussi entre les mains de Garnier, dont la réputation commençait déjà à s'établir.

Au siècle dernier, Riegger, pour satisfaire les rancunes de l'empereur Joseph II contre la cour de Rome, réimprima encore une fois (en une édition populaire) le même texte, avec les mêmes suppléments.

Enfin Schœpflin, dans ses *Commentationes hist. criticae* (Basil. 1741; in-4°, p. 499), a donné une collation du texte de Garnier et de celui d'Holstenius.

Mais revenons au manuscrit de Sainte-Croix, d'où cette discussion nous a un peu éloignés. En même temps que le pape Alexandre VII supprimait l'édition d'Holstenius, il faisait enlever le manuscrit original de la bibliothèque de Sainte-Croix. Depuis ce moment, nul, excepté Mabillon (*Iter ital.* p. 75), n'a vu ce fameux manuscrit, nul ne savait même où il avait été déposé, ou du moins personne ne s'en était enquis. C'est du révérend P. dom Alberic Amatori, actuellement bibliothécaire de Sainte-Croix-de-Jérusalem, que nous apprîmes que le manuscrit à la poursuite duquel nous étions depuis si long-temps, avait été placé dans les archives du Vatican. Nous fîmes alors les démarches nécessaires auprès de monsignor Marini, préfet des Archives, qui se prêta avec la plus parfaite obligeance à notre désir : il nous permit de faire chez lui la collation complète du manuscrit sur l'édition de Garnier. Ce travail n'avait pas seulement pour but de corriger les fautes qui ont dû nécessairement échapper à Holstenius dans la rapidité de sa transcription, mais encore de suppléer à l'extrême rareté de l'édition que ce dernier en a donnée : nous n'en avons trouvé à Rome qu'un seul exemplaire, à la bibliothèque de Sainte-Croix, et il est très-probable qu'il n'en existe pas un seul à Paris.

Le manuscrit est de la fin du VII^e ou du commencement du VIII^e siècle; il consiste en 104 folios de parchemin¹. En voici un *fac-simile* :

PRIUILEGIUM
 SPIRITUALIUM PÆNITENTIARUM IN
 SCIENTIA RELIGIOSIUM ET CASTANQ:

¹ Le numéro de Sainte-Croix était CCXX; celui des Archives est Hhhhh, 97, ex capsula x. En tête on lit : « Preciosissimus est iste codex, scriptus Longobardorum tempore, fortassis inter septimum et octavum seculum. F^o 69. sexta

Pour les particularités orthographiques et grammaticales, il ressemble à tous les manuscrits de cette époque, où les règles de la syntaxe étaient peu respectées. Sous ce rapport, il est inférieur au manuscrit de Paris, ou du moins à l'édition que Garnier en a donnée; car il se peut que celui-ci ait corrigé, sans en avertir, les fautes les plus grossières de son manuscrit; mais, quant au fond même du texte, le manuscrit de Rome mérite seul, par son antiquité, de faire autorité, et devrait être pris pour base d'une nouvelle édition. Nous en avons donc fait une collation intégrale et minutieuse, laquelle nous a fourni des variantes et des additions importantes, outre celles qui ont déjà été publiées par Mabillon dans le *Museum italicum*.

Sur l'avis de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et avec votre agrément, Monsieur le Ministre, nous avons remis notre collation à M. Eugène de Rozière, qui doit comprendre le *Liber Diurnus* dans un *Recueil de Formules*, dont il rassemble actuellement les matériaux. Mieux que personne, M. de Rozière est préparé pour donner une édition critique du *Liber Diurnus*; nous lui laissons donc le soin de comparer notre collation avec le texte d'Holstenius, ou, à son défaut, avec la collation qu'en a faite Schœpflin (voyez plus haut), et de déterminer quel degré de confiance on doit accorder aux deux textes, celui de Paris et celui de Rome.

Deuxième question. On désirerait, s'il était possible, la collation de l'histoire de Philippe-Auguste, par Rigord, publiée par Pithou et Duchesne, et qui n'a pu être revue par D. Brial, dans le tome XVII des Historiens de France, que sur notre manuscrit 5925, tandis que Montfaucon dit de celui du Vatican, p. 31, n° 1007 : *emendatior quam editus?*

— *Chronique de Rigord.* — Il existe au Vatican trois manuscrits de la chronique de Rigord, appartenant tous trois au fonds de la Reine. 1° n° 1758 (ancien 1007 de Montfaucon), papier in-8°, fin du xvi^e siècle; en tête: *Liber Labbei*, 1635; c'est celui que l'Académie nous avait signalé. 2° Un manuscrit grand in-folio, en parchemin, écrit certainement à une époque très-voisine de celle où la chronique a été rédigée; malheureusement il est incomplet, car

«synodus quæ habita est anno 681, dicitur nuper celebrata [éd. de Garnier, p. 50], ex quo referri potest codicem scriptum vel labente septimo seculo, vel incobante octavo.»

il s'arrête aux mots : *apud Messanam venerunt* (p. 30, l. 2, édit. des Hist. de Fr.); c'est le n° 88 (ancien 145); en tête est écrit d'une main récente : *Rigordus historiographus Philippi Augusti monachus apud D. Dionysium*. 3° n° 930 : c'est l'ancienne édition de Pithou et Duchesne, avec des variantes à la marge; ces variantes s'arrêtent précisément aux mêmes mots que le manuscrit 88, avec cette note : *Hic desinit ms. Fissarj* (?); la marge porte aussi de nombreuses additions tirées de *Robertus Sancti Mariani monachus*.

La comparaison de ces trois manuscrits (car 930 mérite aussi ce nom) nous a conduits aux résultats suivants : 1° ces trois manuscrits émanent d'une source beaucoup plus pure que le manuscrit de Paris; ils renferment d'excellentes leçons : nous y avons signalé aussi des additions ou suppressions importantes; 2° ces trois manuscrits concordent ensemble et ne présentent que des différences peu importantes; toutefois 88 est le *codex prastantissimus*; 3° bien que les variantes de 930 proviennent d'un manuscrit mutilé exactement comme 88, on ne saurait affirmer que les variantes de 930 aient été prises sur 88, car il y a entre les deux textes quelques différences. On ne peut suivre la filiation de B; on voit seulement qu'un des folios (celui sur lequel finit la Chronique de Rigord) est signé *Boucherat conseiller*. Nous aurions bien désiré pousser jusqu'au bout la collation de ces trois manuscrits, mais le temps nous a manqué; du reste, la notice des manuscrits étant donnée, il sera toujours facile d'achever cette collation quand on voudra publier une troisième édition de cette chronique, ou simplement des additions et des corrections.

Spécimen de la collation des manuscrits de la Chronique de Rigord, avec le texte imprimé dans le Recueil des historiens de France, t. xviii.

(Ms. 88 A. 1758 B, 930 C.)

- | | |
|--|--|
| P. 2, l. 2 (a). Sapientia laribus] sic ABC; mais C a un interligne. <i>aribus pro laribus.</i> | P. 3, l. 6 (a). Incipit prologus in librum gestorum regis] incip. prol. in libro gest. christianissimi regis. A. |
| —— l. 14 (b). Ignava] ignavie. A. ignarae BC. | —— l. 12 (b). Solent auditores] seclere aud. ABC. |
| —— l. 16 (b). Clementissimi] clem. et sapientissimi. ABC. | —— l. 13 (b). Seu ignorantia ductum] ajouté, par une autre main dans A. |
| —— l. 39 (d). Persecutus] persecutus. A. | —— l. 15 (b). Secundum quem] secundum quam ABC. |
| —— l. 43 (e). Agnoscere] cognoscere. ABC. | |

- P. 3, l. 20 (c). Venentium] venenatis ABC, comme le manuscrit de Paris.
- l. 22 (c). Substractione] subtractione AC.
- l. 26 (c). Istius] ipsius. ABC.
- l. 34 (d). Plene edidici] plene didici. AB.
- l. 40 (c). Etiam regnum] etiam regum AB; etiam regni C.
- l. 42 (c). Deo disponente] Deo disponente qui omnium princeps est et principium A; om. BC.
- P. 4, tit. Gesta Philippi] Gesta primi anni regni Ph. A Les titres sont en rouge dans ce manuscrit; ils manquent dans B.
- l. 21 (c) à l. 27 (c). De quo rex Ludovicus. religiosus manifestavit] om. A; se trouve dans B et C.—Ce songe est sans doute une addition récente.
- l. 33 (d). Septuagenarius] sexagenarius. ABC.
- l. 37 (d). Ingressus primo ut] ingressus ideo ut. AC.
- l. 38 (d). Oratione sua ad Dominum facta] oratione fusa ad Dominum [et omission de *facta*, ajouté par dom Brial]. ABC.
- l. 42 (d). Sublevare] sublunare. ABC.
- l. 43 (d). Clamaverunt] clamare coperunt. ABC.
- P. 5, l. 28 (c). Clamantibus] clamantibus et dicentibus AB.
- l. 30 (c). Tunc coperat] tunc inceperat ABC.
- l. 33 (c). Après negaverat le ms A donne de *decreto alatorum*.
- l. 36 (c). Premæra igitur et ac] igitur om. A.
- l. 41 (d). Regibus in domum ejus] regibus (in B) dominum suum. ABC.
- l. 42 (d). Complacuit] placuit. AB.
- P. 5, l. 44 (d). Observari] servari AB.
- l. 50 (c). Cum eo] cum illo ABC. Après ces mots, A donne le titre suivant : *De odio regis in Judeos*.
- l. 52 (c). Clausum manquait primitivement dans C; il a été rétabli à la marge. Toutes les fois que C a rétabli à la marge le même texte que Paris, nous négligeons ces particularités.
- l. 54 (c). Principibus] pueris. ABC comme le manuscrit de Paris.
- P. 6, l. 5 (a). Capellis] campellis. ABC, comme l'avait conjecturé dom Brial.
- l. 14 (b). Après subsecuta est, le ms A a : de primo bello Philippi regis pro defensione ecclesiarum et libertate. Les titres de cette espèce sont très-multipliés dans A.
- l. 28 (c). Quindecim annorum] quindecim annorum et Domino consecravit dicitur enim a Deo dictus. ABC
- l. 29 (c). Totius populi] totius om. AC.
- l. 35 (d). Ibi jugiter Deo servientes] ibi domino servientes. AC.
- l. 47 (d). Simultatibus et fictis] simultabus, id est fictis. ABC.
- P. 7, l. 3 (a). Videns autem hæc Christ. rex] videns autem Christ. rex, A C, où *hæc* est souligné pour être effacé.
- l. 13 (b). Affuit et a seducto-ribus] affuit et custodivit eum ab inimicis et a seduct. ABC.
- P. 16, dernière ligne : Sicut subjecta docet figura, manque dans A ainsi que le tableau lui-même qui se trouve dans B, à la fin du manuscrit.

Nous avons encore relevé à la marge de C un certain nombre de variantes qui concordent toujours avec A, et presque toujours avec B.

Troisième question. M. de Montmerqué verrait avec plaisir que l'on

copiât dans la même collection (n° 781 de Montfaucon, n° 1022 de Keller, *Romvart*, p. 137) *le Mystère du siège d'Orléans* ; et il recommande en général aux investigateurs ce fonds, acquis en partie d'Alexandre Petau, fils de Paul, et dont plusieurs manuscrits venaient de l'ancienne abbaye de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire ?

« Nous reproduisons un autre de ses vœux en appelant l'attention sur un ouvrage intitulé, dans le catalogue de Montfaucon (n° 446) : *Doctrinal de la seconde rhétorique*, fait par Bauldet Hercut, *cum variis carminibus gallicis* ?

« Un roman de *Guillaume de Dôle*, connu de Fauchet, et dont quelques extraits sont cités dans *le Romvart* de M. Keller (p. 576-588), d'après le manuscrit 1725, où il se trouve après le roman de *la Charrette* et celui du *Chevalier au lion*, inspirerait un grand intérêt à M. Paulin Pâris, parce qu'il est, comme le roman de *la Violette*, entremêlé de couplets et de chansons. »

— *Mystère du siège d'Orléans*. — Manuscrit grand in-4°, 509 f., écriture régulière, mais assez difficile. Nous rapportons la copie de quelques-unes des scènes qui nous ont paru les plus intéressantes : celles où interviennent *le Roi, la Vierge, Dieu, l'inquisiteur de la foi*, etc. Ces extraits donneront peut-être une idée plus exacte de ce poëme si curieux, si national, que les morceaux publiés par Keller. Parmi tous les manuscrits du Vatican, il n'en est pas qui mérite davantage d'attirer l'attention des savants qui s'occupent de l'ancienne poésie française ; et nous ne pouvons nous empêcher de remercier le savant académicien qui nous l'a signalé, du vif plaisir que nous a fait éprouver la lecture de cette naïve et intéressante composition dont nous aurions voulu rapporter une copie intégrale ou du moins une analyse détaillée.

Doctrinal de la seconde rhétorique—(fonds de la Reine, n° 1468). Cet ouvrage se compose de trois parties : 1° un abécédaire ; 2° une espèce de dictionnaire de mots *consonnants* ; 3° des modèles de différents genres de poésie : *servants* (sic), *lays amoureux*, *chants royaux*, *balades*, *rondaux*, etc. Nous publions de longs fragments tirés de ces deux dernières parties.

Guillaume de Dôle. — Nous avons copié presque toutes les chansons de ce roman, en ayant soin de prendre les vers qui les précèdent et qui les suivent, afin de faire mieux comprendre comment elles sont amenées et encadrées dans l'ensemble.

En publiant les fragments du *Roman de Guillaume de Dôle*, de la *Seconde rhétorique* et du *Mystère d'Orléans*, nous n'avons d'autre prétention que de reproduire le texte des manuscrits aussi exactement que possible¹ : ce sont des matériaux que nous voulons mettre entre les mains des hommes compétents; nous nous sommes donc abstenus de tout commentaire philologique ou historique, certains de rencontrer dans une pareille voie des difficultés que nous n'étions pas en état de surmonter.

M. Paulin Paris, membre de l'Institut, a bien voulu revoir les épreuves et nous aider de ses précieux conseils, particulièrement pour le roman de Guillaume de Dôle, dont le texte présente de grandes altérations; certaines même sont restées irrémédiables. Les notes qui appartiennent à M. Paulin Paris sont signées P.

*Mystère du siège d'Orléans*².

Ms de la Reine, n° 1022, pap. xv^e s. in-4°.

F^o 167. Lors ici y a pause longue, puis le roy de France se mettera a genouls deuers paradis et dit :

LE ROY.

O Dieu tres digne et glorieux,
Puissant eternal roy des cieulx,
Je vous pry ayez souenance
De moy, desplaisant soucieux;
5 Quant je regarde de mes yeulx
Mon royaume qui est en doubtaunce;
A! Dieu du ciel Dieu de toutte³ puissance
Plaise vous auoir ramenbrance
De me secourir; il fust tant;
10 En moy n'est plus nulle esperance
Ne auoir de nul recourance
De l'homme qui soit tant soit il⁴ grant.
Seigneur se je vous ay meffait
Et que jamais vous ay forfait,

¹ Nous avons admis la ponctuation, et nous avons mis des accents partout où la rime, la mesure ou le sens l'exigeaient.

² Keller (*Ronwart*, p. 137 et suiv.) a publié le commencement de ce mystère.

³ Ce mot est ajouté par une autre main.

⁴ Il semble qu'il faudrait : *tant fust*. P.

- F° 167 v°. 15 Vous requiers pardon humblement,
Et que ie ne soye deffait,
Ne le royaulme¹ ainsi contrefait,
Par aucuns villainement.
Y vous a pleu certainement
20 Me bailler le gouuernement
Du royaulme per permission;
Se je fait faulte aucunement
Je men repens tres grandement,
Vous requerant remission.
25 O createur de tout le monde,
En qui tout pouoir se habonde,
Et dont vient toute² consolacion;
La ou vostre vertu redonde
Y n'est riens sur la terre ronde
30 Ou n'ayiez dominacion.
Or voy ge la destruction
Du royaulme et la perdition
Se vous ne mettez agarant;
Helas ayez compassion
35 Par la vostre redempcion,
Plus nay despoir que a Orliens³.
Ore ny scay plus confort querre;
Je voy par fortune de guerre
Mon royaulme estre pres que soubmis;
40 Pas fault il dont perdre la terre
De France par gens dEngleterre
Qui sont anciens anemis.
Mon tres doux Dieu se je ne suis
Cappable pour la fleur de liz,
F° 168 r°. 45 Et suffisant de la tenir,
Je vueil delessier le pays,
Et me consens estre desmis;
Vray Dieu, se est vostre plaisir.

NOSTRE DAME.

O chier filz tres deuotement
50 Et tres affectueusement,

¹ Ici et dans tous les autres vers où ce mot se trouve, il faudrait *regne* au lieu de royaume, qui trouble la mesure. P.

² Ajouté récemment, et à tort.

³ *Orléans*, ms. Il doit y avoir partout *Orliens* en deux syllabes.

- Je vous requiers tant que je puis,
Que ne souffres aucunement
Au monde tel encombrement
Comme ie vois quil est empris ;
55 Cest que le roy des fleurs de liz
Qui en dignité auez mis
Conduire le royaume de France,
Que soit par estranges soubmis
Et que celuy roy soit desmis ;
60 Chier filz, ce serroit violence.
Ces Anglois venus d'Engleterre
Nont nul droit en [la] noble terre
De France n'a eulx n'appartient ;
Or voy par fortune de guerre
65 Le veullent auoir et acquerre,
Et mettre le roy au neant,
Qui est vray roy des crestiens,
Et sur tous les roys parmanant
Esleu par la vostre clemence ;
f° 168 v°. 70 Si les auemis ont Orlens
Y conquestront le ramenant
A leur soulerce et plaisance.
O mon filz doucement vous prie,
Que ce fait vous ne souffrez mie.
75 De vostre bon roy crestien,
Que perde ainsi la seigneurie
De France et noble monarchie ;
Qui est si noble terrien
C'est le royaume qui tout sous tien
80 Crestienmeté, et la maintien
Par la vostre divine essence,
Ne autre n'y doit auoir rien ;
Au roy Charles luy appartient,
Quil est droit heritier de France.

SAINT EUVERTE.

- 85 Pere tout puissant humblement
Vous voulons prier et requerre,
Que y vous plaise aucunement
Garder vostre bon roy de guerre,
Lequel vous a voulu requerre,
90 Humblement en misericorde,

Contre par qui il est en serre,
Sans auoir pitié ne concorde ;
Chier sire vous sauez aussi
Quant vint a mon eslection ,
F° 169 r°. 95 Que euesque je fus par ainsi,
Fistes ma procréation
Par vostre salutation ,
Moy indigne de vostre grace
De ma constitution
100 Fut à Orlens la mon espace ,
Dont pour les quels je vous supplie
Que vous plaise les preseruer
De ceste greue villennye
De guerre, que soient conseruez.
105 Leur patron fuz, vous le sauez,
Et par la vostre providence ;
Sire vueillez obtemperer
A les garder de ceste offence.

SAINT AIGNAN.

Chier pere ayez en ramembrance
110 Pitié des habitans dOrliens ;
Y vous pleut par vostre ordonnance
Que euesque fuz moy innocent.
Je vous prie soyez souuenant
De la glorieuse premisses ,
115 Quant vous fistes parler l'enfant
Pour moctroyer le benefice.
Pour iceulx je vous¹ vueil prier
En leur grande necessité,
Que vous leur vueillez octroyer
120 La paix et la tranquillité,
F° 169 v°. Qui sont en grant aduersité
A tort sans cause et sans raison,
Par genz remplis d'iniquité,
A qui n'appartient la maison.

DIEU.

125 Mere jé tres bien entendu,

¹ Main récente.

Que m'avez fait une requeste,
Pour mon peuple qui est perdu
Par leur vie faulse et deshonneste;
Je congnois que celui s'apreste
130 A moy du tout desobeyr;
Nulluy ne fait riens qua sa teste
Sans me voloir de riens servir,
Prestres, bourgeois et laboureurs
Gens de pratique et autrement,
135 De présent sont tous decepueurs
Deulx gouverner injustement;
Tant se maintient meschamment,
Sans nulluy de moy tenir compte;
Dont les delesse pourement
140 Chéoir en desonneur et honte;
Puis les plus grant d'auctorité
Les haulx princes, dues et barons
Rempliz d'orgueil et vanité,
Maugréeurs, jureurs et felons,
145 Qui de moi nulle memoire nont,
Ne en¹ riens, ont reuerence,
Mes tout a opposite sont
Viuant du tout a leur plaisance.
Je ne puis, ce fait, consentir
150 Vostre requeste, chere mere,
Que l'air si est enpuenty
Pour leur vie rude et deputaire,
Ne n'ont en aucune maniere
De vous ne de moy ramembrance;
155 Ilz endurent de la misere;
Vous sauez c'est droite sentence.

NOSTRE DAME

Ah mon filz ayez congnoissance
De la bonne et humble priere
Du roy Charles qui en presence
160 Vous a requis de son affaire;
Y recongnoist son vitupère,
En vous en requerant pardon
Dont il se humilie a moy mère(?);
Chier filz ne le leisez par don.

SAINT EUVERTE.

- 165 Pere tout puissant nous prions
Vous plaise le roi secourir,
Et ceux dOrliens tout tant qui sont;
En paix et union tenir;
Je les ay ayez et cheriz,
170 Et pour ce que leur patron suis
Par vostre saint nom sans faillir
Leur euesque je fus jadis.

SAINT AIGNAN.

- Chier sire vous ne lérez pas
Ce royaume ainsi estre soubmis,
175 Par gens estrangers mis an bas,
Ce bon roy crestien desmis;
Pareillement nos bons amis
DOrliens dont euesque je fus
Qui en leur deuoir se sont mis
180 Et bien loyaulment deffendus.

DIEU.

- Mere et vous mes bons amis,
Vueil entendre a vostre requeste,
Combien les auoye permis
A malediction celeste,
185 Pour leur vie faulse et deshonneste,
Es François principalement;
Et vueil que on les admonneste
Que pugniz seront grandement.
Le royaume je recouvreray
F° 171 190 Au roy Charles par sa priere,
Et en honneur l'exauceray,
Que tout temps en sera memoire,
Sans que François ayent la gloire
De auoir par eulx reconuert,
195 Ne leur en donray la victoire.
On les verra a descouvert,
Michel ange entend a moy,
Je veuil par toy faire messaige

Pour subuenir au desarroy
200 De France ce noble heritaige;
En haste yras en voyaige
Et feras ce que je te¹ dy.
Au plus pres d'un petit villaige
Lequel est nommé Dompremy
205 Qui est situé en la terre
Et seigneurie de Vaucoleur;
La trouueras sans plus enquerre
Une pucelle par honneur;
En elle est toute douceur,
210 Bonne, juste et innocente;
Qui m'ayme du parfont du cueur,
Honneste, sage et bien prudente;
Tu luy diras que ie luy mande
Qu'en elle sera ma vertu,
215 Et que par elle on entende
Lorgueil des François abatu,
F^o 171 v^o. Et que je me suis consentu
Recouurer le royaume de France;
Et par elle sera debatue
220 Contre les Anglois par oultrance.
Premierement tu luy diras
Que par elle vueil qui soit fait;
Et de par moy luy manderas
Qui soit acompli et parfait
225 Sy est quelle voise de fait
Pour leuer le siege d'Orliens,
Chasser les Anglois à destroit,
Sy ne s'en vont incontinent;
Puis ce après elle menra
230 Le roy Charles² sacrer à Rains.
De par moy elle accomplira
En on³ paruiendra a ces fins;
Que de ce ne se doubte point.
Ma vertu sera avec elle,
135 Pour acomplir de point en point
Par icelle jeune pucelle.
Dy luy aussi pareillement

¹ Main récente.

² *Idem.*

³ Et bien? P.

Quelle se veste en abit d'omme;
Je luy donneray le ¹ hardement,
240 Pour mieux que cela se consomme;
Puis elle sen yra en somme
Deuers Robert de Baudricourt,
Pour l'amener en ceste forme
Deuers le roy et en sa court.

MICHEL ANGE.

F° 172. 245 Mon chier seigneur en grant coraige,
Acompliray vostre ordonnance;
Vers la pucelle bonne et saige;
Cela luy diray en presence;
Je vais sans nulle difference
250 Faire vostre commandement.

DIEU.

Que elle aye bonne fiance,
Sans soi esbayer nullement.

[Pose d'orgues; et vient deuers la Pucelle gardant les brebis de son pere et
queusant en linge.]

MICHEL.

Jeune pucelle bien eureuse,
Le Dieu du ciel vers vous menuoye:
255 Et ne soyez de riens penreuse,
Prenez en vous parfaiete joye;
Dieu vous mande, c'est chose vraye,
F° 172 v°. Que y veult estre avec vous,
Où vous soyez en quelque voye;
260 Si n'ayez point donques repous;
Sa voulenté et son plaisir
Est que vous alliez a Orliens,
Pour en faire Anglois saillir
Et leuer le siege deuant.
265 Se de vous sont contredisant
En armes vous les convaincrez:

¹ Le devrait être effacé.

- Contre¹ vous ne seront puissans,
Mes de tout point les subiugrez.
Puis apres y vous conviendra
270 A rains mener sacrer le roy :
Que ainsi Dieu vous conduira ,
Et Charles estre hors d'es moy ,
Combien quil ait beaucoup d'efroy ,
Et pour ce présent fort a faire ,
275 Dieu le fera paisible en soy ,
Que il a ouy sa prière.
Et au seigneur de Baudricourt
Vous lui direz que y vous mayne
Incontinent le chemin court ,
280 Que il est vostre cappitaine ,
Ainsi que c'est chose certaine .
Deuers le roy vous menera
En abit d'omme toute saine ,
Que Dieu tousiours vous conduira

N° 173.

LA PUCELLE.

- 285 Mon bon seigneur que dictes vous .
Vous me faictes tres esbaye ;
Ceci ne vient point a propoux ,
Ensi je ne seay que je die ,
Moy poure pucelle raye
290 Des nouvelles que vous me dictes ;
Sachez que je ne les entend mie .
Que y me sont trop auctentiques ,
Je ne vous pourroye respondre .
Ainsi moy poure bergerete ,
295 Vous qui y me venez semondre
Comme une simple pucelete ,
Gardans es champs dessus herbete
Les poures bestes de mon pere ,
Une jeune simple fillete ;
300 Vos dis sont à moy bien contraire.

MICHEL ANGE.

Jehanne ne vous en esmayez

¹ Ve contre Ms

Que Dieu l'a ainsi ordonné,
Et veult que l'honneur vous ayez
Du royaulme à présent fortuné
305 Qui a esté habandonné,
F° 173 v°. Par pechié commis des Francois
Par vous sera roy couronné,
Et remis en ses nobles droicts.

PUCELLE.

En armes je ne me congnois,
310 Ne m'appartient la congnaissance,
Ainsi que vous le pouvez voir;
Et en moy n'est pas la puissance;
Ne n'est remis nulle apparence
Daller deuers le cappitaine
315 Lui raconter vostre ordonnance;
C'est que deuers le roy le maine.

MICHEL.

Amye y le fault ainsi
Ce faire que Dieu le commande,
Nayez de riens peurs ne soucy,
Quand de par moy y le vous mande.

PUCELLE.

320 La chose sachez est si grande
Qui n'est nul qui le peust pincer;
F° 174 r°. Ne en moy n'est sens qui se tende
A sauoir cecy propencer.

MICHEL.

Fille accomplissez la chose
325 Et Dieu sera auccques vous,
Que vous gardera comme une rose
De polucion contre tous.
Ayez en luy ferme propoux,
Et le faictes de bou coraige,
330 Y vous aidera, n'ayez poux,
De tout dangier et tout dommaige.

PUCELLE.

A Dieu je vouldroye obéyr
Comme je doy e est raison ,
Et tres humblement le seruir
335 A mon pouvoir sans mesprison .
Et tousiours en toute saison
Vueil estre la poure servante
Actendant la vraye maison
Lassus ou ciel ou est m'intente.

MICHEL.

340 A Dieu! Jehanne vraye pucelle ,
F° 174 v°. Qui est d'iceluy bien aymée ;
Ayez tousiours ferme pensée
De Dieu estre la pastorelle.

PUCELLE.

En nom Dieu je vueil estre celle ,
345 De le seruir, si luy agréée.

MICHEL.

A Dieu! Jehanne vraye pucelle ,
Qui est d'iceluy bien aymée.

PUCELLE.

Mon bon seigneur, vostre nouvelle
De par moy sera reclamée
350 Au seigneur de ceste contrée,
Par la voye que dictes telle.

MICHEL.

A Dieu! Jehanne vraye pucelle
Qui est d'iceluy bien aimée ;
Ayez tousiours ferme pensée
355 De Dieu estre la pastorelle.

[Puis sen part et y a pause.

MICHEL.

F° 175. Pere j'ay du tout accompli
Le vostre messaige humblement,
Sans riens auoir mis en oubly,
A la pucelle vrayement,
360 Laquelle debonnairement,
De tout son cueur vous veult seruir,
Et tout vostre commandement
Le vouldra faire et acomplir.

DIEU.

Le royaulme je remetray sus,
365 Et les anemis confonduz
Par la pucelle ruez sus,
Et par elle tout convaincez,
Que dès si quelle les aura veuz;
En elle sera telle vaillance
370 Que il en seront esperduz,
En royaulme n'auront plus puissance.

[Pose; puis dit]

LA PUCELLE.

O mon Dieu et mon createur,
Plaise vous moy tousiours conduire;
F° 175 v°. Vous estes mon pere et seigneur
375 Auquel je ne vueil contredire :
Aller je vueil tout droit de tire
Deuers Robert de Baudricourt,
Pour mon cas reueler et dire,
Sans plus ici faire sejour.

[La pucelle vient à Baudricourt et y a pause.]

PUCELLE.

380 Capitaine, Dieu vous doit joye!
Deuers vous ie viens humblement,
Que parler a vous je vouldroye,
Si vous plaisait aucunement.

BAUDRICOURT.

Ma mye volontairement
385 A vous certes je parleray ;
Dictes moy vostre pensement,
Et voulentiers vous respondray.

PUCELLE.

En nom Dieu sire y vous convient
Que vous venez devers le roy¹, etc.

[Baudricourt consent; la Pucelle et lui arrivent à Poitiers devant les magistrats.

La scène se passe à Poitiers.]

F° 261.

LA PUCELLE.

390 Elle est tous les jours en dangier
La ville² et les habitans ;
Pour ce me faul si abreger,
Et y aller incontinent,
Que Dieu veult que je sois present,
395 Pour les chasser hors du pays,
Et que on me baille des gens,
Pour rebouter noz ennemis.

F° 261 v°.

L'INQUISITEUR DE LA FOY

Fille le Dieu de paradis
A le povoir et audience
400 De convaincre ses anemis,
Sans frapper ung seul coup de lance
Ne sans hommes n'aultre³ puissance
Quant y luy plaira ainsi faire,
Sans vous ne sans vostre presence,
405 Les faire fouyr et retraire.

¹ Vers corrigé par une main récente.

² D'Orléans.

³ *Ni aultre*. Main récente.

LA PUCELLE.

Dieu le peut faire voyement,
Mais ne luy plaist ainsi le faire,
Veult que je y soie proprement
Pour cette besoigne parfaire,
410 Et que j'aye soubz ma banière
Ung peu de gens pour batailler
A qui Dieu donra la victoire,
Ainsi que a son bon cheualier.

L'INQUISITEUR DE LA FOY.

Oultre plus vous veuil demander
415 Pourquoi vous prenez babit d'omme,
Et que vostre abit ne prenez
De fille comme est consonne?
F° 262. Ne n'est pas vostre estat en somme,
Ne comme il à vous appartient,
420 Et mesbays dont ainsi comme
Le prouez, que n'est pas plaisant.

LA PUCELLE.

Puisque c'est le voloir de Dieu,
Et que m'est permis en l'office,
Me fault gouverner en ce lieu,
425 Pour luy acomplir son seruice;
Et lestat qui est plus propice
Pour guerroyer et batailler,
En abit domme est plus notice
Que de femme pour travailler.

L'INQUISITEUR.

430 Et comment, Dea! que pensez-vous?
Cuidez vous enfin paruenir,
Comme vos diz et vos propoux,
Sans aucunement desfaillir?
Vous pensez vous de seur tenir
435 Que la chose ainsi aduiendra?

De la parläire et acomplir,
Fille, croy quil en demourra.

LA PUCELLE.

En mon Dieu j'ay ceste fiance
F° 262 v°. Que la chose se parfera,
440 Et y ay bonne esperance;
Aussi que Dieu nous gardera,
Et la victoire nous doutra,
Allencontre des anemis,
Et en France n'en demourra.
445 Que ne soient ou mors ou pris.

L'INQUISITEUR DE LA FOY.

Quant à de moy plus je n'en dis,
Ne n'en vueil plus discuter;
Je croy en ses faiz et en diz,
Et n'y vueil plus riens ajuster.
450 Au roy on la doit presenter
Pour parascheuer ceste chose,
Sans plus longuement arrester
Ceste enuoi de Dieu je suppose.

[Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e Presidens approuvent tous; il en est de mesme du 1^{er} et 2^e Conseillers. A la fin de la scène:]

F° 264 v°.

2^e CONSEILLER.

Jehanne de par Dieu retournons
455 Deuers le roy je vous emprie.

LA PUCELLE.

Quant il vous plaira partirons.
Le tarder ne prouffite mie.

(Lors partiront, puis y a pause, puis dit)

1^{er} CONSEILLER.

Jehanne voy là le roy assis,
Y le fault aller saluer,

460 Lequel sera, a mon aduis,
Joyeux de nous voir arriver.

LA PUCELLE.

Allons à luy sans delayer,
Je desir de parler a luy.

2^e CONSEILLER, etc.

[La pucelle devant le roy après ses exploits.]

A donc icy y a pause et arrive la Pucelle deuant le Roy, laquelle se jette à ses
piez et les baise et puis dit

LE ROY.

Ma belle fille leuez vous,
465 Et soyez tres bien venue,
Vostre maintient plaisant et doux
Me resiouyst dont vous ay véue;
A grant joye serez recéue
Et toute vostre compaignie,
470 Que riens ne sera souz la nuie
Qu'espargné vous soit chiere amye;
Et sil vous plaist riens demander
En mon royaulme que faire puisse
Je vueil que vous y entendez
475 Vostre voloir qu'on accomplisse etc.

F° 370.

PUCELLE.

Sire roy a vous suis tenue
Du bien que vous me offrez ainsi.

LE ROY.

Or ca bien soyez vous venue,
Et vostre compaignie aussi.

PUCELLE.

480 Sire moy de poure value,
Très humblement je vous mercy;

A moy n'appartient pas ce cy,
Ne telle chose ne mest due,

LE ROY.

Or ça bien soyez vous venue,
485 Et vostre compaignie aussi etc.

F° 507. [Lors entreront tous dedans la ville (d'Orléans) a grant joye, et y a une
petite pose de trompettes puis dit]

LA PUCELLE.

Vous tous tres hault et tres puissant seigneurs.
A qui louenge est due et tous honneurs,
Parler je veil cy en vostre presance
Comme mes gardes et mynistrateurs,
490 De mal anoir et mes conservateurs,
Dont vous mercie de toute ma puissance, etc.

LE RECEPUEUR.

Tres noble dame nous vous remercions,
Quant vous a pleu de nous sauver la vie

LA PUCELLE.

Si vous en charge faire processions,
495 Et louer Dieu et la vierge Marie.

2^e BOURGEOIS.

Tres haulte dame tous nos intencions,
Est louer Dieu de pensée infinie,
Et vous aussi dame de Dieu amye,
Que par vous sommes en consolations

LA PUCELLE.

500 Ci vous en charge faire processions,
Et louer Dieu et la vierge Marie,
Dont par Anglois n'a point esté rauie
Vostre cité ne vos processions
Iesus Maria, explicit. Amen.

*Cest le Doctrinal de la Secunde Retorique fait par BAOLDET HERCUT¹
lan de grace mil quatre cens trente et deux.*

Fonds de la Reine, n° 1468, f° pap. xv^e s.

[F° 73.] Premièrement sensuit ung ABC sur les voyeux pour apprendre a espeler en la dite *Secunde Retorique*.

Ba : balance, basilique, etc. = *Be* : bel, belle, etc. — *Bi* : bible, biblien, etc. = *Bo* : Bourgongne, bourgoingnon, etc. = *Bu* : bugle, bureau, etc.

— Après les voy. viennent les consonnes jusqu'a z.

[F° 83.] Cy sensuit une regle de *Mos leonins* plains sonnans équivoques et personnans selon les lettres de l'ABC fenissans, et premierement en forme de *a*.

En *Ma* : il ama, entasma, blasma, ble qui germa, pluma, empluma, opprima, somma, humma, consumma, lima, rima, sublima mercure, extima, bled qui sema, consuma, acoustuma; en *Nomma*, nomma, surnomma, renomma, desnomma. = En *Ferma*; en *fourma*; en *donna*; en *fin*a, etc.

[F° 84.] *Rimes en Na qui se pourroient bien mettre es dessus dictes en fina*. Dieu sa mère couronna, aorna, sermonna, philomena qui est rossignol, celui qui la karesme juna, etc. = Par *V* et *Y*, par *R* et par *A* : Construira, destruira, etc. = En *Ousta* : costua, bon goust a, jousta, jour i ousta, etc. = En *Ita* : visita, deserita, abilita, recita, etc. — En *Ca* : courouca, avanca, etc. = En *Assa* : il se lassa, brassa, amassa. = En *Passa* : compassa, passa, despassa, grande espasse a. = En *Posa* : repos a. = En *Sa* : offensa. = En *Pensa* : pourpensa. = En *Boursa* : bonne bourse a. = En *Troussa* : destroussa, etc. = En *Manda* : recominanda, une amande a, etc. = En *Da* : fonda, souda. = En *Ba* : regiba, tumba, des tourba, exhiba, ribba, grosse flambe a, il sen gaba et rebarba, il verba, roba, enherba, etc. = En *Bla* : combla, etc. = En *Bra* : nombra, s'aombra, grant umbre a, ramembra, etc. = En *Ga* : songa, targa, atarga, astharga, etc. = En *Lia* : lia, alia, etc. =

¹ N'est-ce pas une altération pour *Raol de Therent* ou *Raollet Herout*? P.

En *Fia* : purifia, glorifia, etc. = En *Cha* : il s'embucha, trebuch, en loeil la buche a, etc. = En *Qua* : repliqua, etc. = En *Pa* : frappa, coppa, etc. = En *Va* : Saulva, trouua, leua, etc.

— La dernière rime est en *Ra* : Il l'estora, empira, etc.

[F° 84 v°.] Aultres rimes finissans par *b* et premierement :
Joab iadis roy d'Israel; Job qui fu pacient; Moab.

Aultres rimes finissant par *C* et premierement en *Ac* : Sarac, parc, marc dor, Marc nom domme. = En *Oc* : Enoc, ung noc par quoy le yaue s'en va de premiere maison, ung croc en terre, ung croc que femme fet ès cheuoux. = En *Ic* : ung alembic, gomme arabic, un pic à tirer terre ou pierres hors de terre. = En *Ec* : sec, bec, Caudebec en Normandie, terc qui est ung ongnement noir a oindre brebis rongneuses.

[F° 85.] Aultres rimes finissans en *D* et premierement :
David, il le vid, accord, discord.

Autres rimes finissans par *E* en diverses determinations, chascune par ordre, premierement en *Eue* :

Seue, greue, une sourbriue en chanterie, une my briue en cas pareil, etc. = En *Traire* : dung arc traire, dettraire, etc. = En *Naire* : debonnaire, concubinaire, etc. = En *Faire* : bien faire, mesfaire. = En *Aire* consonans une aire; la ville d'Aire, dromadaire, etc. = En *Maire* : gramaire, ung maire. = En *Taire* : secretaire, pour secret taire, presbitaire, etc. = En *Saire* : nécessaire, commissaire, etc. = En *Voise* : ceruoise, ou que je voise, il bloise quand il parle mal, etc. = En *Oise* : Ponthoise, une thoise francoise, galoise, il m'enpoise, etc. = En *Ore* : memore, tempore, etc. = En *Oire* : yuoire, j'espore, etc. = En *Presente* : je me presente, chose presente, etc. = En *Tente* : lente — ente vente — lente — gente, etc. = En *Bace* ou *Brace* : face — mace — lusse — oincte — poincte. = En *De* : mande — monde — fonde.

[F° 86 v°.] Aultres rimes en *onde* que lon pourroit bien mettre avecques les aultres rimes deuant dictes a ung besoing pour ce que elles sont consonans :

Une grosse unde de mer. — Yaue qui souronde. — Blonde, faconde.

— Puis viennent les rimes en *ordre* — *orde* — *corde* — *borde* —

garde — ourdre — oultre — tarde — arde — cede — guette — tende fende — vende — bende — mande (je m'amande, j'ay fourfait).

Combien que les dessus dictes rimes en *ende* soient mises chacune par ordre, elles sont bonnes ensemble qui ne pourroit mieulx faire.

Rimes en *fe*, en *ge*, etc., et ainsi jusqu'aux rimes en *yeux* : Dieux, yeulx.

[F^o 104 v^o.] En *Y grecque* sonne dure voieux dedens ung mot. *Item* il est propre en la fin d'ung mot ou il appartient. *Item* le *z* est propre en fin de mots ou il affiert, c'est assavoir en mos en *vez, lez, tez, rez* : parlez, ordonnez, donnez et autres mos, en semblables tons; car qui metteroit au ton de *mez* une *s* ce seroit *mes*; en *lez* ce seroit *les*; en *vez* une *s* ce seroit *ves*, comme dire *naues*; car s'il y avoit en *naues* une *z* derriere ce seroient *naucz* que l'on mange, et ainssi tous mos que fenissent par *z*, sont en *ez*; et les mos finissans par *s* sont en la finiture de mos extremes, comme *primes* et leurs aultres semblables.

[F^o 105.] Cy sensuiuent plusieurs et diuerses tailles de la or-nure de la dite *Seconde rethorique*, et est nommee *secunde rethorique* pour ce que la premiere est prosayque; les quelles tailles et or-nures sont mises chacune par ordre, comme *Lay amourcuse*, *Ser-uents*, *Chant royal*, *Sotte* (sic) *amoureuse*, *Pastourelle*, *Balade* en plusieurs fassons, *Rondeaulx* aussy en plusieurs et diuers fassons tant de vielle taille comme de nouvelle, *Ffatras* possibles et impossibles, *Vers douzains*, *Lignes alexandrines*, et *Lignes doublettes*.

Premierement forme de *Lay* qui doit estre de douze couples dont le premier et dernier couplet sont d'une facon et d'une consonance et les *x* aultres couples sont chacun par soy de fasson; mais il fault que chacun ait quatre quartiers, et les peult on faire de si long ou si court mettre que l'on veult, mais que la plus longue ligne ne passe point ix sillabes qui est feminine et la masculine de viii sillabes, et les aultres en dessoubz. La feminine toujours a une syllable plus longue que la masculine et pour entendre que sont quartiers, le premier couplet cy après mis le monstre ou il y a trois lignes d'un son et l'aultre ligne quatrime d'un aultre son et l'on peult es aultres couples faire en tel mettre que dessus est dit, de *x*, de *xii* ou de plus de lignes qui veult et une aultre

ligne d'autre son, et puis recommencier du premier son du nombre que lon ara fait deuant iusques a quatre fois, et par ainsy lon ara ses quatre quartiers furnis et peult on faire son premier couplet de tels quartiers que lon veult, comme çy sensuit.

Et pour entendre que sont couples de iij quartiers on les verra par les comptes qui s'ensuivent en diuerses manieres.

Et premierement :

Par trois raisons me veul deffendre
Quon ne me doibt mie reprendre;
Se selonc la condicion
De mamour qui jamais niert mendre
5 Veil ma plainte et mon lay comprendre
En triste ymagination.
L'une est quamour ne veult entendre
A ce que madame soit tendre
Ver moy, ains est s'intencion
10 Que mon dolant cueur face fendre;
Joye ne daigne en moy descendre
Sen vis en lamentation.

Couplet de quatre quartiers d'autre taille.

Qui bien aime et tart oublie
Et cuer qui oublie à tart
Ressemble le feu qui art
Qui de legier n'estaint mie :
5 Aussi qui a maladie
Qui plait, enuis s'en depart ;
Et qui plaist tient pour sa part
En ce point se Dieu me gart
Me tient amours et maistrie :
10 Car plaisance si me lie
Que jamais l'amoureux dart
Nest hors traict, n'a tiers n'a quart
De mon cueur quoy que nul die,
Car tant ma fait compaignie
15 Que c'est neant du despart,
Ne que jamais par nul art
Soit la poincture garie.

Taille damoureuse.

L'amant veult viure en consolation
Et acquerir de biens grande habundance, etc.

[F^o 106.] Forme de *Seruentoy*s et est dit *seruentoy*s pour ce quil doit estre seruant deuant et derriere à une amoureuse comme il sensuit; car cestui seruentoy>s est seruant deuant et derriere, et se font ces seruentoy>s à Lisle en Flandres, le premier dimanche deuant lassumption Notre Dame, et doivent parler de lassumption Nostre Dame et de la passion Nostre Seigneur :

Taille de Seruentoy>s seruant deuant et derriere a l'amoureuse, deuant dicte.

- L'amant veult viure en consolation
Il doit auoir an son cueur souvenance
Comment jadis par suspiration
Saint Jehan vit au saint ciel la semblance
- 5 Dunc femme benigne et charitable
Affublée du soleil delectable
Qui couronne portoit de oeuvre excellente
Faiste de XII estoilles rice et gente;
Et enfanta par vertu glorieuse
- 10 Ung royal filz de mageste prudente
Ou grace auoit et douceur plaintureuse.
Et puis qu'amour par bonne affection
A Saint Jehan donna la connaissance
De celle femme ou est discretion,
- 15 Vray amant doit auoir ferme creanée
Que c'est la vierge autentique et loyable
A laquelle saint Gabriel feable
Salut donna plain de grace euidente;
Disant Marie en toy est la iouuente
- 20 A Dieu le filz par vertu precieuse
Pour ce qu'etes pucelle paciente
Qui pour amans conforter es soigneuse
Dont doit amant par veneration
La digne femme auoir en rauenbrance
- 25 Que Dieu vesti par contemplation
Du pur soleil, qui est signifiante
De chastete dont vesture a notable.
Les estoilles de sa couronne estable

- Sont loyalté foy paix raison solente
30 Grace pitié concorde sapiente
Dulceur mesure humilité heureuse
Discretion et amour quelle augmente,
Pour la tenir en liesse amoureuse.
Ainsi amours a domination
35 De ceste femme auoir à sa plaisance
Qui effanta sans dellloration
Le benoit filz ou est toute puissance,
Le quel depuis prist mort dure et greuable
Pour reparer le grand peché dampnable
40 DAdam qui prit le gout du fruit de l'ente
Par le conseil d'Eue inobediente,
Dont ilz furent en chartre tenebreuse
Et perdirent par leur meffait la sente
De suffisance et paix delicieuse.
45 Dame sans per de humble condicion,
Femme royale, en qui maint attemprance,
Par Dieu le père ou est perfection
Vous este mise en lieu de suffisance
Où vous reuégnes en gloire pardurable
50 Lez vostre filz bening et charitable;
Au quel lieu que de vous soit plesente
Toute la joye et on le vous presente¹
Car son amour de votre cueur prez ente
Si vous supply que me soies piteuse.
55 Prince cils est eureux qui met s'entente
A bien servir la Vierge sauoureuse
Car en la fin ses bien seruans contente
Tant que jamais n'aront paine angoisseuse.

Cy s'ensuit la forme et taille dung *Chant royal* qui se font à Dieppe en Normandie, et s'appelle *Chant royal* pour ce que l'on commence et fine en telle maniere que lon veult et doit parler de la natiuite Nostre Dame et de la passion Nostre Seigneur et de lassomption Notre Dame :

Taille de Chant royal.

Par les faulx cris d'une escoufle enuieuse
Nous mit Adam tous à la mort denfer;

Il manque sans doute ici un vers.

Mais par les biens d'une turtre amoureuse
Nous volu Dieu le meffait pardonner
5 Et radrechier en pardurable vie.
La turtre entens pour la vierge Marie
Qui vray confort de salut nous présente,
Et l'escoufle pleine de fausse entente
Prends por Eue qui ne cessa de braire
10 Avant qu'Adam heust du fruit de l'ente
Mors le morcel qui tant nous fut contraire.

[F° 107.] Cy sensuit la taille d'une *Sotie amoureuse* lesquelles se font à Amiens le jour de lan neuf, ou il y a tous les ans Prince dicelles *soties amoureuses*, et tant plus sont de sos mots et diuerses et estranges rimes et mieux valent :

Sotte amoureuse.

Je suis de tous les sos amans qu'on s[ace]
Le moins eueux et qui plus se traueil[le]
Pour dame amer qui fait faire grimace
Quand je luy viens crier en son oreille
5 Comment s'amour en mes boiaux s'auale.
Dont fellement me regarde et rauale
Disant vaten faire amy e aultre part,
Car à mamour jamais tu n'aras part:
Et de ses poings le visaige mafolle.
10 Mieux me vaulsist combati e à ung liep[art]
Que destre es mains d'une si faicte folle.
Hier le trouvay assie en une place
Ou les porceaux vont coucher sans... (2)
Cornes auoit a guise de limace
15 Et par dessus une vielle touaille ;
Là le menoit ung cayemant de balls
A la carolle au son d'une cimbale
Auquel disait mon amy Jaquemart
Je te donrray plein un pog de brienmart
20 Et des trypes que iay faites à l'ole
Mais il te fault tout premier ton poupart
Venir bouter dedens mon capitole, etc.

[F° 108.] Cy sensuit une *Balade* et de matière que là doibt tenir

en Puy d'escole, la quelle est de xi lignes en chacun couplet par ce que le refrain est de xi sillabes :

Cil qui des fais damour na cognaissance
Et desire sauoir trouuer maniere
De rendre à lui loyale obeissance
Pour paruenir à sa grace plainiere
5 Et à lamour de dame douce et gente,
Viengne seruir en sa court excellente;
La trouuera tourment delicieux
Confort dolant, ennuy solacieux, etc.

[F° 108 v°.] *Balade* contenant ix lignes pour ce que le refrain est de ix sillabes comme dict est :

Ung compaignon d'entendement
Et une femme de raison, etc.

[F° 109.] Cy sensuivent aultres *Balades* de taille nouvelle faictes à plaisance :

Balade faite à la volente de l'ouvrier.

Je vous mereye amours
De tres loyal vouloir,
De vos plaisans doulcours
Que me faites auoir
5 En vo service gent:
Votre suis ligement.
Car par rians regars
A mon cueur contenté
Celle qui les deux pars
10 De son cueur ma donné.
C'est sur toutes les flaours
La plus belle a veoir,
Elle a toutes valours
C'est mon ioieux espoir;
15 Cest mon esbattement,
Mieux layme vrayement
Que dor cent mille mars.
Tan a de loyauté
Celle qui les deux pars

20 De son cueur ma donné.
Prince des joyaulx dars
Damours ma assené
Celle qui les deux pars
De son cueur ma donne.

Balade layee.

Belle en vous seruant mest venue
Desplaisance en lieu de liesse,
Qui piece a vous ay esteue
Pour ma souveraine maistresse
Et déesse;
Et vous manés habandonné
Et donné
Reffus, qui foy vous ay promis
Comme amis,
Cest par enye venimeuse
Et doubteuse
Qui greué m'a vers vous à tort,
Jamais naray vie joieuse
Ains array paine doloureuse
Sens confort.

A mon gré n'auoye vène
Dame de si haulte noblesse,
Que vous esté ne parueue
Donneur courtoisie et largesse
Et saigesse;
Pourquoy amours ma commandé
Et mandé
Que pour le beauté de voz viz
A deuis,
Je vous serue tres bien eureuse
Amoureuse;
Et j'ay este de cest accord
Pour acquerir grace piteuse
Et je suis par vous gracieuse
Sans confort.

Loyauté je vous ay tenue
Comme à ma haultaine princesse
Et plaine foy entretenue

Cuydant de joye auoir ladresse :
Or se cesse
En moy toute joyeuseté ;
Je suis né
Et plus maleureux qui soit vis
Et ravis.
En dure fortune angoisseuse
Et nuyseuse ,
Mais se je debvoie estre mort
Je vous aymeray plaintureuse
Quoyque vous voye rigoreuse.

Autre Balade de court metre.

Chiere maistresse,
A vous me plains
De la detresse
Dont je suis plains .
Par bel acoeil
Dont ie recoil
Angoisse dure ;
Qui trop me dure ;
Car mes solas
Troeuve en decours
Criant helas
Mort ou secours.
Je pers ladresse
Des biens haultains ;
Mort ton dart dresse
Et men attains ,
Ainsi le voeil
Plus que ne soeil ,
Mon cueur est las ,
Mercy na cure
De plains et plours :
Criant helas
Mort ou secours.
Princesse pure
De humble figure
Noubliés pas
Moy en dolours ,
Criant helas
Mort ou secours.

[F^o 110.] Cy sensuiuent plusieurs *Rondaulx* doubles et simples que lon fait pour mettre en chant et ungs de viii et ix sillabes et les aultres de x et xi :

Rondel double de viii et de ix sillabes et de tailles diverses et nouuelles.

Rossignol a ta bien venue,
Va vers madame et le salue,
De par moy en ton ioyeux chant;
Et lui dis quen elle seruant
Ma loyaulté ne se remue;
Et que de beauté pouruée
Sur toutes je lay esléue
Pour de grace estre possessant.

Rossignol.

Se tu sens sa response éue,
Qu'en moy soit sa grace entendue,
Prestement viens vers moy volant;
Et mon cueur à joye ara tant
Que tristesse jaray perdue,

Rossignol.

[F^o 110 v^o.] Cy sensuiuent *Fatras* possibles et impossibles, simples et doubles :

Formes de simple Fatras possible.

Vierge a qui Dieu se maria
Pour sauluer humaine nature;
Vierge a qui Dieu se maria,
Et qui si digne mary a;
Qui repaira la fourfaiture
D'Adam qui nous injuria, etc.

[F^o 111.] Cy sensuiuent forme de *Vers douzains* et sappele *vers douzains* pour ce quil ne contient que 12 lignes de laquelle ornure on peult comprendre matère pour faire tant en *diuinité*, *amours*, *sottie* ou aultres choses moralles :

Amours par son subtil altraict
Amans et amies attrait;
Souuent si que leurs cueurs retrairre
Ne seuent pas, nes ung retrait

En amer qui les fait detraire
Par les doux dars jetter et traire
De regard qui maint grief contraire
Ymagine point et pourtrait,
En eulx pour les plus bel attraire
En une preson sans mestraire
Ou nature n'a riens mestrait.

[F^o 111 v^o.] Cy sensuivent les tailles de *Lignes alexandrines* et sont dites *Lignes alexandrines* pour ce que une ligne des fais du roy Alexandre fu fait de ceste taille; et maistre Jehan de Meun en a fait son testament¹ qui se fait par 4 lignes d'un son chacun couplet et doibt auoir la ligne masculine xii sillabes et la ligne femenine xiii sillabes comme il sensuit :

Lignes alexandrines de XIII et de XII syllabes.

A vous viens à secours ma tres chièrre maistresse,
Pour dangier que mon cuer tient en grant desconfort;
Et vous pri que lostés hors de ceste destresse,
Et que de bon vouloir vous lui donnés confort.

Item combien que les 4 lignes devant dictes soient croisées ils se poeuent bien mettre ainsi en orature ou tout d'un son par 4 lignes ou tant qu'on veult faire selon la matière que lon prent; et qui voeult faire grande clause quil se garde de prendre rimes pesantes et destrange son car ce seroit pour faillir à son fait; et pour ce le dit maistre Jehan de Meun a fait son dit testament de 4 lignes d'un son chacune clause.

Forme de Rondel rondelant.

Ma tres douce amye Tassine,
Voelle faire pour Tassinet
Par vraye amour monstre ta signe
Ma tres douce amye Tassine.
Se pour toy veoir iour tassigne
De loyal cœur que t'as sy net
Ma tres douce amye Tassine
Voelless faire pour Tassinet.

Icei fait le ms au f^o 111 v^o.

¹ Ce testament a été publié plusieurs fois, et entre autres par Keller dans son *Romant*, p. 121 et suiv., d'après le ms n^o 367, du fonds de la Reine.

EXTRAITS du Roman de Guillaume de Dole¹.

Fonds de la Reine, Ms. 1725, pet. in-f^o parch. xiv^e s.

- f^o 73. Je ne demandai onques puis
Ou il jut la premiere nuit,
Mes mult li greua, voir ce cuit,
Ce quil aloit seuls au plessie.
5 L'empereres quil a lessié
Gisant de la où il torna
Au matin quant il se leua
Si fist ourir une fenestre ;
Li soleus plus clers que puet estre
10 Geta ses biau rais par son lit ;
De sebelin et de samit
Ot couertoir à roses dor.
Por l'amor bele Lienor
Dont il auoit el cuer le nom
15 A commencié ceste chançon :

- Chançon². Li noviaus tens et mais et roissignox
Me semont de chanter,
Et mes fins cuers me fet dune amorete
Un doz present que je n'os refuser ;
20 Or men doit Dex en tel honor monter
Cele ou iai mis mon cuer et mon penser ;
Qentre mes bras la tenisse nuete
Ainz qalasse outre mer.

- Ainsi se conforte en chantant
25 Et cil qui cheuachait errant
Vers Dole tot le grant chemin
Se fu tant leuez par matin
Puis quil vit qui l'estut à fère,
Qen mains d'un iors vint au repère
30 Mon segnor Guillaume de Dole.
Renomée qui par tot vole

¹ Keller (*Romart*, p. 576 à 588) a publié les cinq premiers et le dernier folio de ce roman.

² Cette chanson est du chastelain de Coucy. Les mss. du roi portent avec raison à la fin du premier vers *violette* au lieu de *rossignox*. P.

- La mene tot droit au plessié ;
Grant trot non pas le col bessie
Entre en la ville par la porte ;
35 O tot le seel d'or que porte,
F^o 74 v^o. Fait cil une bone oraison :
Dame fet il une chancon
Car nos dites, si ferez bien.
E le chantés sor tote rien :
40 — Biaux filz, ce fu ca en arriers,
Que les dames et les roïnes
Soloient fere lor cortines
Et chanter les chancons distoire.
— Haï ma douce dame voire,
45 Dites nos en se vos volez,
Par cele foi que me deuez.
— Biau filz mult mauvez conjurée
Ja ceste foiz niert pariurée
Tant con ge le puisse amender.
50 Lors commença seri et cler :

Chanson. Fille et la mere se sient à l'orfois,
A un fil dor i font orieuls croiz.
Parla la mere qui le cuer ot cortois :
Tant bele amor fist Aude en Doon.
55 Aprenez fille a coudre et a filer
Et en l'orfois les ories crois leuer,
L'amor Doon vos couient oublier.
Tant bon amor fist bele Aude en Doon.

- Quant el ot sa chancon chantée :
60 « Certes mult s'est bien aquitée, »
Fet cil, « ma dame uostre mere.
« Certes, Nicole, bian doz frere ;
« Bien seroit la chose atirée
« Se ma suer s'estoit aquitée. »
65 Ele sen sosrit belement
Et si set bien certainement
Quel nen puet en nul maniere
Eschaper, se por la proïere
En veut riens fere de son frere.
70 « Ma bele fille, » fet la mere,
« Il vos estuet feste et honor
« Fere au vallet l'empeor.

« — Ma dame bon voeil le ferons. »
Lors commença ceste chançon :

Chans. 75 Siet soi bele Aye as piez sa male maistre ¹,
Sor ses genouls un paile d'Engleterre
A un fil d'or i fet constures beles :
He le amors d'autre païs
Mon cuer auez et lié et souspris.

80 Aual la face li courent chaudes lermes,
Qel est batue et au main et au vespre,
Por ce quel aime soudoier d'autre terre.
He le amor d'autre païs
Mon cœur auez et lié et souspris.

85 Quant el ot chanté haut et bien :
« Or ne me demandez plus rien. »
« — Non ferai ge, ma bele suer,
« Se la franchise de vo cuer
« Ne vos en fet dire par grace; »

90 « — Ia ne voudrez que ie nen face,
« Par cest couent dirai encore, »
Fet cele qui la trece ot sore
Et blonde sor le blanc bliant.
Lors commença seri et haut :

Chans. 95 La bele Doe siet au vent
Souz laubespine Guion atent
Plaint et regrete tant forment
Por son ami qui si vient lent.
Diex quel vassal a en Doon,
100 Diex quel vassal, Deu quel baron!
Ja n'amerai se Doon non,
Com ez chargiez com ez floriz
A toi me mist plet mes amis,
F° 75. Mes il ne veut à moi venir.
105 Dex quel vassal a en Doon,
Dex quel vassal, Dex quel baron!
Ja n'amerai se Doon non.

Quant elle ot ceste perfinie,
« Or seroit ce sanz cortoisie, etc.

¹ Il faudrait *mère* pour le sens et pour la rime.

.....
110 Entre lui et ses compegnons
Por le deduit des oisellons
Que chascuns fet en son buisson,
De ioie ont commencié cest son :

Chanson. Lorsque li ior sont lonc en mai,
115 Mes biaux doz chant doisel de lonc,
Et quant me sui partiz de la,
Membre mi dune amor de lonc;
Vois de ca gens bruns et enclins,
Si que chans ne flors daubespins
75 v°. 120 Ne mi val ne cuiuers gelas.
Fet Nicole, ou mult a solas.

Quant vint à la fin de son son, etc.
.....
Alii dex com il se desuoie
De ce qui plus li touche au cuer!
125 Cel ior fesait chanter la suer
A un iougleor mout apert
Qui chante ces vers de Gerbert :

Chanson. Des que Fro¹ au venéor tenca,
Li bons preuoz qui trestot escouta,
130 Tant atendi que la noise abessa;
Sor l'arestuel de lespie sapua,
Ou voit Fro pas ne le salua.

Fromont, dit il, ge sui de ciaux de là :
Gerbert missire qui a uos menvoia
135 Par moi vos mande nel vos celerai ja,
Que li enuoies Foucon que ge voi la
Et Rocelin car amdeus pris les as;
Et sil le nient, bien est qui prouera.

.....
La chancon Renaut de Bainieu²
140 De Rencien le bon chevalier,

¹ Abréviation de Fromont. Ce passage est tiré de la partie inédite de la chanson de geste de Garin le Loherain. P.

² A la marge : Renault de Benieu, de Rennes.

Por son cors plus esléecier,
De ioie dou bon bachelier
Commenca lues droit à chanter.

*Chanson*¹. Loial amor qui enfin cuer sest mise,
145 Nen doit iames partir ne remouvoir,
Que la dolor qui destraint et iustise
Semble doucor quant len la puet auoir;
Qui en porroit morir en bon espoir
Gariz seroit deuant Dieu en joïse,
150 Pur ce men lo quant plus me fet doloir.

Or sachiez de fi et de voir
Quil prent toz les mains(?) en bons grez;
Et Jouglez qui estoit alez
Querre le gentil chevalier
155 Ançois quil entrast el solier,
Quant il ot montez les degrez
Del solier si sest escriez :
Dole chevalier à Guillaume!
Ou est li deduiz dou roiaume, etc.

.....
F° 76 v°. 160 Or sachiez bien certainement
Mult lor furent bel li chapel
Son mantel soz son bras senestre.
Tuit cil de la rue et de lestre
Le resgardent a grant meruelle
165 Quant Jugles li chante en lorelle :

Chanson. Aaliz main se leva
Bon ior ait qui mon cuer a :
Biau se vesti et para
De soz l'ormoi,
170 Bon ior ait qui mon cuer a
N'est pas à moi.

Ainsi sen vont tote la rue
Bien de tant loig com .i. hom rue
Ce leuoient les genz encontre,

¹ Cette chanson se retrouve deux fois, avec quelques variantes, au f° 71.
Voy. Keller (p. 585). — Elle est conservée sans nom d'auteur dans plusieurs des manuscrits de Paris.

- 175 Bone aventure et bone encontre.
Par te qu'il doute la percoiure
De lui et de ses compegnons
Et Jongles lor a dit chancons
Et fabliaux dus .iiii. ou .iiii.
180 Lempereres por lui esbatre
Le reuout de tant conforter
Quil veut ceste chancon chanter :

Chanson. Mout me demeure que noi chanter
La tourtre a l'entrée desté

- 185 Ausi com ge soloie
Mes une amor me desuoie
Et tient esgaré ou iai mon pensé ;
Quel lieu que onques soie.

F° 78. Tant ont sor la coute de soie
190 Enuoisié et fet lor deliz
Que dient qu'iront a lor liz.
Fet li rois ausi irai gie
Quant nos auomes pris congie, etc

-
La bone dame de lostel
195 Dona trop bon fermail a cote :
Gardez le bien fet il bel oste
Qu'il vaut encore .xiii. livres
Ja nuls qui lait au col n'iert iures,
S'il beuoit tot le vin d'Orliens.
200 Dit li hostes car fust il miens
Ausi boi ie trop tote ior.
La damoisele ot par amor
Sa ceinture d'argent ferrée
Deloïe, car el a chantée
205 Ouoc Jonglet en la viele
Ceste chanconete nouele :

Chanson. Cest la ius en la praele
Or ai bone amor nouele :
Dras i gaoit ^(?) Perronele.
210 Bien doi ioie auoir
Or ai bon amor nouele
A mon voloir.

F° 79.
A tref ouoec lempereor
En biau pales sor la riuere
215 Par biaux dons et par bele chiere,
Li monstre bien quil nel het mie;
Il li remembre de sa mie
Que quil sont amdui à i estre
Apuié à une fenestre;
220 Juglet vit deuant lui ester
Ensi fet la chancon chanter :

Chanson. Contre le tens que voi frimer
Les arbres et blanchoyer
Mest pris talenz de chanter
225 Si nen eusse mestier;
Qamors me fet comparer
Ce qonqes ne soi trichier;
Nonqes ne poi endurer
A auoir faus cuer leger
230 Pur ce ai failli à amie.

Li bons Guillaumes ne let mie
S'enuoiseure por la soie;
Il fist dun drap dor et de soie
Au soir courir son beau purpoint, etc
.
235 Uns bachelers de Normandie
Cheuachoit la grande chaucie
Commença cestui à chanter
Si la fit Jouglet vieler :

Chanson.

F° 80. ¹ La bele Aiglentine
240 En roial chamberine
Deuant sa dame cousoit une chemise,
Ainc nen sot mot, quant bone amor l'atise.
Or orrez ia
Coment la bele Aiglentine exploita.
245 Deuant sa dame cousoit et si tailloit
Mes ne coust mie si com coudre soloit

¹ Cette jolie chanson est très-corrompue dans le manuscrit du Vatican. Chaque couplet devait avoir quatre vers de dix syllabes et un refrain de deux vers inégaux. P.

Ele s'entroublie si se point en son doit;
La soe mere mout tost sen aperçoit.

Or orrez ia

250 Comment la bele Aiglentine, etc.

Deffublez vo sorcot

Se voil veoir desoz vostre gent cors

Non ferai dam (?) la froidure est la mors.

Or orrez ia, etc.

255 Bele Aiglentine, qu'avez à empirier

Que si vos voi palir et tressuer,

Engroissier? . . .

Ma douce dame ne le vos puis noier

Je ai aimé .i. cortois sondoier,

260 Le preu Henri qui tant fet à proisier.

S'onques m'amastes aiez de moi pilié.

Or orrez ia, etc.

Coment bele Aiglentine? . . .

Vos prendra il Henris

265 — Ne sai voir, Dame, car onques ne li quis. . . .

Bele Aiglentine, or vos tornez de ci,

Tot ce li dites que je li mant Henri

S'il vos prendra, ou vos lera insi;

— Volontiers, dame la bele respondi.

270 Or orrez ia, etc.

Bele Aiglentine s'est tornée de ci

Et est venue droit à lostel Henri,

Li quens Henris se gisoit en son lit,

Or orrez ia que la bele li dit.

275 Or orrez ia

Sire Henri veillez vos o dormez?

Ja vos requiert Aiglentine au vis cler.

Se la prendrez à moullier et à per;

Oil dit Henris onc ioie n'oi mes tel.

280 Or orrez ia, etc.

Oit le Henris, mult ioianz en devint,

Il fet monter chevaliers trus que xx

Si emporta la bele en son pays
Et espousa, riche contesse en fist.
285 Grant ioie en a
Li quens Henris quant bele Aiglentine a.

F° 85.

Quant de la foelle espoissent li vergier
Chanson. Que l'erbe est vert et la rose espanie
290 Et au matin oi le chant commencier
Dou roissignol qui par le bois seserie,
Lors ne me sai vers amors consellier
Car onques noi d'autre richece eueie
Fors que damors,
295 Ne riens ne men puet fere aïe.
Ja fine amors ne sera sanz torment :
Que losengier en ont corroux et ire,
Ne ge ne puis servir à son talent
Quele me voelle à son seruisse eslire.
300 Je soufferrai les faus diz de la gent
Qui nont pooir sanz plus, fors de mesdire,
De bone amor,
Ne riens fors li ne me puet geter d'ire.

Ces deux vers li fist péchiez dire, etc.

Chanson.

86 v°

305 Si lapeloit on Cupelin,
Il li notoit chasqe matin
Quant je li donai le blanc pelicon.
Ele amast mout miex le biau Tierrion :
He he, ge disoie bien,
310 Que la pastorele ne men ferait rien.

Mout ama li rois le garçon
De Braie selve vers Oignon, etc.

*Chanson*¹.

87 v°.

Je di que cest granz folie
D'encerchier ne desprover

¹ A la marge : Ele (cette chanson) n'est point en mon livre. — Cette note marginale et les précédentes que nous avons rapportées sont peut-être de la main de Fauchet. — C'est le deuxième couplet d'une chanson d'Auboin de Sezanes, publiée dans le *Romancero françois* de M. P. Paris.

- 315 Ne sa moullier ne sa mie,
Tant come len la vent amer;
Ainz sen doit on bien garder
Dencercher par jalousie
Ce qu'on ni voudroit trouver.
- 320 Sanz deduit et sans seiórner
Erra tant quil vint a Maience.
Grant honor et grant reuerence
Li porterent li citoien;
Ni covint pas Saint Julien
- 325 Aourer pour auoir hostel, etc.
F^o 89.
Un ior li sosvint de la bele
Qui porte le sornom de Dole,
Qu'il l'ot oï tant par parole :
Onques ne la virent si oeil,
- 330 Des bons vers celui de Sabloeil¹
Monseignor Renaut li souint,
De grant cortoisie li vint
Quil les commença à chanter
Pour sa dolor reconforter :

Chanson.

- 335 Ja de chanter en ma vie
Ne quier mes auoir corage,
Ainz voeil niex qamors mocie
Por fere son grant domage;
Car james si finement
- 340 Niert amée ne seruie;
Por c'en chasti tote gent
Qel m'a mort et li traïe.
- Las j'ai dit par ma folie,
Ce sai de noir, grand outrage:
- 345 Mes à mon cueur prist enuie
D'estre legier et uolage.
A! dame si men repent,
Mes cil à tart merci crie
Qui tant que péüst atent.
- 350 Por ce ai la mort deservie.
F^o 96.

¹ En marge : Renault de Sabloil.

Chanson. Or viennent Pasques les beles en anril,
Florissent bois cil pre sont raverdi;
Ces douces eues reurent à lor fil
Cil oisel chantent au soir et au matin :
355 Qui amors a nes doit metre en oubli,
Souent i doit et aler et uenir.
Ja sentramoient Aigline et li quens Guis.
Guis aime Aigline Aigline aime Guion.
Souz un chastel qen apele Biancler
360 En mont poi deure i ot granz bauz leuez,
Cez damoiseles i vont por caroler,
Cil escuier i vont por bohorder,
Cil chevaliers i vont por esgarder ;
Vont i ces dames por lor cors deporter.
365 La bele Aigline s'i est fete mener
Si ot vestu un bliaut de cendel ,
Qui granz ij aunes traïnoit par les prez,
Guis aime Aigline Aigline aime Guion.

Ceste nert pas tote chantée
370 Uns chevalers de la contrée
Dou parage de Danmartin
Commenca cest son poiteuin :

Chanson. Quant uoi l'aloete moder
De goi ses ales contre el rai,
375 Que so bece lesse cader,
Par la doucor quel cors li vai,
En si grant enuie mest pris
De ce que voi
A grant mirauile est que vis,
380 Del sens ne coi.
Dont desier non fou ;
Las tant cuidoi savoir d'onor,
Et point nen sai pas onc d'amor.
Non pou tenir celi
385 Dont ia prou nen amer
Tol mei lor cor¹,
Et soi méesme et tot le mont ,

¹ Le manuscrit a après ce vers :

Et tel meismes.

Et portant el ne mosteront
Fors desier ses cor volon.

390 Quant ces ij furent bien fenies
Des bons vers Gautier de Sagnies
Resouint .i. bon bacheler
Si les comenca a chanter :

Chanson. Lorsque florist la bruière

395 Que voi les prés rauerdier
Que chantent en lor manière
Cil oisillon el ramier,

Lors sospir en mon corage
Quant cele me fait irier

400 Vers qui ma longue proière
Ne mi pot auoir mestier.
Celui aim damor entière.

Dont iai le cuer d'ire plain,

¹ Las ce mi fet estre en paine

405 Trop vilainement foloie

Mès ce quil aime ne crient.

Et qui (²) damors se cointoie

Sachez quil n'aime vraiment,

Amors doi etre si coie

410 La ou ele va et vient,

Que nuls nen ait duel ne ioie,

Se sil n'ai qui la maintient.

Celui aim ?...

Et la cort sen vont a grant ioie

415 Font les gens qui sont en la voie

Diex cest li frere la roïne, etc.

.....

Chanson.

F^o 97.

.....
Cest la gieus, la gieus, qen dit en ces prez.

Vos ne vendrez mie dames caroler

La bele Aeliz i vet pur ioer

420 Souz la vert oliue,

Vos ne vendrez mie caroler es prez

Que vos namez mie.

¹ Le texte de ce deuxième couplet paraît entièrement corrompu.

Si doi bien aler et bien caroler
Car j'ai bele amie.

425 Fet .i. quens, or ne voi ge mie
Qc nus doie si cesti dire.
Com fet lemperees missire
Voire et cesti rester il les
Qui vaut mauntes entremes :

97 v° 430 Cest la gicus enmi les prez :

Chanson. Iai amors a ma volenté
Dames i ont baus leuez.
Gari mont ni oel
Iai amors a ma volente

435 Teles com ge voel.

Ceste li rest bone sans doute
Or la puet chanter, qu'il a toute
Honor et ioie a cest mengier,
Ne sont pas a conter legier :
440 Li mes tant en .i. ot divers
De cenglers et d'ours et de cers
Grues, jantes, paons rostis.
Li seriant nont pas ces honnis
Qui orent porrée an mouton,
445 Qui por le mai ert en seson
Et gros buef et oisons péuz
Vins blans et uermeils ont éuz
Itex come chascuns amot ;
Mult se saola bien et pot
450 En esgarder son grand barnage,
Lempereres ot le visage
De sa nouvelle couronnée,
Buer lont ses gens si esgardée
Quelles en aime miex et prise
455 Ses biaux freres si a bien prise
Sor lui grant part de cele ioie
James ne quit que nus hom voie
Plus gent chevalier quil ert lors,
Que quil servi empur le cors
460 Au dois deuant lempereor,
Diex s'or véist a cele honor

- La bone mere ses enfans,
Toz les iors quele fust viuanz
En fust assez plus en santé.
465 Has Dex ! com len a cieus hasté
Qui li vont la noueue dire,
Li fil as barous de lempire
Lues droit qen ot napes ostees
Et les bacins plains d'eue clerç
470 Frrament que li emperere
Qui si ot esté bien scruiç
Ot laué et lempereziz,
Et larcenesqes tot auant,
Lors comenca demaintenant
475 La grant feste tote la nuit
En bohorder et en deduit, etc.

Cu. DAREMBERG et ERNEST RENAN.

(*La suite des réponses aux questions de l'Académie à un des prochains numéros.*)

•
*EXTRAITS DU RAPPORT de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur le projet de mission présenté à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Minoïde-Mynas*¹.

M. Minoïde-Mynas a demandé récemment à M. le Ministre de l'instruction publique de vouloir bien lui accorder une nouvelle mission dans le Levant, où il espère continuer avec fruit et compléter, dans l'intérêt de la science, les premières explorations auxquelles il s'était livré de 1839 à 1844². M. le Ministre, en transmettant la demande de M. Mynas à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a témoigné le désir de connaître l'opinion de la Compagnie sur les avantages que pourrait offrir un nouveau voyage du savant helléniste.

¹ Rapport lu dans la séance du vendredi 19 avril 1850.

² Missions ayant pour objet la recherche de manuscrits en Grèce, en Épire, en Thessalie et dans l'Archipel. (Arrêtés des 19 février 1840 et 10 mai 1844.)

La commission que l'Académie a chargée de lui présenter un rapport à ce sujet s'est réunie vendredi dernier, et, après avoir pris connaissance de la lettre ministérielle et du projet présenté par M. Mynas, elle a examiné attentivement les différentes propositions que ce projet contient, et vient vous soumettre, avec les observations qu'elles lui ont suggérées, l'avis qu'elle croit convenable d'adresser à M. le Ministre.

L'Académie le sait : des deux missions que le Gouvernement français a déjà confiées à M. Mynas, aucune n'est restée infructueuse. Les résultats de la première ont dignement répondu à l'attente du monde savant. Des bas-reliefs, un sarcophage, placés aujourd'hui au Musée du Louvre, un nombre assez considérable de manuscrits déposés à la Bibliothèque nationale, un traité de Philostrate sur la gymnastique, et les Fables de Babrius, qui, seules, suffiraient pour assurer à M. Mynas, qui les a découvertes, comme à M. Boissonade, qui en a été le premier éditeur, un honorable souvenir dans l'histoire de la littérature grecque; telles furent, de 1839 à 1843, les conquêtes du savant voyageur, et l'on peut dire qu'il a pleinement justifié la confiance d'un ministre auquel les lettres et la science de l'antiquité devront une éternelle reconnaissance.

Si le second voyage n'a pas été aussi fructueux que le premier, ce n'est pas à M. Mynas qu'il faut s'en prendre, mais à un malheureux concours de circonstances qui l'ont forcé de revenir avant le terme fixé. Il a cependant, durant le cours de 1844, recueilli trois traités de Galien, des scolies sur les discours de Démosthènes et sur ceux d'Eschine, des inscriptions, une statue d'Anubis, etc. et en outre quelques manuscrits ou fragments de manuscrits relatifs au droit gréco-romain; mais malheureusement tout n'a pas été rapporté en France.

.....
M. Minoïde-Mynas a pour lui la connaissance des lieux, l'expérience de cinq années d'exploration. Grec de naissance et de religion, il parle avec une égale facilité le grec, le turc et le bulgare; mais, ce qui est surtout pour lui une chance puissante de succès, ce sont ses relations avec le clergé grec, auquel appartenait un de ses oncles, archevêque de Serrès, en Macédoine, et où il compte de nombreux amis, ses élèves ou ses condisciples.

Constantinople, l'île de Samos et le mont Athos ont déjà été exploités par le voyageur. Il est très-vraisemblable que, s'il lui est possible, comme il l'espère, de pénétrer dans les couvents grecs du mont Sinaï, de l'Égypte et d'Alexandrie en particulier, il a chance de faire d'importantes découvertes et d'utiles acquisitions. On peut en dire autant de Pathmos, de Chypre, de Rhodes et surtout de la Crète, de ceux des couvents du mont Athos qu'il n'a pas encore visités, de la Thessalie, de la Thrace et de quelques villes de l'Asie Mineure, de Trébizonde, par exemple. Mais les chances diminueraient, à mesure qu'il s'éloignerait des côtes. Le clergé grec, dans l'intérieur des terres, a oublié l'idiome maternel : il ne parle plus que le turc, et c'est avec un sentiment de profonde tristesse que le rapporteur de votre commission a entendu, à Kutaya, un popos qu'il saluait en grec lui répondre gravement : *Roumsché bilmem* (je ne sais pas le grec).

Il n'en serait pas de même dans la Grèce proprement dite. La bibliothèque d'Athènes s'est, dans ces dernières années, enrichie de donations nombreuses, parmi lesquelles figurent des manuscrits dont quelques-uns peuvent être inédits. Le convent de Mégaspiléon possède une centaine de manuscrits sur parchemin, presque tous ecclésiastiques, il est vrai, mais dont quelques-uns, notamment un *Menologium*, sont d'une époque ancienne. Il serait bon aussi de visiter le monastère d'Haghios-Loukas, en Phocide, un des plus considérables de la Grèce centrale, et qui a déjà fourni des documents curieux aux historiens du moyen âge.

.....

M. Mynas fera sagement de se borner aux conquêtes littéraires, et, même en ce qui concerne les inscriptions, il prendra certainement le meilleur parti en se contentant de les copier, ou mieux encore de les estamer, puisque c'est rapporter le monument lui-même, et sous le moindre volume.

Si M. le Ministre de l'Instruction publique jugeait convenable d'accueillir favorablement la demande de M. Mynas. . . ., il importerait de poser en principe que toutes ses copies et que toutes ses acquisitions sont la propriété de l'État, et, comme telles, déposées à la Bibliothèque nationale; que, chaque année, quatre rapports circonstanciés seront adressés par lui au ministère, et que ces rapports contiendront un compte rendu de ses découvertes et de ses

achats. L'accomplissement de ce devoir serait tout dans l'intérêt de M. Mynas, et ne pourrait que justifier la nouvelle preuve de confiance qui lui aurait été accordée.

Signé à la minute, BOISSONADE, HASE, V. LE CLERC et PH. LE BAS,
rapporteur.

L'Académie adopte les conclusions du rapport.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

WALCKENAER.

CATALOGUE de la collection plastique et épigraphique de M. Lottin-de-Laval, donnée par M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes au Musée du Louvre.

La collection plastique et épigraphique rapportée de l'Asie centrale et de l'Asie Mineure par M. Lottin-de-Laval, et acquise par l'État, vient d'être déposée au musée du Louvre par ordre de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, et conformément au décret du Président de la République, en date du 16 mars dernier¹, pour faire suite à la galerie Assyrienne.

Voici le détail sommaire des richesses qui composent cette précieuse collection.

Catalogue de la collection plastique et épigraphique, rapportée de l'Asie centrale et de l'Asie Mineure par M. Lottin-de-Laval.

PERSÉPOLIS.

1. Buste du roi (Xerxès), moulé sur la partie supérieure du portique est de la grande salle.
2. Autre tête royale, tirée de l'un des pieds-droits de la chambre du roi des rois. Bien qu'elle soit horriblement mutilée, on distingue encore des trous qui avaient été pratiqués dans la pierre

¹ Voir page 195, livraison de mars des Archives.

pour y incruster un bandeau ou une tiare de métal, ou peut-être des pierreries.

3. Grande figure d'environ deux mètres de hauteur, prise sur le pilier nord de la chambre royale : c'est un suivant ou peut-être une *suivante* du roi, car certaines parties de cette belle sculpture trahissent le sexe féminin. Elle tient dans sa main gauche une bandelette; la droite, levée en l'air, est mutilée, ainsi que le haut du visage. On dirait le point de départ de l'art éginétique.

4. Grand bas-relief du soubassement du palais : char traîné par deux chevaux, précédé et suivi par six personnages qui portent des offrandes.

5 à 14. Neuf figures isolées, représentant des seigneurs perses et mèdes, avec tiares et couronnes radiées.

15 et 16. Deux figurines d'un charmant style, quart de grandeur, ayant toutes deux la bouche cachée par une draperie, comme les femmes persanes et baktiars la cachent encore aujourd'hui. L'une, qui est à genoux, présente deux coupes; l'autre, debout, porte une cassolette.

17 et 18. Doryphores (gardes du roi des rois) armés de lances et portant le carquois au dos.

19, 20 et 21. Trois figures groupées ayant les bras élevés. Elles soutiennent la base sur laquelle repose le trône de Xerxès dans le portique sud-ouest de l'immense salle qui se trouve au nord de la chambre royale.

22. Fragment de ce même portique : figurine isolée et mutilée.

23. Une figure à mi-corps ayant le torse nu, et la barbe et les cheveux soigneusement taillés.

24. Personnage portant sur ses épaules un lion, qu'il tient par les pattes de devant.

25. Deux bustes d'étrangers, les bras élevés : l'un paraît être un Scythe; l'autre, un Arabe syrien.

26. Buste d'un seigneur perse, coiffé d'une tiare recourbée, tournée à gauche.

27. Le roi combattant un griffon : grandeur colossale. Cette figure, que l'on désigne actuellement dans la Perse méridionale sous le nom de Djemschid, ce héros célèbre du Schah-Nameh, présente un relief très-considérable.

Inscriptions.

28, 29, 30 et 31. Quatre tablettes d'inscriptions pehlvi, moulées sur les piliers est de la chambre royale.

32 et 33. Deux inscriptions, en caractères koufiques très-beaux, prises dans une fenêtre de la chambre royale.

34. Inscription persane dite d'Ali. Les Persans l'épellent avec une onction extrême; ils prétendent que leur saint imam la traça lorsqu'il se rendit à Kerbéla.

35, 36 et 37. Trois longues bandes d'une inscription trilingue, en caractères cunéiformes, relevée à l'entour d'un takte de la chambre du roi des rois.

38. Grande inscription cunéiforme du soubassement ouest du palais. Elle est unique sur cette vaste façade couverte de bas-reliefs, et couronne le massif de l'escalier qui mène à la colonnade.

39. Inscription cunéiforme du soubassement de la chambre royale, au sud-ouest.

40. Inscription cunéiforme de vingt-cinq lignes.

41. Fragment important de treize lignes d'une inscription du système assyrien de Persépolis.

SHAPOUR. (Défilés du Kouzistan.)

42. Buste colossal du roi Sapor II, la tête ornée d'une couronne radiée. Un globe la surmontait, mais il a été brisé dans le voyage.

43. Tête coupée, qu'une main tient par les cheveux, et qu'une autre main soulevait.

44. Tête de jeune homme, tirée du grand bas-relief royal.

45. Trois têtes de personnages, du bas-relief royal sud.

46. Grande figure de six pieds, appuyée sur une longue épée.

47. Inscription mongolique, qui est tracée en sens vertical, près de la tête de Sapor (bas-relief de l'ouest). On croit qu'elle fut écrite par Timour, lorsqu'il envahit la Perse méridionale.

NINIVE. (Khorsabad.)

48. Tête de roi colorée, demi-nature.

49. Buste colossal de prêtre assyrien.

50. Figure entière, demi-nature, de prêtre assyrien. — Vêtement frangé, très-riche. Il tient de la main gauche une espèce de lotus.

51. Tête colossale d'eunuque.

52. Tête de guerrier, avec bandeau. Haut de l'épaule couvert d'une peau d'animal.

53. Tête colossale, tournée à gauche. Bonnet d'étoffe, semblable au mortier italien du xv^e siècle.

54. Tête de guerrier assyrien, avec casque.

Inscriptions cunéiformes.

55, 56. Deux grandes inscriptions, prises dans l'un des passages du palais, au-dessous d'un bas-relief.

57, 58. Deux autres, en caractères qui semblent plus anciens.

59. Inscription d'environ huit pieds de longueur, moulée au-dessus d'un bas-relief.

60. Grande inscription moulée sur un des taureaux à tête humaine.

61. Fragment de trois lignes d'une inscription cunéiforme, en caractères très-larges.

62. Brique colossale, avec une inscription de cinq lignes.

KOÏONDJUK ET MURAILLE DE NINIVE. (Babylonie.)

Briques avec inscriptions.

63 à 116. Cinquante-quatre briques, dont cinquante-trois portent des inscriptions cunéiformes. Une seule, désignée sous le n^o 71, porte une inscription samaritaine et a été prise sur la muraille médique. Les autres ont été copiées aux endroits suivants : Koïondjuk, — Muraille de Ninive, — Birs-Nemrod, — Ctésiphon, — Babylone, — Sitace, — Jardins de Sémiramis, — Mujellibé, — Artemisa, — El Casr, — Tour de Babel, — Cumaxa, — Babil, temple de Béus, — Séleucie du Tigre, — Désert de Sitacène, — Kotche — Ninive.

117. Cylindre assyrien trouvé à Opis, ville ruinée, sur les

bords du Tigre. Ce monument, qui est de la plus haute importance philologique, est sexagone et a 510 lignes de caractères cunéiformes.

118. Autre épreuve du même cylindre.

119. Pierre d'angle trouvée à Casr, à Babylone. — Trois lignes d'inscription, du système assyrien.

120. Fragment de basalte noir, trouvé à Akerkouf.

121, 122, 123. Inscriptions persanes, provenant du palais de Casr-Kadjar.

Ornements arabo-perses, etc. etc.

124. Détail d'une porte (harem de Sala Beg, à Baghdad).

125. Détail du harem de Mirza reza Khan, à Schiraz.

126. Frise seldjoukide, prise à Mardin.

127. Détail du harem de Habid-Beg, à Damas.

128. Frise prise à Mardin.

129. Long fragment d'arabesques (Habib-Beg, à Damas).

130. Détail d'une fenêtre de Bassora.

131. Détail d'une fenêtre, pris à Ispahan.

132. Fragment d'un palais à Verami (Khorassan occidental).

133. Fragment d'une inscription de Khorsabad.

134. Tête assyrienne (fragment).

*LETTRE de M. Lottin-de-Laval, chargé d'une mission scientifique au Sinäi,
à M. le Ministre de l'instruction publique¹.*

Au pied de l'Horeb, mars 1850.

Monsieur le Ministre,

Me voici arrivé au cœur de la presqu'île arabe, et je m'empresse de vous rendre compte des résultats obtenus par moi jusqu'à

¹ Cette lettre est un peu antérieure à celle qui est datée du même mois, et qui a paru dans notre livraison d'avril.

ce jour pour la mission dont vous m'avez fait l'honneur de me charger.

.....
Le bey de Suez m'ayant fait proposer sa barque pour m'éviter de contourner l'extrémité du golfe et les lagunes, j'ai envoyé mes Bédouins m'attendre aux célèbres fontaines de Moïse, de sorte que j'ai gagné un jour et pu faire quelques sondages à la marée haute, chose essentielle par rapport à certains passages de la Bible.

De riches Syriens, agents consulaires à Suez, ont utilisé l'eau des fontaines; trois jardins, enchanteurs pour l'Arabie, ont surgi des sables, et le voyageur peut s'y abriter à l'ombre de beaux tamarises; l'eau de ces sources est très-âcre, plus salée même que celle de la mer Caspienne; une seule est potable, en Arabie seulement, car elle contient tant de sel que mes zemzemies en cuir sont brûlés et tout blancs depuis huit jours que je bois de cette eau.

Je me suis dirigé au sud-sud-ouest pour gagner le désert de Sin et Tor, l'antique Phénicon. J'ai eu de la pluie les deuxième et troisième jours depuis el-Aïoum; il neigeait sur le groupe des monts Sinaï, et quand je suis entré dans cet affreux Gab-el-Tor, j'ai été assailli par une effroyable tempête qui a duré pendant les cinq jours et les cinq nuits que j'y suis resté. L'atmosphère n'était que sable, et le vent du nord me glaçait. On ne voyait pas un chameau à trois pas, et il était impossible de se faire entendre. Les Hébreux furent plus heureux que moi dans ce désert; ils avaient du moins la ressource de la manne.

J'ai gagné Tor à grand peine. Un géographe moderne en fait une ville de trois à quatre mille âmes, très-curieuse et très-intéressante. Tor, nommé par les Arabes SZAOUALHA-EL-TOR, possède dix à douze maisons seulement, bâties avec les plus beaux madrépores du monde, il est vrai, bien qu'elles soient fort sales et très-laides, et un musulman et un chrétien du Sinaï qui vendent quelques rares provisions aux navigateurs de Djéda et de Massaouah.

De Tor, j'ai remonté le désert jusque vers Baz-Mohammed, afin de sonder la longue chaîne du Faratuf, et je me suis ensuite dirigé vers la fameuse vallée d'Hebron. Jusque-là rien de curieux, rien d'intéressant pour la science, sinon les grands souvenirs de la Bible. J'étais désespéré!

.....
Je me rappelais avec tristesse les paroles d'un voyageur distingué qui m'avait assuré, au Kaire, que je ne trouverais que deux ou trois bas-reliefs à Magarra et *quelques* inscriptions très-frustes à Mokattab, mais que cela ne valait pas les fatigues d'un voyage aussi rude dans cette saison.

.....
J'arrivai à Wadi-Hébron très-malade, et je remontai le défilé de granit. C'est là qu'il eût fallu venir chercher le socle du tombeau de l'empereur Napoléon, car c'est bien certainement le plus beau granit du globe. Là je trouvai les premières inscriptions de cette langue inconnue qui va encore agrandir le domaine de la science, déjà si vaste.

J'ai relevé géographiquement la route, fouillant chaque wadi, et j'ai exploré successivement le diar Frangui, les wadi Cédre, Guenè, Magarra, la plaine des Quatre-Wadi, Mokattab, Nebek, tout l'ouest de la presqu'île arabe, et, dans ces vallées profondes, j'ai moulé ou relevé plus de *trois cents stèles, bas-reliefs et inscriptions*.

La moisson recueillie à wadi Magarra (littéralement la *vallée des grottes*) est fort importante, Monsieur le Ministre. Là étaient les célèbres mines de cuivre exploitées dans l'antiquité par les Égyptiens. Un voyageur m'avait assuré qu'il n'existait là que trois monuments, dont un très fruste; mes Bédouins indigènes partageaient cette opinion, et, en effet, ils ne me firent voir que ces bas-reliefs. Je me préparai aussitôt à mouler ces précieux restes, mais ce n'était pas chose facile; tout cela est au milieu d'un chaos inextricable. La montagne est presque coupée à pic et toute composée de rochers écartelés ou de débris de grès rouge qui se brisent ou glissent sous les pieds. A cela venaient se joindre des rafales impétueuses soulevant des nuées de sable qui faisaient vaciller mes frêles échelles liées avec des cordes, et cela quand j'étais à vingt-cinq pieds de haut, avec l'abîme au-dessous de moi.

.....
Malgré les indications du Kaire et l'assurance positive de mes Bédouins, je me dirigeai vers le nord de la montagne, et, en cherchant à descendre dans un souterrain, j'aperçus un couloir très-étroit, obstrué à dessein par d'énormes débris de rochers où je

crus entrevoir une espèce d'encadrement. Je le déblayai à grand peine avec mes leviers, et là, et dans le voisinage, je trouvai neuf inscriptions égyptiennes en signes démotiques et hiéroglyphiques, et un bas-relief royal avec des cartouches superbes. Dans ce même couloir, on a martelé complètement deux inscriptions qui, probablement, donnaient des louanges imméritées à quelque mauvais roi.

J'ai moulé tout cela, ainsi qu'une autre belle inscription qui se trouve sur un rocher isolé de la wadi Guenè. Jusqu'ici, Monsieur le Ministre, tout ce qui pouvait se mouler l'a été; le reste, quand le granit était à peine gratté, je l'ai copié avec la fidélité de la stéréotypie. L'habitude que j'ai du crayon m'a été d'un grand secours pour relever ces écritures mystérieuses.

Pococke, qui a vu quelques-unes de ces inscriptions, dit qu'elles ont été peintes sur le granit avec un mordant, etc. Mon voyageur m'a répété la même chose : en face des monuments, j'ai trouvé cela un peu naïf. Le granit le plus dur ne se laisse pas facilement corroder par les acides; il ne cède qu'au feu et à l'acier, et, pour ces inscriptions, il a cédé à l'acier et au granit. Toutes, elles ont été gravées avec des ciseaux ou des poinçons, mais surtout piquées avec les pieux des tentes ou des hachettes aiguës en granit. L'assertion que j'avance sera facilement prouvée par mes moulages, car plusieurs creux reproduiront des inscriptions inachevées.

J'ai relevé dix-sept inscriptions dans Hébron; bien qu'elles appartiennent à la même langue que celles de Mokattab et de Côdré, j'ai reconnu deux nouvelles lettres, ce qui, néanmoins, complique peu l'alphabet, qui est beaucoup plus modeste que l'assyrien; parmi les inscriptions de la plaine des Quatre-Wadi, il s'en trouve plusieurs dont les lettres sont toutes liées entre elles, comme dans l'écriture sabéenne dont j'ai pu me procurer quarante-six caractères, il y a cinq ans, dans l'Arabie déserte; et généralement ces inscriptions attestent une calligraphie très-avancée. La plus belle de toutes n'a pu être moulée, à cause de ce vent maudit qui souffle sur l'Arabie depuis seize jours; mon échelle oscillait comme une branche de palmier, et, bien que j'aie recommencé mon travail à quatre reprises différentes, il m'a fallu y renoncer. Nous aurons néanmoins cette inscription, et très-exacte, mais pas en plâtre.

Je vais partir pour une wadi que nul Européen n'a visitée, et qui doit recéler des inscriptions nombreuses; puis je visiterai le

couvent, le Djebel-Mousa, et, de là, j'irai fouiller le sud-ouest de la presqu'île, afin d'arriver à la hauteur de l'archipel des Pirates pour remonter, vers l'est-nord, le golfe Élanitique dans toute sa longueur. C'est une contrée complètement inconnue, et j'espère que la providence me viendra encore en aide.

.....

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LOTTIN-DE-LAVAL.

NOUVELLES DES MISSIONS.

Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 21 mai 1850, M. MINOÏDE-MYNAS a été chargé d'une mission nouvelle, dans le but de continuer et de compléter ses premières explorations. Cette mission aura pour objet la recherche des manuscrits et des documents originaux dans les couvents grecs du mont Sinaï et d'Alexandrie; dans les îles de Pathmos, de Chypre, de Rhodes et de Crète; dans les couvents du mont Athos, de la Thessalie, de la Phocide, de la Thrace et de l'Asie Mineure.

M. LOTTIN-DE-LAVAL est de retour en France, après avoir heureusement accompli la mission au Sinaï dont il avait été chargé par M. le ministre de l'instruction publique et des cultes.

Les nombreux et importants résultats de cette nouvelle mission seront l'objet de prochaines communications insérées dans les Archives.

•

Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 27 mai 1850, M. Eugène DE MONTLAUR, correspondant du ministère pour les travaux historiques, a été chargé, sur sa demande, d'une mission gratuite en Espagne, ayant pour objet de rechercher dans ce pays des matériaux pour une suite d'études relatives à la littérature du midi de l'Europe.

Un arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 23 mai 1850, a prolongé de deux mois la mission confiée à M. HANTUTTE, docteur en droit¹, afin de le mettre à même de compléter les nombreux documents qu'il a déjà recueillis sur les universités d'Angleterre et d'Écosse, en même temps que sur l'organisation et la situation de l'enseignement primaire dans la Grande-Bretagne. D'un autre côté, M. LORAIN, recteur honoraire, connu par sa haute expérience des questions de l'enseignement, a bien voulu, à la demande du ministre, mettre à profit un séjour en Angleterre pour étudier l'organisation et les statuts de la célèbre université d'Oxford, et il en a fait l'objet d'un rapport spécial où sont consignées ses observations.

¹ *Archives des missions*, page 76.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

VI^E CAHIER.

Nous avons publié, dans notre numéro de février, le rapport de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur le projet de mission en Chine, formé par M. Arthur Smith. Nous croyons devoir publier aujourd'hui la lettre par laquelle M. Smith a demandé cette mission au Ministre et qui nous a paru contenir d'utiles renseignements.

Paris, le 8 novembre 1849.

Monsieur le Ministre,

Depuis la loi de finances de 1842, qui attribua au budget de l'instruction publique un crédit de 112,000 francs pour frais de missions scientifiques et littéraires, plusieurs voyages importants ont été entrepris, sous les auspices du Gouvernement, dans les deux Amériques, en Grèce, en Asie Mineure, dans l'Inde méridionale, en Égypte et sur le continent européen; mais l'extrême

Orient (et, par cette expression, je désigne la Chine, les régions Indo-chinoises et le Japon) n'a été l'objet d'aucune exploration spéciale¹. Aucun voyageur, que je sache, n'a réclamé l'appui du Gouvernement français pour visiter, dans un but d'utilité scientifique, cette vaste contrée de la Chine, si peu connue encore, et qu'il importerait tant de connaître.

C'est ce pays, si imparfaitement exploré jusqu'ici, que je voudrais visiter sous les auspices de votre administration. Je me suis préparé patiemment, pendant plusieurs années, au voyage dont je viens vous soumettre le projet; j'en ai prévu les détails, calculé les résultats possibles, envisagé les difficultés avec la pensée constante du dévouement sans réserve qu'il fallait apporter dans une pareille entreprise.

Mon plan comprend deux points principaux :

1° L'étude comparée du *Kouan-hoa* 官話, ou langue chinoise vulgaire, et des idiomes provinciaux de la Chine, en vue de compléter, en le rectifiant, un vocabulaire auquel je travaille, et dont le manuscrit est prêt en grande partie;

2° L'observation exacte et minutieuse des mœurs et des coutumes, appliquée à une ville importante de la Chine, où je résiderais pendant quelque temps.

Sur le premier point, Monsieur le Ministre, permettez-moi d'entrer dans quelques développements. Depuis 1839, je me suis adonné sans relâche à l'étude de la *langue chinoise vulgaire*. Dès le principe, j'avais rassemblé les matériaux d'un *vocabulaire*², mais

¹ Je ne parle pas de l'allocation temporaire concédée à M. Callery pour l'aider dans la publication de son Dictionnaire encyclopédique de la langue chinoise. Macao, 1845, tome I, grand in-8°.

N. B. M. Callery avait été délégué, par arrêté du 3 décembre 1842, pour correspondre avec le ministère de l'instruction publique sur l'état de la littérature, des sciences, des arts et de l'économie politique en Chine, et tel était l'objet spécial de l'allocation qui lui avait été accordée sur les fonds de ce département. (*Rédaction des Archives.*)

² Le *Dictionnaire chinois, français et latin*, du P. Basile de Glemona, publié par de Guignes fils (Paris, 1813, grand in-8°), est difficile à consulter pour un commençant; les mots cherchés sont seuls imprimés en caractères chinois, et les polysyllabes, ainsi que les phrases d'exemples, ne sont représentés que par une transcription en lettres latines. De plus, l'ouvrage coûte environ 80 francs. Quant au *Dictionary of the Chinese language in three parts*, de R. Morrison, Macao, 1815-23, 5 vol. grand in-8°; à l'*Arte China*, du P. Gon-

je n'ai pas tardé, malgré les secours que m'offraient les plus célèbres sinologues, à reconnaître l'impossibilité de terminer un ouvrage de ce genre, sans m'être initié, sur les lieux mêmes, aux détails de la vie publique et privée des Chinois, et sans avoir acquis l'habitude *pratique* de leur langue. Dans cet ordre de recherches, voici quel serait mon plan : je suivrais les deux grandes divisions qu'on peut attribuer au chinois vulgaire, à savoir le *Peh-kouan-hoa* 北官話, ou chinois du Nord, que l'on parle à *Peh-king*, et le *Nan-kouan-hoa* 南官話, ou chinois du Midi, qui a cours à *Nan-king*, et je recueillerais avec le plus grand soin toutes les différences de prononciation et d'idiotisme que présentent ces deux principaux dialectes; puis, passant à l'étude des dialectes particuliers et des 鄉談 *Hiang-t'an*, ou patois locaux, que possède chaque province de la Chine¹, sur lesquels on a encore si peu de données, et dont la connaissance serait de nature à jeter tant de lumière sur plus d'une question intéressante d'ethnographie et d'histoire, je tâcherais de combler, pour les localités où je m'arrêterais, des lacunes si regrettables, et je n'aurais qu'à me guider, dans cette partie de ma tâche, sur les publications dont les provinces de *Kouang-tong* (Canton) et de *Foh-kien* ont été l'objet².

çalves, Macao, 1829, in-4°, et à son *Diccionario china-portuguez e portuguez-china*, Macao, 1831-33, 2 vol. in-4°, peu de personnes peuvent acquérir ces excellents livres, à cause de leur prix trop élevé (3 à 400 francs). Le *Chinese and english dictionary*, publié par Medhurst, Batavia, 1843, 2 vol. in-8°, présente à peu près les mêmes inconvénients. Je ne parlerai pas du *Systema phoneticum scripturae sinicae*, de M. Callery, Macao, 1841, grand in-8°, ni du *Vocabularium sinicum*, de M. G. Schott, *Berolini*, 1844, in-4°, qui ne peuvent servir à l'étude du chinois vulgaire. Il manque donc un dictionnaire accessible aux élèves de l'École des langues orientales, suffisamment étendu et au niveau des derniers progrès de la philologie chinoise. C'est ce travail que j'ai entrepris en prenant pour guide le *English and Chinese vocabulary, in the court dialect*, de mon ami W. Williams, Macao, 1841, in-8°, et surtout la précieuse *Notitia linguæ sinicæ*, du P. Prémare, Malacca, 1831, in-4°.

¹ Cf. Rob. Thom, *Esop's fables written in chinese*. Canton, 1840, grand in-8°, *Introd.*, page vii et sqq., et M. Bazin, *Principes généraux du chinois vulgaire*, Paris, 1845, in-8°, pages 5-19, 57, 108 et sqq.

² Le *Foh-kien* et le *Kouang-tong* sont les deux provinces méridionales auxquelles se bornaient, avant la ratification des derniers traités, les relations commerciales avec l'Europe. Pour le dialecte de Canton, cf. Morrison, *Vocabulary of*

Malgré l'intérêt qui s'attache aujourd'hui aux études orientales et qui, pour la langue chinoise, a été si heureusement soutenu par les beaux travaux de M. Stanislas Julien et par ceux de M. Bazin, des recherches uniquement bornées à la linguistique comparée pourraient encore paraître d'une importance secondaire, si elles ne se rattachaient à d'autres points d'un attrait plus général. Ici commence la seconde partie de mon projet, à savoir l'observation des mœurs, des usages, des institutions de la Chine.

La première fois qu'on visite un pays (c'est une impression que j'ai moi-même éprouvée), on est exposé à l'observer d'une manière inexacte, confuse, superficielle, à négliger ce qui est important, à s'exagérer ce qui n'est qu'accidentel ou insignifiant. Ce n'est qu'à un second voyage ou après un séjour prolongé, qu'on commence à mieux voir, à juger plus sûrement; qu'on classe toutes choses d'une manière raisonnée et conforme à leur importance relative. Pour échapper à ce danger de l'inexpérience dans le voyage que je médite, j'ai pris connaissance de la plupart des ouvrages publiés sur les pays que je me propose de parcourir; puis, j'ai dû chercher quelle était la marche la plus sûre pour bien diriger et pour concentrer mes observations personnelles, en évitant ces répétitions du même fait que l'on remarque successivement dans les récits de divers voyageurs¹. Sous ce rapport, il était impossible de rencontrer de meilleurs conseils que ceux que je trouve dans un discours de M. Mohl, membre de l'Institut, sur l'utilité des

the Canton dialect, Macao, 1828, 2 vol. in-8°; Thom, *Chinese and english vocabulary*, Canton, 1843, in-8°; Bridgman, *Chinese Chrestomathy in the Canton dialect*, Macao, 1841, in-4°; W. Williams, *Easy lessons in chinese*, Macao, 1842, in-8°; Devan, *The beginner's first book in the chinese language (Canton vernacular)*, Hongkong, 1847, in 8°, etc.; — et pour ceux du Foh-kien, Medhurst, *Dictionary of the hokkê'n dialect*, Macao, 1831, in-4°; Dyer, *Vocabulary of the hokkê'n dialect*, Singapore, 1838, in-8°; Dyer and Stronach, *Esop's fables rendered into hokkê'n and Tchéhiú colloquial*, Singapore, 1843, in-8°; Dean, *First lessons in Ticheew*, Bangkok, 1841, in-4°; etc.

¹ Des recherches nombreuses auxquelles je me suis livré pour réunir les éléments d'un catalogue général des ouvrages publiés sur l'extrême Orient, m'ont mis en état de constater un fait assez curieux et qui prouve peu en faveur de beaucoup de soi-disant voyageurs : c'est que, parmi les deux ou trois mille volumes de voyages et d'histoire dont le Japon, la Chine et les régions Indo-chinoises ont été l'objet, il en est tout au plus une centaine qui soient originaux; ils forment la base de tous les autres, lesquels ne sont que des extraits, des analyses, ou même qu'une pure et simple reproduction.

voyages pour le progrès des études orientales : « S'il plaisait à un missionnaire en Chine, disait ce savant philologue, de nous faire connaître d'une manière complète les institutions civiles et religieuses, le droit territorial, l'organisation municipale de l'endroit qu'il habite, de nous en donner le budget communal dans ses moindres détails et de nous expliquer tout ce qui s'y rapporte, il nous rendrait un service éminent et nous ferait connaître un grand et important côté de la civilisation chinoise, sur lequel nous chercherions en vain des renseignements dans les annalistes impériaux. . . .¹. » Mais, comme ajoute fort bien M. Mohl, tout cela ne s'apprend pas quand on se contente de parcourir un pays; « il faut être, pour ainsi dire, domicilié dans une province, pour vaincre les difficultés que nous opposent l'ignorance, la méfiance ou la barbarie des habitants; il faut avoir le temps de se lier avec les gens du pays, afin de pouvoir observer leurs institutions, et apprendre d'eux où il y a quelque chose à trouver². »

Maintenant, Monsieur le Ministre, voici quel serait mon itinéraire.

Dès ma première station sur le territoire de l'Empire du milieu, à Macao, je compte réclamer l'aide et les conseils des missionnaires Français, et j'emploierai tous les moyens de me familiariser promptement avec la langue chinoise vulgaire. Si je ne me fais pas illusion, il me suffirait de quatre ou cinq mois, grâce à ce que je sais déjà, pour parvenir à me passer d'interprète. Après un séjour peu prolongé à Canton, je me rendrais à *Amoy* ou *Emoui* (en chinois *Hia-men* 廈門), un des principaux entrepôts de commerce de la province de *Foh-kien*³; puis, remontant au nord, j'arriverais dans la capitale du *Foh-kien*, à *Foh-tcheou-fou*, où je compte m'arrêter pendant une année entière.

Plusieurs motifs m'engagent à choisir *Foh-tcheou* comme lieu de résidence, plutôt qu'un autre point du littoral : d'abord, cette ville est assez rapprochée de Canton, ce qui me permettrait, dès

¹ M. Mohl, *Rapport annuel fait à la séance générale de la société asiatique*, le 14 juin 1847. *Journal asiatique*, IV^e série, tome X, page 21.

² *Id. ibid.* page 29.

³ L'idiome des naturels de l'île Formose, qui dépend du gouvernement de cette province, serait l'objet de mon attention, et je tâcherais de compléter les recherches de Klaproth. Voyez ses Mémoires relatifs à l'Asie. Paris, 1826, tome I, page 354-74.

le commencement de ma mission, de tenter de remplir, dans le plus grand détail, le cadre tracé par M. Mohl et de faire, pour *Foh-tcheou*, une sorte de *monographie* qui présenterait d'autant plus d'intérêt, que cette ville est la capitale d'une des plus riches provinces maritimes de la Chine : elle a un commerce et une industrie considérables; elle renferme plus de 500,000 âmes; elle est le séjour ordinaire d'un grand nombre de lettrés et de fonctionnaires retirés des affaires publiques, et c'est, jusqu'à présent, une des villes de la Chine les moins connues : des cinq ports¹ que le traité de *Nan-king*² ouvre aux Européens, c'est le seul que la légation française n'ait pas visité³. Durant ma résidence à *Foh-tcheou*, tout en continuant mes études philologiques, je multiplierais mes recherches en proportion des richesses que j'aurais à exploiter.

Tel serait, Monsieur le Ministre, l'objet de la mission que je sollicite. Le cadre peut en paraître restreint; mais beaucoup de projets d'exploration soumis au Gouvernement pèchent par le vague et l'exagération des promesses, et aboutissent, en fin de compte, à des résultats à peu près nuls⁴. J'ai pensé qu'en adoptant un plan limité, mais précis, j'aurais plus de chances de réaliser les espérances que vous voudriez bien attacher à mon voyage, et j'ai lieu de croire que, si mes observations doivent porter sur un petit nombre de localités, elles seront faites avec une abondance de détails qu'on ne trouve malheureusement pas dans la plupart des relations antérieures.

Du reste, Monsieur le Ministre, à la fin du voyage dont je mets le plan sous vos yeux, je pourrais, si vous vouliez bien m'accorder une prolongation de mission, profiter alors de mon expérience pour m'avancer plus au nord, par *Ning-po*, *Chang-haï*, *Kiang-ning* (*Nan-king*), remontant de cette dernière ville jusqu'à *Peh-king*, par le canal impérial. A *Nan-king*, surtout, une station de quelque temps présenterait le plus grand intérêt. Si j'avais l'honneur d'être guidé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, je ne pour-

¹ Ces cinq ports sont *Canton*, *Hia-men* (Amoy), *Foh-tcheou*, *Ning-po* et *Chang-haï*.

² Conclu, le 26 août 1842, entre l'Angleterre et la Chine.

³ Voy. M. Ch. Lavollée, *Situation actuelle des Européens en Chine. Les cinq ports* *Recue nouvelle*, tome XI, page 555.

⁴ M. J. Mohl, *Rapport* cité plus haut, pages 27, 31 et sqq.

rais manquer de recueillir d'importants documents dans les riches bibliothèques et dans les établissements littéraires et scientifiques qui ont valu à cette ancienne résidence impériale d'être regardée comme la ville *savante* de la Chine. Quant à *Peh-king*, cette grande capitale du plus grand empire du monde, la moisson y serait encore belle, sans doute, même après les travaux si justement célèbres de nos missionnaires français et la description de Timkovski¹. Là se terminerait un long et magnifique voyage pour lequel le courage ne me manquerait pas; mais, avant d'être assuré des facilités locales nécessaires pour l'entreprendre, je crois qu'il serait téméraire d'en promettre dès aujourd'hui la réalisation certaine et utile, et j'aime mieux, Monsieur le Ministre, vous répondre de mon zèle et de mon dévouement si le voyage est possible, que de me faire autoriser prématurément à l'exécuter.

Un séjour de deux à trois ans en Chine me suffirait, je pense, Monsieur le Ministre, et je pourrais partir dès le commencement de 1850².

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

ARTHUR SMITH.

*QUATRIÈME RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique,
par M. A. Viquesnel, chargé d'une mission scientifique en Turquie.*

Monsieur le Ministre,

Les deux derniers rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser renferment un itinéraire très-détaillé de mes excursions dans le massif du Rhodope. Il me reste encore à résumer mes observations géographiques et géologiques sur cette partie de l'empire Ottoman.

¹ Voy. Timkovski, *Voyage à Péking, à travers la Mongolie, en 1820 et 1821*, Paris, 1827, 2 vol. in-8° et atlas in-f°. — Cf. aussi le *Chinese repository* (2^e édition), Canton, 1834, in-8°, Tome II, page 433-43 et 481-99.

² M. A. Smith a quitté Paris le 14 avril 1850 pour l'exécution de la mission dont il a été chargé par le département de l'instruction publique. (*Rédaction des Archives.*)

Avant de me livrer à ce travail, que je me propose de vous remettre très-prochainement, je crois devoir vous faire part du résultat de mes dernières explorations.

ITINÉRAIRE D'ANDRINOPLE A CONSTANTINOPLE.

1° Route d'Andrinople à Kéchan, par Ouzoun-Keupri et par la montagne de Maltépê, située à 2 lieues au N. de Kéchan;

2° Route de Kéchan à Aktabol (sur la mer Noire), par Malgara, Aïrohol, Lulé-Bourgas, Bounar-hissar, Sképasto, Samakov, Inada et Saint-Stéphano;

3° Route d'Aktabol à Séraï, par Grammatiko, Tirново, Kirki-lissé, Uskiup, Bounar-hissar et Visa;

4° Ascension du mont Karatépê, situé à 2 lieues et demie au N. E. de Visa et à 4 lieues de Midia, sur la mer Noire;

5° Route de Séraï à Constantinople, par Iénikeui, Buyuk-Han, Beydjiler, Kuchtémir, Silivri, Buyuk et Kutchuk-Tchekmedjé;

6° Route de Constantinople à Ormanli (situé à l'extrémité occidentale du lac de Derkos, à trois quarts de lieue de la mer Noire), par Belgrad, Agatchli, Iénikeui et Karabournou;

7° Ascension des montagnes placées aux deux extrémités du lac de Derkos, l'une à un quart de lieue d'Aiakadin, l'autre, nommée Kouchkaïa, à 2 lieues au S. d'Ormanli;

8° Retour à Constantinople par le littoral de la mer Noire jusqu'à Fanaraki, et de là par le Bosphore, Buyuk-déré, etc. ¹.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

La grande carte de la Turquie, publiée en 1822 par M. le colonel Lapie, et copiée plus tard par le Dépôt de la guerre de Vienne, m'a été très-utile, malgré ses nombreuses inexactitudes. Elle m'a fourni l'occasion de vérifier des faits et de me livrer à des

¹ La neige, la violence du vent et le mauvais état des chemins, défoncés par les pluies, m'ont forcé, pendant la plus grande partie de ce voyage, de changer de routes à plusieurs reprises, et de prendre une direction opposée à celle que je me proposais de suivre : notamment de passer par Constantinople pour aller explorer les montagnes qui bordent le lac de Derkos. Malgré l'inclémence de la saison, je suis parvenu au but que je me proposais; j'ai traversé quatre fois, dans toute sa largeur, la chaîne côtière de la mer Noire, et j'ai gravi, dans l'intervalle de ces quatre coupes, sur trois points différents, le sommet de cette même chaîne

observations auxquelles je n'aurais pas pensé, si je ne l'avais prise pour guider mes pas. Je m'attacherai principalement à faire ressortir, dans ce résumé, les faits généraux sur lesquels la sagacité de notre savant géographe s'est trouvée en défaut par suite de renseignements incomplets.

Le bassin de l'Erghéné, l'un des affluents principaux de la Maritza, est limité, au N. par la chaîne côtière de la mer Noire, au S. par les montagnes du Tékir-dagh, et à l'E. par un plateau qui, longeant le littoral de la mer de Marmara, sert à relier les deux bords opposés du bassin.

Bassin
de
l'Erghéné.

Le cours des nombreux ruisseaux qui alimentent l'Erghéné, doit subir des rectifications dont l'exposition m'entraînerait dans des détails trop longs pour figurer dans une description sommaire. Je me contenterai d'indiquer ici les modifications indispensables à l'intelligence de ce rapport :

1° Les trois ruisseaux de Sképasto, de Serghen, et le Tchoulou-déré sont des affluents de l'Erghéné ; ils ont déjà fait leur jonction avant d'arriver au pont d'Oklali, construit à une demi-lieue de Lulé-Bourgas ;

2° La ville d'Ouzoun-Keupri (long pont) est située sur la rive gauche de l'Erghéné, à 3 lieues de la Maritza sur la route de Dimotika, à 2 lieues de la même rivière sur la route d'Andrinople, et à 7 lieues du confluent. Dans cet intervalle, les deux rivières, séparées par une cloison de collines, suivent un cours parallèle et se réunissent en amont d'Ipsala.

Strandja-dagh
ou
chaîne côtière
de
la mer Noire.

La chaîne du Strandja-dagh, à partir du parallèle d'Aktabol jusqu'à l'entrée du Bosphore, peut être regardée comme étant composée de deux tronçons dont la soudure a lieu dans les environs du lac de Derkos. Considérons d'abord sa partie occidentale, et la plus élevée.

L'axe de la chaîne passe à 4 lieues de Kirkkilissé, d'Uskiup et de Bounar-hissar, à 3 lieues de Visa et de Séraï : sa direction générale s'étend donc du N. 35° à 40° O. au S. 35° à 40° E. Quelques chiffres obtenus par des observations barométriques donneront (bien qu'elles ne soient pas encore rectifiées par le calcul) une idée approximative des hauteurs. Le point de partage des eaux

Partie
occidentale
de
cette chaîne.

se trouve sur les routes comprises dans l'itinéraire précédent, savoir :

- 1° Entre Sképasto et Névrokop, à 600 mètres environ ;
- 2° Entre Dérékeui et Kirkkilissé, à 500 ;
- 3° Entre Visa et Midia, à 250.

Les sommités qui dominent ces passages peuvent avoir 150 ou 200 mètres de plus que la ligne du partage des eaux. L'abaissement que la chaîne subit au S. E. des montagnes de Serghen est très-sensible de tous les points d'où l'on peut apercevoir son prolongement. Le Karatêpê, situé au N. E. de Visa, et le Kouchkaïa, placé à l'O. S. O. d'Ormanli, s'élève à environ 380 mètres. Les cimes les plus hautes comprises dans cet intervalle, et dont l'élévation ne paraît pas dépasser cette altitude, ne détermine pas, comme la carte l'indique très-bien, le partage des eaux entre les deux mers : ce partage est formé par un plateau de collines qui peut atteindre à 170 ou 180 mètres.

Le Strandja-dagh présente au voyageur qui parcourt ses parties les plus élevées l'aspect d'un plateau profondément découpé, et dont la surface, couverte de forêts de chênes, s'abaisse graduellement des deux côtés opposés. Les vallées qui sillonnent ces plans inclinés sont généralement encaissées et les divisent en plusieurs parties qui, considérées isolément, offrent une structure en plateau semblable à celle de la chaîne. Principalement sur le revers septentrional, les routes (ou, pour mieux dire, les sentiers) qui servent de communication entre les différentes localités, sont rarement tracées au fond des vallées ; elles s'élèvent ordinairement de gradin en gradin en suivant le sommet des contre-forts du plateau partiel, et, parvenues à la ligne du partage des eaux, elles choisissent, pour descendre, le contre-fort dont les ramifications s'abaissent au point de leur destination.

Le revers méridional du Strandja-dagh est découpé beaucoup moins profondément que le versant opposé, et les cours d'eau qui le sillonnent descendent par des vallées, quelquefois resserrées ou même encaissées à leur origine, mais toujours évasées à une certaine distance de leur point de départ.

Quelques vallées suivent une direction voisine de la direction de la chaîne et la divisent en rameaux à peu près parallèles sur une

plus ou moins grande étendue. Je citerai comme exemple les détails suivants :

1° Le voyageur qui se rend de Sképasto à Samakov, franchit la ligne du partage des eaux à une lieue et demie du premier village, et traverse, au pied méridional de la descente, un ruisseau dont les sources se trouvent dans les cimes placées à l'E. et au S. E. de la route. Ce ruisseau passe entre l'axe de la chaîne et les montagnes de Samakov; puis il se mêle au ruisseau de Dérékeui et reçoit quelques affluents fournis par le versant N. E. des montagnes de Tirnovó; la réunion de ces différents cours d'eau prend le nom de Résova-déressi et leur embouchure dans la mer Noire se trouve à une demi-lieue au N. de Saint-Stéphano.

2° La Véléka-déressi, qui se jette dans la mer à Galandjia, provient des montagnes de Ghieuktépé; elle reçoit par sa rive droite le ruisseau de Tirnovó et par sa rive gauche les eaux du plateau de Boulgari et de Grammatiko.

Le tronçon oriental du Strandja-dagh forme un plateau dont l'altitude ne dépasse pas 170 à 200 mètres. La ligne de partage des eaux se maintient à une lieue de distance environ du rivage de la mer Noire, depuis le Bosphore jusqu'au lac de Derkos; parvenue au méridien de Aiakerdin, elle s'éloigne de la mer, contourne le lac à 2 ou 3 lieues de distance et va se rattacher aux contre-forts des montagnes de Séraï.

Tronçon
oriental
de
la chaîne
côtière.

Passons aux accidents du sol qui forme la bordure orientale du bassin de l'Erghéné. Cette bordure, dirigée du N. E. au S. O., présente à son sommet un large plateau, à surface légèrement ondulée, couverte de gazon ou parsemée de bouquets de chênes, et dont la ligne de faite se trouve à une distance de 3 à 5 lieues au plus du rivage de la mer de Marmara; sa hauteur générale est de 150 à 200 mètres; ce bourrelet se réunit aux collines qui opèrent, au S. O. du lac de Derkos, le partage entre les deux mers. Au point de jonction se trouvent les sources du Tchoulou-dèrè, l'affluent le plus oriental de l'Erghéné.

Limites
orientales
du bassin
de l'Erghéné.

Il ne me reste plus à décrire que la contrée montueuse du Tékir-dagh, formant le bord méridional du bassin.

Tékir-dagh.

Montagnes
de Ganos
et d'Achiklar.

Le petit groupe de montagnes situé entre Ganos et Achiklar, au S. S. O. de Rodosto (en turc Tekir-dagh), constitue la partie la plus élevée de la contrée et dépasse 700 mètres de hauteur absolue. Il figure sur la carte sous le nom de Kagri-dagh; à ce nom, complètement inconnu dans le pays, je substituerai, pour éviter toute équivoque, celui de montagnes d'Achiklar ou montagnes de Ganos. Ce petit pinacle forme le nœud auquel viennent se rattacher quatre lignes de faite, savoir :

Chaîne
de
Gallipoli.

1° Au N., le plateau précédemment décrit;
2° Au S. O., l'arête dont le prolongement borde, d'un côté, le canal des Dardanelles et, de l'autre, le golfe de Saros. Cette petite chaîne, composée d'une série de protubérances de hauteur très-inégale, subit un grand abaissement entre Kavak et Aximil; puis elle se relève graduellement, et va former les basses montagnes comprises entre Gallipoli et les châteaux d'Europe.

Chaîne
du
golfe d'Énos.

3° A l'O. S. O., l'arête qui s'étend sans interruption depuis son point de départ jusqu'aux environs d'Énos, passe à 4 lieues au S. de Malgara et de Kéchan, et sépare les golfes d'Énos et de Saros. La partie orientale de cette chaîne présente généralement des cimes découpées à formes hardies, et dont l'altitude parvient à 450 ou 500 mètres; la partie médiane, beaucoup plus basse, affecte une structure mamelonnée et décroît de hauteur en avançant vers l'O.; l'extrémité occidentale se compose du petit massif trachytique décrit dans mon premier rapport. A partir de la petite vallée de Magaris, la côte est bordée de pentes boisées, rapides, ravinées et dépourvues de routes. Pour arriver au petit port de Ibrijdé (Xéro des Grecs), près duquel n'existe pas une seule habitation¹, il faut, quel que soit le point de départ, traverser nécessairement la chaîne. Cette dernière ne donne naissance qu'à des ruisseaux insignifiants, dont le lit reste à sec en été; la seule rivière qui se jette dans le golfe de Saros, descend des montagnes de Ganos et prend son embouchure entre Kavak et Kadikeui (Evretché des Turcs)².

¹ Il n'existe pas de village du nom d'Ibridjé ni de Xéro : le port est désigné d'une manière par les Turcs et d'une autre par les Grecs.

² La carte donne à tort le nom d'Avracha au village d'Eraklista, situé sur la mer du Marmara.

4° A l'O., la ligne de faite qui passe à une demi-lieue de Malgara, à 2 lieues au N. de Kéchan, et dont l'extrémité occidentale va s'abaisser au S. d'Ipsala. Cette ligne sert de point de partage entre les eaux qui, d'un côté, se rendent dans le golfe d'Énos, et, de l'autre, fournit des affluents à l'Erghéné; elle présente des formes adoucies et se compose d'une série de protubéranes reliées par des arêtes, et dont la plus grande hauteur ne dépasse pas 300 mètres. Le revers méridional abaisse ses contre-forts boisés à une ou deux lieues de distance; le versant opposé offre l'aspect d'un vaste plateau à surface ondulée, couverte de pâturages et de bois taillis de chênes, et cultivée seulement aux environs des villages. Deux renflements principaux traversent le plateau du N. au S. : l'un sépare les ruisseaux d'Iénédjik et de Podja-déré, qui se réunissent en amont de Aïrohol, et forment l'Aïrohol-déressi; l'autre, placé à l'O. du premier, sert de point de départ à des collines qui se dirigent d'un côté vers l'O. et de l'autre vers l'E., son versant oriental donne naissance au Podja-déré; le versant oriental, aux faibles ruisseaux qui tombent dans l'Erghéné, entre Ouzounkeupri et son confluent avec la Maritza.

Bordure
méridionale
du
bassin
de
l'Erghéne

L'influence du phénomène géologique qui a façonné ce dernier renflement s'est exercée au S. du plateau; elle se reconnaît dans le contre-fort placé entre Kéchan et Malgara, et qui se rattachait autrefois sans interruption à la chaîne maritime précédemment décrite; il en est aujourd'hui séparé par une fente profonde à parois rapprochées. Au S. de la route de Kéchan à Malgara, le contre-fort en question présente un exhaussement considérable, dont les sommités coniques prennent les formes hardies et s'élèvent presque à la hauteur des cimes de la chaîne précédente. Le prolongement méridional de ces montagnes s'abaisse d'une manière très-sensible, puis se relève en sens inverse. C'est à la rencontre de ces deux plans inclinés en sens contraire, que s'est produite la fracture dont profitent les eaux du bassin de Malgara, pour s'écouler dans le golfe d'Énos.

Contre-fort
séparant
les bassins
de Malgara
et
de Kéchan.

Le golfe d'Énos reçoit en outre, ou, pour mieux dire, recevait plusieurs autres ruisseaux et notamment le ruisseau de Kéchan; il est aujourd'hui presque complètement comblé par les alluvions de

Golfe
d'Énos

la Maritza. Sa place n'est plus marquée que par un petit lac et par des prairies marécageuses.

GÉOLOGIE.

Il ne m'était pas permis, à l'époque de l'année où j'ai commencé les excursions qui font l'objet de ce résumé, de concevoir l'espérance que la saison me laisserait le temps nécessaire pour étudier dans tous ses détails la constitution géologique de la chaîne côtière. Je me proposais principalement de rechercher si les terrains tertiaires de la Thrace se prolongent jusque sur les côtes de la mer Noire ; s'ils se trouvent en rapport avec les mêmes roches éruptives que dans le Rhodope ; enfin, si les deux bassins étaient en communication aux époques des dépôts tertiaires.

Je ne saurais exposer le résultat de mes explorations sans entrer dans des détails qui feront nécessairement partie de mon prochain rapport sur le massif du Rhodope. Je crois devoir, pour éviter des répétitions inutiles, ajourner à ce moment la description géologique du Tékir-dagh et de la chaîne côtière de la mer Noire.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

AUGUSTE VIQUESNEL.

Constantinople, le 7 janvier 1848.

*CINQUIÈME RAPPORT à Monsieur le Ministre de l'instruction publique,
par M. Auguste Viquesnel, chargé d'une mission scientifique en Turquie.*

Paris, le 12 mai 1848.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous annoncer que dès les premiers jours de mon retour à Paris, qui a eu lieu à la fin du mois de février, je me suis hâté d'aller au Muséum d'histoire naturelle reconnaître

si les divers envois de roches et de minéraux que j'ai expédiés de l'intérieur de la Turquie étaient parvenus sans accident.

Une seule caisse manquait ; elle est arrivée vers la fin de mars. J'ai déballé, vérifié et collationné les échantillons, et j'ai reconnu avec plaisir que le nombre des pièces concorde avec mon catalogue. La totalité de ces collections se compose d'environ quinze cents échantillons, taillés sur les dimensions indiquées par M. le professeur de géologie.

Collection
de
géologie
et
de minéralogie.

J'ai recueilli, dans des tubes fermés sur les lieux au chalumeau, des eaux minérales qui sourdent en si grande abondance dans le massif du Rhodope : ces tubes, emballés dans du son, se trouvent en parfait état. L'analyse chimique fera connaître la nature des principes contenus dans ces eaux minérales, et permettra de les comparer à celles des autres parties de l'Europe.

Collection
d'eaux
minérales.

Le pharmacien de l'école de Galata-Séraï, qui m'a été adjoint par ordre du grand visir pour m'accompagner en Roumélie, a composé un herbier des plantes alpines du Rhodope. Malheureusement, ce jeune homme, forcé de passer son temps à me servir d'interprète, et à recueillir, pour le muséum de Galata-Séraï, une collection géologique, n'a pu consacrer que de courts instants à la botanique. Malgré ces circonstances défavorables, le produit peu nombreux de ses recherches offre de l'intérêt et vient d'être déposé entre les mains de M. le professeur de botanique.

Collection
de
botanique.

J'ai adressé à M. le directeur de la manufacture de Sèvres une collection de poteries fabriquées en Turquie, que j'ai achetées à Lulé-Bourgas et au village des Dardanelles. Des échantillons des argiles servant à la fabrication et un rapport sur les procédés en usage accompagnent cet envoi. Je me suis conformé, pour le choix des objets, aux instructions de M. Al. Brongniart, dont les sciences déplorent la perte récente. M. le directeur de la manufacture de Sèvres vient de me témoigner, par une lettre flatteuse, le plaisir que lui causait la possession de poteries turques dont le musée de céramique se trouvait dépourvu ; sa lettre était accompagnée d'une petite coupe en porcelaine que, sur sa proposition, M. le ministre du commerce l'avait autorisé à me remettre.

Collection
de
céramiques

Collection
de
tabacs.

J'ai réuni une collection des diverses qualités de tabacs qui se récoltent en Roumélie. Je ne pouvais pas, pendant le cours d'un voyage, me livrer aux opérations délicates du séchage des feuilles : une maison de Sérès, dirigée par M. Dolli, a bien voulu se charger de ce soin. Son expédition à l'administration générale des tabacs se compose de deux lots : l'un renferme les échantillons de tabacs en feuilles ; l'autre, les graines provenant des tiges qui ont produit ces échantillons. D'une part, les prix courants de vente dans le pays, fixés aux différents paquets, permettront d'établir des comparaisons utiles aux intérêts de l'administration ; d'autre part, les graines sont en quantités suffisantes pour tenter des essais en France sur une échelle assez vaste. J'ai adressé, par votre intermédiaire, deux rapports sur la culture, la production et le commerce du tabac en Turquie. Les félicitations que j'ai reçues à cette occasion me donnent la certitude d'avoir rempli les vues de l'administration.

Ma remise
d'instruments
dans
les bureaux
du
ministère.

Vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer, par votre lettre en date du 9 décembre 1846, qu'une indemnité de 1,000 francs me serait allouée pour m'aider à subvenir aux frais divers relatifs à l'achat d'instruments de précision. Conformément à vos désirs exprimés dans la même lettre, je viens de déposer dans les bureaux de votre département les instruments compris dans la note ci-jointe, et dont le prix d'acquisition représente une somme égale à l'indemnité que vous avez bien voulu m'accorder.

Dépenses
occasionnées
par
ma mission.

Permettez-moi maintenant d'attirer votre attention sur les dépenses occasionnées par la mission dont vous avez eu la bonté de me charger. J'ai emporté de Paris une somme de 2,000 francs et une lettre de crédit de 10,000 francs sur Constantinople : en tout, 12,000 francs ; il ne me restait que 40 francs en rentrant à Paris. J'ai employé la différence à payer mes frais de voyage de toute nature, ci. 11,960^l

Mes achats d'instruments, y compris les frais de caisses et d'emballage, s'élevèrent à. 2.159

TOTAL de la dépense. 14,119

Vous avez fixé à dix mois le terme de ma mission, et à 500 francs l'indemnité mensuelle de mes frais de voyage,

ci. 5,000^f

L'indemnité supplémentaire pour frais relatifs à l'achat d'instruments, et dont je viens de faire mention, est de. 1,000

TOTAL des sommes qui m'ont été payées par
le ministère de l'instruction publique. . . 6,000

Je mentionnerai encore une somme de 1,000 francs que l'administration du Muséum d'histoire naturelle doit me rembourser prochainement, et qui m'a été allouée à titre d'indemnité pour m'aider à subvenir aux frais de transport de mes collections dans la Turquie, frais qui se sont élevés à environ 2,500 francs. En ajoutant cette somme de 1,000 francs à celle que j'ai touchée de votre département, on trouve une recette totale de 7,000 francs.

Recettes.

La différence entre la recette et la dépense, restant à ma charge, s'élève donc à la somme de 7,119 francs.

Différence
à ma charge.

Dans ma lettre du 30 mai 1846, j'ai eu l'honneur de vous exposer que mes deux premiers voyages en Turquie, entrepris à mes frais, m'avaient coûté 8,000 francs chacun, soit en tout 16,000 francs, et que si ma position me permettait de faire un nouveau sacrifice de 8,000 francs, je me contenterais de solliciter une mission gratuite. En évaluant à pareille somme les dépenses de mon troisième voyage, j'espérais avoir, comme autrefois, un compagnon qui supporterait une partie des frais. Les promesses qui m'avaient été faites par un ami n'ont pas été tenues; j'ai dû partir seul. J'entre dans ces détails pour expliquer comment mes dépenses ont dépassé mes prévisions.

Conclusions.

Je viens donc vous prier de prendre en considération la modicité de ma position, que les circonstances actuelles rendent encore plus difficile. Un déboursé de 7,119 francs m'impose des obligations écrasantes dont je vous prie de m'aider à supporter le poids. Veuillez m'accorder que l'indemnité mensuelle de 500 francs me soit comptée pendant mes treize mois d'absence. La différence qui forme l'objet de cette demande représente une somme de 1,500 francs.

La réclamation que je prends la liberté de vous présenter est justifiée par les considérations suivantes :

1° Si je m'étais strictement renfermé dans le terme que vous avez fixé à ma mission, j'aurais manqué en grande partie le but scientifique que je me proposais d'atteindre. Je n'ai pas hésité, pour compléter convenablement ma mission, à supporter les rigueurs de l'hiver et des privations de tous genres dans mes explorations à travers le Tékir-dagh et la chaîne côtière de la mer Noire.

2° Loin de viser à l'économie sur les transports si coûteux qui se font à dos de cheval en Turquie, j'ai réuni des collections importantes qui enrichissent le Muséum d'histoire naturelle, et dont les frais m'ont coûté plus de 2,500 francs.

3° Dans le but de faciliter mes explorations au milieu des populations si défiantes des montagnes de la Turquie, j'ai obtenu du grand visir un compagnon de voyage, dont les dépenses sont retombées en grande partie à ma charge. J'ai su prouver, par mon désintéressement, à l'étranger, que je tenais à remplir dignement la mission dont j'avais l'honneur d'être chargé par votre département.

4° En résumé, j'ai sacrifié mes intérêts personnels, dans toutes les circonstances précitées, pour ne penser qu'aux intérêts de la science.

Les trois mois au delà du terme que vous aviez fixé à ma mission ont été consacrés à des explorations, j'ose le dire, fructueuses et très-pénibles. J'ose espérer que vous aurez la bonté de prendre en considération les motifs de ma demande, et de m'accorder une indemnité supplémentaire de 1,500 francs, représentant l'emploi de ces trois mois de voyage.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

AUGUSTE VIQUESNEL.

SIXIÈME RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique par M. Auguste Viquesnel, chargé d'une mission scientifique en Turquie.

Monsieur le Ministre,

Les précédents rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser pendant le cours de mon voyage en Turquie renferment :

- 1° Un aperçu géologique et géographique relatif à la première partie de mon voyage;
- 2° L'itinéraire très-détaillé de mes explorations dans le massif du Rhodope;
- 3° La géographie physique du Tékir-dagh et de la chaîne côtière de la mer Noire.

Je me propose, dans le présent rapport, de compléter l'ensemble de mes observations. Pour arriver à ce but, il me reste encore à tracer l'esquisse de la géographie physique du Rhodope et à faire connaître la constitution géologique des contrées que j'ai parcourues.

Je traiterai séparément ces deux sujets, de nature si différente¹.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Avant d'entrer en matière, je crois devoir exposer les motifs qui me déterminent à parler avec la plus grande réserve de la direction des chaînes de montagnes et de leur hauteur au-dessus du niveau de la mer.

J'ai recueilli sur la géographie du Rhodope de nombreux matériaux que je me propose de coordonner. Ces détails, réunis aux itinéraires que j'ai tracés pendant le cours de mes excursions, formeront le canevas d'une carte nouvelle. Je soumettrai ce premier essai à la critique éclairée de notre célèbre géographe M. le colonel Lapie, et je le prierai de vouloir bien se charger de la représentation graphique de mes observations. J'aime à croire que cet ami des sciences, à qui je dois la construction des cartes jointes à mes deux précédents mémoires sur la Turquie, ne me refusera

¹ L'étendue que j'ai donnée à la partie géographique me détermine à réserver la description géologique, qui fera l'objet d'un prochain rapport.

pas son concours dans cette circonstance. C'est seulement lorsque ce travail sera terminé, qu'il me sera possible de bien saisir l'ensemble des faits, et de procéder à la description exacte des grands accidents qui caractérisent le relief du sol.

La mesure des hauteurs à l'aide du baromètre peut conduire à des résultats entachés de graves erreurs, lorsqu'on ne peut pas comparer les chiffres obtenus avec les observations faites simultanément dans une station voisine dont l'altitude est connue. Constantinople est, à ma connaissance, la ville la plus rapprochée du Rhodope où s'exécutent des observations barométriques journalières. Pendant mon dernier séjour dans cette ville, je me suis mis à la recherche des observations correspondantes aux miennes, et j'en aurais pris de suite la copie si l'état de ma santé et la brièveté de mon séjour m'en eussent laissé le temps. Aussitôt que cette copie, qui m'a été promise, me sera parvenue, je m'occuperai des calculs de rectification ordinaires. D'ici là, je ne puis donner que des chiffres approximatifs qui pourront subir des modifications ultérieures.

Depuis mon retour en France, la gravité des événements politiques, les réunions préparatoires électorales, et les soins que j'ai dû donner à une longue indisposition dont je suis à peine guéri, ont absorbé tous mes instants. Je n'ai pas encore pu trouver le temps de commencer le dépouillement de mes notes de voyage. C'est donc dans ma mémoire, rafraîchie par un coup d'œil jeté sur des notes non classées, que je dois prendre les détails nécessaires à la rédaction du présent rapport.

Veuillez considérer cet essai, monsieur le Ministre, comme un témoignage de mon empressement à vous faire apprécier les résultats que je me propose d'atteindre dans un travail d'ensemble. Plus tard, lorsque tous mes matériaux seront en ordre, j'aurai l'honneur de vous adresser un résumé général et très-exact de mes observations en Turquie.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DU RHODOPE.

Je désigne dans ce rapport, sous le nom de massif du Rhodope, les accidents du sol, limités à l'O. par la rive gauche du Strouma ou Kara-Sou (l'ancien Strymon), au N. et à l'E. par la rive droite de la Maritza (Méretz des Turcs, l'ancien *Hebrus*) ; au S., par la

mer de l'Archipel. La contrée comprise dans ces limites naturelles représente à peu près un parallélogramme régulier dont les grands côtés, orientés environ de l'O. à l'E., sont formés par le rivage de la mer et par la vallée de la Maritza depuis son origine (entre Samakove et Bania) jusqu'à Andrinople, tandis que les petits côtés, orientés environ du N. au S., sont tracés par la vallée du Strouma, d'une part, et, de l'autre, par le cours inférieur de la Maritza depuis Andrinople jusqu'à son embouchure dans le golfe d'Énos.

OROGRAPHIE.

Les phénomènes géologiques qui ont façonné les traits les plus saillants du massif du Rhodope, se sont produits suivant des lignes qui se rapprochent plus ou moins des directions E. O. et N. S., et qui, par conséquent, se coupent sous des angles plus ou moins voisins de l'angle droit. Parmi les accidents qui se rapprochent de la direction N. S., je citerai notamment, savoir :

Énumération
des
principales rides
dont
se compose
le massif
du Rhodope.

- 1° La chaîne du Périn-dagh;
- 1° La chaîne du Dospat-Iaïlassi;
- 5° La chaîne du Kodja-Iaïla.

Parmi les accidents voisins de la direction E. O., les plus remarquables sont :

- 1° La chaîne du Karlik-dagh;
- 2° La chaîne septentrionale du bassin de l'Arda;
- 3° Le système méridional de la Maritza, représenté par quelques crêtes, et principalement par les escarpements, et les talus rapides des contre-forts qui viennent se terminer à la vallée de la Maritza.

L'avantage de désigner brièvement un ensemble de cimes ou de montagnes reliées entre elles et disposées sur une ligne à peu près régulière m'engage à donner aux grandes rides précitées le nom qui s'applique plus particulièrement à l'un de leurs sommets, ou le nom de la vallée qu'elles dominent. Il n'existe pas dans le pays d'expression pour désigner le prolongement de ces principaux systèmes.

§. I. Chaîne du Périn-dagh.

La chaîne du Périn-dagh, qui comprend les cimes les plus éle-

vées de la Turquie d'Europe, s'étend depuis le parallèle de Samakov jusqu'à celui de Sérès, et sépare les vallées de Strouma et du Karasou¹. Les sommités dont elle se compose sont découpées en dômes plus ou moins surbaissés, en pitons aigus et quelquefois en cônes plus ou moins réguliers. Plusieurs groupes de montagnes viennent, comme des contre-forts, se rattacher à l'axe du système; j'aurai soin de les faire connaître en procédant du N. au S.

Rilodagh.

La partie la plus remarquable de cette chaîne par son élévation, et par ses cimes hardies et sauvages, forme, à son extrémité septentrionale, un angle presque droit avec sa direction générale, et porte le nom de Rilodagh. La crête, profondément déchirée, de cette grande arête fournit de nombreux torrents qui s'écoulent, d'un côté, dans le bassin de Doubnitza; de l'autre, dans la vallée du monastère Rilo, et qui vont se jeter dans le Strouma, tandis que son extrémité orientale donne des affluents à l'Iskra. Les cimes les plus élevées paraissent dépasser la hauteur absolue de 2,600 mètres. Le col qui sert de communication entre Samakov et le monastère Rilo n'est praticable que pendant quatre ou cinq mois de l'année, et parvient à la limite supérieure des arbres verts (entre 1,800 et 1,900 mètres). Lorsque l'on considère le Rilodagh du haut du mont Viloča, situé au S. O. de Sophia et au N. O. de Samakov, il se présente sous des dimensions colossales, bien que le point d'observation atteigne à une altitude de plus de 1,800 mètres. Son entourage tend à faire ressortir encore ses formes élevées. Ainsi, des contre-forts de 1,000 à 1,100 mètres rattachent le mont Vitoča au Rilodagh, et servent en même temps de séparation entre deux bassins ou plaines qui s'étendent à la base des escarpements de la dernière montagne. Le fond de la plaine, qui se ferme au défilé de Doubnitza, est orienté de l'E. à l'O., présente une longueur de quatre lieues sur une demi-lieue de large, et se lie à 600 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Le fond de la vallée, arrosé par un affluent de l'Iskra, se dirige de l'O. N. O. à l'E. S. E., offre une longueur de 6 lieues sur 2 à 4,000 mètres de largeur. Son élévation absolue est d'environ

¹ Bien que l'ancien Strymon soit indifféremment appelé Strouma et Karasou, je réserverai le nom de Karasou (eau noire), qui s'applique à plusieurs rivières de la Turquie, au cours d'eau qui arrose la vallée de Raslouck et de Névrekop.

850 mètres au pied du mont Vitocha, et de 750 mètres à Samakov. En se rendant de Kostendil à Doubnitza, on est également frappé à la vue des escarpements du Rilodagh, qui surgissent à une si grande hauteur au-dessus de tout ce qui les avoisine.

Au S. E. du Rilodagh se présente un massif de crêtes découpées, dont l'ensemble est disposé de l'O. à l'E., et que j'appellerai, du nom de l'une d'elles, Dêmîr-Kapou-Tépessi. Le versant méridional de cette sommité donne naissance au ruisseau de Bêlitz, tributaire du Karasou; le versant opposé a un affluent de l'Iskra, qui débouche dans la plaine, à une lieue au N. de Samakov. Le groupe de Dêmîr-Kapou renferme les sources les plus éloignées de la Maritza; il présente, au S. de Bania, des pentes escarpées qui déchirent des vallées taillées presque à pic, et que dominent des cimes de plus de 2,000 mètres. Un contre-fort, dont le plateau supérieur s'élève à 10,000 mètres (500 mètres au-dessus de Bania et 250 au-dessus de Samakov), relie sa base aux montagnes d'Iel-timan, qui font partie du Grand-Balkan, et forme la séparation entre le bassin de l'Iskra et celui de la Maritza. D'autres contre-forts rattachent à la chaîne du Dospat-Iailassi le massif du Dêmîr-Kapou-Tépessi, qui, par conséquent, joue un rôle très-important dans l'orographie de la contrée.

Dêmîr-Kapou-
Tépessi.

Le Iel-Tépé forme, après le Rilodagh, le groupe le plus haut de la chaîne. Sa principale sommité, placée au centre de plusieurs séries de cimes moins élevées, paraît atteindre à une altitude de 2,300 mètres, et se montre au S. E. de Djoumaa et au S. de Raslack. Considéré de la vallée du Karasou, dans les environs de Djoumaa, ce groupe présente aux regards une masse conique imposante, reposant sur une vaste base formée par ses contre-forts. Son revers septentrional borde la plaine de Raslouk d'escarpements orientés environ de l'O. à l'E. Le bassin qui se déploie à la base de ces talus abruptes offre, à l'altitude de 650 à 700 mètres, une longueur de 5 lieues sur une lieue de largeur. Le Iel-Tépé donne naissance aux principales sources du Karasou, et fournit au Strouma un tributaire important, le Tchénarlidèrè (Schénadidèrè de la carte).

Iel-Tépé

Nous arrivons à un quatrième groupe de cimes, dirigées, comme

Périn dagh.

les précédentes, à peu près de l'E. à l'O., et plus particulièrement désignées sous le nom de Périu-dagh. En appliquant à toute la chaîne N. S. cette dénomination, je n'ai fait qu'augmenter le nombre des sommités comprises sous cette désignation; car un grand nombre d'habitants du pays rangent le Iel-Tépè parmi les cimes du Périu-dagh : tel est le motif qui m'engage à donner ce nom à toute l'étendue de la chaîne N. S.

Le groupe dont je m'occupe verse la plus grande partie de ses eaux dans la vallée du Strymon, au N. de Melnik, et le reste dans celle du Karasou, au N. de Névrokop. Cette dernière ville est située au pied de l'extrémité orientale du groupe, à l'issue d'un torrent et à un quart de lieue du Karasou. L'altitude des cimes les plus élevées paraît dépasser 2,000 mètres; celle de Nevrokop étant de 450 mètres environ.

Montagnes
au S.
de Singhel
et du
Tcharli-Balkan.

Viennent ensuite les montagnes de Singhel, puis le Tcharli-Balkan, et dans leur intervalle la vallée de Kourchova, dans laquelle se réunissent les sources du ruisseau qui passe à Démirhissar et se rend au Karasou. Ces contre-forts parviennent à une hauteur d'environ 1,200 mètres. Le Tcharli-Balkan présente à son sommet un vallon boisé qui sert de séjour d'été aux habitants de Sérès. Un torrent descend du revers méridional de cette crête, et coule au pied des ruines de la forteresse de la ville précitée.

Mont
Ala-Boutouch.

On peut passer de la vallée de Kourchova sur le revers opposé de la chaîne N. S. par un col ouvert à une hauteur absolue d'au moins 1,000 mètres, et qui domine au N. le mont Ala-Boutouch, sommité calcaire de forme triangulaire, se terminant en pointe complètement dénudée, et montant à une altitude d'environ 1,700 mètres. La vallée dans laquelle on descend, de l'autre côté du col, conduit, en quelques heures de marche, dans la plaine élevée de Lissa, dont il sera question tout à l'heure.

Bos-dagh.

L'extrémité méridionale de la chaîne N. S. se termine au système du Bos-dagh. La cime la plus élevée de ce groupe, placée presque au N. de Drama, et dont les bases septentrionale et orientale sont baignées par le Karasou, paraissent parvenir à 2,000 mètres au moins au-dessus du niveau de la mer. Les autres sommités, séparées par de profondes échancrures, et qui se prolongent au

N. E. de Sérès, se tiennent entre 1,500 et 1,800 mètres, et servent à isoler la haute plaine de Lissa de la vallée basse et presque circulaire de Drama. Deux cols principaux établissent une communication entre ces deux cavités¹; leur altitude est probablement inférieure à celle du passage du mont Sminitza, qui conduit de Lissa à Sérès par un couloir existant à une hauteur de 850 à 900 mètres. De ce dernier passage, on descend dans une vallée très-profonde, très-étroite, dirigée du N. N. E. au S. S. O., et dominée à l'E. par des escarpements élevés que les Grecs désignent sous le nom de Méni-Kion-Oros. Le torrent qui coule au fond de ce sillon sort par une fente à parois verticales et rapprochées au S. du monastère Saint-Jean et à l'E. de Sérès. Les contreforts, qui se terminent brusquement à la plaine, conservent encore une hauteur de 600 à 800 mètres.

Mont
Sminitza.

Pour compléter la description de la structure de la chaîne du Périn-dagh, je crois indispensable de dire quelques mots sur les bassins de Lissa et de Drama, qui se trouvent enclavés dans les montagnes se rattachant à son extrémité méridionale.

Le système des eaux qui se réunissent dans la cavité de Lissa offre un caractère qui mérite d'être signalé. Entourée de toutes parts, elle est bordée, savoir :

Cavité élevée
de
Lissa.

A l'O., par la chaîne N. S. depuis le mont Ala-Boutouch jusqu'au mont Sminitza;

Au N., par la base du mont Ala-Boutouch;

Au S., par le Bosdagh et son prolongement jusqu'au mont Sminitza;

A l'E., par un plateau de collines qui relie la base du Bosdagh à celle du mont Ala-Boutouch, et dont la hauteur reste, en général, entre 700 et 800 mètres.

Le mont Stragatch, formant une mince cloison d'environ 1,000 mètres de hauteur, divise le bassin en deux compartiments qui communiquent entre eux par le Boas, ou défilé de Zernova.

Les eaux qui descendent du pourtour du bassin s'écoulent vers

¹ La rupture simultanée de mes deux baromètres m'a mis dans l'impossibilité de mesurer la hauteur des deux cols et de plusieurs autres localités du voisinage. L'un de mes instruments, brisé dans une chute, a été mis complètement hors de service. Je n'ai pu remplacer le tube du second qu'à Kavala, où je venais malheureusement d'expédier mes bagages.

le compartiment dans lequel est construit le village de Lissa. Le fond de cette plaine offre, devant ce village, une surface nivelée de 2 lieues carrées, ordinairement inondée pendant l'hiver, et placée à 500 ou 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les différents cours d'eau se dirigent vers le pied des cimes du Bos-dagh et disparaissent dans un katavothron ouvert, à trois quarts de lieue au S. O. de Lissa, à la base d'un escarpement de calcaire grenu. Pendant l'été, le ruisseau de Vroundi, provenant du col du Sminitza, est le seul qui arrive jusqu'au gouffre; les autres ruisseaux s'infiltrent à travers le sol sablonneux qui recouvre les roches fissurées des deux compartiments de la cavité.

Dans le cas où la décharge souterraine du bassin serait interrompue par une cause quelconque, les deux branches de la cavité se transformeraient en un lac dont le trop plein se déverserait, par-dessus le bord oriental, dans la vallée du Karason.

Le bassin de Drama n'offre pas moins d'intérêt que le précédent, mais sous un rapport très-différent; ici les eaux sourdent, pour ainsi dire, de toutes parts. Dominé au N. par les hautes sommités du Bes-dagh, au S. par le Boumer-dagh, dont la cime la plus élevée au-dessus de Pravisto paraît dépasser 1,200 mètres; à l'E. et au S. E. par des contre-forts qui réunissent ces deux montagnes opposées, il communique avec la plaine de Sérès au moyen d'un canal creusé au fond de la large dépression que produit la rencontre de la base septentrionale du Bounardagh et des contre-forts du Ménikion-Oros. La ceinture qui borde la cavité présente de tous côtés des pentes escarpées ou très-rapides, dépourvues de végétation, et généralement composées de calcaire grenu subordonné aux schistes cristallins. A quatre lieues à l'O. N. O. de Drama, une grotte donne issue à une rivière que les habitants du pays considèrent avec raison, à mon avis, comme provenant des eaux absorbées par le katavothron de Lissa. A Drama, dans les environs et surtout dans la partie S. E. de la cavité, des sources nombreuses, très-abondantes, formant quelquefois de véritables rivières, sourdent à la base des escarpements. Ces derniers ruisseaux se répandent sur une surface unie, y forment des marécages, et finissent par se réunir à la rivière de Lissa, et s'écouler par un défilé qui les conduit au lac Takinos. La hauteur absolue de la plaine est environ de 80 mètres, auprès de Drama;

Base cavité
de
Drama.

de 60 mètres sur le bord de la rivière de Lissa, à l'O de Drama, et probablement d'au moins 150 mètres à la grotte qui donne issue à ce dernier cours d'eau.

En résumé, les rides parallèles que je viens de décrire, orientées à peu près E. O., sont des arêtes, perpendiculaires à la direction générale du Périn-dagh, dont l'axe central continue, malgré leur présence, à se prolonger environ du N. au S.

§ II. Chaîne du Dospat-Iaïlassi.

Le second système, dont la direction se rapproche de la ligne N. S., et que les Ottomans appellent Dospat-Iaïlassi, commence à quelques lieues au S. de Tatar-Bazardechik, et se prolonge jusqu'aux sources de la vallée de l'Arda. Il se compose de cimes, généralement allongées ou ondulées, revêtues de magnifiques forêts d'arbres verts : cependant, son extrémité méridionale perd cette structure caractéristique et se découpe en sommités aiguës qui séparent des cols ou déchirures profondes. La plus grande hauteur des cimes du Dospat-Iaïlassi ne paraît pas dépasser 1,700 à 1,800 mètres : celle du col, qui conduit de Névrokop à Tatar-Bazardechik étant de 1,500 à 1,550 mètres. J'ai dit que cette chaîne est reliée au système du Périn-dagh par le groupe du Démir-Kapou-Tèpessi; les contre-forts qui réunissent ces deux grandes chaînes s'abaissent, au col conduisant de Iocourout à Tchépina (Sintchina de la carte), à 1,100 ou 1,150 mètres.

Le versant occidental du Dospat-Iaïlassi fournit au Karasou, indépendamment de plusieurs petits torrents, son principal tributaire. Les contre-forts les plus septentrionaux versent des eaux dans le ruisseau de Tchépina, qui vient d'être cité, et le versant oriental renferme plusieurs sources du Kritchma (Karlova de la carte) et de l'Arda.

Les détails que je donnerai plus loin sur l'hydrographie du Rhodope feront connaître la plupart des contre-forts du Dospat, dont j'omets ici la nomenclature pour éviter des répétitions inutiles.

§ III. Chaîne du Kodja-Iaïla.

Un troisième groupe N. E., beaucoup moins étendu que les deux systèmes précédents, commence à la vallée de l'Arda, et se termine aux environs de Makri (Miri des Turcs). Le mont Kodja-

Iaïla, l'une de ses sommités les plus élevées, parvient à une hauteur absolue de 1,000 à 1,100 mètres. Il présente une forme allongée de l'E. à l'O., surmontée de trois protubérances principales couvertes de forêts. Quelques cimes abruptes, massives ou dentelées, et plus méridionales, paraissent conserver à peu près la même hauteur, mais au delà la chaîne s'abaisse, se compose de sommités de 400 à 600 mètres, dont les formes coniques attestent l'origine volcanique, et vient se terminer par des collines de 100 mètres environ auprès de Miri. Le col à l'O. de Kirka, sur la route de Fèrè à Chaphanè ou Chapsi, se trouve à environ 270 mètres.

Le versant occidental du système du Kodja-Iaïla renferme les sources du Iardimli-Déressi, qui se rend à la mer de l'Archipel, près de Maronia; il fournit aussi des affluents au Bourgas-Dèrè, tributaire de l'Arda. La description du versant oriental est comprise dans mon premier rapport; je n'ai donc plus à m'en occuper.

Passons maintenant à l'examen des systèmes orientés suivant une direction voisine de la ligne E. O.

§ IV. Chaîne du Karlik-dagh.

Je désigne sous ce nom une ligne de faite¹ dont l'extrémité occidentale se rattache au Dospat-Iaïlassi, près des sources de l'Arda, et l'extrémité opposée à la base du mont Kodja-Iaïla. La cime, proprement dite, du Karlik, s'élève à 3 lieues au N. O. de la ville de Gumourdjina. Elle fait partie d'un groupe qui s'élève du N. au S. sur une longueur de 6 à 7 lieues, et dont les sommités, composées généralement de schistes cristallins et de calcaire grenu, présentent des formes aiguës et déchirées. En comparant la hauteur de ce massif à celle de la ligne de faite dont j'ai parlé, il est difficile de ne pas lui attribuer une altitude de 1,800 mètres, peut-être même de 2,000 mètres dans les cimes les plus élevées. La partie orientale de la ligne qui lie le groupe au Kodja-Iaïla offre les hauteurs suivantes :

1° Col servant de passage entre la vallée du Bourgas-Dèrè et la plaine du Gumourdjina, 600 mètres;

¹ Opérant le partage des eaux entre le bassin de l'Arda et la mer de l'Archipel.

2° Cimes dominant le passage, 1,000 mètres;

3° Cônes aigus trachytiques aux sources du Bourgas, 1,000 à 1,200 mètres;

4° Montagnes de Tchalahou, allongées et formant plateau, 800 mètres.

La partie occidentale de la même ligne qui lie les hautes cimes du Karlik aux contre-forts du Dospat-Iailassi, situés aux sources de l'Arda, présente un profil faiblement accidenté, dont l'altitude paraît se maintenir généralement dans les 1,000 mètres; ainsi le col qui conduit de la vallée du Kourou-Tchaï dans le bassin de l'Arda monte à près de 900 mètres. Les montagnes déchiquetées et trachytiques, séparant les vallées du Karasou, de l'Arda et du Kourou-Tchaï, semblent s'élever à des altitudes qui varient de 1,200 à 1,600 mètres.

La chaîne E. O., à laquelle je donne le nom de Karlik-dagh, renferme les sources de plusieurs rivières torrentueuses. Le versant septentrional fournit de nombreux affluents à l'Arda; les principaux sont, en allant de l'O. à l'E. :

1° Le ruisseau d'Énos-Dèrè, qui traverse le village de ce nom, et se compose de plusieurs torrents;

2° Les nombreux torrents qui descendent dans la vallée longitudinale du Sutullu;

3° Les sources du Bourgas.

Les principaux cours d'eau qui descendent du versant méridional sont :

1° Le Kourou-Tchaï; 2° le Iardimli-Déressi, dont le cours sera décrit plus tard.

J'aurais dû citer parmi les systèmes alignés à peu près de l'O. à l'E. les pentes très-abruptes et les escarpements qui terminent brusquement au midi la chaîne du Karlik. Ces accidents remarquables sont le résultat de phénomènes géologiques que j'ai signalés en ces termes dans mon dernier mémoire sur la Turquie : « Les résultats les plus évidents du système Argolique¹ s'observent en Macédoine, aux environs de Salonique. Dans cette contrée, plusieurs chaînes parallèles se dirigent à peu près de l'E. à l'O. L'intervalle

Systeme
d'affaissement
du rivage
de l'Archipel.

¹ Le système Argolique de MM. Boblaye et Virlet correspond au système des Alpes principales de M. Élie de Beaumont.

qui les sépare renferme les lacs de Béchik et de Langosa, et la vallée de Galatzista. En étudiant sur la carte le prolongement de ces accidents, on est frappé de voir tous les lacs de la Macédoine, et même la grande vallée alluviale de Monastir, se coordonner dans une bande de 15 lieues de large, passant au S. du 41° de latitude. La plupart de ces dépressions doivent évidemment leur forme à des systèmes différents; mais il nous paraît très-probable que leur profondeur actuelle résulte en grande partie d'affaissements produits par le système Argolique. . . . Si l'on porte le regard vers l'orient, en dehors des limites de la carte (jointe au mémoire), on trouve le prolongement des accidents que nous venons de décrire dans les dislocations qui ont dessiné les formes générales du rivage de la mer et séparé du continent les îles de Tassos et de Samothrace. »

Comme complément de ces dernières considérations, j'ajouterai que les parties du Rhodope affectées par le système d'affaissement que je viens de rappeler, et comprises dans la largeur de la bande passant au S. du 41° de latitude, sont : le lac de Takinos, la cavité de Drama et les escarpements méridionaux de la chaîne du Karlik. Pour achever de caractériser les talus fortement inclinés de cette chaîne, je dois encore entrer dans quelques détails. Leur continuité se trouve interrompue par des loas (défilés) ou profondes déchirures à parois presque verticales et très-rapprochées, qui permettent au Karasou, au Kourou-Tchaï, à diverses branches du Iardimli et à plusieurs torrents de sortir des montagnes. Considérées de la plaine, d'une étendue variable, qui se déploie entre la base des escarpements et la mer, les sommités les plus voisines paraissent moins élevées qu'elles ne le sont en réalité. Il faut les observer d'un point culminant pour prendre une juste idée de leur hauteur effective. C'est en établissant des termes de comparaison que j'évalue les altitudes suivantes :

- | | |
|--|------------------|
| 1° Escarpements à la sortie du défilé de Karasou, environ | 600 ^m |
| 2° Le Tcâl-Tépê, au N. et dans le voisinage de Xanti (Skiedji des Turcs) | 1,200 |
| 3° Le Karaollan, grosse cime massive, à 2 lieues environ au N. E. de la même ville | 1,400 |
| 4° La cime dentelée du Karlik, déjà citée, au N. O. de Gumonrdjina | 1,700 à 1,800 |

5° A l'E. de cette dernière cime, les sommités qui dominent les talus tombent dans les..... 1,000^m

Et plus loin, dans les..... 600 à 800

Ainsi, les sommités les plus voisines des escarpements, ou qui les dominent immédiatement, dépassent très-souvent les points culminants de la ligne de faite qui opère le partage des eaux entre le bassin de l'Arda et la mer de l'Archipel.

§ V. Chaîne septentrionale du bassin de l'Arda.

Le second système, voisin de la ligne E. O., couronne le bord septentrional du bassin de l'Arda. Il se rattache, à l'O., au Dospat-Iaëlassi, et va mourir auprès d'Andrinople. Cette crête sinueuse se compose, dans la plus grande partie de son étendue, de roches trachytiques et d'un terrain sédimentaire très-riche en nummulites; aussi présente-t-elle, surtout dans sa partie occidentale, de nombreux pitons déchiquetés, des cônes massifs ou arrondis, et des escarpements à pic souvent flanqués de rochers en aiguilles. Les sommités les plus élevées se trouvent dans cette partie occidentale, et parviennent, au N. de Ismilan, à une altitude de 1,600 à 1,700 mètres, le lit de l'Arda se trouvant à ce village à une hauteur de 650 mètres environ. La chaîne subit une grande dépression, au N. de Krdjali, où le cours de l'Arda n'est plus qu'à environ 200 mètres au-dessus du niveau de la mer; ainsi, la ligne de partage des eaux entre l'Arda et la Maritza, qui atteint, au plateau de Kouchaolar, à 500 mètres, est dominée, à l'O., par des sommités de 1,000 à 1,200 mètres, tandis qu'à l'E. elle n'en offre plus que de 600 à 700. En avançant vers l'orient, on voit encore décroître les hauteurs; elles sont de 400 mètres au plateau de Kiresli, et les protubérances massives en saillie sur le plateau montent à 500 ou 550 mètres. La crête se maintient dans ces limites jusqu'à 8 ou 9 lieues à l'O. N. O. d'Andrinople; parvenue à cette distance de la ville, elle présente les caractères suivants: les sommités qui la composent se terminent par des cônes de roches trachytiques, et la plus élevée, montant à 600 mètres, supporte les ruines d'une vieille forteresse, d'où lui vient le nom de Kourt-Keni-Karessi (château du village de Kourt: Kourt est un village situé au pied de la montagne); à 2 lieues au S. E., en face de ce cône principal, se dresse la montagne de laïladjik, petit massif

formé de schistes cristallins d'à peu près 500 mètres; le large sillon E. O. occupé par un dépôt sédimentaire, et qui sépare les deux montagnes, abaisse le partage des eaux à 150 ou 200 mètres. A l'E. du petit groupe du Iaïladjik¹, la vallée de l'Arda n'est plus séparée de la Maritza que par des collines de dépôts récents, dont la hauteur décroît peu à peu, et qui disparaissent à Marach, village situé presque au confluent de la Maritza et de l'Arda.

Le versant méridional du système que je viens de décrire ne fournit à l'Arda que des affluents peu importants; les plus considérables ont un cours de 4 à 6 lieues de longueur. Le versant opposé renferme quelques-unes des principales sources du Kritchma, du Stanimaka et de l'Oglou-Tchaï.

§ VI. Système méridional de la vallée de la Maritza.

Le système que je désigne sous ce nom comprend les escarpements et les pentes abruptes qui terminent brusquement au nord le massif du Rhodope. Il est le résultat des affaissements qui ont creusé le bassin supérieur de la Maritza; il a donc la même origine que le système du littoral de l'Archipel, et doit par conséquent présenter des caractères semblables.

Les talus fortement inclinés que je considère en ce moment commencent dans les environs de Samakov; ils bordent et accompagnent à une distance plus ou moins éloignée la rive droite de la Maritza, depuis sa source jusqu'auprès de Armauli. Leur continuité se trouve interrompue par de nombreux cours d'eau, parmi lesquels je citerai l'Elli-dèrè, le Kritchma, le Dermien-dèrè, et le Stanimaka. Les fentes étroites qui donnent issue dans la plaine à ces principaux affluents et aux petits torrents que la Maritza reçoit de la rive droite, sont profondes et encaissées entre des parois escarpées.

Les talus, au S. de Bania, peuvent avoir 1,500 mètres, et sont dominés par les cimes de 2,000 mètres que j'ai rapportées au groupe du Démir-Kapou-Tépassi. Au débouché de l'Elli-dèrè, les pentes peuvent s'élever à 500 ou 600 mètres, et les points culminants à 800 mètres; mais plus au S. et en arrière, les crêtes

¹ Le massif de Iaïladjik doit être considéré comme un appendice de la chaîne du Kodja-Iaïla, qui s'en trouve aujourd'hui séparée par le lit actuel de l'Arda.

boisées ont encore 1,500 mètres dans les environs de Tche-pina. Au S. de Tatar-Bazardchik, le plateau de Iacèkorou dépasse 1,000 mètres; le col auprès de ce village qui conduit de la vallée du Kritchma dans celle de Batak monte à 1,350 mètres, et les cimes coniques qui dominent le passage, à environ 1,500 mètres. Les montagnes de Iacèkorou forment l'extrémité septentrionale d'un chaînon dirigé du N. S., dont la base se termine à la grande vallée de la Maritza par des terrasses étagées et séparées par des talus très-inclinés. Les pentes voisines de la vallée du Dermèn-dèrè et du Stanimaka varient entre 300 et 500 mètres, et précèdent des cimes de 500 à 900 mètres. Le plateau de l'Aighir Oglou, situé à 4 lieues à l'E. de Stanimaka, parvient à 600 mètres, et la crête s'y rattachant qui regarde la vallée de la Maritza, paraît encore monter à 800 mètres. Cette dernière crête, orientée de l'O. à l'E., s'avance comme un promontoire dans l'intérieur du bassin et s'abaisse en se rapprochant de Haskeni. Près de ce dernier village et de Ouzoundjova, l'Oglou-Tchaï n'est plus séparé de la Maritza que par un plateau dont les points culminants se tiennent entre 200 et 250 mètres.

En général la base des escarpements de la vallée de la Maritza est bordée de plateaux plus ou moins étendus formant une espèce de ceinture ou de terrasse au pourtour du bassin. Quelquefois elle est précédée de collines.

HYDROGRAPHIE.

Je n'ai pas pu énumérer la totalité des contre-forts qui dépendent des cinq principales chaînes du Rhodope. Plusieurs de ces contre-forts constituent des crêtes ou des plateaux qui jouent un rôle important dans le relief du grand massif. J'aurai l'occasion de les faire connaître pour la plupart en traçant la description des vallées qui sillonnent la Rhodope.

Avant de pénétrer dans l'intérieur des montagnes, j'esquisserai :

- 1° Le cours du Strouma, formant leur limite occidentale;
- 2° Le cours de la Maritza, formant leurs limites septentrionale et orientale.

Les détails que je donnerai, chemin faisant, sur les tributaires

Principaux
cours d'eau
du
Rhodope.

du premier fleuve, suffiront pour les faire connaître. Il n'en est pas de même pour la Maritza; je considérerai séparément :

- 1° La vallée de l'Elli-dèrè;
- 2° La vallée du Kritchma;
- 3° Les vallées du Péruchtitza et du Dermen-dèrè;
- 4° La vallée de l'Oglou-Tchaï;
- 5° La vallée de l'Arda et de ses nombreux tributaires;
- 6° Les affluents fournis par le versant oriental de la chaîne du Kodja-Iaila.

Enfin, je terminerai par l'étude des vallées qui débouchent sur le rivage de la mer de l'Archipel, savoir :

- 1° La vallée du Kara-Sou;
- 2° La vallée du Skiedjé-Dèressi;
- 3° La vallée du Kourou-Tchaï;
- 4° La vallée du ruisseau de Gumourdjia;
- 5° La vallée du Tardimli-dèressi.

Observations préliminaires.

L'importance des vallées du Strouma et de la Maritza m'engage à donner une description assez étendue de ces grandes dépressions. Quant aux vallées intérieures du Rhodope, je crois devoir exposer ici sur leur structure quelques considérations préliminaires qui m'éviteront des répétitions fatigantes.

La constitution géologique joue un rôle si important dans le relief du sol, qu'il me paraît indispensable de tracer en quelques mots les caractères les plus saillants qu'elle imprime à la partie centrale du Rhodope, en laissant de côté :

- 1° Les dépôts de roches injectées et de roches éruptives qui donnent leur cachet particulier aux parties de la contrée où ils sont développés;
- 2° Quelques dépôts sédimentaires des époques tertiaire et alluviale.

On peut considérer le massif comme formé, dans la plus grande partie de son étendue, de schistes cristallins (gneiss, micaschiste, et calcaire grenu subordonné). Les cotes de hauteur que j'ai données précédemment démontrent que le Rhodope, pris dans son ensemble, forme une énorme saillie au-dessus du niveau des plaines qui l'entourent et du rivage de l'Archipel : on doit donc s'attendre

à trouver, dans son intérieur, comme dans tout pays offrant une composition géologique analogue, des plateaux élevés, sillonnés par des vallées profondes et resserrées entre des pentes très-rapides ou même encaissées entre des escarpements. De loin en loin, les défilés qui obstruent le fond des vallées s'élargissent et laissent de petites plaines ou bassins se développer à la rencontre de plusieurs cours d'eau. Les gros bourgs qui servent de bazar (marché) pour l'échange des produits de tous genres indispensables aux besoins de la population, sont établis dans les principaux bassins. Lorsque le fond des vallées est assez large pour y construire quelques habitations, il arrive souvent qu'un village se compose de maisons clair-semées le long du cours d'eau, sur une étendue d'une demi-lieue ou d'une lieue. Lorsque les bords sont trop rapprochés, les villages sont construits sur les pentes douces, plates-formes ou terrasses que présentent les flancs des montagnes ou les ravins qui les déchirent. Dans ce dernier cas, il n'est pas rare de rencontrer des villages se composant de toutes les habitations éparses à toutes les hauteurs dans les replis d'une vallée latérale.

Position
des
villages.

La seule ville importante construite dans l'intérieur du Rhodope est Névrokop, située dans le bassin du Karason; les bourgs de sept à huit cents maisons sont des raretés; les forts villages se composent de deux cents à cinq cents feux; les autres comptent moins de cent maisons, et, parmi ces derniers, la plupart n'en ont que de dix à trente. Les trois quarts, peut-être même les sept huitièmes de la population des montagnes professent la religion musulmane. La langue usuelle est l'idiome slave des Bulgares.

Importance
des
villages.

Des sentiers, carrossables dans les parties les plus faciles, et accessibles seulement aux chevaux et aux piétons dans les parties élevées, servent de voies de communication entre les villages. Les piétons seuls peuvent gravir les hautes montagnes. Personne ne veille à l'entretien des chemins que chacun se trace à sa fantaisie et pour la commodité du moment. A moins qu'un ou plusieurs villages n'aient un intérêt puissant à réparer une interruption de la route causée par la dévastation d'un torrent, une chute de rochers ou tout autre désastre, on se contente de contourner l'obstacle et de passer un peu plus haut ou un peu plus bas. Les ponts en pierre et même les ponts en bois sont rares; aussi beaucoup de

Voies
de
communication.

rivieres ou torrents, gueables ou privés d'eau en été, interceptent en hiver les communications sur un grand nombre de points. Les défilés qui servent de canal d'écoulement aux cours d'eau laissent quelquefois la place nécessaire pour passer entre la rive et la paroi; mais lorsque les bords sont trop rapprochés, il faut gravir le flanc des montagnes, traverser les ravins à leur origine, et s'éloigner à une, deux ou trois lieues, pour redescendre ensuite dans la vallée. Le voyageur qui veut traverser le Rhodope dans une direction déterminée doit s'informer à l'avance si le relief du sol ne présente pas des difficultés naturelles insurmontables. Une fois fixé sur ce point essentiel, il a généralement plus court de monter de contre-forts en contre-forts jusqu'au sommet d'un plateau ou d'une arête, d'en suivre le prolongement, et de choisir pour descendre le contre-fort dont la base s'abaisse au point de sa destination.

Avant de m'occuper des vallées intérieures du Rhodope, dont je viens de tracer rapidement les caractères généraux, je donnerai, comme je l'ai annoncé, une courte description des cours du Strouma et de la Maritza.

§ 1^{er}. Vallée du Strouma.

Les sources septentrionales du Strouma se réunissent dans le bassin de Radomir, dont le fond présente d'après M. Boué, à une altitude de 650 mètres, de vastes marécages que j'ai aperçus du mont Vitocha. Un étroit et tortueux défilé, à parois presque verticales, livre au fleuve un passage à peine suffisant pour pénétrer dans le bassin de Kostendil. Cette seconde cavité, allongée de l'O. à l'E., reçoit plusieurs torrents qui descendent des montagnes formant son enceinte au N., à l'O. et au N. O., et qui débouchent dans la plaine dont le niveau parvient à 370 mètres. Le mont Koniavo forme la séparation entre le bassin de Doubnitza, d'une part, et le bassin de Radomir, d'autre part. Ce contre-fort du mont Vitocha s'élève à 1,200 mètres dans son point culminant, placé au N. E. de Kostendil. Son prolongement oriental entre Radomir et Doubnitza descend à 1,000 mètres et même à 800 mètres au col de Pobovdal. Le Strouma sort de la cavité de Kostendil par un défilé de 5 à 6 lieues de longueur, dirigé à peu près du N. N. O. à l'E. S. E., resserré entre des escarpements à parois rapprochées jusqu'aux environs de Bobochévo. Près de ce

Cavité
de
Radomir.

Cavité
de
Kostendil.

Séparation
des
deux cavités.

village, le fleuve, dont le lit se trouve à une hauteur d'environ 250 mètres, reçoit le Djerma formé des eaux qui descendent du Rilo-dagh et du mont Koniavo et se réunissent dans le bassin de Doubnitza. Cette dernière cavité, à l'E. de celle de Kostendil, en est séparée par un plateau qui s'élève à un peu moins de 600 mètres, et dont les plus hautes sommités, placées à l'E. du défilé de Bobochévo, parviennent à 650 ou 700 mètres.

Cavité
de
Doubnitza.

Depuis Doubnitza jusqu'à Djoumaa, la base du Rilo-dagh est précédée d'un plateau qui s'élève à 100 mètres au-dessus du lit de la rivière, et qui, à 2 lieues de Bobochévo, se prolonge sur la rive opposée jusqu'au pied des montagnes. Le Strouma coupe ce plateau et reçoit le ruisseau de la vallée du monastère Rilo et plusieurs petits torrents. Son canal réunit la petite plaine précédente au bassin d'une demi-lieue carrée, à l'E. de Djoumaa, produite par le confluent du ruisseau qui descend du Rilo-dagh et traverse cette ville.

Plate-formes
à la base
du
Rilo-dagu.

Immédiatement après cette dernière plaine, le Strouma pénètre dans un défilé tortueux de trois lieues de longueur et dont la direction générale s'étend du N. au S. Ici la largeur du canal est assez grande pour permettre au voyageur de côtoyer le fleuve, tandis que les deux grandes fissures précédentes ne lui laissent aucun passage. Dans cet espace de 3 lieues, le Strouma ne reçoit que des torrents dont le lit reste à sec en été. Les hauteurs qui l'encaissent parviennent à une altitude de 400 à 500 mètres, ou de 200 à 300 mètres au-dessus du niveau de la vallée.

Liaison
du
Rilo-dagh
et
des montagnes
de la rive
occidentale.

Le défilé débouche dans la petite plaine de Sémitli formée par le confluent du torrent de Gradova, qui descend d'un contre-fort du Iel-Tépé. Un peu plus loin, le Strouma reçoit le ruisseau de Sirbin, et, de la rive opposée, la Souchitza, dont la source se trouve à 5 lieues de distance dans des montagnes de 1,000 à 1,200 mètres.

Cavité
de Sémitli
et
de Sirbin.

La principale liaison de la chaîne du Périn-dagh avec les montagnes de la rive droite commence à quelques minutes de distance de Sirbin. Il faut quitter le fond de la vallée dont le niveau se trouve à une altitude de 150 à 200 mètres, et gravir sur un pla-

Liaison
du Iel-Tépé
avec
les montagnes
de la
rive droite.

teau de 500 à 600 mètres de hauteur, qui sert de base au massif imposant du Iel-Tépè. Je rappellerai que cette base, du côté opposé de la chaîne, parvient à 650 ou 700 mètres dans la plaine de Rastouk. La surface rocheuse de la plate-forme est profondément sillonnée par les petits torrents qui descendent des contre-forts voisins. Un karaoul fortifié (corps de garde) et plusieurs auberges s'élèvent près du point culminant de la route et portent comme le plateau le nom de Kreschna. Au delà de ce point, le cours d'un torrent coupe si profondément la plate-forme, qu'il ôte la possibilité de continuer à suivre les hauteurs. Au bas d'une descente longue, tortueuse et disposée de loin en loin comme des zigzags, on retrouve le Strouma, qui coule, à une distance de 1,000 à 3,000 mètres en ligne droite de la route précédente, au fond d'une fente profonde de trois lieues de longueur. A partir du bas de la descente, la vallée s'élargit assez pour laisser un passage qui côtoie le bord du fleuve et conduit en une heure de marche sur le bord du Tchénarli-dèrè, qui conflue presque à la sortie du défilé. Ce torrent est le seul qui prenne ses sources dans les hautes sommités du Iel-Tépè. Son cours inférieur n'est plus séparé de la plaine voisine que par une mince cloison formant l'extrême limite du plateau de Kreschna.

La plaine dans laquelle débouche le Strouma a 5 lieues de long sur 500 à 2,000 mètres de large, et une direction moyenne du N. N. O. au S. S. E. Bordée à l'O. par des pentes rapides et boisées de 400 à 500 mètres de hauteur absolue, elle est accompagnée à l'E. par des plates-formes qui reposent à la base des hautes sommités de la chaîne du Périn-dagh et abaissent leurs derniers talus à une distance variable de la rive gauche. Une multitude de petits cours d'eau se creusent, pendant la saison des pluies, des lits encaissés à travers le terrain de transport qui compose les plates-formes; deux torrents principaux prennent leur source dans les hautes montagnes : le premier, le Béli-tza-dèressi, dans le mont Marina; le second, le Svétiv-ratch-dèressi, dans les monts Ploksa et Arnaout-Balkan. Presque en face du confluent de ce dernier, le Strouma reçoit le Libnitza-dèressi, dont les sources se trouvent à 10 lieues de distance dans le mont Malich. Immédiatement après cette double jonction, de basses collines tendent à réunir la base des montagnes de la rive droite aux contre-forts abaissés du mont

Cavité
intermédiaire
entre
la base
du Iel-Tépè
et celle
du groupe
du
Périn-dagh.

Arnaout-Balkan, sommité placée à l'extrémité du groupe plus particulièrement désigné sous le nom de Périn-dagh, qu'elle relie aux contre-forts du Iel-Tépè.

Au delà du défilé qui coupe les basses collines, le Strouma coule dans un bassin de 2 à 4,000 mètres formé par le confluent de plusieurs cours d'eau ; le plus important vient de la rive occidentale et sort de la grande et belle vallée de Pétritch, que dominent de hautes montagnes à pentes rapides. La rive orientale fournit plusieurs ruisseaux qui descendent d'un vaste demi-cercle compris entre deux grands contre-forts de la chaîne N. S. Au nord de ce magnifique amphithéâtre, s'élève le groupe de cimes qui porte plus particulièrement le nom de Périn-dagh ; au midi se présentent les montagnes de Singhel. L'intervalle qui sépare la base de ces deux arêtes opposées offre, du N. au S. une étendue de 5 à 6 lieues que recouvre un terrain sédimentaire formé des débris remaniés provenant des hauteurs voisines. Ce terrain, analogue à celui de la plaine précédente, présente une surface dont la pente générale, inclinée vers le Strouma, est sillonnée par de nombreux cours d'eau qui s'y creusent des lits encaissés, à parois taillées à pic. C'est au fond d'un de ces étroits sillons que se trouve la ville de Melnik, dont les habitations sont plaquées contre les rochers, semblables à de hautes murailles. Pour arriver à la ville, il faut disputer le passage au torrent, qui recouvre, sur un trajet de 1,000 mètres, toute la largeur de son lit, ou, si les eaux sont trop gonflées, chercher sur la rive gauche le chemin qui permet de descendre par une échancrure dans le profond sillon où Melnik se trouve comme enseveli. Les principaux ruisseaux fournis par l'amphithéâtre de montagnes sont :

1° Le ruisseau qui prend sa source dans le mont Ala-Bouroun, cime élevée à 2 lieues au N. de Melnik, et se rend seul au Strouma ;

2° Le Bistrilza, formé de trois branches, dont une, la plus méridionale, sort d'une caverne, à 200 mètres de Singhel.

Le Strouma serpente au fond du bassin, décrit une courbure à l'E. et vient passer entre les bases rapprochées des montagnes de Singhel et de celles qui bordent au S. la vallée de Pétritch. Le canal d'écoulement, dominé des deux côtés par des pentes rapides

Cavité
intermédiaire
entre
la base
du groupe
du Périn-dagh
et celle
des montagnes
de
Singhel.

Liaison
de la
chaîne N. S.
avec
les montagnes
de la
rive droite.

et, à sa sortie pres de Skala, par des escarpements, présente une longueur d'une lieue et une largeur suffisante pour une route carrossable.

Cavité
de
Sérès.

Après avoir franchi ce défilé, le Strouma parcourt la riche et magnifique plaine de Sérès, qui a près de dix lieues de long sur trois ou quatre de large. Il reçoit dans son trajet le ruisseau de Démirhissar, celui de Sérès, le torrent du monastère Saint-Jean et plusieurs autres ruisseaux qui descendent des montagnes, ou qui sourdent tout formés à la base du Ménikion-Oros, dans les environs de Sérès. De la rive opposée, il reçoit quelques autres tributaires, parmi lesquels je citerai la décharge d'un lac que j'ai aperçu à 2 lieues à l'O. de Démirhissar, et qui n'est figuré sur aucune carte : cette nappe d'eau a, dit-on, 2 lieues de long sur une lieue de large¹. A quelques lieues de Sérès, le Strouma forme le lac de Takinos, où viennent se rendre les eaux de la vallée de Drama, décrite précédemment.

Liaison
du
Bounar dagh
avec
les montagnes
d'Orsova.

A sa sortie du lac, le fleuve doit encore, avant de se jeter dans la mer, traverser un petit défilé compris entre le Bounar dagh et les montagnes d'Orsova, situées en face sur la rive opposée.

Caractères
généraux
de
la vallée
du Strouma.

Les détails qui précèdent suffisent pour établir que la vallée du Strouma se compose d'une série de bassins creusés à la base de la chaîne du Périn-dagh, alignés en chapelet à peu près du N. au S. comme ce grand système, et communiquant entre eux par des fentes étroites, à parois verticales ou très-inclinées. A l'exception de la cavité de Sérès, les cavités, d'une étendue très-variable, sont généralement très-restreintes, si l'on ne considère que la plaine bordant le cours du fleuve. Les défilés, au nombre de huit, offrent aussi des différences notables dans leur longueur et dans la hauteur des parois qui les encaissent. Ainsi la vallée du Strouma rappelle, jusqu'à un certain degré, les caractères généraux de

¹ M. Boué, à qui j'ai communiqué ces renseignements, pense que cette nappe ne forme pas un lac isolé, mais quelle doit son origine au Strouma, dont les eaux se répandent sur le fond nivelé de la vallée et produisent de vastes marécages plus ou moins étendus, suivant l'époque de l'année.

structure des vallées intérieures du Rhodope. Les tributaires du fleuve fournis par la chaîne N. S. sont des torrents dont le cours, d'une étendue de 4 à 6 ou 7 lieues, ne mérite aucune mention particulière, sauf cependant le ruisseau qui sort de la plaine de Drama.

§ II. Vallée de la Maritza.

La partie tout à fait supérieure de la Maritza consiste en un énorme sillon compris entre les pentes escarpées appartenant au groupe du Démir-Kapou-Tépessi et les contre-forts des montagnes d'Ichtiman. Cette profonde dépression, de 6 lieues de long sur une de large, est limitée à l'O. par le plateau placé entre Bania et Samakovet qui rattache le massif du Rhodope au système du Balkan. Un talus à pente douce et boisé en chêne, règne à partir de ce point élevé de la vallée, au pied du groupe du Démir-Kapou, et diminue la largeur de la petite plaine qui borde le cours de la Maritza. Ses renflements, occasionnés par le prolongement de quelques bas contre-forts, produisent à l'E. de Bania des collines qui, par leurs rapprochements forment le défilé de la Fille (Kiz-Derbend), et isolent cette cavité de la grande plaine voisine. Ce bas plateau atteint ordinairement, au pied des montagnes, à une hauteur d'environ 500 mètres (c'est-à-dire à peu près la même que celle du fond de la vallée, à Bania) et de 600 mètres dans les points culminants.

Cavité
de Bania.

Les sources supérieures de la Maritza se réunissent dans le bassin que je viens de décrire. Les plus occidentales se composent de deux torrents principaux : l'un, formé des eaux provenant du groupe du Démir-Kapou-Tépessi; l'autre, formé des ruisseaux qui descendent, soit des montagnes d'Ichtiman, soit du plateau de séparation entre Bania et Samakov. Les deux torrents opèrent leur jonction en amont de Bania. Les tributaires de la rive droite ou méridionale, à l'E. du dernier village, sont au nombre de quatre jusqu'à l'extrémité du défilé de la Fille, savoir :

- 1° Le torrent de Kostendjé;
- 2° Un autre torrent;
- 3° Le torrent de Gabrovitza;
- 4° Le torrent de Sestrina.

La Maritza reçoit de la rive gauche :

1° L'Otchuchka-Dèrè, à 1/2 lieue à l'E. de Bania ;

2° Le Derbend-Dèrè, qui conflue un peu plus bas.

Les deux derniers cours d'eau sont les seuls affluents de la rive septentrionale que j'aie vus d'assez près pour reconnaître leur véritable position. Mes observations n'ont pas dépassé le cours de la Maritza ; en conséquence, je ne m'occuperai dans ce rapport que des tributaires produits par le Rhodope.

Cavité
de
Philippopoli.

La Maritza, plus ou moins resserrée à son origine par les accidents de terrain que je viens de décrire, ne commence à courir réellement en plaine qu'à partir d'Iéni-han (nouvelle auberge), situé à l'issue du défilé de la Fille et à 4 lieues à l'O. de Tatar-Bazardchik. Elle entre dans un vaste bassin, allongé de l'O. à l'E. et présentant, depuis Iéni-han jusqu'au delà de Papasli, une étendue de 18 lieues sur 4 à 6 de large. Ce bassin, considéré en grand, peut être comparé à un immense triangle, dont les grands côtés sont représentés par le massif du Rhodope et la chaîne du Balkan, et dont le sommet viendrait se placer à Iéni-han, tandis que la base s'appliquerait, à l'E. de Papasli, contre les montagnes qui s'élèvent dans l'espace compris entre Tchirpan et Aramanli.

À l'E. de Tatar-Bazardchik jusqu'aux environs de Papasli, le fond de la vallée se transforme en biver (faute d'écoulement suffisant pour les eaux) en immenses marécages ; en été, ces terrains bas sont en partie cultivés en rizières. La nature du sol, et surtout les basses terrasses qui règnent au pourtour du bassin, semblent indiquer, en ces lieux, l'existence d'un ancien lac aujourd'hui desséché. En effet, la base des montagnes est ordinairement précédée, soit de collines qui s'étendent dans la plaine à des distances plus ou moins grandes, soit de plates-formes dont la surface présente un plan légèrement incliné vers la Maritza. Au S. de Tatar-Bazardchik, s'élève un groupe montueux qui, dans les environs de Pestera, paraît s'élever à 400 ou 450 mètres (soit 200 ou 250 mètres au-dessus du niveau de la Maritza). Au S. O. de Philippopoli, les collines dans les environs de Dermen-Dèrè peuvent atteindre à 300 mètres, tandis que Philippopoli, situé sur le bord de la Maritza, est à une hauteur de 150 à 200 mètres. Le plateau, en très-grande partie boisé, qui règne depuis Stanimaka jusqu'au pied du mont Aïghir-Oglou, se tient, dans ses points les plus élevés, à 100 mètres plus haut.

J'ai dit qu'une crête E. O. se rattache au N. du mont Aighir-Oglou ; ses contre-forts et ceux des montagnes de la rive opposée s'étendent en sens inverse dans la vallée dont ils rétrécissent la largeur. C'est au pied occidental de ces montagnes que je place la base du triangle dont j'ai parlé tout à l'heure. L'intervalle qui les sépare est bordé de collines que je considère comme les témoins de l'ancien barrage du lac qui a dû remplir autrefois le fond de la plaine de Philippopoli. Aujourd'hui une large échancrure ouvre un libre passage à la Maritza. Depuis ce point jusqu'aux environs d'Andrinople, la rivière coule dans une plaine dont la largeur varie de 500 à 4,000 mètres. Entre Armanli et Tchirmen s'étendent les contre-forts de la chaîne de Kourt-Keui-Kalessi et du mont Iailadjik, déjà cités dans ce rapport. Ils se présentent en plateaux disposés en amphithéâtre, et découpés par des ruisseaux qui ont un cours de 4 à 5 lieues de longueur. Les points culminants, composés ordinairement de schistes cristallins, parviennent à une altitude d'environ 300 mètres et sont couronnés, de distance en distance, de rochers aigus formant une saillie de 10 à 15 mètres au-dessus du niveau général. Près de Déinékli, des buttes trachytiques, de forme conique, parviennent à la même hauteur. Dans les environs de Tchirmen, commencent les collines qui servent de cloison entre le cours de l'Arda et de la Maritza, et qui vont se terminer à Marach.

Liaison
entre
les montagnes
des
deux rives
de
la Maritza.

En aval de ce dernier village, le fond de la vallée se trouve considérablement élargi par le confluent de l'Arda, et plus loin par celui du Tondja, qui s'opèrent tous deux dans le voisinage d'Andrinople. Ce bassin est isolé de la cavité d'Iamboli et d'Eski-Sagra, par des collines comprises entre le cours du Tondja et de la Maritza, et se rattachant aux montagnes précitées situées au N. d'Armanli, sur la rive septentrionale de la dernière rivière. Il est bordé à l'E. par d'autres collines qui vont s'appuyer à la base de la chaîne côtière de la mer Noire. Le pourtour de cette cavité, surtout dans sa partie méridionale, porte encore les restes de terrasses plus ou moins bien conservées qui attestent, comme celles du bassin de Philippopoli, l'existence d'un ancien lac. La hauteur absolue de la cavité d'Andrinople est d'environ 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, et celle des collines de la rive droite d'environ 150 à 180.

Cavité
d'Andrinople

C'est entre Kouléli-Bourgas et Seuerdjili, à 5 ou 6 lieues d'Andrinople, que le cours de la Maritza se trouve de nouveau resserré entre les bases des collines des deux rives, et quitte la direction N. S., qu'il avait prise depuis son entrée dans le bassin, pour prendre la direction N. E. S. O. et se porter vers Dimotika, Saltik-Keui et Soflou. Au delà de ce dernier village, la vallée de la Maritza se dirige à peu près vers le N. jusqu'à son embouchure dans le golfe d'Énos. Dans toute cette étendue, le canal offre une largeur comprise entre 1,000 et 4,000 mètres. Depuis Dimotika jusqu'au delà de Soflou, il est bordé à l'O. par l'extrémité orientale de ce vaste plateau, composé de granit et de schistes cristallins, décrit dans mon premier rapport, et qui représente l'axe minéralogique du Rhodope. Ce plateau conserve encore, dans le voisinage de la vallée, une hauteur moyenne de 180 à 230 mètres, et se termine par des pentes très-abruptes ou par des escarpements. C'est là qu'il faut placer la liaison du Rhodope et du Tékir-dagh.

Entre Karabounar et Chaïnlar, village situé à 3 lieues à l'O. de Fèrè, la même rive est formée par les derniers contre-forts de la petite chaîne trachytique de Tchampkeui, entremêlés de collines tertiaires et de terrasses de dépôts récents : ces accidents de terrain ne s'élèvent plus qu'à une hauteur absolue de 30 à 100 mètres. Les bords de la rive orientale se composent de collines tertiaires qui forment depuis l'entrée du canal, à Seuerdjili, jusqu'à 3 lieues en amont d'Ip-ala, une cloison de séparation entre la vallée de la Maritza et celle de l'Erghéné. En général, les bords de cette rive sont moins élevés que ceux de la rive opposée, et parviennent tout au plus, dans les parties les plus hautes, à 60 ou 80 mètres au-dessus du fond de la vallée. Les détails que j'ai donnés dans mon dernier rapport sur le cours de l'Erghéné, sur le golfe d'Énos et lieux circonvoisins, me dispensent de m'étendre davantage sur les accidents curieux que présente la rive orientale de la Maritza inférieure.

En résumé, si l'on en excepte la cavité de Bania, la vallée de la Maritza ne présente aucun des caractères généraux des vallées intérieures du Rhodope. Bordée d'un côté par ce dernier massif, dont elle contourne la base, elle est limitée du côté opposé par des collines qui ne se rapprochent jamais assez pour donner naissance à d'étroits défilés. Même dans les endroits les plus resserrés, le

Vallée
de la Maritza
inférieure.

Liaison
du Rhodope
et
du Tékir-dagh.

Caractères
généraux
de
la vallée
de la Maritza.

fond de l'échancrure qui sépare les deux bords est occupé par une plaine plus ou moins large.

Nous venons de faire le tour du Rhodope ; il est temps de pénétrer dans l'intérieur du massif. N'oublions pas que les généralités exposées déjà, concernent spécialement les vallées dont je vais m'occuper.

§ III. Affluents de la Maritza supérieure.

Je comprendrai dans ce paragraphe la description de tous les tributaires que la Maritza supérieure reçoit depuis le défilé de la Fille (Kiz-derbend) jusqu'à Maraeh, et qui tous descendent du versant septentrional du Rhodope.

Le premier qui se présente, en procédant de l'O. à l'E., est l'Elli-dèrè (en français, cinquante ruisseaux), dont le confluent se trouve à 3 lieues à l'O. de Tatar-Bazardelik. Il se compose, dans la partie supérieure de son cours, de deux branches : l'une, alimentée par les contre-forts orientaux du Démir-Kapou-Tépessi ; l'autre, par l'extrémité septentrionale de la chaîne du Dospat-Iaïlassi. Ces deux ramifications se réunissent à 2 lieues au S. de Tchépina et portent le nom de Tchépina-déressi. Une troisième branche, venant du S. et du S. O., se mêle au ruisseau dans la petite plaine de Tchépina, dont le niveau parvient à la hauteur d'environ 600 mètres. A la sortie de ce bassin, le cours d'eau prend le nom d'Elli-dèrè ; il s'engage dans un défilé dirigé d'abord vers le N. et ensuite vers le N. E. Les parois de la rive orientale peuvent s'élever à 200 mètres au-dessus du fond de la vallée ; celle de la rive opposée, à une hauteur absolue de 1,200 mètres, et même de 1,500 mètres à l'O. du col qui conduit à Bélova. Ce dernier village est situé à une altitude de 350 mètres, au fond d'un ravin, par lequel s'écoulent les eaux provenant du revers méridional de la montagne. Cet affluent de l'Elli-dèrè n'est séparé de la Maritza et du défilé de la Fille que par une cloison de collines qui peut dépasser de 150 à 200 mètres le niveau du ravin. Il débouche dans la plaine à 1 lieue de Bélova, et va se réunir 2 lieues plus loin à l'Elli-dèrè, à sa sortie des montagnes.

Vallée
du l'Elli-dèrè.

Bélova-déressi
affluent
de l'Elli-dèrè.

Le Kritchma-déressi (Karl'ova de la carte), l'affluent le plus con-

Kritchma-
déressi.

sidérable, après l'Arda, que le Rhodope fournit à la Maritza, doit son nom à un village situé à l'entrée des montagnes. Son cours a 30 lieues de longueur. Ses nombreux tributaires se réunissent dans les profonds sillons compris entre les limites suivantes :

A l'O., la chaîne du Dospat-Jaïlassi ;

Au S., les montagnes aux sources de l'Arda ;

A l'E., la crête dont le versant oriental regarde les vallées du Stanimaka, du Dermen-dèrè et du Péruchtilza. Les deux sources méridionales du Kritchma descendent du Karlik-daglı¹, montagne connue aussi sous le nom d'Eichèkolak, et se réunissent près du village de Dovlen : l'une, de 7 lieues de cours, se nomme Chirikollika-dèressi ; l'autre, de 9 lieues de cours, se nomme Machetghédi-dèressi. Une troisième branche, le Domous-dèrè, prend naissance, à l'O. de Batak, dans le Dospat-Iaïlassi et dans ses nombreux contre-forts, coule vers le S. au pied de la chaîne, serpente à une hauteur de 1,000 mètres sur de petits plateaux, et de là s'engage dans des défilés pour confluer, après 6 lieues de cours, près du village de Dovlen, où les deux branches supérieures du Kritchma font leur jonction.

Torrent
de Mihalkova
affluent
du Kritchma.

Mihalkova est le seul village de la vallée qui soit bâti près des bords du torrent ; il se trouve à 5 lieues de Dovlen et à 10 du village de Kritchma, dans un étroit ravin, dont les eaux descendent du mont Persenk (Parcelli de la carte) et du Kaïalitchali-Tèpessi, que j'aurai l'occasion de citer encore un peu plus loin. La hauteur absolue de la rivière, près de Mihalkova, parvient à environ 400 mètres ; celle du Pensenk dépasse 1,700 mètres. A l'O. de Mihalkova, s'élève un chaînon parallèle au Dospat-Iaïlassi ; son extrémité méridionale est séparée du Dospat par le cours du Domous-dèrè, et son extrémité septentrionale se termine aux environs d'Iacikorou ; ses sommités les plus élevées paraissent atteindre à 1,800 mètres. J'ai déjà dit que ce chaînon forme, à l'O. d'Iacikorou, une cloison entre la vallée du Kritchma et celle de Batak, qu'arrose le Karlik-dèressi. •

¹ Plusieurs sommités du Rhodope portent le nom de Karlik (de Karli, neige). J'ai déjà cité le Karlik près de Gumourdjina ; je vais bientôt parler d'un troisième Karlik, qui se trouve dans les environs de Batak.

Ce dernier ruisseau prend ses sources dans le mont Karlik, montagne massive en forme de dôme, qui s'élève à 2 lieues au S. de Batak. La hauteur du lit de la rivière, à Batak même, est environ de 850 mètres. A l'O. de ce gros village, un plateau ondulé montant à 900 mètres environ, fournit des affluents au Karlik-déressi. Entre ce plateau et la petite plaine de Tchépina précédemment décrite, existe la cavité de Rakovitza. Cette dernière plaine, élevée et sans issue, n'est, dit-on, parcourue par aucun ruisseau et absorbe les eaux pluviales ou résultant de la fonte des neiges qui descendent de son pourtour. Plusieurs sillons, à l'E. de Batak, reçoivent les torrents qui descendent du versant occidental des montagnes d'Iacikorou et qui se mêlent au Karlik-déressi. Le plus considérable, celui d'Iéni-Mahalé (nouveau quartier), opère sa jonction à une demi-lieue en amont de Pestera, village situé à 2 lieues au S. de Tatar-Bazardchik. Le Karlik-déressi reçoit encore les petits ruisseaux fournis par les collines de Pestera, puis il va se réunir dans la plaine au Kritchma-déressi, à 2 lieues du village de Kritchma et à 1/2 lieue d'Iénikeui. Le Kritchma-déressi conflue avec la Maritza, non loin de Kadikeui et près de Karataïr, village situé à 3 lieues au N. O. de Philippopoli.

Karlik-déressi,
affluent
du Kritchma.

Confluent
du Kritchma-
déressi.

Le Péruchtilza-déressi et le Dermen-dèrè (Pachakai de la carte) sont deux ruisseaux dont le cours a 8 ou 9 lieues de longueur. Séparés par une arête qui, dans ses points les plus élevés, parvient à une hauteur absolue de 800 à 1,000 mètres, ils prennent tous deux naissance dans le Tomritch ou Kaïalitchali-Tépessi, montagne trachytique à cimes aiguës et dentelées. Le Péruchtilza conflue avec la Maritza à 2 lieues, le Dermen-dèrè à 1 lieue à l'O. de Philippopoli.

Vallées
du Péruchtilza-
déressi
et du
Dermen-dèrè,

Le Stanimaka-déressi se compose de deux branches principales qui opèrent leur jonction à 1 lieue au S. de la ville de Stanimaka; l'une descend du versant oriental du Kaïalitchali-Tépessi, l'autre du mont Persenk et des montagnes au N. de Pachmakli. La crête demi-circulaire qui réunit les deux premières sommités embrasse dans son développement les ramifications du torrent de Mihalkova, dont j'ai déjà parlé; le revers méridional des montagnes de Pachmakli verse de l'eau à un tributaire de l'Arda, le Tchatak-déressi. La branche O. du Stanimaka, qui descend de ces

Vallées
du Stanimaka
déressi.

montagnes et du mont Persenk, reçoit une foule de petits torrents des crêtes élevées qui la dominant à l'E. Elle passe devant le monastère et le village de Batchkova (Bachkeui de la carte), tous deux construits sur la rive droite, à 2 lieues de Stanimaka; la hauteur absolue du lit du torrent, près de ces deux localités, est environ de 350 mètres; les parois verticales qui l'encaissent, depuis là jusqu'à la plaine, s'élèvent à environ 400 mètres au-dessus du fond de cette étroite fissure. Le Stanimaka, dont la source la plus éloignée se trouve à 15 lieues de son confluent, se jette dans la Maritza à quelques lieues à l'E. de Philippopoli.

Je passerai sous silence les ruisseaux de Papasli, de Kétenlik, et plusieurs autres qui descendent des crêtes élevées, comprises entre la vallée du Stanimaka et celle de l'Oglou-Tchaï. Leur cours a trop peu d'étendue pour fixer notre attention.

L'Oglou-Tchaï tire son origine des montagnes de Kouchavlar, situées à 12 lieues d'Armanli. De tous les affluents de la Maritza cités jusqu'à présent, c'est le seul dont le cours prenne une direction voisine de la ligne O. E. comme le système septentrional de l'Arda qui borde sa rive droite. A 1 lieue au S. de Haskeui, il coule sur un plateau dont la hauteur absolue est de 200 mètres environ. Il conflue à Armanli avec la Maritza.

Il suffit de rappeler ici que les ruisseaux qui tombent dans la Maritza, entre Armanli et Marach, ont un cours de 2 à 5 lieues de longueur.

§ IV. Vallée de l'Arda.

Nous arrivons enfin à la vallée la plus importante du Rhodope par son étendue et le nombre de ses ramifications; elle tire son nom d'un village situé à environ 50 lieues d'Andrinople, sur le versant oriental du mont Djura et près du col qui conduit dans la vallée du Karasou. Depuis son origine jusqu'à Topoklou, village construit à 6 lieues à l'E. du mont Djura, l'Arda ne reçoit de la rive gauche que la décharge des ravins sillonnant des pentes rapides, tandis qu'elle reçoit plusieurs affluents de la rive droite, par exemple :

Divers
affluents
de la Maritza.

Vallée
de
l'Oglou-Tchaï.

1° Le Poustranova, qui conflue à 1 lieue à l'E. du village de l'Arda.

Affluents
de la rive
méridionale.

2° Le Tékir et le Tchemdjès, qui se mêlent en amont et près d'Ismilan, à 2 lieues à l'E. du Poustranova.

Ces trois ruisseaux, coulant du S. vers le N., descendent des montagnes situées au S. et au S. O. d'Énos-dèrè, et qui servent de séparation entre les bassins de l'Arda et du Karasou.

3° Le Palaza-déressi, se composant de plusieurs branches, parmi lesquelles je citerai l'Énos-dèrè. L'une des sources de ce dernier ruisseau prend son origine dans une ligne tortueuse de montagnes, dont le revers opposé fournit de l'eau au Karasou, au torrent de Xanti et au Kourou-Tchaï; une autre source provient de la haute crête qui s'élève entre la précédente et le ruisseau de Tchemdjès, que je viens de citer. Ces deux sources se réunissent à Énos-dèrè. A partir de ce dernier village, le cours d'eau bordé au N. par la ligne de faite placée à l'origine du Kourou-Tchaï, au S. par un massif interposé entre lui et la vallée de l'Arda, se dirige vers l'E. et conflue avec l'Arda au village de Palaza, situé à une demi-lieue d'Énos-dèrè, à 2 lieues d'Ismilan et à 1 lieue en amont de Topoklou.

Un quart de lieue en aval de ce dernier village, se trouve le confluent du Tchatak-déressi, dont les sources sont placées, à 7 lieues de distance, dans les montagnes de Pachmakli, que nous avons vues fournir des tributaires au Stanimiaka.

Ruisseau
de Tchatak.

Depuis son origine jusqu'à Stouianova, village situé à 3 lieues en aval de Topoklou, la vallée offre une largeur suffisante pour permettre à la route de côtoyer le bord de la rivière; mais, à partir de Stouianova jusqu'à Krdjali, elle se resserre et se transforme en un défilé tortueux de 8 à 10 lieues de longueur. Dans cet espace, l'Arda ne reçoit que des affluents qui prennent leur origine à 2 ou 3 lieues de distance.

Défilé
entre
Stouianova
et
Krdjali.

La plaine de Krdjali, allongée de l'O. à l'E., a 2 lieues de long sur 1,000 à 4,000 mètres de large. Outre plusieurs petits ruisseaux, l'Arda reçoit dans cette cavité le Suutlu, son tributaire le plus considérable.

Plaine
de Krdjali.

Vallée
du Suutlu
affluent
de l'Arda.

Le Suutlu est formé d'une multitude de petits torrents qui sillonnent profondément l'espace compris dans les limites suivantes :

Au S. la chaîne du Karlik ;

Au N. le chaînon qui commence au S. O. de Palaza, et sert de cloison entre la vallée de l'Arda et celle du Suutlu ;

A l'O. le contre-fort qui réunit les deux lignes de faite précédentes ;

A l'E. un contre-fort de la chaîne du Karlik. On compte 20 lieues depuis la source la plus éloignée du Suutlu jusqu'à la plaine de Krdjali. Le bassin offre un allongement général de l'O. à l'E. dans sa partie supérieure. Le torrent prend, à 8 lieues du confluent, son cours vers le N. et traverse, avant de déboucher dans la plaine de Krdjali, deux défilés que dominent des pitons trachytiques.

Défilé
entre
la cavité
de Krdjali
et celle
d'Ulutch.

L'Arda sort de la cavité de Krdjali par une gaine dirigée du S. vers le N. et resserrée entre deux énormes cônes de trachyte. A 1 lieue de distance, la vallée reprend sa direction normale de l'O. à l'E. Elle reçoit plusieurs petits cours d'eau, depuis ce coude jusqu'à Ulutch (Oula-keui de la carte), et, sur cette étendue d'une demie à 2 lieues, son fond acquiert une largeur de 200 à 800 mètres.

Défilé
entre Ulutch
et
la cavité
d'Ada.

Depuis Ulutch jusqu'au près d'Ada, la rivière coule dans une fente profonde, coupée à pic dans un puissant dépôt trachytique. Ce défilé, de 3 lieues de long, bordé de murailles verticales dont la hauteur s'élève de 200 à 300 mètres au-dessus du fond de la gaine, est le plus curieux de tous ceux qui encaissent le cours de l'Arda. Vers le milieu de son étendue et près de Souk-bouhar, la rivière occupe toute la largeur du canal, dont le fond est pavé de coulées à surfaces presque horizontales, tantôt formant des nappes stratiformes, tantôt des masses prismatiques entourées de conglomérats. Ces produits éruptifs, offrant une résistance inégale à l'action érosive du torrent, donnent lieu à des espèces de gradins, du haut desquels l'Arda se précipite, de chute en chute, jusqu'à la sortie de la gorge. Pendant l'été, la rivière disparaît en plusieurs points au fond des fentes et des érosions qui sillonnent les rochers ; pendant l'hiver, elle ne trouve plus un écoulement

assez rapide, s'amasse devant l'endroit le plus étroit, et laisse des traces de son passage à 10 ou 15 mètres de hauteur. Un peu avant la fin du défilé, l'Arda reçoit de la rive gauche un tributaire qui vient des montagnes de Kouchavlar, situées à environ 10 lieues à l'O. Le pont jeté sur ce torrent, près du confluent, porte le nom de Sétan-Kupressi (pont du Diable).

Affluent
de la rive
septentrionale.

La colline triangulaire qui supporte les mahalés d'Ada¹ sépare, comme une île, le cours inférieur du Bourgas et celui de l'Arda. La jonction des deux rivières s'opère à environ 2,000 mètres en aval du défilé que je viens de décrire. Le Bourgas-dère forme, après le Suutlu, l'affluent le plus considérable de l'Arda, et ses sources les plus éloignées se trouvent à 15 lieues d'Ada, dans les montagnes de Tokatchik. Les limites supérieures du bassin de ce torrent sont, savoir :

Vallée
du Bourgas
affluent
de l'Arda.

1° Au S., la ligne de faite de la chaîne du Karlik, qui se lie au Kodja-Iaïia, et dont les montagnes coniques de Tokatchik font partie;

2° À l'E., les contre-forts occidentaux de la sommité proprement dite du Kodja-Iaïia;

3° À l'O., l'épaisse cloison trachytique, dirigée du S. au N., se rattachant à la chaîne du Karlik, et servant de séparation entre le bassin du Bourgas et celui du Suutlu.

Parmi les nombreux ruisseaux qui se jettent dans le Bourgas, je citerai :

1° Ceux que fournit le plateau d'Avrem et de Doute, placé au pied de la sommité du Kodja-Iaïia, et qui, après un cours de 6 à 7 lieues, confluent en amont de Kochikavak, à 5, 6 et 7 lieues d'Ada;

2° L'abassan-déressé, qui prend sa source au pied du Turkia-vassaré-tépessi, grand cône trachytique placé sur le haut de la cloison qui sépare le bassin de Bourgas et du Suutlu. Le Bourgas, gonflé de ces tributaires, s'engage dans une gaine tortueuse, dominée par des escarpements et des pitons trachytiques, et assez large pour laisser un passage aux voyageurs.

¹ *Ada* veut dire île; *mahalé*, quartier: les Turcs donnent ce dernier nom aux groupes épars d'habitations dont l'ensemble forme un village.

Sa jonction avec l'Arda donne lieu à une petite plaine de demi-lieue de longueur, que partage en deux lobes un étranglement occasionné par des dykes de trachyte.

Au-dessous de Mahamoutte, la rivière pénètre dans un défile tortueux dont la direction générale va de l'O. à l'E., et dont la sortie se trouve à 3 lieues de distance, auprès d'Adatchali (Andachali de la carte). Dans toute l'étendue de cette gorge, l'Arda baigne la base des escarpements qui bordent des deux côtés son canal. La rive gauche est dominée par un plateau arête dont la hauteur absolue est environ de 300 mètres, tandis que la rive droite est flanquée de pitons trachytiques qui s'élèvent à 500 ou 600 mètres.

Cavité
de l'Arda.

Défilé
entre la cavité
de l'Arda
et celle
de Sulbukune.

La plaine de Sulbukune et d'Adatchali est séparée de la vallée de la Maritza par le plateau du large sillon qui se prolonge entre la chaîne de Kourkkeui-kalessi et la montagne d'Iaïladjik.

L'Arda n'a plus à franchir, pour couler définitivement en plaine, qu'un dernier défilé de 4 à 5 lieues de longueur, formé par la soudure des contre-forts du massif d'Iaïladjik et des montagnes au N. et au N. O. d'Ortakeui. La plaine commence à Bektacli, village situé à 6 lieues à l'ouest d'Andrinople, et va toujours en s'élargissant jusqu'à l'endroit où elle se confond avec celle de la Maritza.

Cavité
de Sulbukune.

§ V. Affluents de la Maritza inférieure.

Défilé
entre la cavité
de
Sulbukune
et le
cours inférieur
de l'Arda.

Les affluents que la Maritza inférieure reçoit de la partie orientale du Rhodope, entre Andrinople et son embouchure dans la mer, sont : le Kizil délé-déressi et le Katrandji-keui-déressi (Karabounar de la carte) ; deux autres ruisseaux, le Lidja-keui-déressi et le Bodama-Tchaï, tombent directement dans le golfe d'Énos. Ces quatre ruisseaux prennent naissance dans la chaîne du Kodja-laïla ; les trois premiers sont déjà décrits dans mon premier rapport ; il ne reste plus à parler que du Bodama-Tchaï.

Le Bodama-Tchaï se compose de deux branches principales ; la plus éloignée prend sa source dans les montagnes à l'E. de Chaphanè ou Chapsi, passe à Kirka, se dirige de l'O. à l'E., et

reçoit plusieurs affluents des montagnes trachytiques bordant sa rive septentrionale. D'autres tributaires tirent leur origine des montagnes au N. de Miri et, après avoir fait leur jonction, confluent par la rive méridionale. Tous ces cours d'eau réunis passent au fond d'une gaine que domine le plateau du village du Bodama, et dans laquelle se trouve, à 2 lieues en aval de Bodama, le village de Dervent (défilé), situé à 200 ou 300 mètres du torrent et à 3 lieues de la mer. Le Bodama-Tchaï, après un cours de 18 lieues, débouche à l'extrémité du golfe d'Énos, entre Miri et Fèrè, à 3 lieues de la première ville et à 4 lieues de la seconde.

Vallée
de
Bodama-Tchaï.

§ VI. Vallée du Karasou

Les différents cours d'eau que nous venons de décrire dans l'intérieur du Rhodope se jettent, les uns dans le Strouma, les autres dans la Maritza; nous avons encore à considérer ceux qui tombent directement dans la mer de l'Archipel. Je commencerai cet examen par le Karasou, la rivière la plus considérable et la seule qui traverse toute l'épaisseur du massif du Rhodope.

Le Karasou (eau noire) présente un développement de 50 lieues de longueur. Dans sa partie supérieure, il se compose de plusieurs torrents qui portent le nom d'un village situé sur leur cours; aucun d'eux ne conserve jusqu'à son origine le nom de Karasou. La branche à laquelle s'applique cette désignation résulte de la réunion de plusieurs ruisseaux qui descendent du versant méridional du Iel-Tèpè et forment leur jonction, les uns en amont, les autres en aval de Raslouk. Une autre branche provenant du même versant, le Dobronichta-dèressi, n'est séparée de la précédente que par un bombement insignifiant qui s'avance dans la plaine, sans en interrompre le développement. Le gros bourg de Bagnitska (ou par abréviation Banska), qui sert de rendez-vous au commerce de ces montagnes, est construit sur le dos de ce talus à pente douce, formé de blocs roulés par les torrents. Le ruisseau de Dobronichta, gonflé de plusieurs affluents, sort de la plaine précédente et pénètre dans une étroite vallée où passe la route qui conduit de Raslouk à Névrokop par le défilé de la Fille (Kiz-derbend) ¹.

¹ Il existe en Turquie plusieurs défilés de la Fille; j'en ai cité un précédemment. Le plus célèbre est celui du Karasou.

Presqu'au N. de Raslouk s'élève la sommité de Démir-Kapou-Tépessi, qui domine le village de Bélitza et fournit un ruisseau qui se mêle, à l'E. N. E. de Raslouk, au torrent d'Iokourout; celui-ci est produit, partie par les contre-forts du Démir-Kapon, partie par les contre-forts septentrionaux du Dospat-lailassi. Les deux ruisseaux réunis vont confluer avec le Karasou, qui plus bas, et jusqu'à sa jonction avec le Dobronichta, coule au fond d'un défilé tortueux, très-étroit et impraticable aux voyageurs. Dans cette première partie de son cours, le Karasou suit la direction de l'O. S. O. à l'E. N. E.

Kiz-derbend
ou
défilé de la Fille.

Le défilé de la Fille commence au confluent du Dobronichta, à 4 lieues de Raslouk; cependant, le fond du canal présente encore pendant 1 lieue $\frac{1}{2}$ une largeur variable de 300 à 600 mètres jusqu'au han isolé et à moitié détruit du Goustoun. A partir de cette auberge jusqu'à la plaine de Névrokop, le Karasou se dirige vers le S. Dans cet intervalle de 5 lieues, les parois de la vallée présentent des pentes très-abruptes et des escarpements tantôt verticaux, tantôt flanqués de rochers découpés en aiguilles; cependant, elles sont ordinairement assez écartées pour laisser l'emplacement d'un sentier. De loin en loin, elles forcent, en rapprochant leur base, le voyageur à chercher un passage à 20, 30 ou 50 mètres au plus au-dessus du lit du torrent, notamment au pied du château de la Fille (Kiz-koulessi). Ce vieux fort ruiné, si célèbre dans les chansons serbes, est construit sur une étroite plate-forme, à l'extrémité d'un contre-fort, et surplombe, pour ainsi dire, la route taillée en corniche à la base de l'escarpement à pic qui le supporte. De loin en loin, de faibles torrents, souvent à sec en été, se réunissent au Karasou et donnent lieu, par leur jonction, à un élargissement momentané. Si l'on s'élève sur les montagnes qui encaissent la vallée, on reconnaît qu'elles offrent généralement l'aspect d'un plateau profondément raviné et dont la hauteur varie de 850 à 1,000 mètres, celle du lit du Karasou étant d'environ 500 mètres. Le plateau de la rive occidentale sert de support à la haute chaîne N. S. du Périn-dagh, dont les sommités surgissent à quelques lieues de distance; le plateau de la rive orientale est généralement plus découpé, et sa surface, hérissée de pics, d'aiguilles et de pointes coniques, qui peuvent monter à 1,200 ou 1,300 mètres. Ce dernier massif règne entre le Karasou et le Dospat-

dèressi, son principal tributaire, dont je parlerai tout à l'heure.

La sortie du défilé se trouve à 1 lieue $\frac{1}{2}$ au N. de Névrokop. La vallée s'ouvre insensiblement et finit par former, à la hauteur absolue d'environ 450 mètres, une plaine de 3 lieues de longueur, qui subit un élargissement de 3 à 4,000 mètres près de Névrokop, et se referme au S. E. de cette ville.

Cavité
de
Névrokop.

Depuis l'entrée de ce nouveau défilé jusqu'à la mer, le Karasou coule presque constamment entre des parois extrêmement resserrées, à pentes très-abruptes et coupées de nombreux ravins. La rive occidentale du fleuve jusqu'à Borova, village situé à 8 lieues de Névrokop, est bordée par la ceinture de contre-forts qui forme la limite orientale de la cavité de Lissa; la rive opposée se compose d'accidents plus élevés que je décrirai dans un moment. Dans cet intervalle, le Karasou, malgré plusieurs sinuosités, suit une direction générale du N. O. au S. E. et reçoit à Borova le Dospat-dèressi, son principal tributaire.

Défilé
entre la cavité
de Névrokop
et celle
de Borova.

Le Dospat-dèressi, dont le cours a 20 lieues de longueur, prend ses sources au S. d'Iokourout, à la jonction des montagnes de Babek et du Dospat-Iaïlassi. La vallée supérieure de ce torrent produit de vastes forêts d'arbres verts, inhabitées sur une étendue de 13 lieues. Le han de Dospat, placé sur la route de Névrokop à Tatar-Bazardchik, est la seule habitation qu'on rencontre dans ces lieux solitaires. Cette auberge est située à 3 lieues au N. du village le plus voisin, au bord du ruisseau, dans une plaine de 4 à 5,000 mètres de long sur 1,000 mètres de large. La hauteur de cette cavité au-dessus de la mer est environ de 1,000 mètres; or j'ai signalé l'existence des plateaux placés de l'autre côté de la chaîne du Dospat-Iaïlassi à une altitude semblable et qui sont arrosés par le Domous-dèressi: par conséquent, cette grande chaîne surgit sur une vaste base qui s'élève dans ce point à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. A son issue de la plaine de Dospat-Iani, le torrent est de nouveau encaissé jusqu'à Borova, situé à 10 lieues de distance de l'auberge. Le plateau montueux qui sépare cette vallée de celle du Karasou présente de l'E. à l'O. entre le han et la cavité de Névrokop, une étendue de 9 lieues et une hauteur absolue de 1,300 à 1,400 mètres dans les points

Vallée
du
Dospat-dèressi
principal
affluent
du Karasou.

Cavité
de
Dospat-Iani.

Plateau
séparant
cette vallée
de celle
du Karasou.

culminants qui font face à la chaîne du Dospat-laïlassi. Ses parties voisines de la vallée du Karasou tombent dans des altitudes qui varient entre 700 et 1,000 mètres.

Cavité
de Borova.

La cavité de Borova présente une surface entrecoupée de collines, de forme irrégulière, et dont l'aire totale peut être évaluée à 2,000 ou 3,000 mètres carrés; sa hauteur au-dessus du niveau de la mer est probablement d'environ 350 à 400 mètres. Elle se trouve à la base septentrionale du Boz-dagh, dont la plus haute sommité surgit au S. de Borova à une distance de 2 lieues en ligne droite; par conséquent, cette petite plaine se déploie à environ 5 lieues au N. de Drama.

Défilé
entre la cavité
de Borova
et celle
de Buk.

Au-dessous de Borova, le Karasou coule à la base du Boz-dagh, en suivant une direction générale de l'O. N. O. à l'E. S. E. Après avoir contourné le pied du massif, il décrit des sinuosités au fond de l'étroit canal creusé dans le plateau découpé qui se trouve compris entre les contre-forts du Boz-dagh et les montagnes situées aux sources de l'Arda.

Cavité
de Buk.

C'est probablement près du Buk que le Karasou décrit un coude vers le S. pour reprendre plus loin une direction du N. O. au S. E. et sortir des montagnes. Le village de Buk est, dit-on, le seul qui soit construit sur le bord du fleuve jusqu'à la sortie des défilés. Situé à 7 lieues d'Arda et de Drama, il se trouve à 12 lieues de Borova et 16 lieues de la mer; sa position sur la rive droite du Karasou semble indiquer l'existence d'une cavité dans cette partie de la vallée. Quoi qu'il en soit, tous les renseignements s'accordent à dire que des rochers formant des saillies ou barrages dans le lit du fleuve donnent lieu à des chutes ou à des rapides¹. Le Karasou débouche dans la plaine, à 12 lieues de Buk, par une gorge taillée à pic à travers les montagnes dont les escarpements limitent au N. la plaine de Sarichabane. Cette plaine, élevée seulement de quel

Défilé
entre la cavité
de Buk
et le Delta
du Karasou.

¹ J'ai déjà exposé dans un précédent rapport que, arrivé à 6 lieues de Buk, je n'ai jamais pu déterminer mes guides à m'accompagner en descendant le cours du Karasou, malgré l'offre que je leur faisais de prendre une escorte aussi nombreuse qu'ils voudraient. Ils répondaient de ma personne sur leur tête et craignaient une attaque du fait des habitants de plusieurs villages qui ne vivent que de brigandage.

ques mètres au-dessus du niveau de la mer, constitue le delta du Karasou et tend à combler la distance qui sépare la terre-ferme de l'île de Tassos. Ce fleuve, qu'on traverse à gué en été, sur la route de Cavala à Xanti, couvre en hiver une vaste étendue de la plaine, qu'on ne peut franchir qu'à l'aide de barques.

Delta
du Karasou.

§ VII. Vallées du versant méridional du Rhodope.

Je réunirai dans ce paragraphe les différents torrents que le versant méridional du Rhodope fournit à la mer de l'Archipel, et qui descendent tous de la chaîne du Karlik.

Le cours d'eau le plus rapproché à l'E. du Karasou est le torrent qui sort des montagnes à l'E. de Skiedjé ou Xanti. Ce ruisseau prend naissance, à 8 lieues au N. de la ville, dans le Koula-Balkan; il reçoit dans la plaine d'Iénidjé les torrents de Koïun-keui et de Sakarkaïa, qui ont un cours de 5 lieues de longueur.

Vallée
du
Skiedjé-déressi.

Le Kourou-Tchaï se compose de deux branches principales : l'une prend naissance à Démirdjik, sur le versant oriental d'un chaînon dont le Koula-Balkan forme l'extrémité méridionale ; l'autre, à Illidja, dans une vallée comprise entre la précédente et le bassin de l'Arda. Ces deux branches se réunissent au pied occidental du mont Karlik, qui ne fournit que de faibles affluents. Le Kourou-Tchaï débouche en plaine à Narlikeui, village situé à 3 lieues à l'O. de Gumourdjina; il peut avoir un cours de 15 à 18 lieues de longueur.

Vallée
du
Kourou Tchaï.

Le ruisseau qui passe à Gumourdjina est formé de plusieurs petits torrents dont les sources se trouvent à une distance de 2 à 4 lieues de la ville, dans les montagnes au N. et N. O. Je citerai les deux plus importants : 1° celui qui descend du col de 600 mètres; 2° celui qui sort dans la plaine, près du village de Sémitli.

Vallée
du
Sémitli-déressi.

Enfin il ne nous reste plus à parler que du cours du Iardimli-déressi. Sa source la plus éloignée se trouve près d'Ebil-keui, village situé à 20 lieues de l'embouchure du torrent, sur le versant occidental des principales sommités du Kodja-Jaïla. Les bords

Vallée
du
Iardimli-déressi.

supérieurs du bassin qui renferme les affluents du Iardimli-déressi sont limités, savoir :

- 1° A l'E., par la chaîne du Kodja-Iaïla;
- 2° Au N. et au N. O., par la chaîne du Karlik;
- 3° Au S., par les montagnes de Maronia.

La liaison entre le massif du Karlik proprement dit et le mont Kodja-Iaïla s'opère au moyen d'un large plateau sillonné par plusieurs torrents qui, après un cours plus ou moins long, se réunissent au ruisseau d'Ebil-keui. Ce ruisseau pénètre ensuite dans un massif faisant partie du Karlik, et profondément découpé par une multitude de ravins ramifiés qui vont aboutir au ruisseau d'Ebil-keui ou déboucher dans la plaine. Les vallées des principaux torrents sont si resserrées, qu'elles offrent toutes l'aspect de défilés impraticables. Ce massif est séparé de la chaîne du Kodja-Iaïla par un vaste sillon qui reçoit les eaux que fournissent les flancs opposés de cette dépression ; la réunion de ces petits ruisseaux forme la seconde branche du Iardimli-déressi. Enfin, dans la large plaine qui s'étend de Chaphané à Gumourdjina, une foule de petits torrents descendent des montagnes de Miri et de leur prolongement vers Maronia ; en approchant de la mer, le Iardimli n'est séparé du ruisseau de Gumourdjina que par un plateau de basses collines.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DU RHODOPE.

Un rapide résumé fera ressortir les différences de hauteur que présentent les montagnes désignées dans ce rapport sous le nom de massif du Rhodope, et permettra d'en saisir les traits les plus saillants.

Le Rhodope, considéré dans son ensemble, rappelle la forme d'un parallélogramme dont les grands côtés sont orientés à peu près de l'O. à l'E. et les petits côtés environ du N. au S. Il a pris cette figure, pour ainsi dire mathématique, sous l'influence d'un double système d'affaissements qui l'ont isolé de toutes parts et ont creusé à l'entour la vallée du Strouma, celle de la Maritza et la mer de l'Archipel. Il se relie au système du Balkan, dans les environs de Samakov, par des contre-forts qui forment une saillie de 250 à 300 mètres sur le plateau élevé sur lequel il repose.

Deux chaînes principales, dirigées environ du N. au S., se

déploient dans la partie occidentale du massif et renferment dans l'intervalle qui les sépare la vallée transversale du Karasou. C'est là que se trouvent les montagnes les plus élevées : leur hauteur au-dessus du niveau de la mer dépasse 2,600 mètres dans les environs de Samakov, et parvient encore à près de 2,000 mètres dans le voisinage de Sérès et de Drama. Une troisième chaîne N. S. façonne l'extrémité orientale du Rhodope : ses points culminants montent à plus de 1,000 mètres et s'abaissent insensiblement en se prolongeant vers le S.

Deux autres systèmes, perpendiculaires aux trois premiers, c'est-à-dire orientés à peu près de l'O. à l'E., s'étendent parallèlement aux grands côtés du parallélogramme et forment les bords supérieurs de la vallée longitudinale de l'Arda. Le système méridional ne s'élève à près de 2,000 mètres que dans le Karlik, et reste ordinairement dans les 1,000 à 1,200 mètres. Les plus hautes sommités du système septentrional sont de 1,800 à 1,900 mètres ; elles tombent tout à coup, vers la partie médiane, dans les 500 à 600 mètres, et se réduisent à de basses collines aux approches d'Andrinople.

Ainsi le Rhodope se compose de cinq grandes chaînes principales et renferme deux grandes vallées, l'une transversale, l'autre longitudinale. Les autres vallées prennent leur origine dans les chaînes qui forment les côtés de cet intéressant massif.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous rappeler le contenu des considérations préliminaires placées en tête de ce rapport. La direction des chaînes de montagnes et leur hauteur au-dessus du niveau de la mer ne peuvent être indiquées que d'une manière approximative dans le travail que j'ai l'honneur de vous soumettre.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

AGUSTE VIQUESNEL.

Paris, le 12 mai 1848.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

VII^e CAHIER.

*RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes par
M. Ernest Renan, chargé d'une mission scientifique et littéraire en Italie,
conjointement avec M. le docteur Daremberg¹.*

Paris, 25 juillet 1850.

Monsieur le Ministre,

Mon premier devoir, au retour de la mission scientifique et littéraire que votre prédécesseur m'avait confiée, conjointement avec M. le docteur Daremberg, est de vous adresser la relation de mes travaux, bien qu'un tel résumé, fait à la hâte, ne puisse manquer d'être incomplet et même inexact. Ce ne sera qu'après de longues recherches dans nos bibliothèques, et après de minutieuses vérifi-

¹ MM. Daremberg et Renan ont déjà publié dans les *Archives* (cahier de mai) un premier rapport sur leurs travaux communs. M. Daremberg publiera son rapport particulier aussitôt qu'il aura terminé les vérifications nécessaires pour donner à son travail le degré de perfection désirable.

cations, que je pourrai m'exprimer avec précision sur la valeur des documents que je rapporte, et dire avec certitude, pour plusieurs, s'ils sont inédits ou publiés. Néanmoins, Monsieur le Ministre, je ne puis attendre jusque-là pour vous exposer la manière dont j'ai cherché à répondre aux vœux du ministère et de l'Académie des inscriptions. Le rapport que j'ai l'honneur de vous adresser est moins une œuvre critique que le simple récit de ce que j'ai fait et de ce que j'ai vu. Je serai satisfait s'il vous prouve que je ne suis pas resté trop au-dessous de la confiance dont votre prédécesseur m'a honoré et des encouragements de l'Académie, qui a bien voulu patroner notre mission.

ROME.

BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN

Manuscrits syriaques. — Les manuscrits syriaques composent la véritable richesse de la section orientale au Vatican. Les collections indiennes et chinoises y sont presque nulles; la collection arabe, bien que nombreuse, contient une proportion de manuscrits intéressants plus faible qu'aucune autre bibliothèque, et ne pourra jamais rivaliser avec les grands dépôts de Paris, de Leyde, de l'Escurial. La collection syriaque seule, par l'importance des manuscrits qu'elle renferme, constitue au Vatican une remarquable spécialité. Mon premier travail a porté sur la Chronique de Denys de Telmahar, auteur du viii^e siècle. Le manuscrit en est fort ancien et unique en Europe. Les deux premières parties de cet ouvrage étant extraites presque textuellement d'Eusèbe de Césarée, de Socrate, de Sozomène, mon attention principale s'est portée sur la troisième partie, où l'auteur, devenant historien original, raconte de sa propre autorité les événements de son temps: il y a surtout des détails curieux et nouveaux sur l'époque de Justinien. J'en ai copié des fragments considérables. Ce qui ajoute à l'intérêt de ce manuscrit, c'est qu'il est en grande partie palimpseste. Au-dessous des caractères syriaques se retrouvent des lettres grecques onciales du v^e siècle, représentant une portion du texte des Septante. Assemani avait cru à tort que ces caractères étaient coptes. Ce manuscrit devra donc compter désormais à titre de manuscrit grec parmi les anciens codes de la Bible. Cette particularité est

d'autant plus remarquable, que l'ouvrage a appartenu à la collection de Sainte-Marie Deipara de Nitrie, collection maintenant transportée en Angleterre, et où M. Cureton a trouvé d'autres palimpsestes plus importants encore, entre autres un très-ancien fragment du texte d'Homère.

J'ai aussi examiné avec soin l'*Histoire monastique* de Thomas de Méragah. Je l'ai trouvée moins intéressante. L'auteur borne son récit aux successions ou dépositions de patriarches, aux miracles et conversions qui intéressent la secte religieuse à laquelle il appartient. La Chronique de Barhæbraeus aurait mérité la première place dans mes recherches, si je n'avais su qu'il s'en prépare à Upsal une édition, pour laquelle le manuscrit du Vatican aura été consulté. En revanche, j'ai donné une attention toute particulière aux œuvres philosophiques et poétiques de ce fécond écrivain, qui mérite d'être appelé le prince de la littérature syriacque; ses épigrammes, ses traités philosophiques en vers, m'ont fourni des extraits de quelque intérêt. En général, j'ai étudié avec un soin particulier ce côté trop négligé de la littérature des Syriens. Un manuscrit, très-sommairement décrit par Assemani, m'a donné un grand nombre de pièces curieuses, des vers rimés en mots grecs, des épigrammes toutes semblables à celles des épigrammatistes grecs et latins, des prières pour toutes les circonstances de la vie, des traités scientifiques, plus ou moins empruntés à l'école d'Alexandrie, un entre autres de *Bérose à Théon*, sur les éléments, sur les lieux souterrains, sur l'homme, dont je me propose de faire plus tard la critique. L'astronomie et la médecine syriaques ont eu leur part dans mon travail; j'ai examiné et décrit plusieurs manuscrits qui s'y rapportent.

Les versions syriaques de l'*Organon* d'Aristote m'avaient déjà occupé à Paris : notre Bibliothèque nationale en possède un beau manuscrit. J'ai retrouvé cette même version au Vatican et à Florence, avec plusieurs autres analyses ou extraits qui m'ont fourni de riches documents pour l'histoire de l'*Organon* parmi les Syriens. Ces nouvelles recherches n'ont fait, du reste, que confirmer mes premiers résultats et me prouver de plus en plus le parallélisme exact des études scolastiques en Occident et en Orient. J'ai aussi trouvé dans un des manuscrits du Vatican un commentaire syriaque sur l'*Isagoge* de Porphyre, probablement la traduction de celui d'Ammonius ou de Philopon.

Le Vatican possède deux textes très-différents d'un livre fort absurde en lui-même, mais intéressant par l'ensemble des écrits auxquels il se rattache : le *Testament d'Adam*, adressé à Seth. Ce livre est évidemment la traduction d'un apocryphe grec de la même famille que le Testament des douze patriarches, le Testament de Job, le Testament de Salomon, etc. On sait l'importance de ces sortes d'ouvrages pour l'histoire des origines et des premiers temps du christianisme. Le texte grec de celui-ci est certainement perdu. Fabricius, dans sa collection des apocryphes ne parle ni du texte, ni de la traduction. J'ai copié les deux versions syriaques d'un bout à l'autre, ainsi qu'une version arabe du même ouvrage, bien que celle-ci se trouve, je crois, à Paris. Par ce moyen, j'espère arriver à reconstituer ce livre, qui peut remonter à une assez haute antiquité.

J'ai aussi trouvé et copié un morceau d'un caractère assez ancien, et qui semble renfermer quelques fragments de Marcion. C'est surtout par le syriaque qu'on peut arriver à connaître plus exactement ces hérésies primitives et plus ou moins gnostiques de Bardesane, de Marcion, etc. dont la Syrie fut le principal théâtre, et dont les monuments originaux, perdus en grec, se sont parfois conservés en syriaque.

Manuscrits hébreux. — Parmi les manuscrits hébreux que j'ai examinés, le seul que j'aie trouvé digne d'une mention et d'une étude spéciales est la traduction hébraïque du dictionnaire hébreu (ספר השרשים), écrit en arabe par Abulwalid (Rabbi Jona), l'ouvrage le plus important de la philologie juive au moyen âge. L'original se trouve à la Bodléienne; mais la version du dictionnaire n'existe complète qu'au Vatican. (V. Wolf, *Bibl. hebr.* I, p. 487-488.) J'en rapporte des extraits considérables.

Manuscrits arabes. — La collection arabe du Vatican ne renferme aucun texte important qui ne se trouve à Paris; elle abonde en ouvrages de théologie et d'ascétisme chrétien, en traductions des pères de l'Église, de théologiens modernes, etc. Le seul texte que j'aie copié est le *Testament d'Adam*, dont j'ai parlé plus haut. J'ai aussi examiné et décrit quelques manuscrits intéressants pour l'histoire de l'écriture arabe. J'ai trouvé en tête de deux manuscrits ces formules en caractère inconnu qu'on rencontre parfois sur les manuscrits arabes, et qui semblent jouer là le rôle de talismans. Ces deux formules offrent la plus grande similitude entre

elles pour les traits fondamentaux, et, autant que mes souvenirs peuvent me l'attester, une similitude plus grande encore avec une formule analogue qui se trouve en tête du beau manuscrit de la traduction arabe d'Aristote que possède la Bibliothèque nationale. Cette ressemblance rend bien peu probable l'hypothèse de M. de Hammer, qui supposait que ces caractères étaient de pure fantaisie et inscrits là par le vendeur pour donner plus de prix à l'ouvrage. Cependant j'aimerais encore mieux adopter ce système que de croire, avec Fourmont et Assemani, qu'ils nous représentent l'écriture himyarite.

Manuscrits éthiopiens. — Il serait très-utile d'examiner un à un et page par page tous les manuscrits éthiopiens du Vatican. Le catalogue qu'on en possède est très-sommaire et se borne aux indications les plus vagues. Ce travail serait d'autant plus important, que plusieurs de ces manuscrits sont palimpsestes, et que les textes grattés, lisibles encore, pourraient ajouter des ouvrages plus anciens à ceux qui forment maintenant le fonds courant des bibliothèques éthiopiennes. Mais ce n'est pas en quelques semaines qu'un pareil travail pourrait se faire. Je me suis borné, quant à l'examen spécial, au beau manuscrit de la traduction du livre d'Hénoch. On sait que ce livre bizarre, mais si important pour l'histoire des origines du christianisme, a été rendu à la science par la traduction éthiopienne que Bruce en rapporta d'Abyssinie. Le manuscrit du Vatican est surtout remarquable par la traduction qu'un orientaliste italien (peut-être Georgi) y a jointe, et par quelques dissertations inédites de ce même Georgi. Après les travaux de Lee, Lawrence et Hoffmann sur ce livre important, ces pièces sont encore intéressantes et instructives.

Manuscrits indiens. — Le Vatican mérite à peine d'être mentionné quand il s'agit de collections indiennes. Sous le titre de *Codices indici* sont rangés vingt-deux manuscrits, dont sept malais ou relatifs au malai, trois javanais, six malabars, trois sanscrits-dévanâgaris, trois lexiques et grammaires sanscrits, provenant du collège de Saint-Pancrace. La plupart des manuscrits malais et malabars sont chrétiens; un seul est écrit sur olles : c'est un très-gros manuscrit *grantham*, contenant des vies de saints. La même boîte renferme deux autres olles, l'une en caractère tamoul, l'autre en bengali. Le n° XX dévanâgari est un petit manuscrit très-soigné, renfermant les sentences morales de Tchânâkhya, offert au Vatican

par Nicolas Cephalas de Zante, qui en fit une traduction grecque et une traduction italienne; lui-même l'avait reçu à Bénarès le 5 février 1824, du brahmane Gayanoung. Les deux autres manuscrits dévanâgaris sont petits, sans suite, à peine lisibles, accompagnés de notes en persan.

Manuscrits grecs. — Bien que cette partie de la bibliothèque du Vatican ne rentrât pas directement dans l'objet de mes recherches, il m'est souvent arrivé d'y porter mes investigations en vue de mes études personnelles ou pour remplir les commissions de doctes personnes. Le grand travail du dépouillement des catalogues et des index appartient tout entier à mon collègue et ami M. Daremberg. J'ai cependant soumis à un examen particulier quelques-uns des catalogues anciens de bibliothèques particulières qui se trouvent en grand nombre au Vatican, entre autres les catalogues de Bessarion et de Sirlet. Ces catalogues donnent lieu à des remarques intéressantes, et fournissent des indications précieuses pour ressaisir la trace des manuscrits. J'y ai trouvé, chemin faisant, la copie de quelques arrêts de censure de Michel Ghislieri, alors grand inquisiteur, depuis pape sous le nom de Pie V, qui seraient d'un grand prix, s'ils étaient inédits. M. Daremberg et moi avons fait de vains efforts pour retrouver un ouvrage ancien fort important, l'*Histoire* d'Eunape, qu'on supposait avec quelque raison exister au Vatican. Muret l'avait vue dans la collection du cardinal Sirlet, qui forme aujourd'hui le fonds Ottonien, et assure qu'ayant demandé la permission de la publier, cette permission lui fut refusée à cause de l'hétérodoxie de l'auteur. On sait en effet qu'Eunape avait écrit pour relever Julien l'apostat et déprimer les empereurs chrétiens. M. Boissonade, dans la préface de son édition de la *Vie des sophistes* (Amsterdam, 1822, p. xvi-xix), avait insisté sur la possibilité de retrouver ce précieux manuscrit. Nous croyons avoir acquis la parfaite certitude, Monsieur le Ministre, que si cet ouvrage a jamais fait partie de la collection successivement appelée *Sirletiana*, *Colonnese*, *Altaempsiana*, *Ottobonienne*, il en a disparu depuis longtemps. Le cardinal Maï en a publié des fragments d'après les palimpsestes (*Script. Vet. nova Coll.* t. II, p. 247-318).

Je n'ai pas été plus heureux dans la recherche du manuscrit des *Harmoniques* d'Adraste le péripatéticien, que Vossius avait vu au Vatican, et dont un savant académicien désirait une copie.

Mais ces efforts infructueux m'ont amené du moins à une notice exacte des manuscrits d'harmonique et de musique grecque que possède le Vatican.

Pour me conformer à une recommandation de M. Jomard, j'ai levé un calque des cartes et des images cosmographiques du beau manuscrit de Cosmas Indicopleustès, très-inexactement reproduites dans l'édition de Montfaucon (*Nova collectio Patrum*, t. II, p. 190 et pl. 1). C'est aussi sur les indications de M. Egger que j'ai porté mon attention sur les manuscrits de Longin qui se trouvent au Vatican. D'intéressants problèmes se rattachaient à l'exacte description du n° 285. Cet examen m'a amené à un résultat que je crois de quelque importance. C'est sur ce manuscrit qu'Amati crut découvrir en 1808 la particule *η*, restée jusque-là inaperçue dans le titre de l'ouvrage (*Διονυσίου ἡ Λογγίνου*). Eh bien ! Monsieur le Ministre, il n'est pas douteux pour moi (et cette opinion a été partagée par mon collègue, M. Daremberg, et par toutes les personnes à qui j'ai fait voir le manuscrit) que cette particule a été insérée là par une main plus moderne. Je n'oserais porter une affirmation, mais je recommande instamment ce point aux hellénistes qui visiteront après nous le Vatican.

Mon essai sur l'étude de la langue grecque au moyen âge, couronné par l'Académie des inscriptions, m'a fait attacher un grand intérêt à des homélies grecques prononcées par un évêque de Taormina, au XIII^e siècle, qui se trouvent dans un manuscrit du Vatican.

Manuscrits latins. — La commission des Croisades m'avait demandé la collation partielle avec le texte de Bongars des nombreux manuscrits de Robert le Moine qui se trouvent au Vatican. Le n° 2001, de beaucoup le meilleur, a été la base de mon travail. J'ai copié tous les titres, ainsi que les vers latins qui terminent le manuscrit et qui sont une dédicace du copiste à Frédéric II. J'ai aussi calqué le dessin curieux qui se trouve en tête du manuscrit, et où ce même copiste, Henri de Schefdele, offre son volume à l'empereur. Le n° 5994 du fonds de la Reine, jusqu'ici très-sommairement décrit, m'a fourni un grand nombre de pièces sur l'époque littéraire de Piccolomini (Pic II), sur l'histoire de ce pape et de son époque; quelques détails nouveaux sur Pétrarque; une note des prestations en nature faites par Venise pour la guerre contre les Turcs, laquelle présente les détails les

plus curieux pour l'histoire de l'artillerie à cette époque; une chronique de Rieti que je crois inédite, et qui n'est pas sans intérêt pour faire comprendre la vie intérieure des cités italiennes. J'attache aussi quelque prix à un de ces itinéraires de Rome au moyen âge, auxquels les pèlerins donnaient le titre de *Mirabilia urbis Romæ*, lequel est différent de ceux qu'ont publiés Montfaucon, Muratori, Mabillon dans ses *Analecta*, le cardinal Mai dans le dixième volume de ses *Scriptorum veterum*, et de la *Graphia aurcæ urbis Romæ*, récemment donnée par M. Ozanam. Un livre de sorts par les prophètes et les apôtres, présentant quelques traits de mœurs curieux, nous a semblé digne d'être copié en partie. Les glossaires pour l'explication des mots grecs et arabes sont nombreux au Vatican. Enfin, un manuscrit d'Hygin, du XIII^e ou XIV^e siècle, m'a été signalé par mon collègue comme contenant une particularité remarquable pour l'histoire de la langue grecque au moyen âge, je veux parler des alphabets grec, hébreu et arabe qui se trouvent figurés en tête du manuscrit, avec les noms grecs des lettres et leur valeur numérique en chiffres arabes¹.

Manuscrits français. — Pour satisfaire à une demande de M. Pardessus, j'ai copié les rubriques de deux manuscrits relatifs à l'ancien droit français : 2794 Ottob. (*Stille et coutumes du Chastellet de Paris*) et 4790 Vatican. J'ai copié, en outre, quelques chapitres de ce dernier qui m'ont semblé d'un intérêt spécial.

Sur l'invitation de M. Jomard, j'ai examiné avec soin la *Galleria geografica* d'Ignazio Danti au Vatican, très-imparfaitement représentée dans le grand recueil de Pistolesi. Le troisième étage des Loges, trop négligé des visiteurs, renferme aussi des cartes et plans du même Ignazio. Je rapporte au même académicien de nombreux renseignements sur les anciens instruments de géographie et d'art nautique, qui se trouvent au *Museum Borbonicum* de Naples, à la tribune de Galilée à Florence, dans plusieurs églises de cette ville, et surtout au musée Borgia à la Propagande. Il nous a semblé que les missions littéraires n'ont une utilité réelle que quand les explorateurs, se mouvant librement dans le cercle de leurs travaux, peuvent prêter leur concours aux ouvrages savants en voie d'exé-

¹ J'ai depuis trouvé un alphabet analogue à Vérone. On peut en voir un semblable tiré de la bibliothèque de Laon (*Catal. des man. des départements*, t. I, p. 234) et dans le n^o 17 du fonds de S^t-Germain (p. 204 v^o).

cution, et se considérer momentanément comme les chargés d'affaires de la science près les bibliothèques étrangères.

BIBLIOTHÈQUE ANGÉLIQUE.

Dans les bibliothèques particulières de Rome, appartenant à des communautés religieuses ou à des familles patriciennes, le catalogue des manuscrits a toujours été l'objet principal de notre attention. Sans doute nous n'avons pas négligé d'examiner, d'extraire ou de copier les pièces importantes que pouvaient contenir ces collections; mais nous avons cru qu'il importait plus encore d'en faire connaître les richesses, et d'indiquer aux savants les documents qu'on y peut trouver pour l'histoire politique ou littéraire, documents dont les savantes relations de Montfaucon et de Mabillon, les catalogues de M. Hænel, la *Bibliotheca manuscriptorum italica* de M. Frédéric Blume, les *Archives* de M. Pertz, ne peuvent donner qu'une si faible idée. Un extrait étendu du catalogue est donc le résultat principal que nous avons retiré de l'exploration de chacune de ces bibliothèques.

A la bibliothèque Angélique, j'ai trouvé quelques manuscrits orientaux de grande valeur, un bel exemplaire du dictionnaire hébreu d'Ibn-Caspi, ouvrage important et rare, avec d'autres écrits du même auteur; un magnifique manuscrit yriatique *estranghelo*, le plus ancien peut-être qui existe de la version philoxénienne, et qui mérite de compter pour beaucoup dans la critique du texte du Nouveau Testament. J'ai aussi feuilleté avec intérêt la collection des travaux de Guillaume Bonjour, moine augustin né à Toulouse, un des premiers qui se soient occupés de la langue copte : sa grammaire, son dictionnaire, ses dissertations attestent au moins de louables efforts et mériteront une mention dans l'histoire de l'étude des langues orientales. Nous avons pu aussi nous assurer que la bibliothèque Angélique possède plusieurs lettres inédites de Pétrarque.

BIBLIOTHÈQUE BARBÉRINE.

De toutes les bibliothèques particulières de Rome, la bibliothèque Barbérine est la plus riche en manuscrits orientaux; j'en rapporté un catalogue assez étendu. Les manuscrits turcs forment

surtout une collection remarquable. J'ai extrait et décrit avec soin un manuscrit de stratégie arabe et un beau manuscrit hébreu contenant la grammaire hébraïque de Moïse Kimchi et d'autres travaux grammaticaux du moyen âge. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêchés, dans cette bibliothèque et la précédente, de donner à nos recherches toute l'étendue que nous aurions désiré.

BIBLIOTHÈQUE VALLICELLANE.

Si notre exploration de la bibliothèque Vallicellane, au contraire, a été la plus complète et la plus fructueuse, nous le devons à la parfaite courtoisie et à l'inépuisable complaisance du P. Augustin Theiner, conservateur de ce riche dépôt. La bibliothèque Vallicellane (autrement dite bibliothèque de l'Oratoire, ou de la *Chiesa Nuova*) est la plus riche de Rome en documents relatifs à l'histoire de France. Les relations fréquentes de l'Oratoire, et en particulier de Baronius, avec la France à l'époque de la Ligue et de Henri IV, les rapports intimes de l'abbé Benedetti, agent français à Rome sous Louis XIV, avec cet ordre, ont accumulé dans cette bibliothèque une foule de pièces, plus ou moins intéressantes, plus ou moins inconnues, sur les affaires de France aux xvi^e et xvii^e siècles. Toute l'histoire de la Ligue et de la Fronde est là en pièces originales. Les documents relatifs aux différends de Louis XIV avec la cour de Rome formeraient à eux seuls plusieurs volumes. Cette bibliothèque, comme toutes les autres bibliothèques particulières de Rome, renferme d'ailleurs une masse énorme de copies de pièces diplomatiques relatives à l'histoire de la papauté ou des nations européennes qui se sont trouvées dans des rapports plus étroits avec la papauté, des relations d'ambassades, des récits de conclaves, des anecdotes de toute espèce. Certes la critique ne peut tout accepter indifféremment dans ces pièces, qui forment le fonds commun de toutes les collections romaines et qui représentent exactement le journalisme d'une époque où, la publicité n'étant pas encore organisée, l'anecdote et la correspondance fournissaient seules un aliment aux nouvellistes. Les récits de conclaves, entre autres, n'ont guère d'autre valeur historique que comme monuments des habitudes cancanières de la prélature romaine. Il y a pourtant beaucoup à apprendre pour l'histoire et les mœurs dans

ces commérages, qui défrayèrent les nouvellistes du temps et firent de Rome, au xvii^e siècle, le centre anecdotique du monde entier. Ce goût servit aussi à multiplier à Rome les copies de pièces importantes, qu'on chercherait vainement ailleurs.

Nous rapportons un catalogue très-étendu de toutes les pièces intéressantes pour l'histoire qui se trouvent à la bibliothèque Vallicellane, et la copie intégrale ou partielle de celles qui nous ont paru les plus importantes ou les moins connues, quelques pièces sur le cardinal de Retz, une lettre de Richelieu à Mazarin, alors agent d'affaires à Rome, de curieux détails sur un *regalo* offert par Richelieu au cardinal Barberin pour le mettre dans les intérêts de la France, une lettre de Christine à Louis XIV sur ses différends avec Rome, avec la réponse de M. de Lionne à Christine, une longue pièce intitulée : *Abregé d'un discours faict avec sa Sainteté par aucuns de ses confidens, après le departement de Mons levesque de Paris de Rome, pour ruiner la maison de France par elle mesme et rendre un nouveau roy vassal du pape, trouvé es papiers et memoires de Laurent David, avec unq avertissement à tous bons et naturels françois*, qui exprime avec originalité les espérances du parti exalté à l'époque de la Ligue; plusieurs extraits relatifs aux affaires de la régale et de Lavardin; d'autres relatifs à l'interdit de Venise; quelques pièces de vers italiens sur les affaires de France à l'époque de la Ligue; une relation d'un Italien sur son voyage à la cour de Louis XIV; une relation des fêtes qui eurent lieu au Monte-Pincio, à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes; une lettre d'Arnaud d'Andilly à l'archevêque de Reims, très-importante si elle était inédite; enfin, quelques pièces de vers français, peu connues, ce me semble, en deçà des monts, et qu'on ne jugera peut-être pas sans intérêt pour l'histoire des mœurs et de la littérature.

La bibliothèque Vallicellane possède aussi un assez bon nombre de manuscrits anciens, grecs et latins; nous en avons pris l'indication sommaire. J'ai fait la notice de quelques manuscrits grecs relatifs aux études byzantines de la dernière époque, dans l'un desquels j'ai trouvé la traduction grecque de la première des épîtres familières de Cicéron. Quelques vers latins inédits du xv^e siècle ont de l'intérêt. M. Daremberg m'a aussi signalé un glossaire latin (que je suppose être celui d'Ugution) renfermant beaucoup de mots grecs, écrits en caractères grecs.

BIBLIOTHÈQUE CORSINI.

La bibliothèque Corsini ne possède ni manuscrits orientaux, ni manuscrits classiques, mais elle est riche en papiers relatifs à l'histoire politique et littéraire des xvi^e et xvii^e siècles. Nous en avons fait une liste considérable.

La collection des autographes a surtout fixé mon attention. Elle renferme un très-grand nombre de lettres de savants et de littérateurs italiens du xviii^e siècle et un nombre presque aussi considérable de lettres de savants étrangers. J'ai copié ou extrait d'intéressantes lettres de la Condamine, l'abbé Barthélemy, Boerhaave, Jean-François Séguier, la plupart adressées à Bottari, archiviste du palais Corsini, et une lettre, en italien, de Voltaire, de 1750. La correspondance du cardinal Fleury avec le cardinal Neri Corsini serait digne de la publicité, qu'on lui refuse sur de bien légers scrupules. J'ai trouvé en outre six lettres de Fénelon, datées des 15 mai 1709, 10 février 1710, 9 janvier 1711, 19 octobre 1711, 8 février 1712, 15 juillet 1712. J'hésitai longtemps à croire que ces lettres, conservées dans une bibliothèque si facilement ouverte au public, fussent restées inédites. Toutefois, ne les ayant trouvées ni dans l'édition de Lebel, ni dans la vie de Fénelon par M. de Bausset, ni dans le volume d'*Opuscules inédits et lettres* récemment publié chez Ad. Leclère, je demandai au prince Corsini, qui me l'accorda libéralement, l'autorisation de les publier. Ces lettres, dont l'une est fort étendue, sont d'un grand intérêt pour l'histoire politique et théologique du temps.

BIBLIOTHÈQUE CHIGI.

La bibliothèque Chigi est plus remarquable par l'importance que par le nombre de ses manuscrits. Je n'ai examiné le célèbre Denys d'Halicarnasse, le Libanius (non encore collationné et qui renferme probablement de l'inédit), le manuscrit grec des prophètes, exemplaire unique d'une version qu'on suppose être celle qu'Origène publia après l'édition des Hexaples, les cahiers autographes du Tasse, que pour m'assurer de leur importance critique. Les pièces historiques offrent encore plus d'intérêt. L'*agenda* autographe de la jeunesse de Sixte V, dont M. Ranke a déjà parlé,

les nombreuses chroniques de villes d'Italie, les pièces relatives à Alexandre VII Chigi, le fondateur de la bibliothèque, les relations d'ambassades, le journal de voyage du cardinal Flavio Chigi, neveu d'Alexandre VII, m'auraient fourni d'intéressants extraits, si les heures de travail dans cette bibliothèque m'eussent été dispensées avec moins d'avarice. J'ai dû me borner à l'examen spécial de quelques manuscrits latins d'Averroès et de quelques manuscrits grecs de médecine.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-GRÉGOIRE (*IN CLIVO SCAURI*).

Cette bibliothèque, dont on soupçonne à peine l'existence, n'est décrite avec quelque étendue dans aucun voyage littéraire en Italie. Les savants anciens qui ont écrit sur les manuscrits de ce pays ont bien parlé de l'ancien fonds de cette abbaye, fonds qui disparut presque totalement à l'époque de la domination française; mais la nouvelle collection formée par les cardinaux Zurla et Maur Capellari (Grégoire XVI, qui, avant d'être pape, fut bibliothécaire et abbé de Saint-Grégoire) des débris de la bibliothèque de Saint-Michel de Murano, près Venise, dont le catalogue a été donné par Mittarelli, et de quelques autres fonds camaldules, n'a attiré depuis sa fondation l'attention d'aucun savant. L'extrême bienveillance du P. Raimondo Archi m'a permis de faire un catalogue complet de cette collection, restée jusqu'ici à peu près inconnue. Blume et Hænel en parlent d'une manière très-superficielle, et les religieux m'ont assuré que, de mémoire d'homme, leur bibliothèque n'avait reçu de visiteur. Il sera donc intéressant pour le public savant d'avoir la notice exacte de ce qu'elle renferme.

Le nombre des manuscrits que j'ai décrits monte à plus de cent. Comme les manuscrits ont été malheureusement confondus avec les incunables, qui sont très-nombreux, il a pu, malgré mes efforts, m'en échapper quelques-uns. Parmi les plus importants, il faut signaler un recueil d'opuscules de Roger Bacon, entre lesquels je me réserve de faire le discernement de l'inédit; quelques poèmes italiens du xv^e siècle, d'un grand intérêt; une foule d'ouvrages des érudits de cette époque, spécialement des camaldules Petrus Delphinus et Ambroise Traversari; des ouvrages ascétiques italiens de la seconde moitié du moyen âge; un très-beau manuscrit grec de la Géographie de Ptolémée; un vétérinaire inédit, qui paraît ancien (Rutius?); l'exemplaire de la Rhétorique et de la Poétique

d'Aristote qui a appartenu à Francesco Barbaro; quelques homiliaires carlovingiens; un important manuscrit d'Angelôme, resté inconnu aux bénédictins qui ont rédigé dans l'*Histoire littéraire* l'article de ce moine du ix^e siècle, et qui complète la série de ses œuvres, etc. etc. Plusieurs de ces manuscrits portent en marge des notes assez intéressantes du prédécesseur de Pie IX, quand il n'était encore que bibliothécaire.

BIBLIOTHÈQUE DE LA MINERVE.

Extraits du catalogue des pièces historiques et des manuscrits classiques. La collection orientale a peu d'intérêt.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-CROIX DE JÉRUSALEM.

Extraits du catalogue, très-riche en ouvrages grammaticaux du moyen âge et en pièces historiques. Notice de la *Summa grammaticæ* de Petrus de Ysolella.

BIBLIOTHÈQUES DU GIESÙ, DU COLLÈGE ROMAIN; MUSÉE KIRCHER, ETC.

Différents motifs m'ont forcé d'être très-superficiel dans l'examen des collections savantes de la compagnie de Jésus. Le rapide coup d'œil que j'ai jeté sur la bibliothèque du Collège romain, quelques manuscrits orientaux qui me sont tombés sous la main au Giesù, ne m'ont inspiré ni regret de ce que je ne pouvais voir, ni désir d'en demander davantage. Le musée Kircher, au Collège romain, mérite mieux sa célébrité. Les antiquités chrétiennes et orientales qui y sont recueillies m'ont fourni quelques notes en vue de travaux ultérieurs.

Les musées de Rome, bien que se rattachant moins directement à l'objet principal de ma mission, ont beaucoup fourni à la curiosité spéciale que j'y portais. Parmi les monuments qui ont fixé mon étude, je signalerai seulement le bas-relief palmyrénien, avec inscription bilingue, qui se trouve au musée du Capitole, et le sarcophage représentant le système néoplatonicien sur la formation et la destruction de l'homme second, au même musée. Les monuments byzantins de la première moitié du moyen âge qui abondent à Rome m'ont beaucoup appris sur le rôle des Grecs en Occident durant cette époque.

Mes travaux à la Propagande, Monsieur le Ministre, forment la partie la plus importante de mes recherches orientales. La libéralité et la complaisance des supérieurs de cet établissement m'ont encouragé à y continuer mes recherches, souvent hérissées ailleurs d'entraves et de déplaisirs. Le musée Borgia n'occupe pas dans la science et dans l'opinion des savants de l'Europe le rang qu'il mérite. Comme il n'en existe aucun catalogue, les richesses en sont ensevelies, pour ainsi dire, dans des armoires obscures et sur des rayons poudreux, où il faut aller chercher l'un après l'autre les manuscrits qu'on veut examiner. Il n'y a, d'ailleurs, dans ce riche dépôt aucune classification arrêtée, et les choses s'y trouvent à peu près dans l'ordre où les a laissées le dernier visiteur. Tout cela m'a déterminé, Monsieur le Ministre, à soumettre à un examen minutieux les parties de cette importante collection qui rentrent de près ou de loin dans le cercle de mes études.

Manuscrits relatifs aux études indiennes. — Cette partie est sans contredit la plus curieuse du musée Borgia. L'Italie est de tous les pays lettrés de l'Europe le plus pauvre en manuscrits indiens, et par contre-coup celui où les études indiennes sont le plus faibles. Le musée Borgia fait au milieu de cette pauvreté une remarquable exception, et, s'il reste pour les études sanskrites au-dessous du médiocre, par un contraste singulier il est peut-être, en ce qui concerne l'Indo-Chine, la première des collections européennes. La collection indienne de la Propagande est formée de l'ancien musée Borgia, situé autrefois à Velletri; de l'ancien fonds de la Propagande, et d'un grand nombre de manuscrits postérieurement ajoutés à ces deux fonds. Les deux fonds de Velletri et de la Propagande ont été décrits par Paulin de Saint-Barthélemy dans ses *Codices Avenses* (1793) et son *Examen historico-criticum, etc.* (1792). J'ai retrouvé tous les manuscrits mentionnés par Paulin dans le fonds de Velletri, à l'exception de deux. Le fonds de la Propagande est beaucoup plus incomplet : presque tous les manuscrits qui en faisaient partie ont disparu. Mais, d'un autre côté, j'en ai retrouvé un plus grand nombre encore, dont Paulin ne parle dans aucun des deux ouvrages précités.

Trois parties de l'Inde ont été surtout visitées par les mission-

naires italiens : le Malabar, le Népal et le Tibet, l'Indo-Chine : c'est pour cela que les manuscrits dévanâgaris de Bénarès et du pays mahratte y sont si rares. Je n'en ai trouvé à la Propagande que quatre ou cinq sur *charta* jaune repliée en zigzag, provenant du Népal et relatifs, un seul excepté, à la religion chrétienne. Ils sont presque tous de la main de Marco della Tumba. Le seul qui offre quelque intérêt est la *Traduzione del Libro detto Giansagr, libro de' Cabiristi*; texte sanskrit copié et traduit par ce missionnaire.

Les autres manuscrits sanskrits de la Propagande sont en caractères granthams de la côte de Malabar, et, par conséquent, fort inférieurs aux manuscrits dévanâgaris; la plupart sont sur olles, c'est-à-dire sur feuilles de palmier gravées au poinçon et enfilées. J'ai soigneusement relevé ceux qui ne sont décrits dans aucun des catalogues de Paulin. Le Malabar ayant été la partie de l'Inde la plus explorée par les missionnaires italiens, les manuscrits malabars-granthams et tamouls abondent à la Propagande. J'ai trouvé plusieurs grammaires et dictionnaires faits avec soin, des manuscrits chrétiens en grand nombre, conciles, vies de saints, parties de la Bible, pièces relatives aux affaires ecclésiastiques de l'Inde, suppliques au roi de Travancor et réponse de son ministre, etc. sur papier et sur olles, avec un grand nombre de lettres et d'olles diverses. En général, la Propagande possède beaucoup plus pour l'étude des dialectes vulgaires de l'Inde que pour l'étude de la langue ancienne et sacrée. Je rapporte aussi le calque d'une inscription tibétaine sur pierre rouge, caractères gravés en creux et très-gros.

Les manuscrits ou fragments de l'Inde transgangétique forment la véritable richesse du Musée de la Propagande; j'en ai fait le relevé le plus complet, avec la certitude de n'avoir rien omis. J'ai trouvé en tout dix-neuf pièces, la plupart en pali, quelques-unes en siamois. Plusieurs de ces pièces étaient déjà connues par les travaux de Paulin et par le savant *Essai sur le pali* de MM. Burnouf et Lassen; d'autres étaient inconnues, et dans ce nombre je crois avoir découvert un essai de grammaire palië, ou du moins des tableaux au moyen desquels il sera peut-être possible de remplir les lacunes qui restent encore dans le système des flexions de cette langue. Cet examen m'a amené à plusieurs résultats que les personnes vouées à ces études ne trouveront peut-être pas sans intérêt. J'ai copié en grande partie les traductions et commentaires

italiens qui accompagnent quelques-uns des textes palis, et spécialement la traduction du Kammouva et celle des *Precetti Mengalaa*, par le barnabite Giuseppe Amato.

Indépendamment des manuscrits en langue étrangère, la Propagande est riche en lettres, mémoires, dissertations sur les langues, la religion, la littérature des différents peuples visités par les missionnaires italiens. M. Eugène Burnouf, dans la note qu'il avait remise à la commission chargée de rédiger nos instructions, avait attiré de ce côté mon attention spéciale. J'ai, en conséquence, parcouru et extrait les nombreux cahiers de Tumba, Montegazza, Carpanus, Paulin, en prenant de préférence les pièces relatives à d'autres contrées qu'à l'Indoustan, sur lequel nous avons des renseignements de meilleure source. J'ai copié presque entièrement une dissertation d'un missionnaire français sur le système religieux et philosophique des Siamois, pleine de détails intéressants. Quelques pièces relatives au Tibet ont aussi arrêté mon attention.

Manuscrits coptes. — Bien que la langue copte ait occupé jusqu'ici peu de place dans mes études, la collection copte de la Propagande est si importante, que je n'ai pu me dispenser de l'examiner. Les vingt-neuf boîtes renfermant les feuilles détachées d'anciens manuscrits coptes-thébaïques doivent compter entre les plus précieux monuments de cette littérature. Aidé par les indications de mes devanciers, j'ai relevé fascicule par fascicule, et souvent feuille par feuille, le contenu de ces précieux parchemins. Outre la version des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (publiée en partie par Georgi), j'y ai trouvé de nombreux morceaux des pères et des conciles et d'innombrables fragments des livres apocryphes qui eurent tant de cours dans les premiers siècles du christianisme, surtout chez les chrétiens d'Égypte et de Syrie, actes apocryphes des douze apôtres, actes de martyrs, romans pieux, etc. Les autres manuscrits coptes de la Propagande sont presque tous accompagnés d'une version arabe. Je rapporte le catalogue et la notice de ceux qui offrent quelque intérêt.

Manuscrits syriaques. — Parmi les manuscrits syriaques de la Propagande, se rapportant presque tous à la liturgie, aux Pères, aux conciles, il en est deux très-dignes d'intérêt : l'un est le lexique de Bar-Bahlul, bel exemplaire qui devait servir à l'édition projetée en Allemagne; l'autre, que je considère comme le plus précieux monument syriaque qui soit à Rome, est le *Divan* des Mendaites

ou chrétiens de Saint-Jean, écrit dans un dialecte à part et contenant en représentations figurées tout le système théologique de cette secte gnostique, qui s'est conservée à travers les siècles auprès de Bassora. Il est impossible de se figurer l'étrange égarement d'esprit que révèlent ces figures. Le texte explicatif qui les accompagne est en caractères syriaques, contrairement à l'usage ordinaire de cette famille religieuse, qui possède un caractère particulier. Notre Bibliothèque nationale renferme plusieurs manuscrits de ce genre, entre autres le *Livre d'Adam*, publié par M. Norberg; mais elle n'a pas le *Divan*, et je ne crois même pas qu'aucune bibliothèque de l'Europe le possède, la Propagande exceptée. J'en rapporte des fragments et une analyse complète.

Plusieurs ouvrages manuscrits des Assemani sur les églises d'Orient et leur discipline, le *fac-simile* de la célèbre inscription de Siganfou, ont aussi fixé mon attention.

Manuscrits arabes. — J'en rapporte le catalogue. Bel exemplaire de Hariri; récits sur les grands hommes de l'islamisme d'Aboul-Hasan Abdallah-el-Bekri; presque tous les autres sont chrétiens; pères de l'Église, apocryphes, etc. Un beau manuscrit de médecine, en persan.

Manuscrits éthiopiens. — Il en est quelques-uns de très-intéressants: un apocryphe désigné sous le titre peu motivé de *Bartos*, et qui est resté inconnu jusqu'ici; d'importants documents pour l'histoire ecclésiastique de l'Abysinie, pouvant servir à déterminer la date si controversée de l'introduction du christianisme en ce pays; la série des abbés du monastère de Saint-Antoine; une très-curieuse description de l'église de Saint-Aragavi, que j'ai analysée avec étendue; des poésies religieuses, des hymnes, etc.

Manuscrits grecs. — J'ai fait la notice des manuscrits principaux: saint Denys l'Aréopagite, l'Épinomis de Platon, avec une épigramme grecque de Marsile Ficin; un manuscrit de musique ecclésiastique; le *Plutus*, les *Nuées*, les *Grenouilles* d'Aristophane, beau manuscrit avec scolies; Hippocrate; extraits des Pères, etc.

Manuscrits latins. — Beau manuscrit de Festus, quelques scolastiques, saint Anselme, Petrus Anreolus, un Virgile superbe, le rituel qui servit au sacre de Charles V, à Bologne.

Langues diverses, miscellanées, etc. — Je n'ai pu examiner que très-sommairement les collections étrangères à l'objet de mes études, illyrienne, arménienne, géorgienne, chinoise, mexicaine, irlandaise,

daise, etc. Les miscellanées relatifs à des idiomes divers abondent à la Propagande et expliquent comment cet établissement, bien qu'il n'ait dans son but et dans sa direction rien de scientifique, a pu provoquer les premiers essais de linguistique ou de philologie comparée (Paulin de Saint-Barthélemy, Hervas, etc.). Les essais de grammaires ou de dictionnaires japonais, coréens, coptes, arabes, tibétains, et même de dialectes de l'Afrique, kakongo, etc. les alphabets de langues et dialectes divers, les nombreuses dissertations archéologiques, autographes ou imprimées, de de Murr, Assemani, sur les cylindres babyloniens, etc. et en général toute la correspondance d'Étienne Borgia avec Adler, Tychsen, de Murr et autres savants de ce temps, offrent de l'intérêt. La bibliothèque de la Propagande, distincte du musée Borgia, possède aussi de belles collections, entre autres une série de dissertations d'exégèse biblique, unique peut-être. Quelques monuments figurés, surtout les verres chrétiens des premiers siècles, sont importants pour l'histoire de l'art. Les pièces historiques, en particulier celles qui sont relatives au concile de Trente, mériteraient un examen attentif. Enfin la belle collection des cartes géographiques du xv^e et du xvi^e siècle est une des plus précieuses qui existent. Le planisphère sur cuivre du xiv^e siècle, la carte de Fra Mauro, celle où est tracé le méridien célèbre d'Alexandre VI, sont connus des cartographes. J'en rapporte une description détaillée, avec des renseignements sur plusieurs autres cartes que l'on a moins remarquées.

NAPLES.

Mon collègue vous a exposé, Monsieur le Ministre, les motifs pour lesquels Naples ne figure dans notre rapport que par une page blanche. Le palais des *Studj* porte pour devise : *Jacent nisi pateant*, et depuis deux ans tous les manuscrits et une grande partie du *Museum Borbonicum* sont sous les scellés ! Pour comble de malheur, la bibliothèque Brancacciana, qui aurait pu occuper nos loisirs, était en pleine désorganisation par suite de changements dans le local. Les quinze jours durant lesquels nous avons vainement attendu l'autorisation du ministère auraient été perdus pour la science, si, aux portes de Pompéi et d'Herculanum,

à quelques lieues de la Cava, de Salerne et de Pæstum, un seul moment pouvait être perdu pour l'esprit initié aux recherches de l'histoire et de la critique.

LE MONT CASSIN.

Cette noble abbaye, bien digne d'une meilleure patrie, aurait suffi pour nous consoler de l'inhospitalité et des mécomptes que Naples nous réservait. Les huit jours que nous avons passés à l'*Archivium*, au milieu des attentions les plus délicates, ont été peut-être les mieux remplis de notre voyage et les plus féconds en utiles résultats.

La découverte à laquelle j'attache le plus de prix, Monsieur le Ministre, est celle de quelques pages inédites d'Abélard. Le n^o 174 m'était indiqué par le catalogue comme contenant l'*Enchiridion*, les *Retractiones*, trois livres de *Théologie chrétienne* de saint Augustin et le *Sic et non* d'Abélard. Les auteurs du catalogue avaient bien remarqué qu'une théologie chrétienne, attribuée à saint Augustin ne pouvait être qu'apocryphe. A la première inspection, je songeai que ce devait être la *Theologia christiana* d'Abélard, et cette conjecture se trouva pleinement vérifiée, quand je comparai le manuscrit au texte publié par Martène et Durand dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, t. V. De plus, cette théologie ne se composait pas de trois livres, comme le supposait le catalogue, mais bien de cinq livres, comme le texte publié; seulement, au lieu des titres des 4^e et 5^e livres, il y avait une lacune destinée à recevoir la rubrique. La collation des deux textes m'apprit bientôt que les quatre premiers livres n'offraient pas de différence importante avec le texte imprimé, mais que le cinquième présentait beaucoup de variantes, de transpositions, d'additions, et ajoutait cinq ou six pages au texte des Bénédictins, lequel s'arrête au milieu d'une phrase. En effet, après ces mots : *reservatur consilio*, qui terminent le texte imprimé, le manuscrit continue ainsi : *in quo omnium naturarum causæ et rationes aternaliter atque incommutabiliter constituit. Si quis tamen et de hoc rationem querat, etc.* J'ai copié avec le plus grand soin ce morceau, qui m'a semblé ajouter beaucoup en détermination à la pensée de ce qui précède. Il servira à compléter le texte de cet ouvrage important dans le second

volume de la belle édition de M. Cousin, dont les doctes conseils avaient à plusieurs reprises, avant mon départ, attiré mon attention sur Abélard.

J'ai fait aussi la collation du *Sic et non*, contenu dans ce même manuscrit, avec le texte publié par M. Cousin. Je savais, par l'introduction du savant éditeur, que les manuscrits de cet ouvrage diffèrent notablement les uns des autres, et pourtant j'ai été surpris des immenses différences que présente le texte du Mont-Cassin. L'ordre des chapitres est interverti d'un bout à l'autre, les citations sont transposées, rangées sous d'autres titres, etc.; les parties relatives au concours de Dieu dans les actes humains, à la Providence, aux anges, à Adam, à l'histoire évangélique, aux apôtres, sont tout à fait omises. Ce manuscrit me semble donc constituer une famille à part, quoique sur bien des points il se rapproche du manuscrit de Tours. J'ai relevé l'ordre des chapitres, les titres qui manquent dans le texte imprimé, les principales différences dans les citations.

L'*Archivium* du Mont-Cassin possède un grand nombre d'ouvrages manuscrits du célèbre philosophe Cremonini, dont quelques-uns sont inédits, entre autres une leçon d'ouverture sur ce texte : *Mundus nunquam est; nascitur semper et moritur*, et deux lettres, l'une de l'inquisiteur de Padoue à Cremonini, pour lui demander la rétractation de ses erreurs, l'autre de Cremonini à l'inquisiteur, où il lui refuse nettement, et dans des termes d'une hardiesse remarquable, la rétractation demandée; j'ai copié ces deux lettres.

Un manuscrit m'a offert un très-grand intérêt, au point de vue de mes travaux sur l'étude du grec au moyen âge : c'est un psautier à cinq colonnes, du XII^e siècle. L'une de ces colonnes contient le texte grec, transcrit en lettres latines, avec les particularités iotacistes qu'on remarque toujours dans ces transcriptions. A la suite des 150 psaumes se trouvent tous les cantiques adoptés dans la liturgie de l'église, transcrits de la même manière. C'est un monument important à ajouter à un grand nombre d'autres de même nature que j'ai recueillis. La bibliothèque Cottonienne possède un manuscrit qui a appartenu au roi Athelstan, et qui renferme un psautier et un recueil de prières grecques transcrits en caractères anglo-saxons. Montfaucon a donné dans sa *Palæographia græca* des transcriptions analogues; moi-même, à mon passage

à Montpellier, et plus tard à Vérone, j'en ai recueilli de curieux exemples.

Le Mont-Cassin m'a, du reste, fourni un grand nombre d'autres documents pour l'histoire de la langue grecque en Occident. Les manuscrits de l'époque carlovingienne, avec des mots grecs écrits en caractères grecs, y abondent. La grammaire de Hildéric contient un chapitre sur les mots grecs qui ont passé en latin et sur leur transcription. L'abbaye du Mont-Cassin, comme celle de la Cava, possède un grand nombre de chartes grecques, ou avec des souscriptions grecques. Ces chartes sont aussi très-nombreuses dans les environs, à Bénévent, à Aquino. A Naples, il y a même deux chartes avec des souscriptions grecques écrites en caractères latins. Je rapporte à cet égard une foule de renseignements qui ne pouvaient être pris que sur les lieux, et qui jetteront peut-être quelque jour sur l'usage de la langue grecque à ces confins du latinisme.

La bibliothèque du Mont-Cassin renferme un grand nombre de ces *versiculi* qui forment une des branches les plus intéressantes de la littérature de l'époque carlovingienne. Ughelli, M. Giesebrecht, le P. Tosti, M. Ozanam ont publié ceux d'Alfano, de Guaiacre, de Marus. J'ai copié quelques autres pièces, qu'on jugera peut-être de quelque intérêt.

Le Mont-Cassin ne possède que trois ou quatre manuscrits orientaux : un livre d'astrologie arabe, divisé selon les signes du zodiaque, avec des pièces de vers correspondant aux premières surates du Coran; une belle bible hébraïque, qui n'a pourtant ni l'antiquité ni l'importance que M. Drack a voulu lui attribuer; enfin, un manuscrit rabbinique, qui n'avait jamais été décrit exactement, et dont le contenu (le premier ouvrage excepté) était resté tout à fait inconnu jusqu'ici. Ce manuscrit renferme trois ouvrages : 1° la traduction hébraïque des quinze livres des *Éléments* d'Euclide, c'est-à-dire des treize livres authentiques et des deux livres d'Hypsiclès; différence qui n'a pas échappé au traducteur : car le nom d'Hypsiclès est mentionné dans les titres du xiv^e et du xv^e livre; 2° le *Sepher hamnispar* (ספר המספר), livre d'arithmétique d'Abraham ben Ezra ben Meir, docteur du xii^e siècle (voy. Wolf, *Bibliotheca hebraïca*, t. I, p. 83, 5°); 3° la traduction hébraïque des trois livres des *Sphériques* de Théodose de Tripoli, par Moïse Aben Tibbon, le même qui a traduit Euclide. On ignorait jusqu'ici que Théodose, dont on possède la

traduction arabe, eût été traduit en hébreu : ce manuscrit semble donc unique et mérite de prendre place parmi les monuments les plus importants de la littérature rabbinique. Il renferme quelques lacunes qui portent presque toutes sur les titres ou les *explicit*, en sorte que ce n'est qu'après de longues recherches que j'ai pu reconnaître les ouvrages qu'il contient.

Nous rapportons en outre du Mont-Cassin des extraits du catalogue qui pourront n'être pas inutiles pour diriger les recherches des futurs explorateurs.

FLORENCE.

Manuscripts syriaques. — La bibliothèque Laurentienne est la plus riche peut-être de l'Europe en manuscrits relatifs à la philosophie syriaque. Comme mes études se sont particulièrement dirigées sur ce point, j'ai dû en faire l'examen le plus attentif. J'ai trouvé deux beaux manuscrits de la grande encyclopédie péripatéticienne de Barhæbræus, intitulée *Kitab al-Bihar* le *Beurre de la sagesse*, dont l'un n'avait point été reconnu par Évode Assemani, l'auteur du catalogue de la Laurentienne. Ce grand ouvrage, encore classique chez les Syriens, représente dans la philosophie orientale la méthode d'Albert le Grand, et cette manière de fondre dans une paraphrase plus développée le texte aristotélique, tout en maintenant la division des traités, comme la division de la science elle-même. J'ai trouvé en outre un très-grand nombre de traités de logique, traductions, extraits, analyses, paraphrases de l'*Organon*, qui, réunis aux documents que j'avais déjà trouvés à Paris et au Vatican, m'ont amené à l'intuition définitive de l'état de la logique chez les Syriens. Cette question ne peut être tenue pour oiseuse, quand on sait que ce sont les Syriens qui ont initié les Arabes à la culture de la science et de la philosophie grecques, et quand on réfléchit à l'immense influence que la culture arabe a exercée sur les destinées de l'esprit humain. Le point de départ de ce grand mouvement doit être cherché dans les écoles et les monastères de Syrie.

La grammaire, qui, chez les Syriens, est si étroitement liée à la dialectique, a aussi attiré mon attention. J'ai examiné divers traités grammaticaux, principalement de Barhæbræus, en négligeant toutefois sa grammaire en mètre éphréméen, déjà publiée.

Enfin, je n'ai pu visiter la Laurentienne sans donner au moins

un coup d'œil aux deux magnifiques tétra-évangiles syriaques qu'elle possède : le premier, du vi^e siècle, renferme la version peschito et d'admirables peintures, qui constituent sans comparaison le plus précieux monument de l'art syrien ; le second, un peu plus moderne, renferme la version philoxénienne. L'histoire de la femme adultère manque dans ces deux manuscrits. Le premier présente en outre, sur le *Lamma sabacthani*, une particularité importante pour la critique de l'Évangile de saint Mathieu. Beaucoup de mots grecs sont semés sur les marges.

Manuscrits arabes. — Mais l'objet principal qui m'attirait à la Laurentienne, Monsieur le Ministre, c'était l'unique et précieux manuscrit qu'elle possède du texte arabe du grand commentateur Ibn-Roschd (Averroès). J'ai choisi Averroès et l'histoire de l'averroïsme pour le sujet d'une thèse que je dois présenter à la Faculté des lettres de Paris, et dont j'ai déjà recueilli presque tous les matériaux. Indépendamment des traductions latines faites sur l'hébreu, imprimées plusieurs fois par les Juntas, les traductions hébraïques et les traductions latines faites sur l'arabe abondent dans toutes les bibliothèques de manuscrits. Mais ce qui est tout à fait rare, c'est le texte arabe lui-même. Les violentes persécutions dont la philosophie fut l'objet chez les musulmans du temps d'Averroès, et surtout après lui, firent oublier le grand commentateur chez ses compatriotes, pendant que chez les juifs et chez les chrétiens il acquérait la plus haute célébrité et marchait de pair avec Aristote. Telle est la cause qui a fait disparaître la plupart des manuscrits du texte original. Deux bibliothèques seulement en Europe en renferment quelque portion, la Laurentienne et celle de l'Escurial. Notre Bibliothèque nationale n'en possède que des fragments écrits en caractère hébreu. Le manuscrit de Florence, d'origine marocaine, contient le grand commentaire sur les cinq parties de l'*Organon*, sur la Rhétorique et la Poétique, c'est-à-dire sur l'ensemble des œuvres *logiques* d'Aristote, dont ces deux derniers ouvrages font partie dans la classification des Arabes. J'ai extrait et confronté avec la traduction sur les points les plus importants ce précieux manuscrit. Qu'il serait désirable d'en avoir une copie intégrale ! J'aurais bien désiré au moins copier le commentaire sur la Poétique, l'un des plus intéressants et le plus défigurés dans les traductions hébraïques et latines, les traducteurs juifs ayant supprimé ou mal rendu les citations de poètes arabes qu'A-

verroès a substituées aux citations de poètes grecs faites par Aristote¹. Ce serait au point de vue de la littérature arabe, comme au point de vue de l'histoire de la philosophie, un travail bien important. Les citations de Nabéga, de Moténabbi, d'Amrilkaïs, d'Antara et d'Abou-Témam se retrouvent à chaque page. Mais cette copie eût absorbé une fraction trop considérable du temps qui m'était accordé, et comme, d'ailleurs, je n'ai pu trouver à Florence ni à Pise un seul copiste pour l'arabe, nous serons longtemps encore privés de ce texte, à moins qu'il ne vous plaise, Monsieur le Ministre, d'obtenir l'agrément du ministère toscan pour faire venir le manuscrit à Paris, où il serait facile de le faire copier tout entier.

L'extrême rareté du texte arabe de Rhazès donne aussi quelque intérêt à deux abrégés du *Continent* que possède la Laurentienne, et que j'ai soumis à un sommaire examen.

Manuscrits hébreux. — Parmi les manuscrits hébreux, ceux qui ont attiré mon attention sont : Un tableau cabalistique contenant l'arbre sephirotique, avec des explications et des figures d'un remarquable travail; deux manuscrits de la Bible, distingués entre tous par la calligraphie et par les belles miniatures qui les ornent; une traduction hébraïque du livre de médecine d'Arnauld de Villeneuve; une traduction hébraïque du *Viatique* d'Ibn-aldjazar, ou plutôt de Constantin l'Africain. L'ouvrage paraît avoir été traduit sur le texte latin de Constantin, comme l'indique le mot *Viatico* (ביאטיכו) conservé dans le titre hébreu.

Manuscrits latins. — Un article du catalogue latin avait un moment piqué notre curiosité. Nous y lisons : *Petri Bawardi (seu potius Abælardi) Pratiqva quam observabat in circulatoriis suis*. Quoique ce titre n'annonçât qu'un apocryphe, nous étions désireux de savoir les pratiques qu'on attribuait au père de la philosophie française, transformé en géomancien. Malheureusement Bandini a mal lu : l'auteur est P. Beclardus, dont l'identité, même putative, avec l'amant d'Héloïse paraît fort douteuse². Ce manuscrit m'a

¹ Il existe à Paris (fonds de Sorbonne, 1779) une traduction faite sur l'arabe par Hermann l'Allemand, où ces suppressions n'ont pas eu lieu; mais elle est, comme toutes les traductions de l'arabe faites au moyen âge, d'une extrême barbarie. Cette traduction a été imprimée à Venise en 1481 et se trouve aux incunables de la Bibliothèque nationale.

² Il est pourtant remarquable que le nom de *Bailardo* est encore populaire en

néanmoins fourni quelques hymnes populaires qui paraissent avoir été en usage dans les opérations magiques, et qui pourraient servir à compléter les collections de Ad. Follen, Th. Wright, Édelestand-Dumeril. Dans un autre manuscrit, consacré également aux sciences occultes, j'ai relevé avec intérêt des séries de mots grecs, arabes, hébreux, auxquels on attribuait des vertus surnaturelles. J'ai, en outre, examiné plusieurs cartes de géographie du commencement du xvi^e siècle. Enfin, un manuscrit de la Laurentienne et d'autres monuments de la Toscane m'ont fourni quelques parallipomènes à l'illustration de la Divine Comédie et au spirituel Voyage dantesque de M. Ampère.

Quelques olles malabariques composent toutes les richesses indiennes de la Laurentienne. On raconte que Ciriaco d'Ancône, le pourvoyeur de manuscrits de Cosme de Médicis, lui rapporta d'Orient des manuscrits indiens. Ce fait avait depuis longtemps piqué ma curiosité. Mais il est probable que le mot Inde doit être pris ici dans le sens vague qu'on lui donnait dans l'antiquité et à la Renaissance; je n'ai rien trouvé du moins à la Laurentienne qui ait dû me faire renoncer à cette opinion.

PISE, SIENNE, ETC.

L'art toscan du xiv^e siècle est certainement, par le choix des sujets, celui qui intéresse le plus le philosophe. Les mosaïques en clair-obscur de la cathédrale de Sienne, les fresques d'Ambrogio Lorenzetti et de Taddeo Bartolo au palais *del Pubblico*, la chapelle des Espagnols à Florence, doivent compter entre les monuments les plus importants de l'histoire de la philosophie.

Pise m'a fourni plusieurs monuments intéressants pour l'histoire de l'averroïsme. Le tableau de Traini dans l'église Sainte-Catherine, représentant la défaite d'Averroès par saint Thomas, a déjà été décrit, bien que des circonstances essentielles, et même la pensée générale et dogmatique du tableau, n'aient pas été jusqu'ici bien saisies. Mais ce qui est resté inaperçu, c'est la place

Italie comme celui d'un magicien. Mais peut-être vaut-il mieux rattacher la réputation de sorcellerie à l'artiste de ce nom dont parle Cicognora (*Storia della scoltura*, 2^e éd. 1823, p. 135), et dont on a cru retrouver le travail sur une verrière de Notre-Dame-de-Chartres. (Voy. *Revue Archéologique*, 15 août 1850, p. 289.)

d'Averroès dans l'enfer d'Orgagna au Campo-Santo. Son nom, presque effacé, s'y lit encore; il y est couché, entouré des plis d'un serpent, dans une *bolgia* réservée aux hérétiques, avec Mahomet et l'Antéchrist, circonstance qui prouve d'une manière bien sensible comment l'averroïsme était devenu à cette époque, en Italie, synonyme d'incrédulité. A Florence, au chapitre des Dominicains appelé *Capellone degli Spagnnoli*, près Santa-Maria-Novella, Averroès figure aussi avec Arius et Sabellius dans l'admirable fresque de Taddeo Gaddi, parmi les hérétiques écrasés par l'ordre de saint Dominique.

PÉROUSE, ASSISE, ETC.

La bibliothèque de Pérouse n'est point à négliger. Elle renferme un grand nombre de manuscrits classiques, un plus grand nombre encore de documents relatifs à la littérature italienne, un manuscrit éthiopien intéressant, des pièces historiques, la collection des lettres de Mazarin. J'ai décrit spécialement une traduction latine de Libanius, des premiers temps de la Renaissance, une copie d'un opuscule très-rare de Galilée, un curieux manuscrit des Offices de Cicéron avec des miniatures remarquables et des légendes en français.

Mais les monuments et les œuvres d'art de l'Ombrie me réservaient des enseignements plus précieux à beaucoup d'égards que ceux des bibliothèques. Ce beau pays est assez peu exploré pour que j'aie cru ne pas sortir de l'objet de ma mission en portant sur ce point une attention spéciale. Ainsi, à Narni, j'ai pu reconnaître dans l'église des Zoccolanti un important tableau du Spagna, qui appartient vraiment à la France, puisqu'il représente l'apothéose de saint Louis, et sur lequel M. Valery s'est étrangement mépris. A Pérouse, l'exploration détaillée qu'il m'a été permis de faire des richesses de la belle abbaye des Bénédictins de Saint-Pierre m'a fourni des renseignements à peu près inconnus sur une foule d'œuvres importantes de l'école péruquine. Que n'apprennent point la salle du Cambio, le Dôme et les nombreuses églises de Pérouse ? Assise est le grand musée des origines de l'art moderne : deux fois j'y suis revenu, deux fois j'ai voulu lire sur place, tracée par le pinceau de Cimabue et de Giotto, la grande légende du second Christ du moyen âge. Peut-être mes vues sur l'Ombrie, et sur

Assise en particulier, ne paraîtront-elles pas indignes du sérieux d'un voyage scientifique. Spolète, les bords du Clitumne, Foligno, m'ont aussi beaucoup appris. Les Marches, Tolentino, Macerata, Recanati, Lorette, Osimo, Ancône, m'ont présenté une toute autre physionomie. Les Marches sont la Béotie de l'Italie; l'art y montre peu de spontanéité. Mais Tolentino et Lorette ont de curieuses légendes; Macerata et Osimo, d'importantes antiquités, trop oubliées; Ancône, de beaux monuments byzantins, qui m'ont beaucoup fourni pour l'histoire de l'hellénisme dans le monde latin au moyen âge. Pesaro, Rimini, ont de la Renaissance d'importants monuments et de beaux souvenirs.

RAVENNE.

Grâce à la généreuse hospitalité de M. le marquis Cavalli, l'hôte et le guide de tous les Français que la curiosité attire dans ces parages reculés, mon séjour à Ravenne a été l'un des plus agréables et des mieux employés. L'intérêt scientifique de Ravenne réside principalement dans ses admirables monuments: on a dit avec raison que Ravenne représente bien mieux la Constantinople de Justinien que Constantinople elle-même. L'essai que j'ai présenté à l'Académie des inscriptions sur l'étude de la langue grecque en Occident durant le moyen âge donnait à ces monuments un intérêt tout spécial pour moi. Saint-Vital, Saint-Apollinaire, Saint-Jean l'Évangéliste, l'église de Classe, le tombeau de Placidie, celui de Théodoric, celui d'Isaac l'Arménien, Sainte-Marie-in-Cosmedin, une foule d'autres baptistères ou églises byzantines du *vii^e* et du *viii^e* siècle, font de Ravenne un point historique d'une valeur inappréciable, et m'ont fourni pour mon travail tout un chapitre que je n'avais jusqu'ici que vaguement entrevu.

La bibliothèque communale de Ravenne n'est pas indigne de ces monuments. L'Aristophane, si justement célèbre, m'a peu occupé, parce qu'il a été déjà épuisé par Bekker, et notre compatriote M. Miller. Le manuscrit des épîtres de Cicéron serait, s'il fallait en croire M. Th. Mommsen, qui l'a étudié, presque aussi précieux que l'Aristophane. En effet, la perfection avec laquelle les passages grecs y sont transcrits et accentués, toute la science grammaticale et philologique que suppose cette belle copie, se-

raient un vrai prodige au XIII^e siècle, époque à laquelle M. Mommsen rapporte ce manuscrit. Malheureusement cette attribution est fautive, et j'ai recueilli des preuves qui établissent indubitablement que le manuscrit appartient au XV^e ou au XVI^e siècle. J'attache beaucoup plus d'importance à un manuscrit grec contenant une chronique du royaume de Chypre, qui n'est autre chose que le texte original de la chronique de Diomède Strambaldi, dont la traduction italienne se trouve au Vatican. Ce texte était resté inconnu jusqu'ici; bien qu'il ne porte pas le nom de Strambaldi, les souvenirs précis qui me restaient du manuscrit de Rome ne m'ont pas laissé douter de leur identité. J'ai décrit et extrait plusieurs autres manuscrits : un bel Olympiodore; des manuscrits grecs de médecine et de philosophie aristotélique; un bel exemplaire du Sihah de Djeubari; un manuscrit hébreu de controverse avec les chrétiens; un vétérinaire intéressant du moyen âge; les poésies de Grégoire Tifernas; un beau manuscrit français des romans de la Table-Ronde et du Saint-Graal; plusieurs cahiers de philosophie aristotélique du XV^e siècle; un manuscrit de Pendasius, que je retrouverai à Padoue; une histoire des empereurs, depuis Auguste jusqu'à Othon IV, de Riccobaldi de Ferrare (inédite); une belle traduction de l'Énéide du XV^e siècle, *in ottava rima*; de nombreuses traductions en vers et en prose, ouvrages des philologues de la Renaissance; une foule de poésies italiennes; le commentaire (inédit) de Benvenuto de Rambaldi d'Imola sur l'Enfer de Dante; des chroniques des églises de Ravenne; des correspondances de lettrés italiens et étrangers.

Les papyrus de Ravenne, autrefois si célèbres, et qui ont fourni de si précieux documents aux Marini et aux Fantuzzi, ont presque tous disparu. J'ai recueilli des renseignements exacts sur le sort de ceux qui sont dispersés, et sur le nombre et l'état de ceux qui restent encore à l'archevêché et à la bibliothèque communale. M. Frédéric Blume est sur ce point d'une extrême inexactitude. Enfin, j'ai dû consulter sur les lieux plusieurs ouvrages relatifs à ces papyrus et aux monuments de Ravenne, ouvrages qu'il serait peut-être difficile de trouver en France, à cause de l'intérêt tout local qu'ils présentent. Les musées lapidaires de l'archevêché et du collège m'ont beaucoup offert pour l'histoire de l'étude du grec au moyen âge.

BOLOGNE

La bibliothèque de l'Université, à Bologne, se distingue par sa richesse en manuscrits orientaux; ces manuscrits proviennent en grande partie des dons du savant comte Marsigli. Un premier catalogue en fut imprimé à Vienne en 1702; Joseph Simonius Assemani le refit et le compléta en 1720, mais avec assez peu de soin : les nombreuses inadvertances qui lui étaient échappées ont été corrigées par le polyglotte Mezzofanti.

Parmi les manuscrits arabes, au nombre de 550, ceux qui ont spécialement attiré mon attention sont : le superbe Dioscoride, écrit l'an de l'hégire 642; le livre de jurisprudence et de morale du faquih Abul-Leith de Samarkand, dont j'ai extrait quelques curieux chapitres; le livre du scheik Abd-el-Wahhab ben Ali el-Scharani sur l'obligation de connaître et de célébrer la divine Providence, qui n'est qu'un long panégyrique de sa propre personne; un curieux atlas, accompagné de texte, dont j'ai pris une notice étendue. Les collections turque et persane, les manuscrits hébreux, notamment un très-bel Avicenne (*Histoire des animaux*), les nombreuses olles malabariques, un calendrier mexicain, sont aussi très-dignes d'attention.

Parmi les manuscrits grecs, le plus précieux à mon avis est un gros volume de médecine assez moderne et en partie astrologique, mais contenant des fragments importants et probablement inédits des médecins et des compilateurs anciens. Il y a aussi de beaux manuscrits de Plutarque, de Josèphe, des *Géoponiques* de Cassianus Bassus. Parmi les papiers plus modernes, j'ai distingué la lettre autographe et bien connue de Voltaire à Benoît XIV, en lui dédiant sa tragédie de Mahomet; d'intéressants sonnets sur les actrices qui jouèrent Zaïre au palais de Mondragone à Frascati, en 1755, et qui n'étaient autres que les princesses Borghèse et Colonna; des cahiers de philosophie du xv^e et du xvi^e siècle; une vieille carte de Gratosius Benincasa d'Ancône, 1473.

J'ai eu l'honneur de visiter avec M. le comte Marchetti, l'une des gloires littéraires de l'Italie contemporaine, le *portico delle Scuole*, l'ancienne université de Bologne, et la bibliothèque communale qui y est déposée. Les manuscrits y sont peu nombreux et d'une médiocre importance. Tout l'intérêt se reporte sur ces portiques

couverts d'écussons dont plusieurs portent des noms historiques, sur cet amphithéâtre où l'anatomie prit naissance. J'ai aussi trouvé dans la représentation de l'Enfer qui se voit encore dans l'une des chapelles de Saint-Pétrone, et que l'on attribue à Buffalmaco, des traits presque semblables à ceux que les artistes de Pise et de Florence ont dirigés contre Mahomet et Averroès. La galerie communale possède un petit tableau semblable à la fresque de Saint-Pétrone.

FERRARE.

L'objet principal que je me proposais dans les bibliothèques de la Romagne et de la Vénétie était la recherche des manuscrits relatifs à la philosophie scolastique et averroïstique, qui, au xv^e et au xvi^e siècle, eut tant de vogue dans ce pays. J'ai déjà dit que j'ai rassemblé les matériaux d'une thèse que je dois présenter à la faculté des lettres sur l'histoire de l'averroïsme au moyen âge et à la Renaissance. Je désirais vivement rechercher sur les lieux mêmes les traces de cette curieuse philosophie; les résultats ont dépassé mon espérance, et les textes que je rapporte, de Venise surtout, seront, je l'espère, envisagés comme un des fruits les plus utiles de ma mission.

A Ferrare, j'ai trouvé et examiné les *Quodlibeta* du carmélite Robert Pickingham, les leçons d'Antoine Montecatinus, les commentaires médicaux et philosophiques du Ferrarais Antoine Bravola, et en particulier son commentaire sur le *De substantia orbis* d'Averroès, dont j'ai fait une analyse étendue. J'ai aussi donné quelque attention à des écrits nombreux de controverse contre les juifs, aux poésies latines de Lilio Giraldi et de Cœlius Calagnini, à une traduction de la Pulchérie de Corneille, par le cardinal Bentivoglio, à quelques manuscrits arabes, et à des olles kawies, assez surprises de se trouver dans une collection dont l'intérêt principal réside dans les poésies autographes de l'Àrioste, du Tasse et de Guarini.

VENISE.

Obligé de limiter mon séjour à Venise à quelques semaines, je me suis borné, parmi les nombreux manuscrits de Saint-Marc, à ceux qui intéressent la philosophie aristotélique et averroïstique du xv^e et du xvi^e siècle. Les documents inédits que je rapporte

introduiront, je l'espère, des éléments nouveaux dans l'histoire de la philosophie de cette époque. Ils serviroient, du moins, à tracer la voie, à faire comprendre combien les notions que nous avons sur ces écoles sont incomplètes et inexactes, et à indiquer le moyen de répandre quelque lumière sur ce sujet obscur. Ce moyen serait, Monsieur le Ministre, une exploration longue et attentive des manuscrits philosophiques de Venise, Padoue, etc. Les sources imprimées sont ici absolument insuffisantes. Les philosophes de l'école de Padoue étaient tous professeurs; ils imprimaient peu et avec timidité, mais ils professaient beaucoup et avec assez de franchise. Leur cours était leur véritable philosophie; toute leur réputation se fondait sur leur enseignement, et tandis que leurs écrits imprimés se bornaient à quelques dissertations qui se vendaient fort mal (des témoignages du temps nous l'attestent), les rédactions de leurs cours, les cahiers de leurs élèves, se répandaient dans toute l'Italie, s'entassaient dans les bibliothèques particulières et publiques, où ils sont restés absolument négligés depuis la décadence de cet enseignement philosophique. Il est résulté de là que les historiens de la philosophie n'ayant jugé cette école que sur ses monuments imprimés, qui sont la moindre partie de ses travaux, l'ont fait d'une manière très-superficielle, et ont omis les noms des maîtres les plus illustres, de ceux qui, par le nombre de leurs auditeurs et la célébrité de leurs leçons, furent surnommés les *monarques de la philosophie* (*famosissimus monarcha philosophorum*). Je croirai avoir beaucoup fait si, par mes recherches, j'ai pu tourner de ce côté l'attention de ceux qui s'occupent d'histoire de la philosophie, et tirer de l'oubli quelques noms de professeurs autrefois célèbres, et aujourd'hui trop oubliés.

Le fonds philosophique de Saint-Marc provient, presque entier, de l'abbaye de San-Giovanni-in-Verdara de Padoue; les chanoines réguliers de Saint-Augustin de cette abbaye les avaient eux-mêmes reçus en don de Jean de Marcheneuve et de Gaetano de Tiene. Je les ai tous examinés avec soin, car, bien que plusieurs des ouvrages qu'ils contiennent aient été imprimés à Venise au xv^e siècle, les éditions en sont devenues rares ou ont disparu. Voici les noms plus ou moins inconnus que j'en ai exhumés :

Paul de Venise, de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres lettrés du même nom, l'un des averroïstes les plus déclarés. Son commentaire sur le traité de

l'âme d'Aristote, sa *Summa totius philosophiæ*, reproduisent à chaque page la doctrine d'Averroès sur l'unité de l'intellect actif pour tout le genre humain; j'en ai fait de longs extraits. J'ai aussi examiné son traité *De constitutione mundi* et son commentaire sur la Physique d'Aristote.

Gaetano de Tiene est plus connu, et pourtant plusieurs de ses œuvres philosophiques sont restées inédites. Son commentaire sur le *De anima*, imprimé à Venise en 1481, mais devenu rare, est de la plus haute importance: il y professe aussi très-franchement les principes d'Averroès, mais sans en admettre les conséquences hétérodoxes. Son commentaire sur la Physique, ses *Questions* sur diverses parties de la philosophie, trois thèses surtout que j'ai trouvées de lui sur la théorie de l'intellect, présentent un grand intérêt. Gaetano, par sa fortune, sa position sociale, son enseignement et ses écrits, fut un des plus énergiques soutiens de la philosophie aristotélique dans le nord-est de l'Italie.

Jean de Gand, ou Jandunus, est également bien mal connu. Ses œuvres pourtant abondent dans toutes les bibliothèques de l'Italie, et il est cité sans cesse par les philosophes du xv^e et du xvi^e siècle. J'ai examiné sa Logique, ses Questions dialectiques, ses commentaires sur la Physique d'Aristote et sur le *De substantia orbis* d'Averroès, et surtout ses questions sur le *De anima*, ouvrage capital, roulant tout entier sur le débat des questions averroïstiques, et remarquable par la force avec laquelle il combat les opinions du commentateur arabe.

Adam Bouchermefort, dont le nom révèle un Français, commenta aussi le *De anima*, le livre *De causis* et la Physique d'Aristote, dans le sens des questions agitées de son temps.

Pierre de Mantoue s'occupait de logique. Je l'avais déjà trouvé à Rome, à Saint-Grégoire *in clivo Scauri* dans la portion que possède cette abbaye de l'ancienne bibliothèque de Saint-Michel de Murano.

Jacques de Forli, Jean de Lendinara, Hugues de Sienne, Magister Ricardus furent aussi des professeurs jadis célèbres, et dont j'ai trouvé plusieurs traités ou dissertations. Les extraits que j'en ai faits suffiront pour les faire connaître, ou du moins pour donner une idée de leur direction philosophique.

Mais de tous les philosophes padouans, celui qui a le plus par-

ticulièrement attiré mon attention est César Cremonini. Les écrits imprimés de Cremonini ont très-peu d'importance et ne peuvent faire comprendre la renommée colossale à laquelle il parvint, et comment dans l'opinion il put marcher de pair avec Galilée, son collègue à l'université de Padoue. Or, la bibliothèque de Saint-Marc possède vingt-deux grands volumes, écrits d'une même main et contenant son cours complet sur toutes les parties de la philosophie péripatéticienne. Le catalogue les donne comme autographes; mais cette opinion ne peut, ce me semble, être admise. Ils proviennent des archives du conseil des Dix, auquel Cremonini avait en effet adressé ses ouvrages, comme le prouve la lettre que j'ai trouvée au Mont-Cassin et dont j'ai parlé précédemment. C'est dans ces manuscrits qu'il faut chercher la vraie philosophie de Cremonini. J'ai fait des extraits très-considérables, spécialement de son traité *De intelligentiis*, de son commentaire sur le Traité de l'âme et de son Exposition de la métaphysique d'Aristote. J'ai comparé avec cette grande collection authentique plusieurs autres manuscrits du même philosophe provenant d'ailleurs, et j'espère que ces recherches diverses jetteront quelque jour sur le représentant le plus célèbre de l'école de Padoue.

Un vieux manuscrit d'Averroès contient des notes intéressantes sur le traducteur Michel Scot et quelques traités rares dans les manuscrits du Commentateur. J'ai aussi noté, chemin faisant, des vers de Pierre Damien, peut-être inédits, et le traité *De cura et modo rei familiaris*, adressé au chevalier Raymond et faussement attribué à saint Bernard. (Voy. *Hist. litt. de la Fr.* t. XII, p. 265.) J'ai retrouvé ce traité à Turin, ce qui m'amènera à en parler de nouveau.

Enfin, je n'ai pu m'empêcher de jeter un coup d'œil sur l'intéressante collection recueillie par Just Fontanini, évêque d'Ancône, de lettres adressées, soit à lui, soit à Octave Falconieri, soit à d'autres lettrés italiens. Quelques lettres d'Émery Bigot, de Carcavi, de Chapelain, de Ménage, adressées à Falconieri, ont un véritable intérêt, et j'en ai copié des parties. J'ai aussi feuilleté un recueil de lettres d'érudits de la Renaissance, formé par le savant bibliothécaire Morelli, et extrait quelques lettres de Ciriaco d'Ancône, en vue de mes recherches particulières. Enfin, je rapporte plusieurs indications utiles comme supplément au catalogue imprimé des manuscrits de Saint-Marc, qui est fort incomplet.

Ma visite aux Arméniens de Saint-Lazare, en même temps qu'elle m'a fait connaître par expérience la courtoisie des Mekhitaristes, vantée par tous les voyageurs, m'a amené à me former une idée exacte des trésors arméniens qu'ils possèdent et qu'ils savent si bien exploiter. Enfin, les différents monuments de Venise m'ont beaucoup appris pour mon histoire de l'étude de la langue grecque en Occident durant le moyen âge. Venise était, après Ravenne et le midi de l'Italie, le point qui m'offrait à cet égard le plus d'intérêt.

PADOUE.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

La bibliothèque de l'université de Padoue, composée presque uniquement de manuscrits du xv^e siècle, est riche en philosophes de la seconde et de la troisième scolastique. J'y ai retrouvé de nombreux exemplaires de Jean de Gand, Paul de Venise, Hentisberus, Jacques de Forli, Gaetano de Tiene, Cremonini, qui m'étaient déjà connus par mon exploration de Venise, mais dont j'ai rencontré ici plusieurs traités nouveaux. D'autres philosophes padouans se retrouvent dans de nombreux manuscrits : je citerai Thomas de Catalogne, Nicolas Bonnet, Paolo della Pergola, Pendasius surtout, dont j'ai retrouvé un traité fort important *De anima*, ouvrage capital pour l'histoire de l'averroïsme, et dont j'ai fait de longs extraits. Je citerai encore un important commentaire inédit sur le *De generatione et corruptione*, par l'Allemand Marsile d'Inghen. Parmi les livres étrangers à la philosophie, les plus curieux sont l'Itinéraire de Marino Sanuto et une copie du Livre noir de la république de Venise, c'est-à-dire du registre des condamnés à mort pour crime politique de l'an 756 à l'an 1813.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE.

Cette bibliothèque abonde aussi en manuscrits scolastiques. J'y ai trouvé Jandunus, Jacques de Forli, dont j'ai fait quelques nouveaux extraits, quatre superbes manuscrits de Gaetano de Tiene, donnés par lui-même à Saint-Antoine, un commentaire anonyme sur l'âme, offrant de l'intérêt, un cours sur la métaphysique d'A-

ristote par un *magister Calaber*, qui pourrait bien être Onofrio Calaber, à qui Gaetano adresse son traité de l'âme; ouvrage important, roulant presque entier sur les questions averroïstiques, et dont j'ai fait de longs extraits.

BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE.

C'est la seule bibliothèque de Padoue qui renferme des manuscrits anciens. En fait de manuscrits philosophiques, j'y ai trouvé Paolo della Pergola, Nicolas de Foligno, magister Strobus. Gaetano de Tiene, qui fut chanoine de Padoue jusqu'à sa mort, en 1465, ne pouvait en être absent. J'ai fait, en outre, quelques extraits du catalogue, et copié une très-curieuse chanson latine d'étudiant qui se trouve à la suite d'un volume des Décrétales.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉMINAIRE.

Une circonstance pénible, la destitution toute récente du savant bibliothécaire, m'empêcha de mettre à profit ce dépôt comme je l'aurais souhaité. On croit y posséder deux traités inédits de Roger Bacon; j'ai des indications suffisantes pour vérifier ultérieurement cette conjecture. J'ai fait aussi quelques extraits du catalogue, qui donneront une idée de cette collection, qui a déjà beaucoup fourni à la presse savante.

Université, Ermites, etc. — Grâce à la complaisance du recteur magnifique de l'université, M. Baldassare Poli, connu par ses savants écrits sur l'histoire de la philosophie italienne et sur l'économie politique, j'ai pu examiner les archives de l'Université, et en particulier les *rotuli* ou programmes des cours, du xvi^e siècle, indiquant le sujet des leçons, le nom et les honoraires du professeur, etc. J'y ai trouvé une foule de détails curieux sur l'époque où Galilée, Fabrice d'Acquapendente, Cremonini, professaient simultanément dans cette école célèbre. Plusieurs traditions encore conservées, quelques portraits, entre autres celui de Cremonini, sont aussi d'un grand intérêt et apprennent beaucoup, même après les grands ouvrages de Facciolati et de Papadopoli sur cet illustre gymnase.

Plusieurs des monuments de Padoue complètent d'une manière frappante la physionomie historique de son université. L'église

des Ermites, avec le tombeau de Pierre d'Abano, les peintures alchimiques et cabalistiques du Guariento; le grand salon du palais *della Ragione*, avec les fresques astrologiques exécutées par Giotto ou son école, sur les idées de Pierre d'Abano, sont d'inappréciables monuments de cette science de la fin du moyen âge, bizarre, mystérieuse, charlatanesque et naïve à la fois, qui laisse déjà pressentir la science moderne.

VICENCE.

La bibliothèque communale de Vicence, dite *Bartoliana*, m'a fourni peu de documents intéressants. Ma moisson s'est bornée à un opuscule inédit d'Augustin Nyphus, au commentaire autographe de Prosper Alpinus sur les six livres de Dioscoride, et à quelques cahiers de philosophie aristotélique. J'ai parcouru avec plus de fruit l'Histoire littéraire de Vicence, de Calvi (en religion Angiol-Gabriele de Santa-Maria, carme déchaussé), Vicence, 1772, ouvrage rare, qui ne se trouve peut-être pas à Paris. J'ai extrait presque entier l'article de Gaetano de Tiene. Le palais Tiene, la pinacothèque communale, m'ont offert beaucoup d'intérêt. La pinacothèque possède les portraits de Pierre d'Abano, de Nicolas Leonicensis et de plusieurs autres personnages illustres dans l'histoire de la philosophie, sans parler de celui de Christophe Colomb, dont M. Jomard a établi l'authenticité. La bibliothèque Gonzati ne m'a offert aucun manuscrit qui eût pour moi un intérêt spécial.

VERONE.

La bibliothèque du chapitre de Vérone est, à mon avis, la plus précieuse de l'Italie, celle, du moins qui, dans l'état actuel des sciences philologiques, peut offrir le plus de documents inédits pour les littératures classiques et pour celles du moyen âge. Ce n'est pas sans une vive surprise qu'après avoir visité tant de bibliothèques du nord de l'Italie, formées presque uniquement de manuscrits modernes, on se trouve tout à coup entouré de manuscrits en lettres onciales du v^e et du vi^e siècle, de palimpsestes précieux par ce qu'ils ont fourni, ou ce qu'ils peuvent fournir encore, de manuscrits carlovingiens, riches de choses inédites. Malheureusement, on doit regretter de voir cette inappréciable col-

lection entre les mains de possesseurs aussi incapables d'en tirer profit que peu disposés à céder leurs droits sur ce qu'ils regardent comme leur exclusive propriété. Mais telle est ici l'abondance des richesses, que, malgré le parti pris de contrarier mes recherches, j'ai pu dérober bien des choses à ces maîtres avarés, et moissonner sous leurs yeux quand ils croyaient ne me laisser qu'à glaner.

C'est surtout en vue de mes travaux sur l'étude du grec en Occident pendant le moyen âge que j'ai trouvé à Vérone des documents intéressants. La bibliothèque du chapitre possède à cet égard un monument de la plus grande importance : c'est un psautier grec du v^e ou du vi^e siècle, écrit en lettres latines onciales. J'ai trouvé au Vatican, au Mont-Cassin, à Montpellier, ailleurs, des transcriptions de cette sorte de l'époque carlovingienne ou du xi^e siècle; mais ce qui me semble tout à fait remarquable et certainement unique, c'est une transcription d'une si grande antiquité. L'orthographe est iotaciste, excepté pour l'η, qui est constamment transcrit par e, bien qu'une main plus moderne l'ait toujours changé en i. Les gloses de l'archidiacre Pacifico, le fondateur de cette bibliothèque au ix^e siècle, les œuvres de Rathier, évêque de Vérone, un manuscrit de saint Maxime du v^e ou du vi^e siècle, un hexaméron de l'époque carlovingienne, m'ont offert d'autres particularités intéressantes pour la même étude. Enfin, un manuscrit de droit et de formules ecclésiastiques du x^e siècle se termine par un alphabet grec fort curieux, accompagné d'une note sur la manière de mettre en caractères grecs l'indiction des diplômes, ainsi que les suscriptions, les formules finales et certaines combinaisons mystiques de lettres grecques encore en usage à cette époque dans l'Église latine.

J'ai découvert, dans un manuscrit du ix^e siècle, une pièce inédite d'Alcuin, intitulée *Lorica Ladcini* (sic) *sapientis*, fort curieuse, et que j'aurais vivement désiré copier. De ridicules prétentions m'en ont empêché, et je compte peu sur l'effet de la promesse qui me fut faite par un chanoine, moins scrupuleux que ses confrères, de m'en faire passer plus tard la copie. Quel intérêt n'aurait pas la publication exacte de tous les rythmes carlovingiens que possède cette bibliothèque! L'*Epicidium* de Charlemagne, le rythme sur l'histoire de Vérone, les hymnes anciennes avec leur notation musicale de l'époque carlovingienne, sont des pièces du

plus haut intérêt. Muratori, je le sais, en a publié les plus importantes; il reste toutefois beaucoup à faire après lui, et pour quelques-unes de ces pièces, le texte qu'il a donné est si fautif, qu'on peut les regarder comme inédites. La patrologie aurait aussi à glaner à Vérone beaucoup de choses inédites, et le cardinal Maï est loin d'avoir épuisé tout ce qu'elle possède à cet égard. Le catalogue, ouvrage de l'illustre Scipion Maffei, donne comme inédites quelques sentences de Publius Syrus, douze distiques de Martial et plusieurs autres épigrammes latines. Quinze distiques de Theognis donnés de même par Maffei comme inédits, ont été publiés depuis; néanmoins la copie que j'en ai rapportée fournira plusieurs rectifications intéressantes. J'ai aussi examiné avec soin le beau manuscrit français du *Trésor* de Brunetto Latini, la chronique de Guillaume de Nangis, l'histoire des guerres de France en l'année 1459, par Georges Bevilacqua, et surtout l'intéressante correspondance de l'évêque de Bayeux, Louis Canossa, légat du pape en France et en Angleterre, pleine de détails intéressants pour notre histoire. Enfin j'indiquerai une note des plus curieuses (à la fin du manuscrit n° 294) sur la bataille de Pavie, indiquant, heure par heure, les péripéties de la lutte. Un manuscrit de la *Vita nuova*, de Dante, contient deux sonnets de plus que les éditions imprimées, et en diffère par plusieurs variantes et transpositions. Enfin, après avoir curieusement examiné les palimpsestes qui ont servi aux découvertes de Niebuhr et de Maï, j'ai pu me convaincre qu'il reste encore beaucoup à faire pour arracher à ces précieuses pages tout ce qu'elles contiennent. J'ai reconnu et avidement contemplé des fragments de Tite-Live, appartenant pour la plupart à des livres perdus, et en particulier au XIX^e. Mais, lors même qu'un tel déchiffrement ne fût point sorti du cercle habituel de mes travaux, je n'aurais pu songer à affronter sur ce point les prétentions du chapitre, que j'avais trouvées si exagérées pour des choses bien moins importantes.

Parmi les manuscrits grecs, j'ai remarqué et décrit les *Prolégomènes de la philosophie* de David l'Arménien, accompagnés d'une *Introduction à la doctrine de Platon*, et de quelques vers que Maffei recommande également, ou comme n'étant pas publiés, ou comme différents des textes imprimés; un commentaire d'Asclépiade de Tralles sur la Métaphysique d'Aristote; les homélies de Léon le Philosophe; une page inédite de saint Cyrille; l'Homérocenton

(l'histoire évangélique composée avec des vers d'Homère) de l'évêque Patricius; quelques manuscrits de Galien, etc.

La philosophie de la Renaissance m'a ici moins occupé, et à vrai dire, après Vicence, je n'ai plus retrouvé ces nombreuses collections de manuscrits philosophiques, restes de l'enseignement du xv^e et du xvi^e siècle, qui forment un trait si caractéristique des bibliothèques du nord-est de l'Italie. J'ai vu pourtant à Vérone, avec quelque intérêt, des manuscrits de Paolo della Pergola, Onofrio de Sulmona, François Piccolomini, et un commentaire sur l'Éthique d'Aristote par un scolastique peu connu, *Henricus ab Alemannia*.

La bibliothèque municipale, de formation récente, possède plusieurs manuscrits, tous relatifs à l'histoire de Vérone, et en particulier un bel exemplaire des Constitutions de cette ville et le registre des terres qu'elle possédait au xiii^e siècle.

BRESCIA.

Ce n'est pas sans une grande surprise et une joie très-vive que j'ai trouvé un exemplaire du *Sic et non* d'Abélard dans la patrie du plus célèbre de ses disciples, Arnould de Bresse. Ce fait est d'autant plus remarquable que le manuscrit est à peu près contemporain de ces deux grands hommes, et de la même écriture que celui du Mont-Cassin¹. J'en ai relevé tous les titres, et j'ai pu me convaincre qu'il est encore plus incomplet et plus différent du texte publié par M. Cousin que celui du Mont-Cassin.

Parmi les autres manuscrits que j'ai examinés, je citerai le *Dogma philosophorum* de Barthélemy de Recanati, recueil de philosophie morale, commun en Italie, des opuscules d'Albertano de Brescia, des dissertations inédites de Formey et du cardinal Quirini, des lettres de Canossa, d'autres documents pour l'histoire de France, un recueil de lettres adressées à Bessarion, par Nicolas Perotti, Philèphe, Antoine de Palerme, Marsile Ficin. J'ai copié une des lettres de Ficin, qui mérite d'être connue.

¹ Guillaume de Saint-Thierry dénonce à saint Bernard le *Sic et non* comme un ouvrage suspect qui circulait mystérieusement parmi les partisans d'Abélard: *Oderant lucem, nec etiam quasita inveniuntur.* (*S. Bernardi Opp.* t. I, p. 301.) V. Cousin, *Œuvres inédites d'Abélard*, Introd. p. CLXXV. — La présence du *Sic et non* à Brescia est d'autant plus remarquable, que la *Quiriniana* ne renferme pas de fonds ancien, en sorte que ce manuscrit est là tout individuel.

Quelques antiquités réunies à la bibliothèque m'ont offert beaucoup d'intérêt pour mes études spéciales. Je citerai un astrolabe grec qu'on estime du vi^e ou vii^e siècle, le diptyque de Boèce, la croix d'Ansperge, le superbe manuscrit des quatre évangiles, en vélin sur pourpre, du vi^e siècle, une concordance d'Eusèbe, du viii^e ou ix^e siècle.

MILAN.

Le temps m'a manqué, Monsieur le Ministre, pour examiner, comme ils l'auraient mérité, les grands dépôts littéraires de Milan et de Turin. D'ailleurs le rôle de l'explorateur étranger devient ici plus difficile et moins nécessaire. L'activité littéraire des indigènes suffit, dans ces deux villes, à l'exploitation des richesses qu'elles renferment, et l'étranger aurait mauvaise grâce de chercher à faire, en quelques jours, des découvertes qui ont échappé aux familiers du lieu. C'est pourquoi j'ai considéré mon exploration comme close à Brescia, et je me suis borné, pour le reste de mon voyage, aux commissions dont l'Institut m'avait honoré ou aux recherches spéciales qui intéressaient quelques-uns de mes travaux.

L'Académie des inscriptions m'avait chargé de vérifier à la bibliothèque de Brera ce que pouvait être un ouvrage mentionné par M. Pertz dans ses Archives, sous le titre de *Johannis Mussæ Amphitruon*. Cet ouvrage n'est autre chose que la fable d'Amphitryon et d'Alcmène ou *Geta*, de Vital de Blois, poète du xiii^e siècle, publiée d'abord par le cardinal Maï (*Classici auctores*, t. V), puis d'une manière plus complète par plusieurs éditeurs, entre autres par M. Osann à Darmstadt, par M. Wright à Londres, par M. Müller à Bâle, et récemment dans la Bibliothèque de l'école des chartes. Le manuscrit de Brera est bien préférable à celui du Vatican sur lequel a travaillé le cardinal, puisque ce dernier manuscrit n'a pas révélé au savant éditeur le nom de l'auteur du poème, qui se trouve en toutes lettres dans le distique final du manuscrit de Brera. Mais il n'offre plus qu'un médiocre intérêt après les éditions postérieures. Jean Mussa, que M. Pertz avait pris pour l'auteur, n'est que le copiste.

À l'Ambrosienne, l'Institut m'avait chargé de copier, au moins en partie, les coutumes latines de Milan du commencement du xiii^e siècle. J'ai transcrit tout entier le prologue, qui rappelle les circonstances historiques où cette compilation fut exécutée, et les

noms de ceux qui y prirent part. J'ai copié en outre toutes les rubriques et quelques chapitres qui m'ont semblé d'un intérêt spécial, ceux, par exemple, qui règlent la propriété des cours d'eau et le système des irrigations, matière si importante dans le Milanais.

Plusieurs manuscrits provenant de la célèbre abbaye de Bobbio à l'Ambrosienne m'ont offert des particularités curieuses pour l'histoire des études grecques au moyen âge et quelques *versiculi* inédits ou peu connus. La vieille église de Saint-Ambroise, et surtout le trésor de Monza, vrai musée lombard du temps de Théodelinde, m'ont aussi intéressé en vue du même objet. Enfin, les archives de l'archevêché contiennent un diplôme important et méconnu : c'est un double authentique de l'acte bilingue de réunion des deux Églises, conclu au concile de Florence entre Jean VIII Paléologue et Eugène IV, avec le sceau de l'empereur et les souscriptions. Baronius en a publié le texte latin d'après l'original qui se trouve à Florence.

Une collection particulière, celle de l'illustre comte Porro, qui m'a été ouverte avec la plus parfaite courtoisie, m'a offert plusieurs pièces historiques d'un grand intérêt : un mémoire autographe de huit ou dix pages de Turenne, daté d'Amiens, sur les affaires d'Angleterre; une quittance de Charles VIII pour les Cent-Suisses; une lettre autographe de Louis XII à sa fille; une pièce authentique d'histoire contemporaine, qui jettera une vive lumière sur les événements de 1815 dans le royaume d'Italie, quand les noms qui l'ont signée seront tombés dans le domaine de l'histoire; une chronique de Venise, contenant des détails nouveaux et tout à fait intimes sur Carmagnola, et l'éternelle collection des lettres de Mazarin.

VERCEIL.

L'intéressante bibliothèque du chapitre, dont on peut dire qu'il n'existe aucun catalogue, se compose de 215 manuscrits, dont une bonne moitié appartient aux ^{x^e} et ^{xi^e} siècles : c'est donc une de celles qui peuvent laisser encore quelque chose à l'espoir des chercheurs. J'ai recueilli des gloses grecques de quelque intérêt : dans deux manuscrits des *pradicamenta*, dits de saint Augustin; dans un manuscrit dédié à Charlemagne et contenant les traités de la *musique* de Boèce et de saint Augustin; dans un manuscrit

des Étymologies d'Isidore. Je rapporte encore quelques indications qui pourront suppléer au peu de documents que l'on possède sur le contenu de cette bibliothèque.

TURIN.

A la bibliothèque de l'université, j'ai cherché, comme à l'Ambrosienne, les traces qui peuvent se trouver dans les manuscrits de Bobbio des études grecques des Hibernais de cette abbaye. Si j'ai été moins heureux qu'à Milan, c'est que Turin a seulement hérité des rebuts de cette antique et précieuse collection, dont l'Ambrosienne et le Vatican ont pris la meilleure partie. J'ai relevé néanmoins dans deux manuscrits liturgiques des particularités de quelque intérêt.

En fait de philosophie, j'ai retrouvé Jean de Gand, Gaetano de Tienne, le livre d'économie domestique attribué à saint Bernard, et que l'on revendique pour Bernard de Chartres (Bernard Sylvestris); un livre de philosophie occulte, contenant plusieurs traités qui ne sont pas dans la collection de Manget, et dont le catalogue de Pasini ne donne qu'une notice incomplète.

La bibliothèque de l'Université possède un grand nombre de manuscrits français du plus haut intérêt. J'ai borné mon examen à la critique de l'Amédéide en seize pages autographes, d'Honoré d'Urfé. Ce morceau est certainement des plus curieux pour l'histoire de la critique française et pour l'histoire littéraire de l'auteur de l'Astrée. Bien que quelques fragments en aient été insérés dans l'édition récente de l'Amédéide, j'en ai copié toute la partie générale et les endroits les plus curieux; j'espère que nos critiques les liront avec quelque intérêt.

La bibliothèque particulière du roi, fondée par Charles-Albert, et qui m'a été libéralement ouverte, possède déjà quelques manuscrits, un homiliaire carlovingien, des vers latins du même temps, une histoire de la Bible et une exposition de la doctrine chrétienne en italien du XIV^e siècle, avec des miniatures très-curieuses.

Les archives du royaume contiennent des pièces du plus haut intérêt pour la France. J'ai examiné une description en français des funérailles d'Anne de Bretagne, avec des figures représentant les différents moments de la cérémonie, une traduction française

de la Cité de Dieu de saint Augustin, du xiv^e ou xv^e siècle, la Chasse du roi Modus, l'Éloge de Louis XII, de Claude Seyssel, imprimé sans date ni lieu, l'Éloge de Henri II, etc.

APPENDICE.

Le désir de poursuivre quelques séries de recherches nous a portés à profiter de l'occasion de notre voyage pour visiter certaines bibliothèques de France qui se trouvaient sur notre route, soit en allant, soit au retour. Comme d'ailleurs ces recherches se lient à des investigations qui m'ont occupé dans toute ma mission et dont j'ai eu fréquemment à parler dans les pages qui précèdent, je crois devoir, Monsieur le Ministre, pour compléter l'exposé de mes travaux, vous dire quelques mots de ces explorations secondaires.

BIBLIOTHÈQUE DE MONTPELLIER.

A la bibliothèque de Montpellier, un manuscrit latin contenant différents ouvrages d'Averroès m'a offert un texte des *Erreurs* averroïstiques condamnées en 1240 en Angleterre et à Paris, beaucoup plus étendu et plus caractérisé que celui qui est imprimé dans la *Bibliotheca maxima Patrum* (t. XXV) et qui a été reproduit par Duboulay dans son Histoire de l'Université de Paris (t. III). J'ai copié les parties inédites de cette pièce importante.

J'ai aussi trouvé à Montpellier un grand nombre de manuscrits curieux pour l'étude du grec au moyen âge, des glossaires grecs-latins, des manuscrits latins de l'époque carlovingienne, semés de mots grecs, et enfin plusieurs fragments liturgiques en grec transcrits en caractères latins, les prières de la messe, le *Pater*, etc. j'ai parlé, à propos du Mont-Cassin, des autres pièces analogues que j'ai recueillies. Enfin, j'ai copié de jolies pièces de vers, de l'époque carlovingienne, restées jusqu'ici inédites, des prières pour les épreuves du fer et de l'eau bouillante, des invocations mystiques et quelques vers scolastiques sur l'Être, d'un caractère fort original.

BIBLIOTHÈQUE DE DIJON.

M. Libri, en rendant compte, dans le *Journal des Savants*, d'un manuscrit de Saint Bénigne contenant un grand nombre de poètes

latins, avait signalé au milieu de ces poètes un commencement de traduction d'Homère en vers latins du moyen âge. Ce phénomène littéraire m'avait semblé en dehors de toutes les vraisemblances, et j'ai profité de mon passage à Dijon pour éclaircir mes doutes à ce sujet. En effet, cette prétendue traduction n'est autre chose que l'abrégé de l'Iliade du Pseudo-Pindarus, qui commence comme celle d'Homère, mais qui n'est pour la suite de l'ouvrage qu'une analyse sèche et écourtée. Cet ouvrage a coutume, du reste, de se trouver joint aux poètes latins dans les manuscrits du moyen âge. Malgré cette déception, mon séjour à Dijon ne m'a pas été inutile : j'en rapporte plusieurs notices qui ne seront peut-être pas sans quelque valeur, au moins avant la publication du catalogue. Et je remarquerai en passant qu'avant de le publier il sera urgent de le refaire, ou au moins de le reviser; car je l'ai trouvé extrêmement défectueux.

Tel est, Monsieur le Ministre, le résumé de mes travaux dans la mission que votre prédécesseur m'a fait l'honneur de me confier. Je n'ai point aspiré à l'unité; je me suis permis sans scrupule de faire parfois le principal de l'accessoire et l'accessoire du principal. Je me suis rappelé que l'Académie des inscriptions, dans les conseils qu'elle voulut bien nous adresser au début de notre voyage, nous avait recommandé cette curiosité large et vraiment savante qui peut sortir sans effort du cercle de ses travaux habituels. J'ai donc recueilli ce que je trouvais sous ma main et ce que je regardais comme le plus utile dans l'état actuel des sciences philologiques, en vue de mes propres travaux, ou de travaux plus savants que les miens, sans chercher à donner à mes recherches une couleur unique et d'ensemble. Je serai trop récompensé si les savants spéciaux veulent bien trouver dans mon spicilège quelque épi utile à leurs travaux, et m'excuser ainsi d'avoir parlé témérairement, inexactement peut-être, de ce que je ne pouvais savoir aussi bien qu'eux.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

ERNEST RENAN.

RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Lottin de Laval, sur les bas-reliefs de Schâpoûr et de Persépolis qu'il a rapportés de sa mission au Sinû.

Le voyageur instruit qui descend de l'Indus ou de la région dévorante de Mascate aborde avec une joie infinie la plage boneuse de Bender-Bouchyr. Là cependant, de prime abord, rien ne semble fait pour exciter l'admiration; Bouchyr est une petite ville très-misérable d'aspect, bâtie de terre et de roseaux, à la façon des plus pauvres bourgades de l'Inde, sans eau, dévorée par la fièvre et brûlée par un soleil tropical. Mais cette terre a été foulée par Alexandre, Néarque y vint ravitailler sa flotte¹; c'est la première ville de ce vaste empire perse qui eut une action si grande sur l'Asie, puis c'est le chemin de Schâpoûr et de Persépolis.

A cinq journées du golfe Persique, en remontant à l'est, on trouve au sortir des âpres défilés de Kauntaritch une immense vallée profondément encaissée dans la belle chaîne du Khouzistan; je laissai au sud la route de Chiraz, et après une marche de trois heures à l'est-nord, au milieu d'une solitude effrayante, je vins franchir le fossé d'une ville antique qui dut avoir une haute importance : c'était la cité de Sapor le Grand, qui porte encore aujourd'hui son nom².

Schâpoûr s'étendait en forme elliptique du nord au sud. Au centre, sur une montagne médiocre, séparée d'une longue chaîne qui la borde comme une muraille, était le palais de Sapor, dont il reste quelques arceaux à plein cintre et de hauts pans de murs³. Ce palais, d'un abord presque inaccessible, dominait

¹ Selon toutes probabilités, Bender-Bouchyr est la *Mesambria* des anciens. (Voyez Arrien, *Expéd. d'Alex.*; William Vincent, *Voyage de Néarque.*)

² Nous écrivons Sapor, qui est le nom adopté en France pour le vainqueur de Valérien, bien que ce soit Schâpoûr.

Sapor II bâtit plusieurs villes durant le cours de son long règne : les plus célèbres furent celle dont nous nous occupons et Nichâpoûr dans le Khorassan.

³ Les Sassanides empruntèrent beaucoup aux Romains pour leur architecture et leurs arts. Tous les monuments de Schâpoûr du Farsistan attestent à un très-haut degré le génie romain, de même que la base du fameux *Takte-Kchsrâ* bâti par Ksrhoës en face de Séleucie du Tigre : c'est là que pour la première fois l'ogive a été érigée en système architectonique.





Hauteur totale 1^m 40^c - Largeur 60^c

la ville et une prairie de cent milles de circonférence qui s'allonge du sud au nord, tandis qu'à l'est l'œil plongeait sur un autre bassin entouré de montagnes alpestres d'une couleur et d'un aspect sublimes.

Je traversai rapidement ces ruines, qui n'avaient pas une grande importance architectonique, pour me diriger vers l'extrémité du promontoire rongé par une belle rivière qui descend avec rapidité des montagnes des Baktiaris. Cette rivière, partagée en deux branches, forme sous les ruines du palais de Sapor une île ravissante, ombragée d'une forêt d'arbres rares qui date de dix-huit siècles; après avoir fait les délices des rois, elle est devenue l'asyle des lions et des panthères.

Là, dans l'étroite coupure où coule l'*Ab Schâpoûr*¹, sur les flancs des rochers qui la bordent à l'est et à l'ouest, existent six bas-reliefs gigantesques sculptés par ordre de Sapor le Grand, pour éterniser ses victoires sur les Romains. Ils n'ont pas la noblesse ni la pureté grecques assurément; mais on voit que les Asiatiques qui les exécutèrent avaient étudié cet art, et l'art romain plus encore², et leur ampleur de formes et leur conception audacieuse m'ont rempli d'admiration. Tous sont exécutés dans un calcaire très-dur et jaunâtre; le roc est coupé en carrés longs formant niche pour les garantir de l'action des pluies, et si, malgré ces précautions, quelques-unes de ces curieuses sculptures ont souffert, l'injure est venue de la main des hommes et non de l'inclémence du temps.

La figure de Sapor le Grand, dont le dessin accompagne ces notes (planche I), fut moulée dans le bas-relief le plus important de cette curieuse série: il a 38 pieds de longueur (12^m 66) sur une hauteur de 16 pieds 4 pouces (5^m 40), en y comprenant le *takte* ou socle.

¹ Littéralement la rivière du Prince: d'AB, *eau*, et SCHAPOUR, *filz de roi*.

² Certaines figures du grand bas-relief royal semblent être sorties d'un ciseau romain, ainsi que les figures colossales d'un autre bas-relief très-mutilé, qui se trouve près de là, en descendant la rivière sur la rive gauche. Cela n'a rien de très-étonnant si l'on songe combien les Sassanides avaient de points de contact avec les Romains dans la Mésopotamie et l'Arménie; d'un autre côté, le caractère orgueilleux et vindicatif de Sapor II lui aura peut-être suggéré d'employer à son triomphe sur Valérien, et pour abaisser davantage les anciens maîtres du monde, des artistes faits prisonniers ou arrachés des villes d'Édesse et de Nisibis tombées sous sa domination.

Le roi des rois (*Khschâyathiâ*), en persan moderne *schâh i schâh*, monté sur un cheval fougueux, occupe le milieu de l'œuvre, foulant sous les pieds de son fier coursier turkoman l'empereur Valérien. De chaque côté de Sapor se pressent des guerriers perses, et une foule de captifs est là, humiliée et prosternée.

La conquête de cette sculpture faillit m'être fatale : j'étais seul, dans ce lieu dangereux, avec un chalewadar persan. Comme je n'avais ni échafaudages, ni échelles, je dus faire monter le plus grand de mes chevaux sur le socle de marbre, large seulement de 15 à 20 pouces, glissant et poli comme de l'acier; sur ma selle tatare je plaçai des tapis roulés et un mince matelas aussi roulé en forme de ballot, et c'est de ce frêle échafaudage que je dus mouler le buste de Sapor et la curieuse inscription présumée mongolique, tracée, dit-on, par Timur¹. Trois fois mon cheval se cabra et roula à terre en m'entraînant dans sa chute; bien que blessé aux reins et à la tête, je remontai et tombai de nouveau, mais la dernière chute fut terrible : j'eus le poignet droit fracturé. Malgré cet accident, que le voyage à travers le pays des Baktiaris rendait plus désastreux, j'emportai mon trophée avec un bonheur inexprimable; mais le Sapor devait avoir tous les malheurs! En quittant les ruines, je fus assailli par un violent orage qui compromit un peu le moulage, et plus tard, le feu détruisit en partie le buste.

Après un long voyage dans les vice-royautés de la Perse méridionale, j'arrivai un jour sur les bords célèbres du Bend-Émir²; je lançai mon cheval au galop, en proie que j'étais à un enthousiasme indéfinissable. Dans une perspective lointaine, au milieu d'une nature magique et resplendissante de lumière, je voyais se dresser

¹ Elle a cinq lignes tracées en sens vertical auprès de la bouche de Schâpoûr, et fait partie de la collection du Louvre. Timur suivit cette route lors de sa seconde invasion en Perse, après la sanglante bataille de Schiraz, perdue par Schah-Mansour, fils de Zein-ul-Abdeen; de même qu'Alexandre avait dû la prendre avec son armée en revenant de la Karmanie et de Persépolis pour se rendre à Suze.

² Le Bend-Émir chanté par tous les poètes comme une belle rivière aux frais ombrages, est tout simplement un vaste barrage sur le petit Kour (le Cyrus), qui traverse la plaine de Murdaslit ou de Persépolis et sert aux irrigations du pays. Cet utile et beau travail fut ordonné par Azud-ed-Daulah, visir du kalife de Baghdad et de fait souverain du Fars et de l'Irak-Adjemi, ce qui lui valut ce nom de Bend-Émir : de BEND, *barrage*, et ÉMIR, *prince* la digue du Prince.

de hautes colonnes dorées par le soleil au milieu de masses impo-
santes : — j'étais en face de Persépolis.

Des escaliers parallèles de cent marches de 25 pieds de long
taillés dans le marbre de la montagne, des colonnades superbes,
des portiques qui se découpent sur le bleu profond du ciel char-
gés de lions, de taureaux ou de griffons gigantesques: des bas-
reliefs de 250 pieds de long sur trois rangs, de grandes figures
d'un travail naïf, précieux, et parfois très-savant; des fûts de
colonnes renversés, des chapiteaux brisés, des escaliers encombrés;
une salle de 800 pieds carrés, percée de huit portes chargées de
sculptures; au pied de la montagne, à quelques toises de cette
salle, deux bas-reliefs immenses fouillés dans le roc; des souter-
rains profonds; des murs de géants avec des pierres de 30 pieds
de long, 15 de haut et 6 d'épaisseur: voilà matériellement tout
ce qui reste de cette Persépolis fameuse, qui fut un jour la reine
de l'Asie.

Quelles leçons! quelle étude! — Seul, examinant avec une
ardente avidité ces ruines silencieuses, j'essayais de reconstruire
ce palais comme il était il y a près de trente siècles, quand les
Perses, désignés par les historiens grecs sous la dénomination inju-
rieuse de barbares, régnaient avec une splendeur inouïe sur les
vastes contrées qui s'étendent de la Bactriane au golfe Arabique
et à l'Ionie. Certes, ceux qui ordonnèrent ce palais, le plus beau
de l'Asie antique, et les artistes qui réalisèrent cette pensée su-
blime, ceux-là n'étaient pas des barbares. Les barbares, ce furent
les Grecs, les soldats d'Alexandre, et le Macédonien lui-même, qui
l'incendia après l'avoir souillé par d'infâmes orgies pour complaire
à la maîtresse d'un de ses lieutenants, à une Taïs, une courti-
sane ivre comme lui!

Ce palais célèbre est nommé par les gens du Farsistan *Taktc-
Djemschid* تخت جمشید, le trône de Djemschid, qui vivait huit cents
ans avant, notre ère et le plus souvent *Tcheel-Minar* چهل مینار, les
quarante colonnes, bien que quinze seulement soient restées debout.
— Les inscriptions nous diront peut-être quel prince Achéménide
en jeta les premiers fondements, et s'il ne fut pas construit sur l'em-
placement d'un autre remontant aux premières dynasties historiques
de la Perse; il est à peu près certain que les plus grands travaux
furent faits sous Ardeschir Diras-dust (Artaxercès Longue-Main), et
qu'il fut terminé par Homai sa fille, femme illustre par ses talents

et mère de Darius Nothus. S'il en était ainsi, cette merveille ne remonterait pas à cinq siècles avant Jésus-Christ, et sa destruction aurait eu lieu cent cinq ans après son entier achèvement.

Le buste du roi dont nous donnons le dessin (planche II) a été moulé au sommet du portique Est de la salle de 800 pieds : tout porte à croire que c'est Xercès. Sa grande élévation du sol aura sans doute contribué à le faire un peu plus respecter que les autres par les farouches iconoclastes de l'Arabie, et bien que le nez et un éclat de la tiare soient partis, c'est néanmoins le buste de roi le mieux conservé de Persépolis¹.

La grande figure de 2 mètres (planche III), dont le dessin suit ceux de Sapor II et de Xercès, est sans contredit, au point de vue de l'art, une des sculptures capitales de l'art perse : je l'ai moulée sur un pied-droit de la *chambre royale*, et cette figure était isolée. Est-ce un suivant du roi des rois ? Est-ce une prêtresse du feu ? Quoiqu'on soit très-partagé d'opinion sur la question de savoir si les femmes étaient admises en Perse dans la caste sacerdotale, je n'hésite pas à admettre que cette figure ne soit celle d'une femme. La proéminence de la poitrine, l'emmanchement du col, et jusqu'au modelé fin et voluptueux de la joue me semblent des indices si concluants, qu'on ne peut guère les récuser. — On a, d'un autre côté, objecté que la femme asiatique n'était point assez honorée pour qu'on l'initiât au secret du sacerdoce et que l'on perpétuât ses traits sur le marbre ; qu'aucune image de femme, enfin, n'avait été trouvée jusqu'à ce jour. A cela je répondrai que ces mêmes contrées asiatiques eurent des reines qui s'appelèrent Sémiramis, Nitocris et Homai, ce qui prouve victorieusement que la femme asiatique pouvait aspirer à tout. Du reste, on pourra voir dans la collection placée au Louvre² deux petites figurines en bas-reliefs, toutes deux d'un travail ravissant, dont l'une porte une cassolette et l'autre, agenouillée, présente deux vases à scherbet ; cette dernière a la bouche voilée, indice

¹ Sir John Malcolm, dans son *Histoire de Perse*, dit que c'est à Sumeané-u-Doulah, fils aîné du grand émir El-Onra-Azud-ed-Daulah, qu'on doit la destruction entière de Persépolis ; mais j'ai de fortes raisons de croire que les sculptures avaient été mutilées par les premiers conquérants arabes, et qu'il n'en faut pas accuser une race éclairée comme celle des princes Bouides.

² La magnifique collection recueillie dans cette mission, et rapportée en France par M. Lottin-de-Laval, a été donnée au Louvre par M. le ministre de l'instruction publique et des cultes. [*Réduct. des Archives*].



Letton de Larin de

Hauteur totale 70" - Largeur 40"





L'Année Liturg.

Hauteur totale 1^m 85^{cm} - Largeur 65^{cm}



irrécusable du sexe féminin. Je les ai découvertes derrière la chambre royale à Persépolis, tout près de la petite plate-forme où je moulai cette belle inscription faisant aussi partie de la galerie du Louvre et consacrée à la généalogie de l'illustre race d'Aché-ménès.

LOTTIN DE LAVAL.

Aux Trois-Vals, 6 juillet 1850.

RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. Batissier, chargé, en 1846, d'une mission en Grèce, en Syrie et en Asie Mineure.

Paris, le 15 décembre 1846.

Monsieur le Ministre,

En quittant Smyrne, d'où j'ai eu l'honneur de vous écrire, je me suis rendu directement à Rhodes. J'ai fait une étude spéciale des diverses constructions de cette ville, qui presque toutes se rapportent au séjour des chevaliers de Saint-Jean, et dont les plus importantes ont été élevées sous le gouvernement de grands maîtres d'origine française. Je vais, monsieur le ministre, vous donner l'indication et une description succincte de ces monuments, et vous pourrez juger de l'intérêt qu'ils doivent offrir pour l'histoire de l'art.

ARCHITECTURE MILITAIRE.

Les fortifications de Rhodes sont dans un assez bon état de conservation et ne paraissent pas avoir été modifiées depuis la conquête ottomane. Elles présentent, du côté de la mer, une muraille bâtie en pierre d'appareil, flanquée de quelques tours, et couronnée par une galerie crénelée. Les merlons des créneaux ont une ou deux bifurcations dans le goût arabe, et sont quelquefois tout percés d'une meurtrière longitudinale. Ce système de défense, du côté de la terre, est plus étendu et plus complet : il se compose d'un ensemble de courtines, de bastions et de larges fossés

creusés dans le roc. Hélicon de Villeneuve restaura les fortifications de Rhodes, et Dieudonné de Gozon posa les fondements de la tour Saint-Michel, à l'extrémité de la jetée méridionale du grand fort. Toutefois, les travaux les plus considérables furent exécutés par les ordres du grand maître Pierre d'Aubusson et sous la direction de Pierre Clonet, ingénieur de l'ordre de Saint-Jean et commandeur du prieuré de France.

Les portes de la ville méritent un examen particulier. On peut dire d'une manière générale, qu'elles sont défendues par un pont-levis et par deux tours rondes ou carrées, surmontées d'une galerie à mâchicoulis et à créneaux. La *Porte d'Amboise* a été commencée en 1480 par Pierre d'Aubusson, et achevée par Émeri d'Amboise, dans les premières années du xvi^e siècle. Elle est précédée par un pont-levis et flanquée de deux tours cylindriques; elle présente un passage incliné à gauche, dont la voûte, légèrement cintrée, est décorée de chevrons et de frettes dégénérés. Au-dessus de l'entrée, on a placé un bas-relief où l'on voit un ange les ailes déployées, tenant d'une main l'écusson de l'ordre, et de l'autre main les armes de d'Amboise. On lit sur cette pierre : AMBOYSE MDXII. Je dois noter encore une statue mutilée de la Vierge qu'Hélicon de Villeneuve fit venir d'Italie. Cette porte est précédée par deux autres portes moins monumentales, à créneaux bifurqués, et isolées l'une de l'autre par des fosses. L'ensemble de ces travaux a l'apparence d'une véritable forteresse. Au delà de cette partie des fortifications, s'étend un cimetière où ont été inhumés les soldats musulmans tués pendant le dernier siège de Rhodes.

La *Porte Saint-Jean* est construite à peu près dans le même système que la précédente. Elle offre également trois passages successifs : le premier est voûté en plein cintre; elle présente les armes de l'ordre et celles du grand maître Raymond Zacosta. De là on arrive à une seconde porte qui ressemble à la première, puis on trouve une énorme tour carrée, servant de prison. La porte principale est délimitée supérieurement par un cintre très-surbaissé et encadrée dans une bordure qui se termine en fronton très-aigu. Cette bordure est rehaussée de moulures et de feuillages qui rappellent le style de la dernière période ogivale. Dans le tympan, au-dessus de la porte, on a sculpté les armes de l'ordre, celles de Villiers de l'Isle-Adam, et une figure de saint Jean: Le saint tient un rouleau sur lequel est écrit : ECCE AGNUS DEI. Parmi

plusieurs armoiries effacées, j'ai remarqué celles de la famille de Craon.

Du côté de la mer et à l'est, se présente la *Porte Sainte-Catherine* qui décrit un plein cintre, et s'ouvre entre deux belles tours rondes engagées dans les courtines et couronnées de mâchicoulis. Une inscription latine, en partie détruite, apprend que cette porte a été édiflée en 1476 par les soins du grand maître P. d'Aubusson. On lit : REVERENDUS D. F. PETRUS DAUBUSSONNIUS RHODI MAGNUS MAGISTER HANC PORTAM ET TURRES EREXIT, MAGISTERII ANNO PRIMO. Au-dessus de l'entrée, on voit une grande table de marbre, sculptée en forme de niche, dans le style ogival flamboyant, et trois statues représentant, au centre sainte Catherine, à droite saint Jean et à gauche saint Pierre, patron du fondateur de l'édifice. Sur ce bas-relief sont figurées les armoiries de Pierre d'Aubusson. C'est par cette porte que le prince Zi-Zim fit son entrée dans la ville de Rhodes, en 1482. Dans la même direction, du côté de la mer, il existe une autre porte, d'une construction analogue à celles dont je viens de parler; elle est rehaussée des écussons d'Héliou de Ville-neuve et de J. B. des Ursins. On remarque plus loin, encastré dans une courtine, et sous une niche à pinacle et à ogive, un bas-relief destiné à rappeler le souvenir de la nomination de Pierre d'Aubusson au cardinalat. Les deux colonnes du temple de Salomon, le chapeau et les cordons des cardinaux avec les armes de l'ordre de Saint-Jean, sont figurés dans ce bas-relief, qui porte la date de 1490.

L'édifice le plus pittoresque de Rhodes est l'énorme *Donjon de Saint-Michel*, bâti à l'extrémité de la jetée méridionale du grand fort. Ce donjon, renfermé dans une courtine en talus, a la forme d'une grosse tour carrée, portant à ses angles supérieurs quatre tourelles en nid d'aronde, et est couronnée par une galerie de mâchicoulis en partie ruinée. Sur la plate-forme de ce fort s'élève une seconde tour polygone. Il existe encore, dans la cour du fort Saint-Michel, des canons et des coulevrines de bronze qui portent à la culasse l'effigie en bas-relief de Saint-Jean. On y voit aussi une grande quantité de boulets en grès qui ont d'un à deux décimètres de diamètre. La jetée septentrionale, défendue par le fort Saint-Jean, qui complétait le fort de Rhodes, n'existe plus aujourd'hui.

Le *Fort Saint-Nicolas* est bâti sur une autre longue jetée qui part de l'enceinte murale de la ville et s'avance dans la mer. Cette jetée

limitait d'un côté le port des galères. Le fort Saint-Nicolas est célèbre dans les fastes historiques de Rhodes. Il fut attaqué avec acharnement par l'armée de Mahomet II, et défendu avec un courage héroïque par les chevaliers de Saint-Jean. Il se compose d'une enceinte polygonale, au centre de laquelle se trouve une tour cylindrique peu élevée, sur laquelle les Turcs ont placé un fanal. Sur la face de l'enceinte qui regarde la mer, on voit les armoiries du grand maître Raymond Zacosta, celles de son ingénieur et celles du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui donna aux chevaliers 1,200 écus d'or pour fortifier leur ville. Enfin, on avait placé ce fort sous la protection de Saint-Nicolas, dont la statue est actuellement très-mutilée. Le fort de Saint-Nicolas porte la date de 1464.

Dans la courtine qui gagne la jetée du port des galères, il existe un bas-relief, encadré dans une arcade à colonnettes et à ogive en forme d'accolade. Une figure du Père Éternel, porté sur les nuages, occupe le tympan de l'arc; un ange, représenté de face, est sculpté dans le champ de l'arcade. Cette sculpture appartient au dernier période du style ogival. Parmi les armoiries qui l'accompagnent, j'ai remarqué celles de Villiers de l'Isle-Adam. Sur une autre courtine, on trouve les armoiries de Pierre d'Aubusson et de Pierre Clouet.

Il me reste encore à signaler la *Vedette des Chevaliers*. On appelle ainsi un petit édifice ruiné, à porte cintrée, situé non loin de la mer, et portant à l'un de ses angles une guérite en encorbeillement, d'où la sentinelle pouvait reconnaître les navires en vue de Rhodes. Je ne dois pas oublier non plus de mentionner une belle tour dédiée à Saint-Paul. On voit sur l'une de ses faces un bas-relief où ce saint apôtre est représenté tenant d'une main une épée et de l'autre main un livre ouvert. Au-dessous sont sculptées les armes de l'ordre, au milieu desquelles se trouvent les armoiries du pape Jules II, surmontées des clefs de Saint-Pierre et de la tiare pontificale. Une inscription difficile à lire, en raison de la hauteur où elle est placée, apprend que cette tour a été bâtie par les ordres de Pierre d'Aubusson. Elle est conçue à peu près en ces termes : D. PAULO. . . . PETRUS DAUBUSSONNIUS, RHODI MAGISTER, DEDICAVIT. Enfin, une autre tour carrée, à créneaux bifurqués, et dépouillée actuellement de ses machicoulis, porte les armoiries de J. Fernandes de Heredia, grand maître en 1376.

Telles sont, Monsieur le ministre, les parties les plus remarquables des fortifications de Rhodes. Les portes, les tours et les courtines ne diffèrent de celles qu'on a élevées en France, aux xv^e et xv^e siècles, que par la forme arabe des créneaux dont elles sont couronnées. Les travaux les plus considérables portent les écussons de Pierre d'Aubusson et de Villiers de l'Isle-Adam. Le commandeur Pierre Clouet fut secondé par un autre ingénieur dont les armoiries sont sculptées en plus d'un endroit, mais dont il ne m'a pas encore été possible de découvrir le nom. L'histoire nous apprend que Villiers de l'Isle-Adam fit venir à Rhodes l'ingénieur Gabriel Martinecugue, gentilhomme bressan, et le chargea de la surintendance des fortifications de la ville. C'est sans doute à cet ingénieur qu'il faut attribuer les constructions élevées à l'époque où Villiers de l'Isle-Adam a été grand maître des chevaliers de Saint-Jean, à Rhodes.

ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

La plupart des édifices religieux que les chevaliers avaient bâtis à Rhodes sont tombés en ruines à la suite du dernier siège que cette ville a soutenu, et aussi par l'incurie de la population musulmane. Ils ont été élevés du xiv^e au xv^e siècle, et rappellent les styles d'architecture qui régnaient en France à cette époque. Je dois faire observer toutefois que le profil des moulures est sensiblement altéré dans les constructions rhodiennes. Quant à la décoration sculpturale, elle est pauvre, a une physionomie bâtarde, et tient du goût français et du goût italien tout à la fois. Ces observations peuvent s'appliquer également aux monuments civils qui existent encore dans la ville de Rhodes.

L'église *Saint-Jean*, la construction religieuse la plus importante que les chevaliers aient possédée à Rhodes, a été bâtie sur les dessins d'Arnolphe de Florence; elle rappelle, par ses dispositions générales, les anciennes basiliques latines, et par son style dans plusieurs parties, nos cathédrales des xiv^e et xv^e siècles. La première pierre en fut posée en 1310 par le grand maître Feulques de Villaret.

La façade de l'église *Saint-Jean* est très-simple; elle se termine supérieurement par un pignon peu élevé et à large base, au milieu duquel s'ouvre une rose rayonnante de bon goût, mais de

petite dimension. La porte est ogivale, dénuée d'ornements, et seulement surmontée d'un gable dont les moulures sont épaisses et incorrectes. A droite et à gauche de la façade, il y a deux fenêtres cintrées sans meneaux intérieurs ; elles correspondent aux bas-côtés de l'église. Il existe dans le mur latéral droit, une seconde porte, plus petite que la précédente : elle est décorée de coionnettes dans le goût du xiv^e siècle. Le tympan renferme trois écussons portant au centre les armoiries de l'ordre ; à gauche, celles de Clermont-Tonnerre, et à droite, celles d'Hélion de Villeneuve. Les façades latérales n'ont rien de remarquable.

En avant et en dehors de la façade principale s'élève une tour carrée qui servait autrefois de clocher pour l'église Saint-Jean. L'étage supérieur de cette tour, détruit pendant le siège par les boulets turcs, a été remplacé depuis par un minaret. Ce clocher, bâti en pierres d'appareil, porte la date de 1509, et les écussons d'Émeri d'Amboise et de Villiers de l'Isle-Adam. Il est percé de quelques fenêtres, ou cintrées, ou ogivales, ou rectangulaires. En somme, c'est une construction d'assez pauvre apparence.

Le plan intérieur de l'église Saint-Jean est un rectangle qui est terminé carrément à son extrémité orientale, et non pas par une ou plusieurs absides. La nef est divisée, dans le sens de sa longueur, en trois parties par deux rangées parallèles de cinq colonnes cylindriques, portant des arcades ogivales. Ces colonnes, de modules différents, et la plupart en granit, ont été enlevées à plusieurs édifices antiques ; leurs bases sont enfoncées sous le parvis de la nef ; quant à leurs chapiteaux, ils sont d'une composition variée ; les uns rappellent l'ordre dorique, les autres le corinthien ; enfin il y en a qui sont ornés d'écussons armoriés. Les tympans des arcades de la maîtresse nef sont percés de rosaces légèrement rayonnantes. Les fenêtres qui éclairent les bas-côtés sont en plein cintre ou en ogive, sans meneaux intérieurs. On y voit encore quelques restes de travaux représentant les armoiries de l'ordre, et celles de Jean-Baptiste des Ursins. La maîtresse nef est couverte par une voûte en charpente apparente. Cette voûte est cylindrique et divisée en caissons hexagones, dont le fond d'azur est parséme d'étoiles d'or.

Le chœur est flanqué, en dehors des murs des bas-côtés, de trois chapelles rectangulaires, à voûtes d'arêtes. Le sanctuaire est lui-même divisé en trois autres chapelles également rectangu-

lares dont l'entrée est dirigée suivant l'axe de la nef. Toute cette partie de l'édifice est construite dans un autre système que le reste de l'église. Elle est voûtée en pierres d'appareils; le profil des arcs doublants et des nervures diagonales des voûtes est le même que celui qu'on retrouve dans nos cathédrales du *xiv^e* siècle. La première chapelle située à droite et à l'extrémité des bas-côtés, et celle qui est à gauche, renfermaient les tombeaux de deux grands maîtres français, Pierre d'Aubusson et Émeri d'Amboise. Ces tombeaux, qui ont disparu depuis que les Turcs sont maîtres de la ville, étaient placés sous deux arcades, dans le genre des *monumenta arcuata*, appliqués contre le mur des chapelles. Par leur style, ces niches, vides maintenant, appartiennent à l'art du *xv^e* siècle.

Au milieu de la nef, on voit, encastrée dans le pavé, la pierre tumulaire de Fabrice Caretti. Ce grand maître est figuré sur cette dalle, les mains jointes sur la poitrine. Ce portrait est gravé en creux et accompagné des armoiries du défunt et de l'inscription suivante : R. ET ILL. FABRICIUS DE CARETTO MAGNUS RHODI MAGISTER, URBIS INSTAURATOR ET AD PUBLICAM UTILITATEM PER SEPTENNIUM RECTOR HIC JACET. M. D. XXI. On remarque encore quelques tombes, sur deux desquelles il est facile de distinguer les armoiries de Roger du Pin et de Philibert de Naillac.

L'église de Saint-Jean est depuis plusieurs siècles convertie en mosquée. L'escalier du chœur a été changé de direction et se présente obliquement. Plusieurs des pierres dont se compose cet escalier sont couvertes d'inscriptions grecques antiques, dont il ne m'a pas été permis, à mon grand regret, de prendre une empreinte ou une copie.

L'ancienne église *Sainte-Catherine* a également été convertie en mosquée. Les musulmans ont reconstruit la façade, qui n'offre rien de remarquable. L'intérieur de l'édifice est assez bien conservé et appartient à notre style d'architecture occidentale du *xv^e* siècle. Les voûtes sont d'arêtes; quant aux fenêtres, elles sont divisées en compartiments flamboyants et conservent quelques vitraux, sur lesquels on voit encore une image de sainte Catherine et quelques écussons. Sur ces écussons on reconnaît les armoiries d'Angleterre ainsi que celles de Fluvian de la Rivière et de Jean de Lastie. L'église *Sainte-Catherine* contient le tombeau de Marie de Baux, femme de Humbert II, dauphin du Viennois, morte dans le courant du *xiv^e* siècle.

Les deux églises *Saint-Marc* et *Notre-Dame des Victoires* ont été bâties dans le courant du xv^e siècle. La première est complètement ruinée, la seconde, située dans le quartier juif, est une simple chapelle adossée au rempart. Elle fut construite par les ordres de P. d'Aubusson, en mémoire des avantages qu'il avait remportés sur les Turcs en 1480, pendant le siège de Rhodes. Elle n'avait qu'une nef voûtée en berceau ogival. Elle est aussi ruinée en grande partie.

En dehors de la ville, il existe encore des restes d'une église qui porte le titre de *Saint-Étienne*. Le plan de cet édifice est en forme de croix grecque. Les portes sont dans le style du xv^e siècle. Quelques fenêtres sont en plein cintre, d'autres sont en ogive. Au centre de la croix s'élève une coupole dont le tambour, octogone et très-élevé, est décoré d'une architecture fort simple. A l'intérieur de l'église, les quatre grands axes sur lesquels repose la coupole, sont également des ogives; la retombée de ces axes est supportée par des impostes taillées en biseau. On avait fait dans les quatre pendentifs de la voûte les figures des quatre évangélistes. L'église *Saint-Étienne*, sans doute bâtie pendant la domination des empereurs de Byzance, a été reprise en sous-œuvre sur la fin du xv^e siècle.

L'église actuelle du couvent des Franciscains n'a rien de monumental dans la construction. Elle possède une image en marbre de la Vierge, qui provient de la chapelle de *Notre-Dame des Victoires*, et présente les armes de Pierre d'Aubusson.

Il ne m'a pas été possible d'aller visiter les ruines de l'église de *Notre-Dame de Philerme*, située assez loin de la ville de Rhodes, d'après ce que j'en ai appris. Cette église, comme les autres édifices dont je viens de vous entretenir, a été rebâtie, en majeure partie, à la fin du xv^e siècle. Les arcades et les fenêtres sont tantôt ogivales, tantôt en plein cintre. La nef et les chapelles sont couvertes par une voûte d'arêtes. Les consoles sur lesquelles repose la retombée des nervures diagonales et des arcs doubleaux de la principale chapelle, présentent les armoiries de Villiers de l'Isle-Adam. En avant de l'église de *Philerme*, s'étend un caveau dont les murs sont ornés de peintures à fresque. Ces peintures paraissent devoir offrir quelque intérêt, car elles représentent quelques grands maîtres de Rhodes et une suite de sujets religieux.

On n'a pas su me dire s'il existait dans les autres parties de

l'île de Rhodes, quelque autre édifice chrétien attribué aux chevaliers.

Le départ trop prompt des bateaux à vapeur, qui ne passent là qu'une fois par mois, ne m'a pas permis de faire un séjour assez long pour vérifier le fait par moi-même.

ARCHITECTURE CIVILE.

Les édifices bâtis à Rhodes pendant la domination des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sont d'un goût sévère, ont une apparence massive et semblent être autant de petites forteresses. Ils sont ornés d'écussons à l'extérieur, percés de fenêtres étroites, et recouverts en terrasse, suivant l'usage oriental.

Le *Palais des Grands Maîtres* occupe un des points les plus élevés de la ville, non loin de la porte d'Amboise. C'est un vaste édifice rectangulaire, crénelé, flanqué de tours, entouré de fossés, et au centre duquel on voit un donjon carré. La salle d'audience est démolie en partie, mais on y retrouve deux colonnes isolées. Dans les cérémonies, les officiers de l'ordre se rangeaient autour d'une de ces colonnes, et les simples chevaliers autour de l'autre. Cette salle était rehaussée de peintures, aujourd'hui complètement effacées. On reconnaît encore, malgré l'état de ruines où est tombé ce palais, la chapelle du grand maître, bâtie au xv^e siècle, une galerie ouverte, d'où le chef de l'ordre assistait aux offices religieux, et enfin des magasins voûtés d'une construction solide. Ce palais, fondé au xiv^e siècle, a été reconstruit en partie par Pierre d'Aubusson.

La *Loge*, édifice où se tenaient les conseils de l'ordre et où les chevaliers se réunissaient le dimanche, pour, de là, se rendre au palais du grand maître, est située près de l'église Saint-Jean, et est détruite en majeure partie. On y retrouve cependant l'emplacement de la salle principale, dont la voûte d'arêtes était soutenue par des colonnes. Les chapiteaux de ces colonnes sont ornés de rinceaux et de torsades. La loge se présentait à l'extrémité supérieure de la rue dite *des Chevaliers*. Une construction que l'on voit à gauche de la loge porte les armoiries de Roger du Pin, grand maître de l'année 1353 à l'année 1365.

La *Châtellenie* est une maison du xiv^e siècle qui présente une cour intérieure où se trouve un escalier porté sur une voûte ram-

pante et conduisant à une galerie. Au-dessus de l'escalier, est incrusté l'écusson de Robert de Juliac. La galerie s'ouvre sur la cour par une série d'arcades ogivales, dont les archivoltes sont ornées de gros tores, et les tympanus de panneaux à feuillages et de rosaces flamboyantes. Les colonnes qui supportent les arcades ont des chapiteaux décorés de feuilles contournées.

La *Caserne des Chevaliers* est assez bien conservée; la façade offre au rez-de-chaussée une série de portes et de fenêtres alternant, les unes en ogive, d'autres en plein cintre, les unes ouvertes, les autres simplement simulées. Au premier étage, se déploie une longue galerie composée de quinze arcades reposant sur des pieds-droits massifs. Elle est couverte d'un plafond en charpente. On arrive par cette galerie à de petites chambres qui servaient de logement pour les soldats. Cette caserne, toute en pierre d'appareil, a été bâtie à la fin du xv^e siècle.

L'*Amirauté* était aussi un édifice considérable; elle est située dans le quartier juif. C'est un vaste bâtiment dont le rez-de-chaussée, solidement voûté, est distribué en plusieurs magasins. Dans la cour intérieure du monument, on voit un escalier jeté sur un arc rampant; il est décoré d'un cordon à torsades. J'ai remarqué sur le mur, à gauche de cet escalier, un tablier sculpté en bas-relief, et au-dessous le mot PALIOTHAROC; sur la cage même de l'escalier, les armes de Villiers de l'Isle-Adam, et enfin, à droite, encastré dans le mur, au-dessus des marches, un bas-relief représentant le Christ en croix. L'amirauté, comme la caserne, date de la dernière période ogivale.

Le *Convent des Chevaliers* est situé dans la partie inférieure de la ville et se trouve dans un assez bon état de conservation. Sur une porte conduisant à sept magasins voûtés, on lit le nom d'Antoine de la Rivière et la date de 1445. La façade principale a deux étages et se terminait supérieurement par une galerie cannelée. Le rez-de-chaussée présente huit arcades cintrées, surbaissées et très-saillantes sur le nu du mur. La plus grande porte offre une voussure profonde au-dessus de laquelle s'élève un avant-corps à cinq pans, percée de fenêtres, les unes carrées, les autres ogivales et ornées dans le goût du xv^e siècle. Cette porte a été bâtie en 1489, par l'ingénieur P. Clouet. On y voit une fleur de lis. Au centre de l'édifice, se déploie une cour carrée, en forme de cloître. Au premier étage, on trouve une galerie qui ouvre sur tout le pourtour de

la cour et par laquelle on arrive à des chambres, aux cuisines, au lavoir et à une petite chapelle qui, par son style, paraît remonter à la fin du xiv^e siècle. Le profil de l'archivolte qui décore les arcades de cette galerie appartient à la même époque. Le plan des colonnes est elliptique; quant aux chapiteaux, ils ressemblent à une large courroie à agrafe. Ces chapiteaux ont une configuration toute particulière, et je n'en ai jamais vu qu'on puisse leur comparer. Cette galerie est plafonnée en charpente, entre les solives, et sur la surface intérieure de l'entablement, on remarque des écussons divers, ceux de Jean de Lastic, d'Ant. de la Rivière, de P. d'Aubusson, de Villiers de l'Isle-Adam, etc. Le réfectoire est la partie du monument la plus belle et la plus complète. C'est une grande pièce, divisée dans le sens de sa longueur en deux nefs par une rangée de colonnes prismatiques, portant des arcades ogivales de l'époque du style flamboyant. Les chapiteaux des colonnes sont octogones; chacune de leur face est encadrée par une torsade et porte alternativement la croix de Jérusalem et la croix des armes de Villiers de l'Isle-Adam. On remarque encore dans cette salle, plafonnée en charpente apparente, peinte et écussonnée, une grande cheminée et des cellules autrefois destinées au service. Le couvent des chevaliers a été transformé en hôpital par les Turcs. Quand je l'ai visité, il était tout à fait abandonné, ce qui doit faire craindre maintenant pour sa conservation. Peut-être sera-t-il bientôt ruiné comme l'ancien *Hôpital des Chevaliers*, dont il ne reste guère qu'une petite porte du xv^e siècle, sur laquelle j'ai lu à peu près cette inscription française : DILIGENT DE L'EVRE. SOLLICIT. ENFERMIE. F.P. CLOUET, COMMAND. M.CCCC.ACIX. COMBLI. FUT L'HOSPITAL TOUT NEVE.

Il me reste encore, M. le ministre, à vous signaler les principaux prieurés des diverses langues de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ces prieurés se trouvent presque tous dans la rue dite *des Chevaliers*, rue bien droite, large, bien pavée, garnie d'un double trottoir et bordée de maisons couvertes en terrasses. Ces maisons, percées d'une petite porte au rez-de-chaussée et de quelques fenêtres étroites, sont actuellement occupées par des familles turques, aussi est-il à peu près impossible d'y pénétrer. Cette rue ne renferme ni boutique, ni marchands, de telle sorte qu'elle est toujours déserte et semble faire partie d'une ville dévastée et abandonnée depuis longtemps. Les Turcs, il est vrai, n'aiment point

à détruire, mais ils ne font jamais de tentatives pour conserver : ils laissent les œuvres de l'homme périr d'elles-mêmes, par l'effort du temps, avec lequel ils n'essayent point de lutter. La rue des Chevaliers, bâtie aux XIV^e et XV^e siècles, existe donc, à peu de chose près, telle qu'elle a été laissée par le grand maître Villiers de l'Isle-Adam, après la capitulation de Rhodes.

A l'extrémité inférieure de la rue, à droite, et à peu près en face du couvent des Chevaliers, on trouve tout d'abord le *Prieuré d'Italie*, qui n'offre de remarquable qu'une sorte d'édicule ogival renfermant les armoiries de l'ordre et celles du grand maître Fabrice Caretti, avec la date de 1519. Ces armoiries sont surmontées d'une pomme de pin. La porte de l'édifice est en ogive; quant aux fenêtres, elles sont rectangulaires et sans ornements.

Le *Prieuré d'Angleterre*, qui est voisin du précédent, a la même physionomie architecturale. Il porte un très-bel écusson écartelé des armes de France et d'Angleterre; au-dessus de la porte, on voit deux autres écussons dont je n'ai pu encore trouver l'attribution.

Le *Prieuré de France* est situé également à droite en montant dans la rue des Chevaliers. C'est un grand édifice rectangulaire, couronné par une galerie crénelée présentant des gargouilles saillantes en forme de poisson, et quatre guérites en encorbeillement d'un effet très-pittoresque, et qui donnent à l'édifice une physionomie tout à fait monumentale. Je dois dire cependant que cette galerie est ruinée en partie : le rez-de-chaussée de la façade est décoré d'une arcature simulée. La porte est ogivale, ornée de chaque côté des écussons du commandeur Clouet, architecte du prieuré, et surmontée de la date 1492. On remarque à droite et à gauche dans le mur de la façade une grande croix grecque sculptée en marbre, et dans chaque bras de la croix, des écussons aux armes de France, de l'ordre de Saint-Jean, de Pierre d'Aubusson et d'Henri d'Amboise. Sur un autre écusson, également aux armes de France, on lit, en bas, la légende *VOLUNTAS DEI EST*, et sur les côtés, *MONTJOIE SAINT DENIS*. Les fenêtres sont rectangulaires, encadrées par une corniche; sur celle du milieu est inscrite la date de 1495.

Il existe une porte latérale donnant dans une ruelle. Elle est rehaussée d'un bas-relief représentant un ange qui tient, d'une main, les armes de l'ordre, et de l'autre main, les armes d'Henri

d'Amboise. On remarque encore au-dessus de cette porte les armes de Villiers de l'Isle-Adam, suspendues à une branche de pin, sans doute en mémoire de Royer du Pin, qui posa, en 1358, la première pierre du prieuré de France. La porte latérale donne accès à un escalier qui conduit dans un salon ouvrant sur une cour intérieure, autour de laquelle sont disposées plusieurs chambres que je n'ai pu visiter. Il y a dans le salon une vaste cheminée. Le plafond, en charpente, est orné de peintures et de la croix de Saint-Jean de Jérusalem. La maison située au-dessus du prieuré dont je parle, appartenait également à la France. La façade présente une chaire en pierre à laquelle on arrive par un escalier extérieur. Cette chaire, bâtie suivant le goût du xv^e siècle, est couronnée par un clochetou. C'est de là qu'on lisait les proclamations du grand maître. On remarque sur cette maison les armes de France et celles de la famille de Clermont Tonnerre.

Un autre édifice qui a un intérêt tout particulier pour moi, est l'*Auberge de France*. La façade principale donne dans une ruelle. On y lit l'inscription latine suivante :

R. D. F. P. COURIAUT, BAIULIUS MOE ET PRECEPTOR DES ESPAULX, HANC REEDIFICATEVERUNT. M. D. XX. Sur l'arrière-façade de ce monument, qui donne du côté de la mosquée de Soliman, on trouve les armes de France à droite; celles de l'ordre au milieu, et celles de Régis de Saint-Simon à gauche. Enfin, au-dessous de ces écussons est gravée cette autre inscription :

CHRISTUS VICIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT. R. D. F. REGIS DE SANCTO SIMONE, THESAURARIUS, HAS AEDES RESTAURAVIT. M. CCCC. IX. X. JUNI. Cet édifice est, par malheur, ruiné en grande partie.

Je trouve encore à citer, pour la rue des Chevaliers, le *Prieuré de la langue de Languedoc*, décoré d'armoiries. Il offre une inscription ainsi conçue : R. D. N. S. F. FRANCISCUS FLOTA, PRIOR THULOS. CONSTRUXIT. M. D. XVIII.

Le *Prieuré d'Espagne et de Portugal* occupe deux maisons situées en face l'une de l'autre, et reliées l'une à l'autre par une arcade ogivale. On voit sur l'une des façades de l'édifice de belles armoiries où l'on reconnaît, au centre, les armes d'Espagne; à droite, celles d'Évreux, et à gauche, celles de Portugal; l'écusson de Pierre d'Aubusson est aussi sculpté sur cet édifice, et cela sans doute parce que le prieuré d'Espagne aura été bâti pendant la magistrature de ce grand maître.

On retrouve encore dans la ville de Rhodes quelques autres monuments, mais ils sont peu importants. Je signalerai cependant une maison qui porte les armoiries de la famille des Baux de Provence, et le sarcophage en marbre du grand maître Robert de Juliac. Ce tombeau, à base rectangulaire, est adossé à une maison près du couvent des Franciscains, et a été transformé en fontaine. Sur sa face principale, on voit les armes de l'ordre et celles de Juliac, avec une inscription latine qui fournit la date de 1377.

Telles sont, Monsieur le ministre, les diverses constructions historiques que renferme encore maintenant la ville de Rhodes. Presque toutes ont été élevées par des grands maîtres originaires de notre pays. Nous pouvons donc les revendiquer comme des monuments nationaux et leur donner place dans l'histoire de l'architecture française.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L. BATISSIER.

NOUVELLES DES MISSIONS.

Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 11 juillet 1850, M. L. RENIER, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la Sorbonne, a été chargé d'une mission scientifique en Algérie. Cette mission a pour objet d'explorer dans la province de Constantine les monuments épigraphiques de Lambæsa et des lieux environnants, et de recueillir, soit par l'estampage, soit par la copie, toutes les inscriptions de ces monuments.

M. Renier doit partir le 1^{er} octobre.

Par un autre arrêté, en date du 22 août 1850, M. Aug. MARIETTE, attaché au catalogue des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, a été chargé d'une mission scientifique ayant pour objet l'exploration de tous les couvents de l'Égypte, et principalement de la Thébàide, qui possèdent des bibliothèques de manuscrits coptes, syriaques, arabes et éthiopiens, afin de former une collection de tous les manuscrits orientaux, intéressants pour l'histoire et les antiquités de l'Égypte chrétienne.

M. Mariette est parti le 4 septembre.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

VIII^e CAHIER.

MISSION EN ITALIE

CONFÉE A MM. DAREMBERG ET RENAN.

*PREMIER RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes.
— Suite des réponses aux questions de l'Académie des inscriptions et
belles-lettres*¹.

ROME.

Quatrième question : Il y aurait lieu de consulter aussi et peut-être de transcrire, au moins depuis l'an 1226, les chroniques suivantes : n° 351 de Montfaucon, *De gestis Francorum ad annum 1336*; n° 285, *Historiæ Gallorum, ad annum 1340*; n° 817, *Historiæ quædam Gallicæ, ad annum 1347*.

Chronique n° 351 de Montfaucon. — Il nous a été très-difficile de rétablir la correspondance des numéros anciens et des numéros actuels pour cette chronique et les suivantes, à cause des titres vagues que donnent Montfaucon et le catalogue. Le n° 351 de Montfaucon se trouve maintenant sous le n° 695² (chart. XIV^e siècle, signé et parafé *De Besançon*); il porte pour titre, d'une main

¹ Voy. la livraison du mois de mai.

² Le numéro de Montfaucon se lit encore en tête du manuscrit.

plus récente : *De gestis Francorum ad annum 1336, per monachum Sancti Dionysii*. Grâce aux savantes indications de M. V. Leclerc et de M. N. de Wailly, nous avons reconnu dans cette chronique celle de Guillaume Scot, que la Bibliothèque nationale possède sous le n° 1082 de l'ancien fonds de Saint-Germain, et dont il est dit d'avance quelques mots dans l'histoire littéraire de la France. t. XXI, p. 778. Du Chesne, dans le tome V des *Historiæ Francorum scriptores*, en a publié quatre fragments (p. 257, 288, 395, 549), relatifs à Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi, d'après le manuscrit d'Alexandre Pétan. Or, ce manuscrit d'Alexandre Pétan est le même qui passa dans le fonds de la Reine, et avec ce fonds au Vatican. Nous avons pu remarquer, en effet, une parfaite similitude entre quelques fragments que nous avons copiés et ceux qui ont été imprimés par du Chesne, tandis que ces fragments offrent beaucoup de variantes avec le manuscrit de Paris. Du reste, le manuscrit de la Reine est plus complet que celui de Saint-Germain; ce dernier ne commence qu'à la légende du combat pour l'âme de Dagobert, légende qui fait le sujet de la vignette en tête du livre, tandis que le manuscrit de Rome commence aux origines traditionnelles de la nation franque; il s'ouvre par la table des chapitres :

- Incipit tabula et numerus capitulorum libri sequentis :
- Quomodo quidam Troiani, qui et postea Franci, a terra recedentes, Sicambriam ædificaverunt.
- Quomodo et quando præfatorum Trojanorum pars maxima in Gallias veniens Luthetiam ædificaverunt.
- Quomodo Troiani remanentes in Sicambria Alanos superantes, liberi a tributo Romanorum per decemium sunt effecti.
- et quare Franci fuerunt nominati.
- Quomodo Romanis tributum solvere nolentes usque ad rippas Rheni fluminis recesserunt.
- Quomodo prædicti Franci Germaniam occupantes, Romanis ab eis superatis, nulli postea subici voluerunt.
- Quomodo Marcomirus cum multis prædictorum Francis Lutetiam veniens, ab illius urbis incolis honorabiliter susceptus, defensor Galliæ est effectus.
- De primo rege Francorum Pharamundo et de lege salica Francorum.
- De Clodio rege secundo Francorum.

« De tercio rege Francorum Mereueo ¹ (*sic*), a quo Franci Merouerigi ² (*sic*) sunt vocati.

« Quomodo beata Genovefa super sanctorum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora basilicam ædificavit, et de signo calcis ostenso.

« De modico vino per sanctum Dyonisium sic multiplicato, quod sufficit potui operariorum usque ad operis consummationem.

« De innumeris miraculis quæ per sanctum Dyonisium in prædicta civitate Deus voluit operari.

« De Childerico, rege Francorum, et quomodo idem rex a Francis Ægidium, Romanorum ducem, regem statuentibus est expulsus, et quomodo postea revocatus.

« De visione ostensa Childerico regi super regum eventibus futurorum.

« De Clodoveo et uxore Clotilde christiana regem inducente ad christianitatem.

« De victoria cœlitus data Clodoveo contra Alamannos, et ejusdem regis Clodovei conversione ad fidem, et de ejus et multorum Francorum baptismo. » Etc. etc.

A partir de Dagobert, les deux manuscrits concordent l'un avec l'autre. L'auteur fait toujours de l'abbaye de Saint-Denis le point central de son histoire, et rapporte d'innombrables miracles opérés par le saint patron. Il met aussi un soin tout particulier à prouver que Hugues Capet ne fut point un usurpateur : *Quomodo iste Hugo de progenie Karoli Magni descendit, et quod regni non fuit usurpator* (cap. 140).

Voici les titres des derniers chapitres après la mort de saint Louis :

« De rege Philippo, sancti Ludovici filio ³.

« De Philippo quinto agnominato Pulchro, prædicti Philippi regis filio ⁴.

« De Ludovico nono, prædicti Philippi regis filio, ejusdemque Ludovici filio Johanne primo.

« De Philippo sexto ⁵, prædicti Ludovici noni fratre. »

Arrivé au règne de Philippe de Valois, le chroniqueur s'arrête

¹ Dans le texte, on lit : *Meroue* ou *Merone*.

² Dans le texte : *Merovingi* ou *Merovingi*.

³ Ms. de Paris : *Et hærede*.

⁴ *Ibid.* De Philippo quinto Pio et Pulchro, rege Francorum.

⁵ *Ibid.* Nunc regnante.

et conclud ainsi : « Iste Philippus sextus primo comes Pictavensis .
« mortuo fratre suo Ludovico, nondum tunc nato ejusdem Lu-
« dovici filio, regna¹ Navarræ et Franciæ regens fuit. Postmodum,
« anno Domini millesimo trecentesimo sexto decimo, dominica
« post Epiphaniam, dante regni patrono² beato Dyonisio, Remis
« una cum Johanna regina inungitur, ac regali dyademate coro-
« natur. De isto ad præsens non intendimus multa loqui. Dicit
« nanque sermo divinus : Ne laudaveris hominem in vita sua,
« tanquam diceret : Lauda post mortem, magnifica post consumi-
« mationem. »

L'ouvrage se termine par des considérations sur les devoirs d'un bon roi et par une prière adressée à saint Denis.

Depuis notre retour d'Italie, l'un de nous (M. Renan) ayant dû entreprendre un voyage à Berlin, a découvert dans la bibliothèque de cette ville (fonds latin, n^o 53) un autre manuscrit de la chronique de Guillaume Scot, plus complet encore que celui du Vatican, car non-seulement il comprend la partie antérieure à Dagobert, mais l'ouvrage est précédé d'une préface intéressante en ce qu'elle explique l'origine du livre et prouve que, dans la pensée de l'auteur, il se rattachait à un ensemble plus étendu. Voici cette préface :

« Hiis igitur quæ ad ieromartiris Ariopagitæ Dyonisii felicem in
« Christo sanctæ regenerationis ortum vitæque ejus ac doctrinæ
« feliciorem decursum felicissimumque suæ passionis exitum ac
« martyrii pretiosi triumphum venerandum, etsi non quantum
« sufficienter debuimus, utpote scientia imbecilles, ingenio segnes,
« eloquio rudes, quantum tamen auxiliante Deo valuimus, in se-
« cunda hujus libri particula jam decursis, nunc ad describenda
« signa et miracula per quæ Deus omnipotens longe lateque præ-
« fati martiris agonistæ sui invictissimi merita quantæque virtutis
« et potestatis apud Deum omnipotentem in revelandis sibi devotis
« injuriosisque sibi et rebellibus puniendis existat, cunctis fide-
« libus declaravit, etsi non omnia quorum non est numerus, pauca
« tamen ex innumeris, ejusdem consili precibus accedentes, ea non
« temere, quippe fidei devotione scientes quam apud Deum et
« sanctos ejus habet quamvis ignara pura tamen devotio et fidei

¹ Ms. de Paris : *Regni Franciæ et Navarræ.*

² *Ibid.* *Devote prius visitato regni patrono.*

« dilectio justæ retributionis mercedem, piorum et devotorum
« auribus, quantum nobis Deus ipse dederit, intinemus. Verum
« sanctus ipse Dyonisius regni regumque Francorum patronus
« præcipuus, custos vigil et sollicitus, ex nonnullis quæ circa re-
« gum ipsorum personas gesta sunt miracula non parum mirabilis
« apparet aut etiam gloriosus, quin potius inter miracula per eum
« exhibita præcipuum tenet locum, interque facta per eum mi-
« rabilia mirabilius existit quod Francorum reges et populi præ-
« ceteris olim nationibus gentilitatis erroribus ardentius astricti,
« per eum facti sunt christianissimi, amplioribusque divitiarum
« terrenarum et celestium honorumque titulis dilatati, sed quod
« majus est, fidei christianæ assidui defensores et strenui, in re-
« busque bellicis pugnatores victoriosissimi, ejusdem patroni sui
« Dyonisii protegente eos in omnibus ea qua apud Deum præcellit
« potentia, dum nec ad bella quæcumque soliti sunt præfati reges
« procedere quin prius ad ejusdem peculiaris patroni sui Dyonisii
« venerabile monasterium humiliter accedentes, extractis de locis
« suis ejusdem Dyonisii suorumque consortium Rustici et Eleu-
« therii, sed et nostris temporibus beatissimi Ludovici corporibus
« sacrosanctis, eisdem se devotis orationibus recommendent, desu-
« perque ejusdem Dyonisii altare sanctissimum de pastoris ejus-
« dem loci manibus commune totius Francorum exercitus vexillum
« accipiant benedictum, sperantes per sanctorum suffragia præ-
« dictorum et hostium superbiam deprimere ac de ipsis victoriam
« obtinere; sane quod hanc antiquorum veridicam legimus famam,
« neminem nobilem aut ignobilem regni aut ecclesiæ turbatorem
« cujus culpa aut controversia sanctorum corpora sublevantur anni
« fore superstitem, sed ita vel infra deperire. Illis ergo reges Fran-
« corum et populos tota se convenit devotione committere, qui dare
« valent eis de hostibus triumphare. Hæc igitur attendentes, diver-
« saque miracula diversorum regum temporibus per Dyonisium
« esse facta, intentionis nostræ primariæ velum ad hoc dignum
« duximus extendendum, ut describentes facta per Dyonisium
« miracula atque signa, ipsorum regum Francorum ortum et de-
« cursum, eorumque genealogiam et gesta, etsi non omnia, pauca
« tamen, utpote quæ nobis visa fuerunt plus notanda, discurrendo
« quasi in hac libelli hujus parte tertia, quantum nobis ipsius
« patris nostri precibus quibus semper innitimur Deus largiri vo-
« luerit, declaremus. Sic enim in hoc libello regalis Serenitas, cui

« ob amorem patroni spiritualis sui Dyonisii liber ipse legendus
« porrigitur, contemplari poterit et videre suæ originis initia, ad
« quantaque temporalium ac spiritualium bonorum dignitatum-
« que honorem per eundem patronum suum protracta fuerint in-
« crementa. Sed et impreliabiles diversarum reliquiarum thesauri
« quando et a quibus ad venerabile Beati Dyonisii monasterium
« sint translati declarare intendimus. Hoc enim ad Beati Dyonisii
« gloriam pertinet et honorem. Hujus autem partis tertiæ capitula
« sicut et in aliis decrevimus præmittendum. »

Suit la table des chapitres, comme dans le manuscrit de la Reine.

Chronique n° 285 de Montfaucon. — Cette chronique porte maintenant, dans le fonds de la Reine, le n° 693. Tous nos efforts et ceux des bibliothécaires pour la retrouver ont été inutiles. Nous savons pourtant qu'elle a été vue par des voyageurs français qui ne nous ont précédés que de quelques mois.

Chronique n° 817 de Montfaucon: Historiæ quædam Gallicæ ad annum 1347. — C'est probablement le n° 925 de la Reine (chartac. 160 fol.), chronique en français, où la dernière date mentionnée est en effet le 25 juillet 1347. Le commencement et la fin sont perdus. On peut être assuré toutefois qu'il ne manque en tête du volume qu'un ou deux feuillets; les six premières pages, en effet, ne sont qu'une simple énumération chronologique sous cette forme :

« Lan mille c et xxxviii fu fondee labbie des Dunes. — Lan mille c et xl fu fondee labbie de Clermares¹. — Lan mille c et liii fu martiries saint Nichase et se seur sainte Eutrope. — Lan mille c et lxx fist li Reis Henri dengleterre morir saint Thumas de Cantorbri la il disoit messe. — Lan m. cc. commencha lordene des Prescheurs. — Lan mille cc et x, commencha lordene des Freres Mineurs. — Lan m. c (sic) et lvi ardi le ville de Saintomer et toute leglise de saint Bertin, et ot a noim labbe Dadont de Lyons de Quiermulle², et fu filz dun noble chevalier de Flandres nomme messire Testart dypres signeur de Quiermulle et chastellain de son heritaige dypres. — Lan mille cc et lxi, fu papes Urbains qui donna a Charlon le conte dangau le royaume de Sezille, que Mainfroit le lieux Frederic tint. — Lan mille cc et lxx morut saint

¹ Clannarais.

² Table da dont de Lyons de Quiermulle, *Cod.*

Loys de France en Tunes, le jour saint Barthelemieu, au mois de Novembre. Son parti lost de Tunis, et li Roys Charles de Cesille sen vinti a trapes honteusement sans riens faire, car il prinst grant tresoir du soldan de Tunes. Et le Roys Edelbard li fieux Henri roy dengleterre, qui vint au derain non vault riens prendre de thel avoir. — Lan mille cc et xxxi, vindrent manoir les Cordelieres de sainte Clare à Sanperlvit a le saint Jehan en esté. — Lan mille cc et lxxxvii, ot Jehan le duc de Brebant bataille, dont furent occis li iii frères de Lussembourth et levesque de Colloingne prins. — Lan mille (*sic*) saint Franchois eut xx ans, quant il commencha l'ordene. Il fut xx ans en l'ordene. — Lan mille cc et viii morut saint Franchois. — Lan mille iii^{xx} et ix, fu Godefroit de Buillon fait duc de Lorraine, et puis fu rois de Jherusalem. — Lan m. iii^{xx} et xvi, ala Godefroit de Buillon outremer. — Lan m. iii^{xx} et xviii, fu Anthioce prinse de Godefroy de Buillon. — Lan m. c. fut prins Jherusalem, et fu fait roy de Jherusalem Godefroy de Buillon. Et che mesme an morut il. Et apres fu fait roy Baudelvin son frère de Jherusalem. — Lan m. c. et xix, morut Baudelvin Hapque¹, qui fu conte de Flandres, et gist a saint Bertin. — Lan m. c. et xxvi, le second jour de mars, fu tues Charles le conte de Flandres au moustier de saint Donas² à Bruges. — Lan m. c. et xxvii, morut li contes Guillaumes de Flandres, et gist à saint Bertin. — Lan m. cc et viii, fu couronnes l'empereur Octon. — Lan m. cc et xi, conquist l'empereur Octon la terre de Puille et de Cesille, et fu long tans roys. — Lan m. cc et xviii, fu bataille a Bouvines, contre le roy Phelippes de France. — Lan m. cc et xvi, morut l'empereur Octon, puis tint Frederic le royaume. — Lan m. cc et xxiii, morut Philippes le conte de Boullouingne. — Lan m. cc et xiiii, morut Philippes, roy de France, qui desconfy Ferrant, conte de Flandres, l'empereur dallemaingne et les Engles a la bataille de Bouvines. — Lan m. cc et xxvi, fu le roy saint Loys couronne au mois de »

Ici se termine le verso du premier feuillet ; il y a entre ce feuillet et le suivant une lacune d'un ou deux feuillets, car le folio 2 commence par : « Gherard Mamabourse » Cette table chro-

¹ Hapkin (de Smet, *Collection de Chroniques belges inédites*, t. I, p. 70); Haple (de Smet, t. I, p. 68; t. II, p. 50).

² Saint Donatien.

nologique se continue durant les trois premiers feuillets : au folio 4, commence le récit :

« Les anchiennes ystoires nous racontent que au temps Charlemagne filz Pippin, tres excellent roy de France et dalemaingne, et tres fort empereur de Rome, estoit une tere brahaingne et peu cultivee, pour ce quelle navoit esté habitee puis le temps le roy Clotaire et Daingonbert ses filz, qui par les saints hommes qu'ils envoient en celle tere pour y habiter, en enchacirent les mescreans qui illonc habitoient, et cil qui demourir y voloient rechuprent la foy Jhu Christ. En celle tere demourait lors uns vaillans homes et bons chrestiens, qui Liedins ¹ estoit appellee, qui estoit dune ville quon appelle Har levecque ². Et ainsi comme ly empereurs tres puissant [passoit] par illecq, Ledin len requist que garde de celle tere le vausist faire. . . . Lidris engenra Eugherran. . . . etc.

« En lan de lincarnation Nostre Seigneur Jhesu Christ vi^e iii^m et xv, rechupt la seigneurie de Flandres Engueran, filz ledit de Har levecque. Cilz Enguerans avoit este tout son temps en service le roy Charlemagne. »

C'est le début invariable de toutes les chroniques de Flandre (voir dans la collection de M. de Smet, t. I, p. 11, 34, 269; t. II, p. 31). La chronique du fonds de la Reine a de grandes analogies avec plusieurs de celles qui composent la collection de M. de Smet, et particulièrement avec la chronique de Gilles de Muisis ³ et l'ancienne chronique de Flandres, tirée d'un manuscrit de Bourgogne, insérée dans le t. II, p. 27, comme aussi avec la chronique de Flandre publiée par Denys Sauvage (Lyon, 1562), et plusieurs autres semblables ⁴. Toutefois, elle n'est identique à aucune de ces chroniques, et elle mériterait par son étendue et son intérêt de trouver place dans la collection des savants belges. Les faits plus rapprochés de l'époque de l'auteur, les guerres de la France et de l'Angleterre, les guerres de Flandre, les dernières croisades, sont traitées avec des développements et une critique remarquables.

Cinquième question : A la bibliothèque Angelica, a Rome, le

¹ Appelé aussi Lidris. Lideric.

² Harlebeke.

³ T. II, p. 93. Voy. aussi Bréquigny, *Notice des manuscrits*, t. II, p. 219; Warnkenig, *Histoire de Flandre*, t. I, p. 72.

⁴ Voy. Warnkenig, t. I, p. 74-76

manuscrit de Prignano : *Historia familiarum Normanorum* (C, 6, 2, 3) pourrait être de quelque usage pour la publication qu'on projette de l'ouvrage de du Cange sur les Familles normandes. J. B. de Prignano, moine augustin de Naples au xv^e siècle, d'une famille noble de Salerne, peut avoir recueilli dans ces deux gros volumes in-f^o des détails ignorés de du Cange sur les familles normandes du royaume de Naples.

— Le manuscrit de Prignano était, à ce qu'il paraît, sur le point d'être imprimé, car il est muni de tous les *imprimatur* nécessaires datés de Naples 1641. — Cependant il présente encore, ainsi qu'on le verra par la description, un assez grand désordre. Il consiste en deux volumes in-folio pap. d'une écriture fine et régulière, avec pièces justificatives et documents divers, sans pagination. Sur le folio de garde du premier volume : *T. Philippus vicecomes, episcopus Catanzarii, olim generalis, bibl. Angel. donavit anno 1657.* — En tête du premier volume, d'une autre main que celle qui a écrit le manuscrit : *P. Mag. Bapt. Prignani Salerni, ordin. Eremit. Sancti Augustini; Hist. delle famiglie di Salerno Normane.*

Contenu du premier volume : folio 1, « fam. Abenauola; 15¹, Gesualda; 21, Filangera; 35, d'Almagna; 47, della Porta; 51, Altavilla; 59, Calvella; 65, di Chiusano; 67, di Drogone; 71, Francesca; 77, Fallucca; 81, Frasneta; 85, Infante; 89, *Malerba*; 91, della Marca; 93, Medania; 101, Molina; 113, d'Evoli; 121, Molisi; 125, Montefuscola; 131, Mosca detta d'Anella; 139, Di Principato; 149, Sanframondo; 153, Tocco; 187, della Tufo (*sic*); 201, Baricle²; 233, di Rota detta di Sanseverino; 282, d'Aquino; 310, Ruffa; 330, di Ricardo detta Pagliara; 334, Mellosa detta Protogiodice; 338, Mazza; 342, Marchese; 350, Mangana, 352, Grassa cognominata poi Guarna; 372, de Littera detta Boppo de Aiello.

Tome II : folio 1, « fam. Sangiorgio: 3, di Serpico³; 9, Saponara; 11, Saraccina; 15, Scillata; 21 v^o, Scotto; 23, Senescalea:

¹ Entre chaque famille il y a plusieurs folios blancs, souvent réservés pour des additions. — Entre 317 et 333, il n'y a que des folios blancs, et la famille qui commence 201 est inachevée.

² Toujours ce nom est indistinctement figuré dans les titres comme dans le texte, même dans le deuxième volume, où l'histoire de cette famille se retrouve ainsi que celle de plusieurs autres.

³ C'est une erreur, car c'est la continuation de la famille Sangiorgio.

27, di Serpico; 28 v°, quelques lignes sur la famille Turda; 29, Setara; 34, Turda¹; 36, Vallona (appelée aussi quelquefois Mausolla); 40, Veterese; 42, Salvatica; 46, di Procida; 50, Porcastrella; 52, Platamone; 56, Montemarana; 60, Montefalciona; 64, Marzana; 72, Marchisana; 73 v° et 75, quelques lignes sur la famille Mansella, dont l'histoire complète comence au folio 76; 80, Gianvilla; 82, di Senerchia²; 84, Fasanella; 90, Conversana; 104, de Bossone; 108, Balbana; 112, d'Artus; 116, Rotonna detta d'Acerno (ou d'Acarno dans le récit); 118, de Celano; 122, Dom Musco; 130, Curiale.

Folio 137, « Libro delle cose antiche del regno di Napoli estratto da uno antico libro dell'illust. sign. Flettome (? ce mot est transcrit assez indistinctement) Pignatello, priuo duca di Monteleone. Incip. *Papa Urb. IV di nazione francese per la malignita di Manfreda Re del una ed altra Sicilia rebello della Chiesa*, etc. » — « 147, incommanso le Croniche di Roberto Vissardo e Fratelli e di Rugiero, Conte di Mileto: 148, Historia di Normandi; 176, Note de scriture di Conti di Marsi e suoi descendenti.

186, Fragment de l'histoire de la famille Abenauola; 200, Guesualda; 210, Euoli; 218, encore la famille Abenauola³; 226, Finuilla (?); 229, Canale; 233 v°, Quelques lignes sur la famille Tnfo; 233, Baricle (voyez plus haut).

Il y a beaucoup de désordre dans cette partie, où le récit est entremêlé de fragments sans commencement ni fin, de pièces et d'extraits de diverse nature, entre autres : *Storia dell' antiquissima et nobilissima casa Saueila*.

« 250, fam. Dentice; 260, del Archivescovo; 263, Battipaglia; 265, de Arco (dont la suite est peut-être folio 252); folio 268, dei Caduelli andati in Palermo; 271, Biscida; 271 v°, Bucca Muggella; 272 v°, Burrella; 274, Butromile; 276, Calvella; 278, Canale; 282, Capoana; 288, della Corte.

Suivent plusieurs pièces, entre autres : « 1° Conti di Marsi; — 2° Epitome virorum illustrium familiae de Alaneo servata temporum et annorum serie : incip. *Cesarius XVI Archiep. Salernit. ab Honorio III creatus anno 1225*, etc.; — 3° ex script. (scriniis?)

¹ Même commencement que plus haut.

² Il paraît qu'elle avait été souvent confondue avec la précédente.

³ Tantôt pour ces répétitions la rédaction diffère, tantôt elle est à peu près identique.

Thomassi de Gaiano (?); » commence en 1328: *Rainaldus de S. Vincentio*, etc. finit en 1434.

MILAN.

Sixième question. Si l'on passe par Milan, il serait à désirer que l'on pût transcrire, à la bibliothèque Ambrosienne, les *Premières Coutumes de Milan*, rédigées en latin au commencement du XIII^e siècle. A la bibliothèque de Brera, on recommande *J. Mussa Amphitruon*, indiqué fort sommairement dans les Archives de M. Pertz, tome IX, page 636.

I.

— Le manuscrit de ces coutumes est une copie moderne, mais notariée et certifiée conforme à l'original. La rédaction des coutumes est rapportée à l'année 1216. Un prologue rappelle les circonstances historiques où cette compilation fut exécutée, et les noms de ceux qui y prirent part. Voici ce prologue et la série des titres et des rubriques :

Consuetudines Mediolani anni 1216, diligenter cum autographo per D. Raphaelem Fagnanum collatae.

« Incipit liber consuetudinum Mediolani anni 1216.

« Cum olim Brunazius Porcha Potestas Mediolani de consilio
« civium in scriptis ordinasset ut universae consuetudines quae in
« hac civitate de caetero servarentur, Rector sive Potestas sequentis
« anni in unum redigeret vel redigi faceret, ut non aliunde con-
« suetudines inducerentur nisi quae in illo volumine fuissent in-
« ventae, placuit omnibus et Jacobo Malecoxigiae Potestati sequen-
« tis anni Manfredonem D. Grasillam et Leonardum de Cruce,
« Albertà et A. de Marliano et A. de Sesto et P. Judicem et M. de
« Villa et G. Menelotium et A. de Bombellis et M. Sallarium et
« Vicecomitem de Rezdio et Gasparem Othonem de Orto et L. Re-
« trotum viros discretos eligere, quos sacramentum ut infra ad
« haec adstrinxit ut praefatas consuetudines inquirerent, et in
« scriptis redigerent, sicut a praenominato D. Potestate Mediolani
« fuerat ordinatum. Qui volentes ea quae juraverant ad finem
« congruum perducere, convocatis duodecim viris peritis, illis dis-
« tricte praeeperunt ut si quas consuetudines haberent, illis os-

« tenderent. Receptis vero consuetudinibus, et quibusdam ex illis
« sparsis super quibusdam capitulis quæ habuerant, habito quo-
« que et inspecto libello quem dictus P. Judex de consuetudinibus
« Mediolani sub certis titulis studiose posuerat, sequentes eun-
« dem ordinem tractandi et titulorum quos dictus P. scripserat,
« hanc compilationem sive editionem de diversis consuetudinibus
« civitatis Mediolani in prænominato libello P. scriptis et quibus-
« dam aliis ad perpetuam memoriam et singulorum utilitatem in
« scriptis redegere, et eas prædicto Priori, sicut adstricti fuerant,
« consignaverunt. Verum quia causarum aliæ sunt civiles, aliæ
« sunt criminales, et civiles sæpius agitantur, a civilibus causis,
« nos prænominati ad hoc electi, incipiendum putavimus; quarum
« ordo talis in nostra civitate servatur. In primis.

« Rubrica de judiciis civilibus.

« Si personali actione quis conveniatur.

« Si aliquis in blasmo præterierit.

« Rubrica quando de crimine civiliter agitur.

« Rubrica generalis de contractibus.

« De re paterna tuenda.

« Rubrica de cautione quam tenetur dare venditor pro evictione.

« De venditione rerum mobilium.

« De venditione animalium.¹

« De locatione et conductione.

« De societatibus et sociis rubrica et de socedis¹.

« De commodato.

« De mutuo.

« De verborum obligationibus.

« De actione quæ in rem pro quarta datur.

« De sponsalitiis rubrica.

« Rubrica de ultimis voluntatibus defunctorum.

« Rubrica de pugnis, et in quibus casibus fiant, et quomodo
« secundum nostram consuetudinem fiant et formam.

« Rubrica de præscriptionibus quæ in nostra civitate servantur.

« Rubrica de servitutibus et aquæductibus, et de jure molendi-
« norum² et aliis multis.

¹ Voyez du Cange, *Gloss. Med. et Inf. Lat.* sub voc. *Soceda, Socida*.

² Le manuscrit porte partout *molandinum*; cette forme ne se trouve pas dans du Cange.

- « Rubrica de jure molendinorum.
- « Rubrica de oneribus et districtis et conditionibus.
- « Rubrica de decimis.
- « De tutelis rubrica.
- « Rubrica de feudis.
- « De forma sacramenti fidelitatis.
- « Rubrica de successione feudorum et legatis feudorum.
- « De successione feudorum et de fructibus eorum.
- « De consuetudinibus communis Mediolanensis servandis.
- « Rubrica de rippis (*sic*)¹.
- « Forma siquidem sacramenti præstiti ab illis qui hanc compilationem fecerunt, de quo sacramento superius ab initio hujus operis mentionem fecimus, talis est :
- « In nomine Domini, sacramentum illorum qui debent inquire et in scriptis redigere vel redigi facere usantias quæ observari debent.
- « Juro ego, etc. »

Puis l'*Explicit*, l'attestation notariée de conformité avec le texte, et le sceau de Raphaël Fagnano.

Nous allons donner ici les deux chapitres relatifs aux irrigations et à la propriété des cours d'eau, matière si importante dans le Milanais.

Rubrica de servitutibus et aquæductibus, et jure molendinorum et aliis multis.

« Restat ut de aqua et jure aquæ duceudæ vitleamus, quam
« quidem unicuique ducere licet ex flumine publico vel privato ad
« irriganda sua prata vetera vel nova, et præcipue vetera, si absque
« aliorum incommodo fiat, præcipue molendinorum, quorum
« usus favorabilis est per nostram consuetudinem, adeo quidem ut
« si quis sedem molendini antiquam habet, longissimo tempore
« steterit quod illud non construxerit, et inferior vel superior vicinus
« aliud molendinum ædificavit, vel aliquid aliud fecerit quod
« antiquo molendino noceat, etsi XXX vel XL annis illud possedit,
« vel sine aliqua interruptione tenuerit, domino tamen veteris

¹ Tarif du prix de certaines marchandises, réglemens sur les poids, les mesures, les fausses balances (*barancie*). Voy. du Cange, s. v. *Baranca*.

« molendini, licet quod antiquo et vetustiori tempore stetit molen-
« dinum, non oherit quominus in suum statum antiquum molen-
« dinum suum possit construere, sed poterit superiorem et infe-
« riorum vicinum cogere ut omne opus ab eo factum quod antiquo
« noceat molendino destruat, nulla obstante temporis præscrip-
« tione, præcipue quum de antiquo molendino constet, et ipsum
« ibi antiquitus fuisse et stetisse appareat, et aliqua vetustatis mo-
« lendini veteris insignia appareant. »

Rubrica de jure molendinorum.

« Molendinorum quoque favore per nostram consuetudinem
« alia regula approbata est, ut qui molendinum habet, potest al-
« veum fodere, purgare et terrascitare¹ destrorsum et sinistrosum.
« invitis etiam illis qui prope ripam prædia possident, et hoc us-
« que ad inferius molendinum. Sed et illis qui prata irrigare
« volunt, prohibere potest ne hoc faciant. Et Consules Mediola-
« nenses molendinorum favore interdum pœnam apponunt, si
« contrafactum fuerit, et camparios ad custodiendam aquam præ-
« ficiunt, excepto si permissum est prata irrigare vel prohibitum
« per se, ut die sabbati post occasum solis usque ad ortum solis
« 2^o feriæ, eo intellecto ut per hanc consuetudinem non acquirat
« ratur jus irrigandi alicui qui non habet, nec auferatur illi qui
« habet jus irrigandi, vel nisi tempore plenæ (*sic*), quibus tempo-
« ribus prædicta non servantur. »

Les coutumes de Milan sont suivies, dans le même manuscrit, des *Statuta Vigodulfi anni 1254*, ainsi qu'il suit :

« 1254, 14 aprilis.

« Statuta loci Vigodulfi condita ab ecclesia S. Trinitatis Papiæ,
« ecclesia S. Mariæ de Campomorto, Lantelmo de Landriano e
« fratribus, ac Lucio de Landriano de Mediolano, dominis ipsius
« loci, edita ex archivio regiæ civitatis Papiæ, per Franciscum
« Hieronymum Sannazarinum, ipsius urbis notarium et cancella-
« rium. »

Suit l'attestation notariée de conformité, datée de l'an 1348, puis une seconde attestation pour cette copie plus moderne.

¹ *Terrasser*, de *terrascis* ou *terrassia*. Ce verbe ne se trouve pas dans du Cange

L'Ambrosienne contient du reste les coutumes d'un grand nombre d'autres villes de Lombardie.

II.

L'Académie des Inscriptions nous avait en outre chargés de vérifier, à la bibliothèque de Brera, ce que pouvait être un ouvrage indiqué par M. Pertz dans ses Archives, tome IX, page 636, sous le titre de *Johannis Mussæ Amphitruon*¹. Cet ouvrage n'est autre chose que le poëme en distiques, à la fois dramatique et narratif, désigné ordinairement sous le titre de *Geta*, de Vital de Blois, auteur du XIII^e siècle, et dont le sujet est emprunté à l'Amphitruon de Plaute. Ce curieux poëme a été publié pour la première fois par M^{gr} le cardinal Maï, dans le tome V de ses *Classici Auctores*, pages 463-478 (1833), mais avec quelques retranchements. D'ailleurs, le manuscrit du Vatican n'avait pas révélé au savant éditeur le nom de l'auteur. En 1836, M. Fr. Osann le publia à Darmstadt avec l'*Aulularia* du même auteur, sous le titre : *Vitalis Blesensis Amphitruon et Aulularia Eclogæ*, in-8°. En 1838, M. Thomas Wright l'inséra dans sa collection : *Early Mysteries and other latin poems of the XIIth and XIIIth centuries* (London), in-8°. Depuis, M. Müller l'a encore publié à Bâle. Enfin, récemment, M. Anatole de Montaignon l'a publié dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. IV, 2^e série, 1847-48, p. 474, d'après cinq manuscrits de Paris, sans avoir connu d'autre édition que celle du cardinal Maï, et se croyant autorisé dès lors à le publier comme en grande partie inédit.

Le manuscrit de Brera est du XV^e siècle, papier, mauvaise écriture, plein de particularités d'orthographe italienne, accompagné de scolies et de notes grammaticales. Le *Geta* s'y trouve joint à des pièces de vers latins du temps de la Renaissance. A cette époque, en effet, ce poëme eut une certaine vogue en Italie. Il en existe une traduction italienne de ce temps, que l'on a faussement attribuée à Boccace.

Le distique final, qui renferme le nom de l'auteur, est fort dif-

¹ Nous devons la plupart des détails qui suivent à l'érudition de M. Victor le Clerc, qui, dans le tome XXII de l'Histoire littéraire de la France, consacrera un savant article à Vital de Blois.

fèrent, selon les divers manuscrits, et quelquefois y manque complètement. Le nôtre porte :

Explicit hic Gieta deceptus ab Archade summo,
Vitalis Blesis explicit Amphitruon.

Vitalis Blesis paraît être la leçon adoptée pour le nom de l'auteur par les manuscrits d'Italie. Le manuscrit de la Laurentienne est peut-être le seul qui donne le vers final comme celui de Brera. Un manuscrit de Naples, du xv^e siècle, porte en titre : *Comedia Vitalis Blesis* (Wright, *op. cit.* préf. p. xvi et suiv.). La mesure du vers aura rendu la syncope nécessaire. Des cinq manuscrits de Paris, trois ne donnent aucun nom d'auteur : un donne *Vitalis* seul ; un autre donne *Vitalis Blexus* pour *Blexensis*.

A la suite de l'ouvrage, dans le manuscrit de Brera, on lit :

Explicit liber Amphitruonis per me Johannem Martinum de Mussa in Bergolio. Jean Mussa, que M. Pertz a pris pour l'auteur, n'est donc que le copiste. Le catalogue manuscrit donne la note suivante sur *Bergolium*. « Bergolium fuit suburbanus locus Alexandriae Statellæ seu della Paglia; quo everso edificatum fuit ibi castrum. »

Voici quelques-unes des leçons particulières au manuscrit, qui peuvent avoir de l'intérêt, après les diverses éditions dont ce poème a été l'objet :

V. 48¹ : Color. Cæteri codd. habent *decor*.

V. 91 : Blanda. Cæteri *blande*, *blandit*.

V. 92 : Virginea. Cæteri *virgineo*.

V. 94 : Verba pro *blanda*.

Le distique 97-98 est omis dans le manuscrit de Brera.

V. 99 : Tum pro *jam*.

V. 101 : Acre rebellans pro *Acre repelles*, ou *arte repellas* (Wright).

V. 393 : *Superos*, et non *super hos*, comme porte la Bibl. de l'École des Chartes.

V. 481 : Cape tella perito. Wright : *prvito*.

V. 499 : Leviato pro *lenito*.

V. 525 : Pati pro *paci*.

V. 526 : Illa pro *ille*, vel *ungue* (Wright).

¹ Nous donnons le numéro des vers d'après l'édition de la Bibliothèque de l'École des Chartes.

RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique par M.^m Martial Delpit, chargé, en 1846, d'une mission en Angleterre.

Londres, le 26 août 1846.

Monsieur le Ministre,

Les archives de la Tour de Londres ont une célébrité européenne; de tous les dépôts anglais c'est, sans contredit, le plus important pour l'histoire de France comme pour celle d'Angleterre. Avant et après Bréquigny, qui les explora au siècle dernier par ordre du gouvernement de Louis XV, elles ont été souvent consultées par nos historiens, mais elles offrent encore bien des documents inconnus. Pour la troisième fois, Monsieur le Ministre, me voici occupé à en étudier les collections diverses, heureux de glaner après l'illustre érudit que je viens de nommer. Je m'efforce de justifier la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer, en recueillant tout ce qui me paraît de nature à éclairer quelque point de notre histoire générale ou locale. Je ne puis vous signaler ici chacune des pièces que j'ai analysées ou transcrites, mais je veux du moins essayer de vous donner un aperçu des richesses de ce célèbre dépôt, en insistant principalement sur les collections qui intéressent l'histoire de France. Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous dire d'abord quelques mots du vénérable et antique monument dans lequel elles sont renfermées, et de l'administration qui préside à leur garde.

En arrivant à Londres par la Tamise, le premier édifice qui frappe les yeux, c'est la Tour. Située sur la rive gauche du fleuve, entre les Docks et la Cité, elle est là comme un souvenir vivant d'un temps de guerre et de barbarie au milieu des prodiges de l'industrie et du commerce. Bâtie, comme vous le savez, Monsieur le Ministre, par Guillaume le Conquérant, elle fut d'abord destinée à protéger la ville, et aussi à y assurer la domination des Normands. Depuis longtemps Londres, défendue par ses innombrables vaisseaux, n'a plus besoin de forteresse; aussi la Tour n'est-elle plus qu'un arsenal, une caserne de soldats sans importance militaire et un dépôt d'archives. On y conserve, il est vrai, par respect pour la tradition, les usages d'une place de guerre; on en ferme régulièrement les portes chaque soir, avec l'antique cé-

rémonial, mais les fossés ont été comblés récemment et convertis en vertes pelouses.

L'aspect de cette petite ville de guerre, ayant une existence à part à côté de la grande cité, ne laisse pas cependant de frapper fortement l'imagination. On traverse d'abord deux portes flanquées chacune de tours crénelées et séparées l'une de l'autre par un large fossé, puis on aperçoit la tour des Archives (*Records tower*), appelée aussi la tour de Wakefield, parce qu'on y enferma, dit-on, les prisonniers faits à la bataille de ce nom. La tour des Archives tient à la tour de Saug (*Bloody tower*). Cette dernière est construite sur une porte que défend encore la herse du *xiv^e* siècle. Par cet antique passage, on arrive à une place qui occupe le milieu de l'enceinte, et au centre de laquelle se trouve la tour Blanche (*White tower*), dite aussi la tour de César, sans doute parce qu'elle fût bâtie sur un débris de fortification romaine. La tour Blanche est avec celle de Wakefield consacrée à la garde des archives : ce sont les seules dont je veuille vous parler ici, Monsieur le Ministre. On a écrit des in-folio sur l'histoire de la Tour et sur les événements dont elle a été le théâtre; je n'ai pas entrepris une tâche aussi ambitieuse.

White tower est une vaste tour carrée qui paraît avoir été isolée de toute construction, comme le donjon des forteresses du moyen âge; elle a subi tant de restaurations ou plutôt de mutilations successives, qu'on a peine à reconnaître à l'extérieur le caractère de l'architecture normande, dont elle nous offre cependant le plus ancien spécimen en Angleterre. Le rez-de-chaussée est occupé par un magasin à poudre, ce qui expose le plus précieux monument de Londres, comme les archives qu'il renferme, à un danger de toutes les minutes. C'est là un contre-sens avec l'esprit conservateur de ce pays, et malheureusement ce n'est pas le seul qu'offre la Tour; le respect de l'histoire et la religion des souvenirs semblent chose inconnus de l'administration militaire qui préside à sa garde.

Au premier étage, une seule salle est visible; elle sert de supplément à un bâtiment de construction moderne adossé à la tour Blanche, et où l'on conserve d'anciennes armures.

On monte au second étage par un escalier moderne construit en dehors de la tour Blanche, au lieu même où se trouvait le mûrier planté, suivant l'antique usage, sur la tombe des enfants

d'Édouard IV. Grâce sans doute aux vieux titres qu'elle renferme, cette partie du monument a été respectée. La chapelle de Guillaume le Roux est intacte, et, sauf quelques couches de badigeon et les casiers d'archives qui en occupent une partie, le fils du Conquérant n'y trouverait rien de changé. Cette chapelle, d'un style remarquable, eu égard à la date de sa construction, est à plein cintre, entourée d'une galerie circulaire qui est séparée de la nef par des piliers massifs supportant des arcades également à plein cintre. On ne sait pas à quelle époque elle a commencé à servir de dépôt d'archives; le fait remonte à une date ancienne, et il est assez curieux que la chapelle des rois normands ait été comme celle de saint Louis consacrée à la garde d'anciens titres. Il serait à désirer que les Anglais imitassent encore notre exemple en restaurant la chapelle de Guillaume le Roux comme nous faisons de celle du palais de Justice.

Au troisième étage de la tour Blanche, se trouve une immense salle construite en bois qui, bien que coupée par un plancher provisoire et entièrement encombrée de casiers de parchemins et de papiers, frappe par la simplicité grandiose de son architecture comme par les souvenirs qu'elle rappelle. Elle porte le nom de salle du Conseil, parce que, selon la tradition, les rois d'Angleterre y siégeaient quand ils résidaient à la Tour, et c'est dans cette salle même que le duc de Gloucester, préluant au crime qui devait quelques jours après lui donner la couronne, fit arrêter en plein conseil les amis et soutiens de ses neveux, l'archevêque d'York, l'évêque d'Ébly, lord Stanley et le malheureux Hastings, qui fut immédiatement mis à mort.

Je reviens, Monsieur le Ministre, à la seconde tour consacrée aux archives, *Wakefield tower*. C'est une large tour ronde dont la base est d'une haute antiquité: on pense généralement qu'elle faisait partie des constructions ajoutées à la forteresse du Conquérant par Guillaume le Roux. La portion qui subsiste aujourd'hui semble appartenir au XIII^e siècle et ne contient que deux salles, l'une au rez-de-chaussée, espèce de cave où le jour ne pénètre pas; l'autre, au premier étage, appelée la chambre de Henri VI, parce qu'elle fut, dit-on, le théâtre du meurtre de ce roi. C'est une pièce octogone garnie d'immenses et antiques armoires à compartiments, où les rôles occupent chacun une place spéciale. Sur le même palier que la chambre de Henri VI, dans

un bâtiment de construction plus moderne, est le cabinet du garde des archives, M. Thomas Duffus-Hardy, l'un des érudits les plus distingués de ce pays. Ce cabinet, auquel on arrive par l'étroit et vieil escalier en spirale de la tour de Wakefield (escalier qui sert aussi de communication avec les bureaux placés au rez-de-chaussée et aux étages supérieurs), est une pièce carrée, boisée en chêne, d'un aspect sérieux et parfaitement en harmonie avec la science dont elle est l'asile. Une large fenêtre donnant sur la Tamise laisse voir les nombreux vaisseaux qui sillonnent le fleuve en tout sens, et permet ainsi de joindre le spectacle le plus vivant qui fut jamais aux souvenirs du passé.

Mais ce qui fait pour moi le charme et l'intérêt de cette retraite, c'est la présence de l'homme bon et aimable qui chaque jour veut bien m'y donner une place à ses côtés et mettre à ma disposition tous les trésors confiés à sa garde. J'ai hâte de vous dire, Monsieur le Ministre, tout ce que je dois à son amitié. Non-seulement il m'a communiqué les matériaux du beau catalogue qu'il prépare, mais il me seconde dans mes recherches par une coopération quotidienne, et supplée à mon inexpérience en me prêtant chaque jour l'aide de sa science si complète pour tout ce qui touche à la paléographie, à l'histoire et aux antiquités de son pays. Bréquigny, vous le savez Monsieur le Ministre, avait eu beaucoup de peine à pénétrer dans la Tour; il lui avait fallu surprendre, en quelque sorte, la jalousie britannique et conclure, comme simple particulier, un marché avec le garde d'alors, auquel il payait de six mois en six mois une somme assez forte pour obtenir la permission de consulter les rôles; les temps sont bien changés. Une administration vraiment libérale, à la tête de laquelle est placé le maître des rôles, lord Langdale, préside aujourd'hui à la garde des archives anglaises, et, plus heureux que l'envoyé du gouvernement de Louis XV, je ne trouve partout qu'accueil bienveillant et facilités de tout genre.

Le poste de garde des archives de la Tour de Londres a presque toujours été occupé par des hommes considérables dans la science, parmi lesquels il suffit de nommer les Prynne, les Selden. Ces illustres érudits ne renieraient pas le titulaire actuel, dont le nom restera, comme le leur, attaché à d'importantes publications sur l'histoire d'Angleterre. Outre le garde général dont je viens de vous parler Monsieur le Ministre et qui reçoit les directions

de lord Langdale, le personnel de l'administration des archives de la Tour se compose d'un garde-adjoint et de huit employés; de plus, un certain nombre de relieurs, d'hommes de peine, etc. Chargés de la restauration des vieux parchemins, et qui s'acquittent de ce travail minutieux et difficile avec une grande habileté, sont attachés à l'établissement. Selon l'usage anglais, l'État rétribue largement tous ces services, mais aussi chacun des employés consacre tout son temps à la besogne qui lui est confiée.

Au premier rang des richesses historiques conservées à la Tour, il faut mentionner les anciens rôles de la chancellerie. Ce sont de véritables *volumina* composés de feuilles de parchemin quelquefois au nombre de plus de cinquante, cousues bout à bout et roulées; on y transcrivait les ordonnances, lettres et actes divers émanés des rois d'Angleterre, en même temps qu'ils étaient expédiés. Ces copies, dont nous avons l'analogue dans nos registres du trésor des chartes, étaient et sont encore regardées comme aussi authentiques que les originaux eux-mêmes, envoyés à leur destination, et aujourd'hui perdus pour la plupart. L'usage de transcrire ainsi les actes publics sur des rouleaux de parchemin, n'a commencé en Angleterre qu'à une époque postérieure à la conquête; on n'en trouve aucune trace sous les rois Saxons. Les savants pensent qu'il fut introduit par les Normands, et cependant le célèbre *Doomsday-Book*, que Guillaume le Conquérant fit faire avec tant de soin et à la conservation duquel il attachait une si haute importance, a, comme vous le savez, Monsieur le Ministre, la forme d'un livre.

Quoi qu'il en soit de l'époque précise à laquelle l'usage des enrôlements fut adopté en Angleterre, il devint universel sous les premiers successeurs du Conquérant; seulement, une distinction assez remarquable s'établit entre les rôles de la chancellerie et ceux de l'échiquier; les premiers furent composés de membranes de parchemin cousues bout à bout à la suite les unes des autres, de manière à former un rouleau continu; tandis que, pour les seconds, les membranes furent posées les unes sur les autres, et liées entre elles par une lanière de parchemin. Cette différence dans le mode de confection des rôles fut imaginée, selon Madox, en raison de la séparation des deux départements de la cour du roi, séparation qui eut lieu vers la fin du règne de Richard I^{er}; elle subsiste encore aujourd'hui dans les rôles officiels que les

Anglais, fidèles à la tradition, continuent à tenir sur parchemin avec le même soin qu'au moyen âge, en dépit de toutes les garanties de conservation qu'offrent l'imprimerie et la presse périodique.

Les anciens rôles de la chancellerie sont les seuls qui soient conservés à la Tour; la confection et la garde en furent d'abord attribuées au chancelier; mais, absorbé par ses fonctions politiques et judiciaires, il ne tarda pas à se décharger de ce soin sur l'un des clercs de la chancellerie, qui prit alors le titre de *Maître des rôles*. On ne connaît pas l'époque précise de la création de ce dernier office; il y a lieu de croire qu'il date de l'origine des enrôlements. La plus ancienne nomination de Maître des rôles dont l'acte se soit conservé, est de l'année 1295, mais on lit dans le *Dialogus de scaccario*, écrit sous le règne de Henri II, que le chancelier fait garder les rôles par un député, *per suppositam personam*, et comme un des plus anciens titres des Maîtres des rôles est celui de *Custos rotularum cancellariae*, on peut en conclure que leur office existait avant le règne de Henri II. L'importance des maîtres des rôles grandit avec le temps; bientôt ils participèrent aux fonctions judiciaires du chancelier, sans cesser toutefois de présider à la confection des rôles, laissée aux clercs de la chancellerie. Ces derniers, chargés de fournir sur les gages de leur office le parchemin nécessaire, cherchaient à en employer le moins possible; de là les abréviations sans nombre, non-seulement de mots, mais de formules entières que l'on rencontre dans les rôles de la Tour. Ces abréviations si multipliées font de chaque rôle une sorte d'ouvrage complet, dont les parties, étroitement liées entre elles, ne peuvent plus se comprendre si on les sépare; elles rendent les extraits partiels difficiles, mais aussi épargnent au lecteur les répétitions fatigantes de la phraséologie du moyen âge.

Les clercs de la chancellerie, dans l'intention sans doute de faciliter les recherches, établirent plusieurs classes de rôles, entre lesquelles ils divisèrent les actes qu'ils avaient à transcrire, soit d'après la forme matérielle de ces actes, soit d'après le sujet auquel ils se rapportaient. C'est ainsi qu'ils eurent une série de rôles pour les lettres closes, une pour les lettres patentes, une autre pour les chartes. Ces divisions s'appliquent aux actes qui concernent l'Angleterre. Quant aux pièces qui se rapportent à l'administration des rois anglais dans leurs provinces continentales, et à

leurs conquêtes dans le pays de Galles, en Écosse et en Irlande, ainsi qu'à leurs relations avec les divers états de l'Europe, elles sont divisées par pays, à chacun desquels une série particulière de rôles a été assignée. Il est inutile de dire qu'il y eut de nombreuses infractions à la règle générale. Au moyen âge, la rigueur de nos classifications modernes était à peu près impossible. Mais ces infractions mêmes donnent aux diverses séries des rôles de la Tour un intérêt de plus pour l'historien français; on y trouve, en effet, bien des actes qui, si la règle eût été rigoureusement observée, eussent pris place dans les rôles gascons, français et normands. J'ai dû étudier dans leur ensemble toutes les classes des rôles de la Tour; en voici, Monsieur le Ministre, l'énumération succincte avec le titre spécial que porte chacune d'elles et qui a toujours servi à les désigner.

Rotuli cartarum antiquarum. — Les rôles des chartes anciennes sont au nombre de quarante-cinq : ils renferment des actes de dates diverses depuis le règne d'Édouard le Confesseur jusqu'au commencement du xiii^e siècle. Ce sont principalement des chartes de concession à des établissements ecclésiastiques.

Rotuli chartarum. — Les rôles des chartes servaient à l'enregistrement des actes de concession de terres, fiefs, dignités, offices héréditaires, privilèges et franchises faite par le roi à la noblesse, à la bourgeoisie ainsi qu'aux corporations ecclésiastiques ou laïques et aux autres gens de mainmorte. On y trouve, avec les actes de concession première, ceux de confirmation et de renouvellement. L'usage de faire confirmer, à chaque nouveau règne, les chartes données sous le règne précédent, existait en Angleterre comme en France, avec cette différence que les confirmations empruntent à la formule initiale usitée de ce côté du détroit, le titre d'*Inspecimus*, tandis que les nôtres sont appelées *Vidimus*. La publication des rôles des chartes avait été entreprise par la *Records commission*; un premier volume, dû aux soins de M. Hardy, a paru en 1837; il comprend les actes de 1199 à 1216. Cet ouvrage a malheureusement été interrompu lors de la suppression de la *Records commission*, à l'avènement de la reine Victoria.

Rotuli litterarum patentium. — Les rôles des lettres patentes tirent leur nom de la classe de diplômes qui y sont insérés, *litteræ patentés*, ainsi appelées parce qu'elles étaient expédiées sur des feuilles de parchemin ouvertes, et scellées au bas d'un sceau

pendant, par opposition aux lettres closes, que l'on expédiait pliées et scellées sur le côté. Pour les règnes des Plantagenêts, les actes insérés dans les *patent-rolls* sont d'un grand intérêt : ils se réfèrent aux prérogatives de la couronne, au revenu public, aux différentes branches de judicature, négociations, trêves et traités de paix avec les états étrangers; on y trouve des lettres de protection, de créance et de sauf-conduit, des pouvoirs donnés aux ambassadeurs, des licences pour la nomination des évêques et autres dignitaires ecclésiastiques, des présentations aux églises, des anoblissements, des lettres de grâce, etc. Les rôles des lettres patentes commencent avec la troisième année du règne du roi Jean. 1200; ceux qui se rapportent à la période comprise entre cette date et la mort d'Édouard IV en 1483, sont conservés à la Tour; les rôles des années suivantes sont gardés à *Rolls-Chapel*, et au *Petty-bag-Office*. Un catalogue des rôles des lettres patentes de la Tour avait été publié en 1802 par les soins de la *Records commission*; ce catalogue, incomplet et défectueux à tous égards, ne pouvait suffire aux recherches, et la même commission ordonna l'impression du texte même des rôles. Un premier volume, édité par M. Hardy, a été publié en 1835; il contient les actes de 1201 à 1216.

Rotuli litterarum clausarum. — Les rôles des lettres closes qui se trouvent à la Tour, commencent à la sixième année du règne du roi Jean sans Terre, 1204, et s'étendent jusqu'à la fin du règne d'Édouard IV, 1483. Ils contiennent les mandats, lettres et écrits de nature privée adressés, au nom du roi, à certains individus sur toute matière politique ou domestique; il serait difficile d'énumérer tous les sujets traités dans cette vaste correspondance royale, d'une grande importance pour l'histoire particulière de l'Angleterre. On y trouve des renseignements curieux sur la condition morale et politique des populations, sur le pouvoir et l'influence du clergé et de la noblesse, l'état de la propriété féodale, la chasse, la fauconnerie, l'organisation et les dépenses de la maison royale, etc.; mais ce que j'ai dû y chercher et ce que je veux vous signaler ici, Monsieur le Ministre, ce sont les documents qui intéressent l'histoire générale de l'Europe et celle de notre pays en particulier. On trouve dans les rôles des lettres closes, les pièces de la correspondance des rois d'Angleterre avec la cour de France comme avec celles des autres états de l'Europe, et bien d'autres actes relatifs à notre pays dont l'histoire est toujours si

mêlée à celle de l'Angleterre, pendant tout le moyen âge, sous le rapport de la politique, des arts, de l'industrie et du commerce. Les rôles des lettres closes, et surtout ceux du règne de Henri III, ont une valeur et un intérêt tout particulier. Ce monarque, grand amateur des arts, les favorisa beaucoup; et l'on trouve dans les lettres closes des renseignements qui permettent d'apprécier l'état auquel ils étaient parvenus sous son règne, et parmi lesquels il faut citer des instructions curieuses pour les travaux de construction, de réparation ou d'embellissement des chapelles et châteaux royaux, commandes de peintures, de sculptures, de pièces d'ameublement, détails sur les présents offerts aux ambassadeurs étrangers, sur les bijoux, l'argenterie, les costumes du temps, etc. etc. La valeur historique des rôles des lettres closes avait, dès 1801, attiré l'attention de la *Records commission*. Elle voulut d'abord en faire un inventaire complet, puis elle ordonna la publication du texte lui-même. Le premier volume, contenant les actes de 1204 à 1224, parut en 1833, toujours par les soins du savant garde des archives de la Tour; le second volume était sous presse lors de la suppression de la *Records commission* en 1838 : il est resté interrompu. En 1844, le maître des rôles a fait publier les feuilles qui en étaient imprimées; elles forment un mince volume et contiennent les actes compris entre 1224 et 1227.

Rotuli parliamentorum. — Ces rôles sont une des sources les plus curieuses de l'histoire d'Angleterre; ils contiennent, non-seulement les procès-verbaux de la tenue des divers parlements, mais les actes des procès portés devant ce tribunal suprême, et le texte des pétitions qui lui étaient présentées. Je reviendrai plus tard, Monsieur le Ministre, en vous parlant des actes isolés qui se trouvent à la Tour, sur les pétitions adressées au roi et au parlement; un grand nombre ont été écrites par les habitants de celles de nos provinces qui étaient soumises à la domination anglaise. Elles font connaître, mieux que tout autre document, l'état de la société au moyen âge. Les rôles du parlement conservés à la Tour commencent à la cinquième année du règne d'Édouard II, et finissent avec celui d'Édouard IV. Ils ont été imprimés au siècle dernier par ordre des deux chambres, dans un ouvrage intitulé : *Rotuli parliamentorum, ut et petitiones et placita in parlamento*. On avait réuni aux rôles du parlement gardés à la Tour, tous ceux qu'on avait pu trouver dans les autres dépôts publics, et l'on s'était efforcé de

comblent les lacunes à l'aide d'anciens manuscrits conservés dans diverses bibliothèques; mais l'ouvrage n'ayant pas de table, il était presque impossible de le consulter. En 1802, la chambre des lords en fit faire une qui forme un énorme volume in-folio, intitulé : *Index to the Rolls of parliament comprising the petitions pleas and proceedings of parliament from anno 6 Ed. to anno 19 Henri VII, 1278 à 1503.*

Coronation rolls. — Ces rôles servaient à l'insertion des procès-verbaux des sacres des rois; trois seulement, de la première année du règne d'Édouard II à la première année du règne de Henri V, sont conservés à la Tour; les autres sont gardés à *Rolls-Chapel*, jusques et y compris celui du sacre de la reine Victoria: ce dernier n'a pas moins de six cents pieds de long.

Rotuli finium. — Le mot *finies* a, dans la diplomatie anglaise, un sens complexe qu'il serait difficile de traduire exactement en français; il exprime à la fois des dons volontaires faits au roi pour en obtenir un service, des droits obligatoires acquittés conformément aux usages du moyen âge, dans mille circonstances de la vie féodale, et enfin des amendes encourues par suite de condamnations judiciaires. Les *finies* étaient pour les rois d'Angleterre une source de revenus importants, à en juger par les rôles de la Tour. Il fallait en effet payer pour toutes choses, pour hériter de son fief, pour le vendre, pour épouser une pupille, pour se remarier si c'était une veuve, pour obtenir la concession d'un privilège quelconque, tel que droit de foire, de marché, de chasse, etc. permission de faire le commerce ou d'exercer une industrie, exemption de tonlieu, de péage, de service militaire. Enfin, ce n'était pas seulement la faveur ou la protection du roi dans un cas donné qui s'achetait alors, on payait aussi pour obtenir justice, et de toutes ces exactions c'était assurément la plus odieuse. Un article fut, il est vrai, inséré dans la grande charte, pour remédier à cet abus, et l'on pourrait croire en y lisant : *nulli vendemus, nulli negabimus, aut differemus justitiam*, que cette promesse solennelle fut exécutée, si les *rotuli finium* n'étaient là pour attester le contraire. Les premiers des rôles des *finies*, ceux du règne du roi Jean, ne contiennent que de simples notes relatant le don offert au roi ou le droit acquitté; plus tard, ils sont rédigés d'une manière plus explicite. Une des portions les plus curieuses de ces rôles est celle qui est relative aux juifs: on y voit tous les genres

de taxes auxquelles ils étaient soumis, et l'on peut apprécier les immenses profits que devaient leur procurer le commerce et l'usure, pour leur permettre de satisfaire à d'aussi énormes impôts. Les *rotuli finium* du règne du roi Jean, qui se trouvent à la Tour, ont été publiés en 1835 par la *Records commission*; ils forment un volume in-8° dû encore aux soins de M. Hardy. La *Records commission* a fait aussi publier des extraits de ces mêmes rôles pour le règne de Henri III, 1216 à 1272. Ils ont été choisis et édités par M. Robert, garde-adjoint des archives de la Tour, et ont paru en 1835 et 1836, en deux volumes in-8°. Les autres rôles des *finis*, conservés à la Tour, s'étendent jusqu'à la fin du règne d'Édouard IV, 1483.

Rotuli hundredorum. — Ils contiennent les procès-verbaux de l'enquête faite en 1274, deuxième année du règne d'Édouard I^{er}, par une commission que ce prince, à son retour de la Terre Sainte, chargea de constater et de réprimer les usurpations des feudataires ecclésiastiques ou laïques, sur le domaine royal, et une foule d'abus de tous genres que le long règne du faible Henri III et l'absence de l'héritier du trône avaient introduits. Cette mesure s'étendit aux provinces anglaises du continent; pour le duché de Guyenne, l'enquête fut consignée dans des registres conservés autrefois au bureau des finances de Bordeaux et à la chambre des comptes de Paris. Un heureux hasard m'a fait retrouver un de ces registres dans la bibliothèque de Wolfenbuttel, et il est curieux de comparer les résultats de l'enquête en Angleterre et en Guyenne. Les *Rotuli hundredorum* ont été publiés, en 1812, par la *Records commission*; ils forment deux volumes in-fol.

Rotuli de liberate. — Ils commencent avec la seconde année du règne du roi Jean, et finissent à la quatorzième de celui de Henri VI: ils contiennent les ordres émanés de la chancellerie, et adressés au trésorier et aux autres grands officiers de l'Échiquier, pour le paiement des pensions, salaires et autres dépenses de l'État ou de la maison royale.

Rotuli subsidiorum. — On insérait dans ces rôles les actes relatifs aux aides et subsides divers levés par le roi: ils s'étendent du règne d'Édouard III à la dix-huitième année de celui d'Élisabeth.

Rotuli taxationum. — Il a existé plusieurs rôles de ce genre, un seul subsiste aujourd'hui; il est appelé *Rôle de la taxe du pape Nicolas*. On y enregistra, en 1292, toutes les taxes dues au pape

et au roi d'Angleterre, par les bénéficiers ecclésiastiques du royaume; il est curieux à consulter, pour connaître l'état de la fortune du clergé à cette époque. Les établissements ecclésiastiques des provinces du continent y figurent comme ceux de l'Angleterre.

Rotuli Wallie. — Les rôles gallois de la Tour sont au nombre de huit; ils se rapportent tous au règne d'Édouard I^{er} et contiennent les actes intervenus de la cinquième à la vingt-troisième année du règne de ce prince, et relatifs à la conquête du pays de Galles.

Rotuli Scotie. — Les rôles écossais, au nombre de cent cinq, commencent à la dix-neuvième année du règne d'Édouard I^{er}, et s'étendent jusqu'à la huitième du règne de Henri VIII; deux de ces rôles appartenant à la treizième et à la trente-quatrième année du règne d'Édouard III, sont conservés à *Chapter-House*. Les rôles écossais contiennent tous les actes intervenus entre les deux pays pendant la longue période de leurs luttes; ils ont été imprimés, de 1814 à 1819, par la *Records commission*, en deux volumes in-fol.

Rotuli Hibernie. — Trois rôles irlandais, seulement, sont conservés à la Tour; ils se rapportent aux cinquante années du règne d'Édouard III.

Roman rolls. — Les rôles romains contiennent les lettres adressées au pape et aux cardinaux, et généralement tous les actes concernant les relations des rois anglais avec la cour de Rome. Ils sont au nombre de vingt-cinq, et embrassent la période comprise entre la trente-quatrième année du règne d'Édouard I^{er} et la trente et unième de celui d'Édouard III.

Almain rolls. — Ces rôles sont au nombre de huit: ils s'étendent de la vingt-deuxième année d'Édouard II à la quinzième d'Édouard III. L'un des plus anciens contient les actes des négociations et alliances entre le roi d'Angleterre, Édouard I^{er}; Adolphe, roi des Romains; Jean, duc de Brabant; Guy, comte de Flandre, et Jean, comte de Hollande.

Rotuli Vasconie, Francie et Normannie. — Je ne mentionne ici que pour mémoire ces trois séries de rôles, les plus importantes pour nous; elles seront pour moi l'objet d'un travail spécial.

Miscellaneous rolls. — On a rangé, sous ce titre, un assez grand nombre de rôles séparés, relatifs à des faits ou à des époques diverses et qui n'ont pas paru assez importants pour former une série spéciale. Je citerai entre autres, comme ayant un intérêt tout par-

ticulier pour nous, 1° un rôle intitulé *Conventiones pacis*; il date de le quarante-troisième année du règne de Henri III, et contient les traités de saint Louis avec le roi d'Angleterre, auquel il rendit, on le sait, une partie des conquêtes de Philippe-Auguste sur Jean sans Terre, et aussi les négociations relatives au mariage de Béatrice, seconde fille de Henri III, avec Jean, duc de Bretagne etc. 2° des rôles intitulés *Treaties and truces*, où l'on trouve quelques unes des pièces des négociations de la France avec l'Angleterre, pièces qui ont, presque toutes, été imprimées par Rymer.

Je m'arrête, Monsieur le Ministre, après l'énumération des rôles de la Tour de Londres; il faudrait prolonger cette lettre au delà de toute mesure pour vous donner la simple nomenclature des documents divers qui sont conservés avec les rôles et en forment le complément indispensable. J'essayerai, dans une prochaine lettre, de vous signaler les principaux d'entre eux. Au xvii^e siècle, dans la dédicace de son quatrième volume des *Parliamentary-writs*, Prynne demandait les cent bras de Briarée, les cent yeux d'Argus et les cent années de Nestor pour classer et inventorier les richesses historiques de la Tour de Londres. Depuis, bien des générations de savants ont consacré leurs veilles à cette œuvre difficile; j'ai cherché à profiter de leurs travaux, et m'estimerais heureux, Monsieur le Ministre, si les quelques notes que j'ai réunies ne vous paraissaient pas trop indignes de votre attention.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

MARTIAL DELPIT.

Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. A. C. Dareste, chargé d'une mission littéraire en 1846.

Paris, 30 novembre 1846.

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez chargé d'examiner les papiers manuscrits déposés à Londres au *British Museum* et au *State-paper office*, et de rechercher de quelle utilité ils peuvent être pour l'histoire de la France pendant le xvii^e siècle.

Je dois aux lettres d'introduction que vous m'avez données, et à la recommandation spéciale de M. le comte de Jarnac, d'avoir

été admis à consulter les documents du *State-paper office*, faveur que le gouvernement anglais accorde rarement aux étrangers.

En vous envoyant, Monsieur le Ministre, le résultat de mes recherches, j'ai pris la liberté d'y ajouter quelques considérations générales qu'elles m'ont suggérées. J'ai cru qu'un inventaire de pièces, quelque judicieux qu'il fût, ne suffisait pas, et que dans un rapport de ce genre on n'avait pas tout fait quand on avait indiqué la nature et même l'importance de chaque document. J'ai cru devoir y joindre le plan des travaux qui peuvent être, avec leur aide, utilement et facilement entrepris. A une époque où les hommes de travail sont plus nombreux que jamais, et ne manquent souvent de force que parce qu'ils manquent souvent de direction; lorsqu'on voit de sérieuses tentatives littéraires et historiques échouer faute d'être appuyées sur une solide base et faute de pouvoir réunir les documents qui leur en serviraient; lorsqu'on voit, d'autre part, tant de collections précieuses rester inutiles sous la poussière qui les couvre, il est permis de penser que tracer le cadre de nouveaux travaux et indiquer des moyens sûrs pour le remplir, c'est rendre aux lettres et aux études historiques un service réel.

Il s'en faut, au reste, de beaucoup, que les collections que j'ai visitées renferment tous les matériaux que l'Angleterre peut fournir pour l'étude de cette période, quoiqu'elles soient assurément, parmi les collections anglaises, l'une, la plus riche, et l'autre, la plus curieuse. Ce ne sont pas seulement les bibliothèques des autres villes, ce sont aussi les bibliothèques privées et les archives des grandes familles qui sont riches en documents manuscrits, et l'on ne peut douter que ces manuscrits ne renferment beaucoup de pièces françaises ou intéressant la France; car, indépendamment des rapports inévitables des deux pays, on sait que les Anglais ont fait en France un grand nombre d'achats de ce genre dans tous les temps, et surtout à l'époque de la Révolution. C'est ainsi qu'on trouve au *British Museum* une soixantaine de volumes des collections Séguier et de Brienne, collections qui sont la source la plus précieuse de notre histoire pour les temps de Richelieu et de Mazarin, et que la Bibliothèque royale ne possède pas tout entières.

Je ne puis m'empêcher d'observer, à ce sujet, quelle influence exerce sur les publications historiques ce fait que la propriété des documents appartient, en général, de ce côté du détroit, au gouver-

nement et aux villes, de l'autre aux familles particulières. Toutes les publications qui se font en France sont des entreprises nationales et n'ont qu'un but, celui de compléter et de faciliter l'étude de notre passé commun. En Angleterre, où la centralisation n'est pas la même, la plupart sont des entreprises privées qui, placées sous le patronage de l'aristocratie, diffèrent des nôtres par leur caractère comme par leur origine, et servent plus souvent à flatter la vanité des familles qu'à éclairer l'histoire même du pays.

Pour plus de clarté, je divise ce rapport en trois parties : la première, comprenant les pièces diplomatiques, naturellement les plus nombreuses; la seconde, les pièces étrangères à la diplomatie, mais relatives à l'histoire générale; la troisième, les pièces isolées, mais propres à éclaircir un point d'histoire littéraire ou émanées de quelques personnages célèbres.

PREMIÈRE PARTIE.

PIÈCES DIPLOMATIQUES.

Les pièces diplomatiques du *British Museum* ne sont, à quelques exceptions près, que des copies, mais ces copies ayant fait partie de recueils considérables, peuvent être regardées comme ayant la valeur d'actes authentiques. La collection intitulée *France*, au *State-paper office*, renferme surtout, au contraire, des pièces originales. Tout ce qu'on a pu conserver de la correspondance des ambassadeurs anglais à Paris avec les secrétaires d'état et les rois d'Angleterre y a été soigneusement déposé. Cette correspondance ne comprend pas seulement les faits politiques, et son objet est d'autant moins borné qu'il n'y avait guère alors, si l'on peut employer cette expression, d'autre publicité internationale. Ce n'est rien moins qu'une relation historique de la France, écrite pour une époque qui nous est sans doute connue d'ailleurs, mais écrite par des hommes compétents et dont le jugement, s'il n'est pas toujours impartial, est toujours remarquable. Outre cette correspondance, la collection du *State-paper office* renferme un assez grand nombre de lettres, tant originales que copies, des princes, des ministres, ambassadeurs ou grands personnages de France.

Ces pièces, complétées par celles du même genre que l'on trouve à Paris et dans les grands dépôts des autres capitales de l'Europe, ne peuvent être publiées dans leur entier : leur volume même s'y

oppose. D'autre part, isolées et détachées les unes des autres, elles perdraient la plus grande partie de leur intérêt dans une publication partielle. Je dois ajouter qu'elles renferment toutes, à côté de faits importants, des faits sans valeur, et qu'il en est peu dont le style soit assez littéraire pour l'impression. La langue dans laquelle elles sont écrites est encore en voie de formation : ce n'est pas la langue que vont fixer les grands écrivains, et l'on n'y trouve plus la naïveté ni la rudesse qui donnent quelquefois de l'intérêt aux documents antérieurs. Ce n'est guère qu'à la fin du règne de Louis XIV que le style des affaires a commencé à devenir plus simple et plus régulier.

Il faudrait donc, de toute nécessité, faire un choix et un remaniement de ces matériaux pour les mettre en œuvre. Le plan suivi pour la collection des négociations relatives à la succession d'Espagne serait le seul que l'on pût adopter. Il faudrait choisir les négociations relatives à de grands intérêts et à de grands événements, tels que la paix de Westphalie ou la paix des Pyrénées ; y rattacher celles qui ont eu pour but des intérêts secondaires, et présenter un simple résumé des faits en citant tous les fragments importants des pièces à l'appui. C'est seulement de cette manière que l'on peut écrire l'histoire de la diplomatie française au xvii^e siècle, époque où elle acquit tout son développement, où elle commença à régler même les différends des puissances les plus reculées du Nord, où elle prit une part active à tous les traités signés en Europe, à ceux de Copenhague et d'Oliva, comme à ceux de Westphalie et des Pyrénées. Il serait curieux d'observer, dans un pareil travail, comment les résultats obtenus par Mazarin ont été préparés par Henri IV et par Richelieu.

Quand on songe à l'intérêt d'une pareille publication et à la facilité de réunir les documents dont elle ferait usage, on ne peut qu'exprimer le vœu qu'elle soit un jour réalisée. Elle exigerait moins d'érudition que d'intelligence politique, et, réunie à quelques autres publications récentes, elle jetterait un grand jour sur l'histoire d'une époque qui nous intéresse d'autant plus qu'elle nous touche de plus près. C'est une chose digne de remarque que les actes et les documents officiels des siècles les plus voisins du nôtre soient, en général, les moins connus et les moins à portée du public, et qu'il faille consulter à peu près exclusivement, pour l'étude de ces temps, des mémoires très-propres à faire connaître la

société qui les a écrits, mais très-insuffisants pour faire apprécier la marche de son gouvernement.

Dans l'impossibilité d'énumérer toutes les pièces diplomatiques déposées au *State-paper office*, je me contenterai d'indiquer celles qui m'ont surtout paru remarquables, et j'y ajouterai le catalogue des collections du *British Museum*.

On sait que sous Henri IV l'Angleterre et la France furent alliées et exercèrent souvent une action commune sur les affaires de l'Europe. Aussi, les documents de cette époque sont-ils fort nombreux dans les deux collections. Les documents français les plus importants appartiennent à un fonds qui faisait partie de la bibliothèque de Georges III, et que Georges IV légua au *British Museum*. Ce fonds renferme huit volumes in-folio avec des tables, cotés 111-118, et remplis d'instructions données par les rois de France à des ambassadeurs français depuis 1525 jusqu'en 1656; mais près de cinq volumes sur les huit sont consacrés au règne de Henri IV. Le dernier comprend une partie des instructions données sous Louis XIII, entre autres celles de M. de Feuquières. On trouve dans les volumes suivants, cotés 119-132, outre plusieurs pièces particulières, telles que mémoires, actes et traités concernant les deux couronnes, le récit des négociations de plusieurs ambassadeurs français en Angleterre, de Loménie en 1595, de Harlay de Beaumont, de 1602 à 1605, et de la Boderie, de 1606 à 1611¹.

Pour les pièces anglaises², je me contenterai de signaler les deux correspondances les plus importantes, celles de sir Thomas Parry, ambassadeur à Paris en 1604 (elle se trouve au *British Museum*, suivie de la correspondance du duc de Lenox et de quelques autres grands personnages, *Harleian mss.* n° 4232), et celle de sir Georges Cary, ambassadeur à Paris en 1609. Cette dernière correspondance est assurément la plus remarquable de toutes celles des ambassadeurs anglais, sinon par l'intérêt même des questions qui y sont traitées, du moins par la clarté du style et la netteté de l'exposition. Ces qualités sont surtout celles d'un rapport sur la France, adressé par sir Georges Cary à Jacques I^{er}³

¹ Voy. pour les négociations de M. de la Boderie, le fonds Harléien, n° 4432.

² Voy. cependant les papiers des ambassadeurs anglais en France, depuis 1589 jusqu'en 1591 (n° 6, 7, 8 et 9 du fonds Egerton).

³ « Concerning the state of France, by sir Georges Cary, addressed to James the 1st. »

(n° 921 du fonds Egerton, *Br. Mus.* copie). Ce rapport, à l'exception des premières pages remplies par une dissertation, sans intérêt pour nous, sur les origines de la nation, est le meilleur exposé de l'état de la France sous Henri IV, et des progrès qu'elle venait d'accomplir récemment. Malheureusement la seconde partie, dans laquelle l'auteur devait exposer la situation extérieure du pays, manque presque tout entière. Tel qu'il est toutefois, ce tableau, dont le cadre est d'ailleurs restreint, paraîtrait mieux mériter les honneurs d'une traduction et d'une publication que les rapports déjà publiés des ambassadeurs Vénitiens sur la cour de François II et de Charles IX.

Il faudrait consulter aussi plusieurs volumes de la Bibliothèque Cottonienne (*Br. Mus.*), ceux qui sont intitulés : *Transacta inter Angliam et Franciam* (Caligula, E n° vii et suiv. jusqu'au n° xii); ils renferment un certain nombre de pièces originales et de récits importants pour bien connaître les opérations d'Henri IV pendant la guerre civile : la plupart de ces pièces sont anglaises.

Pour le règne de Louis XIII, la collection du *State-paper office* ne m'a pas paru renfermer de documents qui méritassent une mention spéciale. Elle est cependant fort riche en correspondances avec les réformés français¹, et en observations sur la politique de la France, sur les phases diverses de son intervention dans les affaires d'Allemagne : on y trouve aussi, entre autres pièces, un assez grand nombre de lettres de Gaston d'Orléans et de Marie de Médicis, pendant son exil, ces dernières copiées par Gerbier sur les lettres originales². Mais ce qui m'a le plus frappé, c'est de n'avoir pas rencontré une seule ligne relative à la révolution d'Angleterre. A l'époque où les correspondances eussent été le plus curieuses, il faut signaler une lacune de seize ans (de 1641 à 1657), presque exclusivement remplie par des réclamations adressées en faveur des marchands des deux pays ou par des pièces sans autre importance.

Au *British Museum*, le fonds de Georges III renferme les négoc-

¹ Voy. les lettres de M. de Boislorée à Jacques I^{er} (Harl. coll. *Br. Mus.* n° 1583), et, dans le même volume, la correspondance de M. de Rohan et de Soubise avec Jacques I^{er} et Buckingham. Cf. n° 1579.

² Voy. aussi, dans le même volume (Harl. coll. n° 1583), plusieurs lettres de Marie de Médicis, entre autres une lettre originale adressée à Charles I^{er} au sujet de son mariage.

ciations du comte de Tillières, du marquis d'Effiat, de MM. de Blainville et de Bassompierre en Angleterre, pendant les années 1624, 1625 et 1626, ainsi que le mémoire adressé à M. de Béthune, ambassadeur à Rome, pour obtenir du pape la dispense nécessaire au mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er} (vol. cotés 133-138) ¹.

Les fonds Séguier et de Brienne comprennent aussi les négociations de Bassompierre en Espagne, en 1621, pour la restitution de la Valteline; les instructions données à Boutru, envoyé à Madrid en 1628, et à quelques autres chargés d'affaires ²; quelques mémoires sur les affaires d'Allemagne, et principalement sur la négociation de Feuquières³; les instructions adressées par Charles I^{er} à plusieurs de ses ambassadeurs en France, entre autres au duc de Buckingham, à lord Holland et à sir Édward Barrett ⁴. Je ne parle pas des mémoires des ducs de Bassompierre et de Rohan, ni des traités de Dupuy et de Godefroy sur la Lorraine, le Roussillon, la Catalogne, ni de quelques autres ouvrages de ce genre déjà imprimés ⁵.

Enfin, je dois citer deux collections importantes déposées à Londres; c'est la correspondance des nonces résidant en France, avec les papes, depuis 1607 jusqu'en 1633 ⁶, et le recueil des lettres écrites à M. d'Estrées, pendant son ambassade à Rome, depuis 1619 jusqu'en 1645 ⁷.

Les relations des ambassadeurs Vénitiens pour le xvii^e et pour le xviii^e siècle sont assez nombreuses. Elles m'ont paru ressembler

¹ On trouve même plusieurs exemplaires de la négociation de Bassompierre (Harl. coll. n^{os} 4363, 4593 et 4597). Voy. aussi, dans le volume n^o 1583, les remontrances de l'ambassadeur de France, en 1627, au sujet de la persécution indirecte exercée en Angleterre contre les catholiques.

² Harl. coll. n^o 4453.

³ Voy. Harl. coll. n^o 4370, et fonds de Georges III, n^o 118, pour la négociation de Feuquières. Voy. les Mémoires de Villiers-Hotman et de quelques autres ambassadeurs, sur les affaires d'Europe pendant le règne de Louis XIII. (Harl. coll. n^{os} 4432, 4433 et 4434.) On trouve aussi dans ces volumes quelques pièces diplomatiques.

⁴ Harl. coll. n^o 1584 : la plupart de ces instructions sont en anglais.

⁵ Voy. pourtant les n^{os} 4433, 4438, 4440 de la collection Harléienne (fonds Séguier).

⁶ *Additionnal mss.* volumes cotés de 8721 à 8732.

⁷ Fonds Egerton, n^{os} 624 et 625. Cf. *Additionnal mss.* volumes cotés de 5445 à 5454.

beaucoup à celles du xvi^e siècle qui ont été déjà publiées. Quoiqu'elles s'étendent au delà du règne de Louis XIII, je les citerai toutes à la fois. Ce sont celles d'Angelo Corraro, 1641; de Nani, 1660; de Morosini, 1671 et 1672; de Foscarini, 1684; de Giralamo Venier, 1689; de Tiepolo, 1708; de Tiepolo et Foscarini, 1723; d'Alessandro Zen, 1737; de Francisco Venier, 1743¹. La relation de l'archevêque de Tarse au cardinal Barberini, en 1623, doit être rapprochée de celles des ambassadeurs Vénitiens.

Les principales correspondances qui appartiennent au règne de Louis XIV font parties de la collection de Brienne. Le volume coté au *British Museum* sous le n^o 4589, renferme une nomenclature des dépêches de cette collection; le *British Museum* ne possède que les suivantes².

Six volumes de lettres du président de Thou au comte de Brienne, pendant son ambassade en Hollande de 1657 à 1661, lettres pour la plupart originales et remarquablement écrites; la correspondance du chevalier Terlon, envoyé à Copenhague depuis 1627 jusqu'en 1661; celles de MM. de Gohorri et Duplessis-Besançon à Venise, Servient à Turin, de Valençai en Italie, de la Barde en Suisse, de Saint-Chamons et Guessier à Rome, de Comminges en Portugal, de la Haye à Constantinople, de Bordeaux à Londres en 1657 et 1658; celles de MM. de Grammont et de Lyonne en Allemagne, en 1657; Blondel dans l'Allemagne du Nord, d'Avaugour et de Lumbres en Pologne, à la même époque. Chacun de ces volumes comprend toutes les pièces d'une négociation, de quelque nature qu'elles soient, instructions, manifestes, mémoires, correspondances, et peut être considéré comme un dossier complet. Presque toutes les lettres en chiffres sont traduites, et c'est dans les volumes de cette collection, surtout dans ceux qui renferment la correspondance des ambassadeurs envoyés dans le Nord, que l'on peut le mieux apprécier le progrès et l'influence de la

¹ *Additionnal mss.* de 1836 à 1840, n^{os} 8734 et suiv.

² Elles sont cotées sous les n^{os} 4525 et suivants, jusqu'à 4549. Le n^o 4534 comprend un grand nombre des pièces, traités et manifestes qui ont précédé la paix de Munster: plusieurs de ces pièces sont au reste imprimées. On y trouve aussi une copie du Journal des ambassadeurs français dans leur voyage depuis Mézières jusqu'à la Haye (du 22 octobre 1643 au 1^{er} mars 1644). Voy. aussi des copies de dépêches pour les années 1657, 1659 et 1661, cotées n^{os} 4576, 4578, 4579.

diplomatie française sous Mazarin. On trouve enfin, au milieu de ces recueils, celui des lettres de M. de Brienne lui-même à son fils, et un traité qu'il rédigea, en 1662, pour lui expliquer l'état général des affaires de l'Europe et les intérêts politiques des puissances. Mais ce traité, élémentaire et mal écrit, ne me paraît propre qu'à donner une idée fautive de la valeur des hommes politiques de ce temps.

Il faut rapprocher de cette collection, comme se rapportant à la même époque, les lettres de Mazarin à MM. le Tellier et de Lyonne, sur les négociations de la paix des Pyrénées à Saint-Jean-de-Luz ¹.

Les négociations avec d'Angleterre auraient semblé devoir être les plus nombreuses. Je n'ai trouvé cependant, pour cette époque, que celles de M. de Sabran en 1644 et 1645 ², et celles de l'archevêque de Bordeaux en 1657 et 1658. Elles jettent peu de jour sur l'histoire de l'Angleterre même; mais elles peuvent faire apprécier le rôle de la diplomatie française pendant la révolution de ce pays. C'est dans ce sens, ce me semble, que devrait être conçue une analyse de ces documents. Pour l'époque qui suit le traité des Pyrénées et la restauration anglaise, je citerai la relation de l'ambassade à Londres du duc de Verneuil, du comte de Comminges et de M. Courtin en 1665 ³.

Le *British Museum* comprend encore plusieurs volumes de mémoires diplomatiques des années 1674, 1675 et 1676 ⁴, époque où se préparait la paix de Nimègue, et un volume de la négociation de la paix de Gertruydemberg en 1710 ⁵. Je n'y ai vu aucun mémoire des ambassadeurs anglais de ce temps particulièrement relatif à la France, la plupart ayant résidé près des puissances signataires de la triple et de la quadruple alliance. Cependant, leurs papiers peuvent être d'une utilité très-réelle pour l'histoire de la guerre de la succession d'Espagne, et il me suffira de citer dans leur nombre, comme des plus curieux, ceux de sir Georges

¹ Fonds de Georges III, n° 139. Cf. Harl. coll. n° 3628.

² *Additionnal mss.* n° 5460 et 5461.

³ Fonds Egerton, n° 627 et 812. Cf. Harl. coll. n° 1509.

⁴ Harl. coll. n° 1514-1523. Cf. Correspondance de Colbert, du comte d'Avaux, de M. de Pomponne pendant les années 1676 et 1677. *Addit. mss.* n° 11443 et 11444.

⁵ Fonds Egerton, n° 865.

Stepney, envoyé successivement pendant cette guerre à la Haye, à Vienne et dans différentes autres cours.

Deux volumes de papiers italiens, cotés 8754 et 8755, contiennent toutes les pièces du différend d'Alexandre VII et d'Innocent XI avec la cour de France.

Entre autres correspondances diplomatiques, le *State-paper office* renferme celle de Lockart, ambassadeur de Cromwell en France (1657 et 1658), avec les secrétaires d'État Thurloë et Nicholas. Elle roule tout entière sur l'alliance de Mazarin avec le Protecteur, et sur la campagne entreprise en commun par les troupes françaises et anglaises contre les Espagnols dans les Pays-Bas.

On trouve dans les volumes consacrés aux années suivantes de curieux renseignements sur la connivence morale de la France à la restauration de Charles II, et sur la mésintelligence qui ne tarda pas à s'élever entre le gouvernement de ce prince et celui de Louis XIV. En 1666, la France était accusée de soutenir les rebelles d'Irlande, anciens partisans de Cromwell, et Charles II recevait des plans dont les auteurs énuméraient tous les moyens de jeter le trouble dans l'intérieur de la France et de démembrer la monarchie.

L'époque des guerres de Louis XIV est entièrement remplie par des mémoires anglais et par des pièces françaises interceptées. Quelques-unes de ces pièces ne sont pas sans intérêt pour nous. Telles sont les négociations entamées par l'Angleterre avec les gouvernements étrangers, pour faire rétablir en France l'édit de Nantes (vol. coté 281). Les relations diplomatiques de deux pays recommencent après la paix d'Utrecht et comprennent toutes les négociations entamées pour la préparation ou l'exécution de ce traité, ou pour la quadruple alliance. La plupart de ces pièces sont inédites, et quoique les limites d'un rapport ne me permettent pas de nombreuses citations, j'ai cru devoir publier la lettre suivante, datée de Paris le 20 octobre 1719, et adressée par l'abbé Dubois à Destouches qui était alors chargé d'affaires de France, et qui se rendait d'Allemagne à Londres. Elle contient l'exposé des moyens dont l'abbé Dubois voulait se servir pour devenir cardinal, et quoiqu'elle n'apprenne rien qui ne soit connu, elle m'a paru trop curieuse pour rester secrète.

LETTRE DE L'ABBÉ DUBOIS A DESTOUCHES.

« A Paris, le 20 d'octobre 1719.

« Je suis très-édilié, Monsieur, de la conduite que vous avez tenue à l'égard de M. de Senneterre; et c'est pour vous la faciliter que je ne vous avais pas chargé de m'écrire. Je vais lui mander que son altesse royale lui permet de passer par Paris en revenant d'Hanovre, et que vous suivrez le roi de la Grande-Bretagne en Angleterre, d'où vous me rendrez compte exactement de tout ce que vous apprendrez ou penserez. Il est vrai que beaucoup de choses qu'il était important que je susse ont échappé à M. de Senneterre, ce qui m'a fait repentir de ne vous avoir pas chargé de m'écrire assiduellement par toutes les voies possibles. Mon application aux affaires publiques et mon indolence sur tout ce qui regarde mon avancement et mes intérêts particuliers, m'ont fait négliger toutes les avances que vous m'aviez faites de la part de mylord Stanhope pour faire agir l'empereur à Rome en ma faveur. Le pape est sur le point de faire une promotion, et quelqu'un de mes amis prétend qu'une recommandation de l'empereur au pape pour moi, produirait un grand effet, et cet ami m'a forcé à faire dire à mylord Stanhope que j'acceptais son offre. On gâterait tout s'il paraissait que j'ai ménagé ou souhaité, ou même su cette démarche. Cet office ne se peut faire que par une lettre du roi de la Grande-Bretagne à l'empereur, écrite *proprio motu*, et par un ordre de mylord Stanhope à M. de Saint-Saphorin (l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne), d'y joindre ses soins et ses sollicitations, et d'obtenir que l'empereur envoie ordre incessamment à son ministre à Rome de parler au pape; si cela se peut faire sans inconvénient pour mylord Stanhope, je ne veux pas me reprocher d'avoir refusé un office qui m'est honorable et qui peut m'être utile. Parlez-en à mylord avec la confiance entière que je dois avoir en lui, mais priez-le d'avoir les intentions suivantes : 1° que je ne paraisse en avoir aucune connaissance; 2° la diligence, parce que la promotion doit se faire incessamment; 3° de recommander expressément à M. de Saint-Saphorin de tenir cet office secret, même à l'égard de Dubourg, chargé des affaires de France à Vienne. Conduisez cela sagement. Ne m'en écrivez jamais que par des courriers à qui vous pouvez prescrire de me rendre vos lettres en mains propres.

et assurez mylord Stanhope que je me livre à son ambition pour moi, et que je suis à lui plus qu'à moi-même. Dans votre lettre qui m'a été rendue par ¹, vous avez oublié dans l'enveloppe une feuille de la lettre qui devait commencer comme il paraît dans la réclame : *Dans une*. Je suis, Monsieur, entièrement à vous. »

D.

(Extrait du *State-paper office*. Coll. intitulée *France*. Vol. coté 282.)

DEUXIÈME PARTIE.

PIÈCES HISTORIQUES ÉTRANGÈRES À LA DIPLOMATIE.

Les plus curieuses de ces pièces appartiennent à une collection qui se trouve au *State-paper office*, et qui a été rarement visitée, si elle l'a été jamais. Ce sont des gazettes à la main, écrites jour par jour, quoique assez irrégulièrement, et envoyées aux secrétaires d'État anglais. La série de ces envois, sauf quelques exceptions antérieures, commence à l'époque où Louis XIV prit lui-même les rênes du gouvernement, et continue jusqu'à sa mort.

Nous avons de ce temps des gazettes officielles imprimées dont on rencontre même quelques-unes dans la collection du *State-paper office*; celles dont je parle les copient dans certains passages textuellement. Elles ne doivent cependant pas être confondues : les gazettes manuscrites comprennent beaucoup de faits que les gazettes imprimées passent sous silence, et sont, par cela même, beaucoup plus complètes. Il y a entre les unes et les autres la différence qui existe entre un journal d'opposition et un journal officiel. Or, avec quelque circonspection qu'on doive employer les documents semblables, on peut affirmer qu'il y a une chose nécessaire pour achever le tableau d'une époque où la liberté d'écrire n'existait pas : c'est la connaissance des faits que ne disait pas la presse officielle et que souvent les correspondances particulières n'osaient pas dire. Les gazettes rédigées par les agents de l'Angleterre ne ressemblent d'ailleurs pas à ces libelles plus ou moins calomnieux qui s'imprimaient alors à l'étranger, et que nous avons le malheur de posséder en si grand nombre. C'est quelquefois une chronique ennemie; ce n'est jamais une chro-

¹ Le nom est en blanc.

nique scandaleuse. Sous le rapport littéraire, elles ne sont pas toutes indignes du temps où elles ont été écrites, comme on peut s'en convaincre par le fragment cité plus bas. Les faits qu'elles éclaircissent, s'ils ne sont pas à coup sûr des plus considérables, ne sont pas toujours les moins curieux. Le règne de Louis XIV que nous sommes habitués, sur la foi de Voltaire, à regarder comme un règne de grandeur et de prospérité sans mélange, ne fut pas, dans ses plus beaux jours, à l'abri des murmures, des conspirations et des révoltes; les correspondances anglaises racontent le désordre des mœurs administratives, le malaise des peuples, les soulèvements des provinces, faits dont l'histoire officielle a souvent effacé ou affaibli la trace. On y peut étudier les misères de la monarchie absolue au milieu même de ses splendeurs, et si ce n'est que l'ombre du tableau, ce n'en est pas moins une partie essentielle.

L'histoire des tentatives faites en 1674 pour soulever l'Anjou et la Normandie; celle de la révolte de la Bretagne sous le duc de Chaulnes, la persécution des protestants, la guerre des Cévennes, sont peut-être les événements sur lesquels ces gazettes jettent le plus de jour. Elles donnent des renseignements précieux sur les mœurs de la haute société du temps; elles tiennent note des arrestations, des mises à la Bastille : la Bastille eut alors pour hôtes des personnages considérables et beaucoup de dames de la cour; elles racontent le procès d'un gouverneur de Bretagne convaincu d'avoir pris pendant son gouvernement *près de trois millions qu'il ne devait pas* : on donne un autre nom à cela (année 1684); celui d'un intendant de Dauphiné qui contrefaisait les lettres d'un évêque (année 1688). Le gouverneur fut absous, et l'intendant changea de province. Ces faits, s'ils ne sont pas tous absolument prouvés, ont le malheur d'acquiescer un grand degré de vraisemblance, quand on les rapproche d'autres documents que nous avons sur cette même époque.

Les auteurs de ces correspondances paraissent avoir été, en général, bien informés; quelques-uns avaient accès à la cour et faisaient partie de la maison des princes. J'ai trouvé des lettres dont les auteurs offrent leurs services au ministère anglais, et qui ne peuvent avoir été écrites que par des personnes de la cour¹. Les

¹ Voy. une lettre écrite d'Anvers à un ministre anglais (13 octob. 1708) et non

premières gazettes sont signées des noms de Petit, Oldenbury et Gaillard; on a même les quittances des sommes reçues par eux. Mais les noms les plus remarquables sont ceux de Jurieu et de Basnage. Jurieu fut l'agent de l'Angleterre depuis 1696, et, pendant la guerre de la succession d'Espagne, il organisa en France dans les différents ports, à Dunkerque, à Brest, à Nantes, à Marseille, un système de correspondance qu'il dirigea¹. On ne peut s'étonner que la persécution dont les réformés furent l'objet après la révocation de l'édit de Nantes les ait jetés dans les bras de l'Angleterre, mais il est malheureusement avéré que leurs principaux pasteurs furent ses agents. On s'adressait même à eux de préférence, comme aux correspondants les plus capables et les mieux informés. S'il faut en croire une lettre sans date, mais placée dans le registre de l'an 1698, plusieurs d'entre eux recevaient à la fois, pour le même motif, l'argent de la France et celui de l'Angleterre.

J'ai cru devoir reproduire ici un fragment de ces correspondances. Voici quelques lettres écrites en 1655. Je les ai prises sur une simple copie qui ne porte ni adresse ni signature; mais adressées ou non à des Anglais, elles n'en sont pas moins intéressantes et dignes de figurer à côté d'autres documents sur cette même époque:

5 juillet 1655. — « J'ai reçu votre lettre par laquelle j'ai vu ce qu'on m'offre par mois jusqu'à ce que je me sois fait connaître, ce que j'accepte.

« Mais j'entends que quand on aura vu comment je peux servir, et quels services je peux rendre, on augmente de beaucoup ma pension.

« Je vous prie de bien faire comprendre ceci : qu'on ne peut pas faire naître les occasions à servir, mais qu'on peut seulement les embrasser lorsqu'on les trouve. Ce que je dis, parce que peut-être on pourra s'étonner de la stérilité des avis, ce qui procédera du cours des affaires et non de ma faute.

signée. L'auteur des principales correspondances de l'an 1703 parle sans cesse des intelligences qu'il a eues avec différents personnages de la cour.

¹ On voit par une lettre de Jurieu à lord Nottingham, t. 287, que ces correspondances coûtaient à l'Angleterre 12,000 florins par an. Jurieu partageait leur direction avec un agent nommé Caillaud établi à Rotterdam. Une lettre écrite par Caillaud à lord Nottingham (10 juillet 1702) mentionne le ministre Basnage parmi les agents en sous-ordre.

« Assurez-vous que le prince de Condé ne fera grand chose cette campagne, que les Espagnols se tiendront sur la défensive, et que nous faisons cette année de grands progrès partout. »

8 juillet. — « Présentement il n'y a nul changement à attendre en ce royaume. Les peuples sont accablés de misères, de tailles, de toutes sortes d'impositions qu'ils aiment mieux souffrir que la guerre.

« La noblesse est tellement ruinée qu'elle n'est pas capable de monter à cheval pour aucune exécution, quelque apparence qui leur puisse être présentée d'une plus avantageuse condition.

« Les parlements sont tous asservis, et ceux qui les composent n'oseraient parler ni rien dire contre le présent gouvernement.

« Les grandes villes ne respirent que le repos et détestent tous ceux qui ont été les auteurs des derniers troubles.

« L'ordre ecclésiastique est tout dépendant de la cour et du favori, de qui ils ont reçu leurs bénéfices.

« Tous les gouverneurs de places sont attachés de même à la cour et au cardinal.

« Tous les grands seigneurs se plaignent, et je n'en connais pas un seul qui soit capable de rien.

« Pour Paris, tout le monde déteste le présent gouvernement, et s'y assujettit pourtant volontairement.

« On a cru que le cardinal de Retz pourrait causer quelque altération pour le jubilé, car venant à être donné par ses ordres, l'autorité du roi était en quelque façon violée, et le jubilé étant refusé au peuple, cela devait, selon toute apparence, causer quelque sédition ; cela n'a point du tout réussi. Les grands vicaires nommés par le cardinal de Retz ont été mandés en cour. Un d'eux a obéi et y est allé. L'autre y a été mené par force, et le peuple n'a point remué. Et quand on aurait pris tous les curés prisonniers, personne n'aurait rien dit. On voit clairement que dans Paris on veut le repos, et qu'on ne veut plus entendre à aucun remuement ; cela est certain.

« Quand aux courtisans, ils sont toujours mal contents, mais avec tout cela il découle toujours quelque douceur qui les apaise, et nul n'est capable de rien.

« Le maréchal de Turenne, qui seul a sens, courage et expé-

rience, est asservi à la faveur; car, depuis qu'il est marié, il a si grande peur de perdre la fortune de sa famille, qu'il est le valet des valets de M. le cardinal. Les autres courtisans sont pires que valets, car ce sont des esclaves.

« Pour les princes, le duc d'Orléans est dans sa maison de Blois entièrement enseveli dans la douceur de la vie champêtre. On le prie de venir en cour, et on ne désire pas qu'il vienne. Et lui aime son repos, et considère que s'il était à la cour, il serait le jouet des favoris qui, tous les jours, le rendraient méprisable. Il n'est point homme ni à faire ni à entendre à aucune entreprise quand même elle serait assurée.

« M. le prince de Condé est brave de sa personne, comme vous savez, mais tout son parti est ici entièrement anéanti. Il est pourtant très-certain que s'il avait un bon succès, il arriverait ici une grande révolution. Mais s'il ne gagne une bataille, il n'y a rien à faire pour lui.

« Le duc de Longueville écoute toutes sortes de propositions, mais il n'est capable de faire aucune bonne entreprise, ni de prendre point de ferme résolution.

« Tous les autres princes effectifs ou qui se disent tels, ne sont capables de rien, et ne sont considérables en quoi que ce soit.

« Quant à la cour, le roi, en l'âge où il est, prend ses divertissemens à la chasse et à faire l'amour.

« On lui a fait paraître mademoiselle Maucini pour la plus accomplie de tout le royaume. C'est une jeune fille de quinze ans, nièce du cardinal, qui a beaucoup d'esprit, mais n'est pas belle. Elle est agréable. Le roi en est amoureux, et peu à peu il se pourrait porter à l'épouser. Tous ceux qui sont autour de Sa Majesté sont gagnés pour lui inspirer une telle pensée. Quand cela lui viendrait dans l'esprit, il n'y aurait personne qui s'y opposât. Je ne dis pas que la chose se fera ni qu'elle ne se fera pas. Mais messieurs les courtisans servent ou directement ou indirectement pour acheminer ce mariage.

« M. le cardinal subsiste non-seulement parce que le roi l'aime tendrement, mais il l'estime et il le craint. Et quand la reine voudrait détruire les sentimens de S. M. elle ne pourrait le faire. Le cardinal a en sa main tous les honneurs et biens à distribuer; il ne faut donc pas s'étonner si l'on s'attache à lui. Le cardinal n'a point de confident particulier, mais il change suivant les occasions;

il connaît fort bien le pas glissant où il est, mais il aime mieux périr honorablement que de se retirer lâchement.

« Il n'y a point d'apparence qu'il lui arrive rien ni par assassinat, ni par poison, ni par disgrâce, et très-assurément il se maintiendra; et tout l'État demeurera tranquille, excepté que les Anglais entrassent en France ou que M. le prince de Condé eût un bon succès: ces deux choses n'arrivant point, cet État demeurera tranquille.

« On a envie ici d'avoir querelle avec le pape, parce qu'on n'a eu nulle part en son élection, et parce qu'on craint qu'il commence le premier à ôter crédit au cardinal, lequel le pape n'estime point, et il traversera en tout ce qu'il pourra.

« Le cardinal serait bien aise que le pape le prît en aversion, afin de lui renvoyer son chapeau pour être connétable de France, car il n'est pas prêtre et peut se marier quand il voudra. Son but principal est le cabinet, lequel il gouverne paisiblement; et personne ne lui contredit en quoi que ce soit; et jamais en France favori n'a été si absolu, sans apparence d'aucune diminution d'autorité.

« Pour la maison des Stuarts en ce royaume, c'est peu de chose. Charles s'est retiré mal satisfait, car il était dans le dernier mépris. Le duc d'York est dans les armées, comme vous savez, gagnant sa vie à la sueur de son corps. Il a désiré d'épouser M^{lle} de Longueville qui l'aimait. Le père n'y a jamais voulu consentir, parce qu'il lui aurait fallu nourrir le duc d'York.

« Gloucestre devait se faire d'église pour avoir des bénéfices, afin de subsister. Montaigu gouvernait tout ce négoce; tout cela est déchu.

« La reine d'Angleterre est toujours dans le couvent de Sainte-Marie de Chaillot; c'est une personne dont on ne parle plus dans les compagnies, comme si elle était morte. Elle ne parle pas mal du Protecteur. Il y a peu de jours que je lui ai ouï dire qu'en France nous n'avions pas une telle tête. Elle a auprès d'elle deux Anglais fort envenimés qui, s'ils pouvaient, voudraient bien tramer quelque chose contre le Protecteur. Montaigu est toujours à Pontoise, à cinq lieues de Paris. C'est un petit fou qui s'est fait prêtre: il ferait bien du mal au Protecteur s'il pouvait; mais il n'est jugé ici bon à rien; il fait le bigot et grand catholique, mais il n'y croit rien du tout; mais cela lui sert à vivre.

« Le Protecteur est ici fort estimé du peuple et des plus sensés.

« Nos ministres d'État les plus signalés disent que le Protecteur n'a point fait de fautes en sa conduite, mais que nous en faisons tous les jours.

« On ne croit pas qu'entre lui et nous il y ait jamais aucun bon et solide accommodement.

« On tient que le Protecteur balancera toujours les affaires sans se déclarer ni pour ni contre nous.

« On croit qu'il entretient le prince de Condé de vaines espérances dont on ne verra nul effet.

« M. le prince est aussi lassé des longueurs par lesquelles le Protecteur le mène depuis trois ans sans avoir encore rien fait en sa faveur.

« On ne croit pas que ce soit l'intérêt du Protecteur de rien entreprendre ouvertement contre la France.

« On croit qu'il menacera toujours sans rien faire contre nous.

« On croit pour certain que M. le prince s'accommodera avec le cardinal, et que M. le duc d'Enghien épousera une nièce que l'on garde ici pour cela, outre trois autres et un neveu qui viennent bientôt.

« M. de Candale et M. le grand-maître de la Meilleraye, qui devaient épouser des nièces, sont traités fort froidement à cause qu'ils ont trop délibéré; et, à la fin, il faudra qu'ils les demandent avec grande soumission, et peut-être qu'on ne les voudra plus donner, car elles sont toutes destinées pour les grands princes dedans et dehors le royaume. »

11 juillet. — « Je vous confirme ce que je vous ai dit à plusieurs fois, c'est qu'on ne peut pas faire naître les affaires, on ne peut que les découvrir.

« S'il semble que pour quelque temps je ne serai pas fort utile, avec un peu de patience on verra les services que je pourrai rendre.

« Je distinguerai les lettres que je vous écrirai en trois parties : l'une contiendra les nouvelles qui courent; l'autre, le jugement que je donnerai de l'état des choses; la troisième, qui sera en chiffre, portera les avis de conséquence, et cela une fois la semaine, et deux fois si la matière le requiert.

« Je vous ai mandé que Landrecies se prendra : que M. le prince ne fera que ravager la campagne; je vous confirme tout cela.

« Je vous ai mandé que le cardinal de Retz avec le jubilé donne de la peine ; mais cela ne réussira à rien et ne causera aucune altération publique ; je vous confirme tout cela.

« Le peuple souffrira plutôt tout que le trouble.

« Le cardinal est mieux affermi que jamais. Le roi est amoureux de sa nièce : les amours s'échauffent ; peut-être il l'épousera, il n'y a rien de certain en cela.

« Les Espagnols ne contentent point, ni le prince de Condé qui en est fort las. Si cette campagne lui réussit comme les précédentes, il s'accommodera avec le cardinal s'il pent. Souvenez-vous bien de cela ; et que quand le prince s'accommodera, cela paraîtra tout d'un coup, et que le traité se fera en secret, dont cependant je pourrai avoir connaissance.

« J'ai des nouvelles certaines que le maréchal de Grammont a commencé une étroite correspondance avec M. le prince par ordre du cardinal.

« Pour Rome, je vous confirme qu'on irrite le pape et qu'on veut être mal avec lui, et que le cardinal voudrait être maltraité par le pape pour avoir occasion de lui renvoyer son chapeau de cardinal qui lui serait payé par l'épée de connétable qu'il souhaite extrêmement.

« Je vous ai mandé tout cela ; je vous le confirme. Je vous prie, gardez bien cette lettre pour vous en bien souvenir, et la faites bien considérer.

« Soyez assuré qu'il ne se passera rien de considérable de quoi vous ne soyez averti par moi. Moquez-vous de toutes les autres nouvelles qu'on vous mandera, et faites un fondement assuré sur ce que vous recevrez de moi.

« Le sommaire de ce que je vous ai mandé revient à ceci. Si M. le prince a un grand avantage, et qu'on fasse quelque diversion, toutes choses sont ici portées à un très-grand changement ; cela n'arrivant pas, on souffrira plutôt tout que de rien remuer.

« On croit qu'après la prise de Landrecies le roi reviendra à Paris :

« 1° Afin que le peuple reçoive le jubilé par les grands vicaires nommés par le roi et non par ceux du cardinal de Retz ;

« 2° Pour faire passer divers édits pour avoir de l'argent ;

« 3° Pour faire un changement aux monnaies, lesquelles le roi va mettre en petit volume, ce qui fâche fort le monde ; ce chan-

gement de monnaie marquée ou mauvais ordre, ou nécessité, ou tous les deux ensemble. »

16 juillet. — La lettre manque; voici cependant le *post scriptum* :

« Je vous ai écrit ce matin ce que j'avais à vous mander.

« Depuis ma lettre écrite, j'ai avis assuré que le cardinal et le duc d'York ont eu depuis trois jours de grandes conférences, et qu'ils ont été jusques à trois heures ensemble, ce qui ne peut être sans très-grand sujet.

« Je suis assuré que le cardinal et le roi d'Écosse ont commerce ensemble. Je saurai ce que c'est, et vous en donnerai avis.

« Je suis familier avec Montaigu, par lequel je saurai tout, car il sait le fond des intelligences.

« On se prépare à faire un autre siège après qu'on aura établi les ordres à Landrecies.

« Le cardinal est devenu libéral : il donne à tout le monde et de fort bonne grâce, et dit qu'il a épargné pour pouvoir avoir de quoi donner.

« Sa puissance est tout à fait établie. »

24 juillet. — « L'envie que le pape avait de s'entremettre pour la paix est fort ralentie; il y a un mois qu'on n'en parle plus.

« Ce pape est un homme que j'ai connu à Munster; c'est un personnage qui n'a nulle méchanceté, plein de bonnes intentions, mais léger d'esprit et changeant : il embrasse tout avec chaleur, puis il se relâche. Dès qu'il s'est vu pape, il a voulu tout réformer à Rome, faire la paix en la chrétienté, attaquer le Turc, bâtir des églises, corriger tout l'ordre ecclésiastique, jeûner, prier, faire aumônes : tout cela est bon; mais c'est trop à la fois, car il n'a point de santé. Il a été taillé deux fois de la pierre, et le pauvre homme ne se mesure pas selon ses forces; enfin, un sien confident lui a dit : « Père saint, voulez-vous durer longtemps? laissez le monde comme il est. »

« Là-dessus le pape s'est résolu de n'entreprendre pas tant de besogne. Pour l'entremise de la paix il n'en parle plus.

« Le cardinal Mazarin le méprise tant qu'il peut, et quand la paix se devrait faire, ce ne sera pas par son moyen.

« Il est passé par ici, depuis trois semaines, un moine jacobin qui a eu conférence avec le cardinal touchant la paix. C'est un père dominicain espagnol.

« Pour l'accommodement de M. le prince, il est très-assuré qu'il

se traite quelque chose; mais il n'y a rien encore de bien avancé, et je n'en ai pas bonne espérance.

« Assurez-vous sur moi que vous serez bien averti de toutes ces choses.

« L'autorité, la faveur et le crédit du cardinal sont au plus haut point : je ne vois rien qui le puisse choquer que le Protecteur; c'est pourquoi il est très-certain que, ou tôt ou tard, le Protecteur lui jouera quelque mauvais tour.

« Nous avons assiégé La Capelle, et faisons en Flandre des progrès, car la terreur et lâcheté a saisi le cœur des Espagnols. En Italie, nous attaquerons Pavie ou Crémone. »

4 août. — « Le roi est parti à la tête de trente mille hommes, et est entré en Flandres, et a dit à la reine ¹ qu'elle n'aurait de ses nouvelles de quinze jours.

« On parle diversement de son dessein : les uns croient qu'il veut prendre Condé et le fortifier, et ruiner Maubeuge.

« Les autres, qu'il entrera dans Valenciennes où il y a un parti formé pour le recevoir.

« Les autres, pour entrer bien avant dans le pays et obliger les villes à son obéissance.

« En peu de jours on saura son dessein.

« Je vous ai prié de me mander si vous croyez que je puisse être utile ici : sinon j'irai en ma maison de campagne jusques au retour du roi à Paris. Mais si l'on veut que je demeure ici, faites-le moi savoir. »

(*State-paper office*, coll. intitulée *France*, vol. coté 222.)

Indépendamment des gazettes, on trouve au *State-paper office* des documents de toute sorte, tels que des États de la marine française pour chaque année ou à peu près; un tableau des traitements des ministres de France à l'étranger; diverses pièces relatives soit à des traités, soit aux droits éventuels que des princes ou des particuliers pouvaient faire valoir sur telle ou telle province, des mémoires sur différents sujets. Mais plusieurs de ces mémoires sont imprimés, d'autres sont les copies d'originaux connus; d'autres sont sans importance, parce que nous avons beaucoup de documents semblables.

¹ A la reine mère.

Parmi les documents historiques du *British Museum*, je dois citer diverses relations d'ambassadeurs ou de voyageurs sur des cours étrangères, telles que celles d'Espagne, de Portugal ou sur la Turquie. Ces relations, dont le mérite est inégal, et qui ont en général peu de portée, renferment cependant des détails curieux et des portraits de tous les personnages importants. On y trouve aussi, surtout dans ceux qui ont la Turquie pour objet, des remarques sur les institutions et les coutumes, remarques plus précieuses que le récit de faits souvent sans intérêt pour nous¹. La relation des sept Provinces-unies des Pays-Bas, rédigée sous Louis XIV, et, si je ne me trompe, par un ancien ambassadeur de France à la Haye, est une pièce du même genre, mais bien supérieure².

Je signalerai également plusieurs correspondances particulières dont la plus curieuse est assurément celle de Lecomte, un des personnages de la suite du duc de Chaulnes, lors de son ambassade à Nimègue. J'en citerais quelques fragments si je ne craignais de trop allonger ce rapport³.

Plusieurs collections de portraits de la cour de France, entre autres sous les règnes d'Henri III et de Louis XIV⁴.

Un Tableau du commerce de la France avec la Grande-Bretagne en 1685, tableau tiré d'un manuscrit qui a fait partie de la bibliothèque de Robert Walpole⁵. Quelques documents de ce genre ont été publiés en Angleterre : aucun, que je sache, n'a paru en France.

Divers traités sur l'Église de France au xvii^e siècle ; l'état de ses

¹ Voy. fonds Lansdowne, n^o 1152, Rapport adressé en 1664, par l'ambassadeur français en Portugal, sur la cour de Lisbonne.—Fonds Harléien, n^o 4825, Rapport d'un ambassadeur vénitien (traduit en français) sur la cour de Philippe IV, en 1660. N^o 4571, Relation de la cour du sérail.—Relation du voyage du sieur Sanson Napollon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, à Constantinople, Tunis et Alger, 1623-1628.— Cf. Voyage de Belval. Itinéraire de Dijon à Constantinople (Harl. coll. n^o 1599).— Cf. également Harl. coll. n^o 4520 et 4451.

² Harl. coll. n^o 2296, in-8^o de 14 pages (recto et verso). Cf. le jugement sur le livre de W. Temple (Harl. coll. n^o 4515.)

³ Harl. coll. n^o 4471. Volume renfermant diverses pièces sur la paix de Nimègue.

⁴ Fonds Cotton Vespasian F. V, et coll. Harl. n^o 7570.

⁵ Fonds Egerton, n^o 921.

revenus, son gouvernement, les plaintes qu'elle adressa au roi; pièces faisant presque toutes partie de la collection Séguier, et qu'on peut rapprocher des mémoires du clergé¹.

Divers mémoires sur l'état des églises réformées, leur administration et leur discipline².

Un mémoire sur la Provence en 1641, et sur les démêlés de l'intendant, M. de Sève, avec le Parlement, mémoire mal écrit et longuement rédigé, mais où l'on peut étudier ce qu'étaient les difficultés de l'administration provinciale au xvii^e siècle, et combien elle était impuissante au milieu des rivalités et des troubles de tout genre. Il faut rapprocher de ce volume, comme ayant précisément la même utilité, celui qui renferme les lettres écrites par divers officiers au chancelier Séguier³.

Un état de la France, en anglais, postérieur à l'année 1654, et comprenant un exposé très-judicieux de la Constitution française à cette époque⁴. On peut le placer au même rang que l'ouvrage imprimé de Linnæus, qui est d'ailleurs du même temps.

Un traité des grands officiers de la couronne de France⁵.

Un traité contre la torture, que l'auteur prétend devoir être considérée comme peine et non comme simple moyen d'information⁶. (Règne de Louis XIII.)

Un mémoire sur l'amirauté de Bretagne au temps d'Henri IV. Il était question de la supprimer pour la réunir à l'amirauté de France⁷.

Un mémoire fort remarquable sur l'artillerie, mémoire rédigé au temps de Vauban, mais sans nom d'auteur⁸.

Un récit curieux de la mort de la duchesse d'Orléans, belle-

¹ Harl. coll. n^o 2242, 4402, 4437, 4450, 4524.

² *Ibid.* n^o 1293, 3980.

³ *Ibid.* n^o 4493. Cf. fonds Egerton, n^o 11. Lettres écrites au garde des sceaux de Châteaucuf pendant les années 1650 et 1651.

⁴ Fonds Lansdowne, n^o 705.

⁵ Harl. coll. n^o 4435. Cf. fonds Lansdowne, n^o 1152, Traité anglais sur le gouvernement de la France. Quoique incomplet, il renferme des observations curieuses. L'auteur explique les pertes que la noblesse a faites dans sa lutte contre la royauté : il remarque que le sol tend à se diviser et le nombre des propriétaires à s'augmenter.

⁶ Harl. coll. n^o 4437.

⁷ *Ibid.* n^o 4472.

⁸ *Ibid.*

sœur de Louis XIV, écrit par le père Feuillet, qui l'avait assistée à ses derniers moments¹.

Plusieurs cahiers des assemblées tenues chez le chancelier Séguier pour la réformation de la justice².

Les pièces des accusations portées par l'ouquet pendant son procès contre le chancelier Séguier³.

Je n'ai trouvé aucun autre document historique qui appartint à cette époque et qui fut digne de mention.

TROISIÈME PARTIE.

LETRES PARTICULIÈRES.

Ayant rencontré, dans les collections que j'ai visitées, quelques pièces intéressantes, quoique moins exclusivement historiques et ne se rattachant que d'une manière indirecte à mon but principal, j'ai cru ne pas devoir les passer entièrement sous silence. Le *British Museum* possède beaucoup de lettres de personnages célèbres. Je me contenterai de signaler ici :

Une lettre d'Antonio Perez au duc de Lerme⁴, lettre fort longue et qui n'est pas indiquée dans les catalogues. Ce sont des conseils sur les moyens à employer pour garder la faveur du roi d'Espagne. Elle est écrite en français, et tout à fait digne d'être placée à côté des autres lettres du même personnage.

Deux lettres originales de Bossuet sur sa candidature à l'Académie française⁵.

Une correspondance également originale de Buffon avec différentes personnes⁶.

Enfin, deux lettres de Fénelon⁷, écrites au sujet de l'éducation du duc de Bourgogne : elles n'ont pas été publiées, à ma connaissance, et elles ne me paraissent pas indignes de l'être. Un esprit élevé, habitué à chercher sa supériorité dans des vues justes et

¹ Fonds de Georges III, n° 110.

² Harl. coll. n° 4472.

³ *Ibid.* n° 2296.

⁴ *Ibid.* n° 4468.

Fonds Egerton, n° 33.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.* n° 36.

⁷ *Ibid.*

droites, ne peut descendre, même à une question d'un ordre secondaire, sans y conserver ses qualités distinctives. J'ai cru, monsieur le Ministre, ne pouvoir mieux terminer ce rapport qu'en les reproduisant dans leur entier.

La première est un projet d'études pour le duc de Bourgogne jusqu'à la fin de l'année 1695. Elle n'est pas datée; elle est évidemment adressée à l'un des sous-précepteurs.

« Je crois qu'il faut, cette année, laisser M. le duc de Bourgogne continuer ses thèmes et ses versions comme il fait actuellement.

« Ses thèmes sont tirés des Métamorphoses. Le sujet est fort varié : il lui apprend beaucoup de mots et de tours latins; il le divertit, et comme les thèmes sont ce qu'il y a de plus épineux, il faut y mettre le plus d'amusement qu'il sera possible.

« Les versions sont alternativement d'une comédie de Térence et d'un livre des odes d'Horace. Il s'y plaît beaucoup; rien ne peut être meilleur ni pour le latin, ni pour former le goût. Il traduit quelquefois, les fêtes, l'histoire de Sulpice Sévère, qui lui rappelle les faits en gros dans l'ordre des temps. Je m'en tiendrais là jusqu'au retour de Fontainebleau.

« Pour les lectures, il sera très-utile de lire toujours, les fêtes, les livres historiques de l'Écriture.

« On peut aussi lire le matin, ces jours-là, l'Histoire monastique d'Orient et d'Occident de M. Bulteau, en choisissant ce qui est le plus convenable; de même des Vies de quelques saints particuliers; mais s'il s'en ennuyait, il faudrait varier. On peut aussi, le matin, lui lire, en les lui expliquant, des endroits choisis des auteurs de *De Re rustica*, comme le vieux Caton et Columelle, sans l'assujettir à en faire une version pénible. On peut faire de même des Jours et des Œuvres d'Hésiode, de l'Économique de Xénophon. Il a lu les Géorgiques il n'y a pas longtemps, et les a traduites; il faut lui montrer légèrement quelques morceaux de la Maison rustique et du livre de la Quintinie, mais sobrement, car il ne saura que trop de tout cela.

« Son naturel se porte ardemment à tout le détail le plus vétilleux sur les arts et sur l'agriculture même.

« Je ne crois pas qu'il ait encore l'esprit assez mûr et assez appliqué aux choses du raisonnement pour lire, ni avec plaisir ni avec fruit, des plaidoyers. Je suis persuadé qu'il faut remettre ces lectures à l'année prochaine.

« Pour l'histoire, on pourrait lire, les après-midi, ce qu'il n'a point encore achevé de l'histoire de Cordemoy, ou, pour mieux faire, le porter doucement à continuer, jusqu'à la fin du second volume de cette histoire, l'extrait qu'il a fait lui-même jusqu'au temps de Charlemagne. Ensuite, on peut lui montrer quelque chose des auteurs de notre histoire jusqu'au temps de saint Louis, dont il a vu la vie écrite par M. de la Chaise. Ces auteurs sont assez ridicules pour le divertir, le lecteur sachant choisir et remarquer ce qui est plaisant et utile. J'ai même fait faire un extrait de ces auteurs, qu'on peut lire.

« Toutes les fois qu'il voudra travailler à son extrait, il faut lui accourir un peu le temps de l'étude, et lui ménager quelque petite récompense.

« On peut diversifier ce travail par un autre qu'il a commencé, qui est un abrégé de toute l'histoire romaine avec la date des principaux faits à la marge : cela l'accoutumera à ranger les faits et à se faire une idée de la chronologie.

« On peut aussi travailler avec lui, comme par divertissement, à faire diverses tables chronologiques, comme nous nous sommes divertis à faire des cartes particulières.

« Je crois qu'on pourrait, au retour de Fontainebleau, commencer la lecture de l'histoire d'Angleterre par le mémoire de M. l'abbé de Fleury ; puis on lirait l'histoire de Duchesne. »

Un autre projet d'étude pour les années 1696 et 1697 fut envoyé à Fénelon, probablement par l'abbé Fleury, car il m'a paru de son écriture. Fénelon le renvoya annoté avec la réponse suivante :

A Cambrai, 19 mars 1696.

« Je suis d'avis, Monsieur, que nous suivions autant qu'il sera possible, pendant cette année, votre projet d'études.

« Pour la religion, je commencerais par les Livres sapientiaux, mais je ne croirais pas qu'on dût se borner à la Vulgate pour la Sagesse et pour l'Écclésiastique. Je crois qu'on peut se servir de quelque traduction moins imparfaite. Pour les livres poétiques, on en peut faire un essai ; mais comme les autres livres tiendront quelque temps, parce qu'il est bon de les expliquer à mesure qu'on les lira, je regarde la lecture des livres poétiques comme étant encore un peu éloignée.

« J'approuve fort la lecture des livres choisis de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Cyprien et de saint Ambroise. Les Confessions de saint Augustin ont un grand charme en ce qu'elles sont pleines de peintures variées et de sentiments tendres. On pourrait ou passer les endroits subtils ou abstraits, ou s'en servir pour faire de temps en temps quelque petit essai de métaphysique. Mais vous savez mieux que moi qu'il ne faut rien presser là-dessus de peur de rebuter des opérations purement intellectuelles un esprit paresseux, impatient, et en qui l'imagination prévaut encore beaucoup. Quelques endroits choisis de Prudence et de saint Paulin seront excellents. L'Histoire des variations sera bonne; mais il me semble qu'elle aurait besoin d'être précédée par quelque histoire du progrès des hérésies dans le dernier siècle. Si Varrillas était moins romancier, il serait notre homme; il a traité les événements qui regardent l'hérésie dans toutes les parties de l'Europe depuis le temps de Wicléf. Vous trouverez peut-être quelque auteur plus convenable. Je ne sais si Sleidan est traduit en français; il n'y a pas moyen de le lire en latin.

« Pour les sciences, je ne donnerais aucun temps à la grammaire, ou du moins je lui en donnerais fort peu. Je me bornerais à expliquer ce que c'est qu'un nom, un pronom, un substantif, un adjectif et un relatif, un verbe substantif, neutre, passif, actif et déponent. Nous avons un extrême besoin d'être sobres et en garde sur tout ce qui s'appelle curiosité.

« Pour la rhétorique, je n'en donnerais point de préceptes; il suffit d'en donner de bons modèles, et d'introduire par là dans la pratique. A mesure qu'on fera des discours pour s'exercer, on pourra remarquer l'usage des principales figures et le pouvoir qu'elles ont quand elles sont dans leur place.

« Pour la logique, je la différerais encore de quelques mois.

« Je ferais plutôt un essai de la jurisprudence; mais je ne voudrais la traiter d'abord que d'une manière positive et historique.

« Je ne dirais rien présentement sur la physique, qui est écueil.

« Pour l'histoire, celle d'Allemagne faite par Heiss est déjà lue; je laisserais le reste au mémoire que M. le Blanc nous promet. Il comprendra les extraits nécessaires de Wicfort, et ce qu'il y a de bon dans les petites républiques. Au reste, après y avoir pensé plus que je n'avais fait, je crois qu'il n'est à propos de commencer la lecture d'aucun mémoire de M. le Blanc que quand on les

aura presque tous : c'est une matière qu'il est important de traiter de suite. Il ne faut pas perdre de vue ce qu'on vient de lire d'un pays pour être en état de bien juger de ce que l'on va lire d'un pays voisin. C'est cet assemblage et ce coup d'œil général qui fait la comparaison de toutes les parties, et qui donne une juste idée du gros de l'Europe.

« Pour l'histoire des Pays-Bas, Strada est déjà lu, ce me semble. On pourrait parcourir Bentivoglio. Grotius ne se laisse pas lire : on pourrait néanmoins le parcourir aussi et lire les plus importants morceaux. On pourra s'épargner une partie de cette peine si M. le Blanc traite les Pays-Bas en nous donnant les extraits qui méritent d'être rapportés.

(Ce qui suit est de l'écriture même de Fénelon).

« Vous voyez, Monsieur, que je suis plus libre à Cambrai qu'à Versailles, et que je fais mieux mon devoir de loin que de près. Ne prenez de tout ce que je vous propose que ce que vous jugerez convenable, et ne vous gênez point. Il sera bon que vous preniez la peine de communiquer cette lettre à M. l'abbé de Langeron, par rapport aux heures où il travaille auprès de monsieur le D. de B.

« J'ai fait l'ouverture du jubilé, et j'ai déjà prêché deux fois ; il me paraît que cela fait plusieurs biens. Je tâche de donner aux peuples les vraies idées de religion qu'ils n'ont pas assez. J'acquies de l'autorité ; je les accoutume à des maximes qui autorisent les bons confesseurs. Enfin, je donne aux prédicateurs l'exemple de ne chercher ni arrangement ni subtilité, et de parler précisément d'affaires. Priez Dieu, mon cher Monsieur, afin que je ne sois pas une cymbale qui retentit en vain. Aimez-moi toujours comme je vous aime et vous révère. »

(*British Museum*, fonds Egerton, n° 36.)

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. C. DARESTE.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

IX^e CAHIER.

PREMIER RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, sur quelques recherches littéraires et historiques dans les principales bibliothèques de l'Angleterre; par dom Pitra, de l'abbaye de Solesmes.

Londres, 25 août 1849.

Monsieur le Ministre,

En confiant une mission littéraire pour l'Angleterre aux membres de l'abbaye de Solesmes, vous avez cru devoir diriger leurs investigations sur deux points principaux : d'une part, sur les documents concernant la continuation du *Gallia christiana*; de l'autre, sur quelques manuscrits intéressant notre histoire littéraire.

Le *Gallia christiana*, parvenu, après un siècle d'ébauches, à sa quatrième édition, depuis le premier essai du chanoine de Mâcon Claude Robert, avait atteint, par les travaux de la congrégation de Saint-Maur, son XIV^e volume. Il ne restait plus à décrire que quatre provinces ecclésiastiques : Tours, Utrecht, Besançon et

Vienne. Tous les matériaux importants étaient recueillis et mis en ordre, au moins pour la métropole de Tours; on avait même commencé l'impression d'un XV^e volume, et quelques feuilles sont arrivées jusqu'à nous. Dans la révolution qui survint, tant de choses tombèrent à la fois, qu'à peine on remarqua l'un des moindres désastres, l'anéantissement de ce volume commencé et la dispersion des manuscrits du *Gallia christiana*. Une vague rumeur resta, que ces pièces, confiées à l'un des derniers travailleurs, étaient passées en Angleterre, où, désespérant de l'œuvre, l'exilé aurait abandonné, en mourant, ces trésors sous le dernier toit qui l'abrita.

Après de longues années, la Providence ayant permis que l'ordre de Saint-Benoît se rétablît en France, dans l'abbaye de Solesmes, au centre de la province de Tours, que décrivaient les derniers Bénédictins de Saint-Maur au moment de leur dispersion, il était difficile de venir après eux sans se préoccuper vivement du monument qu'ils laissaient inachevé. Malgré les difficultés d'un établissement renaissant de fond en comble, les travaux commencèrent pour continuer la *France chrétienne*. Un moment, l'un des plus habiles ministres du dernier gouvernement voulut les seconder; son successeur défit brusquement ce qui était à peine entamé. Livrée à ses seules ressources, l'abbaye de Solesmes ne voulut pas perdre espoir. Toutes les occasions furent mises à profit pour explorer les archives et les dépôts littéraires : plus de quarante bibliothèques publiques de l'est, du nord et du centre de la France furent visitées; l'un des membres de la nouvelle congrégation dirigea ses recherches vers l'étranger, dans la Suisse, en Belgique, et jusque dans la Hollande, qu'embrasse presque tout entière la seconde province à décrire, la métropole d'Utrecht, l'une des plus vastes et des moins connues.

C'est au retour de ce dernier voyage que j'eus l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous communiquer quelques résultats de ces diverses explorations. Il ne me fut pas difficile de faire apprécier à votre sagesse éclairée ce qu'il y avait de profitable, dans ces recherches, aux lettres françaises, à l'histoire nationale, au présent, comme au passé. Votre attention descendit jusqu'aux détails secondaires et remarqua un assez grand nombre de documents inédits recueillis à l'exemple et sur les traces des premiers rédacteurs du *Gallia christiana*, et destinés à continuer, sous le titre de *Spici-*

legium solesmense, les collections analogues de nos devanciers de Saint-Maur.

Sous l'impression de ces pensées, vous crûtes devoir étendre à l'Angleterre ces premières investigations. Pour bien augurer d'un pareil voyage et en tracer le plan, il suffisait de se rappeler les liens étroits qui pendant des siècles ont uni les provinces de l'Ouest à la puissance anglaise, et la renommée des trésors que possèdent le *British Museum*, les bibliothèques d'Oxford et de Cambridge et les musées formés par d'opulents et doctes membres de la noblesse anglaise, parmi lesquels M. le baronnet Phillipps de Middlehill et lord Ashburnham occupent les premiers rangs.

En arrivant en Angleterre, notre premier soin fut d'éclairer ce qui concernait les anciens manuscrits du *Gallia christiana*. Nous apprîmes, par l'obligeance de Mgr Thomas Brown, vicaire apostolique au pays de Galles, qu'un vieillard de la congrégation de Saint-Maur, dom Levos, assez longtemps accueilli par les Bénédictins anglais, passait pour avoir possédé de précieux manuscrits; mais qu'ayant appris, vers 1820, qu'une tentative se faisait à Senlis pour rétablir son ordre en France, apparemment il avait remporté avec lui tous ses papiers. Ces détails nous furent confirmés par le président de la congrégation anglaise, le révérend docteur Barber, qui vécut longtemps avec ce vieillard émigré, fort respectable; il nous apprit qu'il était mort vers 1845, dans une retraite austère, au fond d'un ermitage, près de sa famille : dernières et douloureuses traces, évidemment sans issue, déjà même effacées et perdues pour nous.

L'Angleterre, abondamment enrichie de nos dépouilles littéraires, et demeurée comme fermée aux anciens travaux du *Gallia christiana*, contribuera peut-être à réparer cette perte. Déjà, plus heureux que nos pères, nous avons pu atteindre le musée Britannique et tous les divers dépôts que signalaient vaguement les anciens catalogues; d'amples inventaires détaillés ajoutent au bel ordre qui y règne, et, par surcroît, l'érudite obligeance des conservateurs supplée aux meilleures indications. Nous ne saurions trop nous louer de M. Madden en particulier, sans toutefois méconnaître les bons offices de ses doctes et bienveillants collègues.

L'abondance des matériaux nous a permis de suivre les dispositions naturelles de notre plan d'études et de répartir nos recherches par provinces ecclésiastiques.

A la métropole de Tours se rapportait d'abord un manuscrit de la bibliothèque Lansdownienne, n° 349, portant pour titre : *Cartularium ecclesie Turonensis*. La rédaction première de ce recueil comprend vingt-quatre pièces, datées en majeure partie de l'épiscopat de Barthélemy II, 72^e archevêque de Tours. Presque toutes concernent uniquement la juridiction temporelle et spirituelle de son siège, et ses débats avec l'église de Dol, en Bretagne. Le dossier de ce long procès, qui dura quatre siècles, est complet et a été intégralement publié dans divers recueils. On y trouve annexés comme appendice : des lettres plus rares de Philippe Auguste, de Henri III, de Richard II d'Angleterre; des hommages des comtes et seigneurs de Châteauroux, de la Roche, de Monseigneur; une liste des fiefs de l'archevêché au XII^e siècle; divers actes des abbés de Marmontiers, de Cormery, de Meaubeck, de Saint-Florent de Saumur. Ce qui nous a paru être le plus remarquable dans ce recueil, c'est le fait même de sa rédaction, exécutée avec une certaine attention de greffe, commandée peut-être et dirigée par Barthélemy, pour en faire le code de son droit métropolitain et féodal.

Une collection moderne, provenant des archives des *Records* (*Additional mss.* n° 6164, pl. CXXI. F), nous a fourni d'autres pièces d'un genre spécial et que rien ne remplacerait en France. Pendant les guerres de France et d'Angleterre, il était d'usage, chez nos voisins, que chaque manifeste fût accompagné d'un arrêt de confiscation lancé au profit de l'échiquier sur tous les prieurés relevant des abbayes de France. Tous les biens tombaient, d'un trait de plume, sous la main du seigneur roi, *quibusdam certis de causis*; puis, de par lettres patentes, des clercs dressaient l'*extenta* ou le procès-verbal de saisie. Tout était dûment enregistré, évalué à dire d'experts, consigné sur la parole et la garantie de douze jurés : par grâce, d'ordinaire, les prieurs et moines étaient constitués gardiens de leurs biens confisqués.

Il est curieux de pénétrer, à l'aide de ces minutieux inventaires, dans l'intérieur de ces établissements et d'en visiter, dans les moindres détails, tous les offices, depuis la sacristie, la *librairie*, la cellule du prieur, jusqu'aux celliers, aux colombiers, aux moulins. Chaque espèce de récoltes, de culture, de provisions, les divers troupeaux des étables, l'ameublement et les vaiselles, tout est chiffré et appointé par *pounds*, sous et deniers, avec la vigilante précision du fisc.

Rien n'y accuse, comme on s'est plu à le dire, une opulence exorbitante et fastueuse. Tywardreth, l'un des plus considérables prieurés, au comté de Cornouailles, dépendant de Saint-Serge d'Angers, avait un revenu net de 266 livres 6 sous 10 deniers et demi ou une obole : il s'y trouva, le 14 juillet 1338, entre autres choses, à la sacristie, deux calices et des ornements évalués à 60 sous; dans la librairie, des manuscrits prisés 20 sous (*item libri pretii XX solidorum*); dans la chambre du prieur, un lit du prix de 13 sous 4 deniers; au dortoir, six lits valant chacun 3 sous 4 deniers, etc.

Marmoutiers possédait Tykeford, Cosham et Tykethorn. Saint-Serge, outre le prieuré que nous venons de nommer, avait encore Talkarn au Devonshire; Rouwel et Wylecote appartenaient à Fontevrault; Venge, à Saint-Nicolas d'Angers; Ashby et Churchlington à l'abbaye d'Aunay, etc. Parmi les abbayes et les églises de France spoliées à diverses reprises et presque entièrement dépouillées par un édit du parlement de 1405, figurent, outre les abbayes déjà nommées, Sainte-Catherine de Rouen, Saint-Sauveur de Coutances, Lyre, Préaux, Fécamp, le Bec, Fontenelle, Saint-Wandrille, Saint-Valery, Saint-Pierre-sur Dive, le Mont-Saint-Michel.

Ces confiscations se succèdent périodiquement sous les Plantagenêts, surtout aux règnes des trois Édouard. C'est comme le reflux des expéditions militaires : chaque flot amène ses épaves. Encore étaient-ce bien moins les dépouilles de l'étranger submergé par la bourrasque que le patrimoine du pauvre peuple et la richesse de la nation même que dilapidaient ces fantaisies de l'échiquier. Les récolements de saisie prouvent que ces *alien priories* étaient occupés par des Anglais, versaient leurs revenus sur le sol anglais, nourrissaient sur place leurs hommes, leurs tenanciers et leurs pauvres. Il est noté, comme exception, qu'un seul de ces prieurés, celui de Tykeford, envoyait une légère redevance à Saint-Martin de Tours. En même temps, on donne un cahier des charges où figurent, avec le couvent tout anglais, deux chapelains séculiers et dix-huit familles anglaises, dont la portion, toujours plus abondante que celle des moines, est désignée pour chaque jour et chaque semaine, et ferait certainement envie dans les meilleures *poor-houses* du paupérisme anglais.

Dans la série des provinces du *Gallia christiana*, Tours est suivi d'Utrecht, qui a occupé peu de place dans nos recherches, un sé-

jour prolonge dans la Hollande nous ayant permis d'étudier et de recueillir sur place beaucoup de documents. La Hollande n'a eu, du reste, de relations importantes avec l'Angleterre que depuis la destruction de l'évêché d'Utrecht. Il y aurait bien quelque intérêt, pour qui voudrait approfondir ces grandes commotions du xvi^e siècle, à feuilleter, entre autres, les riches portefeuilles de la bibliothèque Lansdownienne et à recueillir la correspondance des Nassau avec les Tudors : il y trouverait ce fait, peu remarqué peut-être, que le protestantisme hollandais est une importation anglaise, violemment introduite par Guillaume le Taciturne, grâce aux trésors et aux soldats d'Élisabeth. Ce sont des mains anglaises qui, avec la connivence de la France et en haine de l'Espagne, ont le plus contribué à renverser cette antique église d'Utrecht, fondée huit cents ans auparavant, sur le berceau des premiers Francs, par des missionnaires anglais, que protégeaient puissamment nos rois mérovingiens.

Mais nous devons nous hâter et circonscrire notre champ d'explorations. Nous avons donc noté, plutôt que consulté, divers manuscrits de Hedda et Beka (colon. *Galba* C. VII. *Vitell.* E. VI), Gérard de Leyde (*ib.* *Vitell.* E. VI), Jehan van Naeldyck (*Vitell.* E. XV, *Tib.* C. XIV), une chronique anonyme de Hoerne (*Nero* A. XIII), un ordinaire de Notre-Dame d'Utrecht (*Additt. mss.* 9769), plusieurs chartes du xiii^e au xvi^e siècle (*Galba* B. I); des annales de l'abbaye d'Oestbroek (*Tib.* C. VI), qui mériteraient une place dans la collection des Chroniques belges, une notice dans l'histoire littéraire de la France et un appendice aux *Acta sanctorum* de Mabilon. Le B. Ludolf, fondateur de Saint-Laurent d'Oestbroek, sorti de la grande abbaye d'Aflighem, laissa quelques précieuses lettres et transmit à son œuvre une telle persistance de régularité austère, qu'on appela communément cette abbaye *ordinis carcer*.

C'est par la Hollande, apparemment, qu'un ancien manuscrit de la cathédrale de Besançon a trouvé le chemin du musée Britannique. C'est un pontifical du x^e siècle, compilé et abrégé de diverses parts; il a été certainement à l'usage de l'église cathédrale de Besançon. On lit encore en tête, dans quatre feuillets préliminaires, une charte de Raoul à Girfroid de Besançon, concernant l'ordination de trois évêques, Béron de Lausanne, Jérôme de Belley, Asmundus de Sion; puis vingt-deux formules de serment et hommage rendu aux archevêques de Besançon, et

principalement à Hugues I^{er}, II^e et III^e, par les évêques de Lausanne, Bâle et Belley. La plus ancienne formule peut remonter à 888 : une seule est datée de l'an 1057. Il s'y trouve également des prestations d'obéissance souscrites, *propria manu*, par un abbé de Lure et des abbeses de Baume, de Favernay, de Château-Châlons, dont les noms et les dates manquaient entièrement aux listes que nous possédons. La variété des écritures, dans la plupart de ces formules, permettrait de les considérer ou comme des autographes, ou comme des pièces contemporaines. Nous avons remarqué, dans ce précieux manuscrit, d'antiques portions de la liturgie bisontine, que nous pourrions, sans trop de témérité, reporter au delà de Charlemagne et peut-être à saint Protade, à qui l'église de Besançon attribue ses plus anciens monuments liturgiques. Au jeudi saint, il y a trois *ordres* divers, et différents de tous ceux qu'a publiés dom Martenne : l'un de ces ordres est entremêlé de formules grecques, qui nous ont rappelé les plus lointaines origines de nos églises gallo-grecques. Nous n'hésitons pas à y voir des débris de cette rare liturgie gallicane que dom Mabillon recherchait si avidement, et qu'il a heureusement restituée en grande partie. Nous n'avons pas eu moins d'empressement à recueillir une pièce insérée sur la fin, et attribuée à Ingilrammus de Metz : c'est un tarif des honoraires qu'il avait fixés pour les clercs de son église en prenant possession de son siège, « afin, dit-il, d'accroître le zèle des chantres de l'église et d'exciter entre eux une louable émulation. » On sait que, fidèle à cette impulsion, l'église de Metz, sous son pontificat, s'acquitta une si grande réputation, qu'elle mérita l'honneur d'être choisie par Charlemagne pour introduire en France le chant romain et la liturgie grégorienne.

Nous espérons peu trouver dans les bibliothèques d'Angleterre grand'chose à cette distance, et si loin des relations anglaises, sur nos églises et nos provinces de l'est et du midi de la France, si ce n'est peut-être, pensions-nous, par la correspondance de Cluny et de Cîteaux avec les abbés et prélats d'Angleterre; et encore, le magnifique *Monasticon anglicanum*, parvenu, avec un luxe croissant, à sa troisième édition, n'aura-t-il pas tout publié? Nous pouvions en douter. Bien que Cluny et Cîteaux occupent une large place dans cette ample collection, toutefois les actes internationaux de ces deux grands corps y sont trop rares. Il existe en

France, et particulièrement aux archives de Bourgogne, à Dijon, d'importantes lettres échangées entre les abbés cisterciens, qui ajouteraient quelque prix à une nouvelle édition du *Monasticon anglicanum*. Ses derniers éditeurs n'ont pu profiter d'une acquisition récente qui a doté le musée Britannique de plusieurs chartes de Cluny, conservées là, comme beaucoup d'autres pièces venues de la France, sous l'irrévocable sceau des achats : *Jure emptus*. Nous avons trouvé, sous les n^{os} 1538 à 1596 des manuscrits additionnels, cinquante-huit chartes de Cluny, qui commencent par une bulle originale de saint Grégoire VII; deux archevêques de Besançon, Théodoric et Odon, se rencontrent plus loin; puis une série de cédules où des abbés clunistes du nord et du midi de la France, de l'Espagne et du Portugal, s'excusent de ne pouvoir assister aux chapitres généraux de l'ordre. Enfin, vingt-cinq bulles originales, émanées de onze souverains pontifes, sur les affaires et les privilèges de Cluny! Serions-nous en présence des archives du grand chapitre, et ces bulles seraient-elles sorties du chartrier de Cluny, où M. Lambert de Barive vit encore, en 1775, une malle scellée des sceaux du pape Innocent IV et des quarante principaux pères du concile œcuménique de Lyon, renfermant des diplômes pontificaux qui manquaient aux archives du Vatican? Nous savons qu'on a fait d'inutiles recherches pour retrouver depuis ce trésor perdu, avec l'immense chartrier de l'illustre et malheureuse abbaye.

Le *British Muscum* possède encore dans un cartulaire du prieuré cluniste de Donnène, au diocèse de Grenoble, province de Vienne (Harl. 3712, pl. LIII, H), deux cent soixante-quatre chartes et un polyptique qui appartiennent aux archives de Cluny et rentrent directement dans notre objet : ce n'est qu'une copie fidèle, mais trop récente, exécutée en 1679 sur un ancien manuscrit de la bibliothèque Dubouchet. L'original a dû être rédigé aux premières années du XII^e siècle, à en juger par les pièces les plus récentes, datées de la première croisade : *Tempore hierosolimitanae profectiois*. Plus de deux cents, quoique non datées, selon l'usage de cette époque, sont du XI^e siècle. Entre les dernières pièces, on a intercalé les fragments d'un polyptique qui se réfère aux premières chartes du prieuré. La plupart des grands abbés de Cluny y sont mentionnés; Pontius, entre autres, dont les actes sont si rares, allant à Rome, entend et juge un procès. Deux chartes sont

dictées par saint Hugues de Grenoble, l'un des noms les plus glorieux que doit enregistrer le *Gallia christiana* dans ses dernières colonnes. Quelque modeste que fût, dans le pouillé de France, la place du prieuré de Domnène, son cartulaire aurait par un seul point un réel intérêt : Pierre le Vénérable fut prieur de Domnène. Nous avons ici les actes inconnus par lesquels il préluda au gouvernement de son immense ordre. C'est à Saint-Pierre de Domnène que se révéla cette sagesse qui, bientôt montant au trône abbatial de Saint-Pierre de Cluny, se fera admirer de l'Église et du monde entier.

Ce prieuré, par tous ses titres, touche à la Grande-Chartreuse, qui elle-même a étendu son désert et ses provinces à toute la catholicité. Nous devons donc mettre entre les bonnes fortunes de ce voyage celle qui nous a fait trouver ici, parmi les plus récentes acquisitions du *Museum*, onze volumes in-folio écrits au siècle dernier par un savant chartreux allemand et comprenant l'histoire universelle de son ordre (*Add. mss.* 17085-17096.) Dom G. Schwengel, prieur de la chartreuse de Dantisque, commença en 1760 cette dernière transcription, qui dura dix ans, remarquable d'abord par son élégance calligraphique. Le corps de l'ouvrage a pour titre : *Propago sacri ordinis Carthusienis*. L'auteur, partant du point le plus accessible à ses investigations, commence par décrire les maisons allemandes de son ordre, détruites ou subsistantes. A la province de la Germanie inférieure tiennent les chartreuses de la Hollande, qui sont loin d'être suffisamment décrites dans Van Heussen. Ce tableau des progrès de l'ordre se poursuit ainsi jusqu'à la dernière fondation; puis l'auteur, complétant ce premier travail par trois volumes d'appendices, refait les listes des prieurés, revoit ses pièces pour les augmenter et les enrichir de notes, dresse une précieuse série d'obituaires, et en détache une foule de notices biographiques sur les bienfaiteurs et les hommes illustres qu'il rencontre. Enfin, sous la rubrique d'*apparatus*, le dernier travail en date, le savant chartreux a spécialement rassemblé les documents d'un intérêt général, les privilèges pontificaux, les patentes impériales et royales. On voit que ces dernières recherches le conduisirent à entreprendre, en 1760, un vaste *codex diplomaticus* que la mort peut-être a interrompu. Deux tomes considérables sont achevés et contiennent sept cent cinquante titres concernant spécialement la Prusse et la Pologne.

Le plan du *Gallia christiana*, à tort ou à raison, ne comprend pas l'ordre de saint Bruno; mais quelques chiffres suffiront pour indiquer tout ce que nous avons à recueillir dans ce vaste travail. Les quatre provinces ecclésiastiques qui nous occupent ont eu, à diverses reprises, quarante-trois chartreuses; presque toutes ont reçu dans leurs cloîtres ou envoyé de leurs déserts des pontifes et des docteurs, des pasteurs et des apôtres de toutes les parties de l'Église. Grenoble eut six évêques consécutifs sortis de la Grande Chartreuse; Vienne, cinq archevêques. Six autres enfants de saint Bruno ont gouverné les églises de Belley, de Maurienne, de Genève. L'un d'eux, trop peu connu, à peine élu évêque de Belley, le B. Boniface, a mérité d'être désigné par Innocent IV, en présence de tous les pères du concile de Lyon, pour succéder à saint Édmond sur le siège primatial de Cantorbéry.

Je souhaite, Monsieur le Ministre, que ce résultat de nos premières recherches réponde aux flatteuses espérances que vous aviez bien voulu concevoir à l'avance, et qu'au moins le récit n'en soit pas si dénué d'intérêt qu'il ne nous soit permis de vous communiquer encore d'autres résultats que nous n'hésitons pas à préférer aux précédents.

L'extrême obligeance de M. Madden nous permit de consulter ses notes manuscrites sur les dernières acquisitions du *British Museum*, datées du 2 juillet de la présente année. Cet inventaire, rarement confié avant l'impression qui le livre au public, est d'autant plus précieux, que l'habile et féconde administration de M. Madden a procuré au département des manuscrits plus de quarante mille pièces nouvelles. Notre plus vive préoccupation se fixa sur une série de quarante-neuf numéros embrassant une collection extraite des archives du Vatican. A notre demande, la collection intégrale fut mise à notre disposition. Vingt-huit volumes in-folio passèrent successivement entre nos mains. Une note de M. Madden nous apprit que sir James Graham, alors ministre secrétaire d'État, avait fait copier, aux frais du gouvernement anglais, toutes les bulles et chartes des archives secrètes du Vatican qui concernent l'histoire de l'Angleterre. Le chevalier Bunsen, ambassadeur de la Prusse, et le savant antiquaire M. William Hamilton furent les intermédiaires. Le saint-siège, avec sa libéralité ordinaire, accéda noblement à cette demande, sous la seule clause de ne publier ces pièces qu'après un avis préalable : précaution uni-

quement inspirée par les conservateurs des archives vaticanes, qui, malgré les soins mis à la transcription, n'ont pas jugé le travail suffisamment préparé pour le public. Monsignor Marino Marini, principalement préposé à cette œuvre, partagea entre trois copistes, et en trois sections, les pièces concernant l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Ce triple corps diplomatique marche ainsi, parallèlement, d'Honorius III à Léon X. À partir de Henri VIII commencent de volumineux suppléments ou *miscellanea* qui renferment diverses pièces détachées qui arrivent jusqu'aux derniers Stuarts. Les textes ont été soigneusement collationnés tantôt avec les originaux, tantôt avec les formulaires inédits de Cenci, Marini et Berardo de Naples. Deux volumes d'*indices* résument toutes les pièces, et l'objet de chacune d'elles y est exposé avec une rare et concise élégance. Partis de Rome en 1845 et déposés au *State paper office*, ces documents furent en deux fois, le 1^{er} mai et le 4 juillet, transférés par ordre du parlement au musée Britannique et placés dans les *Additional mss.* aux n^{os} 15351 et 15400, sous ce titre véritablement romain :

MONUMENTA BRITANNICA
EX AUTOGRAPHIS ROMANORUM PONTIFICUM DEPROMPTA
MARINUS MARINIUS CONLEGIT, DIGESSIT,
CUM INDICE.

Il y a, ce semble, dans ce simple titre, dicté à Rome, accepté à Londres, écrit en lettres d'or au musée Britannique, plus qu'un intérêt littéraire; vingt ans plus tôt, il en eût été autrement. Mais tel est le mouvement qui emporte toutes choses en des régions nouvelles, qu'à peine on s'étonne de voir les archives pontificales s'ouvrir librement à la science anglaise, et le travail des clercs et des prélats romains transmis par un ambassadeur luthérien, reçu par la secrétairerie d'État britannique, offert solennellement au parlement des trois royaumes, et déposé, par ses ordres, au plus beau des musées nationaux. Ajouterai-je une circonstance plus imperceptible encore? L'humble étude de ces monuments par l'un des derniers fils de saint Benoît venant, d'une petite abbaye, sous les auspices de la République française, consulter à Londres les archives secrètes du Vatican!

En présence d'une pareille collection, tout plan d'étude était

subordonne au simple ordre des volumes et des pages, religieusement feuilletés la plume en main.

Les *Monumenta Britannica* s'ouvrent au pontificat d'Honorius III, dont les bulles, datées des neuf années de son règne, remplissent deux volumes. Il eût été difficile d'inaugurer ce bullaire anglais par un recueil plus gravement historique. Aux premières pages, Jean sans Terre, délaissé de ses barons, odieux à ses sujets, quatre jours avant sa mort, dicte le testament qui lègue au saint siège la tutelle de son royaume, son fils enfant, cinq orphelins que leur propre mère abandonne à son tour. La France épiait ce moment : de la Flandre aux Pyrénées, toutes les possessions anglaises ont rompu leur ban ; la noblesse et le clergé se coalisent contre l'étranger. Des conciles provinciaux et des métropolitains exagèrent à grand bruit de justes griefs, et Philippe-Auguste met partout la main pour attiser le feu ; son fils, par une expédition hardie, porte l'incendie au cœur de l'Angleterre et jusque dans la capitale. Pour surcroît de complication, Innocent III descend dans la tombe, peu avant Jean sans Terre.

Sans la papauté romaine, les Plantagenêts et l'Angleterre courraient un même naufrage ; Honorius III les sauva. Chaque page des *Monumenta* est un acte qui protège le jeune roi ; chaque lettre de Rome vaut à son pupille une victoire. Toute la correspondance du cardinal Galon donne, jour par jour, le bulletin de cette longue crise, jusqu'au moment où, retiré à Lincoln, investi dans ce dernier refuge, il bénit une dernière fois les armes du comte de Pembroke ; le lendemain, 21 mai 1217, Louis de France perdit la bataille qui décida la querelle.

Honorius étend sa tutelle, non-seulement sur les orphelins et la veuve de Jean sans Terre, mais sur cette bonne reine Bérengère, veuve de Richard Cœur-de-Lion, qui eut son dernier asile dans l'Anjou et de nombreux démêlés avec les évêques du Mans. Il nous importait particulièrement de retrouver ces souvenirs, à peine indiqués en quelques diplômes de Rymer. En comparant les *Fœdera* aux *Monumenta*, nous avons pu former une série de vingt pièces qui répandent un jour nouveau sur les dernières années de la reine Bérengère. La plupart sont adressées aux archevêques, doyens et archidiacres de Tours ; aux abbés de Saint-Père de Chartres, de Josaphat, de Saint-Victor de Paris ; aux abbesses de Fontevault, aux chapitres de Rennes et du Mans. Honorius est

obligé d'épuiser toutes les voies de médiation et de procédure pour soustraire la reine à deux ennemis inflexibles, l'évêque du Mans, Guillaume, et un autre Guillaume, comte de la Guiche.

Quoique plus spécialement attentif à ces sortes de pièces, qui rentreraient dans notre cadre d'études, nous ne pouvions perdre de vue au passage quelques documents d'un intérêt plus général, telles que les nombreuses lettres de nos papes français, Urbain IV, Clément VI, Jean XXII, Urbain VI, etc. Une longue suite de bulles concernant l'administration du savant archevêque de Cantorbéry Étienne Langton, enrichirait de faits peu connus sa biographie, d'ailleurs savamment tracée dans l'Histoire littéraire de la France. Il eût importé au même recueil d'avoir cinq bulles adressées à diverses illustrations de l'Université de Paris, Pierre de Capoue, Guillaume de Pont-d'Arc, Richard l'Anglais, et concernant spécialement un chancelier de cette même Université, Matthæus Scotus, que sa science éleva, malgré les rivalités, à ce poste éminent, et dota de riches bénéfices, à Cantorbéry. Désigné même pour l'archevêché de Cassel, en Irlande, il refusa, dans la crainte de ne pouvoir parler la langue de son peuple. L'hagiographie n'attacherait point seule un grand prix aux bulles concernant le culte de saint Hugues de Lincoln, la canonisation de saint Guillaume d'York, et de saint Richard de Chichester, la translation de saint Édouard à Westminster, où il réside encore, le procès du pieux Henri VI, qui se poursuivait à Rome au moment où l'île des saints fut violemment séparée par un autre Henri du centre de la catholicité. D'autres rechercheraient avidement les titres curieux des templiers d'Angleterre; Rymer et la collection des ordonnances, ou celles de nos historiens, sont loin d'avoir reproduit toutes les lettres échangées entre les rois de France et d'Angleterre. Nous devons faire honneur à Grégoire IX et au pape français Innocent IV des premiers privilèges universitaires qu'offre cette collection, et qui concernent, non-seulement Oxford et Cambridge, mais Lincoln et Exeter, où Matthæus Scotus eut une chaire fameuse de jurisprudence. La mention de ces dernières universités peu connues, nous a paru surprendre et préoccuper plusieurs savants d'Oxford. Il nous sera permis d'ajouter qu'Innocent IV exige que les docteurs d'Exeter soient examinés *secundum morem parisiensem*. Au nom de l'art, nous signalerons une bulle d'indulgence d'Innocent IV pour l'édification de l'une des plus belles cathédrales de l'Angleterre, celle

de Winchester. Aux philanthropes on peut recommander, avec le même Innocent IV, une institution fondée en 1247, ayant pour but de prêter aux pauvres sans intérêts : « En quatre ans, dit la bulle, cette œuvre avait retiré le royaume du gouffre des usures qui dévoraient la substance des pauvres. » Tous les intérêts s'attacheraient à une série considérable de lettres, d'exhortations, de règlements sur les croisades, que nous aimerions à voir rassembler dans une grande collection qu'on pourrait intituler *Le Bullaire des croisades*. Nous nous hâtons de clore ces études générales par un dernier mot : Honorius III, Grégoire IX, Innocent IV et leurs infatigables légats valurent à l'Angleterre, en place d'inévitables catastrophes, *cinquante-six années de paix*, pendant lesquelles Henri III

- mène et achève l'un des plus longs règnes de l'histoire. « Sous son faible, mais pacifique gouvernement, dit Lingard, les richesses et les prospérités de la nation s'accrurent plus rapidement que sous aucun des belliqueux ancêtres de Henri. » Rome a pu longtemps répéter ce qu'Honorius III disait à ce même Henri : « Certes, combien il a fallu au siège apostolique de sollicitude pour sauver le royaume d'Angleterre, sa part privilégiée ! Vous le savez, et il n'est pas un peuple reculé qui l'ignore. »

Nous ne nous sommes permis quelques regards sur ces pièces d'histoire générale qu'après avoir recueilli et copié scrupuleusement les renseignements modestes et précis de noms, de lieux, de dates que requiert le cadre sévère et bien circonscrit du *Gallia christiana*. Ainsi n'avons-nous pas négligé une bulle d'Honorius III à l'archevêque et à l'archidiaque de Tours, pour absoudre de censure un vicomte de Beaumont; une confirmation, par le même, des privilèges de la chapelle royale de Saint-Pierre de la Cour, au Mans, fondée, comme la chartreuse du Parc, en expiation de la mort de saint Thomas de Cantorbéry; un arrêt de réserve pour prononcer ultérieurement sur un procès entre Hugues de Gloucester et l'abbaye de la Couture, au Mans, à propos d'une terre de Rodington et du manoir de Walsiston; une concession de Grégoire IX permettant à l'église de Saint-Julien du Mans d'aliéner une terre de Dewrelquinston; une dispense de mariage fulminée par l'archevêque de Tours, laquelle prend une importance historique par le nom des personnages, le comte de la Marche, d'une part, et, de l'autre, la célèbre Isabelle, reine douairière d'Angleterre.

Enfin, nous étions désireux de rencontrer surtout, dans le *Regestum* d'Innocent IV, un vénérable archevêque de Cantorbéry qui appartient à plus d'un titre à la France chrétienne, Boniface, transféré du siège de Belley à l'église primatiale de l'Angleterre. Au moment où l'épiscopat anglais a dans ses rangs des hommes tels que saint Richard de Chichester, Robert Grosse-Teste de Lincoln, Richard de Durham, Richard de Salisbury, quelle place occupe un chartreux français, devenu le primat de ces prélats, sur le siège illustré naguère par Étienne Langton et saint Edmond? A en juger par nos modernes historiens, elle est nulle ou humiliante. Les plus récentes et les plus volumineuses compilations se taisent complètement en Angleterre comme en France. Si ailleurs il en est question, ce n'est que pour répéter et amplifier les odieuses accusations d'avarice, d'exactions, de fraudes, lancées par Matthieu Paris, et qui ont arrêté jusqu'aux Bollandistes, désespérant de voir le vrai. La vérité est aux *Monumenta Britannica*; le procès est tout entier dans quatre-vingt-quatre bulles authentiques. Certes, s'il n'y a pas là une canonisation à instruire, il y a au moins une vénérable mémoire à replacer dans les annales historiques et littéraires de la France, une réhabilitation à constater dans les dyp-tiques du *Gallia christiana*.

Boniface, issu des premiers ducs de Savoie, oncle du roi d'Angleterre, sort de la Grande Chartreuse pour être promu d'acclamation au siège de Belley. A peine élu, ce moine diacre est choisi par un pape aussi éminent qu'Innocent IV, en plein concile de Lyon, pour remplacer un grand homme et un saint. Il promulgue, à son début à Cantorbéry, de mémorables statuts qui figurent encore dans le *Provinciale Anglicanum*; il entreprend, et avec succès, en passant sur des oppositions et des rancunes qui flétriront sa mémoire injustement, de combler un abîme de dettes et de dilapidations creusé pendant l'exil de son saint prédécesseur; il lui ménage la plus haute justification, et une grande gloire à son église, la canonisation du saint confesseur et celle de son chancelier, saint Richard; il appelle à son aide, et honore de bénéfices, d'habiles coopérateurs: Guillaume, grand chantre de Lausanne; Étienne, fils d'un seigneur Chandy de Bourgogne; Robert de l'Île, fils du duc de Bourgogne; Albert le Pléban, son parent; Étienne, archidiacre de Vienne et de Cantorbéry. Parmi ses bénéficiers, figurent encore Léonard de Messine, Annibaldi de Rome, Guillaume de

Thowtham, savant medecin, et un doyen de Belley qui lui rend d'éminents services et remplit une légation apostolique. Ainsi appuyé, et son Église une fois relevée, il use hardiment de son droit de primat et visite tout ce qui relève de sa métropole, c'est-à-dire l'Angleterre tout entière jusqu'au pays de Galles, où la guerre, les frais trop excessifs, d'insurmontables difficultés l'arrêtent. Il eut autant de peine à franchir les limites du diocèse de Londres et les portes de la capitale; il entra toutefois, soutint son droit par les censures et porta sa défense jusqu'à Rome. Le moment le plus difficile fut une révolution qui remplit l'Angleterre de dissensions. Le sage pontife suivit la voie des saints, et retrouva en France l'asile qui avait accueilli ses illustres prédécesseurs, Anselme, Thomas, Edmond. Urbain IV datait du 25 février 1264 une bulle qui autorisait Boniface à exercer dans l'exil sa juridiction ordinaire sur sa cité, son diocèse, sa province; d'autres bulles étendent expressément cet exercice au clergé régulier et séculier, citent devant son officialité l'évêque de Winchester, le plus compromis dans les troubles; lui permettent d'absoudre celui d'Hereford d'un serment imposé par la terreur, cassent toute absolution donnée par d'autres illégitimement, déboutent ses adversaires de procédures intentées contre lui, mettent à néant les conjurations assermentées des barons, et enfin lui confient, pour le faire exécuter, le traité de paix dicté par saint Louis, que l'Angleterre avait pris pour arbitre et pacificateur de ses discordes. Boniface est en relation avec ce prince, avec l'évêque de Paris, avec Urbain IV, dont il semble être le légat extraordinaire. Restaurateur de son église, régulateur de l'île des saints, conseiller des rois, ses neveux et ses frères, négociateur et messenger de paix en des conflits redoutables, il allait enfin revoir son église, longtemps désolée. Il voulut auparavant visiter une fois encore sa première solitude, le désert de la Grande Chartreuse, les montagnes natales de la Savoie : il y mourut en odeur de sainteté. La vénération des peuples a conservé jusqu'à nous son tombeau à Chambéry; et pendant que l'Angleterre, oublieuse et ingrate, livrait sa mémoire aux détracteurs; que la France historique et littéraire partageait ses injures ou se taisait; que les plus doctes hagiographes ajournaient indéfiniment son éloge; que l'historien même des Chartreux, dom Schwangel, pouvait à peine, après ses nombreuses recherches, coordonner quelques lignes disparates,

le peuple savoisien prenait l'initiative avec confiance : le chevaleresque Charles-Albert sollicitait une autorisation de culte public, et Grégoire XVI, vers le même temps, accordait à la fois et cette autorisation et la permission de copier, aux archives du Vatican, ces quatre-vingt-quatre bulles qui appartiennent désormais à une nouvelle *Anglia sacra* comme à la *France chrétienne*.

Nous n'osons pousser plus loin, dans ce mémoire, cette revue des *Monuments britanniques*; mais nous ne pourrions nous dispenser d'y revenir, et peut-être d'en reparler dans un nouveau mémoire, si, comme nous l'espérons, il nous est donné de reprendre, avant le retour, nos études au musée Britannique. Nous aurons à joindre ces notes à d'autres qui ne seront peut-être pas trop indignes de la haute et bienveillante attention d'un ministre; nous pourrions revenir à plusieurs monuments littéraires que nous avons écartés à regret. Dans ces labeurs qui, avec quelques charmes, ont souvent leurs peines et leurs déceptions, le plus difficile n'est pas de rencontrer une foule d'objets curieux et rares, mais d'arrêter sûrement son choix et de le maintenir. Ce qui ajoute aux périls des diversions séduisantes, c'est de rencontrer inopinément des monuments longtemps et en vain cherchés par d'habiles explorateurs, ou ignorés des plus aventureux : le musée Britannique en renferme plusieurs, et ils portent les noms d'Alain de Lille, d'Honorius d'Autun, d'Odon de Morimond, d'Adson de Montier-en-Der, d'Abbon de Fleury, de Serlon de Bayeux, de Guillaume de Conches. Il nous sera d'autant mieux permis, au retour, d'y accorder quelque attention, qu'un second objet de notre mission nous convie spécialement à ces sortes d'études; il nous sera même permis de dépasser les limites de la littérature nationale pour recueillir quelques nouvelles dépouilles de l'Égypte et de l'Orient, pour révéler à la docte et poétique Allemagne des pages oubliées de l'un de ses premiers érudits, Herman Contract; des chants inconnus d'une prophétesse sublime, sainte Hildegarde. De ces chemins détournés en apparence, un pas suffira pour nous ramener à notre point de départ : ce sera d'interroger les nombreux manuscrits d'Hildebert du Mans, de Marbode de Rennes, d'Alcuin de Marmoutiers. Ce dernier nom nous rappelle une jouissance inattendue, qui nous fut ménagée au moment de quitter le musée Britannique, et dont le récit peut clore ce mémoire.

Nous avons retrouvé à la bibliothèque Harléienne un manus-

crit que Brequigny, en 1776, a le premier signalé à l'attention du monde savant. Il y a trouvé quatre-vingt-trois épîtres nouvelles du célèbre Alcuin et, dans ce nombre, une lettre de Charlemagne à l'empereur de Constantinople. Usserius avait indiqué en marge toutes ces pièces comme inédites, apparemment avec l'arrière-pensée de les publier. Bréquigny se décida à les copier intégralement, de sa main, et eut la générosité de les céder au dernier éditeur d'Alcuin, Froben, prince-abbé de Saint-Emmeran de Ratisbonne. Nous ne pouvions pas soupçonner qu'après un aussi habile explorateur il y eût rien à glaner. Notre surprise a été d'autant plus agréable de voir que, même pour Alcuin, tout n'était pas épuisé, et qu'en outre il restait deux lettres d'un évêque ami d'Alcuin, nommé Guillaume, et sept épîtres inédites d'un savant Irlandais qui vécut à Marmoutiers, Dungale, l'un des plus doctes correspondants d'Alcuin et même de Charlemagne. L'unique pièce qui ait révélé son nom n'apprend rien sur sa vie, demeurée presque entièrement inconnue. Ces sept épîtres fournissent des particularités curieuses; et, fussent-elles plus insignifiantes, ce sera toujours une bonne fortune que de pouvoir récolter, pour le *Spicilege de Solesmes*, sur les traces d'Usserius, de Bréquigny et de Froben.

Agrérez, Monsieur le Ministre, l'assurance, etc.

Fr. J. B. PITRA,

O. S. B. de l'abbaye de Solesmes.

PREMIER RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. de Mas Latrie, chargé en 1846 d'une mission en Chypre.

Monsieur le Ministre,

En me rendant dans l'île de Chypre pour continuer une étude que j'avais commencée en France sur l'histoire des Croisades, je ne pouvais croire que tous les monuments élevés par les Français en ce pays, au moyen âge, eussent entièrement disparu du sol, mais j'étais loin d'espérer qu'il en restât des ruines aussi nombreuses et aussi belles que celles que je reconnus dès mes premières excursions. A mesure que j'avancai dans le pays, j'appré-

ciai mieux ses richesses monumentales et j'acquis bientôt la conviction que l'île de Chypre seule, malgré les ravages très-réels dont elle a souffert depuis quatre siècles, renferme encore autant de monuments intéressants pour l'histoire de nos établissements d'outre-mer que la Syrie, et bien plus que Rhodes, Constantinople et les pays de l'archipel réunis. J'ai retrouvé, en effet, dans toutes les provinces de l'île, à Nicosie, à Famagouste, à Limassol, à Cazaphani, à Poli, etc., dans les montagnes du pays de Cérides et du Carpas, comme dans les pays de Paphos, du mont Olympe et de la Messôrée, des édifices de la plus pure architecture gothique, des églises, des chapelles, des couvents, des châteaux élevés par nos anciens croisés fixés en Orient. Et en attribuant ces constructions aux Français, je ne donne rien aux conjectures ni aux probabilités. Lors même que le style de leur architecture et le mode de leur exécution laisseraient quelque incertitude sur le temps qui les a vus s'élever ou la nation qui les a édifiés, les armoiries, les tombeaux, les inscriptions en français qui décorent leurs murs ou qu'on retrouve dans leur enceinte, établiraient, sans discussion, leur nationalité; quelquefois même elles précisent la date de leur fondation.

Je décrirai ailleurs, plus au complet, ces monuments divers en suivant l'ordre de mon itinéraire; je crois préférable, pour présenter un aperçu général de leurs formes et du style de leur architecture, de les réunir en deux classes, afin de les examiner ensemble suivant la nature de leur destination, et d'entrer seulement dans quelques détails sur les plus importants ou sur ceux qui conservent le mieux les caractères originaux des temps de leur construction.

J'examinerai donc aujourd'hui les édifices militaires élevés par les Français dans l'île, réservant pour d'autres notices la description des monuments religieux, des tombeaux et des armoiries. Je ne rappellerai pas les événements qui ont rendu célèbres dans l'histoire de Chypre quelques-uns des châteaux dont j'aurai à parler, les sièges qu'ils ont soutenus, les légendes populaires ou les récits plus certains que les temps nous ont conservés sur leur fondation, ou les événements dignes de mémoire dont ils ont été le théâtre. Les notions de ce genre appartiennent à l'histoire, et je me propose seulement de donner ici une description archéologique de ces châteaux.

Voulant me borner aux monuments édifiés pendant le règne des princes français, je ne dirai même qu'un mot des enceintes de Nicosie et de Famagouste, les seules villes complètement fortifiées de l'île, parce que leurs remparts sont d'une date postérieure à l'usage de l'artillerie ou d'une construction étrangère.

L'enceinte de Nicosie, élevée en 1567 par les Vénitiens, forme une étoile régulière de onze bastions triangulaires, dont les angles inférieurs sont arrondis. Le mur est bâti dans un système particulier qui mérite d'être signalé : arrivé à peu près à moitié de sa hauteur, il est brusquement incliné vers l'intérieur de la ville, sur les terre-pleins qui le soutiennent, de manière à présenter aux projectiles ennemis un angle obtus, disposition peut-être habile, mais qui n'a pu sauver la place lors du siège des Turcs. Il est vrai que les ingénieurs vénitiens avaient laissé en dehors des ouvrages, et à une petite distance des fossés, une suite de collines d'où l'on domine toute l'enceinte. Ce lieu, si bien disposé pour l'attaque, fut occupé par les batteries de Mustapha, en 1570, et la ville fut réduite après un siège de quarante-cinq jours, malgré sa résistance opiniâtre. Au temps des Lusignans, une partie des hauteurs méridionales étaient renfermées dans l'intérieur des remparts, qui comprenaient un espace triple de l'étendue actuelle de la ville. Un contemporain a constaté que les Vénitiens, pour effectuer leur malheureux projet d'enceinte, avaient détruit, outre le château royal, quatre-vingts églises ou couvents, parmi lesquels était le monastère de Saint-Dominique, le Saint-Denis des Lusignans.

Les fortifications de Famagouste sont intactes et d'une construction remarquable par le choix, la taille et l'assemblage des pierres. Les murs de l'enceinte sont droits et lisses; ils sont couronnés de créneaux rectangulaires et protégés à leurs angles par des tours d'une construction semblable à celle du rempart. Deux portes seulement donnent accès à l'intérieur : le porte de mer, s'ouvrant au sud, et la porte de terre défendue par un large fossé, un pont-levis, une herse et une double clôture. Le rempart méridional arrive au rivage même, comme dans la ville actuelle de Gènes, enveloppe complètement la place de tous côtés et se termine à l'est par un grand bastion carré. Ces travaux doivent être de différentes époques. L'histoire de Chypre nous apprend que Jacques II de Lusignan répara les anciennes fortifications de Famagouste; il est certain aussi que les Vénitiens y ont élevé ou refait quelques

ouvrages, car on trouve le lion de saint Marc et les noms des propriétaires Foscarini et Priuli gravés en plusieurs endroits; mais le plan général de l'enceinte actuelle et la plupart des constructions existantes, doivent appartenir aux Gênois, qui firent de Famagouste, pendant un siècle, leur boulevard commercial dans les mers de Syrie. Il faut remarquer, toutefois, que les remparts élevés dès la fin du ^{xiii}^e siècle par les Lusignans autour de la ville, avaient la même disposition qu'ils ont conservée sous les Gênois, les Vénitiens et les Turcs, car en 1378, au rapport d'André Gattaro, les galères catalanes, ayant forcé la passe du port, arrivèrent jusqu'au pied de la courtine que baignait la mer.

A l'intérieur, Famagouste, sauf quelques édifices, n'est qu'un amas de ruines et de décombres; à la fin du siège de 1571, qui dura un an, et le lendemain de la prise, elle ne devait pas offrir un aspect plus désolé. Les Turcs n'ont songé qu'à faire quelques réparations aux remparts, dont ils gardent l'entrée avec une crainte superstitieuse.

Le château de Cérines, si célèbre dans l'histoire des Lusignans, n'est pas encore un édifice qu'on puisse considérer comme appartenant en entier au temps des Français; de notables parties ont été reconstruites par les Vénitiens et appropriées au service de l'artillerie. Dans son ensemble, il forme un grand quadrilatère entouré d'un fossé, flanqué de deux grosses tours rondes vers la mer et de tours carrées vers la terre; le tout d'une construction aussi belle que celle de Famagouste. Le rempart, haut de plus de 40 pieds et large de 12, est partout crénelé. Il est percé au tiers de sa hauteur, et de distance en distance, de larges embrasures pour le jeu des canons. Les tours rondes ont plusieurs étages de bouches à feu, ou du moins de salles destinées à les recevoir; il y reste encore quelques canons de fer rouillés, provenant de fabriques turques, et quelques pièces de bronze vénitiennes. On lit sur l'une de ces dernières : *Galeacius Albergeti me fecit*, entre le lion ailé de la république et l'écusson du maître fondeur. Les parties les plus anciennes de ce château me paraissent être les constructions intérieures. Tout autour d'une esplanade qui occupe le bas de la forteresse, sont des pièces et des salles voûtées servant autrefois de magasins d'armes, de dépôts de provisions et de logements pour les soldats. Les fours existent encore : ce sont de petites constructions isolées et en forme de ruche.

Les appartements que devaient habiter les princes quand ils s'éjournaient dans ce château sont à l'ouest; quoiqu'ils soient aujourd'hui ruinés, on reconnaît leur ancienne destination aux ornements des baies et de leurs moulures. Du même côté est la chapelle, petite nef en ogive, tournée vers l'Orient, et aujourd'hui délabrée. Trois colonnes de marbre soutiennent encore la retombée des arcs de la voûte; leurs chapiteaux, dont le galbe est plus évasé que celui des chapiteaux antiques, est orné de grenades et de feuilles de vigne.

Limassol et Paphos possèdent aussi d'anciens châteaux, élevés sur le rivage pour protéger leurs ports. Ils remontent au temps des Lusignans, ainsi que l'indiquent leurs baies en ogive; on sait même que celui de Limassol a été réédifié par le roi Janus, au xv^e siècle; mais les crénaux dentelés que l'on remarque sur leurs murs ont été faits dans les premiers temps de la conquête ottomane; aujourd'hui, les Turcs les laissent tomber en ruine. Le consul de France se trouvant l'année dernière à Paphos avec le gouverneur, on voulut tirer le canon du fort en leur honneur; au premier coup de feu, une partie du rempart fut ébranlée et croula dans la mer avec sa batterie.

Arrivons aux châteaux qui appartiennent en entier au temps des Lusignans, et qui n'ont pu être altérés par des constructions postérieures, puisque leur démantèlement ou leur abandon date du commencement de la domination vénitienne. Les plus grands sont les châteaux de Dieu-d'Amour ou de Saint-Hilarion, de Buffavent ou de la Reine, de Kantara et de Kolossi.

Ce dernier est une grosse tour isolée dans la campagne; quant aux autres, on n'en aurait pas une idée exacte si on se les représentait semblables pour l'ensemble et la disposition aux anciens châteaux de France, avec leurs fossés, leurs ponts-levis et leurs corps de bâtisses à grandes façades.

Les Lusignans, en fondant ou plutôt en reconstruisant les châteaux de l'île, car les hauteurs de Saint-Hilarion, de Buffavent et de Kantara étaient défendues, dès le temps des gouverneurs grecs, par des fortifications, les Lusignans ne s'étaient pas proposé uniquement d'y construire des demeures à leur usage; ils avaient déjà les palais de Nicosie et de Famagouste, les maisons de plaisance de Strovilo, de Chiti, de Cherokidia, de Bassilia, qu'ils habitaient quelquefois. Des trois châteaux, de Saint-Hilarion, de Buffa-

vent et de kantara, situées dans les montagnes du nord de l'île, le premier seul était à la fois un château fort et une résidence royale; quant aux autres, les princes francs avaient eu surtout l'intention d'en faire des forteresses qui pussent leur servir de prison, de dépôt d'armes, et de refuge pour eux-mêmes dans un cas extrême.

On avait à cet effet saisi les points les plus escarpés de la chaîne de montagnes qui traverse l'île de l'ouest à l'est, entre Cormachii et le cap Saint-André; on les avait enveloppés de remparts, de pavillons crénelés et d'autres moyens de défense; utilisant et taillant le roc quand il pouvait tenir lieu de muraille; profitant de toutes les saillies pour y avancer une redoute, de tous les endroits planes pour y asseoir une salle, une chapelle ou une tour à meurtrières; de telle sorte que l'ensemble du château présentait une réunion de pièces et de corps de logis séparés presque toujours, et indépendants les uns des autres, plutôt qu'un système de constructions continu comme en offraient autrefois la Bastille, Coucy, ou, de nos jours encore, le château de Vincennes, construit dans le même siècle qui a vu s'élever la plupart des châteaux de Chypre. Cette disposition était loin de nuire à la défense, car on communiquait d'un bâtiment à l'autre par les cours et les remparts, et l'aspect général n'en est pas aujourd'hui moins imposant que celui des vieux châteaux que nous venons de citer. On n'y retrouve pas, il est vrai, leurs belles façades et leurs grands donjons, mais on est étonné d'y voir s'étager, jusqu'aux hauteurs les plus escarpées, au milieu de cyprès et de genévriers, de magnifiques citernes, des galeries, des terrasses crénelées, d'élégantes chapelles; l'on ne peut qu'y admirer l'art avec lequel l'ingénieur a fait serpenter les remparts sur les rochers les plus abruptes; l'on est émerveillé de voir comment il a pu asseoir sur un plan aussi rapide des pavillons, des corridors et des voûtes superposées les unes aux autres, comment il a pu édifier de si hautes tourelles au sommet de rochers à pic. Le transport seul des matériaux à ces élévations surprenantes a dû coûter des peines infinies. Un caractère qui distingue encore les châteaux de Chypre, et en général toutes les constructions de l'île, des constructions de la France: c'est qu'au lieu des toits aigus ou coniques qui départent quelquefois ces dernières, surtout dans le

Nord, elles sont terminées, en Chypre comme en Syrie, par des terrasses, dont les lignes horizontales sont d'un plus bel effet. Ajoutons que dans ces divers monuments, principalement dans les châteaux, l'ogive et le plein cintre sont également employés pour former les arcs des baies, bien que ces châteaux aient été construits du xiii^e au xiv^e siècle, époque où l'ogive dominait presque exclusivement en Europe.

Dieu-d'Amour, dont le nom me paraît être une corruption d'une autre dénomination plus ancienne, est le plus grand et le plus beau château de Chypre. C'était le seul des trois où les Lusignans aimassent à séjourner, et il est facile de reconnaître dans l'intérieur de ses trois enceintes les pièces qui servaient d'habitation aux princes quand ils venaient y passer la saison des fortes chaleurs.

Ce n'est qu'après une marche de trois heures sur les flancs de la montagne de Cérines, qu'en partant de Fungi, chifflik a une lieue de cette ville, on arrive à la première porte du château. Elle est aujourd'hui ruinée et il n'est pas possible de reconnaître quel était son système de clôture; on voit seulement qu'elle n'était protégée à l'extérieur ni par un fossé, ni par un pont-levis; mais cette entrée, comme les créneaux et les tours du petit porche dans lequel elle donne accès, n'était qu'un ouvrage avancé servant de défense à une seconde porte. Celle-ci est au fond de l'avant-cour, à gauche, et fait face au midi; elle est crénelée et surmontée d'un moucharaby de six consoles en contre-lobes, construction dont le nom, comme la forme, semble avoir été emprunté par la France à l'Orient, car on en voit de semblables aux minarets du Caire, à la forteresse de Damas et à l'enceinte de la ville d'Aiguemortes. La porte, peu élevée et en plein cintre, était défendue, comme je l'ai dit, par les créneaux et les tours latérales; elle traversait le rempart et communiquait à une grande cour inclinée sur le penchant de la montagne. Lors même que l'ennemi eût pu, en forçant ces premiers obstacles, pénétrer dans la cour, il n'eût surmonté que les moindres difficultés de son entreprise. Toutes les constructions supérieures étaient disposées de telle façon que les défenseurs pouvaient lancer leurs traits sur lui pendant qu'il avait à gravir, par une montée ardue, jusqu'à la seconde enceinte, formée de tours et de galeries crénelées. Là, en retraite et de côté, se trouve un corridor étroit, défendu par deux portes en ogive,

qui seules lui permettaient d'arriver plus haut, et qui devaient lui opposer une résistance d'autant plus longue, qu'il était obligé de combattre sur un terrain inégal, pierreux et escarpé. Aussi voit-on que le château de Dieu-d'Amour n'a jamais été pris de vive force : le vieux sire de Beyrouth lui-même, un des plus habiles capitaines de Chypre, aidé de tous les hommes d'armes du pays, ne put en déloger les troupes de Frédéric II, et les impériaux l'assiégèrent vainement, après qu'une capitulation l'eut rendu aux Chypriotes.

Quand on a passé le corridor en voûte d'ogive, on se trouve véritablement dans l'enceinte du château, et au milieu des corps de bâtiments destinés, soit à la défense, soit à l'habitation. Il est impossible de suivre aujourd'hui le plan de ces constructions, bouleversées par la pioche et la mine, sur un sol jonché de débris informes; mais on jugera de leur importance et de leur étendue par ce fait, que j'ai remarqué, malgré les démolitions effectuées dans les trois enceintes, plus de soixante pièces de différentes dimensions, dont les quatre murs existent encore. Aussi les Turcs auraient-ils dû réserver pour ce seul château la dénomination poétique du *Yuz bir ev*, les cent et une maisons, qu'ils donnent également à Buffavent et à Kantara.

Les édifices renfermés dans la deuxième enceinte s'étendent sur les deux penchans de la montagne. On peut encore reconnaître la destination de quelques-unes de ces constructions. Un grand pavillon à deux étages, placé hors de la portée des traits et ouvert sur la mer de Caramanie, devait être une des parties principales de l'appartement royal. Il a deux salles de 80 pieds de long sur 20 pieds de large, éclairées chacune par six fenêtres. De son étage inférieur, on passe sur une terrasse, d'où un escalier conduit dans une basse-cour fermée au nord par un édifice crénelé, de vingt pas de large et renfermant neuf chambres ou magasins. Ce fort termine l'enceinte vers le nord, côté qui était suffisamment protégé par l'escarpement effrayant de la montagne et des rochers, sur lesquels il repose.

A côté de la grande salle est une chapelle, autrefois probablement un oratoire, dont la façade offre encore l'image d'un saint avec un nimbe peint à fresque. Un prêtre vient chaque année, le jour de Saint-Hilarion, célébrer la messe dans ce lieu solitaire. La chapelle du château n'est pas éloignée et communique avec le pa-

villon, quoiqu'elle en soit détachée. Des pilastres et des colonnes engagés dans le mur soutenaient sa voûte, aujourd'hui écroulée. Le chevet, tourné à l'orient, est terminé en conque ou voûte de four; à côté sont deux petites niches en hémicycles, où l'on retrouve comme sur les murs des restes de fresque rouge et bleue. L'église était éclairée par deux fenêtres gothiques encore intactes, et par une troisième baie ouverte, à l'instar des Grecs, au milieu du chevet, comme pour éclairer le sanctuaire; elle était précédée d'un porche ou pièce couverte qui semble avoir fait partie d'un corridor.

Une troisième enceinte domine toutes les constructions dont je viens de parler et complète le système de défense du château. Avant d'y arriver, on remarque à droite une citerne à ciel ouvert d'une construction très-hardie. Elle est comme scellée aux flancs du rocher, qui la ceint de deux côtés; ses murs vers le nord et l'est paraissent n'avoir pas moins de 30 pieds de haut; ils ont 5 pieds d'épaisseur et sont soutenus vers l'ouest par quatre solides contre-forts de 1 mètre de large. A l'intérieur, la citerne est longue de 57 pieds, large de 42. En montant à la porte de l'enceinte, on aperçoit les traces d'un escalier qui, à travers les blocs de pierres et les genévriers, conduit à un petit fortin en voûte d'ogive, détaché à l'extrémité des rochers vers le sud-ouest. Six grandes meurtrières, pratiquées dans l'épaisseur de ses murs, permettaient de lancer des traits au delà des bâtiments et des enceintes, jusqu'au fond des vallons du nord et du sud. Pour parvenir à la porte dont j'ai parlé, la pente est encore plus rapide que dans la première cour: ici le moindre faux pas ferait rouler un homme dans la citerne ou le précipiterait sur les rochers. Qu'on songe à la position d'ennemis placés sur ce terrain, et obligés de se couvrir des traits qui leur étaient lancés des terrasses supérieures! Mais les assiégeants n'ont dû jamais pénétrer jusqu'à cette hauteur.

L'entrée ogivale de l'enceinte est intacte; elle a encore les trous où l'on passait les poutres pour consolider la clôture. La porte s'ouvre par une grande cour plénière entourée de rochers ou de constructions crénelées, et fermée à l'ouest par une galerie de trois étages. Le milieu du bâtiment a été ouvert par la mine et a croulé au fond des précipices; mais les grandes ruines qui en restent encore, appuyées sur les hauteurs de droite et de gauche, laissent apprécier la bonne qualité des pierres employées dans la cons-

truction, leur taille régulière, leur ajustement précis et le soin apporté dans l'ornementation générale de ce beau corps de logis, qui a dû être habité souvent par les princes. Sa pièce principale a 20 mètres de long sur 8 mètres de large; ses fenêtres sont divisées en deux baies à plein cintre, au-dessus desquelles s'ouvrent de petites arcades de trèfles et de quatre-feuilles à jour, qu'enveloppe une arcade supérieure en ogive. Des bancs en pierre règnent autour de ces fenêtres élégantes, d'où la vue s'étend vers l'ouest sur les riches coteaux de Karava; de Lapithos, aux magnifiques jardins de palmiers et d'orangers d'Acheropiti, de Tremithi, de Vassilia, où le roi Hugues IV descendait souvent pour s'entretenir avec le savant Georges Lapithes de littérature et de philosophie.

Au-dessous de cette salle en est une autre d'égale dimension; à côté, dans les deux étages se trouvent d'autres pièces moins grandes servant probablement de chambres à coucher et dont quelques-unes, comparables aux chambres des maisons de Pompéi, n'ont pas plus de deux fois la grandeur d'un lit. Du côté opposé, vers le sud-est et sur le pic dominant toute la montagne, est encore un autre petit château complet, avec ses remparts, ses meurtrières et ses tourelles. C'était comme un dernier donjon, un dernier refuge, ou plutôt ce n'était qu'un belvédère; car, à ces hauteurs inaccessibles, que pouvait-on craindre de l'ennemi, s'il n'était déjà maître des cours et des galeries inférieures du château? J'ai mesuré la hauteur de ce point, le plus élevé de la chaîne septentrionale de l'île, et j'ai trouvé, au moyen du baromètre Bunteu, 709^m,7 ou 2,129 pieds. Ce sont à peu près les deux tiers de la hauteur du Vésuve et la moitié du Puy-de-Dôme.

De ce point, la vue est encore plus étendue que du rempart de l'ouest. Elle embrasse vers l'Orient toute la côte de Chypre jusqu'au cap Saint-André, où les regards se portent d'abord sur Klebini, sur le château de la Reine et le beau cloître de Lapais, dont je parlerai plus tard. Vers le sud, une élévation cache Nicosie et ne laisse apercevoir qu'un coin de la Messôrée; mais par-dessus la montagne, on voit briller la mer de Larnaca et de Limassol; au nord, on suit toute la côte de Caramanie, et l'on distingue aisément, vis-à-vis du château de Saint-Hilarion, les fortifications de la petite ville d'Anamour, qui porta quelque temps, sous le règne des Lusignans, le pavillon chrétien.

Le château de Buffavent, appelé aussi château de la Reine, est situé à trois lieues nord-est de Nicosie, à une heure au nord du couvent de Saint-Jean Chrysostome. Il est d'un accès plus difficile encore que le château de Saint-Hilarion, et, comme ce dernier, il n'a jamais été forcé par l'ennemi. On ne peut croire qu'il n'y ait eu autrefois une communication praticable avec le bas de la montagne; mais les Vénitiens ont dû détruire toute trace d'escalier, quand ils prirent le parti de diminuer le nombre des forteresses de l'île et de concentrer leurs garnisons dans les places maritimes. Aujourd'hui, pour parvenir à la première porte du château, il faut s'aider des mains autant que des pieds dans un sentier escarpé entre les rochers, et assurer sa marche aux troncs des cyprès qui ont poussé dans le roc, si on ne veut rouler dans les précipices.

En pénétrant dans l'intérieur, on voit que Buffavent est construit d'après le même système que Saint-Hilarion. Une double enceinte sépare le château en deux parties assez éloignées l'une de l'autre et formées chacune de chambres, de magasins et de forts, communiquant entre eux ou isolés, suivant l'exigence du terrain. Les constructions principales se trouvent dans la première enceinte et sont étagées sur le penchant du rocher vers la plaine de Nicosie; l'enceinte supérieure renferme les derniers donjons, qui reposent sur les sommets les plus élevés et dominant au nord et au sud, depuis Cérines et Lapaïs d'un côté, jusqu'au mont Olympe et à la Messorée de l'autre. Comme du haut de Saint-Hilarion et de Kantara, on voit du haut de Buffavent la mer et la côte de Caramanie au nord, la mer d'Égypte au sud. Aussi sa situation favorable avait-elle fait choisir ce château pour point d'observation par les Lusignans, qui y avaient établi un guet chargé de signaler, par des feux, l'approche des navires aux gardes de Cérines et de Nicosie.

Les baies du château de la Reine, les portes notamment, paraissent avoir été presque toutes en ogive; on y reconnaît seulement quelques pleins cintres, autant qu'il est possible d'en juger depuis que les pierres de taille qui formaient les arcades d'entrée ont été descellées. Les salles d'habitation ou de dépôt sont moins grandes et bien moins nombreuses qu'à Saint-Hilarion; il n'en reste plus que quinze aujourd'hui dans les deux enceintes. Elles sont entières, et plusieurs ont même conservé leur toiture en voûte d'ogive à l'intérieur, en terrasse au dehors. Dans quelques

unes s'ouvrent des riternes et des caveaux profonds, qui ont, à différentes époques, détenu des personnages importants.

Il serait difficile de préciser la date de la fondation du ce château; ce qui est certain, c'est qu'il y avait un fort sur la montagne de Buffavent dès le XII^e siècle, à l'arrivée de Guy de Lusignan, et ce qui paraît encore hors de doute, c'est que l'édifice actuel appartient en entier, sauf peut-être les fondations, au temps des princes français. Quant à sa dénomination de château de la Reine, il est possible qu'elle n'ait pas plus d'un siècle de date et qu'elle provienne de l'erreur accréditée par l'ignorance des caloyers de Saint-Jean Chrysostome, qui croient posséder l'antique portrait de la reine fondatrice de leur monastère et du château voisin. On peut lire dans Mariti et Ali Bey les fabuleuses aventures de cette prétendue reine, simple et bonne Vénitienne de la noble famille Molino. Le portrait, conservé avec soin derrière l'autel de Saint-Jean Chrysostome, est un ex-voto de cette dame et du jeune Antonin Molino, probablement son fils, ainsi que l'indique cette inscription¹ peinte sur le panneau :

Η ΔΕΗCIC . TIC . Α 8
 ΛIC . Τ 8 . ΘΥ . Μ ΡΙΑC .
 Τ 8 . (ΦΙΔΙΠ 8 ?) ΜΟΛΙΝΟ
 ΚΕ . ΑΤΟΝΗΝ 8 Τ 8
 ΦΙΛΙΠ 8 . ΜΟΛΙΝΟ .

Le tableau est peint sur bois, à fond d'or, dans le style grec suivi à Venise. Il représente saint Jean l'Aumônier recommandant à la Vierge Antonin et Marie Molino, agenouillés devant elle. L'église du couvent de Saint-Jean Chrysostome fut peut-être dotée ou restaurée au temps des Vénitiens par Marie de Molino, et le souvenir de cette libéralité, imparfaitement conservé par le ta-

¹ Prière de la servante de Dieu, Marie de . . . Molino, et d'Antonin (fils) de Philippe Molino.

bleau que la donatrice ou l'hégoumène fit exécuter à cette occasion, aura fait croire quelque temps après que ce portrait rappelait les traits de la fondatrice du couvent et du château. Il ne faut pas plus de cent ans pour accréditer de semblables erreurs dans un pays où l'on n'écrit presque jamais et où les moines ne savent pas lire.

Le château de Kantara est situé à l'orient de la chaîne des montagnes, dans la province du Karpas, entre Davlo au nord, et Komakebir au sud. Restauré et probablement agrandi par les premiers Lusignans, il fut rebâti en partie par Jacques, fils de Jean II, au XIV^e siècle, et démantelé au XV^e par les Vénitiens. Quoique la montagne sur laquelle il est situé soit presque aussi élevée que celles de Saint-Hilarion et de Buffavent, ses pointes sont moins escarpées et le pied du château plus facilement accessible. C'est sans doute à ces conditions moins favorables que la forteresse du Karpas doit d'avoir été prise plusieurs fois par les ennemis, qui n'avaient pu emporter les châteaux de l'ouest.

Kantara est moins étendu et plus compacte, si l'on peut dire, que ces derniers. Il semble que les ingénieurs chargés d'assurer la défense de ce point, reconnaissant le danger des pentes praticables qui pouvaient conduire à ses pieds du côté du nord et de l'est, aient doublé la force des murs et les aient ramassés autour d'un plus petit espace. Deux grosses tours protègent la porte ouverte dans l'épaisseur du rempart, et qui communique à une basse-cour qu'entourent les corps de bâtiments. Les tours et les courtines du nord ont sauté sous la mine; les parties conservées enveloppent le haut de la montagne, en descendant de l'ouest au sud et à l'est. Il y a là, comme dans les autres châteaux, une chapelle, des magasins, des caveaux, des citernes, des salles voûtées et percées de meurtrières, qui ne présentent rien de particulier après ce que nous avons dit des châteaux précédents; j'ai remarqué seulement au rempart de Kantaria une disposition que je n'ai pas retrouvée dans les autres forts. Vers le sud, loin de la porte d'entrée et loin de la partie des murs où l'ennemi devait diriger ses attaques, s'ouvre une poterne à l'extrémité d'un couloir étroit que protège une voûte solide, en descendant vers les rochers. Cette petite porte, qu'on aurait pu laisser ouverte sans danger, même pendant un assaut, car elle donne sur des escarpements à pic, laissait communiquer avec la campagne quand

l'entrée principale était bloquée, et permettait d'envoyer un émissaire au dehors dans un moment de danger ou de surprise.

Je dois parler avec quelques détails de la tour de Kolossi ou du *Colos*, comme on l'appelait au temps où elle était le chef-lieu de la commanderie des Hospitaliers de Chypre. Les Grecs et les Turcs la désignent sous le nom de *Couli*, dénomination dérivée peut-être de *Colos*, et appliquée aujourd'hui indistinctement par les habitants de l'île à tous les châteaux isolés.

Situé à une lieue de la mer et à égale distance à peu près de Piskopi et de Zagatzi, le *Colos* domine toute la plaine qui s'étend depuis ces villes jusqu'à Limassol; il peut être classé, pour son architecture et sa conservation remarquables, parmi les plus beaux édifices français qui aient été construits au moyen âge et qui existent encore aujourd'hui dans l'île. C'est une grosse tour carrée sans tourelles aux angles, de soixante-cinq pieds de côté et de quatre-vingts pieds de hauteur environ, dont l'entrée, située à dix pieds au-dessus du sol, est tournée vers la mer; un pont-levis s'abaissait autrefois du seuil à la terre et livrait passage pour entrer dans la tour ou pour en sortir. On l'a remplacé depuis longtemps par une rampe en maçonnerie qui facilite le transport des cotons et des garances dans ses vastes salles, car le *Colos* est heureusement conservé et sert de magasin à l'une des plus riches fermes de l'île de Chypre. Sous la rampe, s'ouvre une petite porte voûtée donnant dans un étage souterrain de trois salles en ogive. Le mur est, à cet endroit, de neuf pieds d'épaisseur.

Je n'ai pu retrouver les traces de l'ouvrage avancé qui protégeait sans doute cette façade du château; mais à quatre pas en avant du rempart oriental existe encore un mur crénelé de trois ou quatre mètres de haut sur quatre pieds d'épaisseur, relié à la tour des deux côtés. Ce mur semble aujourd'hui n'avoir d'autre destination que de protéger les fenêtres de l'étage inférieur éclairé par la petite cour; cependant il a, outre sa porte principale, pratiquée en ogive vers la campagne, une seconde porte latérale ouverte dans la clôture que je suppose avoir existé devant la façade du pont-levis.

La façade méridionale de la tour où est le pont-levis n'est percée que de deux fenêtres éclairant le second étage; elle est défendue à la hauteur de la terrasse et dans l'axe de la porte qu'elle surmonte, d'un moucharaby à cinq consoles, assez semblable aux moucharabys du château de Saint-Hilarion, mais d'un style moins

severe; ses consoles sont formées de trois contre-lobes en retraite, et les parties vides séparant les consoles sont découpées en lobes que surmonte une arcade ogivale. La façade orientale est décorée de quatre écussons en marbre blanc, incrustés dans une grande croix à branches égales, ancienne forme de la croix de l'ordre de l'Hôpital. Au centre de ces emblèmes est l'écu royal des Lusignans, car les propriétés des Hospitaliers, en Chypre, étaient toujours subordonnées au souverain domaine du roi. L'écu écartelé de la croix de Jérusalem, du lion sur champ burelé des Lusignans, du lion d'Arménie et du lion de Chypre, ne peut être antérieur à l'année 1393, époque de la réunion des trois couronnes dans les armes de la maison de Chypre. Mais cette circonstance ne préjuge en rien l'âge de la tour, qui est probablement bien plus ancienne que les armoiries dont elle est aujourd'hui décorée. Le bras gauche, le bras droit et le croisillon inférieur de la grande croix figurée sur la façade renferment d'autres écussons de plus petite dimension que l'écu royal. Le premier écu est écartelé au premier et au quatrième quartier de la croix de l'ordre de l'Hôpital, disposition qui indique toujours les armoiries d'un grand maître; au deuxième et au troisième d'une fasce, emblème héraldique d'Antoine Fluvian, élevé au magistère en 1421, et de Jean de Lastic, nommé pour le remplacer à sa mort, en 1437. L'autre écu, écartelé comme le précédent au premier et au quatrième canton de la croix de l'ordre, appartient à Jacques de Milli, grand maître de 1454 à 1461, dont il porte la flamme en chef des deuxième et troisième quartiers¹.

Les façades du nord et de l'ouest sont percées de fenêtres au premier et au deuxième étage; aux mêmes plans, deux constructions saillantes servant de latrines s'avancent hors du mur par deux consoles en encorbellement. Le côté nord est percé en outre, à huit pieds à peu près au-dessus du sol, de trois ouvertures étroites donnant jour dans l'étage souterrain. Un moucharaby de trois consoles, desservi par la terrasse, défend l'approche de ces fenêtres et de tout le rempart septentrional.

Entrons maintenant dans l'intérieur du château. Il est divisé en deux étages, sans compter les basses-fosses. L'aire du premier

¹ Ignore à quel dignitaire appartenait l'écu du croisillon vertical dont les quatre cantons offrent une fleur de lis.

est un peu inférieure au seuil de la porte d'entrée; le second est recouvert par la terrasse.

Le premier étage, à la hauteur de la rampe, est divisé en deux grandes salles : celle de gauche est subdivisée en deux pièces voûtées et en ogive. Dans celle de droite, une trappe mobile, ouverte sur les salles inférieures, permettait de communiquer avec elles quand la porte extérieure était murée. Ces salles, au nombre de trois, voûtées en ogive et moins hautes que les autres, étaient sans doute destinées aux magasins et aux cuisines. Les chevaliers de service se tenaient sur la terrasse et dans les pièces du rez-de-chaussée; l'appartement supérieur était réservé au capitaine de la tour ou au commandeur de Chypre, quand il venait résider à Kolossi. Un escalier à vis de trente-quatre marches, pris en partie dans l'épaisseur du mur, en partie sur le pallier, conduit à cet étage; il n'est composé que de deux grandes salles de vingt mètres de long sur dix mètres de large; le mur de refend qui sépare ces chambres est ouvert aux deux extrémités de deux portes en ogive; au centre, deux larges cheminées, qui devaient servir rarement. Quatre fenêtres en plein cintre surbaissé sont pratiquées dans l'épaisseur du mur, qui est ici de cinq ou six pieds; leur embrasure retient des sièges en pierre par ses trois côtés.

L'escalier continue au-dessus de cet étage et conduit sur la terrasse, en débouchant sous un lanternon à toit plat. Arrivé là, on se trouve sur une belle plate-forme de vingt mètres carrés, autour de laquelle règne un parapet de deux pieds et demi de haut, garni de créneaux rectangulaires, qui doublent son élévation. Des meurtrières verticales et en embrasure sont ménagées au fond de chaque partie pleine. Les merlons sont assez rapprochés les uns des autres; mais à certaines distances se trouvent des espaces plus grands qui servaient sans doute à la manœuvre des grosses machines de guerre. Aux côtés du sud et du nord, on voit les ouvertures des deux moucharabys; au centre, un grand trou circulaire divisé par un mur est la double issue des cheminées de l'appartement principal. A l'angle nord-ouest, vis-à-vis l'escalier, devait s'élever autrefois un petit pavillon dont on reconnaît l'assiette, et qui servait, soit de lieu d'observation, soit d'abri pour une cloche. Ce signal était souvent employé dans les châteaux pour donner l'éveil aux soldats des pièces inférieures, et peut-être en existait-il un semblable au Colos; mais les gardes de la tour avaient un autre

moyen de communication entre ses divers étages : c'est un conduit d'un pied de largeur et de huit pouces d'ouverture, dont on remarque l'orifice sur la façade ouest de la terrasse, et qui se prolonge jusqu'au plan du pont-levis, en s'ouvrant aussi sur l'étage du commandeur. Ce canal étroit n'avait sans doute d'autre destination que de donner passage à la voix d'un étage à l'autre. Il a dû servir plus d'une fois à signaler l'approche des vaisseaux catalans, génois ou égyptiens, qui vinrent si souvent désoler de leurs incursions les riches campagnes des pays de Limassol et de Paphos, sous le règne des successeurs de Pierre 1^{er}, le vainqueur d'Alexandrie et de Satalieh.

Je borne à ces détails ce que j'avais à dire des châteaux francs dont il reste de grandes ruines en Chypre. Il en est plusieurs autres moins importants et moins bien conservés que ceux qui viennent de nous occuper. Il suffira de les citer; ce sont : Gastia, château des Templiers, sur un rocher peu élevé, au bas de la côte méridionale de Carpas, entièrement ruiné; Chiti, maison de plaisance des Lusignans, à deux lieues de Larnaca, où se trouvent des portes en ogive donnant accès dans une cour, et de grandes citernes situées autrefois au milieu de jardins; Potamia, château royal dont il reste quelques vestiges près du village de ce nom et sur la rivière de Jalia, au nord-est de Dali; Sigouri, ou le Château-Franc, sur le Pidia, construit par le roi Jacques 1^{er} pour tenir les Génois en échec dans Famagouste, et démoli par les Vénitiens; enfin, Cherokidia, au bas du village ainsi nommé, dans le Masoto.

Ce dernier château, après avoir appartenu aux Templiers, puis aux Hospitaliers, était la propriété des Lusignans dans le xv^e siècle. J'ai remarqué dans les ruines qui en restent trois grandes salles à deux étages dont les fenêtres inférieures sont en baies rectangulaires et au second étage en plein cintre, tandis que la porte d'entrée est gothique. L'emploi simultané de ces différentes formes de baies appartient généralement aux constructions du xiii^e siècle. Il est certain d'ailleurs par l'histoire que le château de Cherokidia remonte aux premiers Lusignans, puisqu'il existait déjà au commencement du xiv^e siècle et que, détruit au xv^e par les Égyptiens, il fut laissé en ruine par les provéditeurs de Venise.

A côté des trois salles, dont la toiture n'existe plus aujourd'hui, est une grande pièce voûtée en ogive, qui est peut-être la prison où une partie des Templiers furent incarcérés l'an 1307, par

suite des ordres venus de la cour d'Avignon, qui projetait, dès cette époque, la suppression de cet ordre ambitieux. Non loin du château et dans les dépendances probables de ses anciens jardins, on voit encore une église, petit vaisseau latin, recouvert aujourd'hui de fresques grecques. Quoique éloignée du village et presque abandonnée, cette chapelle, appelée *Panaïa tou Kampou*, Notre-Dame du Champ, est bien connue des paysans des environs, qui viennent souvent y brûler des cierges devant une image de la Vierge. *Kamos* désigne en Chypre tout terrain plainier; mais serait-ce faire une conjecture trop hasardée, que de voir conservé dans la dénomination particulière de l'oratoire de Cherokidia, le souvenir du sanglant combat de 1426, qui coûta la vie à tant de seigneurs chypriotes, à tant de chevaliers français venus pour combattre les Mameloucs, et qui se termina par la prise du roi Janus lui-même. Rendu à la liberté et revenu du Caire, le roi n'aurait-il pas voulu honorer la mémoire de ses fidèles compagnons d'armes, et marquer le lieu où il avait été fait prisonnier, en y élevant une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame du Champ de bataille?

Les châteaux forts dont je viens de parler appartenaient tous au domaine de la couronne ou aux ordres religieux; on en chercherait vainement en Chypre qui eussent été la propriété particulière de simples feudataires, comme il y en avait au moyen âge un si grand nombre en Europe et même en Syrie. La différence de la situation et des institutions politiques de ces pays explique la différence que l'on remarque dans les usages féodaux.

En France, comme dans le reste de l'Europe, aux XI^e et XII^e siècles, les hommes nobles transformèrent leurs habitations en forteresses, non pas seulement dans des vues d'indépendance, mais par le besoin urgent d'assurer leur défense personnelle au milieu du trouble général et de l'affaiblissement du pouvoir souverain. En Syrie l'action de la royauté, quoique plus forte qu'en Europe au XII^e siècle, était cependant affaiblie encore par les privilèges des grands vassaux que les Assises avaient sanctionnés en même temps et aussi expressément que les droits de la royauté; il y avait de plus en Syrie la nécessité de fortifier sur tous les points un pays sans cesse ouvert aux agressions de l'ennemi. De là, le grand nombre de forteresses appartenant au roi, aux ordres religieux et aux seigneurs, qui se trouvaient dans les principautés de Jérusalem, de Tripoli et d'Antioche. Rien de semblable n'exista

en Chypre sous les Lusignans, ni dans la condition sociale ni dans la législation. La mer qui environne le pays lui donna plus de sécurité; et dès l'origine de l'établissement qu'y fondèrent les Latins au XII^e siècle, la royauté y fut plus puissante qu'elle ne l'avait été en France et en Syrie depuis deux siècles. Toute autorité individuelle autre que celle du roi, fut anéantie par le consentement des hommes liges et par le contrat qui les liait au souverain, dont ils tenaient toutes leurs propriétés. Aussi n'y eut-il jamais dans le royaume des Lusignans ni grands fiefs de la couronne, ni seigneuries indépendantes, ni guerres privées; et par suite il n'y eut jamais d'autres fortifications, outre les châteaux des corporations militaires, sur lesquelles le roi avait encore autorité, que celles qui appartenaient à la communauté des hommes liges, ou plutôt au roi, seul chef et défenseur de cette communauté. Le chevalier chypriote ne pouvait élever de fortifications sur sa seigneurie, comme le chevalier de Syrie, parce que, seule, la haute cour présidée par le roi ou son lieutenant, pourvoyait aux moyens de défense du royaume; il n'avait pas à se prémunir contre les attaques de son voisin, comme le seigneur de France, parce que le roi était toujours prêt et toujours assez fort pour le défendre et punir son agresseur.

Aussi, retrouve-t-on très-peu d'anciennes demeures seigneuriales en Chypre, parce que, moins fortes que des châteaux, elles ont été plus facilement démolies par les habitants des villages voisins, qui s'y sont approvisionnés de matériaux pour bâtir leurs maisons. Les ruines de celles que j'ai reconnues à Pyrgos et dans le Karpas semblent avoir appartenu à des habitations élégantes, vastes, solides même, mais qui n'avaient aucune ressemblance avec les forts châteaux élevés par les barons de la Bretagne, de la Bourgogne, de la Picardie ou de l'Île-de-France.

Je consacrerai un prochain rapport à la description des principales églises gothiques que possède encore l'île de Chypre. Cette étude me fournira l'occasion de signaler, plus à propos qu'il n'était possible de le faire en traitant des constructions militaires, les caractères particuliers à l'architecture chypriote pendant le règne des princes français, leurs rapports et leurs différences avec les systèmes d'architecture suivis en France aux mêmes époques.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

L. DE MAS LATRIE.

*SECOND RAPPORT adressé à M. le ministre de l'instruction publique,
par M. de Mas Latrie, chargé en 1846 d'une mission en Chypre.*

Paris, le 30 juillet 1846.

Monsieur le Ministre,

Je vais décrire aussi exactement que possible, dans cette nouvelle lettre, les édifices religieux élevés par les Français en Chypre, sous le règne des Lusignans. Je ne parlerai que des monuments conservés en entier jusqu'à nous, ou dont il reste d'assez grandes ruines pour que nous puissions en reconnaître le plan général, en apprécier l'ornementation, et déterminer, au moins approximativement, l'époque de leur construction. Je signalerai à la fin de ma notice les rapports nombreux de ces édifices avec les églises gothiques de France, et j'essayerai de retrouver les causes qui ont amené quelques différences caractéristiques entre leurs systèmes d'architecture.

Pour mettre de l'ordre dans cette description, quelquefois minutieuse, et éviter en même temps des longueurs ou des répétitions, j'indiquerai d'avance les divisions que je vais suivre. Je m'occuperai d'abord des églises de Nicosie, puis de celles de Famagouste, de Paphos, de Limassol, en dernier lieu de l'abbaye de Lapaïs.

NICOSIE.

MOSQUÉE DE SAINTE-SOPHIE. (ANCIENNE CATHÉDRALE.)

D'anciennes chroniques indiquent que l'église de Sainte-Sophie, commencée en 1209, sous le règne de Henri I^{er} de Lusignan, par l'archevêque Albert, fut terminée en 1228 sous Henri I^{er}, par l'archevêque Eustorge. Le plan de l'église, l'ensemble de son architecture et de son ornementation répondent parfaitement à ces dates, car Sainte-Sophie de Nicosie est une église gothique de style ogival élancé; ses portails, ses fenêtres, ses meneaux, ses feuillages portent tous l'empreinte de cette sévérité régulière et de cette simplicité élégante qui appartiennent en propre aux monuments du XIII^e siècle. Telle est la Sainte-Chapelle de Paris, à la

quelle on peut comparer la cathédrale de Nicosie, en tenant compte de l'élévation plus grande de la première église et des autres différences de détail que la description fera connaître. Sainte-Sophie de Nicosie ne ressemble en rien ni à la basilique de Constantin, ni à aucune autre église de style grec. N'empruntant aucun des éléments de son plan ou de sa décoration au goût byzantin, elle est restée une église essentiellement franque et gothique. Semblable, par sa disposition générale, aux églises de la première moitié du ^{xiii}^e siècle, elle forme une belle nef en parallélogramme, terminée par un hémicycle, à laquelle des transepts construits au tiers de sa longueur donnent la figure d'une croix latine. Elle a 40 mètres à sa façade et 70 mètres ou 200 pieds de profondeur hors d'œuvre.

L'église est précédée d'une cour dont l'entrée gothique, décorée dans le style général de l'édifice, mais construite peut-être après le ^{xiii}^e siècle, était surmontée d'écussons enlevés par les Turcs ou par les Vénitiens. Au centre de la cour, est aujourd'hui le *sebil*, où les musulmans font leurs ablutions avant d'entrer dans la mosquée pour la prière. Cette fontaine est abritée d'un pavillon que soutiennent des colonnes de marbre; non loin de là se trouvent des blocs en granit de 2 et 3 mètres de circonférence, provenant probablement de Sainte-Sophie, peut-être de l'autel ou de la chaire.

Après la cour et avant le portail de l'église, est un parvis formé, non pas du retrait en embrasure des baies du portail comme dans les cathédrales de France, mais bien d'un vestibule, ou plutôt d'un porche véritable, ayant sa façade et ses portes particulières. Les actes des conciles de Nicosie fourniront peut-être quelque lumière sur la destination de ce porche, que l'on retrouve dans la plupart des églises franques de l'île. On ne peut croire qu'il fût encore destiné, comme dans la primitive église, à renfermer les pénitents et à les tenir séparés de l'assemblée des fidèles, tout en les mettant à couvert des atteintes de l'air, mais il n'en mérite pas moins de fixer notre attention, en raison de sa disposition et de la rareté de constructions semblables en France au ^{xiii}^e siècle. Son pavé est divisé en trois aires d'inégale hauteur, les parties latérales qui correspondent aux bas côtés s'élevant au-dessus de l'espace qui accède à la nef centrale. Cette différence de niveau existe aussi dans l'intérieur de l'église. Aux trois aires, correspon-

dent trois voûtes dont les nervures se croisent séparément. Deux grandes tours carrées terminent le porche au nord et au sud. Elles sont percées de deux portes vis-à-vis des entrées collatérales. Dans le milieu s'ouvre un portail, qui répond de même à l'entrée principale de la nef.

Toute cette façade est d'une grande simplicité; mais les arêtes de ses tours et de ses frontons sont si pures, les tores et les nervures de ses baies sont si nets, les rares feuillages qui les décorent si vivement sculptés, qu'on ne remarque pas trop la nudité de l'ornementation, quand on n'a pas encore vu la façade intérieure.

Le portail et les portes latérales du porche sont formés de colonnettes en retraite les unes sous les autres, surmontées d'un mince chapiteau réduit presque à un tailloir, et qui n'a que la hauteur des feuilles de rose ou des branches de fougère qui le décorent. Des tores unis, formant les archivoltés, retombent en nombre égal aux colonnettes sur ces chapiteaux. Les deux grandes fenêtres des tours sont pareilles dans leur disposition. Leurs baies, ogivales comme toutes les autres, sont divisées en deux arcades par des meneaux à colonnettes; les arcades sont terminées par des découpures trilobées; enfin, le tympan de ces baies est formé de triangles ou de lobes, engendrés toujours par des arcs de cercle, autant de caractères propres à l'architecture du ^{xiii}^e siècle. Outre les trois entrées de la façade, le porche a deux portes latérales ouvertes au nord et au sud, entre les tours carrées et les tours rondes sur lesquelles sont les minarets, dont je parlerai plus loin. Les tours sont terminées à leurs angles par des tourelles carrées et saillantes, bordées elles-mêmes dans toute leur hauteur par une nervure prismatique. Le faîtage est d'un joli effet. C'est une frise de grosses feuilles rapprochées en bouquet qui se détachent au sommet des tours et couronnent très-élégamment chacune de leurs faces, en leur donnant à l'extrémité une forme légèrement évasée.

Au-dessus des archivoltés s'élève un fronton dont les côtés sont décorés jusqu'au sommet de bourgeons nettement détachés de la pierre. Dans le tympan des trois frontons et au-dessus des archivoltés, on distingue encore la trace d'anciens écussons.

Le haut de la tour du sud, le haut du fronton central, ainsi que le sommet d'un second fronton en ogive qui surmontait le premier, n'existent plus. Cette partie de l'édifice fut renversée par un

tremblement de terre vers l'an 1491, et l'opinion publique, peu favorable en Chypre au sénat de Venise, ne manqua pas d'attribuer cette fatalité aux voies criminelles qui avaient fait passer l'île sous la domination de Saint-Marc, en mettant fin à la race des Lusignaux. Les Turcs ont construit à côté, au-dessus des tours rondes, les minarets qui leur étaient indispensables pour faire une mosquée de Sainte-Sophie, mais ils n'ont eu souci de relever les frontons.

A six mètres à peu près des portails est la façade intérieure de l'église, construite entièrement en marbre blanc et d'une ornementation plus riche que celle du dehors. Ses trois portes s'ouvrent en face des premières, en donnant accès dans la nef et les deux collatéraux. Celle du milieu, divisée en deux baies et d'une dimension double des autres, a été totalement endommagée dans le haut, j'ignore par quel accident et à quelle époque; on l'a restaurée depuis avec des pierres et du plâtre, en conservant la forme ogivale de ses arcades primitives, mais sans reproduire leurs anciens ornements. Elle est reculée comme les portes latérales au fond d'une embrasure formée par la retraite des colonnettes, et sa décoration ne devait pas différer des autres. En décrivant un des portails latéraux, nous les connaissons donc à peu près tous les trois.

Les arcades supérieures des portes sont toutes ogivales, mais la baie centrale que ferment les battants est ouverte en plein cintre surbaissé, dans une baie supérieure figurant un carré long. Un cordon de roses en relief encadre ce parallélogramme. A ses côtés, de droite et de gauche, au lieu des colonnettes en retraite qui supportent dans le porche la retombée des archivolttes, on a simulé, sans les prolonger jusqu'au sol, deux baies de plein cintre dont les arcs sont ornés de feuilles. L'intrados des baies est découpé en trèfles, et semble former un dais sous lequel on pourrait croire qu'étaient placées autrefois des statues de petite dimension. Je ne pense pas toutefois que cet ornement y ait jamais figuré. Les arcades n'ont pas le relief d'une niche; leur base est inclinée et ne forme pas console.

Au-dessus de ce premier étage se développent le tympan et l'archivolte. Une arcature de neuf petites niches sans profondeur, couronnées de frontons aigus ornés de bourgeons, forme le linteau de la porte carrée, et occupe une grande partie du tympan.

Le haut des niches est trilobé comme celles où l'on voit souvent des statues. Ici, cependant, ces arcatures n'étaient sans doute qu'un motif d'ornementation. L'archivolte qui recouvre tout ce travail est divisée en quatre cercles par des tores unis, peu volumineux et disposés en retraite régulière les uns au-dessous des autres. Chacune de ces archivoltas secondaires repose sur une large feuille détachée de la pierre qui la soutient comme une console ou une conque. Ces feuilles, assez semblables aux grandes mauves, me paraissent appartenir à la colocase, plante farineuse très-commune en Chypre. Les canaux et les bandeaux compris dans les arcades entre les tores sont décorés, à l'intérieur, de cordons de fleurs en relief. Mais l'art du XIII^e siècle était sévère et n'admettait pas cette variété capricieuse qui amena la confusion des règles et du goût aux siècles postérieurs. Alors, tout était prévu, rien ne devait être hors de sa place; et l'aspect de l'ensemble, malgré sa régularité symétrique, n'en était pas moins gracieux. La première arcade des portes est uniquement composée de filets prismatiques et de tores déliés qui circonscrivent les autres arcs; la deuxième est ornée de quatre-feuilles; la troisième est formée de corolles à pétales lancéolées, qu'on est convenu d'appeler des violettes; la quatrième est une tresse exclusivement composée de roses. L'ornementation va toujours en s'enrichissant de la circonférence au centre, qui offre le travail le plus recherché et le plus fini; dans la même pensée, le portail intérieur est plus orné que celui du dehors.

Trois seules statues paraissent avoir décoré cette façade. Elles étaient placées aux deux côtés et au centre de la grande porte, entre les deux battants, sous des abris sculptés qui existent encore. Les deux premières niches pouvaient recevoir des statues de grandeur naturelle qui reposaient sur le chapiteau d'une demi-colonne formant piédestal; celle du milieu était plus grande que les autres et était adossée au pilier central disposé en niche et surmonté d'un dais. Il ne faut accuser que les Turcs d'avoir fait disparaître ces statues; car le Coran, ou ses commentateurs, ne permettent pas aux Sunnites de conserver dans leurs mosquées des représentations humaines, que les Persans au contraire, et tous les musulmans, emploient aussi souvent que nous dans leur ornementation. C'est à cette interprétation fâcheuse du Coran chez les musulmans sunnites que l'on doit attribuer la dégradation d'un

si grand nombre de monuments de l'antiquité et du moyen âge, dans tous les pays où ont dominé les sectateurs d'Aboubècre, depuis Constantinople et la Syrie jusqu'en Andalousie.

Dans son ensemble, Sainte-Sophie de Nicosie présente un long vaisseau ainsi disposé : le porche, que termine en avant la tour carrée, en arrière de la tour ronde; le corps central divisé en quatre travées à fenêtres élancées, et coupé en deux étages par l'élévation des murs de la nef du milieu; les transepts peu saillants et arrêtés au premier étage; une cinquième travée au delà des transepts, et vis-à-vis du chœur, enfin, l'abside, qui est, comme la nef, éperonnée de contre-forts et percée de longues fenêtres. Au-dessus des collatéraux, tout autour de l'église, règne une première terrasse large de dix pieds; plus haut, une seconde plate-forme se prolonge sur toute la nef centrale et termine l'édifice.

Nous connaissons la tour carrée qui figure dans la façade du porche. La tour ronde, occupée dans toute sa hauteur par un escalier à vis, est à cinq étages dessinés extérieurement par de gros tores. Elle fait partie de l'ancienne construction de l'édifice, mais elle s'arrêtait autrefois à la hauteur de la tour carrée et de la grande terrasse. Peut-être les cloches étaient-elles dans ce dernier tambour, qui dépasse de trois ou quatre mètres la plate-forme, et qui, libre dans la première destination du monument, est aujourd'hui rempli par la continuation de l'escalier à vis. Au-dessus des tours rondes, déjà très-élevées, les Turcs ont bâti en effet deux minarets de quarante ou cinquante pieds de haut, qui dominent les minarets de toutes les autres mosquées et la ville entière; ils ont une galerie aux deux tiers de leur élévation, et la flèche qui les termine est surmontée d'un croissant. Ils sont en pierre lisse sans ornements : leur galerie même ne porte aucune moulure. Les minarets de Chypre sont tous dans le même style, et n'ont rien de remarquable que leur étroite circonférence (six mètres à peu près) et leur élévation. Ils ne ressemblent pas aux lourds beffrois des mosquées de Syrie, chargés d'un toit conique, où le muezzim trouve un large abri contre l'ardeur du soleil; mais aussi combien ils diffèrent de ces élégantes tourelles des mosquées de Damas et du Caire, dont les surfaces, ciselées comme le fût d'une colonne byzantine, sont annelées de galeries, semblables à des corbeilles de feuillages.

Entre la tour du minaret et la tour carrée s'ouvre une porte

ogivale surmontée d'un fronton aigu, au-dessous duquel étaient autrefois trois écussons, probablement aux armes des Lusignans, comme ceux de la façade principale et de la porte de la cour. Les fenêtres des travées sont semblables à celles des tours dans leur réseau, leur forme générale est en ogive élançée. Les contre-forts, épais pilastres comme ceux de la Sainte-Chapelle de Paris, adhèrent aux murs inférieurs de l'église, qu'ils soutiennent, et se divisent en quatre étages par autant de larmiers en retraite. Arrivés à la hauteur de la première terrasse, ils s'appuient sur les contre-forts des murs extérieurs de la nef, et continuent à s'élever en dépassant un peu le niveau de la plate-forme supérieure; leurs arcs-boutants reposent sur la terrasse circulaire par trois arcs d'inégale hauteur, sous lesquels on peut faire le tour de l'église. Pardessus s'élève un second étage d'arcades ou d'œils-de-bœuf, qui se termine souvent par un escalier de deux pieds, dangereux passage pour arriver aux combles de l'église.

Dans la troisième travée, à peu près à moitié longueur de l'édifice, s'ouvrent deux portes donnant accès dans les bas côtés du nord et du sud. Celle de la façade septentrionale paraît avoir été refaite vers le commencement du xv^e siècle; elle est ornée de colonnettes supportant des chapiteaux de feuillages et d'animaux divers au milieu desquels on reconnaît très-bien le caméléon, espèce de lézard à grosse tête et à longue queue, fort répandu dans l'île.

A côté de cette porte sont deux chapelles, peut-être du xiv^e siècle et en dehors du plan primitif de l'église. Leur exigüité, bien plus que leur éloignement du chœur, ne peut permettre de croire qu'elles aient servi de sacristie, à moins, ce qui ne me paraît pas probable, que des dépendances plus considérables, détruites aujourd'hui, n'aient été autrefois rattachées à ces édicules. Il serait possible qu'une branche du transept, séparée de la nef par un mur de refend que les Turcs auront fait disparaître, ait été anciennement destinée à la sacristie; j'aimerais mieux voir pourtant le *sacrarium* dans une autre pièce dépendante de la même façade, mais plus éloignée encore des transepts vers la porte d'entrée, quoique cette salle me paraisse toujours bien insuffisante pour une église cathédrale où les rois étaient couronnés, où officiait un archevêque qui était primate, légat né du saint-siège en Orient, et qui avait la prérogative de porter les vêtements de pourpre comme les cardinaux. J'y ai vu pourtant une cavité ca

chée par la maçonnerie où l'on a, m'a-t-on dit, trouvé des vases précieux depuis l'établissement des Turcs dans le pays,

Les transepts sont terminés à leur angle inférieur, c'est-à-dire à celui qui est le plus rapproché du porche par une tour en hexagone, à l'angle supérieur par une tour carrée beaucoup moins ornée que celle du portail. La tour a six faces servant de cage à un escalier à vis, est surmontée d'un lanternon, au pied duquel commence la rampe en degrés de l'un des arcs-boutants qui atteignent la plate-forme supérieure. Le milieu des transepts était autrefois occupé par une grande rose dont on ne distingue aujourd'hui que la circonférence. L'intérieur a été rempli de mortier depuis que l'église est devenue une mosquée, et les Turcs ont pratiqué au milieu une baie en ogive dans le goût mauresque.

Le chevet, tourné vers l'orient, est un hémicycle dont les extrémités s'appuient sur deux gros contre-forts semi-circulaires. Entre ces deux demi-tours, l'abside est soutenue par six autres contre-forts (multiplicité qui nuit au coup d'œil), divisés en étages par des larmiers ornés de moulures. La frise qui termine carrément les contre-forts à la hauteur de la première terrasse est découpée en oves de goût antique. Vers le bas des pilastres, à la naissance du dernier ressaut, un bouquet de fleurs et de fruits se détache de la pierre en plein relief. Le contre-fort le plus voisin de la demi-tourelle du midi est étayé par un grand arc-boutant sous lequel passe une rue.

Le système de fenestration est le même au chevet qu'aux travées latérales; la forme des baies est toujours l'ogive élancée, à jour ou figurée; et dans ce dernier cas, son intrados est découpé en trèfles. Une ordonnance semblable règne dans les baies supérieures qui éclairent la nef principale, en prenant jour sur la terrasse circulaire. Moins hautes et plus larges que les fenêtres du bas, elles sont néanmoins divisées par des meneaux délicats en quatre arcades élancées que surmonte comme un tympan un quatre-feuilles de grande dimension. L'ornement de faitage qui termine le mur de la nef centrale, en bordant la terrasse supérieure, se compose uniquement de chevrons évidés par un œil-de-bœuf, placés symétriquement au-dessus de chaque fenêtre. Il semble qu'un couronnement plus élevé qui eût rappelé les clochetons et les pignons à jour de nos cathédrales gothiques, sans reproduire leurs toitures aigues, eût mieux répondu au style

général de Sainte-Sophie que ce comble trop nu, et eût ajouté beaucoup à l'apparence du monument.

Je ne vois plus rien à décrire à l'extérieur de l'église, et nous pouvons nous occuper de l'intérieur, sur lequel il y aura moins à dire.

Il est divisé en trois nefs par deux rangées de colonnes cylindriques; au centre, le vaisseau principal est large de vingt mètres à peu près; autour les collatéraux, larges de dix, cernent le chœur sans former de chapelles. Les colonnes de séparation sont au nombre de seize : douze en pierre vis-à-vis des contre-forts et des transsepts, quatre en granit au pourtour du chœur. Les nervures des voûtes qui répondent séparément aux trois nefs viennent reposer en faisceau sur les chapiteaux de ces colonnes.

Il ne reste plus trace dans les nefs ni des boiseries du chœur, ni de la chaire, ni des autels, ni des fonds baptismaux. Les Turcs ont balayé et peint tout l'intérieur pour l'approprier à leur culte. On n'y voit aujourd'hui que la tribune où l'imam *tatib* annonce l'heure de la prière, la chaire dite *mombâr*, où il fait les prêches et les lectures; enfin, les estrades en bois établies pour les fidèles vers le sud-est, obliquement à l'église, faisant face au temple de la Mecque, vers lequel le musulman doit toujours porter ses regards en faisant ses prières. Le *morhab*, niche de l'imam, qui règle cette direction, est pratiquée au fond du transept méridional. Le reste de l'enceinte est couvert de nattes et de tapis. Au-dessous existe en partie l'ancien pavé de l'église des Lusignans, bien souvent remanié, bien maltraité par les Turcs, peut-être par les Vénitiens aussi, mais conservant encore de nombreux fragments de dalles tumulaires et d'inscriptions françaises.

Les colonnes de granit élevées autour du chœur sont surmontées de chapiteaux cylindriques. De grandes feuilles assez semblables aux feuilles d'eau antiques se prolongent comme des volutes en retenant des pampres et des lierres dans leur calice, et formant quatre angles élevés; le tailloir qu'elles supportent est carré. Assurément ce chapiteau est loin de rappeler par sa médiocre élégance la corbeille corinthienne; mais on doit reconnaître dans sa composition une intention certaine d'imiter l'antique. Les chapiteaux des autres colonnes et généralement toutes les bases formées de seuls tores, filets ou gorges, sans moulures ni rinceaux, semblent aussi rappeler les ordres toscan ou dorique; et c'est une

tendance vers le goût classique à noter dans Sainte-Sophie, car déjà en France, au ^{xiii}^e siècle, les chapiteaux s'étaient bien écartés de ces modèles.

Tout autour de la nef centrale, à la hauteur des colonnes, règne une petite terrasse coupée de distance en distance par un double escalier montant et descendant. Cette ceinture de rampes étroites, figurée dans un but d'ornementation plutôt que d'utilité, quoi qu'elle fasse le tour de l'église, rappelle l'ancien *triforium* réservé aux femmes dans les basiliques primitives. Elle arrive, des deux côtés, à la façade intérieure de l'église.

J'ai décrit les fenêtres latérales en examinant l'extérieur de Sainte-Sophie; je n'ai qu'à faire connaître la fenestration de la façade. Contre l'usage suivi généralement en France, où cette partie du temple est décorée d'une grande rose, la façade entière de la nef centrale de Sainte-Sophie est occupée par une seule et grande baie dans le système de celles que l'on a nommées *fenêtres composées*, en raison des jours variés qui figurent leur réseau. Celle-ci est divisée en trois zones ou étages qui s'étendent depuis la voûte jusqu'à la porte. Six fenêtres géminées recouvertes d'une archivolt trilobée, occupent la première zone inférieure; elles sont détachées du mur et forment une étroite galerie en arcature, où deux hommes ne pourraient passer de front, et qui communique de plain-pied avec le parapet du faux *triforium*. Les galeries semblables que l'on voit dans plusieurs églises de France, à Saint-Denis, à Reims, à Orléans, etc. ne s'arrêtent pas ainsi aux bas côtés, mais font le tour de l'église, qu'elles contribuent beaucoup à embellir. Six fenêtres ogivales et géminées, inscrites sous une ogive supérieure, prennent jour, au deuxième étage, sur la terrasse du porche. Enfin, le tympan ou dernier segment de cette vaste ogive est formé de triangles engendrés par les combinaisons des cercles et des lobes, si fréquents dans les monuments du ^{xiii}^e siècle.

Tel est l'ensemble de Sainte-Sophie de Nicosie.

Il faudrait maintenant pour se représenter cette église plus conforme à son premier et véritable état, telle qu'elle était sous les Lusignans et peut-être encore au temps des Vénitiens, il faudrait remplacer par des verrières de couleur les treillis de bois et les meneaux de mortier que les Turcs ont enchâssés dans ses baies. On ne peut douter qu'à une époque où l'emploi de cette brillante

décoration était si commune dans les églises chrétiennes, la métropole du royaume en fût privée; et en effet j'ai retrouvé quelques restes de vitraux verts et bleus dans la seconde zone de la grande fenêtre. A côté, sont des vitraux blancs qu'on aura mis probablement dès un temps ancien après la destruction des premiers, et quand déjà le goût pour ce genre d'embellissements coûteux était moins vif, ou l'art de les fabriquer perdu en Chypre, si du temps des Français on les exécutait dans le pays même, ce qui est incertain.

Ceci m'amène à dire un mot, avant de passer à un autre édifice, des couleurs dont on a peint les colonnes de pierre de Sainte-Sophie. Une teinte blanche recouvre en entier les fûts jusqu'à la naissance des chapiteaux, qui sont rehaussés de vert, de jaune et de bleu. Il est visible que ce badigeon à l'huile a été nouvellement appliqué ou fraîchement renouvelé; mais existe-t-il sous ses couches une peinture plus ancienne, et cette peinture remonterait-elle au temps où le culte chrétien s'exerçait dans l'église? Je n'oserais répondre affirmativement à cette seconde question lors même que j'aurais découvert une ancienne couleur sur la pierre des colonnes. Mais pour m'assurer seulement de ce fait, il m'aurait fallu plus de loisir et de latitude que je n'en avais dans une mosquée qui m'offrait tant d'objets intéressants à examiner, et où je ne pouvais entrer qu'à certaines heures. Au reste, ni le chœur, ni les voûtes ne m'ont offert la moindre trace de peinture.

MOSQUÉE DE SAINTE-CATHERINE.

Parmi les églises gothiques de Nicosie qui ont échappé à la destruction, une des plus complètes, après Sainte-Sophie, est l'église du monastère de Sainte-Catherine, aujourd'hui mosquée, sous la dénomination chrétienne de *Haïa Katherina djami*. Je la crois de la seconde moitié du xiii^e siècle.

Elle n'a qu'une nef assez petite, mais très-élevée, éclairée de neuf fenêtres en ogive élancée, trois ouvertes au nord, trois au sud et trois à l'abside, qui est tournée, comme dans toutes les autres églises de Chypre, vers l'orient.

Toutes ces baies sont remplies dans leur tympan d'un grand quatre-feuilles à jour, ornement devenu très-commun dès la fin du xiii^e siècle; leur longueur est divisée en deux fenêtres ogivales par

une colonnette à chapiteaux de feuillages. Les panneaux de bois enchâssés dans ces fenêtres rappellent par leurs découpures gracieuses les dessins des anciennes verrières. De fortes nervures sillonnent la voûte, se croisent sans former de fleurons, comme au xiv^e siècle, et viennent reposer sur des pilastres demi-cylindriques composés d'un faisceau de colonnettes engagées dans la muraille. Le pavé est entièrement neuf.

L'extérieur de l'église est remarquable par la forte saillie des contre-forts, gros soutiens prismatiques, coupés au milieu de leur hauteur par un larmier et s'élevant jusqu'à la terrasse du faite de l'église. Vers le sud, entre deux contre-forts, on voit un petit terrain entouré de pierres, que les Turcs révèrent comme la sépulture de Sainte-Catherine. Quelque tombeau chrétien existait certainement en ce lieu.

Trois portails, d'une ornementation à peu près semblable, donnent accès dans l'église, à l'ouest, au sud et au nord. Leur travail, plus recherché, plus varié que celui de Sainte-Sophie, me semble indiquer une construction plus avancée vers le xiv^e siècle. C'est toujours une baie rectangulaire, bordée de roses sur les arêtes, qui forme l'entrée; un linteau sculpté la termine en haut, un tympan, dont l'intérieur est évidé en trèfles et en quatre-feuilles, repose sur ce linteau; une grande archivoltte, formée de tores et de feuillages rangés encore avec bon ordre, enveloppe le tout; mais on peut remarquer déjà, sur l'extrados de ce dernier arc, des trèfles à tige, sculptées dans les angles d'une dentelure chevronnée, ornements rares au xiii^e siècle, et sur son sommet ou sur ses côtés, des bouquets de feuillages ouverts, tout à fait dans le goût du xiv^e siècle, comme les chéneaux ornés de ramée ou d'animaux qui rejettent la pluie de la terrasse. L'archivoltte du portail principal est décoré de deux bouquets épanouis. Les colonnettes qui supportent ses arcs sont en marbre blanc; sa frise, également en marbre, est formée d'anémones à doubles corolles, alternant avec de petits animaux nommés *kourkouta*, espèce de sauterelles, qui font annuellement sur les moissons de Chypre des ravages inouïs. A la porte latérale du sud, où semble avoir été de tout temps l'entrée la plus habituelle, les ornements du linteau sont remplacés par trois écussons dont les armoiries ont été enlevées.

A droite du portail principal, les Turcs ont bâti leur minaret;

à gauche, commence l'ancien mur de clôture du monastère, dans lequel on voit encore plusieurs portes gothiques avec des écussons du temps des Lusignans. Les emblèmes héraldiques ont été effacés presque partout, probablement par les Vénitiens, car les Turcs ne sont nullement offusqués de ces ornements, quand ils ne portent pas de représentations humaines.

En suivant le mur et la rue qui longe l'église de Sainte-Catherine, on arrive à Yeni-Djami, la Mosquée Neuve, nommée toujours ainsi, quoique Nicosie possède des mosquées plus modernes. Elle fut bâtie, il y a une centaine d'années, aux dépens d'une église voisine, qui devait être d'une riche architecture. Les Turcs, recherchant de préférence les pierres unies et sans moulures, ont laissé sur le sol de beaux restes de l'ancien édifice : des colonnes et des chapiteaux en marbre blanc, des claveaux et des clefs de voûte, qui paraissent avoir été sculptés au *xiv^e* ou *xv^e* siècle. Une jolie frise de marbre blanc, formant sans doute le linteau d'une porte, a été disposée en arc de triomphe sur des chapiteaux et des voussoirs superposés négligemment ; elle représente des fleurs et des caméléons auxquels se mêlent des dragons ailés, motif qu'on ne voit pas souvent sur les monuments chypriotes. Le clocher de l'ancienne église, tour carrée à sa base et cylindrique dans le haut, est aujourd'hui le minaret de la mosquée nouvelle, dont il est éloigné de quelques pas.

ÉGLISE DES ARMÉNIENS.

L'église appartenant aux Arméniens de Nicosie me paraît encore un ancien édifice de la fin du *xiii^e* siècle et de construction franque. C'est une grande nef, divisée en trois travées par des colonnes engagées dans le mur, dont les chapiteaux à feuillages reçoivent la retombée des nervures de la voûte. Le portique en ogive qui précède l'église sur la façade du nord, où est l'entrée actuelle pour les hommes, a été construit ou refait sous les Vénitiens, si ce n'est même postérieurement et sous les Turcs, comme on serait tenté de le croire en voyant l'imitation négligée des armes de Jérusalem exécutée sur les chapiteaux. Les contre-forts et le haut de l'édifice avec les gouttières canelées, me paraissent dater de la première construction. Les anciennes fenêtres existent aussi au fond de l'église : elles se composent d'une double baie ogivale surmon-

tée d'un quatre-feuilles, le tout inscrit dans une baie supérieure en gothique élancé. Le comble de la troisième travée, séparée aujourd'hui du haut de l'église et réservée aux femmes, a été enfoncé par les boulets turcs au xvi^e siècle et refait ensuite en berceau. On voit, dans cette partie de la nef, un tableau sur toile représentant le lion ailé de saint Marc avec la légende ordinaire, inscrite sur le livre des Évangiles : *Pax tibi Marce, evangelista meus*. Mais c'est la moindre et la moins intéressante des antiquités de cette église, autrefois lieu de sépulture de personnages éminents, et qui possède encore les dalles tumulaires de plusieurs abbesses, de chevaliers en grand nombre, d'un reis des Syriens, d'un boteiller de Chypre, d'un maréchal d'Arménie, de différents membres des familles de Tibériade, de Mimars, de Nevilles, de Bessan, de Thenouri, de Dampierre, noms bien connus dans l'histoire de Chypre au temps des Lusignans.

On ne sait rien de positif sur l'ancienne destination de l'église des Arméniens. D'après la tradition que conservent les papas, elle dépendait d'un monastère de femmes; mais la tradition ne dit pas que ce monastère appartint aux Latins ou aux Arméniens : je ne serais pas éloigné de croire qu'elle était la propriété de ces derniers, et je crois qu'il ne faut pas tirer une induction contraire des seules formes latines de son architecture. Les Arméniens de Chypre bâtissaient probablement comme les Francs, puisque les Grecs eux-mêmes, bien moins portés vers notre discipline, ont imité notre style dans leurs églises de Phanéromeni à Nicosie, de Saint-Mama à Morpho, et ailleurs. La différence des rites était, au moyen âge, moins sensible, qu'aujourd'hui : plusieurs fois dans l'année, les communions grecques, arméniennes, maronites, syriennes et latines, faisaient les processions en commun; elles officiaient ensemble dans les grandes solennités. L'autorité avait sans doute influé sur ce rapprochement, mais les effets n'en étaient pas moins réels et satisfaisants.

GRAND BAIN.

Je ne connais pas de monument à Nicosie que je puisse avec quelque certitude classer dans les constructions du xiv^e siècle, époque qui a vu s'élever à Famagouste une belle cathédrale, et à Lapais un riche monastère dont je parlerai plus loin. Peut-être

le grand bain, ancienne église française, appartient-il à cette époque. On a tout changé à l'intérieur pour accommoder l'édifice à sa nouvelle destination; mais sa belle porte est intacte et mérite de nous arrêter un moment. La double baie carrée de l'entrée est inscrite sous une grande ogive; l'archivolte multiple qui s'élève au-dessus est divisée par des filets saillants en quatre tores: l'un uni et sans ornement, c'est le plus rapproché du tympan; le suivant en creux et orné de fleurons en relief dans la gorge; le troisième formé d'une triple arcade d'ondulations, de chevrons et de méandres; le quatrième enfin, le plus grand, est un bandeau profondément travaillé et qui représente une tresse de grenades, de raisins, de pommes de pin, de feuillages et d'oiseaux. L'archivolte repose sur un entablement que supportent des colonnettes à chapiteaux d'un feuillage probablement indigène, mais dont je n'ai pu savoir le nom: ce sont des feuilles à trois et cinq lobes, qui sont renflées au centre de chacune de ces divisions, comme le sont les cosses sous la graine.

La forme générale des arcs de cette porte n'est plus l'ogive élançée, elle est plus élargie, plus arrondie, et devient l'arcade à tiers-point. Les voûtes suivent à l'intérieur la même courbure; leurs nervures sont moins fortes que dans les précédentes églises; leur point d'intersection est quelquefois orné de fleurons. Les antiquaires ont reconnu que ces caractères appartenaient à l'architecture du *xiv^e* siècle.

ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS.

Voici une belle église que je crois être du *xv^e* siècle, et qui, après avoir été longtemps le *bescstein* ou la bourse des négociants grecs, arméniens et turcs, sert aujourd'hui de magasin à blé. Elle est située à l'extrémité des bazars et à côté de Sainte-Sophie, dont une rue seulement la sépare.

Un porche précède la nef à l'ouest; il est de construction ou de reconstruction moderne, comme toute la façade. L'entrée la plus ordinaire de l'église paraît avoir été sur le côté septentrional, vis-à-vis la nef méridionale de Sainte-Sophie, où existent encore trois belles portes: la plus riche, vers le chevet, a pour archivolte un vrai ciel de fleurs et de feuillages en ogive, tant les roses, les violettes, les bourgeons de toute espèce sont multipliés et pressés

sur ses tores. Le xiii^e siècle et même le xiv^e, à en juger par Saint-Nicolas de Famagouste, aurait été moins prodigue dans ses ornements. Le fronton aigu qui recouvre l'archivolte est doublement festonné, à l'intérieur d'un cordon de fleurons, à l'extérieur d'une ligne de roses reposant sur leur tige; au sommet, un bouquet de feuillages s'épanouit sur une colonnette. Dans le tympan du fronton, au-dessus de l'arc de l'archivolte, est une baie dont les meneaux recourbés et réunis en dessins curvilignes forment une *rose flamboyante*, décoration si fréquente dans les constructions du xv^e siècle, que le style de cette époque en a reçu le nom de style flamboyant. Les tores de l'archivolte, disposés en voussures profondes, reposent sur des consoles que soutiennent à droite des bouquets de fleurs et de fruits, à gauche des têtes d'anges ailées, sculptées à plein dans la pierre. Deux niches ont été ménagées des deux côtés de l'embrasure; leur cintre, de branches de palmiers et de frondes diverses, forme un dais, au-dessous duquel deux mains supportent une couronne; quatre statues suffiraient pour compléter ces niches et le portail.

L'église de Saint-Nicolas servait encore au culte pendant le xvi^e siècle, témoin la frise de marbre que les Vénitiens ont encastrée au-dessus de la porte dont nous venons de parler, en place d'un ancien linteau portant probablement des armoiries françaises. La nouvelle frise, ornée au centre de l'image de saint Nicolas, porte sa date dans ses écussons maniérés en forme de cœur, ayant pour emblèmes héraldiques un lion tenant une branche d'arbre, une main élevant une palme, et un pont semblable à celui du Rialto.

Les autres portes de Saint-Nicolas, fermées aujourd'hui par un mur, conservent encore de jolis détails de sculpture. Une scène touchante est représentée sur le linteau de celle du milieu : un moine couché sur son lit de mort semble montrer à ses frères qui l'entourent le cilice dont il avait affligé son corps pendant sa vie. Sur la clef de voûte de cette porte, est détaché en haut-relief un saint, tenant le livre des Évangiles ouvert sur sa poitrine; les Turcs ont brisé la tête de cette jolie figure.

Le comble de l'église est en terrasse; les contre-forts extérieurs qui arrivent jusqu'au faite sont d'une construction plus élégante que ceux de Sainte-Sophie ou de Sainte-Catherine, et tels que l'exigeait un siècle plus recherché dans ses décorations. Leurs

arêtes, nues dans les autres églises, sont ornées ici de nervures prismatiques; leur amortissement en pyramide est décoré de feuillages, de têtes d'anges, de têtes humaines; on y trouve très-rarement çà et là quelque figure grimaçante ou fantastique. Deux des anciens chéneaux déversant les eaux de la plate-forme dans la rue existent encore : l'un représente un lion, l'autre un levrier portant un collier.

Saint-Nicolas est une des églises où l'on peut remarquer surtout la belle couleur dorée que prennent à la longue les monuments en Orient, l'heureux effet des lignes et des plans horizontaux qui les terminent, et qui semblent donner aux constructions du moyen âge, aux bâtisses, même les plus modernes, l'apparence et la forme d'un monument antique.

MOSQUÉES ET ÉGLISES DIVERSES DE NICOSIE.

Les ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles, l'époque florissante de la royauté des Lusignans, avaient vu s'élever un grand nombre d'églises à Nicosie, à Famagouste, à Paphos, à Limassol et dans toutes les campagnes de l'île; Saint-Nicolas est peut-être la seule que l'on ait éditée à Nicosie, au ^{xv}^e siècle, sous Janus. Après les malheurs de ce prince, au milieu des guerres et des révolutions intestines des derniers règnes de sa famille, il est douteux que les Chypriotes aient pu entreprendre de grandes constructions religieuses. Celles qui existaient suffisant à tous les besoins religieux, les Vénitiens, comme les successeurs de Janus, durent se contenter de les conserver et de les entretenir, obligés qu'ils étaient de porter presque exclusivement leurs soins sur les fortifications de l'île. On reconnaît la trace des restaurations qu'ont faites les Vénitiens à l'église occupée aujourd'hui par les Arméniens, à celle de Tripiotissa, à la mosquée d'Arab Achmet et à plusieurs autres anciennes églises dont je ne parlerai pas. Mon but n'est pas en effet de donner à Votre Excellence la nomenclature complète des églises latines qui existent encore dans l'île de Chypre, ou à Nicosie, je cherche uniquement, en étudiant les monuments gothiques les mieux conservés ou plutôt les mieux caractérisés de l'île, quelle que soit aujourd'hui leur destination, à reconnaître quels ont été les principes particuliers de l'architecture ogivale en

Chypre et à suivre le développement qu'ils ont reçu durant les trois siècles de la domination des Français.

Il est cependant deux mosquées de Nicosie que je dois signaler en raison des souvenirs nombreux de cette époque qu'elles conservent, bien que la rareté de leurs ornements ne me permette pas d'émettre une opinion précise sur leur âge. La plus ancienne peut-être, est la mosquée de l'*Émerghié* ou *Émerié*, autrefois église des Augustins ou des Hospitaliers, on ne sait; mais probablement, quel que fût l'ordre de ses desservants, église placée sous le vocable de sainte Marie; car son nom, dont les Turcs n'ont pu me donner la signification, paraît dérivé de celui de Marie, en arabe *Meriem*. C'est une nef élancée, longue de 55 mètres, large de 16, divisée en sept travées par des arcs-doubleaux tout lisses et appuyés sur des pilastres carrés. Le haut des arcs, comme la toiture en bois qu'ils soutiennent, paraît moderne, mais l'église est ancienne et remonte au moins au xiv^e siècle, comme on peut le voir, par la forme des ogives et les nervures d'une chapelle latérale. Elle est précédée à l'ouest d'un porche de trois arcades gothiques, ornées de tores. Dans le cimetière qui l'environne et qui sert encore de champ de repos aux musulmans, on retrouve beaucoup de débris de croix de pierres sculptées et de clefs de voûtes qui semblent un travail du xv^e siècle. Non loin de là, sont deux belles cuves funéraires en marbre blanc. L'intérieur de l'église conserve les dalles sépulcrales de grandes familles de Chypre, telles que les Cafran, les d'Arsur, les Nephin, les Tenouri et les Mimars. La plus ancienne date que j'ai lue sur ces tombeaux est celle de l'année 1341, la plus récente de 1435.

La mosquée d'Arab-Achmet, petite nef précédée d'un porche, comme un grand nombre d'églises de Chypre, n'est pas moins intéressante que l'*Émerghié* pour son ancienneté et les monuments qu'elle fournit à l'archéologie héraldique et généalogique. Les principaux personnages, dont j'aurai l'honneur de vous faire connaître ultérieurement les épitaphes, et qui ont été inhumés dans cette ancienne église, sont Antoine de Bergame, camérier du royaume de Chypre; Gaspard Morosini, de l'illustre famille de Venise; messire Louis de Nores; un membre de la famille de Navarre, et plusieurs seigneurs grecs.

FAMAGOUSTE.

MOSQUÉE ET ANCIENNE CATHÉDRALE DE SAINT-NICOLAS

L'évêque de Cérines, homme aussi aimé des Francs que vénéré des Grecs, et de plus un des rares prêtres chypriotes qui aient quelque instruction, me vantait beaucoup l'ancienne cathédrale de Famagouste. C'était, me disait-il, un des intéressants monuments de Chypre, et probablement une des plus belles églises que sainte Hélène eût bâties. Je savais quel compte il fallait faire de ces traditions grecques qui attribuent à la mère de Constantin la fondation de presque tous les édifices chrétiens d'Orient; et, d'après ce qu'on m'avait déjà dit à Larnaca, j'étais certain de trouver dans la principale mosquée de Famagouste, une élégante construction de nos anciens architectes gothiques. Je ne fus pas trompé; mais mon attente se changea en surprise agréable, quand je découvris sur un des contre-forts du sud cette inscription en beaux caractères gothiques, ponctuée comme une inscription antique :

L'an . de . mil . et . troi . cens . et . XI .
 de . crist . a . IIII . jors . d'aoust .
 fu . despendue . l'amonée . ordonnée .
 por . le . labour . d' l'glise . de . Famag^o .
 et . comensa . le . labour . le . vesq .
 Bauduin . ledit . an . le . premier .
 jor . de . septembre . douquel . labour .
 VI . votes . d' . deus . heles . estoient .
 faites . e . x . votes . des . heles . aus .
 VIII . vots . dire .

Et sur le revers du contre-fort :

La nave . de l'glise . estoit feste .

Les dernières lignes de l'inscription offrent quelques difficultés d'interprétation. Le sens le plus vraisemblable est, je crois, qu'une partie (les travées et la nef entière) de l'ancienne église élevée par les évêques francs, prédécesseurs de Baudouin, car tout le travail est dans le style de l'ogive, fut conservée pour l'édifice nouveau; quand l'évêque, trouvant le produit des quêtes suffisant,

reprit la construction, avec quelque solennité sans doute, le 1^{er} septembre 1311, et termina l'édifice qui existe aujourd'hui.

La cathédrale de Famagouste est plus petite que celle de Nicosie; elle n'a pas de porche; elle manque de transsepts; au lieu de la fenêtre composée, elle a la grande rose ordinaire des portails de nos cathédrales; enfin, le type de toutes ses baies est l'arc à tiers-point au lieu de l'arc gothique élancé du xiii^e siècle. Après ces différences principales, je ne verrai plus que des ressemblances à signaler dans la disposition et l'ornementation des deux églises, et j'avoue que si l'inscription ci-dessus ne nous donnait une date précise qui reporte la construction de Saint-Nicolas à plus d'un demi-siècle au delà de celle de Sainte-Sophie, je l'aurais cru beaucoup plus rapprochée de la première.

La façade de Saint-Nicolas, pareille encore en ceci à la plupart des façades des églises gothiques de France, privées de porche, est formée de trois portails dont les voussures et les embrasures forment seules un abri au-devant des nefs intérieures qui leur correspondent. Deux hautes tours carrées et à bordures prismatiques encadrent le mur et s'arrêtent à l'alignement des portails. L'arc des portes et de leurs archivoltés est, comme je l'ai dit, l'ogive entr'ouverte du xiv^e siècle, mais leurs tores, leurs cordons de fleurs, leurs colonnes et leurs chapiteaux ressemblent à ceux du siècle précédent. Leurs ornements sont peut-être plus multipliés, mieux travaillés et imitent plus fidèlement la nature. Au-dessus des archivoltés extérieures s'élèvent trois frontons aigus qui recouvrent des roses : celle du milieu en forme d'étoile, les deux autres en fenêtres circulaires divisées intérieurement par des meneaux.

La grande rose éclaire le centre des nefs, au-dessus du portail du milieu. Elle est circulaire et forme par ses nervures, disposées en roue, le dessin qu'on appelle une violette. Deux trèfles de grandes dimensions, ouverts au-dessous, sont remplis aujourd'hui comme la rose, de boiseries à jour, remplaçant peut-être d'anciennes verrières coloriées. Le pignon qui surmonte et domine tout le portail est terminé par un grand bouquet de feuillages ouverts.

Les faces latérales et l'abside ont à peu près la même disposition que celles de la cathédrale de Nicosie. Sur la toiture des collatéraux règne une première terrasse; les murs de la nef centrale,

autour de laquelle elle tourne, s'élèvent encore de plusieurs mètres au-dessus, et soutiennent une dernière plate-forme, qui occupe la longueur entière de la nef. Des contre-forts à larmiers s'appliquent aux murs extérieurs des bas côtés, et, arrivés à la première terrasse, se changent en arcs-boutants percés d'œils-de-bœufs qui portent sur les murs de la nef.

La terrasse inférieure s'arrête des deux côtés de l'église à la naissance de l'hémicycle; mais on a ménagé autour des contre-forts du chevet un parapet en pierre qui la continue, et permet le passage extérieur d'un collatéral à l'autre. Au nord et au pied de l'abside est un puits profond d'une belle construction, qu'ombrage un sycomore.

Chaque travée est éclairée d'une fenêtre rayonnante, composée de l'assemblage, sous un seul tore en ogive, de deux fenêtres geminées. Chacune de ces dernières, formée de deux longues baies trilobées, est terminée par un quatre-feuilles. Dans le tympan, qui résulte du rapprochement des deux fenêtres secondaires, est inscrit également un jour à quatre lobes, dont les intersections sont ornées de fleurons. En général, la décoration de ces fenêtres, celle des pignons, des couronnements et du chevet est plus riche qu'à Sainte-Sophie de Nicosie, et annonce bien un style plus recherché que celui du XIII^e siècle. Du côté des travées méridionales et en dehors du plan de l'église, sont deux petites chapelles communiquant autrefois avec l'intérieur des collatéraux. On voit encore sur leurs murs des traces de peintures à fresques et un écusson sculpté portant une fasce pour emblème héraldique, comme les sires de Tibériade en avaient dans leurs armes. C'est peut-être une fondation de cette maison puissante en Syrie et en Chypre. Dans tous les cas, je crois que ces constructions exigües annexées à la nef, n'ont pu jamais être la sacristie qui se trouvait peut-être au nord de l'église, où l'on voit de nombreux débris d'architecture gothique, bien que les édifices dont ces ruines faisaient partie fussent séparés de l'église.

Quant à l'intérieur, la cathédrale de Famagouste est privée, comme celle de Nicosie, de ses ornements chrétiens, et n'a plus que le mesquin mobilier d'une pauvre mosquée turque, bien digne de la misère imbécile des habitants de Famagouste. Les chrétiens grecs, auxquels il est interdit de demeurer dans cette ville, se sont retirés dans le joli village de Varoschia. Une grande

nef et des collatéraux sans transepts occupent l'intérieur de l'église; quatorze colonnes supportent des voûtes ogivales des bas côtés vers la nef centrale sur un tore épais qui remplace le chapiteau. Il n'y a ni faux *triforium*, ni galeries.

Je réserve pour une autre lettre les rares inscriptions tumulaires de cette église, plus élégante, mais moins intéressante que Sainte-Sophie de Nicosie. J'ajouterai seulement un mot, avant de la quitter, à ce que j'ai dit des ruines considérables qui existent du côté septentrional et qui paraissent provenir d'anciens édifices construits du temps des Francs, sur cet emplacement. Les Turcs des premières années de la conquête n'ont eu qu'à relever les pierres les mieux conservées parmi ces belles ruines, pour édifier sans peine, à côté de la cathédrale, un oratoire ou *mesdjid* à péristyle et à colonnes de marbre, dont Cassas a donné la vue dans son Voyage en Orient. Au-dessus de l'une des fenêtres de cette riche construction, j'ai remarqué un bloc de marbre portant un écusson vénitien et la date de 1514. Au milieu du petit cimetière, ménagé devant la mosquée et renfermé aussi dans l'enclos de Saint-Nicolas, existe un beau sarcophage antique, orné de génies qui supportent des guirlandes de fleurs enlacées autour de la cuve.

AUTRES EGLISES DE FAMAGOUSTE.

En quittant la cathédrale et prenant à l'ouest, je suis arrivé aux ruines d'une grande église à toit plat, dont la façade large et nue, percée de trois fenêtres ogivales dans le haut, et de trois portes ouvrant sur les nefs, ne présente aucun ornement. C'est, je pense, l'église de Sainte-Croix, dont Mariti parle avec beaucoup trop d'éloges, et qu'il a vue au siècle dernier quand elle servait encore de mosquée aux Turcs. Elle est aujourd'hui abandonnée, et pour y pénétrer, il m'a fallu ouvrir une brèche dans le mur en pierres sèches dont les Turcs ont fermé l'entrée. J'ai reconnu à l'intérieur tout ce qui annonce une mosquée : la niche de la Mecque, le *mombar* et quelques nattes servant de *sedjadch* pour la prière. C'est un grand vaisseau gothique divisé en trois nefs, par huit fortes colonnes sans chapiteaux. Le clocher, attaché à la façade, était devenu le minaret.

Dans une autre partie de la ville, vers la porte de mer, j'ai trouvé les restes d'une belle église gothique qui passe pour être

celle qu'un négociant franc fit élever à Famagouste, au xiv^e siècle, sous le règne de Hugues IV, en consacrant à cette œuvre le gain d'un seul voyage dans les états du sultan d'Égypte. L'importance du commerce de Famagouste à l'époque où se rapporte cette tradition, l'opulence et le faste de ses habitants rendent très-vraisemblable la réalisation des bénéfices considérables que suppose cette riche fondation chez son auteur.

PAPHOS ET LIMASSOL.

Je ne puis omettre de nommer Paphos et Limassol dans le nombre des localités de Chypre qui ont vu s'élever des églises gothiques, non pas que leurs ruines nous offrent encore les traits caractéristiques auxquels nous nous arrêtons dans cette étude, mais parce que ces villes, après Nicosie et Famagouste, étaient les plus importantes du royaume de nos princes français.

Je ne me propose pas de décrire ici ce que j'ai vu des grottes et des constructions antiques de Bafô, la *Paphos nova* des anciens; je voudrais seulement me représenter à peu près entière une des églises du *Paphos* des Lusignans, pour les comparer à celles que nous connaissons déjà, mais je n'ai vu dans ces monuments que des ruines presque informes. Rien ne peut donner une idée de l'aspect ravagé de cette ville que la plus formidable artillerie n'aurait pas réduite en cet état, après un long siège. Il faut croire qu'elle a été secouée à diverses reprises par de violents tremblements de terre, fréquents dans l'île, car on n'y voit pas un édifice, pas un seul mur intact. Les Turcs ont relevé les pierres qui obstruaient les deux ou trois rues principales et en ont formé des murs de clôture, entre lesquels on circule assez facilement au milieu des décombres. Quelques musulmans pauvres se sont ménagé une habitation dans ces tristes ruines. Tout ce qu'il y avait de population grecque et de Turcs aisés s'est établi au bourg voisin de Ktima.

La plupart des nombreuses églises de Paphos étaient en style ogival à nervures; quelques-unes conservent encore leurs meneaux et leurs roses flamboyantes. D'autres (peut-être celle des Grecs séparés de communion, mais soumis aux influences des arts latins) présentent comme un genre mixte composé des voûtes ogivales des édifices gothiques, et des coupes de l'architecture byzantine. J'ai remarqué les restes d'une grande église construite dans ce

système, auprès de laquelle sont encore debout trois belles colonnes de granit; trois autres, intactes comme les premières, mais renversées, sont couvertes d'herbes. Près de la mer, à l'orient du château, se trouvait une église dont il ne reste que les fondements. On y a découvert, en 1844, une belle dalle tumulaire française de la famille de Cherpigny.

Ces églises ont presque toutes des chapelles ou des caveaux souterrains remontant au moyen âge et à l'antiquité, car il y a, dans le sol de Paphos, comme deux et trois générations de ruines. L'espoir de trouver des trésors dans cette ville souterraine y amène souvent des découvertes extraordinaires. Quelques jours avant mon arrivée, on avait reconnu au-dessous d'une église gothique assez élégante, l'entrée d'un caveau que me fit visiter M. Hadji Smith, auteur de la découverte. Nous parcourûmes plusieurs pièces, en partie taillées dans le roc, et nous suivîmes vers la mer un long corridor dont nous ne pûmes atteindre l'extrémité.

Limassol est une jolie ville, bien bâtie, pavée comme Nicosie, ce qui est une exception à peine croyable en pays turc, et quand on vient de Larnaca. Elle avait aussi plusieurs églises françaises, qui ont perdu à peu près tous leurs caractères sous les restaurations des Turcs et des Grecs. Le Katholiki, aujourd'hui église grecque, longue nef précédée d'un porche, et terminée par une abside en voûte de four, dont le toit conique n'arrive pas au faite de la nef, me paraît remonter aux premiers temps de l'occupation des Français, et peut-être au XII^e siècle. La grande mosquée ne me semble pas moins ancienne. J'ai retrouvé dans ces deux églises quelques mots d'inscriptions en français.

ABBAYE DE LAPAÏS.

Je venais de passer la gorge de Cérines, en partant d'Agriidi, et je traversais des fourrés de caroubiers, quand, arrivé au sommet d'une éminence, j'aperçus la façade d'un grand monument soutenue par six hauts pilastres que les plis du terrain et les arbres nous avaient cachée jusque-là. C'étaient les ruines du monastère prémontré de Lapaïs, reconstruit, vers le milieu du XIV^e siècle, par les Lusignans. Le convent est situé près du penchant d'un plateau servant de contre-fort à la chaîne des montagnes de la Reine, qui le sépare complètement du sud de l'île, et fait face à la mer

de Caramanie. Des bosquets d'orangers, des taillis de caroubiers, d'oliviers, de lauriers roses, d'acacias et de palmiers, entourent le couvent et le village voisin, nommé Cazzaphani Pano. Cette campagne ombragée, ce site agreste et verdoyant, non loin des terres nues de la Messôrée, ces ruines de noble apparence, la vue de la mer, tout ce paysage est vraiment beau, et l'on ne doit être nullement étonné que les Européens de Larnaca aient donné autrefois à la campagne et au couvent, dans leur langue franque, le nom de *Bellapaese*, sous lequel l'abbaye est aujourd'hui connue. Mais je crois que cette dénomination, étrangère au langage français, ne remonte pas au delà du xvii^e siècle, époque où les Occidentaux, moins effrayés des Turcs, revinrent en plus grand nombre dans les Échelles; et certainement, ni le roi Hugues, ni les Français qui ont vécu sous les princes ses successeurs ne l'ont employée. Les noms du monastère que nous fournissent les monuments originaux, sont ceux de *Lapaïs* et *Labaïs*, d'où sera venu *Bellapaïs* et *Bellapaese*, par une inversion bien naturelle chez ceux qui connaissaient ce beau canton. Quant à *Lapaïs*, quelle est l'origine de ce mot? je l'ignore. La seule conjecture à laquelle je puisse m'arrêter, c'est qu'il provient peut-être du nom antique de la province où le couvent fut fondé, la province de *Lapithos*, la *Lapethia*, que les Grecs prononcent *Lapesia*, racine possible de *Lapisis*, *Lapasis*, et *Lapaïs*. Remarquons pourtant que *Lapithos* ne donnait pas son nom au pays, du temps des Lusignans, et que tout le revers des montagnes depuis Kormachiti jusqu'à Klebini et Trapeza, était compris sous la dénomination de contrée de Cérines. *Lapaïs*, au reste, ne devait être que la désignation vulgaire du monastère des Prémontrés, qui portait sans doute le titre du patron sous l'invocation duquel le roi Hugues le plaça.

En arrivant aux ruines, j'allai voir d'abord la pièce dont la belle façade m'avait frappé : c'est une salle magnifique, longue de plus de trente mètres, très-élevée, éclairée par deux étages de fenêtres en ogive vers la campagne et la mer. Le mur qui la termine de ce côté et qui semble soutenir tout l'édifice sur le bord de la montagne, n'a pas moins dans le haut de deux mètres d'épaisseur sans tenir compte des gros contre-forts qui le supportent. Les fenêtres sont pratiquées en embrasure au fond de la muraille. A la hauteur et en regard du second étage correspond un autre

rang de fenêtres vers le sud, prenant jour au-dessus de la galerie du cloître. Une jolie rose intacte et découpée en quatre-feuilles donne la lumière vers l'est; vis-à-vis, à l'ouest, est une double fenêtre gothique terminée en lobes. Six faisceaux de colonnettes prises dans le mur septentrional entre les fenêtres, soutiennent les nervures de la voûte, dont elles ne sont séparées que par de petits chapiteaux à branches de fougère ou de myrte. Une chaire en pierre travaillée à jour adhère encore entière au mur, entre les deux dernières croisées du nord : ce sont les seuls ornements de cette salle, belle surtout de grandeur, d'élévation, de simplicité, et qui était bien digne de recevoir le roi lorsqu'il venait visiter les religieux. La chaire indique pourtant qu'elle était aussi à l'usage de la communauté, et la dimension de la pièce permet d'y placer la chambre capitulaire, le dortoir ou le réfectoire.

La fontaine que je remarquai en sortant, vis-à-vis de la porte, dans le corridor du cloître, me ferait tenir plutôt à ce dernier avis. Elle est formée de deux cuves de marbre blanc; l'une, celle de dessous, sans décoration, est moderne, c'est-à-dire du temps des Prémontrés; l'autre, antique : c'est un beau sarcophage orné de génies et de couronnes de fleurs comme celui de Famagouste, que l'on a percé, dans le bas, de six robinets, d'où l'eau tombait dans la cuve inférieure. Cassas a publié un fidèle dessin de cette fontaine, vue de l'intérieur du cloître, et d'une partie de la galerie attenante. Le tympan de la porte devant laquelle on l'a placée est orné d'une arcature en lobes, surmontée d'une archivoûte de losanges et de chevrons d'un travail qui me semble bien précipité. Le linteau en marbre blanc sur lequel elle repose, porte les armes du roi fondateur dans trois écussons sculptés en relief. Celui du milieu a la croix potencée et recroisetée de quatre croisettes, armes de Jérusalem; celui de droite, le champ fascé chargé d'un lion (sans couronne), qui est de Lusignan et de Chypre; le troisième est écartelé, au premier et au quatrième canton, de Jérusalem, au deuxième et au troisième, de Chypre.

Un corridor longe cette pièce, fait le tour du cloître, dont les arceaux gothiques se dessinent sur le ciel et les orangers sauvages ou *kitromila*, qui ont poussé au milieu du jardin. Les courbes supérieures de ces arcades sont en ogive à tiers-point, comme toutes celles du monastère, et leurs tympanes forment des triangles équilatéraux ou sont sculptés des trèfles et des quatre-feuilles à

jour, ornements nécessaires des constructions du xiv^e siècle. Le réseau de leurs meneaux est presque partout brisé; deux arcades seulement l'ont encore entier. Du cloître, long de quarante-cinq mètres, large de quarante, plusieurs escaliers en pierre conduisent à la terrasse qui règne au-dessus de la galerie du jardin, et qui communiquait à différentes pièces ou terrasses aujourd'hui écroulées; au nord, elle longe le deuxième étage des fenêtres du réfectoire.

La porte de l'entrée particulière du cloître, située à l'angle sud-ouest, est en ogive coupée par une frise de marbre blanc, où se trouvent les mêmes armoiries qu'à la porte du réfectoire. Du porche à ciel ouvert dans lequel elle donne accès, on entre dans une cour plus grande, puis dans un vestibule couvert précédant l'église. Au-dessus de ce porche, qui permettait de communiquer avec les autres bâtiments de l'abbaye sans traverser les cours, se trouve le clocher, fort simple, composé de quatre arcades à jour que termine un petit pignon. Le tout remonte certainement à la construction primitive du monastère, car les Turcs ne permettent pas rayas d'élever des clochers ni d'avoir des cloches dans leurs églises. La chapelle de Lapaïs, petite comme toutes les autres pièces du couvent en les comparant à la salle septentrionale, est divisée en trois nefs étroites par des piliers à courtes colonnes dont les chapiteaux, travaillés sans vigueur, sont loin de rappeler les nettes sculptures contemporaines des églises de Nicosie et de Famagouste. Le fond de la nef est terminé en hémicycle. Les Grecs de Cazzaphani ont fermé cette partie par un iconostase; ils ont peint une fresque sur la porte d'entrée, et dédié la chapelle à la *Panaïa aspro phoroussa*, Notre-Dame aux vêtements blancs. J'y ai vainement cherché la tombe du roi Hugues IV, qui fut inhumé à Lapaïs, et sans doute dans cette chapelle. Je n'ose m'arrêter à la supposition, malgré tant d'exemples analogues, que le sarcophage antique du cloître ait reçu en 1360 les restes du prince, parce qu'on ne peut croire que les lieutenants vénitiens, bien qu'ils aient cherché par tous les moyens à faire oublier le souvenir des anciens maîtres de l'île, aient forcé les Prémontrés restés à Lapaïs sous leur domination à violer le tombeau de leur bienfaiteur.

Revenu dans le porche d'entrée, je me dirigeai au couchant. Cette partie du monastère était encore considérable au siècle der-

nier, a en juger par les vues générales de Lapais qu'ont données Drummond, le Bruyn et Cassas; elle est aujourd'hui tout en ruine, et dans quelques années peut-être il ne restera plus que des décombres de l'abbaye entière. Pano Cazzaphani paraît s'être formé à ses dépens, et les habitants du vieux village de Cato Cazzaphani viennent y prendre aussi les pierres qui leur sont nécessaires. Si l'usage n'était, en ces pays, de construire tout le haut des maisons en terre sèche, la destruction irait plus vite encore. Un chrétien est devenu propriétaire des bâtiments et les a mis en exploitation réglée. A l'époque où je les ai visités, au mois de janvier dernier, on ne voyait plus que quelques murs des pièces de l'ouest; l'angle nord-ouest du cloître près de la fontaine de marbre était déjà renversé, et allait être prochainement débité.

En examinant l'intérieur des murailles, je fis la remarque que la construction de Lapais, malgré l'étendue des bâtiments, avait dû être terminée assez promptement, pressé qu'était le roi, sans doute, de jouir de son œuvre. A l'exception de la façade du nord, qui est un vrai rempart percé de fenêtres, la plupart des autres murs, malgré leur belle et solide apparence, sont formés uniquement de parements de pierre, moyen appareil, entre lesquels on a jeté un cailloutage mêlé de chaux et de boue. La pierre est en outre de mauvaise qualité et très-friable.

On descend, des pièces de l'ouest, à l'étage en partie souterrain qui reçoit le jour par six croisées au-dessous du réfectoire. Ces pièces sont d'une forte construction et communiquent, m'a-t-on dit, avec des caveaux profonds. Un corridor étroit ramène de cette aile au petit porche et au portail d'entrée. Sur les montants de la porte, on voit sculptés un oiseau et un quadrupède ailé. Dans le haut, de longues meurtrières et un balcon à machicoulis protègent l'entrée du monastère; à côté existent encore les rainures d'un pont-levis, bien qu'on arrive de plain-pied au seuil de la porte. Je ne puis comprendre l'utilité de cet appareil militaire dans un pays aussi sûr que Chypre l'a été de tout temps, dans un petit royaume fort uni, qui ne sut jamais ce qu'étaient guerres seigneuriales ou révolte de commune, et je ne puis attribuer la conservation de ces moyens de défense qu'à l'influence des habitudes suivies par les architectes en Europe et en Syrie, où les abbayes ressemblaient à de vraies forteresses.

J'ai signalé les principaux monuments élevés en Chypre pen-

dant le moyen âge, depuis le temps où le contre-coup des évènements de Syrie détacha cette île de l'empire grec et la fit passer sous la domination de chevaliers français, jusqu'au siècle où nos princes en furent évincés par la république de Venise. J'espère que ces descriptions imparfaites suffiront cependant à montrer quel style d'architecture nos compatriotes ont apporté et suivi dans ce pays. C'est, comme vous l'avez vu, le vrai style gothique de France; et, circonstance remarquable dans une société où les hommes du midi de la France dominaient probablement en nombre, c'est l'ogive du Nord plutôt que l'arcade arrondie des provinces méridionales, que l'on trouve dans toutes leurs constructions.

Nous avons reconnu en outre que les monuments français-chyprites n'avaient rien pris aux idées et à l'architecture des Grecs de Constantinople : ni les croix à branches égales, ni les coupoles, ni les mosaïques, ni les ornements à perles. Tous ceux que nous connaissons, les plus anciens, comme les derniers construits, nous ont offert toujours les éléments essentiels des édifices de l'Église latine et du gothique; on peut même considérer comme un fait certain, que les premiers rois francs de l'île eux-mêmes, Guy, Amaury ou Hugues de Lusignan, s'ils ont fondé des églises nouvelles à leur arrivée en Chypre, ce qui est très-possible, n'ont rien imité du goût byzantin. Les raisons qui avaient déterminé ces princes à donner à leurs monnaies l'aspect des monnaies de l'empire de Constantinople, afin de les accréditer plus aisément au milieu de populations grecques nouvellement soumises à leur autorité, ces raisons ne pouvaient influer en aucune manière sur la forme ou la décoration des monuments qu'ils élevaient. Et en effet, nous voyons que Hugues et Henri I^{er} élèvent Sainte-Sophie de Nicosie, église du pur gothique, en même temps qu'ils imitent les coins impériaux sur leurs monnaies. Avant le milieu du xii^e siècle, les Lusignans répudièrent, au reste, ces légers emprunts nécessités par les circonstances, en même temps qu'ils rompaient politiquement avec les empereurs grecs; et dès cette époque le type franc fut exclusivement inhérent à leurs monnaies, comme il l'avait été toujours à leurs lois et à leurs habitudes, comme il avait dû l'être à leurs églises, à leurs tombeaux et à leurs costumes.

Le caractère saillant, le principe constant de leur architecture

est l'ogive dans toutes les baies, unie très-rarement au plein cintre dans les châteaux, jamais dans les églises : ce sont toujours les voûtes élevées et les piliers élancés qui constituent en propre l'architecture gothique. Comme en France, les archivoltés des églises franques sont formées en Chypre d'archivoltés secondaires et en retraite les unes au-dessous des autres; des roses ou des fenêtres composées s'ouvrent au-dessus des portails; l'intérieur de l'église, long vaisseau latin, est divisé en plusieurs nefs par des colonnes ou des piliers d'où partent en divergeant les nervures de la voûte; son chevet est toujours dirigé vers l'orient, mais je n'ai point remarqué que l'axe en fût incliné sur celui de la nef; comme en France, les travées et l'abside sont percées de fenêtres géminées et étroites; comme en France enfin, du xiii^e au xv^e siècle, l'ornementation des baies, des archivoltés et des tympans, est formée de diverses combinaisons du cercle, toujours en lobes, d'arcatures inscrites sous une baie supérieure simulée ou à jour, d'étoiles, de fleurs, de feuilles isolées et en plein relief sur la pierre.

Au milieu de cette similitude générale de formes et de décorations, il y a plusieurs différences notables qui donnent à ce qu'on pourrait appeler le gothique de Chypre, une physionomie particulière. Je voudrais en rappeler ici les traits épars dans les descriptions précédentes.

Celui qui frappe d'abord à la vue du monument, c'est la forme même de l'ensemble, qui est d'un aspect différent de celui de nos églises. On ne louera jamais trop le style ogival, comme système d'architecture religieuse; mais, cependant, n'y a-t-il pas quelque chose de disgracieux dans les toits aigus et les pignons à auvents qui écrasent ou masquent leurs statues et leurs flèches à jour? Qu'on se représente cette ornementation se dessinant en entier dans l'air, comme à la cathédrale de Milan, au lieu de s'effacer sur la teinte grise d'un toit escarpé, et l'on verra quelle différence d'effet elle produira. Dans aucun des monuments de Chypre on ne retrouve ces pyramides d'ardoises, nécessitées par nos climats pluvieux; ils se terminent tous en terrasses horizontales ménagées sur les bas côtés, sur les nefs et sur les tours, ce qui leur donnerait, de loin, quelque apparence de constructions antiques. L'absence de combles élevés ne produit pas, cependant, dans ces édifices le même effet que dans les églises gothiques de Milan et de Pavie, parce que leurs couronnements manquent des statuettes, des

flèches et des clochetons a jour des églises lombardes. En Chypre, tout le bas de l'église conserve bien les formes sveltes et la tendance ascendente de l'architecture gothique, dans le rétrécissement de ses voûtes, de ses fenêtres et de ses contre-forts, mais il semble que les terrasses y viennent arrêter trop brusquement cette direction verticale des lignes qui est le principe fondamental de l'art gothique. Il eût fallu, ce semble, au-dessus de leurs plates-formes, les acrotères sculptés, les statues et les clochetons découpés qui continuent la disposition aérienne de la construction gothique.

Les architectes francs de Chypre et de Syrie ont été empêchés de suivre exclusivement le gothique par l'usage généralement établi dans leur patrie adoptive de construire en terrasses, usage de la plus haute antiquité en Orient et auquel font allusion déjà ces mots des proverbes :

*Je me suis assis solitaire et affligé au bord de mon toit*¹.

On dirait aussi que le voisinage des monuments grecs de l'Ionie et de la Morée, qu'ils connaissaient, ceux de Chypre et de la Syrie, qui devaient les frapper davantage, ont influé en quelque chose sur leurs œuvres.

Dans le style gothique, ce sont les lignes perpendiculaires et les baies élancées qui dominent ; dans les monuments antiques, ce sont, au contraire, les formes carrées ou cintrées et les lignes horizontales. Les artistes francs-chypristes ont cédé sur ce point à la puissance de l'usage et de l'exemple : ils ont rejeté les clochetons, les flèches et les toits aigus des cathédrales gothiques d'Europe ; ils ont préféré terminer leurs couronnements par les lignes droites et les plates-formes des anciens. Les chapiteaux à volutes et à feuilles d'eau que nous avons remarqués à Sainte-Sophie, à Saint-Nicolas, à la chapelle du château de Cérines, semblent encore inspirés par le goût antique, comme les fûts lisses et unis de leurs colonnes, comme les frises et les ornements en ovales que l'on trouve aux faitages des tours et des contre-forts de plusieurs églises de Pile, notamment à Sainte-Sophie. Les bases des colonnes sont certainement une imitation antique. On y trouve

¹ Prov. 21, 25, etc. *Le foin croît sur les toits.* Psaume 129. La Bible est pleine d'allusions semblables.

toujours les tores, les gorges, les réglets et les plinthes classiques; jamais, ou presque jamais, les pattes, les becs d'oiseaux, les feuilles, les masques des bases gothiques.

Un caractère qu'on remarquera encore, c'est que les anciennes formes de la basilique latine, modèle quant à la disposition intérieure de la cathédrale gothique, paraissent avoir persisté plus longtemps en Chypre et en Syrie que dans la France septentrionale. Ainsi, on peut se le rappeler, dans aucune église de Chypre nous n'avons vu trace du jubé, qui, peut-être, était remplacé, suivant le style primitif, par un ambon construit entre deux colonnes. Toutes ces églises sont terminées en hémicycles, la plupart sont précédées d'un porche comme Sainte-Sophie, Saint-Nicolas-de-Nicosie, l'Emerghié, Arab-Achmet, l'église du Sérail, le katholiciki, la chapelle de Lapaïs, etc. Dans aucune on ne trouve de chapelles qui aient été comprises dans la fondation première de l'église; tandis qu'en France, dès le xiii^e siècle, les absides polygonales n'étaient pas rares, les porches étaient presque inusités, et les chapelles étaient, au contraire, tellement multipliées qu'on a peine quelquefois à reconnaître dans ces extensions diverses le plan simple et imposant de la basilique latine.

Les principes du véritable système gothique, c'est-à-dire du style du xiii^e siècle, se maintinrent aussi en Chypre presque sans altération, non-seulement dans les églises du xiv^e siècle, mais même dans celles du xv^e, époque à laquelle nous rapportons Saint-Nicolas de Nicosie.

L'ornementation s'embellit et se multiplie à mesure qu'on s'éloigne du type primitif de Sainte-Sophie, le plus ancien monument égal à date certaine que je connaisse en Chypre; mais elle reste toujours soumise à la règle, à la symétrie, à la décence. L'art chypriote emploie dans ses ornements, comme l'art gothique d'Europe, les roses, les fleurons, les oves, les pampres, les feuilles de choux, le lierre, les crosses, les chevrons, les méandres; il y ajoute des motifs empruntés à la flore ou à la pomone du pays, tels que des anémones sauvages, des feuilles de colocases, des branches de myrte, de palmiers et de caroubiers, des pommes de pin, des grenades, des oranges; au règne animal, il prend, pour figurer ses chéneaux et quelquefois pour orner ses frises, le lion, le chien, le caméléon et les *kourkouta* ou locustes, si funestes aux agriculteurs de l'île. Quand il représente la nature humaine,

c'est toujours l'homme dans ses formes nobles et naturelles, ou des têtes d'anges ailées; il ne prend jamais ni les feuilles bordées de perles, ni les galons brodés des byzantins, ni les serpents symboliques, ni les figures bizarres, ni les masques hideux, si chers aux tailleurs de pierres de France, et il est douteux qu'il en fût jamais venu, lors même que les révolutions eussent permis son développement complet, à placer dans ses monuments les traits licencieux que l'on retrouve jusque sur les portails de nos cathédrales dès le xiv^e siècle. Faudrait-il attribuer ces derniers faits à de pures circonstances accidentelles? Ne pourrait-on voir, au contraire, dans cette direction de l'art gothique en Chypre, la conséquence de la condition élevée et très-honorée, mais complètement étrangère aux choses politiques, du clergé des Lusignans, qui, en s'occupant surtout des intérêts religieux de ses fidèles, donna moins de prise à la critique ou à la médisance.

L'art chypriote semble avoir suivi toujours des règles sévères qui n'excluaient pas l'élégance, la grâce, la richesse, mais qui n'aimaient pas les décorations fantastiques et tourmentées. Aussi voit-on, par les monuments mêmes du xv^e siècle, qu'il n'est jamais tombé dans les excès du gothique déjà sensibles en Europe au siècle précédent. Mais il n'a pas aussi les qualités de ces défauts, c'est-à-dire la hardiesse, la légèreté, l'élanement des constructions, l'abondance, la variété, l'expansion des sculptures. Toute son ornementation se concentre aux portes, aux fenêtres et aux archivoltes. Il n'a ni les légions de saints qui peuplent et embellissent nos églises, ni les clefs de voûte qui étaient devenues des tours de force communs en Europe. Ses murs, ses contre-forts, ses faîtages, restent souvent lisses ou sont ornés de rares sculptures: et dans l'ensemble, ce qui frappe surtout, c'est moins l'élévation des bâtiments, la délicatesse et la multiplicité des sculptures, que la régularité et les proportions des parties, la symétrie, la pureté et la bonne exécution des ornements.

Néanmoins, c'est toujours l'ogive élancée, le gothique du nord de la France qui règne exclusivement dans ses constructions; et c'est un point essentiel qui le distingue du gothique de Syrie, du moins de celui que j'ai vu dans les constructions franques de Beyrouth, de Sidon, de Saint-Jean d'Acrc, d'Abon-Gosch, de Ramla et de Jérusalem, où domine l'arcade large et arrondie du midi de la France.

Le gothique chypriote ne manque pas de richesse; le marbre y a été employé en grand bien plus fréquemment qu'en France. Les trois portails intérieurs de Sainte-Sophie sont en marbre blanc, les colonnes du pourtour du chœur sont en granit; le portail de Sainte-Catherine est en marbre blanc, le couvent de Lapaïs, les églises de Katholiki, de Saint-Nicolas, de Vassili, ont aussi des frises, des linteaux ou des colonnes de marbre. Près de Yeni-Djami, à Nicosie, j'ai vu des débris considérables d'une église gothique au milieu desquels se trouvaient des frises, des voussoirs, des colonnes et des chapiteaux en beau marbre blanc. La qualité de la pierre ne répond pas toujours à la richesse de cette décoration. Il est des parties de Sainte-Sophie de Nicosie, de Saint-Nicolas de Famagoste, du château de Saint-Hilarion, et surtout de l'abbaye de Lapaïs, construites avec une sorte de lambourde que le temps a déjà profondément rongée et qu'on prendrait pour une pierre ponce. Je n'ai pas observé qu'on ait employé la brique dans la construction des églises, mais j'ai trouvé quelquefois ces matériaux entremêlés à la pierre dans les cintres des châteaux. Le sol des plates-formes est composé comme l'aire de beaucoup de maisons en Orient et à Venise, d'un mélange épais de chaux, de terre, de cendres et de gravier, qui acquiert à la longue la consistance de la pierre. L'appareil suivi généralement dans la construction des châteaux comme des églises, est l'appareil moyen régulier; et la taille des pierres semble avoir été très-étendue en Chypre. On remarque aux châteaux de Saint-Hilarion et de Kantara des combinaisons de voûtes et de corridors à escaliers qui ont nécessité de vrais chefs-d'œuvre de stéréotomie.

Dans aucun de ces monuments, pas plus que dans les édifices gothiques que j'ai pu examiner en Syrie, je n'ai vu la peinture employée à l'ornementation de l'architecture. Je ne parle pas des fresques ou des sujets hagiographiques dont on retrouve des vestiges dans les vieilles chapelles franques de Saint-Hilarion, de Lapaïs, de Sainte-Sophie, d'Abou-Gosch, etc. mais seulement de la simple alternance de couleur appliquée en larges bandes sur les assises des façades ou sur les claveaux des cintres, comme on le voit aux vieilles tours de Gènes, à Saint-Laurent de cette ville, aux églises de Magnelonne, de Saint-Gilles et de quelques autres villes du midi de l'Europe. Il eût semblé que ce système de badigeonnage polychrome emprunté aux Arabes, qui l'appliquent

encore à leurs mosquées et à leurs maisons, à Damas et au Caire, aurait dû se retrouver dans les monuments élevés par les Francs en Orient. Mais il n'en est pas ainsi. Du moins mes recherches ne m'ont rien fait découvrir de semblable dans les églises gothiques ni en Chypre, ni en Syrie.

Le temps seul a recouvert ces vieilles pierres de la belle teinte jaune que l'on retrouve sur les monuments de l'Égypte, de la Grèce, de la Sicile et de toute la partie méridionale de la Méditerranée. Il semble déjà qu'à Constantinople et en Italie cette brillante nuance d'or se charge un peu du gris septentrional qui noircit nos monuments de France dans un demi-siècle.

Je termine cette longue lettre, monsieur le Ministre, par un mot sur les églises grecques de l'île de Chypre. Celles que j'ai visitées se rattachent à deux systèmes différents : ou elles conservent les formes anciennes des basiliques byzantines, c'est-à-dire la croix grecque et les coupoles sur pendentifs, comme Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Marc de Venise, ou elles ont pris la longue nef et les voûtes en ogive des Latins.

J'ai vu des églises du premier modèle à Nicosie, à Hieros-kipos, à Jaillia, etc. J'en ai retrouvé du second dans tous les districts et presque dans tous les villages de l'île.

La forme générale de ces églises est à l'intérieur : une longue nef sans transepts, peu élevée, terminée en hémicycle à fenêtres. L'iconostase ferme ordinairement cette abside; quelquefois, par une disposition gênante, il sépare la nef en deux dans le sens de sa longueur. À l'extérieur paraît seulement une longue voûte en berceau, ayant des deux côtés d'étroits parapets ménagés sur l'épaisseur des murs, à l'occident un porche couvert, et à l'orient le toit conique du chevet qui n'atteint pas souvent le haut de la voûte. Tels sont les couvents de Saint-Georges, près de Larnaca, les églises de Phanéromeni, de Tripiotissa, de Palingnotissa, de Bibi, aujourd'hui église de l'archevêché; de Pallurgiotissa, d'Omoloitades, d'Haïa Paraskevi, à Nicosie ou dans les environs; celles de Saint-Mama à Morpho, d'Haïa Pantaleimona dans le district de Morpho, et en général toutes les églises de la Messòree, du Karpas et de l'ouest de l'île. Faut-il voir dans ces édifices d'anciennes églises gothiques latines, appropriées aujourd'hui au culte grec? Je ne le pense pas. Je crois, au contraire, que la plupart ont été construites par les Grecs mêmes et du temps des Français. Nous en avons, en

semble, des preuves certaines dans les églises de Phaneromeni, de Saint-Mama et de Bibi, qui ont été de tout temps en possession des Grecs et qui, cependant, sont édifiées dans le système latin. On ne peut s'étonner de voir les Grecs adopter l'architecture d'une nation qui les a gouvernés et protégés pendant trois siècles, alors surtout qu'on se rappelle que les cultes des deux peuples avaient autrefois bien plus de conformité qu'aujourd'hui, et que les offices se célébraient souvent en commun. L'importation du style gothique a laissé en Chypre des habitudes qui ont duré plus que l'alliance un peu forcée des deux rites. On a construit récemment une église grecque à Limassol, elle est en ogive; on a fait des réparations au couvent de Saint-Mama et de Saint-Georges, on a toujours suivi l'ancien type des arcades aiguës. Enfin, ce style est passé tellement dans les habitudes des architectes et des habitants de l'île, qu'ils n'en connaissent pour ainsi dire pas d'autre. J'ai vu plusieurs maisons en construction à Nicosie et à Larnaca, elles sont toutes en ogive. Je livre ces faits à l'observation des savants qui se sont occupés de rechercher l'origine et les vicissitudes de cette forme d'architecture que l'on est convenu d'appeler ogivale.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

L. DE MAS LATRIE.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

X^e CAHIER.

*SECOND RAPPORT à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes,
sur quelques recherches littéraires dans les principales bibliothèques de
l'Angleterre; par dom Pitru, de l'abbaye de Solesmes.*

Middlehill, 15 novembre 1849.

Monsieur le Ministre ,

Au sortir du musée Britannique, la saison des vacances universitaires nous faisant craindre de trouver moins accessibles les bibliothèques d'Oxford et de Cambridge, nous ne pouvions espérer une diversion plus agréable ni aussi fructueuse que notre visite à Middlehill. Depuis vingt-cinq ans, M. le baronnet Phillipps amasse, dans cette belle résidence, des trésors littéraires de tous genres. Le château de Middlehill est à mi-côte d'une colline qui enclôt l'une des plus agréables vallées du pittoresque comté de Worcester. Sur les hauteurs, s'élève la tour de Broadway, qui n'est pas seulement remarquable par un horizon de dix-sept comtés; c'est, de

plus, comme un phare qui signale aux amis des bonnes lettres une tente hospitalière, où sont accueillis tous les pèlerins de la science. *Litteratis aperta*, c'est le titre qu'en 1824 le généreux baronnet donnait à son musée. C'est ainsi qu'il entendait continuer des traditions chères aux vieilles et nobles familles de l'Angleterre, consacrées à Middlehill par les souvenirs encore vivants d'une riche et hospitalière abbaye de Peshore. Nous n'avons entendu à Middlehill qu'une plainte : c'était sur la rareté des visiteurs, bien qu'il en vienne des contrées les plus diverses, celui-ci des lointaines académies du Nord, celui-là d'un autre monde et d'un delà l'Océan. Plus d'un Français nous y avait précédés; à notre arrivée, un docte élève de l'École des chartes, M. Salmon, en sortait. Pendant notre séjour, un correspondant du docteur Otto, d'Iéna, vint collationner l'un des rares manuscrits de saint Justin; et, comme nous consultions un passionné de saint Guislain, pour les Bollandistes d'Anvers, M. Steinmetz, qui donne en Allemagne une nouvelle édition de saint Irénée, écrivait pour obtenir une nouvelle réimpression du précieux *Codex Claromontanus*.

Nous étions peut-être plus officiellement recommandé que d'autres visiteurs, mais il ne se peut rien ajouter à l'accueil qu'ici l'on accorde également à tous; à cette hospitalité, qui a la munificence des vieux temps et la politesse des mœurs les plus modernes; à ce commerce érudit du baronnet, qui a pour tous assurément, sans distinction de langues, un facile entretien, mais qui réserve peut-être aux Français une parole encore plus élégante et plus aimable.

M. Phillipps possède près de 18,000 manuscrits et peut-être autant de livres imprimés. Il cherche si peu à exagérer ces chiffres, qu'il y a sous plus d'un numéro jusqu'à 100 volumes, et dans un volume 4 à 5,000 pièces. Chaque acquisition conserve son signallement d'admission. Les fonds divers se succèdent par centaines sans se confondre, et le voyageur admis à parcourir ces vastes salles, garnies jusqu'au comble, ces galeries à triple et quadruple rang, passe par les plus illustres bibliothèques d'autrefois, par les librairies abbatiales et les galeries princières; du collège de Clermont à Saint-Victor, à Saint-Germain-des-Prés, puis à Lobbes, à Stavelo, à Saint-Maximin de Trèves, à Saint-Martin de Tournay, à Saint-Vaast d'Arras; du cabinet d'Iriarte, ou de la cellule de dom Van Ess, aux archives de Muschenbroeck, au musée Meermann.

Il peut même, franchissant les Alpes, reconnaître Bobbio, Saint-Marc de Milan, la bibliothèque Colonna, venue de Rome. Il y a des feuillets datés de Buda et légués par Matthias Corvin, des volumes du mont Athos et de la Thébàïde, des papyrus gallo-grecs, des inscriptions cunéiformes de Ninive ou de Babylone, des hiéroglyphes légendaires ramassés dans les steppes américaines.

A une époque malheureusement trop fortunée pour les collecteurs, ni voyages ni dépenses n'ont été épargnés, et, pour abriter ces trésors soustraits au vandalisme de tous les temps et de toutes les contrées, il a fallu sacrifier les agréments et les décors d'une belle demeure. Plutôt que de disputer la place à ses hôtes délaissés, le docte baronnet a mieux aimé recevoir ses amis à l'étroit et affliger quelques exigences d'esthétique.

Le bibliophile passionné ne laisse pas que d'avoir un facile abandon de grand seigneur, qui s'estime plus heureux de donner que de recevoir, de communiquer que d'acquérir; et cette largesse est d'autant plus désintéressée, que rien ne manque au riche possesseur, soit pour apprécier ses trésors, soit pour les mettre en œuvre à la satisfaction du monde savant. Middlehill a des presses qui ne sont point stériles; l'*Officina Mediomontana* a plus d'un trait de voisinage avec le théâtre académique de Selden; et la tour de Broadway illustre, au frontispice, plus d'un modeste in-folio qui n'aurait qu'à se produire pour trouver un grand jour.

Mais un visiteur survient-il? l'éditeur antiquaire, généalogiste, paléographe, suspend tous ses travaux et n'a plus qu'une sollicitude : trouver ce qui peut plaire au voyageur, prévenir ses plus indiscrettes demandes, lui ménager d'agréables surprises. Nous croyons remplir un devoir en constatant ces faits honorables, que nous voudrions pouvoir divulguer avec plus de retentissement.

Nous n'hésitons pas à descendre jusqu'aux détails : il nous est souvent arrivé, au soir d'une journée où nous éprouvions le besoin de nous confondre en excuses, d'être convié par le baronnet à une récréation qu'il appelait *le dessert des manuscrits*. A l'heure où la table anglaise se couvre de vins, de fruits, de mets plus rares, nous trouvions, étalé sous nos regards, un rare buffet des plus précieux manuscrits de Middlehill, et nous pouvions, à discrétion, passer de l'un à l'autre jusqu'au delà des plus longues veillées. C'est ainsi que nous avons eu ce que, à notre tour, nous appellerions *les soirées* de Sirmond, de Mabillon, de Meermann;

les *vigiles* de Saint-Martin, de Saint-Maximin, de Saint-Waast, les *nuits* mérovingiennes et lombardes.

Quelque étranges que soient, au temps présent, ces jouissances platoniques, ces symposies d'un autre âge, nous leur devons trop de choses pour ne pas en rendre compte. Nous réserverons, toutefois, la dernière et la principale place de ce Mémoire aux études plus suivies et plus spéciales qui ont rempli nos meilleurs moments à Middlehill.

I.

Il nous sera permis, Monsieur le Ministre, de suivre un ordre chronologique dans cette infinie variété de monuments, bien que nous n'ayons pu les classer que sur des aperçus très-rapides et par des vues d'ensemble : tout autre *criterium* eût exigé un temps qui nous manquait.

Ainsi, de longues journées eussent à peine suffi à l'étude du monument que nous plaçons au premier rang d'âge :

Des papyrus grecs écrits des deux faces, déjà réduits, mille ans avant nous, à un tel état de vétusté qu'il a fallu, au plus tard vers le VIII^e siècle, les coller, en sacrifiant le verso des feuillets, sur des rotules mérovingiens couverts également des deux côtés d'une écriture cursive mérovingienne, qui rappelle les diplômes de la première race. Sous les papyrus exfoliés, et en plusieurs points dénudés, il est possible, à l'aide d'une loupe, de lire une nomenclature de noms francs sur ces feuilles de garde. Serait-ce un recensement militaire, un rôle féodal, une notice des dignitaires du palais ? On ne peut s'empêcher de désirer qu'un procédé sûr permette de détacher ces membranes mérovingiennes des papyrus grecs : on trouverait au revers d'admirables spécimens de paléographie pour les deux époques. Quant au grec, l'indistinction des mots, l'absence d'accents, la rareté des sigles d'abréviation, la magnificence des onciales, remontent au delà des temps barbares. Nous y avons en vain cherché, quelques moments, les traces d'un auteur chrétien. Il est aisé d'y voir de beaux vers, d'une facture homérique, sauf un ou deux qui accuseraient plutôt le mètre des tragiques grecs.

Aux confins des VI^e et VII^e siècles, nous rangerons, en seconde ligne, le manuscrit 1745, *olim Claromontanus* 578. Il peut marcher

de pair avec le manuscrit 936 de Saint-Germain-des-Prés que la nouvelle diplomatique traite avec tant de complaisance et appelle la plus ancienne collection des conciles des Gaules. La description de ce manuscrit, comme de tous ceux du collège de Clermont, manque aux paléographies françaises, et cette lacune est presque irréparable. Ici, nous avons reconnu le *Codex Lugdunensis*, que Sirmond Labbe et Cossart, Hardouin, ont mis à contribution. Les conciles de la province de Lyon y abondent : le plus récent est celui de Mâcon, de 581. Les noms des archevêques de Lyon sont relevés et mis en saillie dans les marges, en caractères mérovingiens très-voisins du VII^e siècle, et de seconde main. L'une de ces notes marginales porte : *Domino et magnifico fratri Secundino*. Serait-ce le poète lyonnais, ami de Sidoine Apollinaire? On pourrait mettre cette inscription à l'une de ses lettres. Sans entrer dans un détail paléographique qui exigerait des *fac-simile*, nous rattacherons ce *Codex Lugdunensis* à une famille de manuscrits gréco-lyonnais, qui nous semblent offrir, comme celui-ci, une sorte d'orthographe gallo-grecque; on les reconnaît aux titres, aux souscriptions, tracées en beaux caractères grecs, à l'usage du digamma, fréquemment employé pour désigner le nombre VI, etc. Quant au texte même, ce qui frappe d'abord, c'est que cette collection est systématiquement incomplète et arrangée dans un but particulier : ce ne serait pas l'unique preuve qu'il y eût des rédactions diverses des actes des conciles, plus ou moins réduites, selon les vues et les besoins des églises. En collationnant à la hâte quelques endroits du texte plus notables, avec l'édition de Labbe et de Sirmond, nous avons été surpris qu'il restât encore à recueillir plus d'une variante importante concernant les titres, le rang d'âge, les attributions locales des conciles, l'ordre et la désignation des évêques, l'arrangement et le texte des canons. Le plus important de ces conciles des Gaules, le second d'Orange, a pour chacun de ces canons un *argumentum* dont la valeur dogmatique, sinon conciliaire, nous a paru assez grave pour en relever intégralement le texte, qu'aucune édition n'a encore donné. Ce point seul nous aurait convaincu que si un jour on reprenait l'édition des conciles de France, qu'avait commencée la congrégation de Saint-Maur, une nouvelle recension intégrale de ce manuscrit serait indispensable. La perte de ce manuscrit pour la France est d'autant plus regrettable, que la Bibliothèque nationale possède la collec-

tion de Saint-Germain-des-Prés, si semblable à celle-ci, qu'on a été tenté, bien qu'à tort, de les regarder l'une et l'autre comme ayant appartenu primitivement au même *Codex Lugdunensis*.

Nous nous hâtons de désigner plus brièvement quelques manuscrits du VIII^e siècle récemment acquis par M. Phillipps, qui ne les avait point encore classés :

1^o Un saint Fulgence complet, en caractères lombards;

2^o Une collection des canons de Cresconius, qui a fourni la meilleure édition, celle du P. Chifflet, enrichie d'une concordance de canons, *ex Codice Claromontano*, c'est-à-dire tirée de ce même manuscrit de Middlehill;

3^o Un Eugippius, peut-être le plus ancien manuscrit de ce compilateur de saint Augustin, avec un fragment de saint Philastre;

4^o Un homiliaire de l'abbaye d'Ottenbury, qui porte en marge, en onciales carolines plus récentes, le nom de Henri, moine de cette abbaye. Parmi les quatre-vingt-quatorze homélies, plusieurs portent les noms de deux évêques des Gaules, Faustinus et Sedatus : nous regrettons de n'avoir pu les collationner avec les imprimés (8400);

5^o Un beau manuscrit visigothique de saint Augustin;

6^o et 7^o Deux manuscrits de Bède, dont l'un a un calendrier qui porte la date de 749, treize ans après la mort du vénérable auteur;

8^o Un *Miscellanea*, en lettres lombardes entremêlées de mérovingiennes, lequel contient, à la suite de divers opuscules de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Ambroise, un très-ancien poème chrétien d'une latinité africaine, d'une prosodie semi-barbare, exécuté sur le plan des plus anciennes apologies; il date, par toute sa composition, d'une époque voisine des persécutions. Il offre des analogies si nombreuses, des citations tellement identiques avec l'unique poème connu de Commodien, que nous n'avons pu nous dispenser d'attribuer ce poème au même auteur. Autant que le permettait une écriture presque illisible par la confusion des caractères, des mots et des lignes enchevêtrées, et par la vétusté de quelques feuillets rongés par mille ans d'usure, nous avons copié intégralement cette pièce, que nous destinons au *Spicilegium Solesmense*.

La Renaissance Caroline, qui changea si brillamment la face

des monuments calligraphiques, est abondamment représentée au musée Phillipps; elle y peut revendiquer :

Quatre évangélistes, décorés en partie de leurs gemmes et ivoires : l'un des plus remarquables porte le nom, et conserve une élégante dédicace, d'une abbesse Berthilde (codd. 3015, 3087, 2165, 4735);

Un sacramentaire de Noyon, d'une forme oblongue et portative, assez rare pour ce temps, semble rappeler les voyages considérables que les anciens évêques de Noyon et de Thérouane devaient accomplir pour visiter leur vaste diocèse (cod. 3840);

Une collection canonique, très-voisine de l'époque assignée au faux Isidore, diffère toutefois et de la collection dite des fausses Décrétales et des canons de l'église d'Espagne, découverte par le P. Buriel, et publiée à Madrid au commencement de ce siècle (cod. 1749);

Un exemplaire des Capitulaires, contemporain d'Anségise;

Un Optatien, en capitales onciales et rustiques, distribuées en mosaïques figuratives (1815);

Un Pénitentiel hibernois, attribué au vénérable Bède (1750);

L'un des rares manuscrits de Victorin, *De Trinitate adversus arianos* (1684);

Un Sulpice-Sévère, légué à Saint-Vincent de Metz par l'évêque Théodoric, dans une remarquable dédicace, qui nous a paru de sa composition;

Deux manuscrits de l'historien Josèphe (6547, 6548);

L'un des plus anciens exemplaires connus de la Règle des Solitaires (8282);

Le concile d'Aix-la-Chapelle de 806, écrit par un contemporain (cod. 6546);

Celui de Douzy, avec fragments d'Hincmar et notes de la main de Sirmond;

Une version latine du troisième concile œcuménique de Constantinople, avec divers appendices, où se remarque une hymne sur sainte Marie-Madeleine, non mentionnée dans les Monuments inédits sur les traditions provençales, publiés par le savant abbé Faillon, de Saint-Sulpice.

Nous placerions volontiers sur la fin du ix^e siècle un petit manuscrit (1817) dont l'écriture incline au x^e et accuse une main saxonne, qui a répandu çà et là, sur les marges, d'autres traces in-

dubitables de l'origine du manuscrit. Après un préambule où il nous fut aisé de reconnaître le beau passage de Cicéron : *O vita philosophia dux*, un titre nous arrêta longtemps : *Incipit expositio Marciani a Johanne Scoto*. Nous interrogions vainement tous nos souvenirs, toutes les notes fournies par nos guides habituels, Fabricius, Cave, Oudin, dom Ceillier, l'Histoire littéraire de la France, rien ne nous mettait sur la trace de ce commentaire du célèbre Érigène. Nous ne voulions d'abord prendre que quelques fragments comme points de repère : nous fûmes entraîné jusqu'au bout par le charme de cette exposition, où le célèbre philosophe se révèle à ne pas s'y méprendre : ses hellénismes affectés, son platonisme familier, d'ingénieuses explications des anciens mythes, qui ne le cèdent pas à la symbolique de Creuzer; des échappées très-précoces sur nos sciences réputées les plus modernes, sur les plus récentes théories de la lumière, de l'éther, de l'atmosphère; quelques traces ou germes de ses erreurs; ces curieux détails, brodés sur le texte le plus élémentaire dans l'école pendant mille ans, ce serait la matière d'un mémoire spécial que nous voudrions pouvoir développer à loisir. Nous devons ajouter qu'une ligne de Fabricius, dans sa Bibliothèque latine, nous a confirmé dans l'opinion que nous possédions là une œuvre de Scot Érigène, et le plus ancien commentaire de Marcianus Capella. Mais le manuscrit de Middlehill finit au milieu du premier livre; nous ne perdîmes pas l'espoir d'en trouver ailleurs la continuation.

C'est une entreprise délicate que de classer avec précision les manuscrits des x^e et xi^e siècles; faisant donc toutes réserves pour des juges plus compétents, nous assignerons 900 ans d'antiquité :

A un Eutrope provenant de la bibliothèque Askew, remarquable par deux catalogues, l'un des empereurs, clos à Léon, l'autre, malheureusement mutilé, portant ce titre :

Regum Winolensium seu Longobardorum (cod. 3075);

A un second exemplaire, des capitulaires d'Ansgise (cod. 1737);

A une histoire ecclésiastique de Bède;

A un saint Augustin de *Dialectica et Categoriis*, suivi d'*Albinus de VII artibus*. — Un moment nous crûmes avoir trouvé ce que Froben et d'autres ont vainement cherché, les traités d'Alcuin sur

les VII arts libéraux. Mais ce manuscrit, comme les imprimés, s'arrête au milieu du traité sur la rhétorique (cod. 1780).

Nous fûmes dédommagé de cette déconvenue par un manuscrit (1833) des premières années du XI^e siècle; sous ce titre : *Victorii canon paschalis*, il se trouva contenir une longue série des œuvres inédites du savant abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, Abbon de Fleury. Ce manuscrit renferme dix opuscules distincts, classés par rang chronologique, à en juger par les dates qui s'y rencontrent : 950, 969, 982, 983, 1003. Un ouvrage fondamental est, au septième rang, le commentaire sur le cycle pascal de Victorius, diversement appelé et à tort divisé sous plusieurs titres qu'il faut désormais réunir; ce commentaire, d'un livre de comput, comme celui d'Érigène sur Marcianus Capella, contient une très-haute philosophie, qui semble remonter aussi loin et plus haut que Pythagore, jusque dans le plus profond symbolisme des astres et des nombres. Parmi les opuscules groupés autour de ce traité fondamental, nous avons recueilli principalement un calcul des années du monde jusqu'à l'an 950, le plus ancien travail daté d'Abbon, une méthode pour retrouver la position zodiacale de la lune, exposée en vers libres, avec alternances rimées, non sans élégance; puis deux épîtres, dont une porte la dernière date connue de la vie d'Abbon, l'an 1003. Mabillon avait copié de sa main ces deux épîtres, et même il se persuada tellement les avoir publiées, qu'à deux reprises il l'affirme, et pourtant il faut, comme dom Rivet, renoncer à les retrouver dans ses écrits. C'était un manuscrit de l'abbaye de Lobbes que Mabillon avait rencontré; D. Martenne et D. Durand le virent à leur tour et en détachèrent quelques fragments. Or, ces fragments se retrouvent textuellement dans le manuscrit de Middlehill, lequel provient également de l'abbaye de Lobbes. Notre curiosité, éveillée par ces premiers indices, examina d'autant plus attentivement ce précieux livre. La distribution chronologique des pièces, les changements graduels de l'écriture, cette singularité que les dernières pièces en date soient rejetées sur quelques feuilletts vides ou volants, avec cette note qui semble désigner un appendice autographe : *Hic, unum laterculum indidi*. — C'était assez pour nous incliner à croire que nous avions là, non-seulement le manuscrit de Lobbes copié par nos illustres devanciers, mais, à défaut de l'original, une copie authentique qui a bien pu passer sur le pupitre d'Abbon. Il nous était au moins

permis, devant ce muet témoin, de nous rappeler les cinq mille étudiants qui accouraient à Fleury-sur-Loire autour de la chaire d'Abbon, et ce vaste foyer de lumières que l'école orléanaise répandait au loin, à Reims, à Ravenne, à Rome, par Gerbert; à Lobbes, à Liège, à Mayence, par Ratier, Francon, Herman Contract, émules, sinon disciples, d'Abbon; en Angleterre, par Abbon lui-même, que Briedferth et Adélarde de Bath, ce premier traducteur d'Euclide, proclamaient leur maître. Cette science remonte droit aux sources classiques et ne relève en rien des Arabes. Mais nous devons renoncer même à effleurer ici cette curieuse genèse de la science du x^e siècle, lequel n'a d'autre célébrité que d'être réputé l'âge de fer des siècles barbares.

Trois autres manuscrits, parmi ceux que nous avons vus, eussent également mérité une étude détaillée :

1° Un passional de Saint-Guislain que les Bollandistes de Bruxelles, avaient signalé à notre attention. Il s'y trouve *ad calcem* un catalogue des évêques de Tongres, mentionné par Mabillon, publié par Hontheim, longuement décrit par dom Baudry, bibliothécaire de l'abbaye. Il restait à constater que le manuscrit était de deux différentes mains; que la plus récente, voisine du XII^e siècle, avait écrit le catalogue, sauf les derniers noms, d'une écriture plus moderne encore; qu'ainsi Hontheim n'avait pas même lu exactement tous les noms, et que tout son système perd l'argument tiré de ce catalogue; qu'enfin il importe toujours de revoir les pièces le plus fréquemment citées dans un long procès, tel que celui des diptyques de Tongres, que les nouveaux Bollandistes promettent de restituer.

2° Un homiliaire d'un évêque de Vérone, Egilo, dont les sermons forment comme un *proœmium*. Le reste est distribué sur un plan spécial et richement orné de grandes miniatures des quatre docteurs remplissant des pages entières. Ce sont de précieux monuments de l'art byzantin, qui florissait alors dans la haute Italie. Ni ce manuscrit, ni cette œuvre, ni cet auteur, ne sont mentionnés nulle part, que nous sachions, soit par Ughelli, dans la dernière édition de *Italia sacra*, soit par Fabricius, dans la recension du docte Mansi (cod. 1676).

3° Middlehill possède un évangélaire venu de l'abbaye de Polirone, laquelle l'avait reçu de la célèbre comtesse Mathilde. La reconnaissance de l'abbaye fut consignée dans un mémorial pou-

peux, que l'abbé signa et fit souscrire par tous ses moines, profès de chœurs, frères et convers; plusieurs ne figurent que par une croix, et l'ensemble offre l'une des plus curieuses pages de paléographie (cod. 3500).

À partir du XII^e siècle, les manuscrits du baronnet Phillipps, dans la seule portion très-minime que nous avons vue, sont tellement nombreux et considérables, qu'il nous est impossible de poursuivre autrement que par une aride nomenclature :

1^o Du XII^e siècle, un Sigebert de Gembloux, collationné par M. Pertz (cod. 4632);

Un martyrologe d'Adon, de 1115 (cod. 8076);

Un cartulaire anglo-saxon de Sherborn (cod. 3626);

Un ménologue grec comprenant le mois d'octobre, où s'arrêtent les plus récents travaux des Bollandistes (cod. 1621);

D'Anastase le Sinaïte, un questionnaire inédit qui cite abondamment les plus anciens et les plus rares docteurs de l'église grecque et même latine (cod. 1474).

Un palimpseste qui réunit le IX^e et le XII^e siècle dans un *Isidore liber differentiarum*, et un passional des apôtres qui nous paraît avoir servi de point de départ aux collections légendaires (cod. 4649);

Un glossaire symbolique, sans nom d'auteur; nous y avons reconnu l'œuvre de Garnier de Clairvaux, évêque de Langres, qui, avec Alain de Lille et d'autres compilateurs, forme une chaîne de lexicographes remontant aux premiers âges chrétiens. C'est une série de monuments dont nous poursuivons depuis longtemps l'étude. Nous espérions trouver à Middlehill, le plus ancien de tous, un manuscrit de Méliton, provenant du collège de Clermont, et acheté par Meermann. M. Phillipps a regretté de n'avoir pas sauvé ce manuscrit avec tous ceux qui lui viennent de Meermann.

Du XII^e au XIII^e siècle, se place un bel exemplaire de la topographie de Giraldus Cambrensis, qui a les deux préfaces de l'auteur, l'une, en tête, à Richard I^{er}, mort avant la fin de l'ouvrage; l'autre, *ad calcem*, à Jean-sans-Terre. M. Phillipps le regarde comme l'autographe de Giraldus; les miniatures lui semblent historiques : il y a lieu de s'étonner que le texte n'en ait encore été collationné pour aucune édition (cod. 6914).

2^o Parmi plusieurs manuscrits grecs qui pourraient bien remonter au delà du XIII^e siècle, nous avons remarqué les *Géopo-*

niques de Constantin Porphyrogénète, de Héron, et d'autres, au milieu desquels étaient intercalées neuf belles hymnes de Photius, lesquelles, avec trois autres publiées par le cardinal Maï, complètent toutes les œuvres poétiques du patriarche (cod. 1565);

Diverses portions de saint Jean-Chrysostome, qui ont servi à l'édition de Fronton-le-Duc (codd. 1435, 1436, 1442, 1433);

Un saint Grégoire de Nazianze qui n'a pas encore été collationné (cod. 1429);

Un recueil de glossaires qui renferme les lexiques de Cyrille, d'Orion de Thèbes et de plusieurs anonymes;

Un Sophocle du xiv^e siècle (cod. 1588);

Un Homère de S^t-Marc de Milan, du xv^e siècle (cod. 6650);

Un eucologe du mont Athos (cod. 3662);

Un Tite-Live magnifiquement orné de miniatures (cod. 2924).

Un chef-d'œuvre, en ce genre, est le livre de chasse de Gaston de Foix, provenant de la bibliothèque du duc de Marlborough, exécuté pour un prince de la maison royale de Castille et d'Aragon. Je ne sais si un naturaliste même se plaindrait de l'exactitude des moindres détails dans ces belles scènes de vénerie. La beauté et la variété des costumes sont incomparables (cod. 10298).

Nous rapprochons de ce monument une autre rareté du musée Phillipps; une collection des bustes des douze empereurs, peints sur vélin, à l'aquarelle, avec une si étonnante perfection, que M. Phillipps, appuyé sur divers indices, estime que ce doit être le chef-d'œuvre si vanté et tant regretté de Julius Claudio (cod. 902).

Vers l'an 1410, un moine de S^t-Edmond de Bury, Boston, parcourait les bibliothèques des monastères et des collèges de l'Angleterre, comptait et décrivait les manuscrits, dressait un catalogue universel et alphabétique des auteurs ecclésiastiques, avec la liste de leurs ouvrages. Ce travail extraordinaire existait au xvii^e siècle; Usserius eut l'original, Thomas Gale devait le publier. Nous avons eu la joie de le trouver à Middlehill avec les notes d'Usserius et de Thomas Gale, et nous pouvons annoncer sa prochaine publication par M. Phillipps et par les presses de Middlehill.

Nous devons mentionner encore :

Deux manuscrits autographes d'Érasme (cod. 7444);

Quatre-vingt-huit épîtres du cardinal Polus, provenant de la bibliothèque Colonna (cod. 7659);

Des missels et divers monuments liturgiques en caractères slaves glagolitiques et illyriens;

L'unique manuscrit, dit-on, du *Passe-temps de Jehan l'hermite*; le très-rare *Bibliotheca latens et promissa*, augmenté du double par les notes manuscrites de l'auteur Théod. Tanson van Almeloveen;

Un Oribase du *xvi^e* siècle, copié par l'un des plus infatigables collecteurs et copistes de ce temps, et dont nous avons souvent retrouvé le nom dans les manuscrits de Meermann, Claude Naulot d'Avallon. A la suite d'Oribase, se trouvait un texte du médecin grec Severus, tellement différent de l'unique édition récemment donnée par Dietz, que nous n'avons pas hésité d'en enrichir la collection des *Analecta medica* que M. le docteur Daremberg prépare avec une si louable ardeur (cod. 1532).

Nous aurions pu signaler encore divers manuscrits récents, des collections d'autographes de toutes les célébrités contemporaines, des manuscrits de la main des auteurs les plus célèbres, des correspondances diplomatiques, et surtout revenir sans fin à cette mémorable bibliothèque de Clermont, formée pendant cent cinquante ans par un puissant corps religieux, dirigée successivement par des bibliothécaires qui s'appelèrent Fronton-le-Duc, Sirmond, Labbe, Hardeuin, confisquée, vendue et dispersée à trois ou quatre reprises. Ce fut une calamité de la science européenne, d'autant plus irréparable, qu'il n'en existe plus qu'un triste et imparfait catalogue, et que pas un seul de ces rares trésors n'a été décrit dans les diverses diplomatiques françaises. Qu'on juge de l'étendue de cette perte par les rebuts mêmes du dernier encan. Entre quelques liasses abandonnées à vil prix, comme non-valeurs, encaissées pêle-mêle et arrivées à Middlehill dans le plus complet désordre, M. Phillipps a trouvé les papiers du savant père Chifflet, c'est-à-dire : 1^o l'*apparatus* et les matériaux d'une édition complète de Florus de Lyon; 2^o les *instrumenta* de l'histoire de Tournus; 3^o les *analecta* de ses lectures et les fragments de sa correspondance; 4^o enfin, les pièces justificatives de deux grands ouvrages qui absorbèrent les dernières et les meilleures années du

savant jésuite, l'histoire de Saint-Bénigne de Dijon et celle de Saint-Claude en Jura. C'est une véritable découverte pour les travaux du *Gallia christiana*, en ce qui concerne la métropole de Besançon. Bien que nous ayons eu trop tard à notre disposition ces précieux documents, les notes que nous en avons détachées en grande hâte nous semblent mériter d'ouvrir la seconde partie de ce rapport.

II.

Nous abordons, Monsieur le Ministre, ce qui nous a le plus occupé à Middlehill, ce qui nous y a ramené deux fois, grâce à la généreuse hospitalité du docte baronnet. Et bien que nous ayons, ce semble, un plus vaste champ, des souvenirs plus chers, des notes plus abondantes, il est plus difficile d'en rendre compte que de remémorer ces courses aventureuses de nos heures perdues, ces récréations d'un long labeur dont nous venons de parler.

Le compilateur du *Gallia christiana*, qu'il suive des sentiers connus ou perdus, a toujours des difficultés : il faut tout voir à droite et à gauche, retrouver les jalons de ses devanciers ou en planter de nouveaux, à travers d'inextricables détours ; les lieux, les dates, les séries de noms et d'offices, les généalogies, les chroniques, les obits, les cartulaires, voilà son domaine, qui ne laisse pas place à une digression d'agrément, à une halte de lassitude. C'est une bonne fortune pour lui, quand, après avoir longtemps remué les vieux papiers et parchemins de tout âge, il ajoute à ses listes un nom de plus, fixe une date flottante, circonscrit les terrains vagues de la chronologie et de la géographie. Mais comment, surtout aux jours où nous sommes, communiquer de pareilles jouissances ? Nous avons assurément besoin, Monsieur le Ministre, de nous rappeler tout votre bienveillant empressement à seconder la mission qui nous est confiée, et toute votre indulgence à notre égard, pour continuer cette revue dans ses plus arides détails.

Ce sont souvent les documents les moins attrayants au premier abord qui fournissent les résultats les plus satisfaisants. Un *Computus Gebennensis*, simple rôle de *doit* et *avoir*, pour les deux seules années 1438 et 1439, dans une église qui a perdu

toutes ses archives, la cathédrale de Genève, nous a offert (cod. 224):

La statistique ecclésiastique des sept paroisses de cette ville au xv^e siècle;

L'énumération des fondations pieuses de la cathédrale;

L'étendue de sa juridiction et de son domaine temporel;

Deux cardinaux, celui de Rouen, et un autre, Guy d'Alby, ancien prévôt de Genève;

Trois évêques de Genève, Guillaume de Lornay, Jehan Bertrandi et Bernard;

Deux évêques de Belley, Jehan de Courte-Cuisse, Raoul de Bonnet;

Amédée de Montmajour, évêque de Maurienne;

Des abbés et prieurs de Filiac, Doyvenot et Saint-Joseph de Genève;

Des doyens, des grands chantres, etc.

Pour toute la province de Besançon: les papiers du P. Chifflet sont à consulter de préférence. Dans une première liasse, cinquante-deux pièces forment comme un cartulaire choisi de St-Bénigne de Dijon, où figurent :

Les papes Grégoire VII, Urbain II, Pascal II, Calixte II, Honorius II, Alexandre III, Lucius III, Urbain III, Célestin II, Innocent III, Honorius III, Alexandre IV et l'antipape Clément II;

Les archevêques de Lyon et de Reims et les évêques de Langres, Tulle, Châlons, Lisieux;

Cinq archevêques de Besançon: Hugues, Guillaume, Humbert, Anserric et Guillaume II;

Odon et Gontard, de Valence;

Guy de Lausanne;

Humbert de Genève;

Plusieurs abbés, Pierre de Pont, chancelier de Lausanne, etc.

L'abbaye de Saint-Claude, qui eut une si longue et si splendide existence, fournit au P. Chifflet des titres plus anciens et plus riches; ses quatre-vingt-huit chartes mériteraient presque toutes d'entrer dans les *instrumenta* de la métropole de Besançon. Il s'y trouve, entre autres personnages :

Les papes Léon IX, Calixte II, Pascal II, Innocent II, Eugène III, Urbain III, Innocent IV, Alexandre IV, Benoît XIII, Martin V;

Les empereurs Charlemagne, Frédéric II, Charles IV;
Les rois Pepin, Raoul, Hugues;
Divers archevêques et évêques de Lyon, de Langres, de Troyes;
Ponce, Guy, Anseric, Amédée de Besançon;
Guy et Agilmar de Vienne;
Plusieurs abbés de *Lacu*, de Montevilla, d'Abundantia;
Amalric, doyen de Genève;
Hugues de Peltier, légat;

Les constitutions des abbés de l'ordre de Saint-Benoît, décrétées dans les chapitres généraux tenus en 1278, 1281 et 1292;

Et, enfin, une série continue de vingt-six abbés de Saint-Claude, représentés par des titres authentiques qui fixent leur rang, leur date, leurs noms et leurs actes. Pour apprécier la valeur de ces renseignements, il suffit de rappeler que l'ancien *Gallia christiana* ne nous a fait connaître qu'un très-petit nombre d'abbés de Saint-Claude, dont plusieurs même sont commendataires et des plus modernes.

Le P. Chifflet était explorateur de race, et savant par droit de naissance. Il n'y a donc rien à négliger dans ses moindres papiers : aussi avons-nous, avec quelque soin, feuilleté des liasses de mélanges sur les deux Bourgognes, et spécialement sur Mâcon, Tournus, Cluny, Poligny, Salins; des fragments de pontificaux bisontins; un relevé des inscriptions tumulaires de Cîteaux; un nécrologe de Vienne; un martyrologe très-ancien; un catalogue des évêques de Besançon.

C'est au même fonds que nous devons rapporter un cartulaire trop mutilé de Sainte-Madeleine de Besançon, qui n'a plus que trente et une chartes sur cent soixante-six qu'annonce l'index (cod. 6405); nous y avons remarqué :

Quatre bulles des papes Eugène III, Luce III, Urbain IV, Innocent IV;

Et d'autres titres de sept archevêques de Besançon, Hubert, Amédée, Nicolas (de Flavigny), Gaufray, Guillaume II, Odon, Vital;

D'un évêque de Genève, Ardulfus, et de Guillaume de Bellay.

Notre première et principale attention, dans ces sortes de recherches, se porte sur la province ecclésiastique de Tours, la première que doivent aborder les continuateurs du *Gallia christiana*. — Obligé, par l'abondance des matériaux, de faire un triage, et

comptant, pour quelques manuscrits, sur les recherches que MM. Salmon et Marchegay doivent bientôt communiquer au public, nous avons concentré nos études sur trois sources principales :

Les titres de Vendôme ;

Le cartulaire de Fontevault ;

Les documents concernant Saumur, et spécialement le cartulaire noir de Saint-Florent.

1° TITRES DE VENDÔME.

Nous ne pouvions ne pas interroger attentivement, quoique ne se rapportant pas immédiatement à notre but, les titres de la Trinité de Vendôme, objet d'une si docte et si longue contestation entre Mabillon, Launoy, dom Bouquet, Besly, Ménage, et compulsés, pendant cent cinquante ans, depuis les recherches de Pasquier. Nous avons successivement dépouillé :

Un inventaire de cent cinquante-neuf bulles confirmant l'immédiation de l'abbaye, et données par quarante-six souverains pontifes (codd. 4263, 2970) ;

Des notes de D. Hugues Lantenois sur la maison de Vendôme, envoyées à dom Mabillon ;

Des tables généalogiques de toutes les branches des princes Ingelgériens et des Plantagenêts d'Anjou et d'Angleterre ;

Quelques *analecta* de Geoffroy de Vendôme et d'Yves de Chartres ;

Un mémoire sur la dignité cardinalice conférée à perpétuité aux abbés de Vendôme, en la personne d'Oderic, par Alexandre II, en 1063 ;

D'autres notes sur Agnès, mère de l'empereur Henri IV, morte dans un cloître, selon les titres de la même abbaye ; — sur la célèbre relique dont Mabillon défendit l'authenticité ; sur le privilège qui s'y rattache, octroyé par Louis de Bourbon, au retour de sa captivité. Nous avons trouvé une copie authentique de ce privilège, que Mabillon ne put obtenir, bien qu'on en fit chaque année lecture devant les maire et échevins de Vendôme, à chaque délivrance solennelle d'un captif. Cette pièce nous a paru d'un si touchant intérêt, que nous l'avons intégralement copiée.

Nous nous sommes estimé heureux surtout, en retrouvant les débris du précieux cartulaire de Vendôme, que n'ont cessé de compiler, sans en épuiser les trésors, Sirmond, Labbe, Hardouin,

du Cange, Laurière, D. Martenne, Mabillon et tous ceux qui prirent part aux controverses sur les titres de Vendôme. Il semble qu'à force de passer de main en main, il n'ait pu arriver jusqu'à nous qu'en lambeaux; un index annonce cinq cent sept titres, et des corrections montrent qu'il était très-incomplet: nous avons eu peine à compter une centaine de pièces encore subsistantes. Parmi celles que nous avons copiées ou qui nous ont frappé, nous signalerons :

Les titres de fondation, selon les deux versions qui ont causé tant de controverse;

Une lettre du chapitre d'Angers à Geoffroy de Vendôme, pour l'inviter à prendre part à l'élection de l'évêque; dom Martène a publié cette pièce aussi curieuse par la forme que par son objet;

La fondation du refuge d'Angers, en 1040;

Une charte d'Arnulfe, archevêque de Tours;

Un concordat entre le comte Geoffroy et Geoffroy, évêque du Mans;

Une charte souscrite par Bérenger, archidiacre d'Angers;

Une autre où il figure de pair avec Ulger d'Angers et en titre honorifique, pour l'affranchissement d'un collibert;

La pièce que Mabillon a publiée sur l'énorme prix d'un homiliaire d'Haymon: elle est plus longue du double au cartulaire, et peut-être n'a-t-elle pas été entièrement comprise;

Un acte d'affranchissement d'un collibert, donné par l'abbé Oderic en 1056, au moment de son départ pour Rome;

Un titre mentionnant ce même voyage, et la présence de l'abbé dans un concile de Rome;

Une donation de deux moulins, qui amène le récit curieux d'un meurtre dont les chroniques locales ont gardé le souvenir;

Une autre donation d'une terre dans la Sologne, faite sous la forme d'une épître très-vive et très-pittoresque, dictée probablement par Geoffroy de Vendôme, au nom d'une femme Hérésinde, et adressée au comte Geoffroy;

Les coutumes octroyées par Burcard de Vendôme, et concernant surtout les corvées des veilles pour tous les mois de l'année;

Une donation de Gervais, évêque du Mans. La plupart de ces pièces, outre leur intérêt historique, appelaient notre attention par les dignitaires ecclésiastiques qui y figurent et complètent les diverses listes de toute la province.

Avant que le concordat l'eût placé dans la circonscription du diocèse d'Angers, Fontevault, par sa royale existence, se mêla, dès son origine, aux plus graves affaires de toute la province. C'était, on le sait, le *Saint-Denys* des Plantagenêts, et quand cette dynastie, usée par ses excès, eut disparu, la protection de nos rois environna Fontevault d'un tel honneur, que les princesses du sang royal se succèdent presque sans interruption dans le catalogue des abbesses. Le cartulaire que possède Middlehill nous a paru être la précieuse pancarte de Fontevault. Il dépasse à peine le long régime abbatial de la vénérable Pétronelle et le temps héroïque de Robert d'Arbrissel. Rien ne caractérise mieux la physionomie de Fontevault que le rôle imposant, même en face du fondateur, des premières abbesses. Pétronelle apparaît en toutes choses et partout, avec l'attitude d'une mère qui règne et gouverne. Elle a dû dicter plusieurs des chartes, qui sont remarquables par une sorte de causerie très-détaillée, et qui tranche sur le préambule des diplômes. Ce préambule, où les savants clercs se donnaient carrière, est presque toujours très-bref dans les chartes de Fontevault : une sentence, un mot de l'Écriture Sainte, en font les frais. Mais le corps de l'acte est longuement déduit. On croit entendre les diverses parties prenant Pétronelle pour arbitre et pour juge. Le récit recommence en sous-œuvre, même après l'énumération des témoins ; souvent les plus notables sont qualifiés avec une certaine emphase. On n'omet pas de mentionner la présentation du martyrologe et l'insertion des bienfaiteurs dans l'obit du monastère. Le clerc Robert de Gré, qui figure le plus souvent comme notaire, croit devoir indiquer les chartes qu'il n'a pas dictées et celles qui lui appartiennent plus spécialement. Si le couvent a donné son acquiescement, on ajoute qu'il a été répondu, au chapitre, *amen*. Même hors du monastère, l'abbesse Pétronelle dispose en grande autorité et juge les causes en litige comme sur son siège abbatial ; elle raconte elle-même comment, prenant un jour de vacation dans la campagne, elle eut occasion de faire une descente de lieux pour terminer une contestation avec Achard d'Escharbot.

Robert d'Arbrissel, quoique cité fréquemment, ne paraît nulle part comme principal acteur ; et pourtant on voit que tout à Fontevault s'incline devant son autorité de fondateur. C'est à

cause de lui, en sa présence, en ses mains que se font les traditions, les échanges, les concessions. C'est un pèlerin partant en palefroy pour Compostelle, un croisé s'en allant en Terre-Sainte, qui tiennent à honneur de lui confier un gage de vénération. Les évêques, et d'entre les plus éminents Hildebert de Tours, Ulger d'Angers, Pierre de Poitiers, semblent lui faire cortège. Le comte Foulques d'Angers, en présence de la reine Bertrade, retirée à Fontevrault, rend un solennel hommage au très-religieux Robert, « dont la doctrine admirable remplit d'éclat toute l'Église par le verbe de sa sainte prédication, le tonnerre de ses salutaires exhortations et la splendeur de son éloquence. » Même après sa mort, il est encore l'âme de Fontevrault : c'est sur sa tombe, comme sur l'autel, que se font les traditions les plus solennelles. S'il lui fallait un témoignage nouveau pour protéger sa mémoire, nous ferions remarquer qu'il ne paraît à Fontevrault qu'entouré de chapelains, de frères et de disciples qui le vénèrent. L'un de ses plus dévoués amis est Geoffroy de Vendôme, qui vient, en sa présence et dans les termes les plus honorables, offrir à Fontevrault une communion de prières avec la Trinité de Vendôme.

Le cartulaire est sur beau vélin, à grandes marges, de trois mains différentes, toutes de cette belle et large écriture qui caractérise le commencement du XII^e siècle. Les copistes ont imité avec une sorte de luxe les capitales et les têtes de chartes des originaux, surtout pour les pièces importantes. Le manuscrit est mutilé au commencement et à la fin. Il devait contenir au moins 280 feuillets, dont il ne reste que 136. Les pièces étaient rangées sous des titres généraux, qui désignaient probablement les possessions de l'abbaye et divisaient les titres dans l'*armarium*.

3^e TITRES DE SAUMUR.

Les plus lointaines origines de cette ville se confondent avec la vie presque inconnue d'un obscur disciple de saint Martin, l'anachorète Florentius. Vers le VII^e siècle, le jour commence à poindre sur sa tombe, qui devient glorieuse. Charlemagne ouvre une longue série d'hommages et d'offrandes, où empereurs et rois, Francs, Normands et Bretons, Anglais et Français, se confondent et rivalisent. L'ermitage devient une abbaye, l'abbaye une cité ; placée au centre de la métropole de Tours, cette cité, petite en soi, se mêle à tous les événements de la province et des pays circonvoisins.

Ces relations, aussi étendues que variées, avaient créé l'un des plus riches dépôts d'archives locales, le chartrier de Saint-Florent. Il y avait là un cartulaire blanc, un cartulaire rouge, un *codex argenteus*, un livre des privilèges et, entre tous ces trésors, le cartulaire noir, dont il ne reste plus à Angers que la couverture vide, et les notes supplémentaires, dues à M. Marchegay. Cet habile et patient archiviste a tenté, imitateur des travaux de Cuvier, de remonter à neuf ce cartulaire fossile dont il n'avait pas même entre les mains les lambeaux.

L'une de nos plus vives préoccupations, en arrivant à Middlehill, était de voir un cartulaire de Saint-Florent de Saumur du xi^e siècle. Nous ne l'eûmes pas plutôt entre nos mains qu'il nous fut aisé, en rapprochant les pièces déjà publiées en diverses parts, les copies de la volumineuse collection de dom Housseau, les signalements ingénieux de M. Marchegay, de reconnaître le célèbre cartulaire noir. Dès lors nous nous empressâmes de collationner ce qui était édité ou copié ailleurs et d'obtenir de la munificence de M. Phillipps la faveur de copier le reste intégralement pour l'insérer dans le *Spicilegium Solesmense* que nous préparons.

Ce long travail a été l'une de nos grandes jouissances. Un cartulaire nous a toujours semblé la plus vivante manifestation des anciens âges : chaque feuillet amène en regard un pape, un évêque, un empereur ou roi, un comte ou baron qui parle, entouré de tout son cortège, par l'organe d'un docte clerc, officiel ou chancelier. C'est plus que la vue rétrospective d'un plaïd, d'un concile ou d'un tournoi ; car c'est toutes ces choses à la fois, ou se succédant avec la plus fidèle et la plus dramatique variété.

Or, tout ce qui passa trois siècles durant sur la terre angevine, aux bords de la Loire et de la Sarthe, autour du tombeau de saint Florent, sur les cendres du monastère souvent incendié, saccagé et toujours rebâti, tout cela est consigné au cartulaire noir ; c'est un grand corps historique selon le titre même : *In hoc corpore continentur antiquorum præcepta, etc.*

Il s'ouvre par les préceptions impériales du fils de Charlemagne, de Pépin et de Charles le Chauve, au milieu desquelles est inséré un chant populaire sur la destruction du monastère par Nomenœ, en 851 ; à l'une des fêtes du patron de l'abbaye, on chantait solennellement à l'église ce poème, venu jusqu'à nous, avec les notes saxonnnes qui permettent d'entendre encore cette antique mélodie.

C'est l'un des premiers chants populaires qui conservent, après mille ans, une notation musicale. La pièce elle-même, bien que reproduite par Mabillon et les Bollandistes, ne l'a été nulle part sans lacune.

Les ravages des Normands dispersent de nouveau les moines et leurs archives : deux seuls titres de donation, de 834 et 868, semblent avoir échappé avec les privilèges des empereurs; un métropolitain, Hardouin de Tours, est le second fondateur, au milieu du x^e siècle. Six diplômes garantissent au monastère une nouvelle existence; l'autorité pontificale y ajoute sa confirmation suprême par le pape Jean XVIII; une foule de titres, sans date précise, groupés autour de seize autres portant sans contestation le millésime du x^e siècle, témoignent de l'importance que prend l'abbaye restaurée. Un petit nombre d'abbés, Amalbert, Rodbert, Giraud, Frédéric Sigo, Guillaume de Dol, conduisent l'histoire de l'abbaye jusqu'au xii^e siècle. L'un d'eux n'a qu'un court régime : sa dévotion l'ayant entraîné à Jérusalem, il fut massacré en chemin. Celui qui fait la plus considérable figure est l'abbé Sigo : le plus grand nombre des chartes date de son époque et porte le cachet d'une dictée particulière, qui quelquefois s'élève jusqu'à l'éloquence et se plaît aux préambules théologiques et aux citations savantes. Nous croyons que ce fut à ses ordres et sous sa direction que fut exécuté le cartulaire noir, entre les années 1054 et 1070. Les pièces de son successeur sont d'une autre main, et une chronique des abbés, insérée au milieu des titres, s'arrête à Sigo, dont le nom seul est écrit devant une colonne vide. Guillaume de Dol a rempli la plupart de ces intervalles de ses chartes, trop souvent abrégées à l'état de notice. Ces appendices sont surtout importants pour l'histoire de Bretagne, dont les grandes familles (et celle de Guillaume était des plus nobles) figurent avec des détails précieux pour les généalogies, les événements, les lois et les mœurs de la Bretagne. La seule énumération des divers modes de tradition offrirait un symbolisme judiciaire fort curieux. Il nous est impossible d'entrer dans l'exposé, même sommaire, des deux cent quatorze pièces qui remplissent les quatre-vingt-dix-neuf feuillets de ce beau cartulaire. Il ne s'en trouve qu'un petit nombre d'imprimées; dom Housseau en avait inséré plus de la moitié, imparfaitement transcrites, dans sa grande collection, heureusement conservée à la Bibliothèque nationale. Nous n'avons pas hésité à copier tout

ce qui nous manquait en France, et nous faisons des vœux pour qu'il nous soit donné de publier intégralement ce cartulaire, l'un des plus anciens et des plus remarquables que l'on puisse offrir aux amis de nos antiquités nationales. Nous aimerions à mettre en tête l'hommage de notre reconnaissance à M. le baronnet Thomas Phillipps, qui nous a communiqué ce trésor avec autant de grâce que de générosité : ce serait en même temps, ce nous semble, acquitter notre dette envers le Gouvernement de notre pays, qui nous a accordé l'honneur de cette mission.

J'ai dû, Monsieur le Ministre, omettre dans ce rapport, déjà fort long, plus d'une note et plus d'une pièce qui m'eussent entraîné au delà des justes limites. Je n'ai pas même effleuré une bibliothèque entière, entre les fonds divers, qui concerne spécialement la province d'Utrecht : ce sont les manuscrits de Muschenbroek, ancien archiviste des états d'Utrecht. Je conserve précieusement les notes, trop rapidement prises sur les principales pièces de ce fonds, qui n'en compte pas moins de trois mille : on y trouve les précieux recueils de Bondam et les cartulaires qui avaient fourni les matériaux de la rare collection de Kluit. La perte de ces documents a été regardée comme une calamité par les savants de Hollande, qui s'en plaignent encore. Nous avons été heureux d'en retrouver la trace, et nous conservons nos indications avec d'autant plus de soin, qu'elles complètent des recherches que nous avons faites nous-même dans les archives néerlandaises, et qu'un jour peut-être nous devons reprendre et continuer.

Agréé, Monsieur le Ministre, etc.

FR. J. B. PITRA,

Moine bénédictin de l'abbaye de Solesmes.

ERRATA ET CORRIGENDA.

Le premier mémoire ayant été imprimé en l'absence de l'auteur, il s'y est glissé quelques fautes que le lecteur voudra bien excuser.

Page 487, lig. 23, au lieu de : 1845, lisez : 1825.

Page 501, lig. 4 et 5, au lieu de : à une nouvelle, lisez : à un nouvel.

Page 497. Les écoles de Lincoln et d'Exeter, dont il est question au bas de la page, doivent être regardées comme des établissements privés, et non comme des universités. Il y a même lieu de craindre que le copiste des *Monumenta britannica* n'ait écrit *oxoniensis* pour *oxoniensis*, confondant ainsi *Exeter* avec *Oxford*.

*RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes,
par M. J. Vattier de Bourville, chargé d'une mission dans la Cyrénaïque¹.*

Bengasi, 27 mars 1848.

Monsieur le Ministre,

De retour à Bengasi de ma première excursion aux ruines de Cyrène, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ce voyage et des succès que j'ai obtenus, résultat du commencement de mes travaux.

Les pluies qui n'ont cessé de tomber dans le mois de janvier ayant rendu les routes pénibles, et un voyage par terre menaçant, par conséquent, d'être excessivement lent et fatigant, je me décidai, pour ne pas perdre de temps, à m'embarquer pour Derna, où j'arrivai le 1^{er} février, muni d'ordres très-pressants pour le gouverneur de cette ville et le chef des tribus arabes demeurant à quelques lieues de Cyrène. Après plusieurs jours consacrés à visiter l'ancienne Darnis et à me procurer les montures et les chameaux nécessaires pour le transport de mon bagage, je quittai Derna le lundi 7 février, à midi, laissant la mer à ma droite, et me dirigeant par le haut de la chaîne Libyque; je franchis la montée escarpée et difficile d'El-Eukba et je passai ma première nuit dans une grotte sépulcrale, au milieu d'une forêt vierge, où l'olivier sauvage dominait. Le lendemain mardi, parti de ce point à sept heures, je me reposai quelques instants, vers midi, auprès d'anciens thermes désignés sous le nom de Koubbeh; à trois heures je visitai les ruines de Lamloudeh (Linmiade), et passant ensuite à trois milles, au sud de Gherness, je fus demander l'hospitalité, à six heures, à un chef de tribu, dans la belle plaine de Djauss. Mercredi 9, parti également à sept heures du matin, je m'arrêtai une heure auprès du château et de la petite ville de Labrack, totalement ruinés l'un et l'autre, d'où je remontai à cheval à midi pour n'en plus descendre qu'à trois heures et demie au milieu des ruines de Cyrène.

L'aspect de ces ruines étendues, empreint partout d'un caractère de grandeur, frappe l'esprit, au premier abord, d'un sentiment vague, triste, indéfinissable. Mais ce premier moment d'enthous-

¹ Voir les planches dans cette livraison.

siasme passé, lorsqu'on commence à jeter autour de soi un regard froid et calme, ce qui étonne réellement alors au milieu de ce bouleversement général, au milieu de cette agglomération informe de débris divers qui seuls indiquent que là, il y a dix-huit siècles, vivait dans le luxe et l'opulence Cyrène la magnifique, Cyrène au trône d'or; ce qui étonne, dis-je, au milieu de ces débris confus, c'est la vue de sa *necropolis*, de cette ville des morts, qui jadis entourait celle des vivants d'un immense réseau; vaste nécropole qui excitait autrefois l'admiration par la profusion de ses colonnades et de ses statues, et qui aujourd'hui n'offre plus au regard affligé du voyageur que les bouches béantes de ses mille grottes sépulcrales, souillées, profanées par des mains barbares, et les restes épars de ses nombreux et superbes mausolées.

Je m'étais proposé d'explorer les monuments qui m'offraient le plus de chances de succès; j'ai dû sur les lieux changer le plan de travail que j'avais arrêté avant d'y arriver. L'emplacement du temple d'Apollon était en majeure partie couvert de moissons, ainsi que celui de Bacchus: j'ai pu néanmoins, dans le premier, trouver quelques inscriptions qui me paraissent être assez intéressantes, et dans le second, grand nombre de fragments de marbre et de statues mutilées. Le *Cesareum* et d'autres édifices remarquables que j'aurais aussi voulu explorer sont couverts de blocs si considérables et en si grande quantité, que je n'ai pas tardé à reconnaître l'insuffisance des moyens en mes mains, et des modiques fonds mis à ma disposition, pour mener à bonne fin un travail qui doit être long et opiniâtre. Je me suis donc attaché à quelques autres monuments et mausolées où les difficultés locales paraissaient être moins nombreuses; mais malgré la preuve du contraire, que je ne tardai pas à avoir, certains indices me firent poursuivre avec opiniâtreté mes recherches, et j'eus tout lieu de me féliciter de ma détermination. Ces excavations avaient lieu dans la partie intérieure et extérieure d'une grotte sépulcrale faisant partie de la nécropole occidentale de Cyrène, et dont M. Pacho fait mention à la page 201 de son ouvrage. Cet hypogée est divisé en trois pièces, et chacune contenait un sarcophage qui, chacun, devait être un chef-d'œuvre, d'après quelques légers débris que j'y ai trouvés; et ce que mes excavations m'ont mis à même de reconnaître, c'est que cet hypogée devait être, sans aucun doute, un des plus beaux et des plus importants mau-

solées de Cyrène. Je me réserve plus tard d'en donner une description détaillée, n'ayant pu terminer les travaux que j'y avais commencés : j'ai dû les suspendre, à mon grand regret, l'épuisement de mes fonds et mon retour à Bengasi, que le service nécessitait, m'en ayant fait une loi. J'ai trouvé dans l'intérieur de cette grotte, entre autres débris, un fragment de bas-relief qui m'a paru digne du Musée : on y voit une tête de guerrier entièrement détachée du fond et d'une parfaite conservation. Je l'ai emporté, ainsi qu'un buste en beau marbre de Paros, d'un travail remarquable, auquel la tête manque, mais je n'ai pas perdu l'espoir de la retrouver. Dans la partie extérieure de l'hypogée, où existait jadis un magnifique portique, j'ai découvert jusqu'à présent, parmi les décombres, quatre fûts de belles colonnes en marbre blanc avec leurs bases et leurs chapiteaux en volutes d'ordre ionique, et un immense bloc de marbre blanc uni qui servait de frise ; une belle statue de femme (Pl. I), au-dessus de grandeur naturelle, dont j'ai fort heureusement trouvé la tête la veille de mon départ : le nez seul est légèrement détérioré, tout le reste est intact ; une très-belle tête d'homme d'une parfaite conservation, ainsi que la main droite tenant un papyrus, et le pied gauche intacts avec les morceaux de fer qui les assujettissaient au torse auquel cette tête appartient, et que je découvrirai à la reprise de mes travaux, ainsi que trois ou quatre autres statues que je sais devoir exister en cet endroit, d'après la position du portique et le nombre de niches que j'y ai vues dans les parties mises à jour par mes fouilles.

Dans une autre grotte plus occidentale, dont il est question à la page 210 de l'ouvrage de Pacho et à la planche LIV de son album, existaient six métopes contenant chacune des peintures du plus grand intérêt. Je suis parvenu, après avoir brisé la roche, à enlever ces métopes, et je les tiens à la disposition du Gouvernement, ainsi qu'une demi-statue en marbre découverte dans un autre hypogée, et dont j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le dessin (Pl. II), avec celui des deux têtes dont il est parlé plus haut, et une copie de quelques inscriptions trouvées à Cyrène. J'ai dû y laisser le torse de femme et plusieurs autres marbres trop lourds que je n'ai pu transporter à Bengasi ; mais je vais, ces jours-ci, m'occuper des moyens de transport suffisants pour réunir ces objets à tous ceux que j'ai déjà ici.

Ainsi, plusieurs points historiques et géographiques constatés









DEMI-STATUE DE FEMME

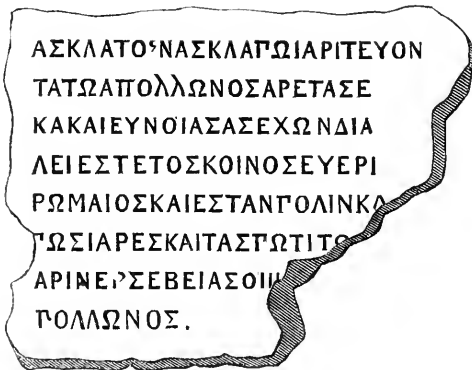
et rectifiés, tels que, pour Bérénice, le lac Tritonis avec son île et son temple ruiné, les fleuves Ecceus et Lothôn, les ruines de la vraie Adrianopolis retrouvées, etc. etc.; des peintures antiques et des marbres, parmi lesquels des statues et des bas-reliefs acquis au Musée, des vases précieux, des terres cuites, des médailles et des inscriptions inédites: tels sont, Monsieur le Ministre, les résultats obtenus jusqu'à présent. Les ressources mises à ma disposition pour commencer étaient si modiques, qu'elles n'ont pas tardé à être épuisées. En présence donc de ces résultats avantageux, je n'hésite pas un moment à m'adresser à vous avec confiance, Monsieur le Ministre, pour solliciter la continuation de ma mission et des fonds suffisants pour reprendre ces travaux où je les ai laissés, et me mettre à même de compléter mes premières découvertes, d'enrichir notre pays de nouveaux objets d'art antiques, et de répondre aux vœux de l'Académie et de l'instruction publique.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

J. VATTIER DE BOURVILLE.

INSCRIPTIONS TROUVÉES AUX RUINES DE CYRÈNE.

Sur un marbre découvert dans des fouilles faites au temple d'Apollon, ayant 71 centimètres de longueur, 41 de largeur et 68 de profondeur :



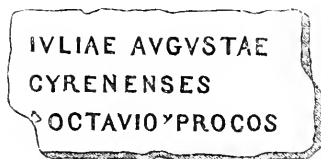
Sur le même marbre, au côté opposé :

ΤΙΚΛΑΥΔΙΟΣΑΓΙΛΙΩΠΣ
ΝΗΣΜΑΓΝΟΣΟΚΑΙ
ΠΕΡΙΚΛΗΣΙΑΡΕΙΤΕΥΟΝ
ΕΚΤΑΝΤΑΝΤΩΑΠΟΛΛΩ
ΝΟΣΠΡΟΣΟΔΩΝ.

Sur un autre marbre trouvé au même endroit; largeur 62 centimètres, hauteur 24 et profondeur 46 :

ΟΛΙΑΝΘΗΣΑΝΑΞΙΟΣ
ΤΟΜΠΑΤΕΡΑΑΝΑΞΙΝ
ΙΕΥΕΙΜΑΧΩΤΩ:ΑΠΟΛΛΩΝΙ
ΔΕΚΑΤΑΝ:ΑΝΕΘΗΚΕ.

Autre marbre trouvé au même endroit.



IVLIAE AVGVSTAE
CYRENENSES
OCTAVIO YPROCOS

Autre marbre de la nécropole occidentale.

ΙΟΥΛΙΑΝ
ΣΕΒΑΣΤΑΝ
ΚΥΡΑΝΑΙΟΙ.

Parmi les mausolées situés sur la droite de la rue sud de Cyrène, il en existe un dont les ruines plus considérables et plus imposantes attirent surtout les regards. C'est au milieu de ces ruines que se trouve un très-grand et beau marbre, ayant 2 mètres 70 centimètres de hauteur, 89 centimètres de largeur et 55 de profondeur, sur lequel se lit l'inscription suivante :

(Belle guirlande de branches de vigne entrelacées.)

ΚΛΕΑΡΧΟΣ
ΚΛΕΑΡΧΩ
ΚΛΕΑΡΧΟΣ
ΚΛΕΑΡΧΩ
ΚΛΕΑΡΧΟΣ
ΠΑΡΕΥΒΑΤΑ
ΠΑΡΕΥΒΑΤΑ ὐΣ
ΦΙΛΟΞΕΝΩΥ
ΦΙΛΟΞΕΝΟΣ
ΚΑΛΛΙΓΡΩΥ
ΚΑΛΛΙΓΡΟΣ
ΑΛΕΞΙΜΑΧΩΥ
ΑΛΕΞΙΜΑΧΟΣ
ΑΛΑΔΔΕΙΡΟΣ
ΑΛΑΔΔΕΙΡ
ΒΑΤΤΩ.

Au même endroit, près d'une demi-statue colossale de femme en marbre, sans tête, et ayant 1 mètre 5 centimètres d'une épaule à l'autre, se lit, sur un piédestal également en marbre :

ΜΙΝΖΓΩΙ
ΕΧΕΤΙΜΩ.

Inscriptions trouvées à l'entrée et dans l'intérieur de l'hypogée dit Kénissiyé, nécropole orientale, sur un marbre :

ΑΡΓΕΙΟΣ
ΕΝΙΟΣ
ΑΡΓΕΙΟΣ
ΔΕΙΝΙΟΣ

Sur un piédestal en marbre carré :



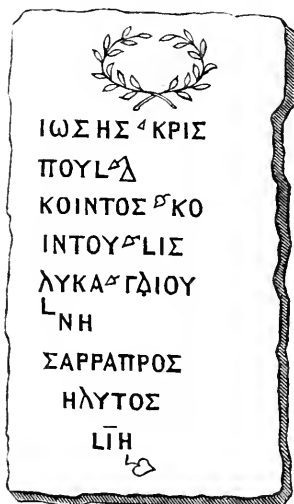
Sur un autre marbre :

ΛΡΚΗΑΘΗ
ΛΣΗ
ΕΠΙΣΤΡΑΤΟΣ
ΜΟΧ ΣΑΟ
ΛΡΘΙΤΟΥΚΑΙΗ
ΡΟΔΟΚΛΗΑΘΡΑ
ΣΥΜΑΧΩΛΝΕ
ϺΛΡΡΘΤΟΥΚΜΡΚΛΕΥΠΑΤΡΑ
ΛΥΣΙΔΩΣΛΜϺ.....
ΣΡ<ΕΥΗ....

Sur le côté opposé :

ΓΕΙΣΙΣΤΡΑΤΟΣ
ΜΥΣΟΛΥ.

Autre marbre trouvé non loin, à l'ouest des Kénissieh :



J. VATTIER DE BOURVILLE.

RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur des observations physiques et géologiques faites en Islande, pendant l'été de 1846, par M. Descloizeaux, chargé d'une mission scientifique dans cette île.

Paris, le 10 décembre 1846.

Monsieur le Ministre,

Le rapport que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui a pour but de vous faire connaître les observations que j'ai recueillies cet été en Islande, dans les trois principales localités dont l'examen était l'objet spécial de la mission que vous avez bien voulu me confier.

Ces trois localités sont : le gisement du spath d'Islande, les Geysers et l'Hékla. J'ai déjà présenté, sur les deux dernières, une courte notice à l'Académie royale des sciences, et cette note a été insérée dans les comptes rendus des séances de l'Institut; mais j'ai préféré ne vous transmettre mon mémoire qu'après y avoir introduit les premiers résultats des recherches que je n'ai pu commencer que depuis mon retour.

Ce mémoire comprend trois parties distinctes :

- 1° Observations sur le gisement du spath d'Islande;
- 2° Observations thermométriques sur la température de l'eau des Geysers, à diverses profondeurs;
- 3° Observations géologiques et barométriques faites au mont Hékla.

PREMIÈRE PARTIE.

GISEMENT DU SPATH D'ISLANDE.

Le seul gisement de spath d'Islande connu jusqu'ici se trouve dans une baie nommée Rødefiord, qui occupe presque exactement le milieu de la côte orientale de l'Islande.

Cette baie, ou fiord, s'enfonce perpendiculairement aux hautes falaises verticales qui bordent la côte, et se bifurquant aux deux tiers environ de sa profondeur totale, elle pousse, vers l'intérieur de l'île, deux bras inégaux, dont le plus petit et le plus septentrional a reçu le nom d'Eskifiordr. Au fond de cette petite baie, est

établi un comptoir commercial appartenant à un négociant de Copenhague.

Le gisement du spath est situé sur la rive gauche d'Eskifiordr, presque en face du cap qui bifurque la baie de Rödefjord; ce gisement occupe, à 109 mètres (mesure barométrique) au-dessus du niveau de la mer, une portion assez limitée du flanc droit d'un petit ravin, au fond duquel coule un très-faible ruisseau nommé Silfurlækir (ruisseau d'argent), sans doute à cause de l'éclat qu'offrent, au soleil, les clivages brillants du spath qui borde ce ruisseau. L'eau qui l'alimente provient de hautes crêtes couvertes de neiges éternelles, et va immédiatement, en suivant presque une ligne droite, se mêler à celles de la baie.

Mesuré à l'endroit même où le spath se montre au jour, le ravin qui le contient n'a que 5^m,50 de profondeur, sur une largeur de 14^m,85 à sa partie supérieure, et de 4^m à sa partie inférieure. Ses parois, assez irrégulières par suite de l'éboulement des roches dont elles se composent, offrent une pente d'environ 45 degrés.

La roche dans laquelle est creusé le ravin est un trapp amygdaloïde vert noirâtre, à petits noyaux de calcaire, et à cristaux de feldspath, probablement labrador. Cette roche, d'un aspect assez homogène, suivant toute la longueur du ravin, a une grande tendance à se diviser en feuillets minces, ce qui lui donne parfois l'aspect d'une phonolite; cependant, autour du gisement même du spath, cette disposition est beaucoup moins marquée: sa couleur et sa structure sont un peu différentes, et les noyaux calcaires qui la pénètrent sont plus gros et beaucoup plus abondants que dans les autres parties.

L'espace occupé par le gîte de spath, sur le versant droit du ravin en question, a une longueur de 17^m,80 sur une hauteur de 4^m,20; ces dimensions ont été reconnues à la suite des premières recherches faites pour trouver le gisement précis des échantillons les plus purs, recherches qui, au bout d'un certain temps, ont toutes conduit à la roche encaissante du gîte; quant à sa profondeur, on n'aurait pu la déterminer que par un sondage pour lequel je ne possédais pas les outils nécessaires.

Quoiqu'on ne connaisse exactement du gisement du spath qu'une coupe suivant un plan incliné de 45° environ à l'horizon, ce renseignement suffit pour conclure la nature de ce gisement. En effet, il résulte évidemment de la disposition circonscrite qu'il

affecte, qu'on doit le regarder comme un dépôt, ou une amande de dimension colossale, mais tout à fait analogue aux petits nodules qui pénètrent les roches amygdaloïdes. Cette amande est allongée dans le sens de l'axe longitudinal du ravin, et c'est seulement à l'ouverture de cette excavation naturelle qu'une partie de son intérieur doit d'avoir été mise au jour. Par suite de cette disposition, il semble naturel de conclure qu'il doit exister d'autres dépôts semblables dans les trapps amygdalins dont se compose la plus grande partie des côtes est et ouest de l'Islande; mais, jusqu'à présent, rien n'est venu confirmer cette présomption.

Les premiers travaux, après m'avoir éclairé sur la nature du gîte ou amande Rödefjord, m'apprirent bientôt que ce gîte se compose de deux parties distinctes et d'une valeur bien différente sous le rapport des produits qu'elles fournissent.

L'une de ces parties, la plus considérable, consiste en un très-gros bloc cristallisé d'un spath presque complètement opaque généralement strié et très-fendillé; trois faces de ce bloc adhèrent assez fortement à la roche encaissante, tandis que les trois autres sont libres, ou recouvertes seulement d'un peu d'argile et de terre végétale.

La seconde partie est une masse d'argile sableuse, en contact avec l'une des faces du bloc cristallisé, offrant une surface entièrement dégagée, et entourée de tous les autres côtés par les parois mêmes du gîte.

En exploitant, soit à la poudre, soit à la pioche, le gros bloc cristallisé, dont je suis parvenu à voir nettement les points de contact avec les roches amygdaloïdes qui l'entourent, j'ai trouvé que ce cristal monstre avait une largeur de 6 mètres et une hauteur moyenne de 3 mètres.

On conçoit qu'une masse cristallisée, d'une telle dimension, ne soit pas complètement homogène: aussi, sa partie inférieure, baignée par le petit ruisseau qui occupe le fond du ravin, est-elle la seule qui ne présente pas de solution de continuité. Les parties moyenne et supérieure sont divisées par des couches ou filons de stilbite cristallisée en une multitude de gros cristaux, dont les formes dominantes sont le rhomboèdre primitif et quelques faces du dodécaèdre métastatique de Haüy; comme ces cristaux ne sont pas tous parfaitement orientés de la même manière, il existe aussi entre eux des vides remplis par une argile ferrugineuse brune.

On parvient assez facilement à détacher par clivage des portions considérables de ces cristaux, entourés sur deux ou trois de leurs faces par une croûte uniforme de stilbite cristallisée. Les cristaux qui forment ces croûtes sont en général implantés perpendiculairement aux faces sur lesquelles ils s'appliquent, et tellement serrés les uns contre les autres, que la croûte entière peut se détacher du spath sans se briser. La fidélité remarquable avec laquelle ces croûtes se sont moulées sur des faces quelconques des cristaux de spath semble indiquer que leur origine est contemporaine de celle du spath lui-même : en effet, les surfaces d'où l'on a enlevé les croûtes de stilbite sont légèrement striées dans plusieurs directions et comme guillochées; quelquefois même des cristaux isolés de stilbite sont couchés à la surface des cristaux de spath, ou bien ils enfoncent obliquement, de 3 ou 4 millimètres, l'une de leurs extrémités dans l'intérieur de ces cristaux, sans que le reste de la surface paraisse avoir subi la moindre altération : rien ne peut donc faire croire que ces surfaces aient subi un commencement de fusion ou de ramollissement, et la seule hypothèse qui paraisse admissible, c'est que les parties extérieures du spath, tout en se formant au-dessus d'un noyau déjà solide, servaient de support aux cristaux de stilbite qui commençaient à prendre naissance, et que l'accroissement de cette dernière substance, prenant un certain développement, celui du spath devait nécessairement cesser.

Parmi les nombreux échantillons extraits du gros bloc dont je viens de parler, il ne s'en est trouvé qu'un nombre excessivement restreint dont la transparence fût un peu complète.

Il n'en a heureusement pas été de même pour la portion argileuse du gîte, qui se trouve en contact avec l'un des côtés de la grande masse cristallisée.

L'argile brune, ferrugineuse, qui constitue cette seconde partie du dépôt de spath, renferme, disséminés sans aucun ordre apparent, des cristaux complets et des fragments naturels de cristaux généralement transparents. Les dimensions de ces échantillons varient depuis 3 à 4 centimètres jusqu'à deux décimètres et plus de côté; les cristaux complets ont pour forme habituelle une combinaison des faces du rhomboëdre primitif avec les faces du dodécaëdre métastatique, et celles d'un dodécaëdre très-obtus placées sur les arêtes culminantes du noyau : outre cette forme domi-

nante, ils offrent encore deux ou trois rhomboèdres dérivant de la forme primitive par des lois assez compliquées.

Les faces des divers solides dont se composent ces cristaux complets sont plus ou moins ternes; mais à chacune des faces d'un même solide correspondent toujours le même éclat et le même poli, ce qui permet de distinguer immédiatement les plans qui appartiennent à des solides différents.

Il est excessivement rare de trouver de ces cristaux complets qui soient parfaitement transparents, même lorsqu'on leur a enlevé l'espèce d'épiderme qui les enveloppe.

C'est surtout parmi les fragments naturels de cristaux qu'on trouve le plus grand nombre d'échantillons purs et limpides; ces fragments offrent tantôt les six faces du clivage rhomboïdal, tantôt trois ou quatre seulement de ces faces, avec trois ou deux autres faces appartenant à l'un des solides qu'on observe sur les cristaux complets; le plus souvent, les six faces d'un pareil fragment ont un aspect mat et terne dans toute leur étendue; cependant, quelquefois cet aspect n'existe que par places irrégulières, tandis que le reste de la face offre un lustre particulier, légèrement gras, et moins éclatant que celui d'un clivage fraîchement obtenu; d'autres fois, enfin, toutes les faces d'un échantillon sont profondément corrodées, et ses arêtes sont arrondies comme s'il avait été soumis pendant longtemps à l'action d'un dissolvant faible.

Dans les deux excursions que j'ai faites pendant les années 1845 et 1846 au gisement du spath, j'ai recueilli un nombre assez considérable de ces fragments naturels de cristaux, dont la transparence et la pureté peuvent être mises à profit par les physiiciens; cependant, les expériences délicates où l'on se propose d'observer les phénomènes de la polarisation de la lumière exigent un si grand degré de perfection dans les cristaux qu'on y emploie, que parmi ceux qui, au premier aspect, sembleraient convenables, la plupart doivent encore être rejetés; de sorte que des échantillons parfaits de 7 à 8 centimètres de côté sont déjà rares, et qu'un très-petit nombre seulement, après le travail du polissage, peuvent conserver 12 à 14 centimètres de longueur sur 9 à 10 centimètres d'épaisseur.

Il arrive souvent, en effet, que des cristaux de spath, d'ailleurs très-limpides, sont pénétrés, parallèlement à la grande diagonale des faces culminantes de la forme primitive, par des lames

minces hémitropes, que le docteur Brewster a signalées le premier depuis longtemps. Ce savant physicien a fait voir que les clivages supplémentaires, admis par Haüy dans le spath calcaire, ne provenaient que d'un décollement suivant les plans de jonction de ces lames hémitropes, et que les stries qu'on observe sur certains cristaux rhomboédriques de spath n'étaient que les traces d'affleurement de ces lames.

Or, les lames hémitropes modifiant d'une manière particulière le rayon lumineux qui les traverse, rendent les cristaux où elles existent tout à fait impropres à la fabrication des prismes de Nicol, des prismes biréfringents, etc. etc.

La présence de ces lames étant l'obstacle le plus habituel et le plus absolu que rencontre l'emploi utile de quelques échantillons bien transparents d'ailleurs, je n'insisterai pas sur plusieurs autres imperfections qu'on y trouve plus rarement.

On peut se demander maintenant si ces fragments naturels de cristaux si purs, disséminés au milieu d'une masse argileuse, ne pourraient pas provenir de la destruction partielle d'un bloc ou d'un immense cristal bien limpide dont la découverte promettrait des échantillons beaucoup plus gros que tous ceux qu'on a trouvés jusqu'ici.

Si ces fragments existaient seuls dans l'argile, leur voisinage d'un bloc cristallisé conservé encore en entier permettrait peut-être d'adopter cette idée; mais, comme je l'ai signalé plus haut, ces fragments sont accompagnés de cristaux tout à fait complets qui ne peuvent jamais avoir fait partie d'un cristal ou d'un groupe cristallisé plus gros; car ces cristaux sont si complets et si bien isolés, leurs arêtes sont si nettes et si vives, que ceux qui n'ont pas été altérés au moment de leur extraction ne présentent nulle part le moindre point d'attache; si l'on admet même qu'ils ont pris naissance au milieu d'une dissolution saline, il est impossible de voir par où ils ont pu être supportés.

Aussi, quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur la formation du gros bloc cristallisé, dont une portion adhère encore aujourd'hui aux parois du gîte, et en général sur le mode de production des amandes qui remplissent les roches amygdaloïdes, il ne me paraît pas possible d'admettre que les cristaux complets et les fragments de cristaux limpides n'aient pas cristallisé au milieu même de l'argile qui les recèle.

La richesse du gisement dont je viens de donner la description semble avoir été autrefois plus considérable que maintenant; en effet, il y a une trentaine d'années, on pouvait se procurer assez facilement des cristaux assez purs et d'un grand volume; la collection privée du roi de Danemark, celle du musée de Copenhague, et la plupart des anciennes collections publiques de l'Europe, possèdent depuis fort longtemps des échantillons dont la dimension et la transparence ne laissent rien à désirer, et l'emportent de beaucoup sur ceux que j'ai pu recueillir pendant deux campagnes. Un pareil appauvrissement est du reste assez ordinaire aux gisements qui ne sont ni des couches, ni des filons; cependant, je suis convaincu que des recherches poussées avec un peu d'assiduité, et plus de temps que la mission du bâtiment de l'État qui n'avait conduit en Islande ne m'a permis de le faire, parviendraient encore à fournir, pour de longues années, à tous les besoins des physiciens et des constructeurs d'appareils optiques.

DEUXIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS SUR LA TEMPÉRATURE DES GEYSERS A DIVERSES PROFONDEURS.

1° Grand Geyser.

La température de l'eau du grand Geyser et de quelques sources thermales qui l'entourent a déjà été prise par un assez grand nombre de voyageurs; mais cette détermination, toujours difficile, n'avait jamais été faite jusqu'ici avec des instruments auxquels on pût ajouter une entière confiance.

Les dernières observations qui aient été entreprises sur ce sujet sont dues à M. Lottin, qui, pendant l'année 1836, accompagna en Islande la commission scientifique du Nord, présidée par M. Gaymard.

M. Lottin a fait au grand Geyser trois expériences successives : la première expérience lui a donné la température du fond, la seconde celle du milieu, et la troisième celle d'un point situé à un mètre au-dessous de la surface supérieure de la colonne d'eau qui remplit le puits central du Geyser.

M. Lottin, n'ayant pas répété ses trois expériences, n'a pas pu constater si les températures ne présentaient point quelques variations en rapport avec le temps des éruptions.

C'est cette question que j'ai cherché à résoudre par une suite d'observations disposées convenablement pendant les douze jours, du 4 au 15 juillet, que j'ai campé entre le grand Geysir et le Strokkur. J'ai été assez heureux pour trouver au rendez-vous mon ami M. Bunsen, professeur de chimie à Marbourg, qui, de son côté, s'était muni des instruments nécessaires à ces observations, et, grâce à la réunion de nos efforts, nous avons pu arriver à des résultats tout à fait concluants.

Les thermomètres employés dans nos expériences étaient des thermomètres à déversement très-sensibles, et construits de manière à pouvoir être facilement enfermés dans des étuis fermant hermétiquement au moyen d'un couvercle à vis, luté avec du mastic au minium et à la céruse. Ces instruments portent des divisions arbitraires, et ils peuvent donner facilement les dixièmes de degré; avant et après chaque expérience, leurs indications étaient réglées à l'aide d'un bon étalon.

Comme on le verra par le tableau que je donne plus bas, nous avons opéré, immédiatement avant, immédiatement après, pendant une grande éruption, et, enfin, dans l'intervalle assez long qui a séparé deux grandes éruptions consécutives.

Des mesures et des sondages préliminaires nous ont donné, pour les diverses dimensions du bassin et du puits central du grand Geysir, des nombres presque identiques avec ceux qu'avait trouvés M. Lottin en 1836. Voici ce que nous avons obtenu :

| | |
|---|---------------------|
| Diamètre du bassin dans un sens..... | 16 ^m ,00 |
| Diamètre du bassin dans le sens perpendiculaire..... | 18 ,00 |
| Diamètre de l'orifice du puits central..... | 3 ,00 |
| Profondeur du puits dans le sens du premier diamètre... | 23 ,50 |
| Profondeur du puits dans le sens du second diamètre.... | 21 ,50 |
| Profondeur du bassin au centre..... | 1 ,50 |

En retranchant de la profondeur totale du puits central celle du bassin ou 1^m,50, il reste pour la profondeur du puits au-dessous du bassin, dans le premier sens, 22 mètres, et dans le second 20 mètres : on peut donc admettre que cette profondeur est en moyenne de 21 mètres.

Dans chacune de nos expériences, cinq thermomètres ont été employés simultanément; ces cinq thermomètres étaient fixés sur une même ligne, séparés les uns des autres par des distances de

4^m,50 à 4^m,80, de manière que le premier occupât le fond, et le dernier à peu près l'orifice du puits; la ligne était soutenue par un anneau occupant le milieu d'une grosse corde, tendue suivant l'un des diamètres du bassin, et tenue aussi roide que possible par deux hommes placés à chaque extrémité.

Les thermomètres sont toujours restés plongés dans l'eau pendant 30 minutes; afin que les erreurs possibles des indications de ces instruments ne marchassent pas toujours dans le même sens, nous avons soin, à chaque expérience, d'intervertir l'ordre qu'ils occupaient sur la ligne.

Le tableau suivant donne l'époque de chaque observation, le temps qui la sépare de la grande éruption la plus rapprochée, les distances relatives des thermomètres et les résultats obtenus.

Première expérience : le 6 juillet, à 8^h 20' du soir; 9^h 20' après une grande éruption.

| | |
|---|--------|
| 1 ^{er} thermomètre au fond..... | 123°,6 |
| 2 ^e idem..... à 4 ^m ,8 au-dessus du fond..... | 122,7 |
| 3 ^e idem..... à 9,6..... | 113,0 |
| 4 ^e idem..... à 14,4..... | 85,8 |
| 5 ^e idem..... à 19,2..... | 82,6 |

Deuxième expérience : le 7 juillet, à 2^h 55' après midi; il n'y avait pas eu d'éruption depuis la veille 11 heures du matin; le bassin était tout à fait rempli.

| | |
|--|--------|
| 1 ^{er} thermomètre au fond..... | 127°,5 |
| 2 ^e idem..... à 5 ^m ,00 au-dessus du fond..... | 123,0 |
| 3 ^e idem..... à 9,85..... | 120,4 |
| 4 ^e idem..... à 14,75..... | 106,4 |
| 5 ^e idem..... à 19,55..... | 85,2 |

Un quart d'heure après cette seconde expérience, il y a eu une toute petite éruption, mais le niveau d'eau du bassin n'a pas sensiblement changé.

Troisième expérience : le 7 juillet, à 6^h 58' du soir.

| | |
|---|--------|
| 1 ^{er} thermomètre au fond..... | 126°,5 |
| 2 ^e idem..... à 5 ^m ,00 au-dessus du fond, pas de résultat. | |
| 3 ^e idem..... à 9,85..... | 121,8 |
| 4 ^e idem..... à 14,75..... | 110,0 |
| 5 ^e idem..... à 19,55..... | 84,7 |

Dix minutes après la fin de cette expérience, a eu lieu une grande éruption.

Quatrième expérience : le 7 juillet, à 9^h 3/4 du soir; 1^h 1/2 environ après la grande éruption, le bassin à moitié rempli.

| | |
|--|--------|
| 1 ^{er} thermomètre au fond..... | 122°,5 |
| 2 ^e <i>idem</i> à 4 ^m ,90 au-dessus du fond, perdu par rupture de l'étui. | |
| 3 ^e <i>idem</i> à 9,70 (colonne divisée)..... | 121,2 |
| 4 ^e <i>idem</i> à 13,50..... | 103,0 |

Quoique les accidents arrivés à plusieurs de nos thermomètres, pendant le cours des expériences, nous aient empêchés d'obtenir chacune de nos quatre séries aussi complètes que nous l'aurions désiré, les résultats consignés dans le tableau précédent suffisent bien pour montrer que la température de la colonne d'eau qui remplit le canal du grand Geysir varie continuellement dans toute sa hauteur, et que cette variation est caractérisée par deux faits principaux : un maximum qui a lieu immédiatement avant les grandes éruptions, et qu'on peut évaluer au fond du puits à 127°; et un minimum qui suit les éruptions, et dont la valeur est en moyenne de 122°,5.

Ces températures sont un peu supérieures à celle qu'accuserait une masse d'eau bouillante soumise à une pression de deux atmosphères environ; mais on conçoit bien qu'au Geysir, la pression de la colonne liquide ne doit pas agir seule, et que la cause encore inconnue qui peut soulever dans les airs, jusqu'à une hauteur qui atteint quelquefois 50 mètres, une gerbe d'eau dont la base a 3 mètres de diamètre, exerce nécessairement une certaine influence sur la température de cette eau.

Nous avons fait aussi deux tentatives pour mesurer la température pendant les éruptions; l'une a complètement échoué par la rupture de l'instrument, la seconde a été plus heureuse : un thermomètre plongé à 4 mètres au-dessus du fond, après avoir subi, le 14 juillet à 3^h, 15' du matin, une magnifique éruption, pendant laquelle le sommet de la gerbe avait atteint la hauteur remarquable de 49^m,40, indiquait une température de 124°,4'. Ce nombre correspond bien à celui qu'on aurait trouvé à la même profondeur dans notre seconde expérience, faite immédiatement avant une éruption.

Outre les grandes éruptions qui arrivent toutes les 24 ou 36 heures, à peu près, et à la suite desquelles le bassin du Geysir se vide complètement, une suite d'observations, commencées le 3 et finies le 13 juillet, nous a montré qu'il y avait à peu près toutes les heures des détonations souterraines suivies d'un simple bouillonnement au centre du bassin, dans lequel le niveau de l'eau n'éprouve alors qu'un très-léger changement. Ces mouvements brusques, suivis d'un calme presque absolu, doivent aussi influencer notablement sur l'équilibre de température de la colonne d'eau qui remplit le puits central; mais nos expériences n'ont pu être ni assez nombreuses, ni assez rapprochées, pour apprécier cette action.

2° Strokkur.

Le Strokkur, situé à peu de distance du grand Geysir, n'a pas formé, comme celui-ci, un bassin ou réservoir autour de son orifice; cette ouverture, à peu près circulaire, située à fleur de terre, n'offre qu'un petit bourrelet fortement usé et arrondi par le passage fréquent de la colonne d'eau jaillissante. Son diamètre est de 2^m,40; la profondeur totale du Strokkur est de 13^m,55; mais le canal par lequel l'eau de cette fontaine s'élance dans les airs est loin d'avoir la régularité du puits central du grand Geysir : sa forme est celle d'un long entonnoir, et, à 8^m,30 au-dessous du sol, ou à 5^m,25 au-dessus du fond, son diamètre n'est plus que de 0^m,26. Dans l'intervalle des éruptions, l'eau n'occupe jamais qu'une partie de ce canal, où son niveau ne dépasse guère une dizaine de mètres, de sorte que sa surface, sans cesse agitée et bouillonnante, oscille entre 3 mètres et 3^m,50 au-dessous du sol.

Une colonne d'eau de 10 mètres de profondeur, et dont le diamètre moyen est à peine de 1 mètre, ne doit pas présenter en ses différents points de bien grandes différences de température; aussi, dans les trois expériences que nous avons faites sur cette source, n'avons-nous employé que trois thermomètres fixés à la même ligne. Voici les résultats de ces expériences :

Première expérience : le 8 juillet, à 4^h 38' du soir; hauteur de la colonne d'eau au-dessus du fond, 10^m,15.

| | |
|--|--------|
| 1 ^{er} thermomètre au fond..... | 112°,9 |
| 2 ^e <i>idem</i> à 3 ^m au-dessus du fond..... | 111,4 |
| 3 ^e <i>idem</i> à 6 | 108,0 |

Deuxième expérience : le 9 juillet, à 5^h 32' du soir, une heure environ après une éruption ; hauteur de la colonne d'eau au-dessus du fond, 10^m,50.

| | |
|---|--------|
| 1 ^{er} thermomètre à 2 ^m ,95 au-dessus du fond..... | 114°,2 |
| 2° <i>idem.</i> à 6 ,20..... | 109,3 |
| 3° <i>idem.</i> à 9 ,20 (colonne divisée)..... | 103,2 |

Troisième expérience : le 10 juillet, à 6^h 57' du soir, 6 heures environ après une éruption ; hauteur de la colonne d'eau au-dessus du fond, 10 mètres.

| | |
|---|--------|
| 1 ^{er} thermomètre à 0 ^m ,35 au-dessus du fond..... | 113°,9 |
| 2° <i>idem.</i> à 4 ,65..... | 113,7 |
| 3° <i>idem.</i> à 8 ,85..... | 99,9 |

On voit, en examinant ces trois tableaux, que, jusqu'à 4 mètres environ au-dessus du fond, la température de l'eau est peu variable : c'est qu'en effet, dans tout cet espace, le canal a un diamètre très-étroit ; mais, à partir de ce point, elle doit diminuer plus rapidement pour atteindre près de la surface une limite à peu près constante, voisine de 100° ; car, comme je l'ai déjà dit, l'eau du Strokkur bouillonne continuellement à sa partie supérieure, et rappelle parfaitement une grande marmite en ébullition ; d'ailleurs, cette eau, essayée dans l'hyposmètre de M. Regnault, bouillait, le 9 juillet, à 7^h 30' du soir, à 100°,5 ; et, le 10 juillet, à 7^h 3/4 du soir, à 100°,3.

Le 13 juillet, un thermomètre qui était resté plongé au fond du Strokkur pendant une éruption qui s'est élevée à 47^m,4 environ, nous a indiqué la température de 115 degrés.

Il semble encore résulter de nos expériences sur la mesure de la température au fond de cette seconde source jaillissante, que cette température est, comme au grand Geyser, variable avec le moment plus ou moins rapproché des éruptions où on la prend ; mais, pendant l'été pluvieux qui a régné cette année en Islande, les éruptions naturelles du Strokkur ont été si rapprochées et ordinairement si soudaines, que nous n'avons pu disposer nos expériences de manière à mettre clairement cette relation en évidence.

Je terminerai ces observations par quelques remarques sur la constitution chimique des eaux du Geyser et du Strokkur.

Les eaux de ces deux fontaines, comme toutes les eaux ther-

males de l'Islande, sont plus ou moins chargées de silice, de soude et d'acide sulphydrique. La seule analyse que l'on possédait jusqu'ici de l'eau du grand Geysir a été publiée en 1793, dans les Annales de chimie et de physique, par le docteur Black d'Édimbourg; mais l'eau ayant été transportée dans des barriques en bois, il n'avait pas été possible de reconnaître les proportions de ses éléments volatils.

Il était donc nécessaire de répéter l'analyse du docteur Black et de la diviser en deux parties : 1° dosage sur place des matières gazeuses; 2° examen, dans le laboratoire, du résidu salin de l'évaporation.

Muni du sulphydromètre de M. Dupasquier, j'ai mesuré les quantités d'hydrogène sulfuré contenues dans l'eau du Geysir et dans celles de plusieurs autres sources thermales d'Islande, tandis que M. Dancour a bien voulu se charger d'analyser le résidu fourni par l'eau que j'ai rapportée de mes deux voyages dans des bouteilles hermétiquement fermées au caoutchouc. En attendant que nous puissions publier le résultat de l'analyse quantitative de ce résidu, composé essentiellement de silice, de sulfate, de carbonate de soude et de chlorure de sodium, voici le nombre de centimètres cubes d'hydrogène sulfuré que j'ai trouvé dans un litre d'eau des sources dont les noms suivent :

- 1 litre d'eau du grand Geysir contient 2^{cc},448 d'hydrogène sulfuré.
- 1 litre d'eau du Strokkur..... 1 ,748 *idem*.

Un litre d'eau des deux sources situées au nord du Geysir et du Strokkur, et enfermées dans des bassins sans communication apparente entre eux, contient :

- Pour l'une des sources..... 2^{cc},448 d'hydrogène sulfuré.
- Pour l'autre source..... 1 ,749 *idem*.

L'une de ces sources, dont l'eau parfaitement limpide dépose de nombreuses concrétions siliceuses, a donc exactement, en hydrogène sulfuré, la même teneur que le grand Geysir; l'autre, au contraire, se rapproche tout à fait du Strokkur sous ce rapport.

Plusieurs voyageurs qui ont visité la localité des Geysers ont

admis que le grand Geysir et le Strokkur sont alimentés par des réservoirs communs; cependant, quelques faits me paraissent s'opposer à cette opinion.

En effet, lorsqu'on cherche à provoquer une éruption artificielle du Strokkur, en remplissant son canal avec des mottes de terre et de gazon, l'eau qui jaillit après cette opération reste très-trouble et très-noire pendant fort longtemps, tandis que celle du Geysir reste parfaitement transparente; il n'est pas rare de voir à la fois deux grandes éruptions au Strokkur et au grand Geysir; et enfin, les quantités d'hydrogène sulfuré que renferment les eaux de ces deux sources sont si différentes, la masse des dépôts siliceux formés par l'un est tellement inférieure à celle du second, qu'il est bien difficile d'admettre que ces deux eaux, d'une composition d'ailleurs analogue, soient en communication incessante.

TROISIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS FAITES A L'HÉKLA.

L'Hékla, qui depuis l'année 1772 semblait tout à fait éteint et ne paraissait plus qu'un immense glacier légèrement conique couvert de neige, s'est subitement réveillé au mois de septembre 1845.

Le 2 septembre, après un été généralement beau et sec, pendant lequel la température s'était souvent élevée à 20 degrés, des cendres abondantes furent lancées du sommet de l'Hékla, sans secousses sensibles, et couvrirent en peu de temps de grandes prairies situées à l'est et au nord-est du volcan. La partie la plus ténue de ces cendres, arrêtée dans sa course par un courant atmosphérique d'une direction tout à fait opposée à celui qui les transportait dans l'intérieur de l'Islande, vint tomber, le 4 et le 5 septembre, aux îles Shetland, aux îles Orcades, et surtout sur les bateaux employés à la pêche du hareng, aux environs de ces dernières îles.

Bientôt après, le sommet entier de la montagne était en feu, et, à 200 mètres environ au-dessous de ce sommet, s'ouvrait une bouche qui vomissait des torrents de lave. Ces phénomènes ne perdirent presque rien de leur intensité jusque vers le milieu de décembre; ils cessèrent un moment à cette époque, reprirent une nouvelle activité en janvier, et se terminèrent définitivement au milieu de mars 1846.

Pendant tout ce temps, la lave avait coulé très-lentement sur un terrain de tuf assez accidenté, en faisant entendre un craquement continu et se brisant dans tous les sens, et elle s'était arrêtée vers le mois de février.

Malheureusement, à l'époque de l'année pendant laquelle a eu lieu cette grande éruption, les communications, et surtout le passage des rivières, deviennent très-difficiles en Islande, de sorte qu'un très-petit nombre de personnes ont pu s'approcher du volcan durant son activité, et qu'on ne possède presque aucun renseignement sur les diverses phases qu'elle a présentées.

Lorsque nous arrivâmes au pied de l'Hékla, le 18 juillet dernier, il ne nous restait donc plus qu'à constater les principaux résultats de l'éruption; c'est ce que nous avons cherché à faire, M. Bunsen et moi, par deux ascensions au sommet, et plusieurs courses dans les environs.

Nos premières observations ont porté sur la forme et l'étendue du courant de lave et sur la disposition des cratères formés pendant l'éruption; plus tard, nous sommes parvenus à mesurer les dimensions de ces cratères, leur direction, et la hauteur absolue du sommet actuel de la montagne au-dessus du niveau de la mer.

Je vais m'occuper d'abord de la forme générale du volcan et des cratères modernes; puis je passerai à la description de la coulée de lave.

L'Hékla offre un massif à peu près conique, allongé suivant une ligne dirigée de l'est 21° nord, à l'ouest 21° sud, dont le pied est entouré de collines de tuf, généralement dirigées de l'est 30° nord à l'ouest 30° sud.

Les pentes de ce massif sont assez régulières et ne varient que de 25 à 30 degrés; elles sont entièrement recouvertes de neige; mais, depuis la dernière éruption, cette neige est dissimulée sous une enveloppe de cendres et de scories d'une épaisseur de plusieurs centimètres, ce qui avait fait croire à plusieurs personnes qu'elle était entièrement disparue.

Ce double revêtement empêche complètement de reconnaître la structure intime du volcan, mais il facilite beaucoup son ascension. Cette opération ne commence réellement qu'à partir d'un ravin d'une soixantaine de mètres de profondeur, qui sépare le pied du massif des collines de tuf environnantes, et dans lequel un petit bras de lave moderne est venu s'épancher. On peut, en

effet, parcourir à cheval la plaine et les collines parsemées de nombreux blocs de phonolites qui s'étendent, depuis ce ravin, jusqu'au *bar* (habitation islandaise) de Håle, près duquel on campe ordinairement. Deux heures sont nécessaires pour faire cette première course. Une fois qu'on a traversé le courant de lave qui remplit le fond du ravin, on trouve, sur le revêtement de neige et de cendres, un sol doux et suffisamment résistant, et on n'emploie guère plus de trois heures pour parvenir jusqu'au sommet.

A notre première ascension, le 23 juillet, le temps était assez brumeux et nous ne pouvions rien distinguer au loin. Des vapeurs épaisses d'acide sulfureux, se dégageant des nombreuses fumerolles que nous avons rencontrées un peu avant d'atteindre la cime, venaient se mêler au brouillard et augmentaient considérablement l'obscurité au milieu de laquelle nous étions plongés.

Heureusement, un vent d'est très-vif, sous lequel nous avons eu soin de nous placer pour faire plus commodément l'ascension, amenait de temps à autre quelques éclaircies, et c'est en les mettant à profit que nous avons pu reconnaître et visiter les différents cratères ouverts au mois de septembre 1845.

Une seconde ascension, commencée le baromètre à la main, dans l'après-midi du 25 juillet, et terminée dans la matinée du 26 par un temps assez clair, nous a fourni tous les éléments des mesures que je donnerai plus bas.

Le plus grand cratère, celui qui occupe le sommet actuel de l'Hékla, a une ouverture à peu près circulaire, dont la circonférence est de 1,300^m,5.

Ce cratère, au moment où nous l'avons visité, se composait d'un talus à pentes douces, très-fendillé et rempli de fumerolles, et d'un entonnoir central assez profond.

Ces fumerolles, dont nous avons examiné un grand nombre, ne déposaient que du soufre cristallisé et fondu, et laissaient dégager une grande quantité d'acide sulfureux. Après avoir traversé le talus qui les contenait, nous descendîmes dans l'entonnoir central, dont les parois, inclinées de 33 à 35 degrés, étaient recouvertes de petites scories arrondies et mobiles, ce qui les rendait assez difficiles à remonter. Au fond de l'entonnoir se trouvaient des blocs plus ou moins gros, d'une base un peu poreuse, dont les surfaces, exposées à l'air libre, étaient couvertes de petits cristaux de pyrite

de fer : ces blocs ont sans doute été arrachés, au moment de l'éruption, des bords mêmes du cratère, dans l'intérieur duquel leur poids les a forcés de retomber; les intervalles qui existaient entre eux étaient remplis par des quantités assez considérables de glace et de neige, d'où il semble permis de conclure que ce premier cratère, après avoir fourni au commencement de l'éruption un contingent sans doute fort abondant de blocs isolés et de scories, n'a pas participé aux derniers phénomènes du mois de mars 1846.

L'observation barométrique nous a donné 165 mètres pour la profondeur du fond du grand cratère, au-dessous de son bord le plus élevé : la différence de niveau entre ses bords supérieur et inférieur a été trouvée de 126^m,2.

Après avoir quitté l'entonnoir central et traversé de nouveau le talus à fumerolles dans sa partie la plus basse et la moins inclinée, nous trouvâmes un petit plateau, de 36 mètres de largeur, qui séparait le premier cratère du second; celui-ci, beaucoup plus petit que le précédent, offrait un entonnoir parfaitement régulier, dont les parois, inclinées de 30 degrés, étaient recouvertes de petites scories et de cendres pyrocéniques : le fond de ce second cratère ne contenait ni blocs de lave, ni neige; sa profondeur, au-dessous du bord le plus élevé, a été trouvée de 73 mètres, et la circonférence de son orifice de 604^m,4.

Immédiatement en contact avec le bord inférieur du second cratère, et séparé de lui seulement par une crête très-étroite, se trouvait le bord supérieur d'un troisième cratère, plus petit encore que le précédent, et offrant aussi l'apparence d'un entonnoir tronqué très-obliquement. Ses parois étaient revêtues de scories rougeâtres; sa profondeur, au-dessous de son bord le plus élevé, n'était que de 29^m,3, et la circonférence de son orifice de 300 mètres; entre son bord supérieur et son bord inférieur, il y avait une différence de hauteur de 16^m,9.

L'ouverture des deux petits cratères était entourée, comme celle du premier, d'une ceinture de fumerolles dégageant de l'acide sulfureux et déposant de petites quantités de soufre.

En se plaçant sur l'arête de séparation du second et du troisième cratère, on pouvait, pendant la courte durée des éclaircies amenées par le vent, embrasser d'un seul coup d'œil les trois cratères dont il vient d'être question, et le hornitos ou ampoule par où la lave est venue au jour et dont je parlerai plus bas; il

était alors facile de voir que ces quatre ouvertures étaient placées sur une seule ligne, dont la direction, corrigée de la déclinaison (41 degrés ouest environ), peut être évaluée à est 18 degrés nord, ouest 18 degrés sud. Cette direction est très-voisine de la ligne d'allongement du massif de l'Hékla, de sorte qu'on peut admettre que les quatre cratères de l'éruption de 1845 se sont ouverts sur la pente de ce volcan, à partir de son sommet et en suivant à peu près son grand axe.

En quittant le bord inférieur du dernier cratère, nous descendîmes une pente de 31 degrés, couverte de cendres sur une longueur de 72 mètres environ; c'est seulement au pied de ce talus que nous rencontrâmes les premiers indices d'une coulée de lave. C'étaient d'abord de larges plaques de scories très-légères entourant la base d'une ampoule ou hornitos, distant du talus d'à peu près 10 mètres; puis venait le hornitos, entièrement composé de laves et de scories régulièrement entassées sur une hauteur de 30 mètres. Les pentes extérieures de cette ampoule conique, de 33 degrés, jusqu'aux deux tiers de sa hauteur totale, acquéraient ensuite une inclinaison de 55 à 60 degrés; au sommet se trouvait un petit entonnoir de 22 mètres de diamètre aux bords supérieurs, et de 7 mètres de profondeur.

La partie ouest du hornitos formait la tête de la grande coulée de lave, qu'il a fournie à lui seul, malgré la petitesse apparente de ses dimensions.

Cette grande coulée, qui s'est dirigée vers l'ouest-sud-ouest, peut être suivie sans interruption à partir de son origine, en redescendant la pente générale du massif de l'Hékla, jusqu'au point où elle s'est arrêtée dans la plaine.

Pendant les premiers cent mètres que nous parcourûmes en longeant la coulée, nous trouvâmes encore, à une petite distance de la lave, de nombreuses crevasses qui laissaient principalement échapper de la vapeur d'eau, et ne donnaient plus trace de soufre ni d'acide sulfureux. Ces crevasses, ouvertes au milieu même de la neige, n'ont pu dégager assez de chaleur pour la fondre entièrement, car nous l'avons retrouvée partout; il en a été de même pour la lave elle-même; dans quelques endroits où le vent avait balayé les cendres, on voyait, en effet, l'immense courant qui s'est développé en six mois, reposer à une très-petite profondeur, sur le manteau de neige éternelle dont l'Hékla est entouré.

La longueur du courant principal, dont la direction moyenne, comme je l'ai dit plus haut, est vers l'ouest-sud-ouest, peut être estimée à 15 ou 16 kilomètres : sa plus grande largeur paraît avoir 2 kilomètres, et son épaisseur varie de 15 à 20 mètres. Les pentes très-diverses sur lesquelles nous l'avons observé, quoiqu'elles s'élèvent de 0 à 25 degrés, ne paraissent avoir eu aucune influence sur ses principaux caractères.

En effet, ce courant se compose exclusivement, et dans toutes ses parties, de blocs d'un volume souvent très-considérable, accumulés avec une certaine symétrie, et dont l'ensemble présente l'aspect d'un immense ruban bordé de chaque côté par un talus de 35 à 40 degrés d'inclinaison : le centre de ce ruban est sillonné par une multitude de ravins longitudinaux, parallèles entre eux, d'une profondeur qui dépasse souvent 5 et 6 mètres. Il n'y a donc ici rien d'analogue à ce qui se passe librement au Vésuve, dont on a comparé avec beaucoup de justesse certaines coulées à une espèce de lac dont la surface, ridée, tordue et scoriacée, se fige et devient solide, pendant que la masse intérieure demeure rouge et fluide, et que cette masse, continuant à s'avancer malgré ce refroidissement externe, s'accumule sur une épaisseur d'autant plus grande, que le sol qu'elle recouvre est moins incliné.

La disposition particulière et la dislocation de la dernière coulée de l'Hékla, qui rappelle certains courants de l'Étna et les chaînes de l'Auvergne, paraît être due au refroidissement brusque produit par la fusion d'une partie de l'épaisse couche de neige sur laquelle cette coulée s'est répandue.

Les blocs du grand courant sorti au mois de septembre 1845, et qui n'a cessé de descendre que vers la fin de janvier 1846, étaient déjà, six mois après, complètement froids et parfaitement solides : les seules traces de chaleur qu'on y retrouvât se montraient dans les interstices qu'un entassement peu régulier laissait entre ces blocs. C'est ainsi que, dans les ravins longitudinaux occupant le centre du courant que nous avons remonté pendant 6 à 7 kilomètres, nous avons trouvé une foule de fumerolles en pleine activité ; mais ces fumerolles, bien différentes de celles que nous avons rencontrées autour des cratères, ne déposaient pas la moindre trace de soufre ; les gaz qui s'en dégageaient étaient surtout de la vapeur d'eau et de l'acide chlorhydrique, et leurs parois étaient ta-

pissées de grandes croûtes de sel ammoniac, tantôt parfaitement cristallisé en octaèdres, tantôt formant de grandes masses fibreuses; l'essai de ce sel m'a fait voir qu'il est chimiquement pur et tout à fait exempt de sulfate; quelques parties seulement des échantillons fibreux sont légèrement colorées par un peu de chlorure de fer. La pureté de ce sel et son abondance rendraient certainement son exploitation fructueuse, si l'Hékla était plus rapproché de la mer, ou si l'Islande possédait des moyens de transport plus commodes et plus perfectionnés que ceux qu'on y emploie aujourd'hui.

La lave dont se composent les blocs de la coulée de 1845, est très-compacte et à structure basaltique; sa couleur est un gris noir foncé, et on n'y distingue au premier aspect que de petits grains de péridot et de petits cristaux d'un feldspath blanc, appartenant au labrador ou au rhyacolite. Un examen approfondi pourra seul nous apprendre positivement à quelle espèce se rapportent ces cristaux, et de quelles bases est formée la pâte même de la lave.

Ce n'est que sur les bords du courant et à la surface de quelques blocs, qu'on trouve des portions de structure scoriacée et cellulaire; et encore la cassure de ces parties offre-t-elle une compacité et un éclat cireux remarquables.

Une des choses les plus intéressantes à rechercher, comme suite de la dernière éruption, était de voir si le sommet de l'Hékla avait conservé son même niveau au-dessus de la mer.

Deux observations barométriques, faites dans ce but, nous ont donné, pour la hauteur absolue du bord supérieur du grand cratère, qui nous a paru être la cime la plus élevée de l'Hékla, la première 1,396^m,8, et la seconde 1,386^m,3.

Si l'on admet, en nombres ronds, 1,400^m pour cette hauteur, on trouve qu'elle est de 157 mètres plus basse que la hauteur trigonométrique prise il y a une vingtaine d'années par des officiers danois, et à laquelle on doit sans doute ajouter toute confiance.

Nous avons bien entrevu, à travers la brume qui nous a presque toujours entourés pendant nos deux stations au sommet du grand cratère, un piton qui pouvait être d'une vingtaine de mètres plus élevé que ce sommet; d'un autre côté, le calcul de notre hauteur est basé sur des observations barométriques faites simultanément au pied de l'Hékla et à Reykiavik; et, surtout dans ces hautes la-

titudes, ces deux stations sont peut-être bien éloignées l'une de l'autre. Cependant, tout en faisant une part aussi large que possible à ces deux causes d'incertitude, la différence que je viens de signaler, s'élèverait au moins encore à une centaine de mètres : or, un pareil abaissement, qui ne peut venir que de deux causes, la disparition de la neige qui recouvrait la cime de l'Hékla avant l'éruption, et la dispersion des blocs et scories arrachés par l'éruption au sommet lui-même, nous paraît tellement invraisemblable, que nous préférons suspendre notre jugement.

M. Gunnlaugsson, professeur d'astronomie à l'école de Bessestad, est allé après notre départ visiter l'Hékla, dont il a dû reprendre trigonométriquement la hauteur; les résultats obtenus par cet homme habile ne sont pas encore parvenus à ma connaissance; mais j'espère qu'ils pourront servir à résoudre la question que nous nous étions posée.

Agrééz, Monsieur le Ministre, etc.

A. DESCLOIZEAUX.

ERRATUM.

Une grave erreur s'est glissée dans le cahier de juillet 1850, au sujet du rapport de M. Lottin-de-Laval, sur les bas-reliefs de Schâpouïr et de Persépolis. Au lieu de : *qu'il a rapportés de sa mission au Sinaï*, lisez : *qu'il a rapportés de sa mission antérieure dans l'Asie centrale, pendant les années 1844, 1845 et 1846.*

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

XI^E CAHIER.

FRAGMENT d'un voyage entrepris dans l'Archipel grec en 1847, par M. Ch. Benoit, alors membre de l'École française d'Athènes.

II.

SANTORIN

Le premier aspect de cette île de Santorin est effrayant. Vous êtes au centre du vaste cratère d'un volcan, dont la mer a ébréché les bords par intervalles pour se précipiter dans cet abîme sans fond. Autour de vous s'élève une noire couronne de falaises escarpées, entièrement rompues en trois endroits, qui forment la circonférence de ce cratère immense, d'une lieue et demie au moins de diamètre. Et au milieu de ce lac infernal s'entassent en désordre quelques montagnes de lave, un pêle-mêle de roches de basalte et de trachyte, que les derniers efforts du volcan ont soulevées au-dessus des eaux, et qui sont comme les soupiraux encore mal éteints de la fournaise.

Cette île ainsi déchirée fut pourtant dans les temps les plus anciens appelée *la belle* (Καλλίστη); on la nommait aussi l'île Ronde (Στρογγυλή), ce qui ferait croire que la catastrophe, qui la brisa ainsi en plusieurs îlots, et en abîma le centre sous les eaux, fut postérieure à l'établissement des premières colonies phéniciennes. A quelque époque, du reste, que soit arrivée cette première révolution, il est facile aujourd'hui, à la vue des flancs déchirés de ces falaises, dont la blessure semble encore saignante, de retrouver toute l'histoire de cette île volcanique dans ces anciens âges mêmes dont les hommes n'ont conservé aucun souvenir.

A une époque antérieure à toute histoire, alors que brûlait dans toute son activité cette grande chaîne de volcans, qui depuis l'Auvergne et le Vivarais se prolonge le long des Apennins à travers toute l'Europe méridionale et la Méditerranée, et dont les îles de Milo et de Santorin furent sans doute le dernier enfantement, un cratère, s'élevant du fond de la mer au centre même de ce grand bassin que forment aujourd'hui les îles de Théra et de Thérasia, éclata au-dessus des eaux et commença sa tâche infernale. Il vomit d'abord des masses considérables de laves et de cendres, dont les couches, en se répandant autour de sa bouche, se superposaient régulièrement les unes sur les autres, et il forma ainsi une grande île circulaire, dont la périphérie s'élevait par une pente douce au-dessus de la mer, et montait vers le cratère en formant une sorte de dôme d'au moins 700 mètres de haut. Le dernier effort du Titan fut de rejeter une pluie monstrueuse de cendres et de pierres poncees, qui recouvrit toute la surface de l'île d'une couche blanchâtre, dont l'épaisseur varie de 7 à 13 mètres environ. Alors le travail de la création fut achevé : le volcan put rentrer dans son repos. Il suffisait désormais de l'air et de la pluie du ciel pour faire de ces débris volcaniques une terre fertile, propre à recevoir les hommes et à subir la culture.

C'est alors que le Phénicien Cadmus, qui courait les mers à la recherche d'Europe sa sœur, charmé par la beauté de cette île, y fonda une première ville, dont il laissa le gouvernement à Membliarès, son parent, pour poursuivre sa route vers la Béotie. Mais ce dôme volcanique était miné. Voilà que tout d'un coup le cratère même s'effondre, entraînant avec lui dans l'abîme tout le centre de l'île, et ne laissant plus que des rebords ébréchés, tels qu'on les voit encore aujourd'hui. Du côté de l'orient et sur les deux

tiers presque de la circonférence, s'étend l'île principale de Théra, qui forme comme un grand croissant; au nord-ouest est l'île de Thérasia; au sud-ouest, et entre les deux, la petite île d'Aspronisi. Au milieu de ces débris de l'ancienne Calliste, la mer forme depuis ce temps un vaste canal, large de plus d'une lieue, qui se dirige du nord au sud-ouest entre d'affreux escarpements, et semé seulement au centre de quelques noirs îlots d'une époque postérieure.

Je ne fais point là une téméraire conjecture sur les anciennes révolutions de cette île : on y retrouve en effet les traces encore toutes fraîches de sa terrible histoire, telles qu'on les aurait pu voir au lendemain de la catastrophe. Que du centre de ce bassin on regarde avec attention de part et d'autre cette déchirure circulaire, ces falaises de Théra, de Thérasia et d'Aspronisi, qui se dressent perpendiculairement à plus de 200 mètres encore au-dessus du gouffre, et l'on reconnaîtra des deux côtés, dans les flancs déchirés de ces îles, une entière symétrie de couches horizontales de diverses couleurs, rouges, grises, verdâtres, noires, jaunâtres et blanches, qui se correspondent à une même hauteur et dans un ordre semblable. On ne peut douter en voyant ainsi à nu ces stratifications régulières, qu'elles n'aient formé une seule île dans l'origine. — Les premiers habitants avaient sans doute péri dans cette épouvantable ruine. Une seconde colonie, 360 ans environ après la première, vint de Lacédémone s'établir à son tour dans cette île, sous la conduite de Théras, un descendant de Cadmus. Théras, après avoir régné à Sparte au nom des enfants de sa sœur, dont il était le tuteur, quand il fallut leur remettre la royauté, quitta le pays, et à la tête de quelques aventuriers de Sparte et des exilés minyens depuis longtemps déjà établis en Laconie, il alla chercher fortune ailleurs. Il s'arrêta dans l'île de Calliste, bien déchue alors de sa première beauté, et y bâtit une ville à laquelle il donna son nom. Calliste s'appela désormais Théra (Θήρα) ou le *monstre sauvage*, nom qui lui convenait bien mieux depuis sa dernière catastrophe, et qu'elle conserva jusqu'à la fin du III^e siècle. Car c'est seulement alors que l'île, devenue chrétienne, prit le nom de *Sainte-Irène*, sa patronne, lequel, en se corrompant, est devenu plus tard *Santorin*.

Mais depuis la résurrection de la Grèce, l'administration s'est montrée justement jalouse de restituer aux villes relevées leurs

anciens noms. Quand on a, en effet, une telle histoire, on ne saurait trop faire pour en ranimer et en consacrer les grands souvenirs. C'est ainsi qu'on a relevé une ville de Sparte au pied du Taygète, et qu'on en a fait le chef-lieu de la nomarchie de la Laconie, afin qu'un tel nom ne disparût pas de la carte de la Grèce. Pareillement, comme on ne pouvait changer le nom de Santorin, on rendit du moins à la ville principale de l'île son nom antique de Thira, ou Phira (Φηρά) avec l'altération éolienne.

Cette ville est située au centre intérieur du croissant, au bord de la falaise, où elle se tient suspendue comme des nids d'hirondelles au sommet d'un mur. De petites maisons blanches et bâties en dômes ou en terrasses, semblent se soutenir en étage les unes sur les autres, et en s'accrochant aux moindres saillies des rochers, courent le long de la crête avec une effrayante hardiesse. On dirait que la ville, en se pressant au bord de l'abîme, craint de rien dérober à la culture de ces champs d'une merveilleuse fertilité, qui du bord de la falaise descendent en pente douce du côté de l'orient jusqu'à la mer.

Les bâtiments ne peuvent mouiller au pied de cette falaise que couronne Phira, car, à quelques pieds du roc où l'on débarque, commence une mer sans fond. On n'y arrive qu'en canot. Au bas de ce mur de rochers, on ne trouve qu'un quai étroit de béton rompu par la lame, qui y déferle toujours avec violence, et quelques huttes voûtées en forme de tombeaux qui s'enfoncent autant que possible sous les excavations de la montagne, pour s'abriter contre les avalanches de roches que les orages détachent parfois de la couche friable de cendres où elles étaient enclâssées. Une rampe étroite, taillée dans le flanc vertical de la falaise, grimpe en zigzag jusqu'à la ville. De là, quand le temps est sombre et que le vent du sud-ouest soulève dans l'abîme sur lequel on est suspendu des vagues noires et bordées d'écume, c'est un spectacle à donner le vertige. On croirait voir une chaudière infernale, du fond de laquelle de sombres îles de basalte, des roches de lave d'une forme fantastique s'élèvent en bouillonnant à l'appel magique de quelque esprit des ténèbres. Assurément il y a dû avoir en tout temps de terribles légendes sur les divinités souterraines de ces lieux.

Nous arrivions le jour de la Fête-Dieu. M. Alby, le vice-consul de France, était avec toute sa famille à l'église métropolitaine.

Nous nous y rendîmes aussitôt, heureux de prendre part à cette belle fête de l'Église catholique sur un volcan perdu de l'Archipel. Après avoir parcouru quelques rues étroites et en escaliers, d'où l'on voyait, par-dessus les terrasses des maisons, la mer de Crète étincelante au soleil de midi, la procession entra dans la cour de la maison des Lazaristes, où les sœurs avaient préparé pour le saint sacrement un fort joli autel de mousseline et de fleurs. Les nombreuses petites filles de leur pensionnat s'étaient rangées à l'entour en robes blanches et une couronne de roses sur la tête. Non, quelque païen que l'on puisse devenir dans un séjour prolongé en Grèce, l'on verrait passer la théorie athénienne voguant sur son vaisseau doré vers Délos, qu'on ne saurait jamais être plus ému que je ne le fus en présence de cette pompe touchante du culte paternel et de ce simple reposoir paré par des mains françaises. J'acceptai avec bonheur l'offre que me fit le bon abbé Heurtaux de loger, pendant mon séjour à Santorin, dans cette maison de Saint-Vincent de Paule qu'il dirige, et je pus voir de près l'école française des sœurs.

C'est un grand plaisir de visiter en détail cet établissement où sont réunies une soixantaine de jeunes filles appartenant aux meilleures familles catholiques de la Grèce continentale et des îles; salles d'études, classes, ouvroirs, dortoirs, y sont tenus avec un ordre et une propreté exquis : partout un air d'aisance, de simplicité élégante, de bonheur, qui charme. Ces petites filles, en même temps qu'elles y apprennent tout ce qui fait une solide éducation, viennent se former ici, sous la direction de nos sœurs, à des habitudes de propreté, d'économie, de travail, qu'elles porteront un jour dans leurs ménages. Toutes parlent un peu le français; quelques-unes commencent à l'écrire assez bien. On se croirait presque en France dans cette maison de Santorin. — Si nous n'avons plus cette ardeur entreprenante qui pousse les Anglais à aller former au loin des colonies dont la métropole retire ensuite tant d'avantages, ce qui fait l'honneur de la France, c'est qu'en revanche elle n'a jamais manqué de colons de la charité chrétienne, prêts à aller s'établir partout où ils pouvaient prêcher l'évangile par leurs bonnes œuvres. Propagande généreuse, qui ne saurait porter ombrage à personne, parce qu'on y cherche seulement à faire le bien des hommes, sans aucune vue d'intérêt national. Des sœurs de charité, des missionnaires français, vous en trouverez

dans tout l'Orient, partout entourés de bonnes œuvres et de vénération. Qu'on aille à Smyrne, à Constantinople, on sera émerveillé de tout ce que font nos lazaristes à force de zèle avec de fort médiocres ressources : cela tient vraiment du miracle. Tout le monde les bénit, sans s'inquiéter jamais de leur désintéressée et bienfaisante influence; et si l'on se souvient qu'ils sont Français, c'est uniquement pour honorer la nation où se rencontrent de pareils hommes, ainsi dévoués au progrès de la civilisation chrétienne. Être les bienfaiteurs des peuples vaut mieux qu'en être les conquérants. — Cette maison de Saint-Lazare établie à Phira est vraiment la providence des pauvres du pays : grecs ou catholiques, les sœurs trouvent le moyen de soulager tous les nécessiteux, sans acception de croyances. Une pharmacie parfaitement montée est attachée à l'établissement; une jeune sœur fort instruite y distribue les remèdes gratuitement, pause chaque jour tous les infirmes qui s'y présentent, et va chez les malades prodiguer ses soins avec ses consolations. « Sœur Agathe est l'ange du bon Dieu, » me disait avec une larme à l'œil un rude batelier crétois, ancien corsaire, qui m'avait raconté sans sourciller ses terribles aventures de forban.

L'abbé Heurtaux, d'ailleurs, se louait fort de cette bonne population de Santorin : « Catholiques et grecs, disait-il, y sont fort religieux, mais d'une vraie piété; car ils vivent entre eux dans une grande union. — Quand on habite, interrompis-je, sur un volcan à peine éteint, et qui menace de se rouvrir au premier jour, on doit se sentir plus immédiatement sous la main de Dieu. — Vous avez raison, reprit-il; mais le zèle religieux, qui éclate ailleurs en un fanatisme intolérant, tourne ici en charité fraternelle. Pourtant ici, comme dans les autres îles, toutes les familles catholiques descendent d'aventuriers italiens et espagnols qui sont venus, il y a quelques siècles, s'établir dans l'Archipel, et ont réduit la population grecque à une sorte de servage. Mais les nobles de Santorin n'ont jamais été de petits tyrans comme ceux de Naxie. Quoiqu'ils soient encore aujourd'hui les propriétaires de la plus grande partie du sol, pourtant chaque paysan grec a depuis longtemps sa vigne, et vit dans une petite aisance. Oui, ajouta-t-il, nos missionnaires se trouvent bien ici. Nous ne comptons plus guère que 600 âmes de notre communion (car vous savez combien le catholicisme a souffert dans les Cyclades par l'insuffisance des missions); mais il

y a plaisir à être le pasteur de ce petit troupeau de choix, qui est d'ailleurs réuni tout entier autour de nous à Phira. Auparavant, ces familles catholiques habitaient, pour la plupart, la forteresse féodale de *Palæos-caros*, dont vous avez pu voir les ruines sur un promontoire de lave qui s'avance dans la mer au centre du croissant. Longtemps ce nid d'aigle avait été la résidence du seigneur de Santorin; mais depuis la révolution, nos nobles ont déserté les uns après les autres leurs vieux manoirs en ruines, pour venir se fixer dans la ville, où ils ont bâti de belles et spacieuses maisons. »

Ces belles maisons ressemblent assez de loin à des huttes de sauvages ou à des tombeaux. Comme dans toute l'île il n'y a pas de bois pour faire des toits et des planchers, les maisons n'ont qu'un étage et, au lieu de toits, sont surmontées d'une voûte en plein cintre. Autant de chambres, autant de voûtes, ce qui donne à la ville un aspect fort singulier. L'île fournit, du reste, pour cette construction d'excellents matériaux. Dans la couche de ponce qui la recouvre, on trouve une grande quantité de *pouzzolane* (*ἀσπροχῶμα*), extrêmement estimée dans tout l'Orient, laquelle, mêlée à de la chaux, fait un excellent ciment hydraulique, qui devient à l'air d'une extrême dureté. Aussi tout se fait ici au mortier. Quatre murs blanchis à la chaux et voûtés comme une cave, avec une porte au-devant, voilà une maison complète. Point de fenêtres (on ne saurait assez se garantir contre la lumière et la chaleur); point de cheminée (jamais on n'a besoin de se chauffer). Un divan qui règne autour de la salle compose tout l'ameublement: c'est, le jour, le siège pour la causerie, c'est la couchette pour la nuit; babiller en fumant et dormir, que faut-il de plus pour l'aisance de la vie paresseuse de l'Orient? Quelques villages sont construits avec bien plus de simplicité encore. Vous arrivez sans vous en douter au milieu du village de *Fothon* (*Βόθων*). Au lieu d'élever des maisons, les gens du pays prenant pour rues ces ravines profondes que les torrents d'hiver ont labourées sur la pente des montagnes, creusent des deux côtés dans le tuf des caves, des magasins, et même des maisons. Un petit mur, percé d'une porte, ferme le devant de la grotte. Des cyprès, des palmiers nains, des vignes et des oliviers, qui croissent au fond des ravines, vous cachent encore ces taupinières d'hommes. On ne se croirait guère au centre d'un village, si çà et là une coupole, un petit clocher au

niveau du sol n'indiquaient des habitations sous les pieds; et quand on descend dans le lit du torrent, on est tout surpris de voir des figures curieuses aux portes de ces réduits souterrains.

Le lendemain de notre arrivée, nous montâmes à cheval pour aller visiter les ruines de l'ancienne ville d'OEa, situées sur une montagne escarpée à 7 ou 8 kilomètres au sud de Phira. Le neveu de notre vice-consul, le jeune Alby, qui venait, comme la plupart des fils de famille de Santorin, de terminer son éducation en France, nous accompagnait; et pendant qu'en descendant vers la plage orientale de l'île, nous cheminions au milieu de vignes magnifiques, entre des haies de cactus ou de petits murs de lave, il nous donnait, sur la culture de l'île, de curieux renseignements. Presque partout le sol est formé d'un taf épais de ponces assez dur à entamer. On croirait d'abord que cette terre ne saurait jamais rien produire; mais quand on l'a péniblement défrichée, elle devient cendreuse, légère et excellente pour la vigne. C'est que ces pierres spongieuses, au temps même des plus grandes sécheresses, conservent encore à un décimètre de profondeur une certaine humidité suffisante pour les petites plantes. Point de haute végétation sans doute, je n'ai vu partout que des arbres chétifs et rabougris, excepté à la ville pourtant où l'on trouve quelques beaux oliviers, des figuiers et des cyprès, qui n'y grandissent qu'à force de soins. Mais en pleine terre, la vigne, l'orge, le coton, viennent à merveille. Cependant la culture du coton et de l'orge diminue chaque année : c'est la vigne qui envahit tout. A peine aujourd'hui récolte-t-on assez de coton pour la consommation de l'île, et assez d'orge pour nourrir seulement le quart de la population. Hors le vin, tout manque donc à Santorin; il faut tout acheter des îles voisines : habits, chaussures, bétail, froment, charbon, lin, fer, planches, bois de construction pour les navires et les tonneaux, tout vient du dehors. Parfois même, dans les temps de sécheresse, quand les citernes sont épuisées et que les deux uniques sources qu'on trouve dans l'île, cachées sous un repli schisteux du Mesa-Vouno, sont tarées, il faut aller chercher de l'eau douce à Nio et à Amorgos. La vigne fait donc l'unique richesse de l'île; aussi l'y cultive-t-on avec le plus grand soin. Les ceps sont plantés en quinconce à huit pieds les uns des autres, afin qu'ils puissent étendre leurs racines à leur aise dans ce sol léger. Quelques-unes de ces souches ont plus de deux cents ans, et sont encore pleines

de vigueur. On coupe les branches près du tronc chaque année, et l'on ramène les nouvelles pousses à l'entour en forme d'entonnoir. En même temps que cela empêche le cep de s'épuiser en jets inutiles, cela permet de semer dans l'intervalle des pieds un peu d'orge, qu'on coupe à la fin d'avril, pour en nourrir les bêtes de somme. — On distingue ici plus de soixante espèces de raisins. L'espèce dominante est l'*assyrticon*, gros raisin noir, dont on fait le vin ordinaire. Ce vin, fort estimé en Russie, et trop peu connu, à mon avis, en Occident, ressemble assez à nos bons crus du Rhin, ou encore au Madère, avec un léger arrière-goût de soufre. Mais rien surtout n'est comparable, comme vin de dessert, au *vino santo* blanc ou rouge de Santorin : il se fait avec un raisin nommé *mavro tragano*, qu'on laisse exposé pendant quinze jours au soleil sur les terrasses des maisons avant de le porter au pressoir. Au bout d'un an, c'est une liqueur exquise, mais capiteuse, qui surpasse les meilleurs malvoisies de l'Archipel et même le muscat de Samos. « Et je ne doute pas, ajouta mon compagnon, qu'on ne puisse l'améliorer encore par une fabrication mieux entendue. — En êtes-vous donc encore, repris-je, à ces grossiers procédés que j'ai vu pratiquer dans le Péloponnèse, et qui n'ont pas changé, je crois, depuis Bacchus ? Foule-t-on toujours le raisin dans de sales citernes ? Y mêle-t-on encore, comme dans le reste de la Grèce, des pommes de pin, qui lui donnent une odeur de résine insupportable ? Est-ce que vous gardez aussi votre vin dans des peaux de bouc ? — Pas tout à fait, répondit-il ; mais peu s'en faut : et nous aurions grand besoin que quelque vigneron de France vînt nous apprendre son art. Notre vin d'ailleurs se conserve parfaitement sans résine, et c'est presque le seul cru de l'Archipel qui puisse supporter une longue traversée. Aussi l'exportons-nous en grande partie. Nous en vendons pour 500,000 drachmes environ (445,000 francs) sur les seuls marchés de Taganrog, au fond de la mer d'Azow ; notre commerce emploie à cet usage une quarantaine de bricks et une soixantaine de goëlettes. Tout va en Russie, comme vous voyez. Cependant, dans ces dernières années, une maison a essayé d'envoyer un brick chargé de vins jusqu'à New-York ; mais la spéculation n'a réussi qu'à demi par la fraude des matelots, qui, pendant la traversée, perçaient furtivement quelques tonnes, et remplaçaient le vin par de l'eau de mer. »

En causant ainsi, nous étions arrivés au pied du promontoire

Saint-Étienne, immense rocher de marbre bleu, qui se détache du mont Saint-Élie, et barre la plaine, en s'avancant jusque dans la mer. Le Saint-Élie est une montagne de 700 mètres environ de hauteur, située à peu près aux deux tiers de la demi-lune que forme l'île. A l'extrémité de sa croupe, il se divise ainsi qu'une ancre pour projeter à l'est le promontoire Saint-Étienne, comme un de ses bras, et au sud-ouest celui d'Exomytis. C'est sur la crête de cette espèce d'isthme qui unit le Saint-Étienne au Saint-Élie (*la Montagne du centre*) (Μέσα βούνο), que s'élevait l'ancienne ville d'Ofa. Au pied de cette muraille de granit, il faut laisser les chevaux, et grimper à pied la roche escarpée le long d'étroites corniches qui surplombent sur la mer. Car depuis si longtemps que la ville antique a été renversée par des tremblements de terre, les torrents d'hiver et les éboulements ont entièrement détruit tous les chemins qui y menaient, et des chèvres seules osent maintenant fréquenter ces sommets.

Arrivé en haut, on ne trouve plus que des débris à peu près méconnaissables, tant ils ont été remués, fouillés, brisés. Cette ville, en effet, a été l'une des mines les plus riches de sculpture antique qu'ait exploitées la curiosité des modernes. « On trouve, écrivait encore le P. Richard au xvii^e siècle, sur la pente du Méso-Vouno les ruines d'une belle et ancienne ville. C'est un prodige de voir la grandeur des pierres dont les murailles sont bâties.... Parmi ces ruines se sont trouvées de belles colonnes de marbre tout entières et de riches sépulcres, mais surtout quatre tombeaux qui ne le céderaient en rien à ceux de nos rois. Plusieurs statues taillées à la romaine gisent sur le sol, etc. » Les gens du pays parlent encore des innombrables marbres qu'on a enlevés de ces lieux au siècle dernier, statues, bas-reliefs, autels, tombeaux, fragments de corniches, colonnes entières : on en remplissait des vaisseaux. Un bâtiment anglais chargé de dépouilles de cette espèce, parmi lesquelles se trouvait un joli berceau en marbre avec un enfant endormi, périt près de Gibraltar. On croit qu'une frégate française avec un pareil chargement aurait aussi fait naufrage. Pendant la guerre de 1770, qui rendit un moment les Russes maîtres de l'Archipel, des officiers de cette nation firent à leur tour des fouilles assez heureuses, et emportèrent sur leurs vaisseaux une prodigieuse quantité de marbres, de bas-reliefs, d'inscriptions. M. Fauvel, qui fut longtemps

consul de France à Athènes, sut encore, après tant d'autres, recueillir ici quelques beaux morceaux de sculpture, et entre autres, une mère qui allaite son enfant, sujet touchant trouvé dans un tombeau. Mais on peut penser si, après tant de fouilles, le sol est bouleversé de fond en comble. Ce n'est plus qu'un tas de décombres parmi lesquels on retrouve çà et là quelque fût de colonne brisée, un bout de chapiteau ou de statue presque méconnaissable, partout aussi les fondations de quelques petites maisons, aujourd'hui rasées jusqu'au niveau du sol, et qui ne laissent plus voir que leurs citernes défoncées, au fond desquelles un myrte ou un figuier croît par aventure. Quelques endroits mêmes sont labourés et semés d'orge; on s'est servi des pierres de ces ruines pour soutenir, par de petits murs en terrasses, ces champs suspendus sur les flancs de la montagne. En s'approchant de cette grossière maçonnerie, on y reconnaît, au milieu des moellons, de curieux débris, une frise finement sculptée, un bout d'inscription, la tête de quelque héros engagée dans le mur. En vérité, lorsqu'on voit ce que ces pâtres sauvages du pays font de leurs ruines, on regrette moins que tant de belles statues aient été enlevées de ces lieux pour aller grelotter dans les musées brumeux du Nord. — A l'endroit le plus élevé de la crête du rocher, du côté du sud et de l'ouest, on admire une grande muraille en blocs énormes de pierres équarries, qui formait sans doute l'acropole d'OEa, et qui a encore 150 pieds de long sur 30 de hauteur. Dans un coin, j'y lus quelques inscriptions anciennes, mais il n'y avait que des noms propres d'hommes et de femmes. Que pouvait-ce être? des inscriptions tumulaires? non, car il n'y eut jamais de tombeaux dans l'intérieur de la ville : des noms aimés, gravés par un amant? Peut-être; cet usage des amoureux n'est pas nouveau, comme on sait. Il serait curieux, quand toute l'histoire d'une ville jadis puissante a péri avec ses monuments, qu'il ne restât plus que quelques souvenirs d'amour gravés sur les indestructibles murs de sa citadelle.

On ne connaît pas grand'chose, en effet, de la destinée des anciennes villes dans cette île de Théra, presque inabordable, et d'ailleurs rejetée presque en dehors de l'Archipel. Seulement, nous savons que, dès les temps héroïques, Théra était devenue une cité assez florissante pour fonder de puissantes colonies, et entre autres la ville de Cyrène, tant célébrée par Pindare. Médée, s'arrê-

tant à Théra, en avait prédit la future grandeur : « Écoutez moi, avait-elle dit, enfants des héros et des dieux; apprenez qu'un jour, de cette terre battue des flots, sortira la fille d'Épaphus, qui ira jeter les racines d'une cité chère aux mortels non loin du temple de Jupiter Ammon. Au lieu des dauphins aux rapides nageoires, ses habitants lanceront des cavales légères; au lieu de rames ils manieront le frein, et au lieu de vaisseaux ils conduiront des chars aussi vites que la tempête. Cette faveur du destin finira par rendre Théra la mère de plusieurs grandes cités, etc.¹. » Quelle fut la fortune de Théra dans les temps qui suivirent? On l'ignore à peu près. Il paraît que, pendant la guerre Médique et la guerre du Péloponnèse, son éloignement la retint dans une heureuse obscurité en dehors de toutes les révolutions qui agitérent les autres îles. Plus tard, nous la voyons réduite avec le reste de la Grèce en province romaine. C'est de ce temps seulement que date, je crois, la splendeur de cette ville d'Œa, dont nous visitons alors les débris, car la plupart de ses inscriptions sont de l'époque des Césars; quelques croix sculptées attestent aussi que le christianisme s'était déjà introduit dans cette ville avant sa destruction. Œa périt sans doute d'un soudain tremblement de terre; elle n'aurait pas en effet conservé tant de richesses enfouies, si elle avait eu le temps de dépérir. Pour moi, je n'y trouvais plus que quelques bouts d'inscriptions déjà recueillis. — Mais quand, fatigué de recherches infructueuses, on s'assied pour jouir de la belle vue qu'on a de cette cime élevée, on est amplement payé de ses peines : d'un côté, l'abîme où le centre de l'île s'est jadis englouti; de l'autre, une plage unie, riante, couverte de vignes, le long de laquelle une belle mer bleue brode en se jouant des festons argentés d'écume. Et si l'on égare ses yeux à l'horizon, on découvre vers le sud, au milieu d'une mer embrasée, les sommets dentelés de la Crète, que dominant le Dicté et l'Ida au nord; tout le groupe des Cyclades, flottant sur les eaux comme les fleurs dorées du nénuphar; à l'orient, Anaphi, Astypalæa, et jusqu'aux sommets des Sporades et aux côtes de l'Asie. Je ne pouvais me rassasier de cette vue; et pour en jouir plus longtemps, je sacrifiais sans peine ma visite à la nécropole d'Œa, située au pied du *Méa-Vouno*. J'aurais pu cependant, par le crédit de M. de Rou-

¹ *Physique*, IV, v. 21.

joux, obtenir l'autorisation de fouiller quelque tombe nouvelle, et d'y découvrir à mon tour ce qu'on y trouve toujours, des médailles, des bijoux, de longues amphores funèbres couchées et à demi enterrées, qui renferment encore quelques ossements calcinés. C'est un plaisir de curiosité qu'on ménage aux voyageurs considérables. On tient même en réserve quelque tombe de plus belle apparence pour les visites des princes : je ne sais pas même si, pour eux, la flatterie ne prépare pas la fouille à l'avance. Pour moi, cela ne tenta ni ma curiosité ni ma vanité. « Il est si doux pour les hommes de voir ce flambeau du jour ; mais on répugne à visiter les demeures d'en bas : il faut être fou pour souhaiter de descendre chez les morts ¹. »

Cependant je voulus visiter au sud-est de l'Exomytis une petite plaine qui s'étend jusqu'à la mer, pour y chercher les restes d'une ancienne ville d'Éleusis, qui était le port de l'île, la cité du commerce. En descendant d'Œëa à la plage, je remarquais sur la pente du rocher les traces de degrés antiques, et de distance en distance des socles ménagés comme pour recevoir des statues. De la ville même d'Éleusis, il ne reste presque rien. Cette ville, comme toutes celles de l'île, fut détruite par un tremblement de terre. Plus tard, à une époque obscure du moyen âge, un nouveau mouvement volcanique abaissa au-dessous des eaux le rivage où elle était bâtie : aujourd'hui, quand la mer est calme, il faut prendre une barque, et à cinq ou six brasses de profondeur on aperçoit distinctement au fond de l'eau des murs de maisons, les débris d'une jetée, quelques tronçons de colonnes, que la tempête n'a pas entièrement ruinés. Mais au-dessus de la ville noyée s'élève encore, adossée contre le rocher, une belle nécropole, où l'on compte plusieurs tombeaux d'une fort élégante architecture : trois, entre autres, ont un joli fronton soutenu sur des colonnes corinthiennes ; un autre est taillé dans le marbre même du rocher, en forme d'un grand sarcophage posé sur trois degrés ; la plupart ne sont que de simples niches carrées. — Ainsi, pour mieux faire voir la misère humaine, il n'est partout resté ici de tant de villes opulentes que la cité des morts : réflexion banale, si l'on veut ; mais parce qu'on visite des ruines après tant de touristes pleureurs qui y ont débité chacun leur lieu commun mé-

¹ Eurip. *Iphig. à Aulis*, v. 1261.

lancolique, faut-il se défendre d'une émotion sincère? Où les ruines, d'ailleurs, sont-elles plus terriblement éloquentes que sur cette roche volcanique, encore agitée aujourd'hui de convulsions souterraines? Les gens du pays, qui entendent chaque jour cette leçon, en sont toujours touchés : nulle part, en Grèce, on n'est plus grave et plus religieux qu'ici. Dans ces dispositions, je ne fus pas étonné, en remontant, de rencontrer sur une saillie escarpée du mont Saint-Étienne, et dans une situation à donner le vertige, quelques cellules d'ascètes, qui renouvellent dans cette petite Thébàide toutes les austérités des premiers anachorètes. Avec un peu de terre végétale qu'ils apportent de la plaine sur leurs épaules, ils ont fait de petits jardins sur les anfractuosités du rocher. Ils y cueillirent quelques amandes : c'est tout ce qu'ils avaient à m'offrir. Ils vivent d'aumônes. La croyance populaire, c'est que ce sont leurs prières qui désarment la colère de Dieu, et tiennent depuis cent quarante ans le volcan enchaîné.

J'aurais eu bien des choses encore à voir à Santorin. On signalait à ma curiosité, entre le village d'Emporion et de Mégalo-Chori, une antique construction de marbre dont on a fait une chapelle à saint Nicolas; un beau sarcophage sur la plage d'Athinios; une chapelle de Sainte-Marine bâtie sur les ruines d'un *heroum* ancien, etc. Mais le temps était devenu mauvais : on craignait que la tempête ne se prolongeât. Notre petit bâtiment, amarré sur les roches brûlées au centre du golfe, fatiguait beaucoup au choc des vagues et avait besoin d'aller chercher dans quelque île voisine un meilleur mouillage. Il fallut retourner à bord, et à grand'peine, pour partir au premier intervalle de l'orage. Mais on attendit inutilement cet instant favorable pendant deux jours. Je pus visiter à loisir cet enfer qui nous entourait, au milieu d'un affreux vacarme des vents et de la mer.

Il faut avoir vu le cratère du Vésuve pour se faire une idée de ces horribles îlots, formés de blocs de lave entassés en désordre, de scories brûlées, de cendres durcies à l'air. Ces écueils vomis du fond du gouffre où s'était jadis abîmé le centre de l'île, dans les convulsions postérieures du volcan, sont de différentes époques, relativement fort récentes. La dernière même de ces petites îles, et de beaucoup la plus considérable, n'a commencé à apparaître qu'en 1707 : on la nomme la *Nouvelle* ou encore la *Grande île brûlée* (Νέα ou Μεγάλη καυμένη); elle est au milieu du groupe. Au

sud-ouest de celle-là, s'étend la *vieille île brûlée* (Παλαιά καυμένη), dont l'origine remonte au second siècle avant l'ère chrétienne. Enfin la *petite île brûlée* (Μικρά καυμένη), située au nord-est de la grande, date du commencement de l'empire romain. Les catastrophes qui ont accompagné la formation de ces écueils sont nettement décrites dans les histoires contemporaines.

Strabon mentionne l'éruption de la *Palæa-Caïmeni*, qu'on s'accorde à fixer à l'année où Philippe III, roi de Macédoine, entamait avec Rome des négociations pour la paix (Ol. cXLV, 4-197 av. J. C.) « Entre Théra et Thérasia, dit-il, des flammes commencèrent pendant quatre jours à jaillir du fond de l'abîme : toute la mer était en feu. Au milieu de cet embrasement, une île formée de blocs de lave montait peu à peu, comme soulevée par une machine : elle avait douze stades de circuit. Quand cet enfantement terrible eut cessé, les Rhodiens, les premiers, qui étaient alors les maîtres de la mer, osèrent approcher de ce nouvel écueil et y élever une chapelle à *Poseidon Asphaleios*¹. » Cette île fut nommée *l'île Sainte*, à cause de sa mystérieuse origine. J'y cherchais inutilement quelques vestiges du temple élevé par les Rhodiens, je ne trouvais plus (à la même place sans doute) qu'une misérable chapelle de Saint-Nicolas, qui sert actuellement de quarantaine.

Deux siècles et demi plus tard (46 ap. J. C.), sous le règne de Claude, une seconde île de trachyte, la *Micra-Caïmeni*, dans une nouvelle convulsion du volcan, monte à son tour sur la mer à deux mille mètres environ au nord-est de la première; on la nomme *l'île Divine* (Θεία). Dans les temps qui suivirent, le volcan continue à agiter l'île entière, tantôt soulevant quelque nouvelle montagne de lave, qui s'ajoute aux écueils déjà formés, tantôt abîmant dans la mer des plages de l'île jadis bâties, maintenant submergées. Mais ces mouvements n'ont laissé dans les souvenirs que des traces obscures. Seulement, on sait que, sous le règne de Léon l'Isaurien, en 726, la plus ancienne des deux îles, l'Hiéra, reçut de notables accroissements encore reconnaissables aujourd'hui : c'est un énorme cône formé de blocs de trachyte qui s'élève au nord-est de l'îlot. Dès lors le Titan s'est-il rendormi, pour

¹ Strabon, I, 8, p. 91.

ne se plus réveiller que sept cents ans plus tard? ou y eut-il dans cet intervalle mal connu de nouvelles secousses? On ne sait. Jusqu'au milieu du xv^e siècle, on n'en trouve plus aucune mention dans l'histoire.

Mais, de ce moment, les phénomènes volcaniques se multiplient autour de Santorin. C'est, en 1457 (25 nov.) un tremblement de terre qui agite l'une des Caïmènes, la soulève encore au-dessus de la mer, et en détache d'énormes blocs qui retombent dans l'abîme; c'est, en 1570, un abaissement subit de la côte méridionale de l'île, qui submerge les ruines d'Éleusis; c'est, en 1573, une courte éruption qui agrandit le cône de soulèvement que l'on voit encore au sud de la *Micra-Caïmeni*.

Mais les deux plus mémorables éruptions des temps modernes sont celles de 1650 et de 1707. Dans la première, on eût dit que le volcan cherchait à s'ouvrir un cratère loin de son foyer ordinaire. Après plusieurs jours de tremblements de terre (16 sept.), on vit en dehors du golfe, entre le cap Coloumbos, situé au nord-est de l'île, et les îles de Nio et d'Amorgopoulo, monter à la surface de la mer un îlot nouveau, formé de ponces toutes blanches. Ce laborieux soulèvement fut suivi longtemps encore de secousses violentes, d'explosions de flammes, de tempêtes. La mer envahit avec fureur les plages basses situées à l'est de Santorin, et y dispersa entièrement les ruines antiques de Périssa et de Camari, qu'on n'avait pas encore reconnues. Enfin, après quelques mois, ces convulsions s'apaisèrent; mais l'île nouvelle avait disparu, ne laissant d'autres traces qu'une immense quantité de ponces, que les vents balayèrent par tout l'Archipel. Le Titan, après cet avortement, se reposa encore pour un demi-siècle; mais ce fut pour éclater bientôt plus terrible et plus puissant que jamais. Le 23 mai 1707, un nouveau cratère s'ouvrant soudain sur la mer, vis-à-vis du cratère éteint de la *Micra-Caïmeni*, se mit pendant un an à vomir sans relâche des torrents de fumée, de flammes, de cendres, de pierres rouges, qui retombaient dans la mer à plus d'une demi-lieue de là. L'île entière de Santorin chancelait dans ses fondements; la terre tremblait avec d'effrayantes détonations; la mer était furieuse: c'était une scène de la fin du monde: on mourait de frayeur. Cela dura un an. A partir de l'année suivante, les explosions devinrent plus rares: une dernière éruption éclata en-

core le 14 septembre 1711; mais c'était le suprême effort de cet enfantement infernal. Une nouvelle île de laves plus considérable que toutes les autres, venait de sortir de la mer, toute fumante encore. C'était la *Megali-Caïmeni*. On constata après l'éruption que l'île entière de Santorin s'était abaissée; mais les falaises surtout sur lesquelles la ville de Phéra est bâtie descendirent de plusieurs mètres, comme l'attestent encore des réduits, qu'on avait creusés dans le tuf, à cinq ou six pieds au-dessus du niveau de l'eau, pour servir de magasins, lesquels, à demi noyés aujourd'hui, ne servent plus qu'à remiser les barques des pêcheurs. On a aussi remarqué que, depuis cette époque, l'île de Milo, si fertile encore et si populeuse au temps où Tournefort la visitait, commença à être empoisonnée par ces vapeurs sulfureuses, qui en rendent aujourd'hui le climat malsain et le sol ingrat.

Maintenant le volcan semble éteint sous les fournaises des îles brûlées. Peut-être cependant ne fait-il que sommeiller encore. Peut-être ces dômes de noir basalte s'entr'ouvriraient-ils pour des éruptions nouvelles? Ou peut-être est-ce quelque nouvel îlot qui viendra éclater sur la mer. Au-devant de la petite *Caïmeni*, les pêcheurs ont observé un plateau de rochers, encore noyé sous les eaux, qui monte d'année en année. La sonde donnait encore trente mètres pour le point le plus élevé de cet écueil, au commencement du siècle : le sommet n'était plus qu'à huit mètres de profondeur en 1830, qu'à cinq mètres en 1834. Il semble que depuis ce temps le soulèvement se soit ralenti. On remarque aussi, au sud-est de la *Megali-Caïmeni*, une grande tache jaunâtre qui se prolonge au loin sur le sombre azur de la mer; c'est une source d'eau ferrugineuse très-puissante, qui jouit d'une propriété singulière. Tout bâtiment qui vient mouiller pendant quelques jours dans ces eaux, en sort tout brillant, avec son doublage entièrement nettoyé de la rouille qui le salissait. On dit aussi, dans le pays, que cette source est comme l'évent ou la soupape de sûreté du volcan, et que, toutes les fois que la tache jaune disparaît sur la mer, il faut s'attendre à quelque tremblement de terre. Je m'approchai en canot de cette mare, et je remarquai que sa température était plus élevée que celle de la mer de quatre ou cinq degrés centigrades. A la surface venaient crever d'innombrables bulles de gaz hydrosulfurique : l'eau semblait frémir et bouillonner, comme une cuve de raisins en fermentation. Cette eau, analysée par mon

ami M. Landerer, professeur à l'université d'Athènes, donna pour éléments :

| | |
|--------------------------|-----|
| Muriate de soude..... | 106 |
| Carbonate de fer..... | 21 |
| Sulfate de magnésie..... | 18 |
| Muriate de chaux..... | 8 |
| Carbonate de chaux..... | 3 |

plus des traces de sulfate de soude, d'oxyde de fer, d'oxyde de magnésie, de brome, etc.

Je continuai le tour de la *Megali-Caïmeni*, et j'y trouvai dans deux ou trois criques, une quinzaine de petits bâtiments qui étaient venus s'y réfugier pendant l'orage, et se tenaient amarrés aux pointes de roc du rivage, car l'ancre ne mord pas sur ce fond de rocher : c'est l'unique port de l'île. Je descendis sur ces monceaux de scories entassées dans un pêle-mêle affreux : on dirait le foyer immense d'une forge éteinte. Ces montagnes de lave semblent à peine refroidies, et se dressent aussi nues et aussi hideuses qu'au lendemain du jour où le Titan les vomit du fond des eaux. On y grimpe avec peine et l'âme remplie d'un mystérieux effroi. Cette nature fait peur, quand on voit le résultat de ses fureurs : on sent là que la terre, comme le cœur de l'homme, a aussi son côté terrible, sa férocité, et je ne sais quelle redoutable puissance de colère. Rien, dans ces lieux damnés, qui rappelle la vie : on n'y trouve que quelques carcasses blanchies d'oiseaux de mer. Mais sur la *Palœa-Caïmeni*, au contraire, qui compte déjà plus de vingt siècles, le temps, en décomposant les matières volcaniques, a formé un peu de terre végétale : et l'on est étonné de trouver çà et là sur ces roches maudites quelques plants de vignes ou un beau figuier.

Pendant que mes compagnons y chassaient quelques chèvres sauvages, moi, couché sous l'ombre épaisse d'un figuier, je m'amusais à relire la Théogonie d'Hésiode. En vérité, on n'a jamais tenu assez de compte, pour l'histoire géologique du monde, de ces chants des anciens jours de la Grèce, où les hommes qui avaient été encore témoins des récentes révolutions du globe, se transmettaient en de poétiques légendes le récit de ces grands cataclysmes, dont la science moderne a essayé plus tard d'éclaircir le mystère. Toute poésie n'est pas mensonge. On a été frappé un jour du merveilleux accord que signalait Cuvier entre le récit

de Moïse sur la création, et les découvertes modernes de la géologie. Qui s'était douté jusque-là de la valeur scientifique du début de la Genèse, si longtemps négligé ou même raillé? Pareillement, on n'a guère voulu voir jusqu'ici dans la Cosmogonie d'Hésiode que des fantaisies de poète, ou tout au plus une doctrine inventée par les prêtres de la Piérie pour expliquer arbitrairement toute la généalogie des innombrables dieux trouvés ou apportés par eux dans la Grèce, qu'ils essayaient de mettre d'accord. Mais quand, sur un des derniers champs de bataille des Titans, je relus ces antiques récits du monde tiré du chaos, qui, transmis de génération en génération, ont été recueillis par le chantre d'Ascre, je fus frappé de la saisissante vérité de ces peintures. Je compris de plus en plus que la mythologie grecque n'est pas la création d'une imagination entièrement libre dans son choix : que les prêtres n'ont pas tout inventé; mais qu'ils n'ont dit le plus souvent dans leur doctrine cosmogonique que ce qu'ils avaient vu ou appris. Dans toute cette poésie religieuse, et surtout dans la vieille histoire des luttes des géants contre le ciel, il y a plus de physique et de vraie géologie qu'on ne le pense généralement. — Non pas que j'aie la prétention d'expliquer scientifiquement chaque détail de la légende, de rechercher dans chacun des noms des enfants de Rhéa ou des filles de l'Océan chacune des propriétés physiques ou chimiques de la terre ou de la mer, enfin de retrouver toute la science moderne d'Élie de Beaumont dans ce vieux chant mystique d'Hésiode. Mais dans l'histoire des révoltes des Titans et des Centimanés, quelle vive et vraie peinture des convulsions de la nature soulevant et déchirant les montagnes, dans l'enfantement suprême de la création! Qu'on est curieux de voir surtout sous quel aspect ces grands cataclysmes ont apparu aux yeux des premiers hommes, et aujourd'hui qu'on possède les secrets de la science, de reconnaître ces terribles phénomènes de la nature à travers les descriptions qu'ils en ont faites dans leur ignorance et leur effroi!

. Sur les épaules du volcan
 Se dressaient cent têtes de serpent, hydre affreuse
 Qui léchait le ciel de ses noires langues de fumée,
 Et qui sous ses sombres soureils faisait étinceler du fond de ses yeux
 Des lueurs sinistres. Sur toutes ses têtes flamboyait une aigrette de feu;
 De chacune de ses bouches s'échappaient des voix terribles, etc.

C'est ainsi que l'homme voyait aux premiers âges de l'humanité, avec l'étonnement, la frayeur, la foi de l'enfance, mais aussi avec ce sixième sens que nous avons perdu en grande partie en vieillissant, le sens de la poésie.

On sait que la Grèce méridionale a été, avec l'Italie, le dernier théâtre dans l'ancien continent où les forces de la nature ont déployé leur terrible puissance; et certes il n'est point de pays, qui ait plus conservé de traces de sa récente création. Depuis le Bosphore et la Thrace jusque en Crète, ce ne sont partout que roches déchirées, que montagnes disloquées, que crevasses profondes, que cratères de volcans, que villes anciennes ruinées par des tremblements de terre. Les hommes ont vu naître les îles de Rhodes, d'Anaphi, de Délos. Quand on est au pied des rochers qui écrasent Delphes, on croirait que c'est d'hier que Jupiter a dispersé les montagnes entassées par les géants : le Titan foudroyé et enseveli sous les roches de Milo et de Santorin fume encore.

Qu'au fond de son cabinet, le commentateur ne voie dans ce combat de la terre et du ciel que la lutte du vieux et grossier naturalisme des Pélasges contre la religion plus élevée, que les prêtres hellènes apportèrent en Grèce, et qui finit par remplacer l'ancien culte, je le conçois. Mais ici, sur les lieux, tout prend une signification nouvelle. Ce combat n'est plus un symbole: c'est la vérité même; et l'on goûte la réalité d'une description vivante où l'on n'avait admiré que l'imagination brillante, mais chimérique, d'un poète. On sent ici, comme partout en Grèce, que les anciens poètes n'ont pas tant inventé que nous le croyons généralement, mais qu'ils ont presque tout pris, jusque au plus merveilleux de leurs légendes, à l'étonnante nature qui les environne. Voulez-vous savoir la plus ancienne histoire des volcans de l'Archipel? La voici, parfaitement exacte, telle que je la lus dans mon Hésiode, avec un inexprimable intérêt de curiosité, comme si ce n'était pas un des lieux communs de mythologie dont on avait amusé mon enfance.

Aux premières époques du monde, la Terre, s'unissant dans les ténèbres avec le Ciel, avait mis au monde deux sortes d'enfants : les uns, appelés *Cyclopes*, semblaient tenir davantage de la nature de leur père, et sous le nom de *Brontès* (le tonnerre), de *Stéropès* (la foudre), d'*Argès* (l'éclair), servaient de ministres aux puissances d'en haut¹; les autres, nommés *Titans* et *Centimanes*, appartenaient

¹ Hésiode, *Théog.* v. 139.

surtout à la Terre : c'étaient ces forces de la nature, mystérieuses, formidables, qui, dans les tressaillements du monde en travail, bouleversaient la mer et les continents. Les Titans régnaient en particulier sous la terre, les Centimanes dans les profondeurs de l'Océan : ces derniers étaient *Cottos*, ou le démon de la tourmente (*κοττώ*) ; *Briarée*, ou l'éruption (*βριάω, ῥέω*), et *Gygès*, le fils des Abîmes¹. Voilà comment les hommes qui virent les révolutions de l'Archipel personnifièrent dans leur épouvante les causes inconnues de ces convulsions terribles. La légende donnait à chacun de ces monstres *cent bras invincibles* (tant leur activité destructrice se faisait sentir à la fois en des points différents) et *cinquante têtes menaçantes*. — Oui, cinquante têtes.... J'ai compté moi-même celles du Centimane que les dieux appelaient Briarée, et les hommes Égéon, et qui donna son nom à la mer Égée. De Syra, ou encore du haut de l'Hymette, on peut voir ces innombrables têtes que le géant soulève encore au-dessus de la mer ; mais il est vaincu et ses bouches sont éteintes. « Le Ciel même, qui avait engendré ces fils redoutables, les prit en haine. Aussitôt que l'un d'eux venait de naître, son père le faisait rentrer dans les entrailles de la Terre² ». Mais la Terre en grondait de douleur et méditait une horrible vengeance. Elle provoqua elle-même ses fils à la révolte ; et dès lors commence le récit de cette longue lutte des géants ou des dieux dans l'Archipel et le reste de la Grèce. En vain le Ciel (*Uranus*) fut-il détrôné par le Temps (*Cronos*), et le Temps, à son tour, par le dieu de l'air et de la vie (*Zeus*), les Titans et les Centimanes, bien qu'ils eussent pris une grande part à ces révolutions du monde, portaient toujours la peine de leur première réprobation. Le dieu jaloux d'en haut, après la victoire, les ensevelissait de nouveau sous les montagnes, et les siècles ne firent que les enchaîner davantage dans leurs prisons souterraines. Les géants semblaient même vaincus désormais : les volcans s'éteignaient, les tremblements de terre devenaient plus rares. Mais tout d'un coup éclata une lutte suprême dont les épouvantables effets ont laissé un long souvenir parmi les peuples les plus anciens de l'Europe méridionale. Ce fut sans doute cette révolution que les géologues signalent, sous le nom de *soulèvement du Ténare*,

¹ Hésiode, *Théog.* v. 147.

² *Id. ibid.* v. 156.

comme la dernière qui ait bouleversé l'ancien monde, et qui se fit sentir depuis le centre de la France jusqu'aux côtes de Syrie. L'Italie en fut brisée dans toute sa longueur, la Toscane éclata en volcans, les champs Phlégréens s'enflammèrent, le Stromboli et l'Etna s'ouvrirent dans une première éruption. La Grèce ne fut pas moins agitée; le Taygète se souleva au centre du Péloponnèse, et de nouvelles îles, Milo, Cimoli, l'Argentière, Thermia, Délos, Santorin, apparurent au milieu de la mer Egée. Qui provoqua cette dernière guerre des puissances infernales contre les puissances du ciel? Ce fut Zeus lui-même, qui, meancé d'une révolte, appela les Centimanés du fond de la mer pour les mettre aux prises avec les Titans¹. Il faut voir, dans Hésiode, Briarée, Gygès, Cottos, avec leurs cinquante bouches embrasées, et leurs cent mains armées de pierres, s'élançant sur les Titans, qui, de leur côté, les accablent de roches embrasées. C'est une conflagration générale du monde.

La mer autour d'eux mugissait avec un fracas horrible,
La terre grondait profondément, et le ciel, ébranlé, retentissait au loin
D'un bruit lamentable : l'Olympe chancelait, déraciné en ses fondements.
La secousse se fit sentir jusque dans les abîmes du Tartare,
Ébranlé sous les pieds des combattants et par la chute des rochers. . .
Jupiter, de son côté, lit éclater sa puissance, et le cœur plein de colère,
Du haut des sommets de l'Olympe, il ne cessait de tonner ;
Ses foudres enflammés volaient avec fracas, lancés
Par sa main redoutable, et semaient partout la flamme vengeresse.
A l'entour, la terre nourricière s'alluma en mugissant ;
D'immenses forêts craquaient au milieu des flammes ;
Le continent était en feu, ainsi que les vagues de l'océan,
Et la terre stérile. Cependant l'incendie enveloppait les Titans,
Fils de la Terre ; une flamme immense s'élevait dans les airs,
Et malgré leur vaillance, l'éclat éblouissant de la foudre
Et de l'éclair leur brûla les yeux². . .
Au premier rang, Cottos, Briarée, Gygès, soutenaient l'effort du combat,
Et de leurs mains redoutables lançaient trois cents rochers
A la fois sur les Titans, qui disparaissaient dans l'ombre
De leurs projectiles. Ils finirent par les précipiter dans les abîmes de la terre,
Et de leurs mains victorieuses ils les y enchaînèrent,
Malgré leur colère, avec des liens indestructibles. . .
Un rempart d'airain s'élève autour de leur prison : il y règne [nents³.
Une nuit éternelle, et sur eux reposent les fondements de la mer et des conti-

¹ Hésiode, *Théog.* v. 643.

² *Id. ibid.* v. 678.

³ *Id. ibid.* v. 714.

Les Centimanes vainqueurs rentrèrent de leur côte dans leurs demeures profondes, les uns sous l'Etna, les autres sous l'Eubée, ou au fond de la mer de l'Archipel¹, où ils continuent d'habiter. Pour gagner ce terrible voisin, en même temps que pour récompenser ses services, Neptune donna en mariage à Briarée sa fille la Tempête (Κυμοπολεία); Gygès alla se reposer pour quelques siècles dans les gouffres de Théra. Dès lors Zeus régna sans partage sur le monde frémissant encore, mais pacifié. Les puissances de l'abîme étaient vaincues, la nature domptée. Il n'y eut plus que de loin en loin quelques éruptions partielles, quelques convulsions souterraines, qui étaient comme une protestation suprême de la Terre.

Injecta monstris Terra dolet suis,
Mæretque partus fulmine luridum
Missos ad Oreum : nec peredit
Impositam celer ignis Ætнам².

Cette poétique légende, tout en transfigurant ces phénomènes redoutables, selon toutes les fantaisies de l'épouvante, ne vaut-elle pas en exactitude les descriptions scientifiques? N'est ce pas, quoique voilée de mythologie, la vérité même? Il me semblait, en lisant Hésiode dans une crevasse du volcan de Santorin, que les anciens, guidés seulement par un merveilleux instinct, avaient pressenti souvent ce que la science moderne n'a découvert que longtemps après. Ils voyaient sans savoir, sans comprendre; mais l'imagination, comme une prêtresse de la nature, leur laissait parfois entrevoir les mystères cachés du sanctuaire. Je m'en convainquis de plus en plus par cette lecture de la Théogonie. Ce noir cratère qui m'environnait, cette nature bouleversée par les puissances infernales, ces roches brûlées, battues par une mer furieuse, m'expliquaient mieux le vieux chant mythologique du poète d'Ascera que tous les commentaires. Les yeux sont si puissants sur l'âme! Après être resté une demi-journée sur ces ruines des révolutions souterraines, je croyais aux combats des géants, comme si je les avais vus de mes yeux. Je les voyais même. Peut-être, dans cette fascination de l'esprit, aurais-je même fini par y

¹ Hésiode, *Théog.* v. 815.

² Horace, *Odes*, III, 4

prendre part, et me serais-je enrôlé à la suite de Jupiter contre les Titans rebelles. Mais des matelots qui me cherchaient depuis longtemps pour dîner, me surprirent dans une petite grotte, et me firent retomber tout d'un coup du haut de l'Olympe, d'où je m'amusais à foudroyer ces pauvres enfants de la Terre. Et comme le vent se calma dans la soirée, et qu'on put partir enfin, il me fallut dire adieu à mon champ de bataille.

CHARLES BENOÎT.

Membre de l'École française d'Athènes.

PREMIER RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, par M. F. Danjou, chargé, en 1847, d'une mission en Italie.

Rome, le 10 mai 1847.

Monsieur le Ministre,

Dix siècles se sont écoulés depuis l'époque où divers envoyés de Pepin, Charlemagne et Louis le Débonnaire vinrent remplir, à Rome, une mission analogue à celle que vous avez bien voulu me confier. Il s'agissait alors de populariser le chant religieux, de lui rendre sa pureté primitive, et aussi de graver dans la mémoire du peuple, à la place des chansons licencieuses et blasphématoires, les hymnes et les cantiques chrétiens.

Charlemagne avait déclaré que les vraies sources du chant et de la liturgie étaient à Rome, où vivaient encore les traditions de saint Grégoire, et il avait ordonné que ces traditions fussent substituées, dans toutes les églises de son empire, à celles que saint Denis, saint Hilaire et les autres apôtres des Gaules y avaient établies. Pour obtenir ce résultat, on fit venir en France des chanteurs romains; on demanda aux papes des copies authentiques de l'Antiphonaire grégorien; on fonda auprès de chaque paroisse une école de chant, et l'on exigea des clercs qu'ils apprirent la théorie et la pratique de la musique ecclésiastique. Toutes ces sages mesures contribuèrent puissamment à l'adoucissement des mœurs, et l'on vit luire, au milieu des ténèbres de ces temps barbares, les premières clartés de la civilisation moderne.

Le goût et l'étude du chant, répandus en France par les institutions de Charlemagne, y ont subsisté avec éclat jusqu'au xvi^e siècle. Les volumineux recueils de ballades, rondeaux et chan-

sous notés qui sont conservés dans nos bibliothèques; les traités historiques et pratiques que les savants les plus illustres, les hommes les plus considérables, comme saint Bernard et Gerson, n'ont pas dédaigné d'écrire sur cette matière; la beauté, la grâce, la convenance de quelques chants religieux ou profanes, composés au moyen âge; les récits des chroniqueurs, le témoignage des historiens, l'enthousiasme des anciens poètes, les instruments nombreux qui sont figurés sur les monuments: tout atteste que la musique était autrefois populaire en France et qu'on n'y reconnaissait pas encore ce préjugé fâcheux qui nous déclare incapables à cultiver le plus doux des arts.

Il est même certain que l'harmonie ou science des accords, qui est devenue le fondement de la musique moderne, a pris naissance dans le nord de l'Europe, à peu près au moment où Charlemagne y propageait l'enseignement du chant; il est certain que l'école française a été la mère de toutes les autres écoles musicales, et que les anciens maîtres français et belges, Dufay, Binchois, Ockegem, Josquin Després, Goudimel, Roland de Lattre, ont appris à l'Italie les secrets d'un art dans lequel, avant eux, elle n'avait pas excellé.

La mission dont vous m'avez chargé, Monsieur le Ministre, embrasse une partie assez importante du plan que vous vous êtes proposé de suivre :

Retrouver dans les bibliothèques et archives de l'Italie les plus anciens et les plus authentiques manuscrits qui contiennent le chant grégorien;

Rechercher les meilleurs chants populaires;

Recueillir les traditions d'exécution de la musique sacrée et du chant populaire;

Rédiger des notices bibliographiques sur tous les documents relatifs à l'histoire, à la théorie, à la pratique de la musique au moyen âge;

Rassembler des *fac-simile* de tous les différents systèmes de notation en usage avant Gui d'Arezzo.

Tel est, Monsieur le Ministre, la tâche honorable que vous m'avez imposée, et que je me suis déjà efforcé de remplir d'une manière utile et conforme à vos vues.

Je suis arrivé à Rome quelque temps avant la Semaine sainte; j'ai pu entendre ces chants si fameux de la chapelle Sixtine et

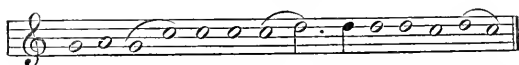
apprécier les traditions que les chanteurs se vantent d'avoir conservées, et qu'ils font remonter à la plus haute antiquité.

Il était intéressant de m'assurer tout d'abord si l'authenticité de ces traditions était bien certaine, et c'est à quoi je me suis appliqué.

L'exécution du chant ecclésiastique et de la musique par les chœurs de la chapelle pontificale diffère de la manière adoptée en France et dans toutes les églises de la chrétienté, en ce qu'ils ajoutent au chant des ornements, des trilles, des ports de voix, des appoggiatures, qui ne sont point indiqués dans la notation, et qui rendent souvent la mélodie méconnaissable.

Je citerai un seul exemple de ce genre de chant dont beaucoup d'auteurs ont parlé, mais que personne n'a fait connaître.

L'intonation d'un psaume du troisième mode est notée dans l'Antiphonaire de la manière suivante :



Vo-ce me --- a ad do --- mi num cla -- ma -vi.

A la chapelle pontificale, ce même chant est traduit ainsi :



Vo-ce me ---- a ad do --- mi-num cla --- ma ----- vi.

Dans beaucoup de parties du plain-chant, dans la plupart des morceaux de musique, et en particulier dans le célèbre *Miserere* d'Allegri, on emploie le même système d'exécution du chant.

L'abbé Baini, dans ses savants mémoires sur Palestrina, a soutenu que ces agréments du chant étaient d'un usage récent qui ne remontait pas au delà de la fin du xvi^e siècle; mais, par une contradiction inexplicable, le même auteur prétend, dans un autre endroit du même ouvrage, que les ornements dont on fait usage dans le chant du *Pange lingua gloriosi prelium certaminis*, qui fait partie de l'office du vendredi saint, appartenaient à une haute antiquité.

D'un autre côté, M. Fétis, dont l'autorité est grande en pareille matière, s'est attaché à prouver que tous ces ornements avaient été introduits en Europe au retour des croisades, et qu'ils étaient empruntés à la musique arabe et au goût oriental.

Ces diverses opinions sont elles-mêmes contredites par les textes positifs de plusieurs écrivains qui établissent que, déjà du temps de Charlemagne, les chanteurs romains pratiquaient dans le chant certains ornements à l'exécution desquels les voix des chœurs français se montraient rebelles. Ces ornements étaient désignés par les mots *Voces secabiles, collisibiles, tremulae, vinnulae*, et autres expressions dont le sens est à peu près perdu pour nous.

La notation en neumes, sur laquelle j'espère pouvoir donner d'utiles renseignements, employait des signes qui représentaient ces ornements.

Il paraît donc hors de doute que des ornements du chant, trilles, ports de voix ou autres agréments dont la nature précise nous est inconnue, étaient pratiqués dès le VIII^e siècle par les chanteurs de la chapelle papale. Mais il est également certain qu'une bulle de Jean XXII, datée d'Avignon, en 1322, a formellement interdit cette manière de chanter. Les auteurs du XIV^e et du XV^e siècle n'en font plus mention, et on ne trouve plus aucune indication sur ce sujet avant l'année 1591, pendant laquelle un chanteur de la chapelle du pape, nommé Luca Conforti, recommença à exécuter le trille, dont l'usage s'était perdu.

Ainsi, les ornements actuels, la manière de chanter et le style particulier que l'on remarque dans la musique de la chapelle Sixtine, sont évidemment d'origine récente; chaque chanteur du siècle dernier les a modifiés à sa guise; ils sont conçus dans un genre tout opposé aux règles de la tonalité ancienne, et l'on ne peut les considérer que comme une altération manifeste du chant ecclésiastique.

Après une audition attentive de tout le chant de la chapelle pontificale, je me suis convaincu que la décadence de l'art et la dépravation du goût étaient là plus avancées qu'ailleurs, et que le chant de nos églises de villages, dans sa grossière simplicité, était plus voisin du vrai sentiment de l'art chrétien que ces accents efféminés, cette expression passionnée, ces agréments multipliés que les chanteurs de la Sixtine ont empruntés à la musique dramatique du XVIII^e siècle, et qui ont aujourd'hui le double inconvénient d'appartenir à un style vieilli et passé de mode, et de dénaturer le calme et la majesté des belles mélodies ecclésiastiques.

Après la Semaine sainte, j'ai pu commencer mes recherches dans les bibliothèques, et c'est là seulement que j'ai trouvé des

documents dignes de votre attention, et que je crois être d'un haut intérêt pour les érudits.

Plusieurs manuscrits inconnus, des ouvrages de Gui d'Arezzo, Hucbald, Aurélien de Réomé, Jean Cotton, Odon, abbé de Cluny; Bernon, moine de Saint-Gall; Marchetto de Padoue, Jean de Muris; le traité curieux et tout à fait ignoré de Nicolas de Capoue; les écrits inédits de Philippe de Vitry, Prodoscimo de Beldomandis, et autres auteurs du xiv^e et du xv^e siècle; un traité de plain-chant du xii^e siècle, qui donne de précieuses lumières sur la notation en neumes, laquelle est demeurée un mystère pour tous les érudits; un grand nombre d'antiphonaires, de graduels et de bréviaires notés à une époque très-reculée; des morceaux de chant populaire composés par Palestrina, Animuccia, Luca Marenzio, et autres maîtres célèbres, dont on n'avait connu jusqu'à ce jour que des compositions savantes et pleines des recherches de la fugue et du contre-point : telles sont, Monsieur le Ministre, les richesses que j'ai été assez heureux pour découvrir dans les bibliothèques du Vatican et des Pères de l'Oratoire. J'aurai l'honneur de vous adresser, sous peu de jours, un rapport détaillé sur ces documents intéressants.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, etc.

F. DANJOU.

*DEUXIÈME RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique,
par M. Danjou, chargé, en 1847, d'une mission en Italie.*

Rome, le 19 juin 1847.

Monsieur le Ministre,

Je me suis borné, dans la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, à apprécier la valeur des traditions en usage à la chapelle pontificale, dans l'exécution du chant ecclésiastique et de la musique sacrée. Ces traditions, qui ne remontent guère au delà du dernier siècle, constituent une altération flagrante de l'ancien système de tonalité, auquel appartient tout le chant grégorien, et par conséquent elles ne sauraient être d'aucune utilité pour le chant religieux, ni d'aucun intérêt pour l'art.

Il faut donc puiser à d'autres sources pour retrouver la pureté primitive du chant grégorien, et c'est seulement en rassemblant

tous les documents relatifs à l'histoire, à la théorie, à la pratique de la musique au moyen âge, en étudiant ces documents avec soin, en les comparant entre eux, qu'on peut parvenir à constater avec certitude les modifications que le chant ecclésiastique a subies, et à distinguer celles qui sont conformes au génie de l'art chrétien, de celles qui lui sont opposées. Les bibliothèques de Rome contiennent, à cet égard, des monuments d'autant plus intéressants qu'ils sont demeurés jusqu'à ce jour absolument inconnus; à ce point, que j'ai pu acquérir la conviction que la plupart des manuscrits qui m'ont été communiqués n'avaient pas quitté, une seule fois depuis deux ou trois siècles, la place qu'ils occupent dans les armoires du Vatican.

J'ai déjà pris plus de cent cinquante *fac-simile* de diverses notations musicales qui se trouvent dans ces manuscrits. J'ai rédigé des notices sur plus de cinquante traités et écrits sur la musique mesurée, le chant ecclésiastique et la musique spéculative; j'ai copié, avec l'aide de M. Stéphane Morelot, cinq de ces traités inédits : ceux de *Nicolas de Capoue*, *Philippe de Vitry*, *Ægidius de Marino*, *Prodocimo de Beldomandis*, et un traité anonyme du *xiii^e* siècle sur la musique mesurée; j'ai collationné les manuscrits des ouvrages de *Gui d'Arezzo*, *Aurélien de Réomé*, *Huchald*, *Jean Cotton*, *Bernon*, *Marchetto de Padoue*, avec le texte même de ces traités, imprimés par *Gerbert*, dans la collection intitulée : *Scriptores ecclesiastici de musica*; j'ai copié ou mis en partition plus de deux cents pièces de chant populaire : *cantiques*, *villanelles*, *laudi spirituali*, composés par *Palestrina*, *Animuccia*, *Felice Anerio*, *Luca Marenzio*, *Nanini* et autres maîtres célèbres du *xvi^e* siècle; enfin, je m'occupe en ce moment à traduire en notation moderne un recueil de chansons françaises, à plusieurs voix, mises en musique par *Binchois*, *Dufay*, *Danstable*, *Ciconia*, compositeurs du *xv^e* siècle. Ce dernier recueil a beaucoup de prix pour l'histoire de l'art et contient des chants d'une rare beauté.

Vous pouvez comprendre, Monsieur le Ministre, que, placé au milieu de toutes ces richesses, en présence de tant de faits nouveaux, de découvertes inespérées, j'éprouve quelque embarras à rédiger un rapport raisonné sur les documents que j'ai trouvés. Plusieurs de ces manuscrits soulèvent des questions dont la solution exige des recherches étendues; j'ai appris que plusieurs des mêmes ouvrages étaient conservés dans les monastères du

Mont-Cassin, de la Cuva, à Palerme, à Catane, à Césène, à Mantoue, et ces manuscrits pourront me fournir des renseignements plus complets sur les auteurs, des versions plus correctes ou des variantes considérables.

Je vous prie, en conséquence, de me permettre de ne vous adresser, quant à présent, qu'un rapport succinct sur les manuscrits que j'ai dépouillés ou copiés, me réservant de vous soumettre plus tard des considérations plus développées sur l'importance de ces documents et sur l'utilité qu'ils peuvent avoir, soit pour l'intelligence des anciennes notations, soit pour l'histoire de l'art, soit enfin pour la pratique, en remettant en lumière des chefs-d'œuvre ensevelis depuis longtemps dans le plus profond oubli.

Je suivrai, dans les notices que je vais mettre sous vos yeux, la division suivante :

- 1° Manuscrits relatifs au chant ecclésiastique;
- 2° Manuscrits relatifs au chant et à la musique mesurée;
- 3° Chants populaires.

J'omettrai de mentionner dans ce rapport ceux des manuscrits qui n'ont pas une grande importance; je me propose de publier séparément, avec votre agrément, Monsieur le Ministre, l'inventaire général des documents concernant l'art musical qui sont conservés dans les bibliothèques d'Italie.

MANUSCRITS RELATIFS AU CHANT ECCLÉSIASTIQUE.

J'ai trouvé dans les bibliothèques de Rome trente et un manuscrits de plain-chant, antérieurs au XIII^e siècle, et notés en neumes, c'est-à-dire suivant le système de notation qui a précédé celui dont on se sert actuellement et dont on a attribué l'invention à Gui d'Arezzo.

Personne, jusqu'à ce jour, n'a donné l'interprétation certaine des signes de cette notation. Il est pourtant indispensable de remplir la lacune qui existe à cet égard dans la science paléographique, pour pouvoir apprécier les plus anciens monuments de l'art musical : c'est à quoi je me suis particulièrement appliqué.

Le plus ancien manuscrit noté que j'aie vu à Rome, est un rouleau conservé à la bibliothèque de la Minerve (*Casanatense*), qui contient le chant de l'*Exultet*, de la Préface et de diverses bénédictions et prières. Ce manuscrit a appartenu à Landolphe, évêque de Capoue, en 831. C'est, avec le missel de Worms, que possède

la bibliothèque de l'Arsenal, le plus ancien monument connu de la notation en neumes, et même, suivant toute apparence, de toute notation musicale.

La bibliothèque de *Santa Croce in Jerusalem* possède deux manuscrits qui appartiennent également à une haute antiquité : le premier, coté C. XXXVI et intitulé *Missale Patriarchinum*, est très-intéressant, non-seulement pour le chant ecclésiastique, mais encore pour l'histoire de la liturgie, car il renferme les offices notés suivant le rite de l'église patriarcale d'Aquilée; — le second, coté C. XC. VI., contient tout l'office de saint Benoît. Sans pouvoir assigner une date précise à ces deux manuscrits, je crois qu'il sont, au plus tard, de la fin du x^e siècle.

J'ai étudié avec soin, à la bibliothèque *Angelica*, deux manuscrits importants du xi^e siècle, et peut-être même du x^e siècle : l'un, coté R. D. 3. 6., contient tous les chants de la messe avec plusieurs pièces du rite gélasien; il est précédé d'un calendrier qui correspond à l'année 1039, mais qui a été ajouté au manuscrit et est écrit d'une autre main; l'abbé Baini, qui a signalé ce graduel noté, a commis une singulière méprise en prenant pour des lettres indicatives d'ornements et d'agrément, dans le chant, les signes mêmes de la notation en neumes qui sont figurés dans ce manuscrit.

Ces signes d'ornements, qui étaient usités dès le viii^e siècle par les chanteurs romains, se trouvent réellement figurés dans un manuscrit de la même bibliothèque, coté R. 4. 38. Les lettres A. C. D. E. I. O. L. P. S. T. y sont placées au milieu même des signes de notation, et il faut souvent une attention spéciale pour les distinguer. — Il est difficile de donner aujourd'hui l'interprétation exacte de ces lettres. — Jean Cotton, commentateur de Gui d'Arezzo, dit que, de son temps, on était déjà dans une grande incertitude sur le sens de ces indications, et que, par exemple, la lettre *L* pouvait être l'initiale du mot *leniter*, ou peut-être *lascive*, ou bien encore *lugubriter*. Tout ce qu'on doit conclure de cette particularité remarquée dans quelques manuscrits, c'est que les délicatesses de l'art du chant, l'expression et les inflexions variées de la voix étaient pratiquées dans la musique plane, à cette époque reculée, et c'est sans doute contre l'abus de ces ornements du chant que s'élèvent les pontifes, les conciles, les écrivains ecclésiastiques, qui condamnent la manière efféminée et passionnée avec laquelle certains chanteurs exécutaient le chant religieux.

Les plus anciens manuscrits de chant conservés à la bibliothèque du Vatican ne remontent pas au delà du x^e siècle. En voici la nomenclature.

Bibliotheca Vaticana universalis :

- N^o 5319. — Graduale, xi^e siècle.
4365. — Hymnarium, xi^e siècle.
4340. — Psalterium, xii^e siècle.
4749. — Antiphonarium, xiii^e siècle.
4750. — Processionale, xii^e siècle.

Bibliotheca Vaticana Regina :

- N^o 2050. — Breviarium, xi^e siècle.
2049. — Missale plenarium, xiii^e siècle.

Bibliotheca Vaticana Ottobona :

- N^{os} 145. — Orationale antiquum, x^e siècle.
154. — Missale, x^e siècle.
567. — Missale, x^e siècle.

Bibliotheca Vaticana :

Livres imprimés, n^o V. m. 6.

DEFENSIO LIBELLI SAVONAROLE DE ASTROLOGIA.

Les gardes et la couverture de ce livre sont formées de fragments d'un manuscrit de chant du xii^e siècle, d'une grande utilité pour l'explication de la notation en neumes.

La bibliothèque du Vatican possède beaucoup d'autres livres notés à l'usage des chapitres ou églises de Rome, mais ces manuscrits, d'une date récente, ne présentent qu'un intérêt secondaire.

Une des bibliothèques de Rome où j'ai fait, sous tous les rapports, une plus abondante récolte, est celle des Pères de l'Oratoire (*Vallicellana*) : j'y ai trouvé trois manuscrits importants relatifs au chant ecclésiastique. — Le premier, coté C. 52., est un magnifique graduel du xii^e et peut-être du xi^e siècle, noté en neumes, avec une ligne pour en faciliter la lecture, en déterminer la hauteur réciproque des différents signes; le second est un beau missel du x^e siècle; le troisième, écrit également au x^e siècle, contient le chant des *Lamentations*, presque semblable au chant qui s'exécute encore dans nos églises pendant la Semaine sainte.

Avant de terminer cette nomenclature abrégée des sources du chant ecclésiastique dans les bibliothèques de Rome, je dois men-

tionner trois manuscrits qui font connaître un système de notation particulier. Deux de ces manuscrits existent, l'un à la *bibliotheca Casanatense*, l'autre dans le monastère de *Santa Croce in Jerusalem*. Ils viennent tous deux de l'abbaye de Nonantula et paraissent avoir été écrits au XII^e siècle. Ils sont notés avec de lignes perpendiculaires de différentes hauteurs, genre de notation absolument inconnu jusqu'à ce jour.

Le troisième manuscrit existe à la bibliothèque Vaticane sous le n^o 1616, fonds de la reine; il contient des fragments de notation avec l'emploi des quinze premières lettres de l'alphabet. Cette notation n'est autre que celle dont Boëce a donné la table pour expliquer la notation grecque. M. Fétis a déjà signalé deux monuments de cette notation, qu'il croit être la notation latine primitive et qui paraît s'être conservée jusqu'au moyen âge. L'exemple que je cite, et qui est écrit au XIII^e siècle, est le troisième connu jusqu'à présent.

J'ai pu encore, grâce à la bienveillance de S. E. le cardinal Mattei, visiter avec détail les archives de la basilique de Saint-Pierre, où il y a plusieurs livres de chant, dont un du XI^e siècle. Enfin, malgré les difficultés qu'on éprouve à Rome pour travailler ou même pour pénétrer dans la plupart des bibliothèques, malgré les innombrables vacances qui y sont accordées aux bibliothécaires, je crois avoir pu y consulter tous les manuscrits importants pour l'histoire et la correction du chant ecclésiastique, excepté ceux qui sont conservés dans les Archives de la chapelle pontificale, où il m'a été impossible de pénétrer.

J'aurai l'honneur de vous entretenir, Monsieur le Ministre, dans ma prochaine lettre, des manuscrits relatifs à la musique mesurée, dont plusieurs sont entièrement inconnus et d'un haut intérêt pour l'histoire de l'art.

Quant aux chants populaires, au sujet desquels j'ai fait des recherches étendues, je crois pouvoir vous annoncer, Monsieur le Ministre, que plusieurs des morceaux que j'ai recueillis me paraissent tout à fait dignes de figurer dans la collection qu'on forme actuellement sous vos auspices.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, etc.

F. DANJOU.

*TROISIÈME RAPPORT adressé à M. le Ministre de l'instruction publique,
par M. Danjou, chargé, en 1847, d'une mission en Italie.*

Naples, le 22 juin 1847.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous adresser un rapport sur les anciens livres de chant ecclésiastique qui sont conservés dans les bibliothèques de Rome. Aujourd'hui, je vous ferai connaître le résultat de mes recherches dans les mêmes bibliothèques relativement aux traités et ouvrages du moyen âge sur l'art musical.

Ce résultat me paraît de nature à intéresser les érudits, car il révèle l'existence d'un grand nombre d'écrits sur la musique qui sont demeurés inconnus jusqu'à ce jour, et qui serviront à expliquer toutes les difficultés de la théorie et de la notation de la musique ancienne.

Personne, en Italie, ne paraît avoir songé à dresser l'inventaire, à examiner la valeur de ces documents. Montfaucon dans la *Bibliotheca bibliothecarum*, le docteur Burney, le père Martini, ont donné quelques indications qui, depuis lors, ont défrayé toutes les bibliographies, sans qu'on ait jamais vérifié ces indications, souvent inexactes, et toujours incomplètes. J'ai trouvé jusqu'à ce moment quarante-trois manuscrits relatifs à l'art musical : vingt renferment des ouvrages inédits et absolument inconnus à tous les bibliographes ; vingt et un contiennent des écrits déjà imprimés, mais d'après d'autres versions ; et deux seulement ont été connus, copiés et imprimés avec exactitude.

Je vais mettre sous vos yeux la nomenclature de ces manuscrits dans leur ordre chronologique.

BOËCE.

J'ai trouvé trois manuscrits inconnus de Boëce ; deux existent à la bibliothèque du Vatican sous le numéro 5904, et fonds Palatin, n° 1342 ; le troisième est conservé dans la bibliothèque des Pères de l'Oratoire, à Naples.

Le traité de Boëce est l'un des plus anciens écrits sur la musique qui soit parvenu jusqu'à nous, et il est de la plus grande utilité pour l'intelligence de la musique des anciens. Cependant, on ne possède aucune édition vraiment correcte de cet ouvrage.

La dernière, donnée par Glaréan, en 1570, ne paraît pas avoir été copiée sur de bons manuscrits, car Glaréan y propose en marge une foule de corrections qui se trouvent en général conformes au texte du manuscrit n° 1342 de la bibliothèque Palatine. Ce manuscrit, écrit au plus tard au x^e siècle, est d'une rare beauté sous le rapport calligraphique; les deux autres manuscrits sont du xiii^e siècle. Aucun d'eux n'était indiqué dans les catalogues sous le nom de Boëce; au contraire, par une singulière méprise, le n° 5904 du Vatican est désigné dans la bibliographie de Lichtental et dans les ouvrages de M. Fétis, comme renfermant un traité de Jean le Chartreux, et le rédacteur du catalogue des Pères de l'Oratoire, à Naples, avait attribué à Aristoxène l'ouvrage de Boëce.

ISIDORE DE SÉVILLE.

La bibliothèque Barberini à Rome possède sous le n° 841 une copie faite au xv^e siècle de l'ouvrage d'Isidore de Séville, connu sous le nom de *Sententiæ de musica*. Ce traité, qui fait partie du grand ouvrage des Étymologies de cet auteur, est reproduit dans le tome I du recueil des écrivains sur la musique, par Gerbert, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne. La copie que je signale ici n'a servi encore à aucune des éditions de ce livre.

AURÉLIEN DE RÉOMÉ.

Aurélien, moine de Réomé, au diocèse de Langres, a écrit dans la première moitié du ix^e siècle un traité *De Laude musicæ disciplinæ*, qui a été imprimé par Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de musica*, tome I. Cet ouvrage n'était connu que par un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, sur lequel a été faite l'édition de Gerbert. La bibliothèque du Vatican (fonds Palatin, n° 1346) en possède une copie du ix^e siècle, et par conséquent contemporaine de l'auteur. Cette copie présente des différences avec le texte imprimé et serait fort utile pour une réimpression du recueil de Gerbert. Le traité d'Aurélien de Réomé est le plus ancien ouvrage où se trouvent exposées les règles du chant ecclésiastique. Cet auteur n'était pas même mentionné dans le catalogue de la bibliothèque du Vatican.

HUCBALD.

MUSICA ENCHIRIADIS.

(Bib. Vat. Palat. n° 1342.)

Ce précieux manuscrit, inconnu à tous les érudits, est important en ce qu'il est d'une magnifique exécution et certainement contemporain de l'auteur, et qu'il présente des variantes considérables avec l'édition du même ouvrage donnée par Gerbert.

Les traités d'Hucbald sont au nombre des plus intéressants pour l'histoire de l'art parce qu'ils font connaître l'état de la musique vocale et instrumentale au x^e siècle, et qu'ils contiennent des renseignements utiles pour la lecture des notations antérieures. Hucbald n'est pas même mentionné dans le catalogue des manuscrits du Vatican, et c'est par hasard que j'en ai fait la découverte.

ODON DE CLUNY.

DIALOGUS DE MUSICA.

(Bibl. Vallicell. n° B. 81. — Bibl. Vatic. reg. n° 72. — *Ibid.* n° 1196.)

Ce dialogue publié par Gerbert est attribué généralement à Odon, abbé de Cluny, en 927. Les trois manuscrits que je signale n'ont été connus d'aucun bibliographe. Cet opuscule traite de la division et de l'usage du monocorde, du ton, du demi-ton, des modes, etc. Le manuscrit de la bibliothèque Vallicellana est plus correct que l'édition de Gerbert et contient un chapitre inédit intitulé : *De cantibus qui supra modum intendunt vel remittuntur*. M. Fétis a énuméré les preuves qui doivent faire attribuer ce recueil à Odon, au lieu de Gui d'Arezzo, dont quelques manuscrits de cet ouvrage portent le nom. A l'appui de l'opinion émise par M. Fétis, je ferai mention d'une particularité que j'ai remarquée dans le manuscrit n° 72 du fonds de la Reine : au-dessus du titre *Dialogus de musica a domino Odone compositus*, on lit ces mots : *Titulus ab ipso auctore non est appositus ad vitandam arrogantiam, sed a discipulis titulatus est*. Le manuscrit qui offre cette particularité est assurément le plus ancien exemplaire du traité d'Odon, car l'écriture est du x^e siècle, et au plus tard du commencement du xi^e.

BERNON.

L'ouvrage de cet auteur, intitulé *Tonarius*, publié par Gerbert, d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, fonds Palatin, n° 1344, exécuté dans le xi^e siècle, est assurément contempo-

rain de l'auteur. Ce manuscrit, d'une belle écriture, renferme de nombreux exemples qui sont au nombre des plus anciens monuments de la notation en neumes. Comme l'ordre didactique qui a présidé à l'arrangement de ces exemples peut faciliter l'explication de ces signes, il s'ensuit que ce manuscrit est un des plus importants qui existent sur cette matière. Malheureusement l'abbé Gerbert, manquant de caractères typographiques pour reproduire ces fragments de notation, s'est contenté de publier le texte, en sorte que cette publication est presque sans utilité. Je me suis empressé de prendre un calque fidèle de tous ces exemples qui pourront trouver place dans une nouvelle édition des écrivains du moyen âge sur la musique, édition que je me propose de donner à l'impression à mon retour en France.

GUI D'AREZZO.

Le plus célèbre théoricien du moyen âge n'a pas même eu jusqu'à ce jour les honneurs d'une édition correcte. Ses écrits publiés par Gerbert et par dom Jumilhac fourmillent de fautes qui proviennent de l'ignorance des copistes. Les manuscrits n° B. 81 de la bibliothèque Vallicelle, 1146 et 1616 du Vatican (fonds de la Reine), pourront être utilement consultés pour une réimpression des œuvres de cet auteur. Leur existence n'avait été jusqu'à présent révélée par aucun bibliographe. Du reste, la découverte de ces trois manuscrits a moins d'importance que celle des ouvrages de Bernon, Huchald, Aurélien de Réomé, etc., attendu qu'on possède dans les diverses bibliothèques de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre, cinquante-trois manuscrits contenant les écrits de Gui d'Arezzo.

JEAN COTTON.

EPISTOLA AD FULGENTIUM DE MUSICA.

(Bib. Vatic. reg. n° 1196.)

On ne connaissait jusqu'à présent qu'un seul exemplaire de ce précieux ouvrage, qui n'est en quelque sorte qu'un commentaire des traités de Gui d'Arezzo. Cet exemplaire est celui de la bibliothèque royale de Paris, d'après lequel Gerbert a publié cette lettre. Le manuscrit du Vatican, dont aucun bibliographe n'a parlé, dont le catalogue même ne faisait pas mention, contient des variantes considérables avec l'édition donnée par Gerbert.

ANONYMUS.
DE MUSICA MENSURABILI.

(Bib. Vatic. n° 5325.)

Ce manuscrit de la fin du XII^e siècle ou du commencement du XIII^e siècle, ne renferme aucune indication sur l'auteur de ce traité important; il est seulement facile de reconnaître que cet ouvrage a été écrit d'après celui de Francon de Cologne et avant les traités de Marchetto de Padoue. J'ai pris une copie de ce manuscrit.

ANONYMUS.
DE MUSICA.

(Bib. Vatic. palat. n° 1346. — Ms. du XIII^e siècle.)

Ce traité est le plus important de tous ceux dont j'ai découvert l'existence, à cause des renseignements précis qu'il fournit pour l'explication de la notation en neumes. — Ce manuscrit sera de ma part l'objet d'un rapport spécial, que j'aurai l'honneur de vous adresser avec les *fac-simile* à l'appui de la théorie que je développerai au sujet de cette notation.

MARCHETTO DE PADOUE.

(Bib. Vatic. n° 5322.)

Ce beau manuscrit du XIII^e siècle est précisément celui qui a servi à l'abbé Gerbert pour l'édition qu'il a donnée des écrits de cet auteur; mais, soit ignorance des copistes, soit négligence de l'éditeur, l'impression faite par Gerbert est remplie d'inexactitudes, surtout dans les exemples notés.

GUI DE SAINT-MAUR.
DE COMPOENDA MODULATIONE.

(Bib. Vatic. reg. n° 1146. — Ms. du XIV^e siècle.)

Encore un auteur et un ouvrage absolument inconnus, et dont l'existence n'est signalée dans aucun catalogue, pas même dans celui du Vatican.

GUISELGARDUS.
TRACTATUS DE OCTO TONIS.

(Bib. Vatic. reg. n° 378.)

Ce traité n'est pas plus connu que le précédent, mais il offre peu d'intérêt.

PHILIPPE DE VITRY.

TRACTATUS DE CONTRAPUNCTO; ARS NOVA DE MUSICA MENSURABILI.

(Bib. Vallicell. B. 81. — Bib. Vatic. n° 5321. — Bib. Barber. n° 841.)

Philippe de Vitry a vécu au commencement du xiv^e siècle. Il est appelé, dans un traité anonyme de la bibliothèque Barberina, *Flos et gemma cantorum*. Il existe deux ouvrages de cet auteur: le premier, qui traite du contre-point, était entièrement inconnu. La Bibliothèque royale de Paris possède une copie du second, mais cette copie est presque illisible. L'un et l'autre sont inédits. J'ai copié le traité conservé à la bibliothèque Vallicelle, et l'ai collationné avec les autres manuscrits.

Philippe de Vitry est cité par quelques écrivains comme l'auteur de plusieurs innovations importantes dans la musique; c'est pourquoi ses écrits offrent un intérêt particulier.

JEAN DE MURIS.

(Bib. Vallicell. B. 83, sec. xiv. — Bib. Vatic. 5321, sec. xv. — Bib. Palat. 1377, sec. xv. — Bib. Reg. 1146, sec. xv. — Bib. Barber. 841.)

Après Gui d'Arezzo, Jean de Muris est le plus célèbre et le plus savant des théoriciens du moyen âge. Tous les manuscrits que je signale étaient inconnus, mais ils offrent peu d'intérêt, parce que l'on possède, à la Bibliothèque royale ou ailleurs, plusieurs manuscrits complets des écrits de cet auteur, dont l'abbé Gerbert a publié des fragments considérables. Jean de Muris a vécu au commencement du xiv^e siècle.

GIOVANNI OTTOBI.

DE MUSICA.

(Bib. Vatic. n° 5320.)

Ce manuscrit in-folio, daté de 1476, contient un savant ouvrage de Jean Hotby, carme anglais, du xiv^e siècle. On ne connaissait jusqu'à présent que deux exemplaires de cet ouvrage: l'un à la bibliothèque de Ferrare, l'autre à la bibliothèque royale de Paris, n° 7369. Le manuscrit du Vatican ne figure dans aucun ouvrage bibliographique; il est divisé en cinq livres.

VETULUS DE ANANIA.

LIBER DE MUSICA.

(Bib. Barber. n° 841.)

Cet ouvrage, inédit et inconnu, traite de la musique mesurée.

L'auteur aborde toutes les difficultés de la notation proportionnelle, et en donne la solution. C'est un des écrits les plus importants sur cette matière; malheureusement, je n'ai pu obtenir la permission d'en prendre copie. J'ai dû me borner à le lire attentivement pour en rédiger une notice détaillée. L'écriture est du xv^e siècle, et comme il y est question de la semi-minime, figure de note inusitée avant la moitié du xiv^e siècle, je puis penser que l'ouvrage a été écrit vers la fin du xiv^e siècle.

ANONYMUS.

DE MUSICA MENSURABILI.

(Bibl. Barber. n^o 841.)

Ce traité, inconnu comme les précédents, est particulièrement curieux en ce qu'il cite des écrivains sur la musique dont l'existence n'était pas même soupçonnée, tels que Jean d'Ypre, Petrus de Civitate, etc. Les indications contenues dans ce livre pourront servir à connaître les auteurs de quelques écrits anonymes qui existent dans les bibliothèques de France et de Belgique.

NICOLAS DE CAPOUE.

COMPENDIUM MUSICALE.

(Bibl. Vallicell. n^o B. 83.)

Aucun bibliographe n'a parlé de Nicolas de Capoue. Cet abrégé de la science musicale est écrit avec une pureté de style et une clarté remarquables. Il contient toutes les règles de contre-point suivant la doctrine italienne à cette époque, et c'est précisément ce qui lui donne une importance spéciale, car on ne possède aucun écrit sur l'état de l'art en Italie au commencement du xv^e siècle. Le traité de Vetulus de Anania, les ouvrages de Prodosimo de Beldomandis, d'Ægidius de Marino, que j'ai découverts et dont j'ai pris des copies, ainsi que du traité de Nicolas de Capoue, rempliront la lacune qui existait dans l'histoire de la musique. Le *Compendium musicale* de Nicolas de Capoue est daté de 1410.

PRODOSCIMO DE BELDEMANDIS.

TRACTATUS DE CONTRAPUNCTO.

(Bibl. Vatic. n^o 5321.)

Prodoscimo de Beldomandis était de Padoue; son ouvrage est daté de 1412. Ce traité est intéressant au même titre que celui

de Nicolas de Capoue : il fait connaître l'état de l'art en Italie à une époque sur laquelle on n'avait aucun renseignement. Il existait, au xv^e siècle, de notables différences entre la musique italienne et la musique française. Les règles de la notation proportionnelle, celle du contre-point, n'étaient pas les mêmes dans les deux pays; aussi plusieurs copies du traité de Jean de Muris sont-elles intitulées : *Ars musicæ gallicanæ*.

J'ai pris une copie de l'ouvrage de Prodosimo de Beldomandis.

THEODONUS DE CAPUO OU CAPUA.

REGULÆ CONTRAPUNCTI.

(Bib. Barber. n^o 841.)

Ce traité, inédit et inconnu, est daté du 13 juillet 1431. Il présente le même genre d'intérêt que les précédents.

DE MENSURA FISTULARUM.

(Bib. Vatic. n^o 3101, cod. sec. XIII. — N^o 3123, cod. sec. XIII. — N^o 4539, cod. sec. XV.)

Ces trois documents, dont le second fait partie d'un traité manuscrit de Francon sur *la quadrature du cercle*, sont utiles à consulter pour connaître les idées des mathématiciens du moyen âge sur la division de l'échelle des sons et sur l'acoustique. On ne possédait sur cette matière que le traité d'Éberard de Frisange, publié par Gerbert.

ARS ET MODUS PULSANDI ORGANA.

(Bib. Barber. n^o 841.)

Ce curieux fragment d'un traité de l'art de l'organiste n'est pas daté, mais il paraît avoir été écrit à la fin du xiv^e siècle. On y voit que le clavier avait alors 35 touches, depuis l'*ut* grave jusqu'au *re*, avec les demi-tons intermédiaires à partir du *la*, et formant l'échelle chromatique. Cet opuscule renferme des détails précieux sur l'art de l'organiste à cette époque.

J'ai pris une copie de ce traité.

LIBER DECLARATIONIS MUSICÆ DISCIPLINÆ.

(Bib. Vatic. n^o 5324.)

Ce manuscrit du xiv^e siècle, sur la science du contre-point, est un des plus importants que j'ai trouvés. La seule copie de cet

ouvrage, devant m'occuper plus de deux mois, j'ai dû renoncer à l'entreprendre, mais j'en ai rédigé une notice détaillée et une analyse étendue. Je n'ai pu rien apprendre sur le nom de l'auteur de ce traité ni sur sa date précise; l'écriture est du xv^e siècle. Cet écrit n'a été connu d'aucun bibliographe.

LECTURA PER PETRUM TALHANDERII TAM SUPER CANTU IMMENSURABILI QUAM SUPER IMMENSURABILI (sic).

(Bib. Vatic. n^o 5129.)

C'est une compilation assez bien faite de divers traités anciens. M. Fétis a signalé l'existence de cet ouvrage, qui est resté inédit. L'écriture est du xv^e siècle.

MUSICA HORICII GERMANI.

(Bib. Vatic. reg. n^o 1245.)

Ce savant traité a appartenu à Meibomius. Horicius était un médecin du xvi^e siècle; son ouvrage est inédit

HERONIMI MEIJ FLORENTINI.

DE MODIS MUSICIS ANTIQVOREM.

(Bib. Vatic. n^o 5323.)

C'est le manuscrit autographe d'un ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque royale de Paris, aux manuscrits, n^o 7209. Ce traité inédit a été écrit à la fin du xvi^e siècle par Jérôme Mei. Tous les bibliographes ont ignoré l'existence du manuscrit que je signale.

IL PROEMIO DI CARLO VALGULIO IN LA MUSICA DI PLUTARCHO.

(Bib. Vatic. n^o 5385.)

Cette dissertation a été imprimée longtemps après la mort de Charles Valgulio dans la collection intitulée : *Plutarchi cheroni philosophi historici clarissimi opuscula omnia*. Venetiis. 1532, in-8^o.

EPISTOLE COMPOSTE IN LINGUA VOLGAR,

Nelle quali si contiene la resolutione de molti reconditi dubbii della musica, raccolti dal maestro Gioanne del Lago, veneto.

Ce volumineux recueil, inédit et inconnu, contient 93 lettres écrites par les plus célèbres musiciens du xvi^e siècle, et réunies par Jean del Lago, maître de chapelle à Venise, de 1520 à 1550.

Toutes les difficultés de la composition musicale, toutes les obscurités de la notation proportionnelle sont éclaircies dans cette correspondance que j'ai dépouillée avec le plus grand soin.

Les notes bibliographiques que je viens de mettre sous vos yeux, Monsieur le Ministre, suffisent pour vous faire apprécier l'importance de tant de documents inédits et inconnus. A une époque où toutes les parties de la science et de l'art ont été cultivées et approfondies par tant d'érudits, je ne pouvais guère espérer de faire d'aussi riches trouvailles; mais, ce qui pourra encore exciter plus spécialement votre intérêt, ce sont les remarquables monuments de l'art musical populaire que j'ai découverts dans quelques bibliothèques de Rome. J'aurai l'honneur de vous adresser prochainement un rapport étendu à ce sujet.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, etc.

F. DANJOU.

Bibliothécaire de l'Arsenal.

DOCUMENTS OFFICIELS.

RAPPORT¹ fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la Commission chargée de préparer le programme de l'examen spécial institué pour les agrégés candidats aux places de membres de l'École française d'Athènes, le 8 novembre 1850.

Messieurs,

Le rapport que l'Académie entendit et voulut bien adopter à pareil jour, il y a huit mois, a porté ses fruits. Transmis à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, il a imprimé aux travaux des membres de l'École française d'Athènes une direction nouvelle, plus ferme et plus sûre. Il a fait davantage : il a puissamment contribué, suivant le désir exprimé par l'Académie, à l'affermissement de l'École elle-même, désormais placée sous son patronage, et à la réorganisation de cet utile établissement sur des bases définitives. M. le ministre vous en a donné l'assurance, en vous transmettant, le 22 août dernier, le décret du Président de

¹ Ce rapport, avec le programme qui l'accompagne, a été adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, en exécution des prescriptions nouvelles du décret du 7 août 1850, qui a complété l'organisation de l'École française d'Athènes.

la République, rendu sur son rapport, en date du 7 du même mois, et qui avait été précédé d'un vote de l'Assemblée nationale portant, pour la première fois, un crédit spécial affecté à l'École d'Athènes, dans la loi du budget de l'année 1851.

Le décret du 7 août, dont le but déclaré est de mettre l'École d'Athènes en harmonie avec les principes de liberté qui régissent l'instruction publique, d'en élargir les bases, d'en assurer le bon recrutement et d'en compléter l'organisation, porte, dans son article 1^{er}, qu'à partir de la prochaine année scolaire, l'École française d'Athènes sera formée concurremment d'agrégés sortis de l'École normale supérieure, et d'agrégés pris en dehors de cette École; dans son article 2, que les agrégés, membres de l'École française d'Athènes, seront nommés par le ministre de l'instruction publique et des cultes, après un examen spécial dont le programme sera dressé par une commission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et devra porter sur la langue grecque ancienne et moderne, sur les éléments de la paléographie et de l'archéologie, sur la géographie et l'histoire de la Grèce.

C'est pour l'exécution de cet article 2 que M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, par sa lettre du 12 octobre dernier, a réclamé de nouveau le concours de l'Académie. L'Académie, dans sa séance du 18 suivant, n'a cru pouvoir mieux faire, pour répondre à l'appel du Gouvernement, que de renouveler les pouvoirs de sa première commission, et elle nous a chargés, en conséquence, de préparer le programme de l'examen spécial institué pour les agrégés candidats aux places de membres de l'École française d'Athènes.

La Commission s'est réunie, à cet effet, dès le 30 octobre, et elle a reconnu avec satisfaction que les prescriptions de l'article 2 du décret constitutif du 7 août rentraient pleinement dans l'esprit et dans les termes des propositions adoptées le 8 mars dernier par l'Académie, pour établir les bases du règlement général d'études de l'École d'Athènes sur un plan de travaux exactement suivis et gradués. Rien ne saurait mieux préparer ces travaux et en assurer le succès que d'exiger des candidats qui se présentent à l'École, avant leur admission, la garantie d'une aptitude suffisante et d'une sérieuse vocation pour les études et les recherches de philologie, d'archéologie et d'histoire, dont ils auront principalement à s'occuper durant leur séjour en Grèce.

Entrant donc dans les vues d'une administration judicieuse et éclairée, conformes à celles de l'Académie, la Commission a pensé que, pour organiser l'épreuve préalable ordonnée par le décret du Président de la République, il fallait néanmoins se renfermer dans des conditions et dans des limites qui, répondant au but général de l'École, mais ne dépassant point le cadre ordinaire des études classiques, si ce n'est pour les éléments indispensables et faciles à acquérir de la langue grecque vulgaire, de la paléographie et de l'archéologie, ne fissent obstacle à aucune capacité réelle, à aucune instruction solide et positive, et écartassent seulement les aspirations téméraires et les connaissances superficielles. C'est pour cela qu'elle a fait choix d'un certain nombre de textes et d'ouvrages de la langue et de la littérature grecques anciennes et modernes, qui, calculés déjà en vue de l'histoire et de la littérature, de la géographie et de l'archéologie spéciales de la Grèce, devront servir de base fondamentale à tout l'examen. Elle y a joint l'indication d'un petit nombre de livres consacrés, où les candidats auront à puiser les notions générales et élémentaires de la paléographie, de l'épigraphie et de l'archéologie de l'art. Enfin, pour la géographie et l'histoire de la Grèce aux différentes époques, elle s'est bornée à des désignations tout à fait générales, qui, en laissant aux candidats comme aux juges de l'examen la latitude nécessaire, excluent pourtant les points, les temps ou trop controversés ou trop problématiques.

Voici, du reste, le projet de programme tel qu'il a été arrêté par la Commission, pour être proposé à la délibération de l'Académie :

AUTEURS GRECS ANCIENS.

Sophocle. *OEdipe à Colone*.

Aristophane. *Les Acharniens*.

Thucydide. *Premier livre de la Guerre du Péloponnèse*.

Platon. *Le Phèdre*.

Strabon. *Livres VIII et IX (le Péloponnèse et la Grèce propre)*.

Pausanias. *Livre I (Attica)*.

AUTEURS GRECS MODERNES.

Parallèle de la langue grecque ancienne et moderne, par M. J. David.

Chants populaires, édités par M. Fauriel.

Géographie de Mélétius (la Grèce et les îles; l'Asie Mineure).

Chronique de Morée, en vers, publiée par Buchon.

Archéologie, de M. Ross.

Notions élémentaires de la lecture des manuscrits et de celle des inscriptions, d'après la *Paléographie grecque* du P. Montfaucon, la *Commentatio epigraphica*, de Bast, et les *Elementa epigraphicæ græcæ*, de M. Franz.

Éléments de l'archéologie et de l'histoire de l'art, d'après le *Manuel de l'archéologie de l'art*, d'O. Müller, principalement la troisième édition donnée par M. Welcker.

Géographie comparée de la Grèce aux différentes époques de son histoire, y compris le moyen âge.

Histoire de la Grèce depuis les temps de Solon et de Pisistrate jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs.

Signé à la minute : RAOUL-ROCHETTE, HASE, PH. LE BAS, LE-NORMANT, LANGLOIS, GUIZOT, WALCKENAER, et GUIGNIAUT, *rapporteur*.

L'Académie adopte ce rapport.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

WALCKENAER.

NOUVELLES DES MISSIONS.

Nous avons fait connaître dans le numéro de juillet, page 428, que M. L. Rénier, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la Sorbonne, avait été chargé d'une mission en Algérie à l'effet d'explorer dans la province de Constantine les monuments épigraphiques de Lambèse et d'en recueillir toutes les inscriptions. En attendant les rapports de M. L. Rénier, le public ne lira pas sans intérêt la lettre par laquelle ce voyageur annonce à M. le Ministre de l'instruction publique son arrivée sur le lieu de sa mission.

Des ruines de Lambèse, près Batna, le 5 novembre 1850.

Monsieur le Ministre,

Nous sommes arrivés, M. Delamarre et moi, le 28 octobre, sur les ruines de Lambèse, et nous avons établi notre domicile dans une baraque construite par le génie, et que M. le colonel Carbuccia, commandant supérieur de la subdivision, a bien voulu mettre à notre disposition. Pendant quelques jours, la pluie nous a empêchés de sortir; depuis, le temps s'est remis, et M. le colonel Carbuccia voulant contribuer, autant que possible, au succès de la mission que vous m'avez confiée, nous a envoyé trois compagnies du 2^e régiment de la légion étrangère, pour nous aider dans nos recherches, et faire les fouilles qui nous paraîtront nécessaires.

Les travaux de la colonie pénitentiaire sont suspendus; grâce à la surveillance sévère exercée par le colonel Carbuccia, ils n'ont causé jusqu'ici la destruction d'aucun monument réellement important. Par la force des choses, cependant, ils doivent tôt ou tard en dénaturer un qui me paraît être d'un intérêt unique. Je veux parler du camp de la légion III Auguste, encore parfaitement reconnaissable aujourd'hui, et dans l'intérieur duquel les bâtiments de la colonie doivent être construits. J'ai dit que ce monument me paraît être d'un intérêt unique, et, en effet, Monsieur le Ministre, c'est le seul camp légionnaire, les seuls *castra stativa* qui existent aujourd'hui dans toute l'étendue du monde romain. C'est un rectangle de 600 mètres de longueur sur 40 de largeur, entouré d'un rempart défendu par des tours carrées, séparées les unes des autres par un espace de 400 mètres. A 100 mètres environ de la porte d'entrée, s'élève le *praetorium*, immense bâtiment, sur la destination duquel les voyageurs ont émis les conjectures les plus bizarres, et qui, évidemment, n'est autre chose que l'enceinte au milieu de laquelle s'élevait le tribunal du *légal impérial* commandant la légion, et, souvent aussi, la province de Numidie. Je ne crois pas que cette enceinte ait jamais été couverte.

Le rempart du camp est entouré d'une sorte de glacis, au delà duquel s'étendent au sud, à l'est et au nord, sur un espace de plus de trois lieues carrées, les ruines de la ville, qui jonchent le sol, mais parmi lesquelles on reconnaît encore parfaitement la direction des principales rues. Quatre voies y arrivent, et, jusqu'à un kilomètre des ruines, elles sont bordées, de part et d'autre, de monuments funéraires portant, pour la plupart, des inscriptions. J'estime à environ 600 le nombre des monuments épigraphiques que je pourrai recueillir dans ces ruines; mais je suis persuadé qu'elles en recèlent un bien plus grand nombre, que les travaux qu'on y exécutera mettront successivement au jour.

Dans cette lettre, écrite à la hâte, Monsieur le Ministre, pendant le déjeuner des hommes dont je dois diriger les travaux d'exploration, je n'ai qu'un but, celui de vous faire savoir que je suis arrivé au lieu que vous avez assigné à ma mission. Je ne puis entreprendre de vous faire connaître, même sommairement, des richesses archéologiques que je n'ai pas encore eu le temps d'explorer. Je ne vous parlerai donc ni du temple d'Esculape, ni de l'amphi-

théâtre, ni des thermes, ni des quatre arcs de triomphe, ni de tous les monuments dont l'ensemble excite l'admiration même des hommes les plus indifférents. Il en est un, cependant, que je dois signaler, parce que c'est moi qui l'ai découvert : c'est le *camp des cohortes auxiliaires*. Ce camp, de la même façon que celui de la légion, mais d'une étendue un peu moindre, est situé à environ un kilomètre et demi à l'ouest de la ville. Il était orné d'une colonne monumentale, aujourd'hui renversée, mais dont on peut encore mesurer les dimensions : elle a 2 mètres de diamètre et 18 mètres de longueur. En avant de cette colonne, s'élevaient trois autels dont un seul subsiste encore : c'est un bloc de pierre de forme octogone et de plus de 2 mètres de hauteur. Sur le soubassement de la colonne se lisait une longue inscription, malheureusement fort mutilée, et dans laquelle cependant j'ai reconnu une allocution de l'empereur aux cohortes établies dans ce camp. La forme des lettres annonce une époque voisine du règne de Dioclétien.

Veillez, Monsieur le Ministre, excuser le désordre de cette lettre, écrite, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, à la hâte, et pendant un repos d'un instant accordé aux hommes qui nous aident dans nos recherches. L'état de l'atmosphère semble nous promettre quelques beaux jours ; je crois remplir vos intentions en les employant entièrement à des travaux d'exploration. Quand viendront les pluies auxquelles nous devons nous attendre dans ce pays et dans cette saison, je consacrerai les loisirs forcés que le ciel me fera à résumer mes recherches et à vous en faire connaître le résultat.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

L. RÉNIER.

Sous-bibliothécaire à la Sorbonne, en mission en Algérie.

Par un arrêté, en date du 28 novembre 1850, M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes a chargé M. Théodore NISARD d'une mission à Montpellier et à Saint-Gall, en Suisse. Un des principaux résultats de cette mission sera de procurer à la France une copie de deux précieux manuscrits du VII^e siècle, sur le chant grégorien.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

ARCHIVES
DES
MISSIONS SCIENTIFIQUES.

XII^E CAHIER.

PREMIER RAPPORT de M. le docteur Grange, chargé d'une mission scientifique sur les causes du Goître et du Crétinisme, et sur les moyens d'en préserver les populations. (Étude géographique et étiologique du Goître et du Crétinisme.)

Monsieur le Ministre,

Je viens vous présenter l'ensemble des travaux que j'ai faits pendant la mission scientifique et médicale qui m'a été confiée par votre département, en mars 1849; elle avait pour but de faire des recherches sur les causes du goître et du crétinisme, et sur les moyens d'en préserver les populations. J'ai eu l'honneur de vous adresser une série de rapports dans lesquels je vous ai rendu compte de chacun de mes voyages; mais il convient aujourd'hui de résumer dans un seul mémoire la totalité des résultats obtenus, et d'indiquer ceux que l'on peut atteindre encore, au double point de vue de la science et de l'hygiène publique. Je

diviserai le travail que j'ai l'honneur de vous adresser en quatre parties. Dans la première, je tracerai la géographie du goître et du crétinisme, géographie que j'ai faite au moyen des tableaux du recrutement et des statistiques officielles en France, en Suisse et dans les États-Sardes; pour les autres contrées, je me suis servi des études partielles qui ont été publiées sur cette question et qu'on trouve disséminées dans un grand nombre d'ouvrages et de journaux étrangers.

Dans la deuxième partie, je vous rendrai compte de mes voyages et je signalerai les observations les plus remarquables de mes études en France, en Suisse, en Sardaigne et spécialement dans les Alpes.

Dans la troisième partie, après avoir indiqué et comparé les divers moyens de guérir et de préserver les populations, je présenterai une méthode extrêmement simple et pratique pour faire disparaître le goître en France, et cela sans frais sensibles pour le trésor.

La quatrième partie sera consacrée à signaler les travaux qui restent à faire pour compléter cette œuvre, et je vous demanderai de vouloir bien me donner, avec le concours de votre collègue le ministre de l'agriculture, une nouvelle mission qui aura pour but de continuer les recherches scientifiques, et d'étudier les applications pratiques.

GÉOGRAPHIE ET ÉTIOLOGIE DU GOÎTRE ET DU CRÉTINISME.

L'étude géographique des maladies endémiques a été trop négligée jusqu'à ce jour, et si leurs causes sont restées ignorées, si des hypothèses gratuites ou des fables ridicules ont pris la place de la vérité, c'est en grande partie parce qu'on n'a pas pris la peine de comparer entre elles les contrées infestées des mêmes maladies.

Je ne m'occuperai ici que du goître endémique, de cette maladie caractérisée par un accroissement anormal de la glande thyroïde (et quelquefois par celui des autres glandes), et du crétinisme, cet affreux état de dégradation, qui, par le développement incomplet et anormal des forces physiques et intellectuelles, laisse l'homme au niveau de la brute. Ces deux maladies ont entre elles de telles relations, que l'on ne rencontre jamais le crétinisme dans une

population où le goître n'est pas endémique, et qu'en général le crétinisme ne commence à paraître que lorsque les ravages du goître atteignent, par exemple, un dixième ou un cinquième de la population¹.

On a attribué l'origine de ces affections à des causes météorologiques, telles que le défaut d'aération, d'insolation; à l'exposition à certains vents; ici, aux vents du nord et d'est; là, aux vents de sud et d'ouest; ailleurs, aux effets combinés des brouillards, de l'humidité, des miasmes marécageux; à la privation partielle des rayons vivifiants du soleil.

La plupart des populations croient que les eaux transportent dans l'alimentation les principes délétères qui produisent ces maladies; on a pensé successivement que l'alumine, la chaux, le sulfate de chaux, l'absence d'air atmosphérique, d'oxygène, d'iode et de brome dans les eaux pouvaient être la cause de ces maladies.

On a fait dépendre le développement de ces affections de la misère, de la malpropreté, d'un travail excessif de la grossesse, de l'hérédité. Enfin, dans l'Inde, on est allé jusqu'à accuser des insectes qui se baignent dans les ruisseaux d'y introduire un venin particulier, et, autre part, l'impression produite sur les femmes grosses par la vue des singes dont les abajoues gonflées de provisions alimentaires simulent le goître.

Chacun a attribué ces maladies aux circonstances qui l'entouraient et qui lui paraissaient les moins favorables à la santé; mais, en comparant les pays où ces affections sont endémiques, on reconnaît bientôt que les conditions atmosphériques et climatologiques dans lesquelles ils se trouvent sont si différentes; qu'il est impossible de leur attribuer la cause première du développement de ces maladies.

D'après mes recherches de statistique, fondées sur le recrutement de l'armée, le nombre des goitreux en France est d'environ 500,000; il est très-difficile de fixer, même approximativement, celui des crétins; il ne doit pas, toutefois, dépasser 30,000. On trouve le goître endémique dans les vallées étroites, dans les plaines les plus vastes, les plus aérées, les mieux exposées au soleil.

¹ Ce serait à tort qu'on opposerait à ce résultat les tableaux comparatifs du nombre des goitreux et des crétins dans le travail de la commission de Turin; ils sont très-inexactes, surtout en ce qui concerne le nombre des goitreux.

Ainsi les Alpes, les bassins du Rhône et de la Garonne, les plaines de l'Oise, de l'Aisne, du département du Nord, présentent des cantons dans lesquels on compte un dixième de la population atteinte du goître.

Dans les départements de l'Est, dans les Vosges, dans cette magnifique vallée du Rhin où l'on ne saurait admettre un défaut de ventilation; sur les bords du Rhône, de Lyon à Avignon, dans ces plaines si riches et si fertiles, le goître compte de nombreuses victimes.

Enfin, dans le vaste bassin de la Garonne, on trouve cette affection endémique et sur les versants exposés au sud, dans les départements de la Dordogne, du Lot, de l'Aveyron, et sur les versants exposés au nord, dans les départements pyrénéens.

Dans les Alpes, le goître est extrêmement fréquent; mais il est exclusivement limité à certains terrains déterminés; dans quelques localités, il atteint la population tout entière, moins les enfants à la mamelle et de rares exceptions, tandis que, dans la même vallée, à quelques lieues au-dessus ou au-dessous, mais sur des terrains différents, ces affections sont entièrement inconnues; nous citerons, sous ce rapport, les vallées les plus fréquentées: celle de l'Arve, dans laquelle la population de Maglans est entièrement préservée; la vallée de l'Isère, de Grenoble à Conflans, dont la rive gauche, sur une étendue de cinquante lieues, est seule atteinte des maladies endémiques, tandis que, dans la vallée du Rhône, entre Martigny et Merel, dans la même orientation, elles font les plus grands ravages sur les deux versants; dans la partie la plus élevée du Valais, entre Merel et le glacier du Rhône, sur une étendue considérable, on trouve une population magnifique. Enfin, dans la vallée d'Entremont, sur la route du Saint-Bernard, le goître est extrêmement répandu de Martigny à Orcières; il disparaît au-dessus de cette localité, au moment même où l'on change de terrain, et se montre plus hideux aussitôt que l'on a franchi le Saint-Bernard, et qu'on a atteint de nouveau les formations magnésiennes.

D'après les travaux de statistique des médecins allemands, la grande plaine de la Suisse située entre la chaîne du Jura et les grandes Alpes, et qui s'étend sur le versant nord de cette chaîne, sur une étendue de plus de cent lieues, présente presque partout le goître à l'état endémique.

Dans le canton de Berne, la statistique officielle a montré que le nombre des goitreux, dans cette partie de la vallée qui a plus de cinquante lieues de largeur, est deux fois plus considérable que celui que l'on rencontre dans les districts montagneux d'Engestighen, de Frutigen et de l'Oberland bernois¹.

Le goître et le crétinisme sont endémiques dans un grand nombre des provinces de l'Allemagne, dans celles du Wurtemberg, de la Saxe, de la Silésie, de la Bavière, du Tyrol, de la Carinthie, de la Gallicie et de l'empire d'Autriche. En Angleterre, on les trouve spécialement répandus sur une zone de calcaire magnésien (*magnesian limestone*), qui s'étend de Nottingham à la Tines; dans l'Amérique du Nord, sur les vastes plaines qui entourent la rivière d'Edmonstone; dans l'Amérique du Sud, sur les plateaux de la Nouvelle-Grenade, et, d'après les observations de M. de Humboldt, dans des conditions essentiellement opposées, dans les vallées les plus profondes et les plus humides, sur les plateaux les plus arides et les plus dépouillés de bois. Dans l'Inde, le goître est fréquent dans quelques vallées de l'Himalaya, et dans quelques-unes des vastes plaines qui s'étendent à ses pieds. On trouve enfin ces maladies en Asie, dans la Tartarie chinoise, dans le Thibet, à Sumatra, et en Afrique, dans plusieurs localités importantes.

Ces maladies règnent ainsi dans des pays qui diffèrent autant qu'on peut l'imaginer sous le rapport des conditions météorologiques et climatologiques. Cette esquisse rapide de la géographie du goître nous permettra de discuter les nombreuses causes auxquelles on a attribué le développement de ces maladies.

L'eau de neige et des glaciers ne donne pas le goître, car cette affection est entièrement inconnue dans les vallées les plus élevées des montagnes, aux sources du Rhône, dans le haut Valais, aux sources de l'Aar et dans l'Oberland bernois entre Meringeu et le Grimsel, dans la vallée supérieure du Rhin. Toutes ces vallées ensevelies dans la neige pendant la plus grande partie de l'année, et dans lesquelles on boit véritablement des eaux qui proviennent

¹ Dans ces trois dernières contrées, le goître est exclusivement limité aux formations magnésiennes; toutes les montagnes qui appartiennent aux terrains crétacés sont entièrement épargnées. Sur la molasse au contraire, la population est partout plus ou moins atteinte : cette différence explique le résultat surprenant donné par la statistique.

immédiatement de la fonte des neiges et des glaciers, ne présentent aucun cas de goître. Cette maladie est inconnue en Norvège et en Suède; inconnue dans les plaines glacées du Nord, où les peuplades vivent dans des huttes creusées dans la terre, se nourrissent de leurs chasses et ne boivent que de l'eau de neige; d'autre part, le goître se rencontre en Afrique et dans l'île de Sumatra, où il ne tombe jamais de neige.

Quant aux conditions d'aération, dans la Maurienne, la Tarentaise, le Valais, des brises continues parcourent la vallée, ascendantes de dix heures du matin à cinq heures du soir, et en sens contraire pendant la nuit; elles sont assez puissantes pour courber les arbres dans le sens du courant diurne. Il ne faut pas avoir la moindre connaissance de la circulation des fluides pour admettre que, dans les vallées les plus étroites, les plus ombragées, il n'y ait pas de ventilation. A Saint-Jean-de-Maurienne, la statue de Fodéré, le grand propagateur de cette opinion, est entourée de peupliers qui, tous les jours, courbés jusqu'à terre par la brise ascendante, donnent un démenti formel aux théories écrites dans le livre qu'il montre à la postérité. La plaine de la Suisse, celles de Turin et de la Lombardie, terminées à l'horizon par la silhouette blanche des Alpes, présentent des cas trop multipliés des ravages des maladies endémiques, pour qu'on puisse les attribuer aux causes météorologiques que nous citions tout à l'heure. Je ne dirai rien des différences et des variations de température, de l'action des miasmes marécageux; car les cantons qui, en France, sont le plus gravement atteints par les fièvres de marais sont exempts de ces affections.

La misère et la malpropreté aggravent toutes les maladies; mais elles ne sont pas la cause de celles qui nous occupent. Quelle est la terre bénie où l'on ne rencontre pas ces deux compagnes de l'humanité souffrante? Si des grossesses multipliées, si l'hérédité disposent au développement du goître, il est incontestable que ces circonstances n'ont qu'une influence très-secondaire.

Considérer le goître et le crétinisme comme l'exagération des vices scrofuleux, c'est être en contradiction formelle avec les faits. Dans les Pyrénées, où les scrofules sont rares, les affections dont nous nous occupons sont extrêmement communes, et dans la Nièvre, où la diathèse scrofuleuse fait beaucoup de ravages, le goître est à peine connu. Ces diverses maladies sévissent quelque-

fois ensemble, et alors leur intensité s'accroît nécessairement de leur double influence.

Les eaux potables donnent-elles lieu au développement du goître, par le défaut d'aération et d'oxygénation? Le savant auteur de cette théorie, qui rendait compte des faits sur les plateaux élevés de l'Amérique méridionale, y a renoncé lui-même, lorsqu'il a vu sur notre continent le goître fixé sur les hauteurs moyennes et dans les plaines, dans les circonstances où les eaux dissolvent le maximum d'air.

L'opinion qui attribue le développement de ces affections à l'usage de certaines eaux présente des preuves nombreuses de l'action délétère qui leur est attribuée. On cite, dans chaque vallée des pays à goître, une source ou deux qui ont la propriété de développer cette maladie en peu de temps. Dans la Tarentaise et la Maurienne, j'ai vu ces sources, qu'on désigne sous le nom de *tuffeuses*, et je connais des hommes qui, aimant mieux porter une difformité que l'habit militaire, ont pris, en quelques mois, un goître assez volumineux pour se faire réformer.

Parmi les faits nombreux qui indiquent l'action de certaines eaux, je citerai ceux qu'a rapportés un chirurgien très-distingué de l'armée du Bengale, qui a passé plusieurs années dans la vallée de Shore, où il a fait une étude très-intéressante sur les circonstances dans lesquelles se développe le goître. Il a étudié, sous ce rapport, quarante villages habités par trois classes qui ne diffèrent en rien sous le rapport des mœurs, de l'aisance, et qui se nourrissent exactement de la même manière : les Brahmines, les Rajpoots et les Domes. Les Brahmines et les Rajpoots sont, toutefois, de classe supérieure aux Domes ; leur croyance impose à ces sectes l'usage de sources ou de fontaines particulières, et c'est une obligation rigoureuse pour les Domes.

Le pays est composé de schistes argileux et de calcaires magnésiens ; tous les villages situés sur les terrains schisteux, et qui font usage d'eaux provenant de ces mêmes roches, sont à l'abri du goître ; tous ceux qui boivent des eaux provenant des calcaires magnésiens en sont atteints ; et, dans le même village, lorsque les sources proviennent de divers terrains, ce sont tantôt les Brahmines ou les Domes, tantôt ce sont les Rajpoots qui ont exclusivement le goître.

Dans le village de Deota, on a des eaux incrustantes de très-

mauvaise qualité; les Domes, qui s'en servent exclusivement, ont tous le goître; les Brahmines, qui boivent de l'eau provenant d'un aqueduc construit à grands frais, ne présentent pas un seul cas de cette affection. Les Rajpoots partageaient cette immunité; mais les malheurs de la guerre ne permettant pas d'entretenir l'aqueduc, son mauvais état est tel qu'il ne peut plus alimenter à la fois les Brahmines et les Rajpoots, et, depuis que ceux-ci ont été obligés de recourir aux eaux du village, le goître a fait parmi eux de nombreuses victimes.

M. Mac Clelland, qui a fait une carte géologique de cette contrée, et qui a parfaitement déterminé la nature des dolomies, a accusé les sels calcaires de donner lieu au développement du goître; s'il avait connu l'histoire du goître en Europe, s'il avait su que les eaux potables des pays les plus sains contiennent de la chaux, il aurait sans doute été conduit à accuser les sels de magnésie. La coupe géologique de la vallée de Shore est parfaitement semblable à celle du Valais; ce sont les mêmes formations et dans le même ordre.

Je ne parlerai ni de l'influence de l'alumine, ni des sels de chaux, et, parmi eux, du plâtre; ce sont des sels si généralement dissous dans les eaux, qu'on ne peut les considérer comme la cause des maladies endémiques. Je dirai quelques mots de la présence de l'iode et du brome dans les eaux. J'ai dit et publié depuis bien longtemps que de petites quantités d'iode pouvaient mettre à l'abri du goître, et c'est ainsi que j'ai expliqué l'absence totale de ces affections au bord de la mer. Mais je ne saurais admettre que des quantités infinitésimales d'iode de potassium préservent de cette affection: je parle de millionièmes de gramme par litre d'eau. Les faits sont, du reste, en contradiction avec cette idée, car les eaux de neige, qui ne contiennent pas d'iode, ne donnent pas le goître, et les nombreuses analyses d'eaux potables faites en Piémont ont démontré qu'on en trouve dans toutes les eaux, et qu'il y en a des traces manifestes dans celles des pays les plus infestés, même à Aoste, même dans les eaux de la Doire-Baltée. Aussi la commission de Turin, en présence des faits, n'a nullement accepté cette théorie, en contradiction avec les phénomènes observés. Dans la vallée de l'Orco, où il n'y a que quelques villages atteints, les eaux ne paraissent pas contenir de trace sensible d'iode; toute la partie située sur les schistes cristallins est parfaitement

à l'abri du goître, et, au milieu de la vallée, les mandements de Locana et de Pont, situés sur les schistes calco-magnésiens présentent seuls quelques cas de ces affections. Lorsqu'on parcourt une vallée en se dirigeant vers son sommet, on observe en général que le goître diminue de la partie inférieure à la partie supérieure et disparaît aux pieds des glaciers (Valais, Aar, Rhin, etc.). Or l'iode de potassium ne peut pas augmenter de bas en haut, il ne peut que diminuer en quantité. La distribution du goître se présente ainsi en sens inverse de ce qu'elle devrait être, s'il était vrai que les variations dans les quantités infinitésimales d'iodes que contiennent les eaux pussent jouer un si grand rôle.

En résumé, on rencontre le goître et le crétinisme à toutes les hauteurs, depuis cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer, jusqu'aux dernières limites où l'homme puisse fixer sa demeure. On le rencontre dans les pays les plus différents, sous le rapport de leur position géographique, de leurs climats, de leurs mœurs, de leur alimentation; là où la température ne varie pas de 4 à 5° par an, là où elle varie de plus de 60°, partout, enfin, excepté aux bords de la mer.

Une seule circonstance est commune à tous les pays à goître : leur sol est formé de roches magnésiennes, ou contient des sels de magnésie, dolomie, sulfate de chaux et de magnésie, etc., fait constaté par M. Chatin et plusieurs autres observateurs. En France, en Allemagne et en Angleterre, dans les États-Sardes, nous trouvons le goître endémique sur les roches calco-magnésiennes (grandes Alpes); sur le trias, le lias, la molasse, et dans les terrains d'alluvions formés par les débris de ces roches. Dans les localités étrangères à ces terrains, et dans lesquelles on rencontre accidentellement quelques cas de développement anormal de la glande thyroïde, on trouve que les eaux contiennent de petites quantités de sels magnésiens.

Pour démontrer cette vérité, j'ai dressé des cartes géographiques du goître, au moyen des tableaux de recrutement en France, sur des statistiques officielles dans la Suisse et les États-Sardes, vérifiées par un examen minutieux. En les comparant aux cartes géologiques acceptées par tous les savants, et spécialement à l'admirable carte de la France, on reconnaît de la manière la plus précise que le goître est partout endémique sur les terrains magnésiens, et qu'il n'est endémique que sur ces terrains. M. Élie de

Beaumont, qui a bien voulu m'aider de ses lumières et de sa vaste érudition, ne connaît encore aucun fait en contradiction avec cette observation générale.

Dans la seconde partie de mon mémoire, je mettrai ce résultat en évidence par l'étude des localités que j'ai étudiées avec toutes les ressources que peuvent donner la physique, la chimie et la géologie.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

J. GRANGE.

Docteur ès-sciences et en médecine.

DEUXIÈME RAPPORT sur les causes du Goître et du Crétinisme, et sur les moyens d'en préserver les populations, par M. le docteur Grange, chargé d'une mission scientifique en 1849 et 1850. (Étude géographique et étiologique du Goître et du Crétinisme en Savoie, en Suisse, en Piémont et en France.)

ÉTUDES SUR LA SAVOIE.

Monsieur le Ministre,

Mon premier mémoire a eu pour but de vous présenter l'état de la question du goître et du crétinisme, après mes premières publications, au moment où, ayant terminé mes recherches bibliographiques, je partis, avec une mission du ministère de l'instruction publique. J'emportai avec moi des documents statistiques sur la France, les cartes géologiques de France et de Savoie, des instruments de météorologie et les réactifs nécessaires pour faire des analyses qualitatives.

Je tracerai ici les observations les plus remarquables de mes voyages; l'étude scientifique de chacune des vallées que j'ai parcourues, sera, je l'espère, l'objet d'une publication, lorsque j'aurai complété les travaux nécessaires à la solution de cette grande question d'étiologie et d'hygiène.

Mes premières recherches avaient eu lieu dans les Alpes françaises et spécialement dans le département de l'Isère, j'étais impatient de voir si les phénomènes que j'avais observés se présenteraient de la même manière dans les Alpes principales (Savoie et

Suisse), où le goître et le crétinisme comptent un si grand nombre de victimes.

Après avoir étudié quelques localités du département du Rhône, j'entrai en Savoie par Chambéry, où j'eus l'honneur d'être reçu par monseigneur l'archevêque A. Billet, bien connu par ses nombreux travaux scientifiques, et spécialement par ses mémoires de statistique sur la distribution du goître et sur la mortalité. Je lui soumis la totalité de mes recherches, et je reçus avec infiniment de plaisir son adhésion à l'opinion que j'avais émise sur la cause du goître, et à la direction de mes travaux, qui, indépendamment de toute idée théorique, devaient conduire à connaître exactement la géographie du goître et ses rapports avec la nature des terrains.

J'ai étudié, principalement en Savoie, les vallées de la Maurienne, de la Tarentaise et de l'Arve; mais avant de faire l'histoire de ces vallées, je dirai quelques mots des divers terrains que nous allons parcourir. Dans l'impossibilité de tracer la géologie de la Savoie, qui ne peut être comprise que sur une carte, je suivrai exactement la division des terrains tracés sur la carte géologique de France, dans laquelle la plus grande partie de la Suisse et de la Savoie sont comprises, j'ajouterai seulement quelques mots pour rendre notre examen plus complet.

Nous trouvons sur la grande carte géologique de France, que les Alpes présentent cinq grandes zones de terrains :

1° Les terrains crétacés, dont les formations dans les Alpes sont le calcaire à fucoïdes, les calcaires à hippurites, à nummulites, le grès vert et le calcaire néocomien, formations sur lesquelles le goître et le crétinisme sont entièrement inconnus, à moins qu'on n'y trouve adventivement des couches de gypse et de dolomie, comme cela a lieu dans une partie de la Suisse.

2° Les terrains jurassiques, comprenant les formations supérieures, dans lesquelles les affections endémiques sont excessivement rares, sauf l'exception précitée, et le lias, sur lequel on les rencontre toujours.

3° Les terrains jurassiques métamorphisés de la carte géologique de France, que je nommerai *schistes calco-magnésiens*, qui renferment des masses énormes de gypse et de dolomie.

4° La zone des roches cristallines, qu'il nous importe de distinguer en silicates magnésiens, roches de talc, d'amphibole et de serpentine, mêlées de couches nombreuses et de rognons de

calcaires dolomitiques cristallins, et en micaschistes et granites, sur lesquels nous ne trouvons jamais le goître, tandis qu'il est assez fréquent sur ces formations cristallines de silicates qui contiennent adventivement des masses de calcaires magnésiens.

5° Nous y joindrons la molasse et les terrains d'alluvion, qui conservent en partie les influences hygiéniques des roches dont ils proviennent.

Toute la partie de la Savoie située sur les terrains créacés et sur les terrains tertiaires (la molasse exceptée), ne présente aucun cas de goître, bien que cette partie du pays soit très-montagneuse, surtout entre les vallées de l'Isère, de l'Arly et les vallées de Chambéry, d'Annecy et de Bonneville, et qu'elle offre un grand nombre de vallées étroites, profondes, couvertes de magnifiques forêts; au contraire, toute la partie de la Savoie située sur le lias, sur les terrains métamorphiques, calcaires et silicates magnésiens, est infestée de goître et de crétinisme: les micaschistes et les roches granitiques en sont seules exemptées. Enfin, sur les terrains d'alluvion formés de schistes calco-magnésiens, le goître fait d'autant plus de ravages, qu'on se rapproche davantage des points de départ de ces masses détritiques.

Dans la Maurienne, de Montmeillan à l'embouchure de l'Arc, la vallée est large, bien aérée, couverte de magnifiques récoltes, et, sur la rive droite, de vignes qui donnent le meilleur vin de la Savoie. La rive gauche présente trois étages successifs: l'un est traversé par la grande route du Piémont en France, l'autre suit le cours inférieur du Gélon, le troisième est formé par la vallée du Gélon supérieur, de la Rochette au Pontet. Ces trois étages, quoique à des expositions différentes, sont tous atteints du goître, et ce sont précisément les villages situés dans la vallée supérieure, dans d'excellentes conditions hygiéniques, qui sont le plus gravement frappés; ils se trouvent bâtis au-dessous de formations gypseuses et magnésiennes, que nous rencontrerons spécialement à la séparation des terrains jurassiques et des formations cristallines. Le long du cours de l'Isère, plusieurs hameaux présentent aussi des cas nombreux de goître; toute cette partie de la rive gauche de l'Isère se trouve sur le lias où sur le terrain jurassique métamorphique. Sur la rive droite de l'Isère, la population, belle, robuste, intelligente, est entièrement à l'abri du goître, excepté dans un ou deux hameaux bâtis sur les alluvions de l'Isère,

et se servant d'eau de puits. Il en était ainsi à Montmeillan, dans la basse ville, mais on a remplacé les eaux de puits par les eaux d'Arbin, qui proviennent des calcaires oxfordiens, et, depuis cette époque, les cas de goître et de crétinisme qu'on observait dans cette ville sont devenus assez rares pour qu'on puisse dire que ces affections ne s'y montrent plus. Toute cette rive de l'Isère appartient à la formation oxfordienne du terrain jurassique.

Au moment où l'on quitte la vallée de l'Isère, à Aiguebelle, pour remonter le cours de l'Arc, la vallée se rétrécit singulièrement, et là, tous les villages bâtis sur des terrains d'alluvions provenant de la désagrégation des schistes calco-magnésiens et des silicates magnésiens, sont frappés de goître et de crétinisme; les montagnes qui les entourent sont formées de silicates talqueux amphibolifères, et présentent des alternances nombreuses avec des couches plus ou moins minces de calcaires dolomitiques. La protogine ne se montre dans cette partie de la chaîne du Mont-Blanc que sur les crêtes les plus élevées. Arrivés à la Chambre, nous rentrons sur les terrains jurassiques de l'époque du lias; ces formations se désagrègent avec une si grande facilité, que les torrents entraînent des masses de débris, tellement imprégnés par les sels de soude et de magnésie, que, sur les terres laissées à nu, on voit des couches neigeuses d'efflorescences de sulfate et de chlorure de soude et de magnésie; c'est précisément sur ces terrains que le goître et le crétinisme font le plus de ravages, bien que ce soit dans les parties de la vallée les plus larges, les plus aérées et les plus fertiles. Ces phénomènes s'observent surtout entre Saint-Jean-de-Maurienne et Saint-Michel, où les parois de la vallée présentent presque partout des masses de gypse, de dolomie et des schistes noirs, au-dessus desquels le goître devient plus rare; il disparaît dès que l'on atteint les micaschistes qui couronnent les hauteurs.

Au delà de Saint-Michel, nous pénétrons sur les terrains métamorphiques proprement dits, où les silicates deviennent beaucoup plus abondants, surtout en s'élevant vers les sommets; on rencontre cependant encore, entre ces couches schisteuses, des lits de calcaire dolomique cristallin, de calcaire et de gypse mêlés de talc. A Villarodin, Escillon, Bramans et aux environs de Lans-le-Bourg, on trouve de grandes masses de gypse magnésien, autour et surtout au-dessous de ces formations, les villages sont atteints de goître et de crétinisme; il en est ainsi jusqu'à l'hospice du Mont-

Cenis. Au-dessus de ces masses gypseuses, et sur les micaschistes de la vallée de Doron et de Bessans, le goître disparaît complètement.

En résumé, la Maurienne, à l'exception de la rive droite de l'Isère, est tout entière située sur le lias, sur les terrains jurassiques métamorphisés, et sur des schistes siliceux et calcaires relevés par les protogines, qui ont reçu au plus haut degré la céméntation magnésienne. Les parties supérieures de la vallée et les grandes hauteurs sont généralement formées de micaschistes et de protogine. D'après monseigneur Billet, l'intensité des affections endémiques est proportionnelle au degré de désagrégation que présentent les roches : plus les éléments dont elles se composent sont solubles, et plus l'action délétère se développe sur les terrains sous-jacents. Sur 83 paroisses situées dans la Maurienne, entre la Chambre et le Mont-Cenis, 9 sont seules exemptées de goître; ce sont les plus élevées, et elles sont situées sur les micaschistes.

Les eaux tufeuses, ainsi appelées parce qu'elles laissent déposer un tuf calcaire et légèrement magnésien, par le dégagement de l'acide carbonique au contact de l'air, sont généralement accusées de donner le goître; les eaux de Mont-Vernier et de Villard-Clément ont, sous ce rapport, une célébrité acquise par des faits nombreux et incontestables. Ces eaux sont toutes fortement magnésiennes et sortent des formations dolomitiques¹. D'autres faits viennent à l'appui de cette opinion : au Puiset, sur dix-huit familles, l'une à une citerne, les autres s'abreuvent à de mauvaises eaux; la première est saine, toutes les autres sont gravement atteintes de goître. A Saint-Jean-de-Maurienne, les eaux dites de Bourieux donnent le goître : elles proviennent des formations magnésiennes; celles de Lapière, qui descendent des roches siliceuses, passent pour très-saines. Le nombre des individus exemptés pour goître dans la Maurienne me paraît être le même que dans nos Alpes, environ 100 sur 1000. Il est vrai de dire qu'en Maurienne, il n'est, sur les tableaux, que de 84 sur 1000, mais on est exempté en France pour goître dès que cette infirmité est sensible à la vue; dans les États-Sardes, on n'est exempté que pour goître volumineux (*gozzo voluminoso*); sur la population de la Maurienne tout entière, le goître atteint probablement la proportion de 30 pour 100.

¹ Le carbonate de magnésic, étant plus soluble que le carbonate de chaux, reste en dissolution en plus grande proportion.

Nous nous sommes longuement étendus sur la Maurienne, cela nous dispensera de nous arrêter longtemps dans la Tarentaise, qui présente exactement les mêmes phénomènes et une distribution du goître semblable sur les mêmes terrains.

Nous voyons, en effet, le goître endémique sur toute la rive gauche de l'Isère, depuis Aiguebelle jusqu'à Conflans; la rive droite, toujours sur la même formation, conserve entièrement sa remarquable immunité. Cette différence de salubrité des deux rives s'observe même à Conflans, où les deux parties de la ville sont séparées seulement par la rivière.

Au delà de Conflans, la vallée principale se divise en trois vallées secondaires : la vallée de l'Arly, où l'on trouve dans les mandements d'Ugine et de Megève quelques cas de goître; celle du Doron, creusée tout entière sur les gneiss et les protogines de la chaîne du Mont-Blanc, où le goître est inconnu; et, enfin, la continuation de la vallée de l'Isère, qui traverse, en se rétrécissant, les schistes métamorphiques de Conflans à Petit-Cœur, et rentre ensuite sur les terrains du lias. Toute cette portion de la vallée, comblée en partie d'alluvions calco-magnésiennes, est habitée par une population décimée par les affections endémiques. A Montiers, la vallée se subdivise en trois autres : 1° celle de l'Isère supérieure, qui présente, dans les mandements d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et jusqu'au petit Saint-Bernard, un grand nombre de personnes atteintes de goître, affection qui diminue dans le val de Tigne, et disparaît ensuite sur les micaschistes des sources de l'Isère; 2° la vallée de Bozel, qui est crépie partout de plâtre dolomitique, et dont la population est horriblement maltraitée par le goître et le crétinisme jusqu'à Essortons, sur les micaschistes, et à Pralognan, au-dessus des formations gypso-magnésiennes; 3° enfin, celle de Belleville, qui présente exactement les mêmes phénomènes.

Ainsi, excepté les mandements situés sur les terrains de micaschistes et de protogines, tous les autres (placés sur les terrains calcaires ou schisto-magnésiens) sont, quelle que soit leur position, ravagés par les maladies dont nous nous occupons, et qui font d'autant plus de victimes que le sol est plus meuble, plus attaqué par les eaux. On serait tenté de croire que l'état *physique* des terrains, par rapport à l'action des eaux, pourrait jouer quelque rôle dans la génération du goître, mais nous montrerions immé-

diatement que, partout ailleurs, les terrains les plus meubles ne présentent aucun cas de cette affection.

Comme dans la Maurienne, ce sont encore les parties les plus larges, les plus aérées, les plus fertiles de la Tarentaise, qui présentent le plus de goitreux et de crétins. Cette vallée est parcourue par des courants diurnes et nocturnes, en sens inverse, d'une régularité très-remarquable; le courant ascendant a lieu de dix heures du matin au coucher du soleil, et, du soir au matin, le courant a lieu en sens inverse; les arbres sont tous inclinés dans le sens du courant ascendant. Peut-on admettre que dans les villages qui sont abrités, soit par un rideau d'arbres, soit par l'angle d'une montagne, l'air ne circule pas, c'est comme si l'on prétendait que dans le cours des fleuves les plus rapides, l'eau croupit dans les mille sinuosités que présente le rivage : il est vrai que le courant est moins rapide, moins sensible qu'au centre du fleuve, mais les eaux n'en ont pas moins un mouvement de translation parfaitement sensible. Il en est de même dans toutes ces grandes vallées alpines : un courant très-énergique parcourt telle ou telle partie de la vallée, mais partout ce mouvement de translation se communique, et pour en avoir la preuve absolue, il suffit de jeter les yeux sur la fumée qui s'élève des chaumières cachées sous les grands arbres, et de suivre sa direction dans le sens du courant général. Quant à l'état hygrométrique de l'air, il varie prodigieusement, non pas d'un point à un autre, mais d'un jour à l'autre pour toute la vallée, et comme cet état dépend surtout des courants, on peut dire que l'état d'humidité de telle ou telle partie n'est nullement en relation avec le degré d'étroitesse de la vallée, mais dépend, soit du vent dominant, soit de circonstances météorologiques étrangères à la vallée. On ne saurait donc accuser l'humidité, les brouillards, de déterminer le développement du goître; il n'est personne qui ne sache que les pays les plus humides et le plus fréquemment couverts de brouillards, sont parfaitement à l'abri de cette maladie. Je citerai seulement la Norvège, la Suède et les plaines de certaines contrées tropicales, où des rosées d'une abondance extrême entretiennent cette humidité si favorable à la vie végétale.

De Genève à Bonneville, la vallée de l'Arve se trouve tout entière sur des formations alluviales, sur des lignes de débris (moraines) provenant des glaciers, et généralement composées des ro-

ches cristallines du groupe du Mont Blanc; on y rencontre çà et là quelques cas de goître. Cette affection ne prend un grand développement qu'à partir de Bonneville. Aux pieds du Môle, montagne élevée, qui domine le chef-lieu de la province, nous trouvons des formations dolomitiques très-considérables, spécialement sur la rive droite de l'Arve, entre Marignier et Saint-Sigismond, au-dessus de Cluses, et d'une manière moins sensible sur la rive gauche, entre Vougy et Cluses. La rive droite est admirable d'exposition et de culture; cependant, tous les villages sont cruellement frappés par les affections endémiques, à ce point que, dans plusieurs localités, j'ai compté 80 pour 100 de goitreux sur la population. Cette partie de la vallée est large et parfaitement aérée, les eaux y sont tufeuses comme celles de la Maurienne et de la Tarentaise.

A Cluses, on trouve un grand nombre de goitreux et de crétins. Cette ville était autrefois formée d'une agglomération de maisons étroites et humides, resserrées sur un très petit espace, à l'entrée de la vallée de Maglans. Cette ancienne cité a été brûlée tout entière il y a six ou huit ans; c'est aujourd'hui une ville naissante, avec des maisons neuves admirablement construites, des rues plus larges que nos plus belles rues de Paris, et bâties sur un nouvel espace beaucoup mieux exposé. Le goître n'a nullement disparu depuis ce changement considérable dans l'hygiène de la population.

Nous retrouverons un fait semblable, mais plus concluant à Sallenches. Cette ville a été incendiée tout entière en 1839 ou 1840, il y a onze ans par conséquent; elle est aujourd'hui entièrement rebâtie, elle a des maisons magnifiques et des rues dignes d'une capitale, mais elle a conservé les mêmes eaux; et maintenant, onze ans après cette révolution hygiénique dans l'état sanitaire des habitations, les personnes les plus éclairées du pays doutent qu'il y ait un changement appréciable dans le nombre des goitreux; les crétins sont *peut-être* un peu moins nombreux, mais la réforme des habitations n'a pas produit le changement considérable que devaient espérer les personnes qui croient que l'insalubrité des maisons est une des causes les plus puissantes du développement des maladies endémiques.

Entre Cluses et Sallenches on traverse la petite vallée de Maglans, qui est assurément la plus étroite et la plus humide de toutes celles que je connaisse dans la Savoie; elle est couverte partout de

bois et d'arbres fruitiers qui forment de véritables bosquets autour des habitations. Cette petite vallée est une fente ou faille dans la grande chaîne de calcaires oxfordiens et néocomiens que nous trouvons sur la rive droite de l'Isère, de Grenoble à Conflans et de Conflans à Maglans, où elle est interrompue par la faille, à travers laquelle l'Arve a creusé son lit. Cette petite vallée a de seize à dix-huit kilomètres de longueur et de un à deux kilomètres de largeur; elle est éclairée par les rayons du soleil pendant six ou huit heures durant l'été, et pendant quatre heures au plus l'hiver. L'Arve coule entre les escarpements calcaires, en formant un grand nombre de sinuosités, mais ne sert nullement à abreuver la population, qui emploie uniquement les eaux de sources qui proviennent des terrains crétacés. Le crétinisme est entièrement inconnu dans cette vallée; sur une population de 2,000 âmes, cinq ou six personnes présentent de petits goîtres qu'elles ont pris pendant un séjour plus ou moins prolongé à Cluses ou à Sallenches.

En sortant de cette vallée, on entre dans le magnifique bassin de Sallenches. Au fond, se déploie le Mont-Blanc dans toute sa splendeur; à droite, s'élèvent les cimes liasiques du Mont-Joly, et, à ses pieds, les coteaux gypseux et dolomitiques de Domency; à gauche, les montagnes des Fils, formées de calcaire jurassique inférieur à la base, de terrains crétacés au sommet. Toute cette vallée si large, si aérée, si belle, est infestée de goître, surtout sur la rive gauche entre Sallenches et Saint-Gervais-les-Bains, sur les formations dolomitiques. Les eaux si célèbres de Saint-Gervais naissent elles-mêmes dans une petite vallée creusée entre les schistes siliceux et les dolomies. Toutes les eaux qui sortent de ce terrain sont fortement magnésiennes; il en est quelques-unes qui sont si amères, qu'elles ne peuvent servir de boisson. Dans plusieurs de ces hameaux le goître atteint les neuf dixièmes de la population. J'ai trouvé, cependant, dans les cressons qui croissent dans ces ruisseaux, des traces d'iode de potassium, et les eaux minérales et magnésiennes de Saint-Gervais sont riches en iodures. Sur la route de Chamonix, les villages de Chede et de Servos, sur les schistes liasiques, sont assez gravement frappés.

Enfin, dans les vallées de Chamonix et de Mont-Joie, situées au pied du Mont-Blanc et séparées seulement par la montagne du Prarion, où se trouve le pavillon de Bellevue, on rencontre, le

long de cette chaîne, au-dessous du gneiss et des protogines, une couche puissante de gypse dolomitique qui s'étend dans la vallée du Mont-Joie, de Tresse à Saint-Gervais, et dans la vallée de Chamonix, des Ouches au village de Tour; sur la rive gauche de l'Arve, tous les villages qui boivent les détestables eaux qui proviennent de ces couches sont atteints de goître.

Le prieuré, qui se trouve sur la rive droite, en est beaucoup moins affligé; il reçoit ses eaux des roches granitoïdes du Brévent. Au prieuré même, il n'y a pas de crétins, et la plupart des goitreux viennent des villages situés sur la rive gauche.

Notre étude de la vallée de l'Arve nous montre donc que le développement des maladies endémiques est indépendant de l'étroitesse et de l'humidité des vallées, puisqu'elles sont inconnues à Maglans, situé entre deux magnifiques vallées, tandis qu'elles font énormément de ravages dans celles de Cluses et de Sallenches; que ces maladies sont indépendantes de la salubrité des habitations, puisque l'incendie et la reconstruction de Sallenches n'ont en rien modifié l'état de sa population; qu'enfin, le goître se montre à toutes les hauteurs, puisque nous le trouvons à Genève, à 375 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à Chamonix, à 1042 mètres. Ces observations seront confirmées par des faits plus importants encore dans la Suisse et dans le Piémont.

ÉTUDES SUR LA SUISSE.

En commençant l'étude du goître et du crétinisme en Suisse, nous n'aurons que quelques mots à ajouter à l'esquisse de la disposition générale des terrains que nous avons tracée dans les premières pages de ce Mémoire.

Entre le Jura et les Alpes proprement dites, nous trouvons en Suisse un bassin considérable formé par la molasse, roche à éléments siliceux, agglutinés par un ciment calcaire plus ou moins magnésien. Cette formation, qui s'étend depuis le Pont-de-Beauvoisin et Belley en France, jusqu'àuprès de Vienne en Autriche, sur un espace de plus de deux cents lieues, de l'ouest au nord-est, et de quinze à vingt lieues, du nord au sud, présente une légère inclinaison vers le nord, déterminée par une différence de hauteur de 150 mètres de plus aux pieds des Alpes qu'au Jura. Cette es-pèce de plaine est sillonnée par un grand nombre de cours d'eaux qui y ont creusé des vallées qui atteignent quelquefois 200 mètres

de profondeur. A la separation de la molasse et des formations calcaires relevées sur les flancs des Alpes, et entre les diverses formations que nous avons déjà indiquées, nous trouvons ces couches de gypse dolomitique que nous avons signalées en Savoie et que nous retrouvons en Suisse entre les mêmes terrains et dans les mêmes circonstances.

Nous avons spécialement étudié, en Suisse, les cantons de Genève, de Fribourg, de Berne, l'Oberland bernois, la vallée supérieure de l'Aar, le groupe du Saint-Gothard, la vallée supérieure du Tessin, et enfin la vallée du Rhône ou Valais.

La ville et le canton de Genève sont situés sur le terrain d'alluvion alpin, dans une position admirable. La ville est bâtie sur un mamelon auprès du lac, au confluent de l'Aar et du Rhône, dans les meilleures conditions d'aération que l'on puisse désirer; les habitations se font remarquer en général par leur propreté; un air d'aisance règne dans le plus grand nombre des quartiers, et l'on peut dire que peu de villes peuvent être comparées à Genève au point de vue des conditions hygiéniques favorables que l'on y rencontre.

J'ai obtenu des renseignements précieux des médecins éclairés de cette ville, et spécialement de M. Coindet, fils du célèbre médecin qui a propagé l'emploi de l'iode pour la guérison du goître. M. Coindet ne doute pas de l'action délétère que possèdent certaines eaux, et spécialement celles qui proviennent des puits creusés au bas de la ville et autour du plateau sur lequel elle est construite : toutes contiennent de la magnésie. A l'époque où l'on ne faisait usage que des eaux de puits, le goître et le crétinisme faisaient à Genève un assez grand nombre de victimes; mais depuis que l'administration a fait élever les eaux du Rhône au moyen d'une machine à vapeur qui les répand dans la ville, le goître a considérablement diminué; il s'en faut de beaucoup cependant qu'il ait totalement disparu. Dans un grand nombre de pensionnats situés en dehors de la ville, dans les faubourgs de Genève, on fait encore usage des eaux des puits, et si les cas de goîtres ne sont pas graves, ils sont du moins très-nombreux. A Genève, les eaux du lac deviennent si chaudes pendant l'été, qu'elles sont insupportables au goût; toute la classe moyenne et la classe ouvrière se servent alors d'eaux de puits. On peut dire d'ailleurs que, quelque effort qu'on fasse, on boit de l'eau de puits

dans toutes les maisons où il s'en trouve. Pressé par le temps ou séduit par la paresse, on ne manque jamais d'y avoir recours, au moins pour les usages domestiques. M. Coindet a remarqué que les jeunes gens étrangers à la ville qui viennent en apprentissage dans la rue Basse, et qui ne peuvent s'habituer aux eaux tièdes du Rhône, prennent souvent le goître en dépit des conseils qu'on leur donne.

En quittant Genève, je suis entré dans le canton de Vaud. D'après le dénombrement de 1826, on compte, dans cette partie de la Suisse, un grand nombre de goitreux, de crétins et de sourds-muets, sur la formation de la molasse; on n'en trouve presque pas du tout, au contraire, dans les montagnes du Jura. J'ai vu les maladies endémiques faire des ravages assez graves entre Moudon et Payerne : dans une vallée qui a été creusée par la rivière au sein de la molasse, on rencontre çà et là, sur les escarpements, des efflorescences magnésiennes.

Dans le canton de Fribourg, les phénomènes sont parfaitement semblables à ceux que l'on observe dans le canton de Vaud et dans celui de Berne. Fribourg est bâti au confluent de la Saane et de la Gatteren, qui coulent toutes deux dans un lit très-profond. Celui de la Saane est très-large; on le traverse sur un magnifique pont suspendu; une partie du lit, creusé dans la molasse, est occupée par le bas-quartier de la ville et par les diverses industries qui sont nécessairement auprès des rivières; la plus grande partie de la ville est située sur le plateau et dans d'excellentes conditions hygiéniques. On rencontre un nombre de goitreux un peu plus considérable dans la ville basse, différence qui peut s'expliquer par la plus grande quantité de sels de chaux et de magnésie que contiennent les eaux de ce quartier. Bien que les eaux de la ville haute soient plus saines, on y voit bon nombre de goitreux.

Le canton de Berne présente un très-grand intérêt, et par son étendue et par la variété des terrains que l'on y rencontre. J'ai reçu à Berne des renseignements très-précieux sur la statistique du pays, de M. Schmeder, docteur en médecine et ministre de l'intérieur, et de MM. Studer et Brunner, professeurs de géologie et de physique à l'académie. Le canton se subdivise en trois districts : l'un appartient aux montagnes du Jura, l'autre aux formations des Alpes principales; le troisième, entre les deux premiers, se trouve tout entier sur la molasse.

D'après le dénombrement de 1836, le rapport des crétins aux hommes sains serait, pour le premier district, de 1 crétin sur 614 habitants; dans le district des Alpes, de 1 sur 361, et enfin sur celui de la molasse, de 1 sur 271. Les nombres des crétins sont entre eux comme 3, 4, 7; 3 dans le Jura, 4 dans les Alpes, 7 sur la molasse: c'est-à-dire que le crétinisme fait deux fois plus de ravages dans cet immense bassin de la molasse, où l'on ne rencontre que de larges sillons de 200 à 300 mètres de profondeur au plus, que dans les contrées montagneuses de l'Oberland et du Saanen-Land, où les formations magnésiennes sont seules atteintes. Le goître est partout le précurseur du crétinisme, et le rapport du nombre des goitreux, qui est au moins dix fois plus considérable que celui des crétins, se trouve parfaitement semblable à celui que nous avons indiqué pour le crétinisme entre les trois districts.

Dans le Jura, les populations atteintes appartiennent aux bailliages de Munster, de Delberg, de Pruntrut, qui se trouvent situés sur la molasse; le reste du district, placé sur les formations portlandienne, corallienne et sur l'oolithe, ne présente que des cas très-rares de goître; on en trouve un plus grand nombre sur le muschelkalk et sur le lias, qui contiennent des lambeaux de calcaire dolomitique.

Sur la molasse. La ville de Berne est bâtie sur un plateau assez élevé, et la moitié de sa circonférence est entourée par l'Aar. Cette rivière s'est creusé un lit large et profond, dont elle n'occupe qu'une partie limitée; un quartier tout entier est situé sur ses bords; la plus grande partie de la ville est régulière, bien construite, les maisons y sont saines, aérées, et l'horizon qui l'entoure est assez vaste pour que, des terrasses qui dominent l'Aar, on puisse voir, lorsque le ciel est serein, le délicieux panorama des Alpes bernoises qui forme un si beau fond aux gracieux paysages des environs de Berne.

Voici une ville située dans un immense bassin, placée sur un plateau élevé, battue par les vents les plus impétueux, ville qui offre des conditions de propreté, d'aisance et d'industrie fort remarquables, et qui cependant, présente un nombre très-considérable de goitreux et de crétins. Elle est située sur le diluvium alpin, et ses eaux, d'après les analyses faites par un chimiste de Berne, contiennent des sels de magnésie qui forment jusqu'à 25 p. 100 de la totalité des sels dissous. Si les affections endémi-

ques ne dépendaient que des causes météorologiques et hygiéniques auxquelles on les a attribuées jusqu'à ce jour, on ne devrait point les rencontrer à Berne; on serait tenté d'expliquer ainsi l'endémicité que l'on trouve dans les vallées peu profondes qui ont été creusées par les cours d'eaux au sein de la molasse; mais jusqu'à présent, aucun médecin n'a remarqué que les plateaux fussent épargnés, que les vallées fussent seules ou beaucoup plus gravement atteintes par ces maladies.

C'est qu'en effet la cause de la maladie est ailleurs. Les sols qui contiennent, soit des sels magnésiens, soit de grandes formations magnésiennes, sont partout frappés; il y a donc une relation entre le sol et le développement de ces maladies.

Dans les vallées des Alpes. On entre dans le district des Alpes à Thun, ville située au bord du lac dans un pays justement célèbre par la beauté de ses sites. Dans ce district, le goître et le crétinisme font beaucoup de ravages. Venir de Thun est, pour le reste de la Suisse, une provenance dangereuse pour l'intelligence; c'est le texte d'une foule de plaisanteries; et cependant quel beau pays! Cette ville est située sur le diluvium alpin et la molasse. Les vallées qui s'ouvrent sur le lac de Thun présentent le plus grand intérêt. Nous trouvons les maladies endémiques sur les limites de la molasse et des terrains crétacés, et entre les formations calcaires du Saanenland, dans la vallée de Simmen-Thall, de Oey à Winnis, sur les formations magnésiennes; elles disparaissent avec elles entre Oey et Sweyssimmen, mais elles se montrent de nouveau, dans les mêmes circonstances, entre Sweyssimmen et Leuk. Ce qui est ici très-remarquable, c'est l'immunité bien connue dont jouissent les montagnes de Reutigen et de Thierachern, sur les calcaires coralliens et à fucoides. Le même phénomène se présente de l'autre côté des lacs de Thun et de Brienz, sur les formations néocœmiennes et nummulitiques, qui sont habitées par une admirable population.

Dans la vallée d'Engstligen, entre le calcaire à fucoides et le calcaire nummulitique, sur toute la rive méridionale des lacs de Thun et de Brienz, de Faulensée à Bœnigen, on trouve des formations magnésiennes, et dans toutes ces vallées les populations sont désolées par le goître et le crétinisme. A partir de Bœnigen, le goître diminue considérablement; on en voit encore quelques cas sur les lambeaux de lias de la vallée de Lutschinen et de

Lauterbrun, et quelques cas très-rares à Méringen : au delà de cette ville on n'en voit plus du tout, ni dans les gorges étroites de l'Oberhasle, qui se trouvent sur les micaschistes, ni dans les montagnes calcaires de l'Unterwald. Nous avons assisté à la célèbre foire de Meyringen, le 1^{er} octobre 1849, et nous n'avons jamais vu nulle part une population plus belle que celle de ces montagnes. Après avoir visité avec soin l'Oberhasle, j'ai traversé le Grimsel et je suis entré dans la vallée du Tessin par le Nufenen; je suis ensuite revenu, par le Saint-Gothard, dans la vallée de la Reuss, et, en traversant la Furca, je suis descendu sur les bords des glaciers du Rhône, dans le Valais. J'ai fait ainsi le tour du groupe du Saint-Gothard, j'ai vu les vallées supérieures de l'Aar, de la Reuss, du Tessin, du Rhône, et j'ai obtenu des renseignements sur la vallée supérieure du Rhin. Excepté celle du Tessin, les quatre autres vallées se trouvent situées sur les micaschistes, et les affections endémiques ne commencent à se montrer que bien loin de la naissance de la vallée, sur l'Aar à Méringen, sur la Reuss à Altorf, sur le Rhin à Dissentis et Trons, sur le Rhône à Merrel, partout où commencent à paraître les formations calco-magnésiennes. La vallée du Tessin a, au contraire, sa partie supérieure creusée dans ces roches magnésiennes; et l'on rencontre quelques cas de goître au pied du Saint-Gothard, à Airolo; à Fresso et Faïdo, entre les formations calcaires indiquées par M. Studer, il fait beaucoup de ravages.

Dans le Valais, cette terre classique des affections endémiques, nous ne rencontrons dans la partie supérieure de la vallée du Rhône, d'Obervald à Merrel, aucun cas de goître ni de crétinisme; la population y est remarquablement belle : toute cette partie de la vallée se trouve sur des micaschistes. Les formations calco-magnésiennes apparaissent entre Merrel et Viège, et avec elles le goître et le crétinisme, qui font autant de ravages sur la rive gauche que sur la rive droite. Toute cette rive est située sur le lias, qui est ensuite recouvert par des couches de calcaire nummulitique; toute la partie liasique présente un très-grand nombre de formations dolomitiques, et ces formations, que l'on retrouve sur les deux versants, leur donnent un aspect ruiniforme particulier que l'on reconnaît au premier coup d'œil. Sur la rive gauche, on trouve au-dessus des formations liasiques, soit les schistes calco-magnésiens, terrain jurassique modifié de M. Elie de Beaumont,

soit les micaschistes que nous avons rencontrés au sommet de la vallée.

Le goître est endémique dans toute la vallée principale, depuis Merrel jusqu'à Martigny ; mais, dans les vallées latérales, les unes offrent des cas très-nombreux de goître, les autres n'en présentent pas du tout, suivant qu'elles sont situées sur les micaschistes ou sur les calcaires dolomitiques.

La rive droite a peu de vallées latérales. Nous ferons remarquer spécialement celle de Lutschinen, sur les micaschistes, dans laquelle le goître est inconnu ; celle de Louèche, située à la limite des micaschistes et dans le lias, où l'on rencontre quelques cas de maladies endémiques ; enfin, à l'extrémité de la vallée, deux villages situés sur les micaschistes, Saillon et Leyteron, sont à l'abri de ces affections.

Sur la rive gauche, le nombre et l'étendue des vallées latérales sont beaucoup plus considérables ; sur la route du Simplon, entre Brigg et Domo-d'Ossola, on trouve un certain nombre de goîtreux sur le terrain métamorphique jusqu'à Hop : ils disparaissent ensuite jusque sur le versant méridional, dans la vallée de Vedro, où le goître fait beaucoup de ravages, surtout auprès de Domo-d'Ossola.

La vallée de la Viège, sur le terrain calco-magnésien, est presque tout entière désolée par les ravages du goître et du crétinisme ; à Stalden, elle se divise en deux parties : celle de Saint-Nicolas, où nous trouverons des populations gravement atteintes, jusqu'à Zermatt, aux pieds du Mont-Rose, à une hauteur de 4,190 pieds, et celle de Saas, où le goître est moins répandu que dans la première.

Dans la vallée très-peu habitée de Turtmann, sur les micaschistes, pas un cas de goître ou de crétinisme ; dans celle d'Annivier on n'en rencontre pas un seul cas non plus, bien que ces vallées soient étroites, profondes et exposées au nord. Dans celle d'Érin, on en trouve un petit nombre : elle est en partie sur les micaschistes, en partie sur les schistes calco-magnésiens.

Dans la vallée d'Heremence, située tout entière sur ces formations métamorphiques, on voit, au contraire, un très-grand nombre de familles frappées de goître et de crétinisme. La vallée de Bagnes, qui se trouve placée dans les mêmes circonstances, est très-gravement infestée par ces maladies. Enfin, dans celle d'Entremont, le goître est très-fréquent depuis Martigny jusqu'à Or-

cières, sur les schistes magnésiens; il disparaît sur les micaschistes au delà d'Orcières, pour se montrer encore sur le versant méridional du Saint-Bernard, dans la vallée d'Étroubles, qui va se terminer à Aoste.

Dans la partie inférieure du Valais, entre Martigny et Villeneuve, on trouve un grand nombre de villages atteints, surtout aux environs de Bex et de Monthey, au voisinage des formations salifères. Le goût diminue notablement à Aigle et, de là, jusqu'à Villeneuve.

Peu de pays présentent, au point de vue du goût, des faits aussi précis et aussi nets que la Suisse. Si les théories sur le goût n'avaient pas existé longtemps avant qu'on connût la nature minéralogique et géologique de ces terrains, on ne comprendrait pas comment les opinions qui ont régné jusqu'ici dans la science auraient pu s'établir; mais, en l'absence des travaux qui devaient conduire à la vérité, on a eu recours à des causes très-secondaires qui doivent reprendre leur importance propre pour laisser à la cause chimique sa véritable valeur. Les conclusions de notre étude sur la Suisse sont semblables à celles que nous avons eu à formuler sur la Savoie; le goût et le crétinisme sont indépendants des phénomènes météorologiques, ils sont endémiques sur les terrains magnésiens.

J'ai fait l'analyse quantitative des eaux de Sion, de Brieg, de Martigny, et d'autres localités où les affections endémiques sont inconnues; j'ai reconnu partout l'exactitude des phénomènes que j'avais observés dans la France et dans la Savoie.

ÉTUDES SUR LE PIÉMONT.

Après avoir fait l'histoire géographique du goût sur le versant nord des Alpes, il convenait d'étudier le versant méridional. J'avais espéré parcourir toute cette chaîne, depuis les Alpes maritimes jusque dans le Tyrol; les circonstances ne m'ont pas permis de compléter ce travail, et je n'ai pu étudier que les vallées qui s'étendent à l'est des Alpes françaises, depuis la province de Nice jusqu'à la vallée d'Aoste.

La géologie de cette partie du Piémont est très-simple, et quelques mots ajoutés à ce que nous avons dit précédemment sur la disposition des terrains dans les Alpes, rendra très-facile la lecture

de notre étude géographique et étiologique du goître et du crétinisme en Piémont.

Deux terrains occupent la partie supérieure des vallées, les schistes calco-magnésiens (calcaire jurassique métamorphisé de la carte de France) et les micaschistes; ces deux formations sont interrompues dans un grand nombre de points par des masses considérables de roches magnésiennes, dolomie, amphibole, serpentine. La partie inférieure des vallées se trouve tout entière située dans les terrains modernes formés par le diluvium alpin qui couvre la plus grande partie des plaines du Piémont. En faisant l'histoire de chaque vallée, je donnerai les détails géologiques nécessaires à l'intelligence du travail.

Je ne suivrai pas l'ordre de mes voyages, je commencerai par la vallée d'Aoste, à laquelle nous sommes arrivés en finissant l'étude du Valais.

Nous avons montré que le goître, très-répandu à Martigny et dans la vallée d'Entremont jusqu'à Orcières, où finissent les formations dolomiques, disparaissait complètement sur les micaschistes de la vallée d'Entremont, depuis Orcières jusqu'au Saint-Bernard. Aussitôt qu'on a franchi ce passage célèbre et qu'on entre dans la vallée d'Étroubles, on trouve les affections dont nous nous occupons endémiques sur les schistes calco-magnésiens qui reparaissent à Saint-Oyen, à 4,040 pieds au dessus du niveau de la mer. Ce ne sont pas seulement les villages situés auprès du torrent et dans le fond de la vallée qui sont atteints, mais ceux qui se trouvent placés, comme des nids d'aigles, sur des rochers; tels sont les villages de Fontaine, d'Alaine, bâtis sur des pentes rapides et dépourvues de bois.

Toute cette vallée jusqu'à Aoste présente des cas nombreux de goître et de crétinisme; il en est de même dans la Valpelaine.

A Aoste, presque toutes les femmes sont atteintes de goître, et le crétinisme est malheureusement trop fréquent. Ce qui est très-remarquable, dans cette partie de la vallée, c'est que ce sont précisément les coteaux les mieux exposés au soleil (en plein midi) et à l'action des vents, ceux qui produisent les meilleurs vins du pays, qui sont précisément ceux où l'on rencontre les familles les plus gravement frappées par ces affections.

La vallée d'Aoste, du Mont-Blanc à Verres, se trouve tout entière située sur les schistes calco-magnésiens; les vallées pa-

rallèles au Mont-Blanc n'ont que quelques habitants. A Courmayeur et Morges, on ne trouve qu'un très-petit nombre de goîtres, mais à partir de Morges, les affections endémiques se rencontrent partout dans la vallée principale et dans le plus grand nombre des vallées latérales. Je ne crois pas que l'on puisse évaluer à moins de 50 pour 100 le nombre des goitreux sur la population tout entière. Le nombre de conscrits exemptés dans la province d'Aoste est de 116 sur 1000, et on n'est exempté que pour goître volumineux; le nombre des crétins, d'après les tableaux de statistique des États-Sardes, atteindrait à Gignod 26 pour cent, et, bien que les tableaux ne portent pas de goitreux dans cette paroisse, je puis affirmer qu'il dépasse de beaucoup 50 pour 100. Dans le tableau de l'état des pères et mères ayant des enfants crétins, je trouve 183 goitreux sur une population de 1200 âmes, et dans ce nombre de 183, on ne compte que les parents des crétins; c'est une des nombreuses contradictions que présentent ces tableaux.

Les vallées latérales, sur la rive gauche de la Doire-Baltée, sont toutes atteintes de goître et de crétinisme, excepté celle de Gressoney que je n'ai pas vue, mais qui, d'après la carte géologique de M. Ange de Sismonda, se trouverait sur des calcaires au contact des micaschistes. J'ai vu la vallée de Cogne, qui est la seule des vallées latérales de la rive droite qui ne soit pas ravagée par les affections endémiques: toute la partie habitée se trouve sur des roches porphyriques et des micaschistes. Il en est de même de la vallée de Savaranche et de celle de Rhemy, qui lui sont parallèles; on y compte quelques goitreux, mais ils sont beaucoup moins nombreux que dans les vallées voisines. Partout où les micaschistes, les porphyres, remplacent les schistes calco-magnésiens, le goître disparaît; lorsqu'ils sont remplacés par des silicates magnésiens, il diminue notablement. Au delà de Verrès, nous pénétrons sur le terrain des silicates, qui se continue jusqu'à Ivrée. Nous avons des roches granitoïdes, des gneiss, et plus fréquemment, des roches talqueuses et amphibolifères. Le goître diminue d'une manière très-remarquable entre Donnas et Ivrée, et nous voyons que c'est précisément à ce point que finissent les roches calco-magnésiennes. Les villages atteints sont généralement bâtis sur les formations alluviales qui proviennent des détritits que la Doire arrache à la partie supérieure de son cours; la belle

vallée de la Sesia, parallèle à cette seconde partie de la province d'Aoste, ne présente pas de cas de goître; elle est située tout entière sur les roches cristallines, granites et porphyre, et n'a pas été remplie par des alluvions qui aient pu apporter avec elles la cause chimique du développement de ces maladies.

La vallée d'Aoste est, du reste, parcourue par des brises rapides, il y règne des courants périodiques descendants et ascendants, et si quelques villages, cachés par les arbres ou dans les angles rentrants de telle ou telle partie de la vallée, ne se trouvent pas au milieu de ce courant, on ne saurait raisonnablement en conclure que l'air n'y circule pas. Je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit à ce sujet, je dirai seulement qu'en traversant la vallée d'Aoste, j'ai pu reconnaître que les conditions de ventilation étaient les mêmes que celles des vallées voisines, où l'on ne rencontre pas de goître; les maisons y sont construites de la même manière, on y trouve les mêmes mœurs, la même nourriture, la même race. Sur ce versant méridional des Alpes, nous rencontrons les mêmes faits que sur la pente du nord; on ne voit entre deux localités, dont l'une est atteinte par le goître et dont l'autre est épargnée, qu'une seule différence, la nature minéralogique du sol.

Entre Settimo et Ivrée, les cas de goître ne sont pas très-fréquents, et il en est de même sur les terrains d'alluvions au delà d'Ivrée, où on le rencontre encore à Pavone, Strambino, Azeglio et Borgomasino; en s'éloignant des alluvions de la Doire, le goître disparaît enfin complètement.

Entre la vallée d'Aoste et la vallée de Suze, nous trouvons le Canavesan, qui occupe un sol où les formations cristallines sont extrêmement développées; on y voit intercalées des masses plus ou moins considérables de calcaire dolomitique, de serpentine et d'amphibole.

Dans la vallée de l'Orco, située sur les schistes cristallins, le goître et le crétinisme ne sont véritablement endémiques que dans les mandements de Locana et de Ponte, qui se trouvent sur les calcaires magnésiens; il en est de même sur les trois affluents de la Stura: on ne voit de villages atteints de goître qu'au-dessous et au voisinage des schistes calco-magnésiens; toutes les parties supérieures des vallées de l'Orco et de la Stura-Bonzo, sur les mica-schistes, ne présentent pas un seul cas de maladie endémique.

La vallée de Suze est creusée dans les schistes calco-magnésiens

depuis le Mont-Cenis jusqu'à Bussoleno, et ensuite sur les schistes cristallins, dans un bassin rempli des alluvions qui proviennent de la désagrégation des schistes calco-magnésiens, de Bussoleno à Rivoli.

Toute la vallée supérieure, tant celle du Mont-Cenis que celle du Mont-Genèvre, est infestée par les affections endémiques, qui y présentent un développement fort grave; dans la partie inférieure de la vallée, leur intensité diminue de Condove à Avigliana, et de cette dernière ville à Rivoli.

La Chisone prend sa source au pied d'un massif de serpentine et coule ensuite sur des schistes calco-magnésiens jusqu'à Roure, et, de là, sur les roches cristallines jusqu'à Pignerole. Les villages de Perrero et de Perosa, situés au-dessous de masses dolomitiques, sont les plus gravement atteints; toute la partie inférieure de la vallée est couverte d'alluvions, et presque tous les villages comptent un certain nombre de victimes, quoique la vallée soit large et bien ventilée.

Parallèlement à la Chisone coule la Luserna; elle prend naissance au col de la Croix et arrose la vallée, qui est tout entière sur les micaschistes présentant quelques masses d'amphibole et de serpentine; on ne rencontre pas de goîtreux dans cette partie de la vallée, on n'en voit apparaître qu'au-dessous de Luserna, sur les terrains d'alluvion.

Le val du Pò s'étend jusqu'au versant méridional du Mont-Vizo, où ce fleuve prend naissance; sur ses deux rives, nous avons vu une quantité considérable de goîtreux et de crétins, spécialement dans la partie située sur les calcaires magnésiens de Crissolo à Paesana. De cette localité à Saluces, le fond de la vallée est recouvert d'énormes couches d'alluvion dans lesquelles on reconnaît les schistes magnésiens et les serpentines du Mont-Vizo; tous les villages situés dans ce bassin, qui a une assez grande largeur, sont cruellement affligés par les affections endémiques: Paesana, Sanfront, Riffredo, Martimiana, Revello. La petite vallée de Barge, qui est parallèle à celle du Pò, est tout entière sur les micaschistes, et ne présente, pour ainsi dire, ni goîtreux ni crétins, tant est grande la différence entre l'état sanitaire des deux vallées.

Les vallées qui nous restent à décrire sont situées entièrement sur les schistes calco-magnésiens; on ne trouve que quelques lambeaux de micaschistes à l'entrée des vallées de Varaita et de la

Maira, et dans toutes le goître et le crétinisme font des ravages extrêmement graves.

La vallée de Varaita est généralement étroite, les terres arables, formées par la désagrégation des roches calco-magnésiennes, sont recouvertes de belles récoltes, les hauteurs sont admirablement boisées; elle est parcourue par les vents d'est et de sud-est, qui y règnent pendant la plus grande partie de l'année. On trouve sur le cours de la Varaita des masses considérables de serpentinite, spécialement au-dessus de Varaita et au-dessous de Venasca. Les villages de Sampeyre, de Frassinò, de Brosasco, de Venasca, de Costigliole, sont les plus cruellement frappés.

La vallée de Maira, creusée comme la précédente, dans les schistes argilo-calcaires et dolomitiques, présente un grand nombre de villages atteints de goître et de crétinisme, spécialement ceux de Prazzo, de Stroppò, de Sottolo, Lessolo, et Dronero, à son extrémité inférieure.

Le val de Grana est moins gravement infesté que les vallées parallèles: les hommes émigrent généralement pendant une partie de l'année, et rapportent une meilleure santé et un peu d'aisance.

La vallée de la Stura est presque aussi connue que celle d'Aoste par les ravages qu'y produisent les maladies endémiques; on les voit sévir sur toute l'étendue de la vallée, qui est creusée dans les schistes calco-magnésiens. Elle est parcourue par des brises périodiques et, fréquemment, par des vents d'est et de sud-est; étroite à son origine, elle s'élargit entre Vinadio et Majola; elle finit à Castella, sur les terrains d'alluvions de la plaine du Piémont. Le goître et le crétinisme atteignent leur maximum d'intensité, entre Demonte et Vinadio, dans la partie la plus large de la vallée; c'est à Risone qu'ils paraissent faire le plus de victimes.

Les deux rives de la Stura sont très-inégalement habitées; la rive droite est dominée par des escarpements considérables et possède une très-petite étendue de terres cultivables; la rive gauche est en pente plus douce, et c'est sur les schistes éboulés qui forment un sol arable semblable à celui de la Maurienne, que l'on rencontre les villages le plus gravement atteints, surtout au voisinage des masses gypseuses et dolomitiques. Demonte, au centre de la vallée et dans de bonnes conditions hygiéniques, présente au meilleur état sanitaire que les villages voisins.

Dans la vallée de Limone, on rencontre le goître à partir du

village de ce nom jusqu'à la partie inférieure; les villages de Robillante et de Roccavione présentent un grand nombre de personnes atteintes par ces affections; dans la vallée du Gesso, on les trouve aussi très-répandues: elle est tout entière sur les formations calco-magnésiennes.

On ne rencontre le goître nulle part au delà du col de Tende, dans le comté de Nice: tous les terrains sont de l'étage de la craie; on en voit quelques cas sur la formation jurassique dans la partie supérieure de la vallée du Var, à Entraïnes, Saint-Martin, Sauses, et en France sur le même terrain, dans les villages de Sausset et à Entrevaux: ces diverses localités se trouvent au voisinage de masses gypseuses très-considérables, et nous avons fait observer un très-grand nombre de fois que les gypses des formations jurassiques dans les Alpes contiennent des quantités notables de magnésie.

Chacun de ces villages est situé dans des conditions hygiéniques admirables; il en est de même pour la vallée de Tinca, où l'on trouve, dans les mêmes circonstances, quelques goitreux dans le village de Clans, qui a une des plus belles positions que l'on puisse rencontrer.

Ici se termine notre étude spéciale des vallées qui descendent du Mont-Vizo et des Alpes-Maritimes dans le Piémont. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur cette plaine que parcourent les divers cours d'eau que nous avons suivis jusqu'aux sommets des montagnes, et qui viennent se réunir au Pô. En tirant une ligne droite de la Chiusa, près de Coai, jusqu'à Turin, on trouve le goître et le crétinisme sur toute la rive gauche de la Stura, de la Grana, de la Maira et du Pô, spécialement sur les terrains d'alluvions formés de schistes calco-magnésiens. Dans la zone au nord-ouest du Pô, entre Turin et Casale, on ne trouve le goître endémique qu'à l'embouchure des vallées de Suze, de Lanzo et de l'Orco, et spécialement sur une zone de terrains jurassiques qui s'étend entre les masses de serpentine de Lanzo et de Castellamonte, et sur les alluvions de la Doire-Baltée.

Dans toutes les vallées, on boit généralement de l'eau de source, qui varie beaucoup en qualité; dans les parties supérieures des vallées, où les roches sont généralement plus cristallines, et où d'immenses accumulations de neige donnent lieu à des multitudes de sources et de cours d'eau, les eaux sont généralement pures, et, dans ces circonstances, le goître n'existe pas dans les parties

les plus élevées des vallées, ou ne fait qu'un très-petit nombre de victimes. C'est spécialement dans les parties moyennes et inférieures des vallées que le goître fait le plus de ravages; dans tous ces cas, les eaux potables ont traversé des masses considérables de roches magnésiennes, et ont dissous une certaine quantité de chlorure, de carbonate, de sulfate de chaux et de magnésie.

Au voisinage des masses gypseuses et dolomitiques, le goître atteint presque partout son maximum d'intensité¹.

Dans la plaine que nous voyons formée par les débris de roches entraînés par les torrents, on boit généralement de l'eau de source et de l'eau de puits; les eaux sont presque partout de mauvaise qualité, et contiennent, en dissolution, des sels de chaux et de magnésic. M. le professeur Cantu, de Turin, a analysé qualitativement un grand nombre de ces eaux, et a reconnu dans la plupart d'entre elles des bromures et des iodures en quantité notable.

La statistique de la commission de Turin est loin d'être exacte, surtout au point de vue du goître. Les tableaux de recrutement où l'on a spécifié les exemptions pour *goître volumineux* donnent souvent des démentis cruels à la statistique. Dans plusieurs mandements où l'on avait indiqué l'existence des créfins sans signaler celle des goîtreux, les tableaux de recrutement ont montré que ce n'était qu'une erreur, et, dans aucun cas, nous n'avons vu une population atteinte de crétinisme qui ne le fût à un plus haut degré par le goître.

Nous avons eu l'honneur d'être reçu à Turin par M. Ferdinand Barrot, ministre de France, qui a bien voulu s'occuper de nos recherches, et nous présenter aux personnes qui pouvaient nous donner les renseignements dont nous avions besoin. Je me suis mis en rapport, à Turin, avec les membres de la commission nommée pour faire la statistique du goître et du crétinisme. J'ai vu spécialement MM. Bonino, Trombotto, de Sismonda, Despines, et j'ai appris que, jusqu'au dernier moment, l'opinion générale de la commission avait été celle de monseigneur l'archevêque de Chambéry, qui attribue le goître à l'influence des terrains, et que ce n'est qu'à l'instant où le secrétaire a rendu compte de son travail, qu'une faible majorité s'est ralliée à une opinion inadmissible au-

¹ Les sels de magnésic sont généralement plus solubles que les sels de chaux.

jourd'hui, mais que l'on a acceptée, parce qu'on n'avait pas une opinion plus fondée, plus nette, pour remplacer celle qui est admise dans la science depuis un très-grand nombre d'années. L'étude comparative de mes cartes porte en elle une telle force de démonstration, qu'en dépit des opinions acceptées, on sera forcé de reconnaître et de dire avec moi, *que le goître et le crétinisme ne sont endémiques que sur les terrains magnésiens.*

ÉTUDES SUR LA FRANCE.

Le goître et le crétinisme sont beaucoup plus répandus en France qu'on ne le croit généralement. Lorsque l'on consulte nos traités de pathologie, on cite les Alpes, les Pyrénées, quelques localités du Jura; mais, jusqu'à présent, on ne trouve nulle part une étude géographique complète de cette affection.

J'ai essayé de combler cette lacune, et je crois être parvenu, au moyen des tableaux du recrutement de l'armée, à donner une carte précise de la distribution du goître en France. Pour atteindre ce résultat, j'ai compulsé tous les cas d'exemptions pour goître, de 1837 à 1848, canton par canton. La France se trouve ainsi étudiée comparativement dans 2,700 cantons. Je me propose encore de faire, commune par commune, la distribution du goître dans les départements les plus gravement frappés par ces maladies.

On reconnaît, dans la carte géographique du goître que j'ai dressée, que, contrairement à l'opinion généralement reçue, le goître est très-répandu dans les pays de plaine. Nous le trouvons endémique sur le sol des départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Somme et du Nord; dans les contrées où les montagnes sont d'une hauteur moyenne, mais ne sont nullement comparables aux grandes masses des Alpes; dans les Vosges, dans le département du Rhône, dans le bassin de la Saône, sur les terrains d'alluvions des départements de l'Isère et de la Drôme.

Le goître se montre donc en France dans des conditions topographiques très-différentes; depuis une hauteur de 20 à 30 mètres au-dessus du niveau de la mer, aux environs d'Elbeuf, jusqu'aux plus grandes hauteurs où l'homme puisse fixer son habitation pendant toute l'année.

On trouve les affections endémiques dans les pays de plaine, dans les bassins les plus larges : tels que ceux de la Saône, de la

Gironde; dans les plus belles vallées : celle de l'Isère, par exemple; dans les plus étroites : dans les Hautes-Alpes; à toutes les expositions : sur les Pyrénées et sur la pente méridionale du grand plateau central de la France; sous les climats les plus variés, les plus opposés.

Toutes les formations géologiques qui contiennent, soit des dolomies, soit d'autres sels de magnésie, sont infestées de goître et de crétinisme.

On le trouve sur le diluvium alpin, le long des bords du Rhône, de Genève à Lyon; sur les mêmes terrains, sur les bords du Rhin (Haut-Rhin et Bas-Rhin); sur la molasse : Suisse, Dauphiné, Basses-Alpes; dans les terrains tertiaires du Nord, qui reposent sur des calcaires dolomitiques si fréquents en Belgique dans la province de Namur; dans le département du Nord, arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes; dans l'Aisne et dans l'Oise; sur les terrains jurassiques inférieurs, spécialement sur les formations du lias et des grès infraliasiques; sur les rives de la Moselle; dans les arrondissements de Thionville, de Salins, de Nancy, de Mirecourt; autour du plateau central de la France, sur une zone qui s'étend de Sémur à Montluçon, et sur la pente méridionale, de Nontron à Saint-Affrique; sur le versant oriental, du Vigan à Tournon; sur les formations du lias; dans l'Isère, les Hautes et les Basses-Alpes.

Sur le terrain du trias, dans les Vosges; sur des lambeaux du grès rouge et du zechstein.

Enfin, sur les formations dolomitiques du terrain carbonifère et des terrains anciens; dans les arrondissements de Saint-Étienne, de Saint-Symphorien, de Thizy; dans les départements du Rhône et de la Loire; enfin, sur quelques points des terrains plutoniques, lorsque les roches cristallines renferment des silicates magnésiens, amphibole, talc, serpentine, et spécialement des sources qui contiennent de la magnésie, comme celle de Nérès et autres.

Les départements qui présentent le plus grand nombre de goitreux sont, d'après les documents du recrutement, les suivants, qui ont donné lieu au nombre de réformes indiquées ci-après.

Ce tableau donne le nombre de conscrits atteints de goître sur mille individus examinés par le conseil de révision.

MOYENNE DE SIX ANS, DE 1842 A 1847.

| | | | |
|-------------------------|--------------|----------------------------|-------------|
| Hautes-Alpes. | 91 SUR 1000. | Ain | 7 SUR 1000. |
| Hautes-Pyrénées . . . | 45 | Puy-de-Dôme | 7 |
| Basses-Alpes. | 41 | Saône-et-Loire | 7 |
| Isère | 34 | Haute-Marne | 6 |
| Rhône | 31 | Moselle | 6 |
| Ariège | 29 | Drôme | 6 |
| Vosges | 26 | Allier | 6 |
| Ardèche | 20 | Doubs | 6 |
| Loire | 16 | Aude | 5 |
| Haut-Rhin | 16 | Ardennes | 4 |
| Bas-Rhin | 15 | Charente | 4 |
| Jura | 15 | Aube | 3 |
| Aveyron | 14 | Somme | 3 |
| Aisne | 14 | Eure | 3 |
| Cantal | 13 | Gard | 3 |
| Meurthe | 13 | Haute-Vienne | 3 |
| Haute-Saône | 11 | Haute-Garonne | 3 |
| Lot | 11 | Seine-Inférieure | 2 |
| Oise | 11 | Tarn | 2 |
| Haute-Loire | 9 | Tarn-et-Garonne | 2 |
| Corrèze | 9 | Côte-d'Or | 2 |
| Basses-Pyrénées | 9 | Landes | 2 |
| Pyrénées-Orientales . . | 8 | Seine-et-Marne | 2 |

Quelques départements en contiennent 1 sur 1,000 ; d'autres, moins de 1 sur 1,000. Nous citerons enfin les départements qui, pendant une période semblable, n'ont présenté aucun cas de ré-forme pour goître :

Côtes-du-Nord. — Eure-et-Loir. — Gironde. — Ile-et-Vilaine. — Indre. — Indre-et-Loire. — Loiret. — Manche. — Mayenne. — Morbihan. — Deux-Sèvres. — Vendée.

Dans notre carte du goître, nous avons indiqué par une teinte orange tous les cantons atteints de goître. Nous avons laissé en blanc ceux dans lesquels on en rencontre quelques cas rares et sporadiques. Enfin, nous avons coloré en vert les localités qui n'en présentent pas d'une manière sensible : ceux qui, dans une période de douze ans, par exemple, n'en ont pas présenté plus de deux ou trois cas.

On reconnaît, au premier abord, que le goître est endé-mique sur toute notre frontière orientale, depuis Avesnes (Nord)

jusqu'à Entrevaux (Var) ; qu'il occupe le bassin de la Saône, du Rhône, de l'Isère, de l'Allier, jusqu'à Saint-Pourçain ; de la Loire, jusqu'à Sémur ; puis les Pyrénées, et, vis-à-vis, la Dordogne, le Lot et l'Aveyron. Le bassin proprement dit de la Garonne, ceux de la Charente, de la Loire et de ses nombreux affluents au-dessous de Sémur, n'en présentent pas un seul cas. Enfin, sur tout le littoral de la mer, le goître et le crétinisme sont entièrement inconnus.

Il est bien évident que les tableaux du recrutement ne donnent qu'un minimum ; mais au moins, c'est une base d'une exactitude à peu près parfaite, comparativement aux tableaux de statistique que l'on pourrait faire en s'adressant, soit aux administrateurs, soit aux médecins, soit aux curés des communes. En multipliant par 1,5 le rapport indiqué pour chaque département, on a très-approximativement le nombre des goitreux sur la population, hommes, femmes et enfants.

Pour donner un exemple des erreurs dans lesquelles on peut tomber par ce genre de statistique, je citerai celui du Piémont. Les tableaux du recrutement indiquent, dans les États-Sardes, 13,446 cas de réformes pour goîtres volumineux, dans un espace de dix ans, sur 412,088 individus examinés, tandis que les tableaux du recensement des goitreux faits pour les États-Sardes, y compris toute la population, femmes, enfants, etc., ne donnent que 21,841 cas de goître, dont 4,323 hommes, 5,236 femmes et 12,282 personnes sans désignation de sexe, sur une population totale de 4,500,000 âmes. Si nous admettons que, sur la population totale, le nombre des goitreux soit celui qui est indiqué pour les conserits, 32 sur 1,000, nous trouverions le nombre de 144,000, qui est certainement de beaucoup inférieur à celui des goitreux ; car nous avons supposé que la population, femmes, enfants et vieillards étaient atteints comme les jeunes hommes de vingt ans, et il est certain que les femmes sont plus exposées à ces maladies que les hommes dans le rapport de 5 à 3. D'autre part, les jeunes gens à l'âge de vingt ans, à l'époque où l'on tient nécessairement à être agréable, font assez généralement usage de remèdes pour se guérir, précaution qui est négligée dans le jeune âge et lorsqu'on a dépassé le temps de la coquetterie. En observant que l'on n'est réformé que pour goître volumineux, en tenant compte de tous ces éléments, on peut, en restant encore

bien au-dessous de la vérité, multiplier ce nombre par 1,5, comme nous l'avons fait pour la France, et évaluer le nombre des goitreux dans les États-Sardes à 216,000.

En faisant des calculs semblables pour la France, en les vérifiant par d'autres méthodes et avec les plus grands soins, en admettant que les femmes soient plus sujettes aux développements du goître dans le rapport de 5 à 3, nous trouvons que le nombre des goitreux est au moins de 500,000 en France, et par la proportion relative que présentent les diverses statistiques publiées en Europe sur le dénombrement comparatif des goitreux et des crétins dans les pays à goître, je crois qu'on peut évaluer le nombre des crétins à 30,000; mais nous n'avons actuellement aucun moyen précis pour connaître d'une manière exacte le dénombrement de ces malheureux.

Je ne me suis point contenté de faire des cartes géographiques du goître, j'ai fait comparativement celle des vices scrofuleux, qui n'a aucun rapport avec la première; celle des maladies de la peau, des os, de la faiblesse de constitution, etc., dans le but de préparer un atlas de géographie médicale des maladies endémiques, sur la même échelle, dans lequel on pourra comparer la distribution de ces diverses maladies aux cartes géologiques et climatologiques qui y seront jointes.

Ces travaux de statistique sont loin de suffire pour l'étude des maladies; il faut parcourir les départements les plus gravement atteints, en faire des cartes détaillées et montrer s'il y a véritablement des relations précises entre la distribution des maladies, la disposition, la nature chimique du sol et les circonstances climatologiques du pays.

Nous n'avons pu étudier ainsi qu'une portion du département du Rhône, une partie des départements de l'Isère, des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes. J'ai publié, dans les Annales de chimie et de physique, en 1848, un mémoire sur la géographie du goître dans la vallée de l'Isère. J'ai montré qu'un seul des versants de cette vallée est infesté de goître et de crétinisme, et qu'on rencontre ces maladies dans les autres parties du département, sur les terrains du lias, sur les schistes calco-magnésiens, sur les alluvions alpines, et enfin sur la molasse.

Les phénomènes sont si parfaitement semblables à ceux que nous avons observés dans la Savoie, que je me contenterai de

tracer à grands traits la description géographique de ces affections. Le goître et le crétinisme ont toute leur intensité sur les schistes calco-magnésiens (terrain jurassique métamorphisé de la carte géologique de France), dont les limites extérieures sont Vizille, le Bourg-d'Oisans, Briançon, Mont-Dauphin. A cette zone succèdent de grandes masses de terrains crétacés dans lesquels on ne rencontre aucun cas de goître; après cette zone, interrompue par les vallées d'Embrun et de Barcelonnette, vient une grande zone de terrains jurassiques, qui s'étend jusqu'aux bords du Rhône. Dans ces terrains il existe, surtout dans les Basses-Alpes, des masses considérables de gypse légèrement dolomitique, et sur lesquels on trouve un assez grand nombre de goitreux. Ces masses se rencontrent le plus souvent à la séparation des terrains; on en connaît de très-considérables dans le triangle formé par les villes de Sisteron, de Gap et de Digne.

Je ne ferai point l'histoire détaillée de ces départements situés sur le versant ouest des Alpes, parce que je n'en connais que les parties qui se trouvent sur les schistes calco-magnésiens, et que je me propose de compléter leur étude lorsque je ferai la géographie du bassin du Rhône.

J'ai reçu des échantillons d'eaux potables d'un grand nombre de localités : j'ai fait un très-grand nombre d'analyses qualitatives, mais je n'ai pu encore faire beaucoup d'analyses quantitatives, obligé de poursuivre mes recherches géographiques et étiologiques, dans des voyages continus; toutefois, je me suis occupé de toutes celles qui pouvaient résoudre des objections; c'est ainsi que j'ai étudié les eaux de Nérès et de Reims, etc. A Nérès, qui se trouve sur un terrain granitique, on rencontre un certain nombre de goitreux.

Ce fait très-singulier me fut cité par M. le docteur Martins, qui voulut bien me donner les détails suivants : il y a à Nérès un puits placé à la partie supérieure de la ville qui a, au dire des habitants, la propriété de donner le goître; les autres puits de la ville ne paraissent pas produire un effet semblable. J'ai analysé les eaux de ce puits, que M. Fauger a eu la complaisance de m'envoyer, et j'y ai trouvé une proportion notable de magnésie.

J'ai reçu, d'autre part, un échantillon de dix litres d'eau de la ville d'Avesnes, département du Nord, dont j'ai fait l'analyse quantitative : ces eaux contiennent aussi une proportion de ma-

gnésie bien supérieure à celle que l'on rencontre dans les eaux des pays où le goître n'est pas endémique; il en est de même des eaux de Sains, de Landifay, de Guise.

J'ai dernièrement fait un voyage dans le département de la Marne, à l'occasion d'un travail d'analyses publié par M. Maumené, professeur de chimie à Reims. Dans ce mémoire, dont il a paru un extrait dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, M. Maumené, s'appuyant sur une déclaration des médecins de Reims, qui date de plus d'un siècle et qui avait été faite pour solliciter des dons volontaires pour l'érection de nouvelles fontaines, a avancé qu'il y avait à cette époque un nombre de goitreux très-considérable à Reims, et que depuis cette maladie avait entièrement disparu; il a attribué ce changement à une modification considérable qu'aurait subie le régime des eaux dans cette ville.

J'ai consulté, à Reims, les médecins les plus connus; j'ai visité les hospices, les hôpitaux, les salles d'asile, et j'ai pu me convaincre qu'il y avait à Reims quelques cas de goître: j'en ai compté une cinquantaine, soit en ville, sur les indications des médecins, soit dans les hôpitaux. En compulsant les tableaux du recrutement pendant une série de trente-cinq ans, j'ai pu reconnaître que si le nombre des conscrits exemptés pour cette infirmité présentait quelques variations, rien n'indiquait qu'à aucune époque le goître eût fait plus de ravages que de nos jours; ainsi, on trouve 7 cas d'exemption sur 1,200 conscrits examinés pendant les années 1816, 1817, 1818, 1819, et 7 exemptions sur 1,174 conscrits, de 1845-1849. Dans la première série de dix-sept ans, sur 4,197, nous trouvons 38 exemptions; dans la dernière série, sur 5,182 nous n'en avons que 25. Il y a ici une petite différence qui s'explique par l'accroissement très-rapide de la population industrielle, qui a augmenté d'un quart d'étrangers: le nombre des habitants est aujourd'hui de 40,000. Les tableaux du recensement indiquent qu'il y a à Reims moins de 5 cas de goître sur 1,000 individus de vingt ans examinés (je prends la dernière période de dix-sept ans), ce qui donnerait, pour la population tout entière, environ 7 à 8 cas sur 1,000. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu à Reims un nombre de goitreux atteignant 15 sur 1,000; rien ne peut le faire supposer. M. Maldan, professeur à l'école de Reims, qui s'occupe de l'histoire de l'académie de médecine de cette ville, n'a jamais rien trouvé, dans les documents très-nombreux qu'il a compulsés.

qui pût faire croire que le goître ait fait des ravages considérables à Reims; c'est l'opinion de M. Laudouzy, membre correspondant de l'Académie de médecine, et de tous les médecins que j'ai consultés à cet égard.

Quant à la modification qu'aurait subie le régime des eaux, elle n'a pu avoir qu'une influence à peu près nulle. En effet, avant 1847, on faisait exclusivement usage d'eaux de puits; les libéralités de M. Godinot permirent à la ville d'élever dix-sept fontaines, qui ne furent entièrement terminées que dix ou quinze ans après; mais malheureusement ces dix-sept fontaines ne donnaient d'eau qu'à la moitié de la ville, et pendant six mois seulement. Lorsque les eaux de la rivière (la Vesle), que l'on élevait au moyen d'une roue, venaient à diminuer, le courant était insuffisant, et on n'avait plus d'eau pour l'alimentation des fontaines; la population faisait alors usage des eaux de puits. En 1837, l'administration municipale a établi sur la Vesle deux machines à vapeur pour élever les eaux, et fournir à trente ou quarante fontaines une quantité d'eau suffisante; mais cette organisation n'a pu fonctionner régulièrement qu'à partir de 1843, et aujourd'hui encore un quart de la population, confinée dans les faubourgs, n'a d'autre eau que celle des puits, et ne se trouve pas le moins du monde dans un état sanitaire plus fâcheux que celui de la population intérieure de la ville, qui se sert généralement d'eau de fontaine. Je dois dire, toutefois, que dans la partie inférieure de la ville, où les eaux de puits sont de meilleure qualité, on trouve un puits dans chaque maison, et qu'on en fait un très-fréquent usage.

J'ai analysé l'eau de quelques puits qui m'ont été indiqués par des familles affligées de goître; ces eaux contenaient toutes de petites quantités de magnésie, et spécialement celles du haut de la ville, qui ont, du reste, une très-mauvaise réputation. Ces eaux ne contiennent pas de quantité bien sensible d'iodures, mais des traces manifestes de bromures alcalins.

Ainsi, pour me résumer, il y a quelques cas de goître à Reims, et rien ne peut faire admettre qu'ils aient été, à une époque antérieure, beaucoup plus nombreux. Les eaux de puits dont on a fait généralement usage à Reims jusqu'à ce jour contiennent une petite quantité de magnésie. Tous les faits viennent donc à l'appui de nos observations précédentes.

Reims se trouve précisément à la limite méridionale de la con-

tree infestée de goître, et qui est comprise entre Valenciennes, Beauvais, Senlis, Reims et Mézières; les deux localités d'Avesnes et de Reims, à la limite; au centre, les eaux de Sains nous ont donné des résultats entièrement conformes aux faits que nous avons précédemment rapportés.

Les eaux que M. Chatin a analysées pour son travail sur la présence de l'iodure de potassium en quantité infinitésimale dans les eaux potables d'un grand nombre de pays, ont présenté, dans toutes les localités à goître, des quantités de chaux et de magnésie fort remarquables, de sorte que M. Chatin a été conduit à admettre une espèce d'antagonisme entre la présence de l'iode et de la magnésie dans les eaux. Tout en acceptant le résultat qui constate de nouveau la présence de la magnésie dans les eaux des pays infestés de goître, je ferai remarquer, que, contrairement à cette espèce d'antagonisme, toutes les eaux minérales magnésiennes des Alpes contiennent de très-fortes proportions d'iodures. Je citerai les eaux de la Motte, d'Uriage, de Challes, de Saint-Gervais, etc.

L'iodure de potassium étant éminemment soluble, les eaux des parties inférieures des vallées doivent en contenir généralement plus que celles des parties supérieures, et les végétaux qui absorbent une certaine quantité de sels doivent le faire surtout lorsque les eaux dans lesquelles il se développent en contiennent davantage: c'est ainsi que les grands cours d'eau doivent contenir plus d'iodure que les sources et les puits. La distribution du goître et du crétinisme dans les vallées est précisément en sens inverse de ce qu'elle devrait être si les variations dans les quantités infinitésimales d'iodures que contiennent les eaux pouvaient avoir l'influence que M. Chatin leur attribue; car ces maladies diminuent presque toujours de la partie inférieure à la partie supérieure des vallées. Dans un grand nombre de pays on ne boit que de l'eau de pluie, qui ne peut contenir que des quantités minimum d'iodures, et dans les contrées à goître, les familles aisées ont souvent et avec succès recours à ces eaux pour se mettre à l'abri de cette maladie.

J'admets qu'il y a antagonisme entre la présence d'une quantité notable d'iodure de potassium et le développement du goître, parce que ce sel annihile l'influence délétère qui le détermine. Dans ces termes, les observations de M. Chatin et les miennes sont entièrement d'accord; mais je n'admettrai jamais une théorie dont les conséquences logiques conduiraient à penser que l'homme serait par-

tout atteint de goître et de crétinisme, si les eaux et les aliments ne contenaient une quantité suffisante d'iode.

Je ferai remarquer que M. Chatin ne tient pas compte des bromures, ne fait que des analyses qualitatives sur des quantités infinitésimales, et qu'il est très-difficile de comparer des résultats qui dépendent surtout de l'habileté de l'analyste.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

J. GRANGE.

Docteur ès-sciences et en médecine.

TROISIÈME RAPPORT sur les causes du Goître et du Crétinisme, et sur les moyens d'en préserver les populations, par M. le docteur Grange, chargé d'une mission scientifique en 1849 et 1850. (Étude comparative des moyens à employer pour préserver et guérir les populations.)

Monsieur le Ministre,

La partie de mes travaux qui a eu pour but de chercher les moyens propres à préserver et guérir les populations, est, sans aucun doute, la plus importante. Je suis heureux de vous apprendre que je crois avoir indiqué et éprouvé la médication la plus simple, la plus pratique, la moins coûteuse, et en même temps la plus sûre de toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour. Depuis dix-huit mois, j'ai eu un grand nombre d'occasions de la conseiller et de l'expérimenter, et, jusqu'à présent elle a répondu à toutes mes espérances.

Les résultats de mes recherches sur l'étiologie du goître et du crétinisme m'ont conduit à considérer les circonstances météorologiques et les conditions hygiéniques des pays dans lesquels on rencontre ces affections comme des causes très-secondaires de leur développement, et à admettre, au contraire, que la nature chimique du sol et des sels contenus dans les eaux avaient une influence immédiate et incontestable. J'ai dû, par conséquent, chercher des moyens de lutter contre ces influences, soit en changeant le régime des eaux, soit en modifiant leur composition, soit, enfin, en cherchant un aliment qui eût la propriété de neutraliser les effets produits par une sorte d'intoxication journalière due à la présence d'une substance délétère transportée dans l'économie par les eaux ou par l'alimentation.

Les auteurs qui considèrent les influences météorologiques et

hygiéniques comme la cause prochaine du goitre, ont été naturellement conduits à conseiller leur modification. Parmi ces influences, les unes sont immuables, les autres peuvent subir des changements favorables à la santé des populations : telles sont celles qui appartiennent à l'habitation, aux vêtements, à la nourriture, aux plantations, etc. Nous allons examiner leur importance au point de vue du résultat qu'on peut obtenir, dans la pratique, des conseils que l'on donne aux malheureux qui habitent les pays où le goitre et le crétinisme sont endémiques. Cet examen nous donnera l'occasion de réfuter quelques objections plus spécieuses que fondées.

Les conseils hygiéniques que l'on donne à ces populations peuvent se résumer ainsi : ayez des maisons bien bâties, bien percées, bien ventilées surtout ; éloignez-les des eaux, des fumiers, des écuries ; nourrissez-vous avec plus de soin ; ayez une alimentation plus variée, plus substantielle ; travaillez avec moins d'opiniâtreté ; couvrez-vous de vêtements convenables pour vous mettre à l'abri des variations de température, si funestes à la santé ; cultivez votre intelligence, qui s'éteint dans l'ignorance et l'inactivité. Coupez les vergers qui entourent vos maisons, qui vous fournissent, il est vrai, des fruits qui sont une partie de votre nourriture, qui vous préservent des rayons ardents du soleil pendant l'été et du refroidissement si considérable des nuits, car ces vergers, qui protègent le chaume de vos toits, et les constructions légères sous lesquelles vous abritez vos récoltes, ne permettent pas aux courants qui parcourent la vallée de frapper votre maison.

On oublie qu'on s'adresse à des populations pauvres, malades et frappées d'idiotisme, et qu'à côté de l'humide et sombre chaumière dans laquelle croupit dans la misère une pauvre famille deshéritée des plus beaux dons de la nature, santé et intelligence, s'élève le château du noble seigneur, qui se trouve dans toutes les conditions qui vous semblent les plus favorables à la préservation de ces odieuses maladies, et qui, cependant, renferme sous ses lambris de malheureux enfants aussi cruellement frappés que ceux de la chaumière. La misère, sans doute, accroît partout la gravité des maladies, mais la Providence n'a pas voulu qu'elle fût *la mère des maladies*.

On a observé, dans un certain nombre de localités, que les familles de crétins se trouvaient spécialement dans les quartiers

les plus pauvres, les plus mal bâtis; dans des maisons étroites, humides, nauséabondes, et on a conclu que ces maisons engendraient le crétinisme; on a pris l'effet pour la cause. Je m'explique: ne serait-ce pas la chose la plus incroyable du monde, que les familles qui n'ont, pour pourvoir à leurs besoins, ni forces physiques, ni intelligence, fussent précisément celles qui eussent l'aisance et la fortune, qui prennent domicile dans les meilleurs quartiers?

Dans les pays malheureux où le goître et le crétinisme font le plus de ravages, la mort éteint un si grand nombre de feux, que les étrangers viennent, soit par héritage, soit par l'appât de la propriété, ranimer une population, qui, abandonnée à elle-même, disparaîtrait bientôt par la maladie et la misère. Une famille étrangère vient s'établir dans un pays semblable; la première génération compte déjà des enfants demi-crétins; d'autres, mieux doués. Ils se marient; la génération qui naît des hommes sains est forte et intelligente; les enfants de cette famille qui ont échappé momentanément à l'influence locale acquièrent de l'aisance, augmentent leur fortune; mais ceux qui ont été frappés deviennent de plus en plus incapables de pourvoir à leurs besoins; le flot de la misère les chasse d'une maison pauvre dans une maison plus pauvre encore, jusqu'à l'étable, jusqu'à la cave humide, où la génération prochaine ira s'éteindre. Je ne crois pas que la misère puisse être la cause du développement du crétinisme, mais personne ne peut douter que le crétinisme ne conduise à la misère.

Depuis que l'activité commerciale a répandu partout un peu plus d'aisance, et avec elle la culture de l'esprit, la charité est descendue vers ces pauvres créatures; des efforts immenses ont été tentés par les apôtres des divers cultes, on a pris soin de ces enfants, on leur a prodigué des secours, des médicaments, on a fait élever, dans les montagnes ou dans les localités non infestées, tous les enfants que les circonstances permettaient d'éloigner de leurs mères, on a préservé leur jeune âge de l'influence délétère: ces soins ont eu quelques succès; si nous y joignons l'usage des médicaments propres à diminuer les ravages du goître, usage qui croît avec l'aisance et le commerce des étrangers, qui s'étonnent qu'on puisse vivre sans se mettre à l'abri de ces affections, on aura l'explication véritable de la diminution, peu considérable malheureusement, que présentent les maladies endémiques.

J'ai vu le fameux établissement de l'Abendberg qui a eu pour

résultat heureux, non de guérir des crétins, mais d'améliorer leur état et de montrer que, quelque incomplète que soit l'intelligence d'un pauvre enfant, il est possible de développer un peu ses facultés, et de le rendre, au bout de quelques années de soins et d'efforts, plus capable de pourvoir à ses besoins.

On a dit que partout où pénétrait l'activité commerciale, soit par l'établissement des routes, soit par la création de quelques industries, les maladies endémiques semblaient diminuer. Ce fait est simplement le résultat de l'introduction, dans la population, d'un grand nombre d'étrangers sains, qui font, pour ainsi dire, la conquête du pays, car les pauvres crétins ne peuvent lutter d'intelligence et de force avec ces nouveaux hôtes, qui seront domptés à leur tour par les influences locales, et qui subiront le sort de leurs devanciers.

Je crois que les conseils hygiéniques dont j'ai donné une esquisse sont, d'une part, impraticables dans le plus grand nombre des cas, et ne diminueraient pas plus les ravages des affections endémiques que ceux des autres maladies. Il faut donc chercher des moyens plus pratiques et plus sûrs; il faut le dire, l'habitation du laboureur se ressemble partout, et en faisant la description des pauvres maisons des vallées des Alpes, on fait aussi celles des habitants de nos campagnes les plus saines et, plus souvent encore, celle du pauvre ouvrier de nos grandes villes.

Monseigneur Billet, archevêque de Chambéry, qui a sur ces questions des opinions semblables à celles que je professe, a proposé de remplacer les eaux des sources et des puits par les eaux pluviales, que l'on recueillerait dans des citernes. C'est ainsi que quelques familles aisées de la Maurienne et du Piémont se préservent du goître. Dans l'arrondissement de Sains (Oise), où le goître est endémique, les personnes aisées se mettent à l'abri à l'aide de ce même moyen. Il conseille encore de chercher si, par des filtres appropriés, il serait possible de modifier la nature chimique des eaux.

La création de citernes auprès de chaque maison est impraticable pour les familles pauvres; elles sont d'un établissement et d'un entretien coûteux, les poussières soulevées par les vents et portées sur les toits pénètrent bientôt dans les citernes et se dissolvent dans les eaux; M. Dumas, ministre du commerce, qui a bien voulu me guider dans mes travaux et me seconder de ses savantes

inspirations, a pensé que l'introduction de la cendre dans les eaux, en déplaçant les sels magnésiens, pourrait les modifier heureusement, et cette méthode aurait encore l'avantage d'y ajouter une petite quantité d'iodure de potassium. Toutes ces méthodes ont l'inconvénient grave d'exiger des filtres, qui demandent d'abord une petite dépense, et ensuite des soins constants.

J'avais cru qu'il serait possible d'établir, à une certaine distance des villages, un filtre commun, dans lequel on ferait dériver une quantité d'eau suffisante pour abreuver le village, et où l'on séparerait, par une petite quantité de chaux, les sels de magnésie, auxquels je suis conduit à attribuer le développement du goître. Tous ces systèmes ont toujours l'inconvénient de la dépense, et celui d'un entretien qu'on ne peut espérer des populations rurales.

Il ne reste à mes yeux que deux moyens pratiques : celui de conduire, dans les villages, des eaux de meilleure qualité, dans des tubes en bois, qui coûtent infiniment peu d'achat et d'établissement, et l'introduction, dans l'alimentation journalière, des sels iodurés.

Pour arriver à guérir les populations rurales, il faut, de toute nécessité, mettre à leur disposition un remède qui ne coûte rien, un remède facile à employer; il ne faut leur demander ni soins, ni dépenses, sans cela tous les efforts se briseront contre leur inertie. Les paysans connaissent très-généralement les moyens de se guérir du goître; ils n'y ont recours, cependant, que dans des circonstances exceptionnelles, lorsque leur vanité y est intéressée, ou lorsque la gravité de la maladie les empêche de travailler. Partout où je trouverai de bonnes eaux, au voisinage des pays infestés, je ferai tous mes efforts pour engager les communes à les conduire jusque dans leurs fontaines, et à renoncer aux sources qui me paraîtront de mauvaise qualité. Mais lorsque les circonstances ne permettent pas de changer la nature des eaux, je suis infiniment persuadé que l'usage journalier des sels iodurés, à la dose d'un décigramme à cinq décigrammes par kilogramme, remplira admirablement le but que l'on doit atteindre. Nos fabriques d'iodure de potassium peuvent livrer des sels convenablement iodurés au même prix que les sels ordinaires, peut-être même à des prix inférieurs; leur introduction dans les pays à goître, comme remède, ne peut soulever aucune répugnance, ni par son prix, ni par sa qualité, qui sera au moins égale aux meilleurs sels

du commerce. Nous aurons donc là un remède simple, pratique, et qui ne pèsera en rien sur le Trésor, ou, tout au plus, pour une somme tout à fait insignifiante.

Aux personnes qui pourraient craindre que ces sels n'eussent une influence fâcheuse sur l'organisation ou sur certaines fonctions, je répondrai que la dose d'iodure introduite ainsi dans l'alimentation sera encore inférieure à celle que prennent, sans s'en douter, les habitants des bords de la mer, qui vivent de poissons, de mollusques; et à celle que contiennent les sels provenant des sources salines de certaines provinces de la chaîne des Cordillères, et qui sont journellement employés par une population considérable. Au rapport de M. Boussingault, ces sels sont exportés dans les pays à goître où ils sont généralement employés pour guérir ces maladies endémiques ou pour s'en préserver, et personne n'a jamais ouï dire que leur usage ait donné lieu à des accidents, de quelque nature que ce soit.

D'autre part, les sels de soude, imparfaitement purifiés, ont été fréquemment mélangés à Paris aux sels ordinaires; leur introduction a été défendue, non pas parce qu'ils avaient produit des accidents, mais simplement parce que l'on craignait que leur usage pût entraîner des inconvénients. Mais si ces sels étaient destinés à l'alimentation et à la guérison des populations qui en ont besoin, il serait extrêmement facile de les livrer purs et de les ramener à une dose ou à un titre constant d'iodure de potassium.

Jusqu'à présent, toutes mes expériences ont été faites avec du sel ordinaire, auquel j'ai ajouté des quantités déterminées d'iodure de potassium, cinq dix-millièmes à un millième au plus. Il n'est jamais survenu d'accident ou d'indisposition qu'on pût rapporter à leur emploi, qui a amené, à la longue, la diminution et la guérison du goître, lorsque cette affection se trouvait dans les conditions où la résorption de la tumeur pouvait encore avoir lieu. Je ne doute nullement que ce moyen ne suffise à préserver les populations et à guérir les cas de goître qui ne sont ni kysteux ni sarcomateux; tous ceux, enfin, qui n'ont pas subi une dégénérescence de tissus.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

J. GRANGE.

Docteur ès-sciences et en médecine.

QUATRIÈME RAPPORT sur les causes du Goître et du Crétinisme, et sur les moyens d'en préserver les populations, par le docteur Grange, chargé d'une mission scientifique en 1849 et 1850.

Monsieur le Ministre,

La question que j'ai soulevée par l'étude du goître et du crétinisme est beaucoup plus vaste et beaucoup plus importante, au point de vue de la science médicale, qu'elle ne le paraît d'abord; c'est la réfutation la plus absolue de la méthode d'observation superficielle employée jusqu'à ce jour pour l'étiologie des maladies, c'est la démonstration la plus complète des erreurs dans lesquelles elle peut entraîner. L'étude étiologique du goître, telle que je l'ai entreprise, est la première application d'une méthode scientifique, elle a pour base la géographie de la maladie tracée par des statistiques sérieuses, et la comparaison attentive des circonstances dans lesquelles la maladie se développe au moyen de toutes les ressources d'analyses que peuvent offrir les sciences, chimie, physique, géologie. Non content d'étudier une affection sous un climat déterminé, nous cherchons précisément à connaître les localités qui présentent les différences les plus considérables sous le rapport du sol, du climat et des mœurs, et éliminant toutes les circonstances qui ne sont pas communes aux deux pays, la hauteur, la forme des vallées, la température, l'alimentation, nous arrivons, par une série d'exclusions, à une circonstance commune, à une multitude de pays aussi différents que possible, et nous jugeons que la présence, que l'existence de cette circonstance commune a des relations intimes, nécessaires avec le développement de la maladie. La comparaison des maladies, sous des climats et sur des sols divers, rendra de nombreux services à l'étude des causes des affections endémiques. Le médecin, par la nature de ses occupations, est généralement fixé à toujours aux mêmes lieux, et il se persuade que les affections qu'il connaît sous tels ou tels noms règnent partout semblables à elles-mêmes, avec la même intensité, *dans des circonstances identiques à celles qui l'entourent.* Il n'en est point ainsi : un nombre considérable de maladies sévissent, semblables à elles-mêmes, dans tous les pays du monde, *bien que les circonstances climatologiques et géologiques*

soient aussi différentes que possible; d'autre part, un certain nombre d'entre elles sont entièrement différentes ou présentent des variétés remarquables. C'est par l'étude scientifique de ces modifications que le médecin pourra distinguer et apprécier l'influence du sol, du climat, de l'alimentation, des mœurs, sur le développement et le caractère des maladies; car on peut dire que l'homme diffère bien moins de lui-même dans les pays les plus éloignés, que les milieux dans lesquels il est appelé à développer ses forces physiques et morales.

Nous nous proposons d'étudier spécialement les maladies qui sont propres à des localités nettement circonscrites, les maladies véritablement endémiques. Je vais essayer de montrer que la méthode que nous avons employée, éclairée par les secours de la géologie, de la chimie et de la physique, peut et doit conduire logiquement à la découverte des causes de ces affections.

Nous ferons donc ainsi la critique de notre propre travail, en jugeant la méthode que nous avons suivie, et en justifiant les inductions que nous avons empruntées aux sciences, et spécialement à la géologie.

La géographie des affections endémiques étant faite aussi exactement que possible et d'une manière entièrement indépendante de toute idée théorique, voyons quelle ressource nous pourrions trouver dans la comparaison des cartes géographiques des maladies aux cartes géologiques et climatologiques.

Lorsque l'on part de ce principe que les maladies endémiques à des localités déterminées, circonscrites, dépendent des milieux dans lesquels les populations sont placées, on doit nécessairement étudier les caractères propres à ces milieux dans les localités infestées, et les comparer à ceux dans lesquels se trouvent les pays dans lesquels ces affections sont inconnues.

On se trouve donc conduit à faire la météorologie de ces localités, à rechercher quelle est la quantité d'eau qui tombe annuellement, et sa répartition dans les divers mois de l'année; à connaître avec précision l'état hygrométrique de l'air; les températures moyennes et extrêmes, et enfin toutes les circonstances dont la réunion constitue *cette résultante* que nous appelons climat.

D'autre part, nous aurions à rechercher si l'air ne transporte pas avec lui des miasmes qui auraient une propriété délétère particulière, et pour atteindre ce but, toutes les ressources d'ana-

lyses pourraient même, dans l'état actuel de la science, être tout à fait insuffisantes.

Enfin, nous devrions faire au point de vue du sol l'analyse des eaux, des aliments, de la terre végétale elle-même, des substances inorganiques et organiques spéciales transportées par l'alimentation dans l'économie. Ces analyses, très-multipliées pour éviter les causes d'erreurs, les exceptions qui pourraient au premier abord éloigner de la vérité, parce qu'on ne pourrait les expliquer d'une manière complète, devraient être faites comparativement dans les contrées les plus infestées et dans celles qui ne le sont pas du tout; d'autre part, dans des pays entièrement différents.

Mais ce travail immense va se trouver singulièrement modifié par l'étude de la géographie physique et de la géologie. Grâce aux magnifiques travaux des météorologistes et des physiciens modernes, nous connaissons d'une manière très-approchée le climat et les principaux caractères météorologiques de la plupart des pays civilisés.

Ces connaissances nous permettront donc de comparer entre elles les localités atteintes des mêmes maladies et situées dans des contrées différentes.

Rencontrant le goître et le crétinisme à toutes les hauteurs, nous éliminerons la hauteur du nombre des causes qui peuvent favoriser son développement; sous les climats les plus tempérés et les plus extrêmes, nous éloignerons comme causes les variations de température.

Trouvant, sous l'équateur, le goître sur les plateaux et dans les plaines, nous ne croirons pas que le manque de lumière et de chaleur solaire puisse donner lieu à cette affection.

En voyant cette maladie faire des ravages semblables dans les pays les plus humides, les moins aérés, et dans les pays les plus secs, nous ne dirons pas que l'humidité est la cause du développement de cette maladie.

Lorsque nous montrerons le goître et le crétinisme dans les pays incessamment parcourus par des vents violents, on ne pourra nous répéter, malgré l'évidence, que le défaut de circulation de l'air est la cause de ces maladies; et quel est l'homme qui, ayant la moindre connaissance de l'équilibre des fluides, acceptera la théorie de la non circulation de l'air dans des vallées de 20 à 30 lieues de longueur, et de 1 à 2 lieues de largeur, et qui croira

que quelques rideaux d'arbres empêcheront la circulation d'une masse d'air de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur, comme si les rugosités des fonds des torrents empêchaient les eaux de se précipiter. Sans doute ces obstacles diminuent la vitesse des vents; mais l'air pour se renouveler n'a pas besoin d'avoir la vitesse des orages. Il y a mieux, on peut démontrer aujourd'hui que les brises sont plus régulières, plus puissantes dans ces vallées étroites, que dans les plaines qui s'étendent à leurs pieds.

En lisant dans les écrits des voyageurs que les peuples qui ont une nourriture différente et qui vivent au milieu d'une flore toute spéciale sont également atteints par ces maladies et avec les mêmes caractères, on se persuadera que les aliments en tant que fruits ou légumes, ou substances organisées, n'ont qu'une influence secondaire; on verra que les populations pastorales qui ne se nourrissent que de viandes, sont aussi gravement frappées que les populations livrées exclusivement à la culture des céréales.

En voyant dans une même vallée une partie intermédiaire entre deux espaces gravement infestés être toujours et pour tous entièrement à l'abri du goître, on ne pourra admettre que des miasmes transportés par l'air puissent être la cause du développement de cette affection, car l'air des localités épargnées, de quelque côté qu'il vienne, apporterait ces miasmes aux populations intermédiaires. Je ne parle pas de la misère et des autres causes que j'ai combattues.

On voit ainsi que, bien qu'il soit important d'étudier les phénomènes météorologiques pour connaître et apprécier l'influence incontestable qu'ils peuvent avoir, on ne devra point les considérer comme des causes immédiates, mais au contraire comme des causes très-secondaires.

Nous nous trouvons conduits à l'étude chimique, physique et géographique du sol, et c'est alors que la comparaison des cartes géographiques aux cartes géologiques va nous éclairer et nous diriger de la manière la plus remarquable. La comparaison des circonstances climatologiques et hygiéniques des localités situées dans les mêmes provinces aux mêmes hauteurs, dans les mêmes groupes de montagnes, nous ayant convaincus que ces circonstances se trouvaient identiquement les mêmes, nous avons dû penser que l'influence délétère dépendait du terrain, puisque seul il présentait, dans ces localités si voisines, des différences con-

sidérables, et qu'il était très-facile de voir que sur telle formation la maladie était toujours endémique, tandis que sur telle autre elle ne se rencontrait jamais.

Nous faisons donc l'analyse chimique des eaux, du sol, des aliments, végétaux et autres, qui servent à l'alimentation *et qui sont propres à ces formations.*

Nous faisons comparativement le même travail pour les formations sur lesquelles nous ne rencontrons aucun cas de maladies endémiques; et lorsque nous avons un nombre suffisant d'analyses pour pouvoir faire des moyennes et éloigner les causes d'erreurs qui peuvent dépendre des opérations, nous connaissons les caractères chimiques propres à chacune de ces formations. C'est ici que la géologie va intervenir et comme moyen de généralisation et comme moyen de contrôle. Nos analyses nous ont conduits à reconnaître dans les eaux et les aliments une quantité de sels magnésiens plus considérables que dans les mêmes substances dans les pays où ces affections sont inconnues.

La géologie va contrôler immédiatement ce travail, si les formations sur lesquelles je trouve le goître endémique sont magnésiennes, et que ce soient ces sels de magnésie qui soient véritablement la cause du développement de cette maladie, nous devons la trouver endémique sur toutes les formations magnésiennes connues. Après avoir fait une étude bien attentive dans les Alpes, si nos observations sont exactes, si nous avons trouvé la vérité, nos observations se vérifieront sur les pays qui sont inconnus à l'observateur, mais que les géologues ont étudiés et classés dans les terrains magnésiens. Et devant cette grande vérification, cet immense contrôle, les faits de détail, les exceptions disparaissent; il ne reste plus que cette observation, base d'une étude nouvelle: le goître est endémique sur les terrains magnésiens.

Ainsi un pays d'une étendue semblable à celui de la Savoie, ou mieux encore la chaîne des Alpes étant donnée, les connaissances géologiques permettent de généraliser à une même formation les faits que l'on aura étudiés dans l'une d'elles, et tous les naturalistes savent aujourd'hui que chacune de ces grandes formations a sa flore, sa faune, que l'on rencontre partout composées des mêmes individus, les mêmes fossiles; que ses eaux présentent à l'analyse les mêmes caractères; que les récoltes qui croissent à sa surface ont les mêmes qualités: les agriculteurs et les

commerçants le savent si bien, qu'ils qualifient ces produits par les noms des contrées productrices, dont les délimitations, dues aux caractères spécifiques de leur sol, sont toujours restées indépendantes des divisions politiques ou administratives.

La géologie, en nous apprenant que les formations restent chimiquement et physiquement semblables à elles-mêmes, nous permet donc de généraliser à une formation les faits que nous avons trouvés propres à huit ou dix points de cette formation.

Cette étude, si complexe et si étendue qu'elle effraye l'imagination, se trouve donc prodigieusement simplifiée par les secours de la géologie.

Cette science, dont les progrès ont été si rapides et qui a dû son avancement aux travaux de tant d'hommes de génie, est devenue aujourd'hui pour les sciences naturelles une source féconde de généralisations; elle permet de faire de grandes et sévères synthèses sans qu'on craigne de s'égarer, sans qu'on puisse tomber dans les erreurs si fréquentes, dans les généralisations dont les divers termes ne peuvent être soumis à l'analyse.

En effet, prenons une couche, une formation géologique déterminée, le lias par exemple : nous le rencontrons dans toute l'Europe semblable à lui-même; les calcaires qui le constituent ont la même composition; les roches adventives (gypse et dolomie) qu'on y rencontre se retrouvent partout avec les mêmes caractères; on le voit dans toutes les contrées avec les mêmes fossiles, et généralement dans les mêmes relations avec les formations qui l'ont précédé et celles qui l'ont suivi.

Si, ce qui est aujourd'hui incontestable, le sol géologique a une grande influence sur la fertilité des terres et sur la qualité des aliments, il faut bien admettre que les divers sels qui se trouvent dans son sein pénètrent, suivant la nature des végétaux, en plus ou moins grande quantité dans leurs tissus et leur impriment une manière d'être que nous nommons vulgairement la qualité du cru. Cette formation du lias a une influence sur les eaux qui sourdent à travers ce terrain, sur les végétaux qui se développent à sa surface, secondairement sur les animaux, et enfin sur l'homme qui s'y trouve fixé.

Cette influence chimique des terrains peut et doit être considérable; telles eaux contiendront une quantité insensible de sels alcalins et terreux, d'autres seront riches en sels alcalins sur les

roches de granite, de porphyres; en sels alumineux et terreux, sur les terres argileuses; en sels calcaires, dans les grandes plaines qui appartiennent aux terrains crétacés et tertiaires; enfin, en sels calcaires et magnésiens, dans les pays où ces roches dominent.

Les mêmes formations ont en outre une orographie semblable dans les mêmes provinces, et il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur nos belles cartes géologiques.

Nous ne devons donc point nous étonner que le goître et le crétinisme se rencontrent spécialement et endémiquement sur les mêmes formations. Car lorsque nous disons le goître est endémique sur les terrains de trias, sur le lias, sur les formations dolomitiques des terrains anciens, c'est comme si nous disions le goître et le crétinisme sont endémiques dans des pays qui sont semblables par la nature chimique et physique de leur sol.

L'élément chimique étant la cause dominante, il va sans dire que quand une formation se perd sous un autre, que ses caractères orographiques s'effacent, que sa puissance diminue, le goître et le crétinisme devront diminuer ou disparaître, et que si telle formation relevée sur les flancs des Alpes à une hauteur prodigieuse, se trouve dans un autre groupe de montagnes relevée en coteaux ou en plateaux de médiocre hauteur, les affections endémiques se montreront là tout aussi bien que dans les Alpes, et les formations nous représenteront encore dans ces circonstances des faunes et des flores semblables.

Nous avons souvent observé, dans nos études sur les Alpes, que les populations attribuaient aux eaux qui déposent un tuf légèrement magnésien auquel on donne le nom de cargneules, la propriété de donner le goître.

Il est important d'indiquer l'origine de ces eaux et les réactions chimiques qui se produisent dans ces circonstances.

Ces eaux proviennent en général de grandes masses gypseuses et dolomitiques que l'on trouve si fréquemment dans le lias et dans le terrain métamorphique des Alpes. Les eaux de pluie ou de sources, chargées d'acide carbonique et souvent sursaturées de cet acide, dissolvent une petite quantité de carbonate de chaux et de magnésie, qui se trouve combinée dans le gypse, et dissolvent aussi une petite quantité de sulfate de chaux. Ces eaux, en se répandant à la surface du sol, perdent leur excès d'acide carbo-

mique; le bicarbonate de chaux se transforme d'abord en carbonate et se dépose, avec un peu de carbonate de chaux provenant de la réaction du sulfate de chaux sur la dolomie, qui est transformée en sulfate de magnésie. Le carbonate et le sulfate de magnésie sont emportés par les eaux. Originellement sous l'influence d'une pression de quinze atmosphères et d'une chaleur de 200° environ, les phénomènes inverses ont eu lieu; il existait dans les eaux des chlorures et des sulfates magnésiens; au contact des carbonates de chaux, ils ont transformé ces carbonates en sulfate, et il s'est formé des carbonates doubles de chaux et de magnésie. Aujourd'hui, à la pression et à la température ordinaires, les eaux gypseuses, en traversant les dolomies, précipitent du carbonate de chaux et forment du sulfate de magnésie; et ainsi les eaux pluviales et les sources souterraines enlèvent tous les jours une petite quantité de magnésie au sol et la transportent dans les eaux et les aliments.

C'est ainsi que toutes les sciences s'enchaînent et que, agrandissant leur domaine, elles viennent tous les jours nous donner un instrument, un moyen nouveau d'analyse ou de synthèse, et étendre le champ de nos inductions et de nos recherches. Il en sera pour la médecine comme pour l'histoire naturelle, et lorsque les sciences exactes seront devenues plus familières aux médecins, l'étude de l'étiologie des maladies endémiques fera, je n'en doute pas, les plus rapides progrès.

Après vous avoir rendu compte de mes travaux, Monsieur le Ministre, il convient de résumer en quelques mots les résultats que j'ai obtenus, ceux que l'on peut atteindre encore.

1° Je crois avoir démontré d'une manière absolue que le goître et le crétinisme sont indépendants des phénomènes météorologiques, et que les conditions hygiéniques n'ont qu'une influence très-secondaire sur leur développement;

2° Que le goître et le crétinisme sont généralement endémiques sur les terrains magnésiens. J'ai établi ce fait de la manière la plus précise dans les pays où ces affections font le plus de ravages : en Savoie, en Suisse, en Piémont et dans les Alpes françaises ;

3° Enfin, que le meilleur moyen de préserver ou de guérir les populations est une modification complète dans le régime des eaux ;

lorsque cette modification n'est pas possible, l'introduction dans l'alimentation de sels iodurés.

Quant aux résultats qu'on peut et qu'on doit encore obtenir :

1° Il est à désirer que l'on puisse démontrer, d'une manière plus évidente, plus expérimentale, l'influence des sels magnésiens ou des formations magnésiennes sur le développement du goître ;

2° De compléter l'étude statistique et étiologique de ces affections par leur comparaison avec d'autres affections endémiques qui ne font pas moins de ravages : la diathèse scrofuleuse, les maladies des os, la surdité et le mutisme, la phthisie pulmonaire, et quelques maladies de la peau ;

3° De faire des expériences pratiques pour la guérison du goître, soit en provoquant et en encourageant les communes à modifier le régime de leurs eaux, et, d'autre part, en introduisant dans quelques villages l'usage des sels iodurés.

Pour atteindre les deux premiers résultats, je me propose de faire, avec votre concours, Monsieur le Ministre, une étude statistique complète des affections endémiques qui donnent lieu à l'exemption du service militaire. Cette statistique peut se faire sur des nombres énormes qui offrent des garanties d'exactitude que l'on chercherait vainement ailleurs. Nous possédons, dans les chefs-lieux des départements, les minutes des opérations des conseils de révision depuis 1816. On a, depuis cette époque, examiné en moyenne, en France, 150,000 conscrits par an. Nous pouvons donc faire une étude de la distribution de ces maladies sur l'examen un à un devant une sorte de tribunal de 5,250,000 hommes, représentant un septième de la population totale.

J'ai fait à Paris les deux cartes de la distribution du goître et des scrofules en France par cantons, et je continue au ministère de la guerre ce travail pour toutes les maladies qui donnent lieu à l'exemption. J'aurai ainsi très-prochainement une série de cartes des maladies endémiques que l'on pourra comparer, soit aux cartes géologiques, soit aux cartes climatologiques.

Ces études de statistique me serviront de guide pour étudier les localités où ces affections font le plus de ravages.

J'étudierai ainsi un certain nombre de départements dans les climats les plus opposés et sur des terrains géologiques entièrement différents.

Ainsi, les départements de l'Aisne et du Nord, sur les terrains

crétacés; l'arrondissement d'Avesnes, sur les terrains anciens et carbonifères.

Les départements du Centre, le bassin de l'Allier, les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal; ceux du versant méridional, la Dordogne et l'Aveyron, sur les terrains plutoniques et jurassiques.

Dans les Pyrénées, les départements des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège.

Les Vosges, sur le terrain de trias; la vallée du Rhin, sur le grès des Vosges, le trias et le diluvium alpin.

Le département du Jura, ceux de l'Ardèche, des Hautes-Alpes, de la Drôme et celui de la Corse.

Pour chacun de ces départements je ferai une carte nosologique, et je comparerai avec elle la carte géologique de France ou celles qui sont faites par des géologues du département sur une plus grande échelle.

Ces études auront deux résultats très-importants : de faire, d'abord, la statistique médicale d'un grand nombre de départements par les meilleures méthodes scientifiques, et de réunir un grand nombre de faits qui conduiront nécessairement à connaître et à démontrer d'une manière précise la cause du goître et du crétinisme, et ses relations avec les autres maladies.

Nous ferons, d'autre part, des expériences pour la guérison du goître, au moyen des sels iodurés, dans les localités que MM. les Ministres de l'instruction publique et du commerce voudront bien me désigner. Je préparerai la totalité des sels nécessaires à cette expérience, en y ajoutant moi-même des quantités déterminées d'iodure de potassium, et les expériences se feront sous le contrôle d'une commission composée d'administrateurs et de médecins, comme je l'ai déjà fait à l'étranger.

Ces expériences de guérison, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer, en vous envoyant les lettres des deux commissions qui se sont chargées du contrôle de ces expériences, ont réussi au delà de toute espérance. Les populations des villages voisins demandent avec instances qu'on leur donne ces moyens si simples et si faciles de se guérir. Pas un accident n'est survenu pendant cette médication, qui date de trois mois.

Vous jugerez, je l'espère, monsieur le Ministre, qu'une mission qui a donné déjà au point de vue de la science et de l'humanité

d'heureux résultats et de belles espérances mérite d'être continuée sous votre puissante direction, avec l'aide et le concours des savants qui ont bien voulu m'aider de leurs lumières et de leurs conseils.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

J. GRANGE.

Docteur ès-sciences et en médecine.

NOUVELLES DES MISSIONS.

Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 19 décembre 1850, M. DE MAS LATRIE, répétiteur général à l'École des chartes, a été chargé d'une mission ayant pour objet l'exploration des archives de Venise et de Malte, à l'effet de recueillir tous les documents propres à compléter l'Histoire des familles d'outre-mer de du Cange, dont la publication a été prescrite par un arrêté en date du 8 décembre 1849.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

Une grave erreur s'est glissée, page 410, dans le titre du rapport de M. Lottin de-Laval, sur les bas-reliefs de Schâpôur et de Persépolis. *Au lieu de* : qu'il a rapportés de sa mission au Sinâï, *il faut lire* : qu'il a rapportés de sa mission antérieure dans l'Asie centrale, pendant les années 1844, 1845 et 1846.

A

ACADÉMIE DE MÉDECINE. Instructions relatives à la mission scientifique et littéraire de MM. Daremberg et Renan, en Italie, 64.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. Rapport de la commission chargée de rédiger des instructions pour le voyage de M. Anger, architecte, en Orient, 233.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. Instructions relatives à la mission scientifique et littéraire de MM. Daremberg et Renan, en Italie, 54. — Rapport sur la mission en Chine projetée par M. A. Smith, 124. — Rapport fait par la commission chargée de préparer les propositions destinées à régulariser les travaux des membres de l'École française d'Athènes, 184. — Rapport de la commission chargée de rédiger des instructions pour le voyage de M. Anger, architecte, en Orient, 233. — Extrait du rapport fait sur le projet de mission présenté par M. Minoïde-Mynas, 292. — Rapport fait par la commis-

sion chargée de préparer le programme de l'examen spécial institué pour les agrégés candidats aux places de membres de l'École française d'Athènes, 651.

ACADÉMIE DES SCIENCES. Instructions destinées à M. Ducouret, chargé d'une mission dans l'Afrique centrale, 118.

ANGER (Émile), architecte. Rapport des deux commissions chargées par l'Académie des beaux-arts et l'Académie des inscriptions et belles-lettres de rédiger des instructions pour son voyage en Orient, 233. — Il est chargé d'une mission, à titre gratuit, en Orient, 240.

ARRÊTÉ qui règle les conditions auxquelles seront soumises les demandes de missions, 74. — Portant que les membres de l'École française d'Athènes sont tenus d'envoyer, chaque année, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire, 75.

B

BASTARD (Léon DE). Indications des documents rapportés par MM. Léon de Bastard et Guessard, de leur mission en Italie, 131.
BATISSIER. Rapport sur les monuments de Rhodes, 115.
BENOIT (Charles), ancien membre de

l'École française d'Athènes. Fragment d'un voyage entrepris, en 1847, dans l'Archipel grec, 609.
BURNOUF (Émile), membre de l'École française d'Athènes. Le vieux Pnyx, à Athènes, 1. — Les Propylées, 8. — Le lac Copais, 133.

C

CATALOGUE de la collection plastique et épigraphique de M. Lottin-de-Laval, donnée au Louvre par le ministre de

l'instruction publique et des cultes, 295

D

DAREMBERG. Instructions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie de médecine, relatives à la mission scientifique et littéraire de MM. Daremberg et Ernest Renan, en Italie, 54. — Premier rapport sur les résultats de cette mission, suivi d'extraits de manuscrits, 241; Mystère du siège d'Orléans, 250; Doctrinal de la Seconde Rhétorique, fait par Baolder Hercut, 267; Extrait du roman de Guillaume de Dôle, 279. — Suite de ce rapport, 429.

DARÈSTE (A. C.). Rapport sur sa mission en Angleterre, 457.

DANJOU. Premier rapport sur sa mission en Italie, 632. — Deuxième rapport, 636. — Troisième rapport, 642.

DÉCRET de M. le Président de la République, portant que la collection plastique et épigraphique rapportée

de l'Asie Mineure par M. Lottin-de-Laval, sera déposée au Louvre, et que la description du procédé de moulage découvert par ce voyageur sera remis cacheté au secrétariat de l'Académie des sciences, 195.

DELPIE (Martial). Rapport sur sa mission en Angleterre, 445.

DESCLOIZEAUX. Rapport contenant des observations physiques et géologiques faites pendant sa mission en Islande, 587.

DOCTRINAL de la Seconde Rhétorique, fait par Baolder Hercut, extrait inséré au premier rapport de MM. Daremberg et Renan, 267.

DOCUMENTS provenant de la mission en Italie de MM. Léon de Bastard et Guessard, 131.

DUCOURET. Instructions de l'Académie des sciences pour sa mission dans l'Afrique centrale, 118.

E

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES. Arrêté portant que les membres de cette école sont tenus d'envoyer, chaque année, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire, 75. — Rapport fait à l'Académie des

inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission chargée de préparer les propositions destinées à régulariser les travaux exigés à l'avenir des élèves de cette école, 184. — Rapport fait à l'Académie des

inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission chargée de préparer le programme de l'examen spécial institué pour les agrégés candidats aux places de membres de cette école, 651.

EXTRAIT du roman de Guillaume de

Dôle, inséré dans le premier rapport de MM. Daremberg et Renan, 279. — Du rapport de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur le projet de mission de M. Minoïde-Mynas, 292.

F

FRAGMENT d'un voyage entrepris dans l'Archipel grec, en 1847, par M. Ch.

Benoit, alors membre de l'École française d'Athènes.

G

GRANGE (Le docteur). Premier rapport sur les résultats de sa mission relative à la recherche des causes du goître et du crétinisme, et des moyens d'en préserver les populations, 657. — Deuxième rapport,

666. — Troisième rapport, 699. — Quatrième rapport, 705.

GUESSARD. Indication des documents rapportés par MM. Guessard et Léon de Bastard, de leur mission en Italie, 131.

H

HANTUTTE, docteur en droit. Il est chargé d'une mission en Angleterre

et en Écosse, 76. — Sa mission est prolongée de deux mois, 304.

I

INSTRUCTIONS de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie de médecine, relatives à la mission scientifique et littéraire

de MM. Daremberg et Renan, en Italie, 54. — De l'Académie des sciences, pour la mission de M. Ducouret dans l'Afrique centrale, 118.

L

LAC COPAÏS (Le), par M. Émile Bur-nouf, 133.

LACROIX, membre de l'École française d'Athènes. Notes sur les écoles fondées par les Lazaristes à Alexandrie, 113.

LÉOUZON-LEDESC. Rapport sur les papiers de Voltaire conservés dans la bibliothèque impériale et dans celle de l'Ermitage de Saint-Petersbourg, 39. — Il est chargé d'une nouvelle mission en Russie et en Finlande. 76.

LETTRE de M. Lottin-de-Laval, chargé d'une mission scientifique au Sinaï, 238. — Du même, 299. — De M. Arthur Smith, pour obtenir une mission en Chine, 365. — De M. Renier, pour annoncer son arrivée sur le lieu de sa mission, 654.

LORAIN, recteur honoraire. Il est chargé d'étudier en Angleterre l'organisation et les statuts de la célèbre université d'Oxford, 304.

LOTTIN-DE-LAVAL. Annonce du départ de ce voyageur du Caire pour Suez.

131. — Rapport à M. le Président de la République, sur la collection plastique et épigraphique rapportée de l'Asie Mineure par ce voyageur, 191. — Décret de M. le Président de la République portant que cette collection sera déposée au Musée du Louvre, et que la description du procédé de moulage découvert par M. Lottin-de-Laval sera remis ca-

cheté au secrétariat de l'Académie des sciences, 195. — Catalogue de la collection plastique et épigraphique donnée au Musée du Louvre, 295. — Lettre sur sa mission au Sinaï, 238. — Deuxième lettre, 299. — Il est de retour en France, 303. — Rapport sur les bas-reliefs de Schâpôur et de Persépolis rapportés de sa mission dans l'Asie centrale, 410.

M

MARGHEGAY, archiviste général du département de Maine-et-Loire. Il est chargé d'une mission en Angleterre, 196.

MARIETTE, attaché au Catalogue des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre. Il est chargé d'une mission scientifique en Égypte, 428.

MAS-LATRIE (DE). Notes d'un voyage archéologique en Orient, 94. — Notice sur la situation actuelle de l'île de Chypre et sur la construction d'une carte de l'île, 161. — Premier rapport sur sa mission en Chypre, 502. — Second rapport, 521. — Il est chargé d'une nouvelle mission à Venise et à Malte, 715.

MILNE-EDWARDS, membre de l'Institut.

Rapport sur les recherches zoologiques faites pendant un voyage en Sicile, 77.

MIXOÏDE-MYNAS. Extraits du rapport de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur son projet de mission, 191. — Il est chargé d'une mission en Grèce et dans l'Asie Mineure, 303.

MISSIONS. Arrêté qui règle les conditions auxquelles seront soumises les demandes de missions, 74.

MONTLAUR (Eugène DE). Il est chargé d'une mission gratuite en Espagne, 304.

MYSTÈRE DU SIÈGE D'ORLÉANS. Extraits, par MM. Daremberg et Renan, 250.

N

NISARD (Théodore). Il est chargé d'une mission à Montpellier et à Saint-Gall en Suisse, 656.

NOTES sur les résultats d'une excursion zoologique en Sicile, par M. A. de Quatrefages, 89. — D'un voyage archéologique en Orient, par M. de Mas-Latrie, 94. — Sur les écoles

fondées par les lazaristes à Alexandrie, par M. Lacroix, membre de l'École française d'Athènes, 113.

NOTICE sur la situation actuelle de l'île de Chypre et sur la construction d'une carte de l'île, par M. de Mas-Latrie, 161.

P

PELLISSIER, professeur de philosophie. Rapport sur sa mission en Égypte, 1^{re} lettre, 215. — 2^e lettre, 220.

PITRA (Dom), de l'abbaye de Solesmes. Premier rapport sur quelques recherches littéraires et historiques dans les principales bibliothèques de

l'Angleterre, 485. — Second rapport, 557.

PNYX (Le vieux), à Athènes, par M. Émile Burnouf, 1.

PROPYLÉES (Les), par M. Émile Burnouf, 8.

Q

QUATREFAGES (A. DE). Notes sur les résultats d'une excursion zoologique

en Sicile, 89.

R

RAPPORT. De M. Léouzon-Leduc, sur les papiers de Voltaire conservés dans la bibliothèque impériale et dans celle de l'Ermitage de Saint-Petersbourg, 39. — De M. Milne-Edwards, sur les recherches zoologiques faites pendant un voyage en Sicile, 77. — De l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur une mission en Chine, projetée par M. A. Smith, 124. — Fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission chargée de préparer les propositions destinées à régulariser les travaux des membres de l'École française d'Athènes, 184. — A M. le président de la République, sur la collection plastique et épigraphique rapportée de l'Asie Mineure, par M. Lotin-de-Laval, 191. — De M. Viquesnel, chargé d'une mission en Turquie, (1^{er} rapport), 197. — (2^e rapport), 207. — (3^e rapport), 211. — De M. Pellissier, chargé d'une mission en Égypte, 215. — Des commissions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des beaux-arts, chargées de rédiger des instructions pour le voyage en Orient de M. Auger, 233. — De MM. Daremberg et Renan, chargés d'une mission en Italie, 241. — De M. Viquesnel, chargé d'une mission en Turquie (4^e rapport), 311. — (5^e rapport), 318. — (6^e rapport), 323. — De M. Ernest Renan, chargé d'une mission scientifique en Italie, 365. — De M. Lotin-de-Laval, sur les bas-reliefs de Schâpôur et de Persépolis qu'il a rapportés de sa mission dans l'Asie centrale, 410. — De M. Batissier, sur les monuments de Rhodes, 415. — Suite du premier rapport de MM. Daremberg et

Renan, 429. — De M. Martial Delpit, chargé d'une mission en Angleterre, 445. — De M. A. C. Dareste, chargé d'une mission en Angleterre, 457. De dom Pitra, sur quelques recherches littéraires et historiques dans les principales bibliothèques de l'Angleterre (1^{er} rapport), 485. — De M. de Mas-Latrie, sur sa mission en Chypre (1^{er} rapport), 502. — (2^e rapport), 521. — De dom Pitra (2^e rapport), 557. — De M. Vattier de Bourville, sur sa mission dans la Cyrénaïque, 580. — De M. Descloiseaux, chargé d'une mission scientifique en Islande, 587. — De M. Danjou, chargé d'une mission en Italie (1^{er} rapport), 632. — (2^e rapport), 636. — (3^e rapport), 641. — Fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission chargée de préparer le programme de l'examen spécial institué pour les agrégés candidats aux places de membres de l'École française d'Athènes, 651. — De M. le docteur Grange, chargé d'une mission scientifique ayant pour objet la recherche des causes du goître et du crétinisme, ainsi que des moyens d'en préserver les populations (1^{er} rapport), 657. — (2^e rapport), 666. — (3^e rapport), 699. — (4^e rapport), 705.

RENAN (Ernest). Instructions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie de médecine, relatives à la mission scientifique en Italie qui lui a été confiée, conjointement avec M. Daremberg, 54. — Premier rapport sur cette mission, suivi de divers extraits de manuscrits, 241: Mystère du siège d'Orléans, 250: Doctrinal de la Seconde Rhétorique

- fait par Baolder Herent, 267; Extrait du roman de Guillaume de Dole, 279. — Rapport sur sa mission en Italie, 365. — Suite du premier rapport de MM. Daremberg et Renan, 429.
- RENIER (Léon), sous-bibliothécaire à la Sorbonne. Il est chargé d'une mission scientifique en Algérie, 428. — Lettre par laquelle il annonce son arrivée sur le lieu de sa mission, 654.

S

- SMITH (Arthur). Rapport de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur son projet de mission en Chine, 124. — Il est chargé de cette mission, 131. — Lettre qu'il a adressée au ministre de l'instruction publique pour demander cette mission, 305.

V

- VATTIER DE BOURVILLE. Rapport sur sa mission dans la Cyrénaïque, 580.
- VIQUESNEL (Auguste), membre de la société géologique. Premier rapport sur sa mission en Turquie, 197. — Deuxième rapport, 207. — Troisième rapport, 211. — Quatrième rapport, 311. — Cinquième rapport, 318. — Sixième rapport, 323.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

*Vol 1 — 3^e Série — 1^{er} fasc.
Dubou + 6^e
31, 12, 83.*



PLACEMENT DES PLANCHES

DANS LE TOME PREMIER

DES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES.

| | |
|--|--------------|
| Plan des Propylées et de l'entrée de l'Acropolis d'Athènes | Frontispice. |
| Les Propylées et le temple de la victoire Aptère à Athènes | <i>Idem.</i> |
| Stèle antique trouvée dans l'île de Chypre | Page 95 |
| Figure de Schāpōur-le-Grand | 411 |
| Buste de roi présumé Xercès | 414 |
| Figure de femme | 414 |
| Fragments de statues | 583 |
| Demi-statue de femme | 583 |

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA LIVRAISON.

| | Pages. |
|---|--------|
| Le Vieux Pnyx à Athènes, par M. Émile Burnouf, membre de l'École d'Athènes | 1 |
| Les Propylées, par le même | 8 |
| Rapport adressé à M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, par M. Léouzon-Leduc, chargé d'une mission littéraire en Finlande et en Russie, sur les papiers de Voltaire conservés dans la Bibliothèque impériale et dans celle de l'Ermitage de Saint-Petersbourg | 39 |
| Instructions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'Académie de médecine, relatives à la mission scientifique et littéraire de MM. Daremberg et Ernest Renan en Italie | 54 |

DOCUMENTS OFFICIELS.

| | |
|--|----|
| I. Arrêté sur les Missions scientifiques | 74 |
| II. Arrêté sur l'École d'Athènes | 75 |
| Nouvelles des missions | 76 |

PLANCHES.

- I. Carte de la colline du Pnyx, et plan des Propylées et de l'entrée de l'Acropolis d'Athènes.
- II. Les Propylées et le temple de la Victoire Aptère à Athènes

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Il paraîtra par année 12 cahiers ou livraisons des *Archives des Missions scientifiques*.

Chaque livraison accompagnée, s'il y a lieu, de cartes et de dessins, sera composée de 3 ou 4 feuilles in-8°, de manière à former *un volume* par année.

Le prix de l'abonnement est de 12 francs par an.

ON SOUSCRIT

CHEZ GIDE ET J. BAUDRY, EDITEURS,

rue des Petits-Augustins, n° 5,

À PARIS.



